
3 1761 06837215 0

INSTRUCTIONS ET DÉPÊCHES DES RÉSIDENTS DE FRANCE À VARSOVIE

1807—1813

PUBLIÉES PAR

MARCEL HANDELSMAN

TOME II.

CRACOVIE
ÉDITION DE L'ACADÉMIE DES SCIENCES DE CRACOVIE
EN COMMISSION CHEZ. G. GEBETHNER ET COMP.
1914.

INSTRUKCYE I DEPESZE REZYDENTÓW FRANCUSKICH W WARSZAWIE

1807—1813

WYDAŁ

MARCELI HANDELSMAN

TOM II.

W KRAKOWIE
NAKŁADEM AKADEMII UMIEJ. I TOW. POPIERANIA WYDAWNICTW AKADEMII UMIEJ.
SKŁAD GŁÓWNY W KSIĘGARNI G. GEBETHNERA I SPÓŁKI
1914.

Drukarnia Uniwersytetu Jagiellońskiego pod zarządem Józefa Filipowskiego.

Edward Bignon (25. XII. 1810—27. V. 1812).

309. Warszawa, 1 stycznia 1812.

Dekrety, ogłoszone po sejmie. Rola Matuszewica. Dekret o oświacie publicznej i o administracyi.

A. E. Pologne 329 f. 3—4. N° 163.

...Dans ces derniers moments, à la vérité, il est sorti du sécrétariat général 25 ou 26 décrets[1]), mais la plupart sont de peu d'importance et on en attendait de très intéressants qui ont été oubliés ou plutôt que le Roi, sans les oublier, n'a pas eu le courage de prendre bien qu'il en eût reconnu la nécessité. J'ai déjà mandé, par exemple, que M. Matuszewic avait vivement insisté pour que les payeurs de l'armée, qui appartiennent maintenant au ministère de la guerre, fussent mis sous la dépendance immédiate du ministère du trésor. C'était un point que l'on regardait comme convenu. Il ne manquait que l'ordre d'exécution et cet ordre longtemps promis a fini par n'être point donné. La chose reste, par conséquent, sur le pied où elle était, en sorte que tous les efforts du ministre des finances pour introduire plus d'ordre dans la comptabilité militaire n'obtiendront point le succès qu'il avait esperé. Il y a sur ce point faiblesse de tous côtés, faiblesse de la part du Roi, qui craint de blesser le prince Poniatowski, faiblesse de la part du prince Poniatowski, qui craint de contrarier ses entours par qui ce changement serait considéré comme une restriction mise à leur influence, faiblesse de la part de M. de Senfft qui n'a su faire prendre un parti ni au prince ni au Roi. M. Matuszewic seul a montré de la fermeté en cette circonstance. Il a reclamé à plusieurs reprises des attributions qu'il croyait

[1]) *Dz. pr.*, IV, 25 i n. zawiera ustawodawstwo podatkowe sejmu.

dues à son ministère, mais d'ailleurs il n'a point entendu faire d'une discussion de gouvernement une affaire individuelle. C'est ainsi qu'on est souvent obligé ici de transiger sur les meilleurs projets non pas assurément dans des vues ni par des raisons répréhensibles, mais par une sorte (de) délicatesse mal placée et d'après un vain système de ménagements puérils et frivoles [1].

[Dekret o oświacie publicznej] [2].

Il est un autre décret du Roi peu connu encore, mais contre lequel se récrient les membres de l'administration civile qui le connaissent, c'est celui qui, d'après le projet dont j'ai fait mention antérieurement, ordonne que sur les recettes du trimestre qui échoit en ce moment on commence par satisfaire aux besoins de l'armée de manière que les traitements civils ne soient payés que sur les fonds restants. Toutefois les traitements militaires au dessus du grade de capitaine ne seront eux même payés qu'à raison de deux-tiers.

La direction des vivres cessant dès aujourd'hui son service et le pays devant de suite pourvoir à la subsistance des troupes, le ministre de l'intérieur qui, comme je l'ai dit souvent, ne se fait pas remarquer par une grande force de caractère, s'est tellement effrayé de ce devoir nouveau imposé à sa place qu'il a paru prêt à la quitter. Cette peur s'est passée bientôt et il est aujourd'hui raffermi à son poste [3]...

310. Warszawa, 3 stycznia 1812.

Wypełnia rozkaz co do uzupełnienia szeregów kontyngensu przerzedzonego z powodu dezercyi.

A. E. Pologne 329 f. 7—8.

V. E. m'a chargé par une lettre du 13 décembre dernier de demander ici le remplacement de 75 soldats qui ont déserté d'un détachement de 153 hommes envoyés du duché de Varsovie pour entrer dans le 8-e régiment de chevau-légers. Je me suis empressé de faire part au ministère de la guerre du du-

[1]) *Souvenirs*, 179—180.

[2]) *Souvenirs*, 175.

[3]) Dekret o skasowaniu dyrekcyi żywności 27 grud. 1811 *Dz. pr.* IV 163—170.

ché de cette demande de remplacement ainsi que des plaintes portées sur le choix des hommes qui composaient le détachement dont il est question. Il sera satisfait, Mgr., aux désirs exprimés par la lettre de V. E. On m'a fait observer à l'égard du choix des hommes dont une partie sortait de l'infanterie et une partie de la cavalerie, que c'est, sans doute, parmi ces derniers que se sont trouvés les déserteurs. Toute la cavalerie du duché est montée. Il y a fallu prendre des hommes ayant leurs chevaux, leur faire quitter ces chevaux auxquels ils sont accoutumés et les mettre en route à pied pour se rendre en France. Ces cavaliers ne sont partis qu'à regret, et il n'est pas étonnant qu'il y ait eu de la désertion parmi eux, quant à l'autre partie du détachement formée d'hommes tirés de régiments d'infanterie, on n'avait pris que des hommes de bonne volonté. Ce n'était point le cas de présumer la désertion...

311. Warszawa, 4 stycznia 1812.

Starostwa na sejmie. Obawy ks. Poniatowskiego. Trudności związane z ministeryum skarbu. Dwuznaczna sytuacya rezydenta w czasie bytności w Warszawie ministra przy dworze saskim.

A. E. Pologne 329 f. 12–15. N° 164.

[Zrównanie zarządu starostwami w nowych departamentach z dawnemi] [1]).

...La même application s'étendant aussi aux biens ecclésiastiques, c'est une grande ressource pour le gouvernement. L'avantage n'en sera pas très sensible en ce moment-ci où les valeurs territoriales sont presque nulles, mais il peut le devenir beaucoup en d'autres temps et d'ailleurs, c'est dès aujourd'hui un gage de plus pour le crédit du duché. On sait que les starosties se donnaient à vie ou pour 50 ans. Les sommes que le gouvernement aura ainsi à payer aux titulaires et que l'on désigne par le nom de compétences, sont une charge qui ne sera que passagère et qui ne tardera pas à s'éteindre.

---

1) *Souvenirs*, 176—7. Matuszewic w memoryale 26 grud. 1811 przedstawił trudności związane z nowym prawodawstwem i prosił króla »Elle daignera m'autoriser verbalement à être moins sévère pour cette classe peu nombreuse des contribuables dont la prérogative est trop avérée«. A. D. I. 3521 Finanzen und Abgabewesen f. 323—4.

Je suis occupé, Mgr., à faire faire des traductions de toutes les lois de finances adoptées par la Diète. Comme parmi les projets du ministère il y en a eu auxquels on a fait de grands changements, et que je n'ai pu avoir encore des copies de toutes les modifications qu'ont subi(e)s ces projets, j'aime mieux différer un peu cet envoi que de vous donner des pièces inexactes et incomplètes.

J'ai eu l'honneur d'entretenir V. E. par ma lettre du 1-er de ce mois de l'espèce de découragement où je vois souvent tomber le prince Poniatowski, en se figurant qu'il lui sera impossible de soutenir l'état militaire tel qu'il est en ce moment, et de pourvoir aux parties du service qui sont en souffrance. Aucun fonds n'a, par exemple, été assigné par le Roi pour les armes du génie et de l'artillerie. Ces deux armes ont un arriéré considérable et, rien n'étant accordé pour le courant, on se demande comment elles trouveront encore du crédit. Le génie aurait besoin d'amasser cet hiver des matériaux pour la reprise des travaux au printemps. Quant à l'artillerie, sa situation a été communiquée en détail à S. E. M. le m-al prince d'Eckmühl et sans doute elle est connue de S. M. l'Empereur. Ce sont les pièces de siège, les pièces nécessaires pour armer les places qui manquent en très grande partie. On a des matières de fabrication. Il existe une assez grande quantité de cuivre dans des mines qui appartiennent au gouvernement, mais on n'a pas le premier écu pour achever la préparation de ce cuivre, pas le premier écu pour l'établissement d'une fonderie, et l'on reste ainsi au point où l'on est, sans pouvoir faire un seul pas en avant. On finit par dire: »nous sommes la garde avancée de la France; l'Empereur ne nous laissera pas sans canons pour nous défendre«.

Pour l'artillerie de campagne, elle est sur un très bon pied. Les chevaux sont excellents, les fourgons et caissons bien conditionnés. Le tout est en état d'entrer de suite en campagne [1])...

M. Matuszewic me répète sans cesse qu'il est effrayé au plus haut degré de l'insuffisance des ressources qu'il pourra

[1]) Skargi ks. Józefa do Davout. z 4 stycznia 1812 (Marguerон, III, 565—9) i 15 t. m. (ib. 611—3).

tirer du pays pour faire face aux besoins. Il me dit que plus il examine les diverses branches de son ministère, plus la certitude de cette insuffisance se démontre à ses yeux. Aussitôt qu'il les aura bien approfondies toutes, il prétend qu'il me convaincra moi-même de cette fâcheuse réalité. Je recevrai ses communications et j'en rendrai compte à V. E....

[Serra wyjechał 2 stycznia wieczorem [1]. Stosunki z nim były najlepsze].

J'ignore, Mgr., si je serai ici à l'époque où le Roi pourra y faire un nouveau voyage, mais soit pour moi, soit pour mes successeurs je ne dois point taire que cette réunion de deux agents, d'un titre inégal a quelque chose de pénible pour celui d'un titre inférieur que l'arrivée d'une espèce de chef range dans un peu honorable subalternat.

Ce qu'il y a de sensible en une pareille circonstance, c'est que le résident à Varsovie peut perdre beaucoup dans l'opinion publique. Le public doit être porté à croire que cet agent ne jouit pas à un haut degré de la confiance de S. M. l'Empereur, lorsqu'on voit que S. M. le place en seconde ligne et lui ôte, du moins temporairement, presque toute son existence. Pour mon compte, je me suis soumis avec respect à cette disposition. Je ne dissimule pas cependant que c'est une épreuve assez désagréable et qui même a pu l'être davantage pour moi qui ai rempli précédemment des fonctions plus élevées, mais lorsque S. M. ordonne, je ne sais qu'obéir [2])...

312. Warszawa, 8 stycznia 1812.

Przesyła dokładne tłumaczenie adresu do króla. Charakter wystąpienia opozycyi na sejmie. Środki finansowe, które można zastosować do duchowieństwa. Wieści, dotyczące Prus.

A. E. Pologne 329 f. 28–31. № 165.

...Il est vrai de dire et le parti populaire m'a demandé de lui rendre ce témoignage que, s'il a fait de violentes sorties contre les fausses dépenses des ministères, il n'a jamais articulé

[1]) Serra przybył do Drezna 8 stycznia z rana.

[2] Jadącego do Warszawy Serrę Davout zachęcał do harmonii z Bignonem 30 list. 1811 Харкевичъ, I. 109 nº 189.

un mot qui tendît à supprimer les dépenses qu'exigent véritablement les besoins de l'armée. Il a toujours témoigné qu'il voulait voir l'armée forte et belle, le soldat bien vêtu et bien nourri, et ses déclamations aient pour objet ce qu'il peut y avoir de luxe inutile dans les états majors, et de malentendu dans l'emploi des fonds...

Cette mesure[1], ne s'étend point encore comme l'a pu faire croire ma dernière dépêche, aux biens ecclésiastiques des nouveaux départements; un peu plus tôt ou un peu plus tard, on en viendra, sans doute, à la diminution des richesses du clergé en Galicie: c'est une ressource qu'on a en réserve, mais on ne croit pas qu'il convienne, ainsi que la chose a eu lieu sous l'administration prussienne dans les six anciens départements, d'enlever au clergé tout ce qu'il possède. On croit seulement qu'il vaudrait mieux reduire la somme de ses possessions à la valeur nécessaire à son existence. Ce mode parait plus avantageux que celui d'après lequel le gouvernement se saisissant de la totalité des biens, se chargerait de payer des pensions au clergé. On songe même à revenir sur ce qui a été fait à cet égard pour les 6 anciens départements mais toutefois en conservant au gouvernement tous les avantages qui ont résulté pour lui de l'opération faite par l'administration prussienne. On assignerait au clergé une portion de domaines équivalente aux pensions que doit lui payer aujourd'hui le trésor de l'Etat. On affecterait de même à l'éducation publique une petite portion de biens nationaux d'un revenu correspondant à la somme accordée par le budget pour cette nature de dépense. Cette manière de penser s'accrédite beaucoup dans le Conseil d'Etat et on se propose d'en soumettre le projet au Roi. Chaque corps intéressé soignerait l'administration de la partie de domaines qui lui serait allouée, sans que cette administration coutât rien au trésor public...

...Après avoir longtemps mis la Prusse en état d'hostilité contre la France, les bruits publics la font maintenant entrer dans le système français. On parle d'un traité d'alliance dont on détaille même les conditions. La Prusse mettrait 30.000 hommes à la disposition de S. M. l'Empereur. Elle recevrait

[1] Nowe prawo o starostwach.

une partie du département de Bromberg et céderait Graudenz au duché. Les troupes françaises occuperaient temporairement Colberg, Elbing, Königsberg et Memel [1]...

313. Warszawa, 11 stycznia 1812.

Przepisy dotyczące żydów. Represye, stosowane przez Rosyę. Opinia Wiednia.

A. E. Pologne 329 f. 40—43. N⁰ 166

Parmi les impositions anciennes qui ont été maintenues se trouve celle connue sous le nom d'impôt sur la boucherie des juifs. D'après l'évaluation du produit que cet impôt peut donner et qui s'élève à 3 millions de florins de Pologne à peu près, le ministre des finances vient de faire avec les juifs un abonnement pour cette somme qu'ils s'engagent à payer régulièrement et à des époques fixes...

[Matuszewic uwalnia żydów od służby wojskowej za 500 tys. złp. [2] Rozkaz sprzedania majątków ks. Dominika Radziwiłła z powodu 60 tys. długu [3]. Środki represyjne przeciwko wszystkim służącym w Księstwie [4]].

Il n'est pas douteux que, dans le cas de guerre, une invasion du territoire russe ayant lieu, il n'y eût une foule de volontaires qui viendraient grossir l'armée polonaise. L'esprit de la jeunesse est excellent même, dit-on, dans les maisons dont les chefs sont voués à la cour de Pétersbourg.

Si l'on en croit des lettres particulières de Vienne, quoique le gouvernement autrichien puisse être de bonne foi dans son union au système français, le ton de la société est loin d'être monté dans ce sens-là. On mande que le prince Henri Lubomirski [5], coupable du grand tort de s'être rendu dans la dernière campagne comme volontaire à l'état-major général du duché, est très mal vu à Vienne où il se trouve en ce moment, et n'a été accueilli dans aucune maison. Tous les po-

[1]) Pierwsze odgłosy rozpoczynających się pertraktacyi, por. Stern *Abhandlungen und Aktenstucke zur Geschichte der preuss. Reformzeit* 1885, 385 i n. depesze St. Marsana z początków marca r. 1812.

[2]) *Souvenirs*, 178—9.

[3]) *Souvenirs*, 121, 182.

[4]) *Souvenis*, 181—2.

[5]) Lubomirski Henryk, 1777—1850, prefekt krakowski, kurator zakładu im. Ossolińskich.

lonais qui ont manifesté du penchant pour la France, y sont traités de la même manière.

On écrit de même de Vienne qu'il ne serait pas très étonnant que le baron de Thugut[1]) ne reprît incessamment la direction des affaires politiques...

314. Warszawa, 15 stycznia 1812.

Reforma w sposobie utrzymania żołnierza polskiego[2]). Pretensye ministeryum wojny do skarbu francuskiego. Zasiłek nadesłany przez Davout'a.

A. E. Pologne 329 f. 51—54. N° 167.

...Le p-ce Poniatowski a voulu s'assurer, si l'armée est contente du nouvel arrangement d'après lequel le soldat, en remplacement des distributions qu'il recevait de viande, de légume et d'eau de vie n'a plus aujourd'hui que le pain et sa paye. Il s'est convaincu que les soldats en sont extrêmement satisfaits. Le gouvernement gagne beaucoup à cet ordre de choses, car auparavant, tandis que toute la solde restait à l'arriéré, la fourniture seule de la viande coûtait aussi cher que la paye elle-même. Le seul avantage que le gouvernement pouvait y trouver était que les fournisseurs, quoiqu'ils ne fussent pas payés avec exactitude, étaient obligés de continuer leurs livraisons, tandis qu'aujourd'hui il est d'une obligation indispensable de prendre des mesures telles que le payement de la solde ne puisse pas être interrompu. C'est cette dernière obligation qui fait le point de la difficulté. C'est ce qui embarrasse le ministre des finances. Déjà il témoigne qu'il n'a pas la certitude d'avoir des rentrées suffisantes pour assurer la solde du mois prochain. Il serait très fâcheux que l'on fût obligé d'abandonner, presque dès son début, une marche qui est aussi économique pour la caisse de l'Etat qu'elle est satisfaisante pour l'armée.

Le ministère de la guerre du duché a réclamé auprès de celui de France une somme de 180.000 francs pour avances faites dans la dernière guerre à l'armée française. S. M. l'Empereur ayant reconnu la légitimité de la dette, en a ordonné

[1]) Thugut Jan Amadeusz Franciszek a Paula 1736—1818, austryacki minister interesów zagranicznych 1794—1800 i kierownik polityki.

[2]) Żółtowski, II, 58. Niemcewicz, I, 292—3.

le payement par les caisses du domaine extraordinaire. Le domaine se trouve, comme le sait V. E., avoir à demander ici 800.000 fr. dont ce gouvernement est débiteur sur deux années échues du revenu de 500.000 francs réservé en Galicie. Sur ces 800.000 fr. M. Defermon propose de décompter les 180.000 fr. dont il s'agit. Vous jugez aisément, Mgr, que ce mode de payement, quelque juste qu'il soit au fond, ne convient guère au ministère de la guerre du duché, qui voyait dans la somme réclamée un secours précieux pour lui à raison du malaise où il se trouve et à qui cette ressource échappe tout à fait par le système de compensation proposé. Je dois faire remarquer, à cette occasion, qu'à moins d'un concours heureux de circonstances extraordinaires ou de quelque expédient indiqué ou fourni par la bonté de S. M. elle-même, il ne semble pas que de longtemps le gouvernement ducal puisse acquitter les 800.000 fr. qu'il doit au domaine extraordinaire ainsi que les sommes qui viendront à échoir encore jusqu'à ce que par la signature de la convention qui est sur le tapis, les donataires puissent être mis en possession des domaines qui leur reviendront respectivement. La vérité est que les recettes des domaines étant très faibles et le ministère des finances d'ailleurs étant toujours gêné, le peu de fonds qui arrive, de quelque côté que ce soit, s'applique de suite aux besoins de la minute et qu'ainsi la dette relative aux domaines réservés ne peut qu'aller croissant chaque jour sans que sur les lieux même on ait la possibilité de l'éteindre. Le meilleur expédient serait peut-être de donner un supplément en biens fonds.

Le prince Joseph a reçu de S. E. M. le maréchal p-ce d'Eckmühl une cinquantaine de mille francs pour l'achat des chevaux destinés au complètement du 9-e rég^t. de chasseurs qui est à Danzig[1]). Cette apparition d'une petite somme d'argent français au ministère de la guerre du duché y a fait une sensation extrêmement agréable. La nouvelle qu'on a reçue, que S. M. prend à sa charge les masses des régiments polonais qui

---

[1]) Było to w wykonaniu rozkazu cesarskiego z 30 grudnia 1811, z mocy którego Francya brała na swoje utrzymanie pułki 5, 10 i 11 piechoty i 9-y kawaleryi i uzupełniała skład tego ostatniego 400 końmi, które kupowała. Skałkowski *En marge de la correspondance*. 43.

sont à Danzig, excite surtout beaucoup de reconnaissance. Ces bienfaits sont vivement sentis, mais on voudrait encore plus, on voudrait que S. M. prît l'armée entière du duché et le duché même à son compte. C'est un de ces voeux qu'on me repète sans cesse et dont il faut bien que je parle quelquefois. Les hommes et les chevaux nécessaires pour le complètement du 9-e régiment de chasseurs partira (sic) au commencement de février. Ce détachement sera de 400 hommes à peu près et d'autant de chevaux...

315. Bassano do Bignona. Paryż, 18 stycznia 1812.

Poleca zająć się usunięciem trudności związanych z zaprowiantowaniem twierdz Księstwa i dokompletowaniem wziętych na francuski żołd pułków [1]).

A. E. Pologne 329 f. 55. Minute.

La situation actuelle des choses demandant que les places du duché de Varsovie soient armées et approvisionnées et que les 3 régiments d'infanterie à la solde de la France soient portés au complet, S. M. l'Empereur et Roi en avait fait écrire au prince Poniatowski par M. le m-al p-ce d'Eckmühl. Cette voie lui avait paru préférable comme plus directe et plus prompte et lui avait aussi paru suffire. La réponse du p-ce Poniatowski en portant témoignage du zèle qui l'anime, atteste en même temps que ce zèle se trouve arrêté par des obstacles plus forts que l'autorité dont il est révêtu. Pour armer et approvisionner les places, il est obligé de prendre des moyens de transport dans le pays. Ces moyens ne sont que très peu à sa disposition et soit résistance, soit défaut de concours des autorités civiles, il prévoit de grandes difficultés à s'en procurer. Il aurait besoin de fonds, et les nouveaux réglements sur les payements du trésor bornent infiniment ses ressources de ce côté. En effet, vous m'avez [2]) mandé qu'il n'y a point eu de fonds assignés pour l'artillerie ni pour le génie qui ont déjà un arriéré très considérable. Pour compléter les régiments à la solde de la France, une levée sur la conscription de 1812 est nécessaire.

[1] W wykonaniu rozkazu z 14 stycznia 1812 Bassano posłał tę depeszę również i do Serry. Skałkowski *En marge de la correspondance de Napoléon* 13–4.

[2] W depeszy do Serry: M. Bignon m'a

[L]e p-ce Poniatowski annonce qu'il l'a proposée et n'a point [e]ncore obtenu de décision.

Tels sont les obstacles qui s'opposent aux dispositions désirées par S. M. l'Empereur et Roi pour le bien général de la [c]ause commune et l'utilité particulière du duché.

[1]) J'écris à M. Serra pour qu'il fasse sentir l'inconvénient, [l]e danger même de ces obstacles, la nécessité et l'urgence de [p]ourvoir à l'armement et à l'approvisionnement des places du [d]uché etc.

Vous de votre côté, M. le baron, vous voudrez bien agir [a]uprès des autorités du duché pour faire cesser ces obstacles [e]n tant qu'ils peuvent dépendre d'elles.

[2]) S. M. vous charge, M. le baron, de faire sentir l'inconvénient, le danger même de ces obstacles, la nécessité et l'urgence de pourvoir à l'armement et à l'approvisionnement des places, de compléter les corps et de demander qu'il soit fourni [a]u p-ce Poniatowski tous les moyens de le faire. Vous voudrez [b]ien m'informer des mesures qui auront été prises sur vos de[m]andes.

[3]16. Warszawa, 18 stycznia 1812.

Odpowiedź na zapytania z dn. 31 grudnia 1811[3].

A. E. Pologne 329 f. 56—7.

...1° L'armement de Modlin sera fait sous peu, aussi bien [q]ue le permettent les moyens du duché en artillerie. Il con[s]istera en 127 bouches à feu.

2° Les hulans sont armés d'une lance, d'un sabre et de [2] pistolets. Il y a dans chaque compagnie 10 hommes des [m]ieux exercés qui, outre cet armement, ont une carabine.

On prétend ici que donner une carabine à tous les hulans [e]n sus de leur lance, c'est les surcharger et leur causer de [l']embarras plutôt qu'accroître leurs moyens d'action. Autrefois

[1] Ustęp przeznaczony tylko dla Bignona.

[2] Ustęp przeznaczony tylko dla Serry.

[3]) W Dreznie król umyślnie zatrzymał jadącego do Paryża Malleta, [a]żeby otrzymać pewniejsze wiadomości o stanie uzbrojenia i potrzebach [k]sięstwa, które chciał przedstawić cesarzowi. Raport Serry 23. I. 1812. [A]. E. Saxe 82 f. 44.

moitié des corps de hulans était armée d'une carabine, mais cette moitié n'avait pas de lance.

Il n'y a dans le duché que 900 mousquetons. Le général d'artillerie Pelletier me dit qu'il y en a à 3059 à Custrin.

3° Les intentions de S. M. à l'égard de l'augmentation de la force des regiments de cavalerie du duché seront remplies dans toute leur étendue. Le total sera porté à 17.600 hommes et à 16.000 chevaux. On ne laissera aux dépôts que le nombre indiqué.

4° L'organisation d'un bataillon de transports militaires s'effectuera aussi sans difficultés dès que l'argent ne manquera pas. Les harnais et voitures seront prêts en 2 ou 3 mois. Le pce Poniatowski se dispose à envoyer à S. E. M. le m-al p-ce d'Eckmühl un état détaillé de ce que coûtera ce bataillon, en y comprenant l'habillement des hommes, les harnais et les équipages.

Le prince envoie aussi à M. le maréchal le tableau de ce que coûtera l'augmentation de la force de la cavalerie.

5° Un tableau des ressources en grains est difficile à établir et surtout par province, mais en voici une énonciation abregée pour la totalité du pays. Quoique la récolte ait été mauvaise au moins cette année, le froment ne manquera nulle part. Ce qui sera le plus malaisé à fournir, c'est le foin et l'avoine. A l'avoine il faudrait en partie substituer le seigle.

6° L'organisation d'un service de transport qui comporterait 4000 voitures semble impraticable, c.-à-d. que l'on juge impossible d'opérer une telle réunion d'une façon régulière. On dit que celui qui a existé en 1807 n'était rien en comparaison de celui dont il s'agit maintenant. On ne voit guère de meilleur expédient qu'une requisition bien faite dans le moment du besoin et pour adoucir le fardeau, point de meilleur moyen que de payer une petite rétribution pour chaque voiture requise.

7° La navigation de la Vistule est interrompue pour plusieurs mois. Aussi ce n'est point par là qu'il faut songer à faire venir des vins de Hongrie. Au reste, il en vient souvent par terre et dans ce moment le transport ne serait pas très cher puisqu'il se ferait en traineaux. Il vient des vins de Hongrie ordinaires, vins rouges que l'on vend ici pour de petits vins de France, et dont le prix est de 25 à 30 sous.

L'eau de vie de grains est la seule chose pour laquelle l n'y aurait point d'embarras à craindre, on en fabrique beau- coup dans le pays.

Je reviendrai incessamment, Mgr., sur ces diverses questions, mais vous voyez déjà que les points les plus importants seront remplis d'une manière assez conforme aux désirs de la lettre de V. E. Ces divers objets ont déjà donné lieu à des communications entre S. E. le p-ce d'Eckmühl et le p-ce Poniatowski.

317. Warszawa, 18 stycznia 1812.

Bignon zajmuje się urządzeniem nowego biura wywiadowczego

A. E. Pologne 329 f. 59.

[Otrzymał instrukcyę z 31 grudnia i dziękuje za obietnicę powołania go w razie wojny do obozu głównego]

...En m'adressant au p-ce Poniatowski pour le prier de me donner trois officiers qui puissent m'aider à donner à mon système d'observation plus de mouvement et d'action, je me suis abstenu de lui laisser apercevoir dans cette mesure le moindre caractère de permanence et ne lui ai montré qu'un but immédiat et actuel. Le prince m'a promis de mettre de la promptitude et du soin dans le choix de ces trois officiers.

Vous me demandez, Mgr., ce que je prévois avoir de dépenses à faire. Si je parviens à mettre en course une douzaine d'agents en y joignant les voyages que je pourrais faire faire aux officiers soit pour diriger le départ des correspondants, soit pour assurer la rentrée des rapports, il se pourrait que la somme montat à 10 ou 12 mille francs par mois, ainsi que vous l'indiquez vous même. Au reste, V. E. pourrait provisoirement faire mettre à ma disposition plus ou moins selon qu'elle le jugera convenable et je lui rendrai, comme de raison, un compte exact des fonds dont j'aurai été dans le cas de faire usage.

318. Warszawa, 22 stycznia 1812.

Polityka rosyjska na Litwie (list do Ogińskiego [1]). Przyjazd Vandernota do Warszawy. Stanowisko Austryi.

A. E. Pologne 329 f. 87—91. № 169.

---

[1] *Souvenirs*, 181, 183

...L'arrivée à Varsovie de M. Vandernot qui m'a remis des dépêches de V. E.[1], a fait un peu de sensation et il était impossible qu'il n'en fût pas ainsi dans un moment où tous les esprits sont disposés à chercher de grandes causes aux plus légers incidents. Nous avons dit partout qu'il venait tout bonnement pour être employé au dépôt des chevau-légers de la garde. Des gens avides de grands événements ont de la peine à se contenter d'une explication aussi simple.

L'arrivée prochaine de grandes forces autrichiennes en Galicie se confirme de toutes parts. Il y a de l'exagération sans doute dans les lettres qu'on reçoit de cette province et de Vienne même, car elles portent ce nombre à 80.000 hommes, mais enfin de cette exagération assez évidente on conclut ici, qu'il doit y avoir dans la chose même un fond de vérité et, en réduisant ces calculs de moitié ou même des ²/₃, on regarde comme tout à fait probable l'établissement sur cette frontière d'un corps d'observation de 25 ou 30.000 hommes. On voudrait pouvoir se persuader que, dans le cas d'une guerre, l'Autriche jouerait un rôle actif et on aime à trouver dans cette chance des combinaisons qui pourraient favoriser, par des compensations offertes ailleurs à la cour de Vienne, l'affranchissement de la Galicie et sa réunion au duché. On le désirerait beaucoup, mais on n'ose pas y croire. Ce qui cependant entretient à cet égard un peu d'espérance, c'est que l'Autriche ne traite point du tout la Galicie comme un pays qu'elle ait la certitude de garder. Les autorités s'y livrent à une suite de tracasseries qui nourrissent l'antipathie et le mécontentement populaires. Dans ce moment-ci, par exemple, l'administration s'amuse à dé-

[1] Bassano do Bignona, Paryż 4 stycznia 1812 »Mon objet en demandant que cette distinction lui fût accordée (nominacya Vandernota do Warszawy), était de placer auprès de vous un jeune homme intelligent, actif, dévoué, sachant très bien le russe, l'allemand et le polonais et ayant des rapports utiles dans les provinces du midi de l'ancienne Pologne. Je l'ai employé plusieurs fois et j'ai reconnu par expérience qu'il pouvait l'être utilement; je ne crois pas cependant, Monsieur, qu'il doive l'être en premier ordre; il a besoin d'être dirigé et lorsqu'il le sera, il servira très bien« (minute) A. E. Pologne 329 f. 16. Z listu Bignona, 18 stycznia 1812: »je me propose de l'envoyer vers le Dniester, contrée qu'il paraît connaître assez bien et d'où il pourra suivre le mouvement des troupes qui vont en Moldavie ou qui en reviennent« ib. f. 60.

osséder de leurs bénéfices et sans aucune forme de procès es curés qui lui semblent un peu froids dans les démonstraions de leur dévouement. L'esprit de la masse des galiciens est, à ce qu'on assure, toujours polonais au plus haut degré.

Quoiqu'ils sachent bien que la situation du duché n'est pas non plus très heureuse, leur aversion pour un joug étranger, le chagrin d'avoir des allemands pour maîtres leur fait vivement désirer d'être réunis au noyau de leur ancienne patrie t d'en partager les destinées quelqu'avantureuses qu'elles puissent être encore...

19. Warszawa, 22 stycznia 1812.

A. Szczegółowy opis twierdz warszawskich.

A. E. Pologne 329 f. 92—96. Réponse à la 1-re question de la dépêhe du 31 décembre.

V. E. me charge par sa dépêche du 31 décembre de presser l'armement et l'approvisionnement de Modlin. Elle me prescrit de lui rendre un compte détaillé de ces objets. J'ai pensé qu'outre ce qui concerne Modlin, vous seriez bien aise aussi, Mgr., de connaître l'état des autres places du duché. J'ai l'honneur, en conséquence, de vous transmettre d'abord, à l'égard le l'armement, un tableau général du matériel de l'artillerie . Modlin, Zamość, Thorn, Czenstochow(a) et Praga.

Quant à l'approvisionnement, on m'assure qu'on peut le egarder partout comme assuré, que s'il y manque encore quelques articles, ils seront fournis incessamment. J'insisterai encore pour pouvoir, Mgr., transmettre aussi sur ce point à V. E. par e courrier prochain des informations plus précises et plus positives.

PS. Outre les détails de l'armement des places de Modlin, Zamość, Thorn, Czenstochau et Praga, V. E. trouvera dans la pièce ci-jointe l'état de l'armement des régiments d'infanterie et de cavalerie et d'autres articles, relatifs à l'artillerie du duché.

Rapport sur la situation de l'équipage de siège à l'époque du 20 janvier 1812.

De l'armement en général[1]).

L'armement des places du duché consiste en 281 bouches à feu,

[1]) Por. J. Poniatowski do Davouta, 1. I. 1812 Margueron III, 567—8; o artyleryi, patrz tamże, IV, 33—6.

toutes ces bouches à feu, à l'exception de 10 pièces de 24 sont montées sur des affûts neufs ou en tres bon état, on a entrepris la construction de 10 affûts de 24.

Projectiles.

Les 18 pieces de 24 ont pour leur approvisionnement 11 117 boulets ce qui donne plus de 600 boulets par pièce.

Les 119 pièces de 12 ont pour leur approvisionnement 57.000 boulets ce qui donne par pièce plus de 470 boulets environ.

Les 68 pieces de 6 n'ont pour leur approvisionnement en y comprenant 2000 boulets livrés par les forges depuis la dernière situation que 24.000 projectiles roulants. Ce qui ne donne par bouche à feu que 347 boulets.

Les 13 pièces de 3 ont pour leur approvisionnement avec les 7000 boulets livrés par les forges depuis la dernière situation 12000 boulets roulants, ce qui donne par pièce plus de 900 boulets.

Il existe en outre dans les places

plus de 2700 cartouches à boulets de 12
< de 7000 — — de 6
— de 3000 — < de 3

Pour les 2 obusiers de 8 pouces il y a 900 obus de ce calibre. Pour les 31 obusiers de 10 ℔ stein et les 4 mortiers de même calibre il y a plus de 28.000 boulets et obus, sans y comprendre celles qui sont chargées et qui sont en nombre de 1500.

Pour les 13 obusiers de 7 ℔ stein, il y a plus de 8000 obus.

Il existe pour toutes les places 253.000 livres de poudre en barils et environ 46.000 ℔ confectionnees en cartouches à boulets et à balles. Il existe dans les places 4.680.000 cartouches d'infanterie sur lesquelles il faut ôter 1.257.000 nécessaires pour une première distribution. Il faut encore en retirer ce qui est nécessaire pour le chargement de 117 caissons qui demanderont 1 872 000. Il restera pour les places 1.551.000 cartouches d'infanterie.

Il existe encore 400.000 balles que l'on confectionne en cartouches, de plus il existe en magasin du plomb pour 600.000 balles.

Armement de la place de Modlin.

L'armement de la place de Modlin se compose de 127 bouches à feu:

Savoir:

Canons de siège	de 24	10
	de 12	50
	de 6	5
Canons de bataille	de 12	10
	de 6	14
	de 3	18
Obusiers	de 10 ℔ Stein	16
	de 7 <	7

Mortiers	de 10 pouces . .	1
	de 7 « 11 lignes	2
	de 10 ℔ stein . .	4

Cet armement ne sera tel que pour la fin du mois parcequ'il arrivera de Thorn conduit par des chevaux d'artillerie

4 pièces de 6 de siège
3 « de 3 de campagne
2 obusiers de 10 ℔ stein
2 « de campagne
2 mortiers de 10 ℔ stein
et 14.000 ℔ de poudre.

Il arrivera de Częstochow(a) 5 obusiers de campagne. A l'exception des 10 pièces de campagne qui ont des affûts marins, autres bouches à feu ont des affûts neufs ou en très bon état, mais il n'y en a pas encore de rechange; on s'en occupe. Toutes les bouches à feu ont une platte forme neuve, et les armements nécessaires en leviers, écouvillons et refouloirs.

Les principaux approvisionnements de la place de Modlin sont aujourd'hui.

Savoir:

Boulets	de 24	6.971
	« 12	29.000
	« 6	11.000
	« 3	2.500
Obus et bombes	« 10 ℔ Stein	12.000
	« 7 id.	2.900
Bombes	de 10 pouces	1.037
	7 « 11 lignes	1.204

Si les voitures du pays sont livrées, on conduira de Thorn à Modlin pour la fin du mois.

Boulets	de 12	4.000
	« 6	2.000
Obus	« 10 ℔ Stein	2.000
	« 7 id.	3.000

Il existe en barils 68.000 livres de poudre, il en arrivera de Thorn pour le 25—14000 livres. On fera encore un convoi avec les voitures et chevaux d'artillerie.

En cartouches il existe dans ce moment:

Cartouches à boulets	de 24 . . .	40
	« 12	995
	« 6	1.339
	« 3	1.000

Cartouches à balles	« 12	97
	« 6	133
	« 3	20
	d'obusiers . .	40
Cartouches d'infanterie . .		731.857

Il existe egalement 800 gabions environ et 1000 saucissons, environ 600 outils et autres objets, comme balles à feu, lances, étoupilles, gargousses en papier, sabots, etc.

Place de Zamość.

L'armement de la place de Zamość est composé de 68 bouches à feu.

Canons de siège	de 24	2
	« 12	24
	« 6	13
Canons de campagne	« 12	2
	« 6	6
	« 3	4
Obusiers	de 8 pouces	2
	« 10 ℔ Stein	3
	« 7 id.	4
	« 3 pouces 11 lignes . .	5
Mortiers	de 10 pouces	1
	« 7 pouces 11 lignes . .	2

Toutes les pièces ont des affûts neufs ou en bon état. Il n'y a encore que 4 affûts de 12 de siège. Il y a dans la place des bois à plattes formes pour 80 bouches à feu.

Les principaux approvisionnements de la place sont aujourd'hui:

Boulets	de 24	1.295
	« 12	11.824
	« 6	11.133
	« 3	2.394
Obus	« 8 pouces	300
	« 10 ℔ Stein	270
	« 7 id.	1300
Bombes	de 10 pouces	240
	« 7 pouces 11 lignes .	746

Avec les chevaux d'artillerie on transportera des forges nationales à Zamość:
600 bombes ou obus de 8 pouces
300 id. de 10 pouces
430 obus de 7 ℔ Stein.

Lorsque les chevaux qui sont en convoi sur Zamość seront rentrés, on y fera conduire 1300 obus de 10 ℔ Stein qui sont à Praga.

Il existe en barils 66.576 livres de poudre.

En cartouches il existe dans ce moment:

Cartouches à boulets	de 24	30
	« 12	1033
	« 6	1180
	« 3	1980
Cartouches à balles	« 12	398
	« 6	400
	« 3	130
	d'obusiers . .	50
Cartouches d'infanterie .		616.000

Il existe dans la place 200 balles à feu, gabions et saucissons environ 400, des lances, étoupilles, sabots, gargousses, roche à feu, etc.

Place de Thorn.

L'armement de la place de Thorn est composé de 60 bouches à feu.

Savoir:

Canons de siège	de 24	6
	« 12	11
	« 6	8
Canons de campagne	« 12	14
	« 6	10
	« 3	–
Obusiers	« 10 ℔ Stein .	9
	« 7 id. .	—
Mortiers de 10 pouces . . .		2

Tous les affûts qui sont dans la place, sont en très bon état. Il y a des bois à plattes formes pour 10 bouches à feu.

Les principaux approvisionnements sont aujourd'hui,

Savoir:

Boulets	de 24	4.000
	« 12	23.000
	« 6	5.377
Obus de 10 ℔ stein . .		10.869
Bombes de 10 pouces . .		1.400

Il existe en barils 87.539 livres de poudre, on en retirera encore des poudres qui seront conduites à Zamość.

En cartouches il existe dans ce moment:

Cartouches à boulets	de 24	30
	« 12	1.000
	« 6	418
	3	900

Cartouches à balles	« 12	—
	« 6	933
	« 3	231
Cartouches d'infanterie	« 20 à la livre	970.502
	« 28 « «	391.000

Il existe dans la place 8(?)0 gabions, 1000 fascines, des étoupilles, lances à feu, etc., etc.

Place de Praga.

L'armement de la place de Praga est de 16 bouches à feu.

Savoir:

Canons de siège	de 12	3
	« 6	1
Canons de campagne de 6 . . .		7
Obusiers	de 10 ℔ Stein . .	3
	« 7 id.	2

Les bouches à feu qui sont dans cette place ont 4 affûts neufs et les autres en état. Il existe aussi des bois pour plattes formes.

Les principaux approvisionnements sont aujourd'hui,

Savoir:

Boulets	de 12	4.090
	« 6	2.729
Obus	« 10 ℔ Stein .	1.500
	« 7 id.	1.000

En barils il existe 8.800 livres de poudre.

En cartouches il existe dans ce moment:

Cartouches à boulets	de 12	630
	« 6	1.325
id. à balles		—
id. d'infanterie		827.635

Il y a des étoupilles, lances à feu et autres mêmes objets.

Place de Częstochau.

L'armement actuel de Częstochau est de 10 bouches à feu,

Savoir:

Pièces de siège	de 12	5
	« 6	4
Pièces de campagne de 3 . .		1

Les affûts de ces bouches à feu son t) en état. Il y a également dans la place des bois à plattes formes.

Les principaux approvisionnements sont:

Boulets	de 12	3.228
	« 6	3.318
	« 3	386

Il existe en barils la quantité de 5.000 livres de poudre.
En cartouches il existe,

Savoir:

Cartouches à boulets	de 12	620
	« 6	1.035
	« 3	620
Cartouches à balles	« 12	130
	« 6	224
	« 3	170
Cartouches d'infanterie . .		100.000

On en retirera 60.000 pour l'équipage de campagne. Il existe du plomb en saumon pour 600.000 balles de 20 à la livre. Les 10 bouches à feu sont pourvues de divers menus objets qui peuvent lui être nécessaires.

Armement des régiments d'infanterie.

L'armement des régiments d'infanterie est en état et au complet, ainsi que l'armement des compagnies de dépôt. Il existe encore en magasin dans les places de Thorn, Modlin et Zamość.

7400 fusils de 20 à la livre de diverses nations,
6800 fusils de 20 à la livre à réparer.

Dans les départements à Radom	600	fusils de 20	à la livre
Cracovie	600	id.	id.
Łomża	200	id.	id.
Posen	2000	id.	id.

à Kustrin 30.345 fusils en état dont 13.000 de 22 et 28 à la livre et 2000 paires de pistolets;

à Danzig 5664 fusils de 28 à la livre à réparer;

à Glogau 6131 fusils de 20 à la livre à réparer.

En sabres d'infanterie il n'y a que le 2-e régiment d'infanterie et l'artillerie à pied qui en aient, dans les autres régiments, il n'y a que les sous-officiers.

Armements des régiments de cavalerie.

L'armement des régiments de cavalerie est à peu près complet en sabres et pistolets.

Il existe encore en magasin à Modlin 1100 paires de pistolets. Il existe dans les places 2.600 sabres droits prussiens. Il y a 6 régiments de cavalerie qui ont des mousquetons, pour en donner à la moitié des régiments de hulans il en faut environ 4000.

Il en existe 3059 à Kustrin en état,
876 à Glogau à réparer
et 900 dans le régiment d'artillerie à pied dans le duché, mousquetons que l'on peut retirer.

Forges Nationales.

Les forges nationales livrent des fers à l'arsenal ainsi que des projectiles, mais cependant pas autant que le service l'exige. Cela vient de ce que l'établissement n'est pas régulièrement payé de ce qu'il livre. Au 1-er du mois de décembre 1811 on devait à l'etablissement 85.000 florins environ. En payant les produits, l'etablissement peut fournir au nécessaire.

Moulin à poudre.

Depuis que le moulin est construit, il n'est rentré que 14.650 livres de poudre, cela provient de la grande sècheresse qui a regné jusqu'à l'époque des gelées. Comme le froid est vif, on ne peut pas espèrer un grand produit cet hiver.

Il n'existe dans les places du duche que 22.000 livres de fer; avec de l'argent on peut se procurer tout ce qui peut être nécessaire, soit en fers ordinaires, ébauchés, etc., etc.

Il y a très peu de bois de construction dans les places du duché, mais la direction a dans les forêts du département de Radom, plus de 30.000 rais ou jantes et 400 arbres débités.

On n'a pu rentrer ces bois faute de fonds, et on ne peut pas, par la même raison, rien entreprendre. Avec de l'argent on peut se procurer tous les bois nécessaires.

B. Uzbrojenie ułanów.

A. E. Pologne 329 f 97 Réponse à la 2-e question contenue dans la dépêche du 31 décembre.

L'armement des lanciers dans le duché de Varsovie consiste, ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander à V. E. par ma lettre du 18 de ce mois, en une lance, un sabre et une paire de pistolets. Il y a de plus dans chaque régiment 88 hommes, qui en outre de ces armes ont encore un mousqueton. Il n'existe en tout que 900 mousquetons dans le duché. J'ai déjà présenté les observations qui m'ont éte faites, sur le peu d'avantage que l'on voit ici dans ce surcroit d'armement donné aux lanciers, mais, en émettant des remarques respectueuses sur un objet de cette nature, on est toujours prêt à se soumettre à ce que S. M. l'Empereur et Roi peut juger à propos d'ordonner. On s'adresse à S. E. M. le m-al p-ce d'Eckmühl pour savoir, s'il ne peut pas faire mettre à la disposition du ministère de la guerre du duché ce qu'il y a de mousquetons disponibles à Kustrin

et dont le nombre doit être de 3059 réunis à ce qu'on a déjà ici. La moitié des hulans s'en trouverait pourvue. Si S. M. I. veut que la totalité des hulans soit armée de la même manière, ce n'est que dans sa bienveillance seule qu'on peut recevoir les mousquetons ou carabines nécessaires à cet effet.

C. Kawalerya Księstwa i jej potrzeby.

A. E. Pologne 329 f. 98—100. Réponse à la 3-e question, contenue dans la dépêche du 31 décembre.

J'ai déjà eu l'honneur de faire connaître à V. E. le 18 de ce mois que le p-ce Poniatowski montre un grand empressement à répondre aux désirs de S. M. l'Empereur à l'égard de l'augmentation de la cavalerie du duché. D'après une lettre qu'il avait déjà reçue à ce sujet de S. E. M. le m-al p-ce d'Eckmühl, il a fait établir le compte de la dépense qu'exigerait cette augmentation [1]. Ce tableau a dû être déjà porté à la connaissance de S. M. I. Le prince s'est borné aujourd'hui à m'en remettre un extrait dont j'envoie ci-joint copie à V. E. L'état fourni par le prince porte le complet en hommes à 17.303 et en chevaux à 15.869. Pour cette augmentation seule de la force de la cavalerie, il faut une levée de 4.555 hommes. Il en fallait déjà auparavant 4.000 hommes à peu près pour complèter les cadres tant de l'infanterie que de la cavalerie. Il faut à peu près 1000 hommes pour le bataillon de transports militaires, 1100 aussi à peu près pour soigner ce dépôt de 3000 chevaux, demandé par S. M. I. L'armée se mettant sur pied de guerre, on sent le besoin de congédier beaucoup d'hommes que l'on dit être peu propres au service. On trouve donc qu'il faudrait aujourd'hui en totalité une conscription de 12.000 hommes. Un décret du Roi est arrivé qui ordonne une levée de 4000; mais le prince croit devoir en suspendre la publication pour n'être pas obligé d'en publier un second quelques jours plus tard. Il espère que les dépêches qui auront porté communication à Dresde des désirs de S. M. I., auront décidé le Roi à prendre de suite les moyens d'exécution convenables. Il s'attend ainsi à recevoir à chaque instant un second décret qui

[1] Por. ks. Poniatowski do Davout, 15. I. 1812 (o stanie kawaleryi) Margueron, III, 611—3.

autorise la levée que l'augmentation de la cavalerie et les autres circonstances, indiquées ci-dessus, rendent absolument nécessaire et il se prépare à les faire exécuter tous deux simultanément comme une seule et même mesure, ce qui vaudra beaucoup mieux que de doubler, par des publications successives, les inquiétudes de l'opinion, les difficultés et le travail des autorités publiques.

C'est un devoir pour moi de faire remarquer qu'à l'égard de toutes les dispositions désirées par S. M. l'Empereur et Roi la réalisation dépend tout à fait de la fourniture des fonds. Avec de l'argent, hommes, chevaux, équipages, tout sera prêt en peu de temps, mais il faut d'abord que l'argent arrive. Sans l'envoi préalable d'une somme un peu forte et sans la certitude de la régularité du reste des payements il n'y a rien à attendre [1]. Accablé de dettes qu'il ne paie pas, le ministère (du) duché ne trouve plus de crédit. Ce n'est que l'argent à la main qu'il lui sera possible de répondre aux intentions de S. M. I. [2]...

D. Organizacya batalionu pociągowego.

A. E. Pologne 329 f. 101 3. Réponse à la question N° 4 de la dépêche du 31 décembre.

...S. E. M. le m-al p-ce d'Eckmühl avait déjà... consulté le P-ce Poniatowski sur la formation de ce corps avec ses équipages et sur la dépense qu'elle entraînerait. Ce dernier en a fait dresser un état détaillé qu'il a envoyé avant hier à M. le

[1] »C'était l'idée du Roi de consulter S. M. l'Empereur sur la manière de faire face à la plus grande dépense qu'occasionnera l'exécution des plans de défense des places. A ce sujet, je confirmerai à V. E. que l'intention bien prononcée du Roi est de consacrer entièrement le nouveau million versé dans l'emprunt à l'armement. Les questions qui m'ont été faites à ce sujet par M. de Senfft, me font désirer, que S. M. I. et R. daignât expliquer, si l'interprétation de ce mot doit être restreinte aux ouvrages que l'on doit continuer et au complément du matériel d'artillerie, comme je le pense et l'ai dit, ou si elle peut s'étendre en partie à des approvisionnements de réserve qu'on achète pour les places et des frais de première mise pour le nouvel appel de conscrits destinés à compléter les cadres«. Serra do Bassano, Drezno, 23. I. 1812. A. E. Saxe 82 f. 45—46.

[2] Według załączonego sumarycznego zestawienia potrzeba 2 494.483 fr. 2 c. na zakup koni, utrzymanie i uzbrojenie dopełniające. 25 stycznia Bignon przesłał obszerny projekt powiększenia kawaleryi, przedstawiony przez ministeryum. A. E. Pologne 329 f. 134—147.

maréchal et cette pièce aura sans doute été mise sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi...

Vous remarquerez, Mgr., que l'on compte ici 6 chevaux pour chaque voiture. On croit que le terrain l'exige absolument. Le prix des chevaux est porté à 360 francs par tête. Il est possible, que, vu l'augmentation de la cavalerie du duché qui va s'opérer dans le même moment, il y ait une hausse dans le prix des chevaux; mais le porter à 30 ducats ou 360 francs c'est le *maximum* que ce prix puisse atteindre, et il pourra y avoir moyen de traiter à meilleur compte du moins pour une partie de la fourniture.

Il est naturel que le ministère de la guerre du duché, en présentant un état des prix tant sur les chevaux que sur les harnais et les voitures, ne veuille pas courir le risque de demander moins que la chose ne couterait, attendu qu'alors, il serait dans un grand embarras pour y suppléer. J'ai trouvé que le prix de 616 francs pour chaque caisson était un peu cher. On m'a répondu que les caissons tels que ceux dont il s'agit et que la désignation s'en trouve portée dans l'état envoyé à M. le maréchal, coutaient ce prix là au gouvernement du duché, mais quant aux voitures agricoles, aux chariots, on m'a déclaré qu'on pourrait les avoir à 400 francs. C'est ce que je savais effectivement et ce qui m'avait porté à faire cette remarque. Il s'agit de connaître quelle est l'espèce de voitures qu'exige le service de l'armée.

Je dois ajouter, Mgr., que pour quelque commande que ce soit ici, si on veut de la promptitude et de la sûreté, les fonds doivent être assurés, de manière même qu'on puisse donner une petite avance aux entrepreneurs. Cette précaution est indispensable: sans elle, les travaux n'iraient pas. On serait obligé de payer plus cher et on serait mal servi.

Les chariots agricoles, dont il a été question ci-dessus, pèsent 1.500 livres, poids de France, et peuvent porter avec un attelage de six chevaux de 2400 à 2500 livres[1].

[1] Według danych warszawskiego sztabu generalnego potrzeba 976. żołnierzy i oficerów, oraz 1699 koni. Batalion może być w komplecie po upływie 8 tygodni. Całkowite utrzymanie roczne oraz przygotowanie wszystkich wozów i zaprzęgów (voitures, caissons, harnachement) — wy-

E. Odpowiedź na zapytanie, co do ilości wina węgierskiego i wódek, jakie można dostać w Polsce.

A. E. Pologne 329 f. 105—7. Mémoire sur la 7-e question, contenue dans la dépêche de S. E. M. le duc de Bassano du 31 décembre 1811.

...§ 1. »Quelle quantité de vin de Hongrie on pourrait se procurer par la Vistule«.

La navigation de la Vistule sera interrompue par les gelées ou les débâcles jusque vers la fin de mars. Dans les temps où elle est libre et lorsque les eaux sont assez hautes, les bâteaux viennent de Cracovie à Varsovie en 9 ou 10 jours. Je dis quand les eaux sont assez hautes, parce que, bien souvent, en été, la Vistule baisse à tel point qu'elle cesse d'être navigable entre ces 2 villes. Cette baisse a lieu quelque fois dès la fin de mai ou au commencement de juin, en sorte qu'il n'y a guère que les mois d'avril et de mai pendant lesquels la navigation soit assurée. Quant à la quantité de vins de Hongrie que l'on pourrait se procurer, il faut remarquer d'abord que depuis quelques années les récoltes ont été mauvaises. Celle de l'année dernière seulement a été très bonne; mais les vins de Hongrie ne peuvent guère s'employer dans les premières années. Pendant 2 ou 3 ans ce vin fermente chaque été et le vin qui était très bon au printemps, ne vaut rien dans les mois de juillet et août, ou bien il faudrait y donner des soins, en faire un transvasement perpétuel, ce qui ne peut se pratiquer aisément dans des magasins destinés au service d'une armée. A l'époque du séjour de l'armée française en Pologne, les provisions de vin de Hongrie existantes (vins ordinaires) ont été épuisées et elles n'ont pas été remplacées depuis. Deux causes ont empêché ce remplacement. La première est le peu d'abondance des dernières récoltes; la seconde est la concurrence des vins français, qui par la réduction du droit d'entrée sont devenus d'un usage plus commun, leur prix s'étant ainsi rapproché d'avantage de celui des vins ordinaires de Hongrie auxquels on les préfère pour la qualité. Ce qui existe de vins de Hongrie, en cette capitale du moins et dans les

---

niesie 2.141.654 fr. 24 c. 25 stycznia Bignon przesłał obszerny projekt uformowania tego batalionu. A. E. Pologne 329 f. 150—5. — por. Gembarzewski *Wojsko polskie*, 279—280.

5 anciens départements se réduit à assez peu de chose. Il doit s'en trouver d'avantage dans les 4 nouveaux départements surtout à Cracovie et à Lublin. Il est difficile d'en évaluer la quantité, mais elle pourrait être encore assez considérable.

§ 2. »Quelle serait leur qualité?«.

Le vin ordinaire de Hongrie est d'un gout assez agréable, un peu acide et qui ressemble aux petits vins de France. Ici on les vend pour des vins de Médoc de qualités inférieures. Lorsqu'il a 2 ou 3 ans il est très sain: il ne l'est pas de même avant qu'il ait épuisé ses principes de fermentation et surtout dans la saison où cette fermentation a lieu. L'achat de ces vins devrait donc se faire avec beaucoup de précaution et il faudrait que les fournisseurs fussent responsables, jusqu'à ce que les vins eussent subi l'épreuve de l'époque de la fermentation. On les tire en géneral d'Erlau, petite ville entre Cracovie et Ofen.

§ 3. »A quel prix le vin reviendrait à Varsovie?«.

Le tonneau de 180 à 200 bouteilles, vin rouge, se vend aujourd'hui 78 à 90 thalers, ce qui terme moyen, revient à 10 gros 7 pfénings, soit 1 franc 62 centimes la bouteille.

Le tonneau de même capacité, vin blanc, coute de 60 à 75 thalers, ce qui met la bouteille à 8 gros, 6 pfenings, soit un franc 30 centimes. Ces prix doivent baisser incessamment attendu que les droits d'entrée, qui en effet étaient exorbitants et donnaient lieu à la fraude, viennent d'être diminués. Il est tout simple aussi que dans une livraison un peu forte on obtînt des conditions plus avantageuses. On pourrait ainsi approximativement avoir le vin blanc à peu près à 1 franc la bouteille et le vin rouge à 1 franc 50 centimes.

§ 4. »Quels seraient les moyens de transport?«.

Les vins de Hongrie viennent par terre sur le territoire du duché.

D'ici à 2 mois, on ne peut pas songer à les faire venir non plus de Cracovie par eau. Dans la saison où nous sommes, les transports par terre seraient rapides, pouvant se faire sur traineau de Cracovie ici en 6 ou 7 jours.

Par roulier ou par eau, il faudrait 9 à 10 jours au moins. D'Ofen ou d'Erlau, il faut 10 à 12 jours aux rouliers pour arriver à Cracovie. Le transport de la Hongrie à Varsovie doit ainsi, en général, être l'affaire d'un mois tout au plus.

§ 5. »Quelle quantité d'eau de vie de grains on pourrait tirer de la Moldavie et à quel prix?«.

Il n'est pas besoin d'aller chercher l'eau de vie de grains hors du duché. C'est l'article qui abonde le plus et qui est à meilleur marché. On y en fabrique beaucoup et il en existe de grandes provisions. A la vérité, cette année, la récolte de l'orge a été mauvaise; mais on emploie le froment à la place de l'orge et la qualité n'y perd pas. Outre la grande fabrication qui se fait dans l'intérieur, il en est venu encore précédemment de la Volhynie, au point que le gouvernement du duché a été obligé d'en défendre l'importation. L'eau de vie se vend ici de la manière suivante: l'esprit d'eau de vie nommé *okowita* se vend au *garniec*, le *garniec* équivaut à 4 bouteilles. A ce *garniec* d'*okowita* on ajoute, pour la rendre potable un tiers ou moitié d'eau. Le *garniec* d'*okowita* se vend de 5 à 8 florins, terme moyen $6^{1}/_{2}$, ce qui porte le prix de la bouteille de 20 gros de Pologne à 1 florin, c'est à dire que la bouteille coute de 40 à 60 centimes. Le florin de Pologne répond à 61 centimes $^{2}/_{3}$.

On a remarqué que le soldat français s'était très bien accoutumé à l'usage du pays qui est la bière pour boisson constante et en même temps de l'eau de vie. Le vin n'étant nécessaire que pour les hôpitaux et les états majors, il s'en trouverait des quantités suffisantes, même sans importations nouvelles.

Il est à noter aussi qu'il doit exister à Danzig et surtout à Stettin d'assez grandes provisions des vins français. Les qualités inférieures de ces vins reviendraient peut-être à 36 et 40 sous la bouteille.

320. Warszawa, 25 stycznia 1812.

A. Stan prowiantów w fortecach.

A. E. Pologne 329 f. 156–7. Supplément à la reponse sur l'art. 1-er de la dépêche du 31. X-bre.

...Quant à l'approvisionnement, j'ai l'honneur de vous envoyer aujourd'hui, Mgr, un tableau, qui en indique la situation actuelle dans les places de Modlin, Zamość et Thorn. Il manque encore presque dans toutes quelques articles assez essentiels. J'ai déjà souvent invité le ministère de la guerre à faire ses

Places de guerre Approvisionnement de réserve		Duché de Varsovie. Etat des magasins de réserve en vivres et fourrages dans les places de Modlin, Thorn et Zamość, au 10 janvier 1812												
		Vivres							Fourrages			Chauffage et lumière		
Dénomination des Places		Farines: Froment	Farines: Seigle	Legumes secs	Eau de vie	Sel	Biscuit	Viande salée	Avoine	Foin	Paille	Bois	Chandelles	Observations
		Quintaux			Litres	Quintaux			Bois-seaux	Quintaux		Cor-des	Liv-res	
Modlin														
Pour 1200 hommes et 200 chevaux pour trois mois	Total de l'approvisionnement	2250	6600	1570	77.778	500	6.800	7200	19.000	5000	9000	1600	6000	Le reste de la viande salée destinée pour Modlin se trouve encore à Varsovie
	Existant en magas.	1124	3300	500	38.889	248	3.340	1543	6.650	–	3719	800	3000	
	Manque au complet	1126	3300	1070	38.889	252	3.460	5657	12.350	5000	5281	800	3000	
Thorn														
Pour 6000 hommes et 100 chevaux pour trois mois	Total de l'approvisionnement	1125	3300	785	38.889	250	3.400	3600	9.500	2500	4500	800	3000	Ce qui manque en farine de seigle peut être remplacé par de la farine de froment
	Existant en magas.	3314	1096	785	38.889	250	3.307	2243	9.500	2500	4500	154	–	
	Manque au complet	—	2204	—	–		93	1357	—		-	646	3000	
Zamość														
Pour 3000 hommes et 200 chevaux pour cinq mois	Total de l'approvisionnement	1852	3971	675	15.625	380	1 500	2700	26.600	5800	6000	1800	4000	
	Existant en magas.	1852	1745	675	15.625	380	225	2534	26.600	5800	6000	—	-	
	Manque au complet	—	2226	—	-	---	1 285	166	—	-	—	1800	4000	

A Varsovie, le 24 janvier 1812.

efforts afin d'y pourvoir; assurément le p ce Poniatowski y met toute la bonne volonté possible, mais quelque fois on est arrêté ici par le besoin de la somme la plus modique. Je continuerai mes instances jusqu'à ce que toutes les parties de ce service soient assurées et complètes.

B. Sposoby zorganizowania służby transportowej między Toruniem, Płockiem, Warszawą i Zamościem.

A. E. Pologne 329 f. 158—9. Réponse à l'art. 6 de la dépêche du 31. X-bre 1811.

...d après les informations indirectes que j'ai prises au près de personnes qui étaient alors [1807] a la tête de l'administration, cette organisation du mois de mai 1807 doit avoir eu peu de consistance et ce qu'elle aurait offert de regularité, aurait été la suite d'arrangements faits par les autorités françaises elles-même et surtout à ce qu'on prétend, sur le territoire prussien. Cependant les moyens ne manquent pas non plus ici tout à fait et il y aurait possibilité de remplir cet objet du moins en partie. A Varsovie il y a quelques individus en état de faire l'entreprise de service de transport tant pour cette place que pour les autres villes du duché et plus loin ensuite, si les circonstances l'exigeaient. En calculant un cheval pour 6 quintaux, ces individus pourraient s'engager à expédier chaque jour 5 a 600 quintaux de Varsovie et à peu près moitié de chaque autre place.

Je connais à Varsovie deux personnes qui seraient en état de se charger au besoin de l'entreprise dont il s'agit.

Si ces moyens ne suffisaient pas, ils ne resterait qu'à former des parcs de voitures de réquisition, mais cette voie des réquisitions causerait ici plus d'embarras que partout ailleurs, attendu qu'en général il n'y a dans les campagnes que de petites voitures attelées d'un, de deux et trois chevaux, en sorte qu'il en faudrait des quantités prodigieuses proportionnellement avec ce qui serait nécessaire dans tout autre pays où l'on a de plus forts attelages.

321. Warszawa, 29 stycznia 1812.

Stan Księstwa i jego bogactwo w zbożu. Trudności w otrzymaniu informacyi o tem.

A. E Pologne 329 f. 166—9. Réponse a l'art. 5 de la dépêche du 31. X-bre 1811.

{Trudności w zdobyciu ścisłych danych są przyczyną opóźnienia odpowiedzi. Minister spraw wewnętrznych otrzymał tylko niedokładne noty}.

Comme depuis plusieurs mois je lui avais témoigné le désir de connaître cette situation, je puis très bien lui en renouveler la demande sans qu'il y ait rien à en conclure et je l'ai fait ainsi comme par occasion. Depuis 5 ou 6 jours, il me le promet pour le lendemain et chaque lendemain se passe sans que l'effet ait suivi la promesse, au reste, je puis dire d'avance ce que les renseignements que je recevrai du ministère, seront défectueux et incomplets, ils le seront par plusieurs raisons, parce que les préfectures et sous-préfectures sont mal composées et ensuite parce que les autorités locales, craignant de courir le risque d'agraver leurs charges en présentant un compte exact de leurs moyens, ne se font aucun scrupule d'altérer les faits et de donner des états inférieurs à la réalité.

Par des voies particulières on ne peut obtenir que des approximations, et il n'y a presque personne ici qui ait assez de justesse dans les idées pour donner une indication fixe sur tel ou tel département. On est donc réduit à s'en tenir à des généralités sur la totalité du pays. Je sens bien que ce n'est pas là répondre convenablement aux vues de V. E., mais je reviendrai encore ultérieurement sur cet objet.

J'ai déjà fait connaître que la dernière récolte ayant été mauvaise par rapport au seigle, à l'avoine et à l'orge, c'est surtout en froment que consistent les plus forts approvisionnements qui existent, d'autant plus qu'à l'exception des villes la consommation du froment n'est pas grande dans le pays même. Suivant une évaluation qui m'a été répétée par plusieurs hommes de bon sens, il doit y avoir dans le duché un million de *korzec* de froment en excédent des besoins. Ce million de *korzec*, à raison de 223 livres de Varsovie le *korzec*, équivaut à 1.849.562 quintaux, poids de marché. Après le froment ce qui manque le moins encore, c'est le seigle; mais la quantité qui en existe, n'est pas facile à déterminer. Elle diminue chaque jour considérablement, attendu que le manque d'avoine oblige en beaucoup d'endroits à donner du seigle aux chevaux.

J'envoie à V. E., par le courrier de ce jour le prix des

grains sur la place de Varsovie[1], mais je dois faire ici une remarque sur la différence de ces prix dans les diverses parties du duché, ils sont beaucoup plus élevés sur la frontière de la Silésie que partout ailleurs. Le seigle qui vaut ici 14 florins le *korzec* et qui en coute 13 en Galicie, se vend 20 à 24 florins du côté de la Silésie. On prétend qu'il se fait de grands achats pour l'approvisionnement des places de cette province.

C'est l'avoine principalement dont la disette se fait le plus sentir dans le duché. Cependant il ne faut pas supposer qu'il n'y en ait pas du tout et ce qu'on ne pût même en trouver encore d'assez fortes quantités, mais pour les trouver, il faudrait les chercher l'argent à la main et aller la prendre dans les lieux où elle est éparpillée.

Il en est de même du foin et de la paille malgré leur peu d'abondance, on pourrait faire encore des provisions assez considérables en s'y prenant quelque temps à l'avance, mais il faudrait que les entrepreneurs eussent le loisir de former leurs emmagasinements, avant qu'il se fit de ces mouvements de troupes qui entravent les moyens de transport, en augmentent le prix et en hasardent la sureté: 2 ou 3 individus principaux ont seuls dans la campagne de Pologne pourvu aux besoins de l'armée française. Ce sont encore les mêmes personnes auxquelles il faudrait recourir en une circonstance semblable. Si cette circonstance devait se reproduire, il semble de toute nécessité que les précautions, notamment pour l'avoine et le foin, soient prises quelques mois avant l'événement. Peut-être y aurait-il un moyen de le faire sans inconvénient.

Il y a de ces entrepreneurs qui sont portés d'eux mêmes et par calcul à de telles opérations, un contract ou un à compte secrètement donné sur une fourniture hypothétique suffirait pour accroître leur activité. On serait sûr de leur silence, car leur propre intérêt leur commande de la discrétion: les prix hausseraient dans le cas contraire et il leur importe qu'on ne croie pas à la guerre pour pouvoir faire leurs achats à bon compte...

[1] Bignon posyła co jakiś czas ceny zbóż na rynku warszawskim; np. ceny z 4. I. 1812. A. E. Pologne 329 f. 26 i 27.

322. Warszawa, 1 lutego 1812.

Groźba głodu. Nędza chłopów.

A. E. Pologne 329 f. 184—6. Supplément à la réponse sur l'art. 5 de la dépêche du 31. X-bre.

[Wiadomości od ministra są zupełnie niedostateczne. Można z nich wyprowadzić tylko wnioski ogólne[1]].

...Comme les autorités publiques, toujours moins indulgentes pour les paysans que pour les seigneurs, ne laissent pas les premiers s'arriérer dans le payement des impôts, ces malheureux ayant, pour se libérer, vendu leurs grains à vil prix, se trouvent en de certains endroits manquer de pain, ou prêts à en manquer; mais il s'en faut beaucoup que le mal soit aussi grand que le représente le ministre de l'intérieur. D'ailleurs le gouvernement avec un peu de fermeté peut aisément y pourvoir. La position du paysan polonais n'a guère changé. Les propriétaires ne pressent pas son émancipation, puisqu'en réalité les choses en sont au point où elles étaient autrefois, les seigneurs, continuant à avoir les mêmes avantages doivent continuer à supporter les mêmes charges. Il n'y a ainsi qu'un seul mot à dire de la part du gouvernement, ce qu'il n'entend pas qu'il y ait un seul paysan qui meure de faim. Cette volonté bien connue une fois, tout s'arrangera. Les grands propriétaires prêteront des grains aux pauvres gentilshommes et, l'année d'après, une bonne récolte rétablira l'équilibre. Ces longues lamentations du ministre de l'intérieur sont ainsi un hors d'oeuvre du moins par rapport à ce que je désirais de lui, quant aux points particuliers qu'il traite, il y est toujours ou dans le vague ou dans l'exagéré. Par ex., il cite le département de Varsovie comme un de ceux où 6 mois avant la récolte, les paysans auront besoin de secours. Cette allégation est inexacte, d'après ce que m'a dit, le préfèt même de ce département[2]. Dans quelques mois d'ici les paysans y seront gênés, ils n'en seront pas au point où veut les voir déjà le ministre de l'intérieur. Il cite encore le département de

[1]) Por. *Souvenirs*, 195.

[2]) Nakwaski Franciszek, 1771—1848, podkomorzy król. i szambelan, major 1792, radca prefektury dep. warszawskiego, prefekt warszawski 1810 do upadku Księstwa.

Kalisz comme l'un de ceux qui sont le plus en souffrance. Ce département peut n'avoir pas de grandes provisions en grains, mais il en a beaucoup vendu ou il en vend à la Silésie et, en échange, il a fait des recettes en argent, avantage que la plupart des autres contrées n'ont pas.

Après avoir parlé de la situation fâcheuse de plusieurs départements le ministre de l'intérieur ajoute que l'état des départements de Siedlce, Lublin et Radom semble être le même.

N'est il pas ridicule qu'un ministre de l'intérieur en soit réduit à ce langage conjectural? En définitif et sans examiner dans tous ses détails ce mémoire [przedstawiony przez ministra] si peu satisfaisant, il y a une remarque à faire sur l'ensemble, c'est que la disette de grains ne porte point sur le froment dont on sait qu'il y a encore de grandes provisions et qui n'entre presque pour rien dans la nourriture du peuple. A l'égard du seigle même, il est évident qu'il en existe encore beaucoup aussi; mais il est resserré chez les grands propriétaires, chez les distillateurs qui ont profité du bas prix pour remplir leurs magasins et chez les spéculateurs. Ces derniers ont, depuis une quinzaine de jours, pris un peu d'activité. A Cracovie il se fait des achats pour la Galicie autrichienne. On suppose que c'est pour la subsistance des troupes qui y arrivent ou que l'on y attend encore. Sur la frontière prussienne il s'en fait également de très considérables pour l'approvisionnement des places de la Silésie, en sorte que les prix ont haussé beaucoup sur ces divers points. Ils haussent aussi à Varsovie même dans ce moment. On croit qu'il y a ici des commissions assez fortes pour le compte de la Prusse...

323. Warszawa, 4 lutego 1812.

Budżet Księstwa i jego niedobory[1].

A. E. Pologne 329 f. 187—190. N° 174.

M. de Matuszewic ayant cru devoir me donner communication de la situation du trésor du duché de Varsovie, j'ai l'hon-

[1] Po odebraniu tego listu Napoleon kazał Maretowi przedstawić sobie obszerny raport o stanie finansów Księstwa, 2 marca 1812 Brotonne *Dernières lettres inédites de Napoléon* I, II, 256 n° 1755.

neur de mettre sous les yeux de V. E. les diverses pièces qui établissent cette situation au moment actuel. L'année financière dans le duché commence au 1-er juin et finit au dernier jour de mai. Tous les calculs ci-après sont en florins de Pologne. Le florin de Pologne équivaut à 61 centimes $^{2}/_{3}$ d'après le cours légal des monnaies étrangères dans le duché, suivant lequel le thaler de Prusse est compté à 3 francs 70 centimes.

L'état ci-joint sous la lettre A présente l'énonciation[1].

1° de ce qui a dû rentrer en $18^{10}/_{11}$ tant pour arrérages que sur le budget de l'année, savoir	91.165.046 fl. 7 gr.
2° de ce qui était rentré en effet . . .	47.584.014 fl. 10 «
3° de l'arriéré	43.581.031 fl. 27 gr.

Sous la lettre B se trouve l'état de la recette exigible en $18^{11}/_{12}$. Cet état devait naturellement se composer de l'arriéré de l'année qui venait de finir, et du budget de l'année courante.

L'arriéré de $18^{11}/_{12}$ suivant l'état A est de	43.581.031 fl. 27 gr.
le budget de 18 $^{11}/_{12}$ montait à . . .	61.328.907 fl. 27 gr.
le total devait être de	104.909.939 fl. 14 gr

L'état ci-joint sous la lettre B[2] ne donnant point ces quotités, j'ai désiré connaître les motifs des différences et j'en ai demandé l'explication à M. Matuszewic. Ce ministre m'en a allégué pour cause un calcul de non valeurs et de plus valeurs dont il avait négligé d'abord de me faire part. Il m'en a remis un exposé qui, je l'avoue, ne m'a point paru très clair et que par cette raison je m'abstiens d'envoyer à V. E.; pour ne point trop embrouiller la question je me borne ainsi à suivre les indications des états ci-joints et je ne me suis permis la remarque que je viens de faire que pour empêcher que V. E. ne suppose une erreur de calcul là où il n'y a qu'une ellipse un peu forte et un défaut de liaison et de clarté. Je reviens donc à l'état B. Cet état, au lieu d'offrir les sommes que j'ai portées ci-dessus, ne présente pour arriéré de $18^{10}/_{11}$

que	42.666.501 fl. 22 gr.
pour budget de $18^{11}/_{12}$ que	58.392.011 fl. 17 gr.
total . . .	101.058.513 fl. 9 gr.

[1] A. E. Pologne 329 f. 194; tablice ogólne tamże f. 191—3.
[2] A. E. Pologne 329 f. 195

Sur ce total de 101.058.513 - 9, il a été perçu d'après l'état ci-joint sous la lettre C[1], du 1-er juin 1811 au 30 du mois de septembre même année . . . . 15.228.099 fl. 18 gr.

La dette du gouvernemt pour arrérages et service courant était, suivant l'état D[2], de . . . . 126.446.948 fl 13 2.

Les payements effectués dans le laps de temps ci-dessus indiqué, c'est à dire du 1-er juin au 30 septembre, tant par le moyen de la recette dont il vient d'être question, qu'à l'aide des rentrées de l'emprunt ouvert à Paris, des avances faites par le Roi et de la mise en compte des épargnes, se sont élevés à . . . . 47.068.645 6 5.

Il reste à payer d'ici au dernier mai 1812 79.378.303 7—2. Depuis le 1-er octobre jusqu'au 31 décembre 1812, les payements effectués par le trésor public d'après l'état E[3] sont de 7.646.806—23.

Reste à payer par conséquent du 1-er janvier 1812 au 31 mai même année . . . . 71.731.496—14—2.

En considérant les recettes antérieures et la difficulté toujours croissante de faire rentrer les impôts, on ne peut dans ce même intervalle espérer tout au plus, suivant l'état F[4] qu'un recouvrement de . . . . 30.306.747—20.

Il y aura ainsi au 31 mai, fin de l'année financière un déficit de . . . . 41.424.748—24—2.

Pour l'année $18^{12}/_{13}$ le budget des dépenses est, suivant l'état ci joint G[5] de . . . . 68.259.952—9—1.
Le budget des recettes de . . . . 60.545.029—2—½

Mais il est à prévoir que sur la recette presumée, on ne pourra proportionellement aux époques antérieures guère obtenir que 42.704.029—2—½. On doit compter ainsi pour $18^{12}/_{13}$ un déficit de 25.555.923—7—½. En réunissant à ce déficit qui existera infailliblement pour l'année $18^{12}/_{13}$ celui mentionné ci-dessus pour $18^{11}/_{12}$, on prévoit comme immanquable au 30 mai 1813 un déficit total de 66.980.672—2. Sans porter dès à pre-

[1] A. E. Pologne 329 f. 196.
[2] A. E. Pologne 329 f. 197.
[3] A. E. Pologne 329 f. 198.
[4] A. E. Pologne 329 f. 199.
[5] A. E. Pologne 329 f. 200.

sent notre attention sur les embarras qui résulteraient de l'énorme déficit qu'on doit craindre pour le 1-er juin 1813, c'est déjà bien assez de ceux que présente le moment où nous sommes et le déficit courant qui paraît devoir être de 41 millions au 1-er juin prochain [1]. Vous connaissez, Mgr., la gêne continuelle où l'on est ici souvent pour les objets de la nature la plus urgente. Chaque jour ce malaise ne peut qu'augmenter et on ne sait quelle en sera l'issue.

Pendant le séjour du Roi en cette résidence, il a été adopté un nouveau mode pour obliger les contribuables au payement des impôts. D'après les plaintes portées sur les voies de rigueur dont on a précédemment fait usage, on a établi un système de séquestre plus juste et plus paternel auquel doivent concourir les propriétaires mêmes dans chaque arrondissement; mais on n'a point prévu le cas où ces propriétaires refuseraient leur concours à l'autorité publique qui les réclamerait et c'est cependant ce qui arrive. Dans cet état de choses, une sorte de ligue qui, en plusieurs endroits, se forme entre les propriétaires rendant inutiles tous les efforts du ministre des finances que secourent mal des préfets faibles ou peu habiles, ce ministre se propose de demander au Roi la faculté d'employer l'exécution militaire. Par l'état ci-joint des dépenses effectuées depuis le 1-er octobre jusqu'au 31 décembre vous remarquerez, Mgr., que sur 7.646.806 fl. 25 p.f. il en a été affecté 7.155.986 29 1 1/2 au service militaire et seulement 490.819 fl. 23 16 1/2 aux besoins de l'administration civile. V. E. voit par là que le nouveau ministre des finances est aussi disposé qu'il est possible de l'être, à seconder le ministère de la guerre de tous ses moyens et que, si dans le premier moment, le ministère de la guerre a craint de trouver de sa part quelques entraves, cette crainte ne portait point sur la bonne volonté du ministre des finances, mais tenait aux formalités que celui-ci croyait indispensables pour l'ordre de comptabilité. Aujourd'hui on est bien d'accord de part et d'autre, mais les moyens manquent et les deux ministres tournent également des regards suppliants vers S. M. l'Empereur...

[1] Por. budżet 1812/13 Żołtowski, II załącznik VI.

324. Warszawa, 8 lutego 1812.

Finansowa niemożność wykonania dekretu o konskrypcyi. Komisya do prawodawstwa kryminalnego. Poruszenie garnizonu warszawskiego.

A. E. Pologne 329 f. 209–212. N° 176.

Le p-ce Poniatowski a reçu de Dresde un décret qui, conformément à la proposition qu'il en avait faite au Roi, autorise la levée de 12000 conscrits. Maintenant on se demande où l'on trouvera des fonds pour leur équipement, on va cependant presser cette levée avec l'espoir qu'il viendra des ressources dans l'intervalle. Dans l'impossibilité où l'on est, de pourvoir aux besoins courants par le secours seul des recettes, M. Matuszewic s'occupe des moyens de tirer parti des domaines nationaux (dont le produit est maintenant très faible et l'administration est très coûteuse) tant pour acquitter des dettes arriérées que pour procurer au trésor quelques rentrées extraordinaires. Son projet n'est pas bien mûri encore et, d'après ce qu'il m'en a dit, on ne peut guère en attendre des effets sensibles dans un temps prochain. Plusieurs personnes ont envoyé à Dresde des plans pour la création d'un papier monnaie, les uns en établissant ce papier au nom et pour le compte de l'Etat avec hypothéque sur les domaines, les autres en l'hypothéquant sur les fortunes particulières, mais en lui donnant la sanction de l'Etat qui l'admettrait dans les caisses publiques. On ne se dissimule pas les inconvénients attachés à ces sortes de mesures, mais le malaise général et la disette très réelle des espèces font généralement sentir le besoin d'une augmentation de valeurs dans la circulation. Ce sont surtout les hommes dont les terres sont endettées qui invoquent l'adoption de quelque nouveau système de ce genre, se flattant d'y trouver un rémède à l'embarras qu'ils éprouvent. Tous ces projets vont s'enterrer à Dresde, dans les archives de la sécrétairerie d'Etat et c'est peut-être ce qu'il y a de plus heureux pour ce pays-ci.

La commission criminelle de la dernière Diète ayant fait, ainsi que je l'ai mandé dans le temps, un rapport par lequel le Roi était prié de nommer une commission pour la préparation du code criminel qui doit être soumis à la Diète prochaine, le Roi, accédant à ce voeu, a ordonné au ministère de la justice de former une commission, composée de quelques

conseillers d'Etat et maîtres des requêtes, d'un président de tribunal, d'un procureur royal et de trois nonces[1]).

Le p-ce Poniatowski, ayant fait battre hier la générale, pour tenir la garnison en haleine, a conduit les troupes hors la ville et, après une petite promenade, il leur a fait part des brillantes nouvelles d'Espagne qui m'avaient été transmises par M. le maréchal p-ce d'Eckmühl et dont je m'étais empressé de donner connaissance ici. Cette annonce a été accueillie par des cris répétés de vive l'Empereur. L'esprit de l'armée est toujours excellent. Ces nouvelles ont fait la plus vive et la plus agréable sensation...

325. Warszawa, 11 lutego 1812.

Przyczyny nieporozumienia między Matuszewicem a Poniatowskim. Wzajemne zarzuty. Brak decyzyi u Senffta pogarsza sytuacyę. Rola pojednawcza Bignona[2]).

A. E. Pologne 329 f. 216—223. № 177.

...les deux ministres, le p ce Poniatowski et M. de Matuszewic sont deux hommes animés des meilleurs sentiments et qui veulent également bien servir leur pays et mériter l'estime de l'Empereur. Ainsi point de dissemblance dans les intentions. Il n'y en a que dans le choix de la marche à suivre. Jaloux de réaliser avec promptitude tous les ordres militaires qui lui parviennent, le prince voudrait n'être gêné par aucune forme administrative et pouvoir demander des fonds au trésor à volonté, sans désignation d'emploi et en disposer comme il le jugerait le plus utile.

Assurément c'est avec le désir d'en faire le meilleur usage possible que le prince prétend à cette exemption de toutes ces formes inséparables d'une bonne administration, mais on demande si une telle manière de procéder qui partout aurait des inconvénients, est admissible notamment lorsque le ministre de la guerre est un homme qui avec tout l'honneur du monde dans l'âme, n'a pas dans la tête la moindre teinture d'ordre et de comptabilité, à tel point même qu'il n'a peut-être jamais

[1]) Moja *Próba wprowadzenia u nas francuskiego kodeksu karnego* Gaz. sąd. warsz. 1911, 255 dekret nominujący komisyę 18. I 1812.

[2]) *Souvenirs*, 180, por. Askenazy *Poniatowski*, 192.

fait personnellement la révision d'un compte relatif à sa propre fortune.

Cette volonté du prince ne lui appartient point; c'est celle des personnes par lesquelles il est gouverné. On irrite son amour-propre; on lui fait voir dans l'introduction de formalités nouvelles, un assujettissement, une dépendance qui aurait quelque chose d'humiliant pour lui. Ces raisons individuelles se joignant dans l'esprit du prince à celles plus graves fondées sur l'importance du moment, il se débat contre tout principe de régularisation, s'amuse à une guerre de plume avec M. Matuszewic et couvre de l'irresponsabilité de sa personne tout ce qui se pratique d'illégal et d'abusif dans son ministère. J'ai vu naitre cette mésintelligence entre les deux ministres. J'ai cherché à la prévenir, à la faire cesser en les réunissant souvent à dîner chez moi en petite société, en tâchant de faire prendre à leurs discussions une couleur de gaîté qui en rendit l'accommodement plus facile. J'ai eu beau faire; l'aigreur s'en est mêlée et elle va déjà un peu loin puisque le prince a été jusqu'à me dire qu'il regrettait le prédécesseur de M. Matuszewic. Ce mot est sans doute un trait d'humeur car autrement ce serait regretter le gaspillage et l'anarchie.

Lorsque le prince s'est exprimé ainsi avec moi, j'ai tâché d'arriver à des notions plus précises, j'ai fait en sorte d'arracher de lui l'indication des points sur lesquels il croit avoir à se plaindre. Il était visible qu'il n'aime pas à en venir à ces sortes de particularisations; mais enfin il m'a cité un fait, qui au premier moment m'a paru plausible. Le voici. Pendant le séjour du Roi à Varsovie, il a été convenu de donner à chaque soldat 3 paires de souliers. Ce fut l'objet d'une conférence à laquelle M. Matuszewic eut part. Il fut dit que le payement se ferait en 3 termes. Un premier payement a eu lieu. On en est au second et aujourd'hui M. Matuszewic dit, que ne pouvant pas faire ce payement sans une autorisation du Roi qu'il n'a n'a(!) pas encore, il la demande. C'est de cette manière que la chose m'a été présentée par le prince. En la voyant ainsi, on est tenté de blâmer sur le champ le ministre des finances, puisque en effet le ministère de la guerre ne devait plus s'attendre à difficulté sur une chose qui semblait décidée. Cette

question a donné lieu à des écritures très vives entre les deux ministères.

Ayant rencontré depuis M. de Matuszewic, je lui en ai parlé et il m'a donné à son tour des explications qui, à ce qu'il me paraît, sont assez satisfaisantes. D'abord le terme du second payement n'est point échu. Il doit avoir lieu dans le courant de février et nous ne sommes pas encore à la moitié du mois. Ainsi il n'y a point d'interruption à craindre dans la confection des souliers qui va toujours son train. Cette prétendue interruption était le grand argument du ministère de la guerre. On a donc le loisir d'avoir une décision du Roi pour le payement. Ensuite, cette détermination du Roi dans laquelle on craint de trouver des lenteurs, M. de Matuszewic ne l'exige même pas. Il ne l'exige sur rien de ce qui concerne le ministère de la guerre. Il est prêt à tout, sans attendre aucun ordre du Roi, mais il demande que du moins, pour tous les objets auxquels il devrait satisfaire sans décret préalable, le p-ce ministre de la guerre fasse déclarer l'urgence par le Conseil des ministres, par ce biais, leur responsabilité mutuelle serait à couvert. Il me dit qu'il a repété à plusieurs reprises cette proposition au p-ce Joseph, qui s'y refuse. J'avais remarqué dans une conversation avec le prince que M. Matuszewic devait lui avoir fait quelque demande de détail dont le prince avait été blessé. J'ai su en quoi consiste cette demande. Lorsqu'on a ordonné la confection de souliers mentionnée ci-dessus, on n'avait pas appris encore que S. M. l'Empereur avait pris à son compte les masses des régiments qui sont à Danzig.

M. Matuszewic, lorsque le ministère de la guerre a réclamé le payement du second terme de cette fourniture, a fait l'observation qu'il lui semblait qu'il devait y avoir une réduction dans cette dépense, puisque le nombre des régiments à la charge du trésor était diminué. Cette question a offensé le prince. Il se récrie sur ce soit disant empiètement de M. Matuszewic à qui il n'a point de compte à rendre, et c'est là au fond, c'est cette petite atteinte portée à l'amour propre qui transforme une différence d'opinion en une sorte d'animosité. Une autre mesure prise par le Roi a aussi mécontenté le prince. Jusqu'à présent, tandis que tous les bureaux des ministères éprouvent un arriéré dans leurs traitements, les bureaux dé-

pendants du département de la guerre ont été payés avec exactitude et au complet. Par un décret royal les personnes employées dans ces bureaux qui ne font pas un service actif à l'armée, viennent d'être assimilées aux employés des autres ministères. Le prince jette les hauts cris et, partial, sans le vouloir, il voit toute l'administration militaire comme devant tomber en ruine au premier jour. D'un autre côté le ministre des finances représente qu'il fait tout ce qu'il est possible de faire avec les ressources qu'il a; que jamais l'armée n'a été traitée aussi bien que dans ce moment; qu'il fera tous ses efforts pour soutenir le pied actuel; mais qu'il ne répond pas d'y parvenir, si, au lieu de le seconder, on se plaît à faire naître des obstacles, à exagérer les besoins et, en favorisant de fausses dépenses, à lui ôter la possibilité de pourvoir à celles qui sont vraiment indispensables. Dans le mois dernier, dans le mois actuel, la paie du soldat et des officiers subalternes, le pain de soupe et les masses sont payés. Les officiers supérieurs l'ont été de même, mais avec une réduction d'un tiers. Ces payements sont déjà aussi à peu près assurés pour le mois prochain et le but du gouvernement doit être de maintenir constamment cet état de choses; mais on ne peut disconvenir que le ministère de la guerre (non pas le prince, mais ceux qui veulent pour lui ou par lesquels il veut) serait bien aise que cette marche ne pût pas se continuer et cela se conçoit aisément de la part de gens qui, pour parler le langage qui leur convient, aiment à pêcher en eau trouble. Le soldat, d'après les arrangements pris dans les corps, paie cinq gros cette même livre de viande que le gouvernement payait 18 et jusqu'à 20 gros. Mais, disent les défenseurs du précédent système, on ne payait pas les fournisseurs à jour fixe; on avait du crédit et on gagnait du temps. Ce n'est pas auprès de S. M. qu'un pareil raisonnement peut se faire entendre. Quand un marché finissait, les entrepreneurs ne consentaient à en faire un nouveau que moyennant de forts à comptes et c'est ainsi qu'on est parvenu à avoir un arriéré considérable qu'il était temps d'empêcher de grossir dans une si effrayante proportion. En avançant que le ministère de la guerre semble se plaire à favoriser de fausses dépenses, M. de Matuszewic m'a cité divers faits à l'appui. Le ministère de la guerre achète des grains pour l'approvisionnement des places:

il paie 25 florins ce qui en coute 18 sur le marché. La journée des hommes à l'hôpital revient au double de ce qu'elle devait coûter. Le nombre des malades est porté à un tiers au dessus de ce qui existe. Le ministère du trésor fournit les fonds en masse. s'il y a un excédent, les fonds ne lui rentrent pas et il n'en a aucune connaissance, attendu que les payeurs sont restés encore dans la dépendance du département de la guerre. Ces excédents, quand il y en a, le prince entend sans doute qu'ils soient appliqués à quelqu'autre partie du service en souffrance; mais quelle garantie y a-t-il sous un ministre qui, il faut le dire franchement, n'entend rien à la comptabilité. Un autre fait plus grave m'a éte cité encore. Un marché avait été fait pour des fournitures de grains qui avaient dû nourrir l'armée jusqu'au 15 janvier. Tout fut épuisé au 15 décembre. En demander compte, vouloir faire une revision de cette fourniture est ici une chose impossible. Il est sensible que beaucoup d'individus trouvaient leur bénéfice dans un tel ordre de choses et qu'ainsi ils doivent crier contre le ministre des finances; mais il est fâcheux que le prince se laisse influencer au point de plaider leur cause et d'en faire la sienne. Il ne veut pas s'avouer qu'il y a des fripons dans son ministère, ou bien il craint de perdre de sa considération, en reconnaissant qu'il a pu être trompé jusqu'à ce moment-ci Ce n'est pas tout: entraîné par les personnes qui l'entourent, le prince adoptant leurs opinions les communique naturellement à S. E. M. le maréchal p-ce d'Eckmühl. J'en donnerai un exemple, parce qu'il s'y trouve pour le p-ce Poniatowski un côté très honorable. Lorsqu'il a été question de faire cesser la distribution de viande, le p-ce Poniatowski à qui l'on persuadait que tout était perdu, en avait écrit dans ce sens à M. le maréchal p-ce d'Eckmühl. Ensuite, s'étant convaincu que la troupe était enchantée de ce changement, il a eu la loyauté d'en instruire M. le maréchal et de faire cesser les préventions qu'il pouvait lui avoir données à cet égard. Cette conduite est noble et tout à fait dans l'estimable caractère du prince: mais, dans toutes les opérations, il n'y aura pas de ces résultats saillants qui imposent silence à la contradiction et il ne serait pas impossible que, par une suite de communications de détail, l'opinion de M. le maréchal ne devint défavorable à M. Matuszewic. Jusqu'à pré-

sont je dois dire que la conduite de ce ministre me paraît sage et conforme à l'intérêt de ce pays. M. de Senfft m'écrit confidentiellement et avec la franchise des relations qui existaient entre nous pendant son séjour en cette résidence: »tâchez de soutenir Matuszewicz contre l'anarchie armée de tous les moyens du sophisme, de l'intrigue et de l'habitude du désordre«. Je pourrais objecter à M. de Senfft que c'est un peu sa faute, si les choses n'ont pas pris une meilleure tournure. Je voulais qu'avant le départ du Roi cette question de comptabilité régulière fût coulée à fond avec le prince, de bon accord, de manière qu'il n'y eût plus de revirement à craindre. Par ménagement ou par faiblesse M. de Senfft s'est abstenu de le faire. Il s'est borné depuis à faire prendre des décrets par le Roi et il a mis aux prises ici les deux ministres...

...Tout bien considéré, je ne dois point me placer entr'eux d'une manière formelle. Je serais froissé des deux côtés sans être assuré de la plenitude du succès. Le plus convenable est de me borner à une sorte d'action indirecte et peu apparente, qui tempère cependant un peu ce que je vois d'aigreur de part et d'autre. Je continuerai à leur donner occasion de se voir chez moi et d'avoir de ces conversations d'après dîner qui, précisement parce qu'elles sont plus vives et plus franches, avancent beaucoup plus la besogne que la gravité des discussions épistolaires. J'ai engagé M. Matuszewic à faire toutes les concessions qui ne sont pas impossibles. Il m'a repondu que par les états qu'il m'a communiqués, j'ai dû voir que la presque totalité des recettes s'applique aux dépenses de l'armée. En effet, sur sept millions et demi de dépense en octobre, novembre et décembre, comme le porte un des états joints à ma lettre du quatre de ce mois, V. E. a pu reconnaitre qu'il n'y avait eu que 400,000 florins pour l'administration civile. Il a ajouté encore qu'en ce moment il est prêt à tout, il souscrit à tout; mais que là où un décret du Roi manque, il ne veut pas agir seul. Il faut que le Conseil des ministres déclare l'urgence; chose qui dépend absolument du prince à qui on s'en rapporte naturellement sur tout ce qui concerne l'armée. Le point sur lequel M. Matuszewic ne veut pas fléchir, est la remise en masse des fonds sans assignation d'objet: il entend comme le prescrivent les nouvelles dispositions adoptées par le Roi, qu'en

lui demandant un versement de fonds le ministère de la guerre en articule la destination. C'est un devoir maintenant imposé à sa place et il met dans son observation beaucoup plus de fermeté qu'on eût pu s'y attendre...

326. Warszawa, 14 lutego 1812.

Przesłane mapy.

A. E. Pologne 329 f. 226—9. N° 179. Statistique extérieure.

[Bignon dał do skopiowania szefowi biura topograficznego mapę Wołynia otrzymaną od osoby prywatnej. W archiwum znaleziono mapę Mołdawii].

...Le conseiller d'Etat Staszic homme fort éclairé est occupé d'un ouvrage qui a pour objet la description géologique de la Pologne. L'ouvrage n'est pas rédigé encore tout entier; mais les planches sont faites. Il veut bien en faire tirer de suite un exemplaire qu'il me remettra sous peu. Quoique les travaux de M. Staszic aient été dirigés dans un but purement scientifique, les planches qui doivent accompagner son ouvrage, ont toujours un côté instructif, même sous le rapport militaire, en offrant à l'oeil des notions sensibles sur la nature du terrain par le tableau des lacs, étangs et marais, objet si essentiel à connaître et qui s'y trouve indiqué avec quelques notes sur l'étendue et la profondeur.

Je n'ai pu jusqu'à présent rien decouvrir d'intéressant sur le cours de Dwina et du Borysthène: mais j'ai trouvé une carte du cours du Dniester. Le bureau topographique en possédait une partie et en a donné copie au dépôt du ministère de la guerre; mais cette partie ne s'étend que jusqu'à Chocim. Celle qui m'a été prêtée, va jusqu'à l'embouchure de ce fleuve. A la vérité elle n'est ni aussi détaillée ni aussi bien faite que la première partie que l'on avait déjà: mais enfin là où tout manque, ce qu'on rencontre, double de prix. Cette carte étant une propriété particulière, je ne puis qu'en faire tirer une copie et, pour abréger le travail, cette copie partira du point où finit la partie qui existe déjà au dépôt de la guerre...[2])

---

[2]) *Souvenirs*, 212.

327. Bassano do Bignona. Paryż, 14(?) lutego 1812.

Posyła projekt powiększenia piechoty Księstwa o 4-e bataliony[1].

A. E. Pologne 329 f. 230. Minute, s. d.

...Aux dispositions qu'elle [S. M.] a déjà prises, elle en veut ajouter deux autres.

Le duché a 15 régiments d'infanterie, 4 sont à la charge de S. M. et ont chacun 4 bataillons; les onze autres n'en ont que 3 avec une compagnie de dépôt.

S. M. désirerait qu'à chacun des 11 régiments on ajoutât un quatrième bataillon. Elle ne serait point éloignée de prendre à sa charge les 4:èmes bataillons ainsi créés. Mais elle désire connaître ce que coûteraient ces bataillons en frais de levée, d'habillement, d'équipement, d'armement de solde et de masse, en un mot en frais de tout genre.

S. M. désirerait encore qu'il fût formé un bataillon d'équipages militaires composé de 600 voitures à un seul cheval et un autre bataillon semblable dont les voitures seraient attelées de boeufs. De semblables bataillons ont déjà été formés et je joins ici un extrait du décret qui règle leur organisation [24 stycznia 1812[2]].

S. M. ne serait point éloignée de lever ces deux bataillons à ses frais. Tous les hommes seraient polonais, à l'exception du commandant et de 2 ou 3 officiers qui seraient français. Mais S. M. désire connaître ce que ces bataillons coûteraient en frais de tout genre.

Veuillez, M. le baron, communiquer ces intentions de S. M. au p-ce Poniatowski, et me répondre sur ces deux nouveaux points, comme vous l'avez fait sur les autres, par des mémoires séparés et par une voie sûre. Je crois devoir vous dire qu'en prenant à sa charge l'augmentation de la cavalerie, S. M. n'entend payer que ce qui excédera le complet actuel. Autrement elle aurait fait des sacrifices inutiles.

[1]) W wykonaniu rozkazu 4 lutego 1812 *Corr. de Nap.* XXIII, 238 n° 18477 Bassano wygotował obszerny list do Serry (bez daty prawdopodobnie 10 lub 11 A. E. Saxe 82 f. 93—4) i projekt konwencyi (ib. f. 91—2), który przyjęto w Dreznie. Konwencya 25 lutego 1812 (Margueron, IV, 276—7) wprowadza dodatkowe bataliony na koszt Francyi.

[2]) Margueron III, 602—4.

328. Warszawa, 15 lutego 1812.

Wiadomości o wojnie z Rosyą. O przyłączeniu Pomorza, o sojuszu z Austryą. Sejmiki. Ciężkie warunki życia.

A. E. Pologne 329 f. 237—240. № 180.

Le bruit d'une scission prochaine entre la France et la Russie prend chaque jour ici plus de consistance. — Nulle part on ne peut mettre autant d'intérêt à cette nouvelle. L'opinion générale est dans ce moment que S. M. l'Empereur et Roi, fatigué des communications que le cabinet de Pétersbourg a continué d'avoir avec l'Angleterre au mépris du système continental, comme aussi des dispositions politiques et militaires, par lesquelles ce cabinet a longtemps inquiété le duché de Varsovie et compromis le repos de l'Europe, pourra bien demander à cette puissance des explications et le redressement des griefs qu'il a contre elle, et que, dans le cas où on ne parviendrait pas à s'entendre, une guerre prompte et décisive viendrait accorder le différend. On croit remarquer ici que la Russie, dont la position annonce tant d'audace et d'insolence, prend aujourd'hui une attitude plus modeste et tempère ce qu'il y avait de peu amical dans ses démonstrations, en sorte que après avoir menacé longtemps, elle semblerait vouloir laisser à la France l'initiative de la rupture.

L'occupation de la Poméranie suédoise par les troupes de S. M. a excité une vive attention. On est curieux de voir si la nouvelle, qui en est maintenant arrivée à Pétersbourg, produira quelque changement dans la répartition actuelle de l'armée russe [1]).

C'est du côté de la France que viennent maintenant les nouvelles qui confirment la croyance publique à une guerre prochaine.

Des voyageurs et des lettres qui arrivent de Viennent(!) parlent de l'union intime de la France et de l'Autriche pour porter un grand coup à la puissance de la Russie. On ajoute que l'armée autrichienne sera commandée par l'archiduc Charles [2]).

---

[1]) *Souvenirs*, 188.

[2]) Karol arcyksiążę, brat cesarza, naczelny wodz w r. 1809 i zwolennik sojuszu austryackiego 1771—1847.

Des lettres de Danzig ont annoncé que S. M. l'Empereur a nommé M. le comte Daru sur-intendant général de la grande armée avec un intendant général sous ses ordres.

Ici le ministre de l'intérieur s'occupe de la tenue prochaine des diétines. Sur ce dernier point combien de conjectures? s'agit-il d'appeler les habitants à l'élection d'un nouveau souverain? Ou bien lorsque le gouvernement russe fait bruit de sa prétendue intention de rétablir le royaume de Pologne, S. M. l'Empereur ne voudrait-elle que jouer un jeu semblable, en former la contre-partie et simuler une même intention pour balancer l'une par l'autre, sauf à donner à la chose telle suite que viendraient à comporter les circonstances?

Sans oser résoudre ces délicates questions, on se borne à reconnaître que dans le cas où S. M. ne jugerait pas à propos de tirer le premier coup de fusil, elle aurait du moins pris ses mesures de manière à n'avoir rien à craindre et à être prête à tout événement[2].

Le malaise du pays, la disette de numéraire, la difficulté de payer les impôts ont un peu amorti l'esprit public, mais un mot peut le ranimer, et s'il était dans l'ordre des choses que S. M. l'Empereur fit un appel à la nation polonaise, elle y trouverait beaucoup d'enthousiasme et de dévouement...

329. Bassano do Bignona. Paryż, 18 lutego 1812.

Quoiqu'on puisse toujours espérer de parvenir à éviter la guerre, wobec możliwości podróży do Warszawy, poleca kupić 3 dobre konie pod wierzch i 12 cugowych.

A. E. Pologne 329 f. 248. Minute, bon à chiffrer.

[1] Odgłos rokowań, które doprowadziły do aliansu, zawartego 14 marca 1812 Clercq, II, 369—372.

[2] Lubieński do Brezy, 20 II. 1812 »Gdy tak dobrze sekreta w gabinetach zachowane, iż mimo ruchu wojska, niczego dowiedzieć się nie można, muszą rodzić się bajki, to za tym, co mówią, w Prusach, to i tutaj, że idzie o rozebranie Prus, że część najznaczniejszą bierze Austrya, mała cząsteczka dla nas z dawnych naszych własności, część dla Rosyi, która za to ustępuje ostatni zabór Finlandyi«. B. K. 4000.

330. Warszawa. 19 lutego 1812.

Wrażenie, wywołane zwołaniem sejmików. Prośba Łuszczewskiego o ich odroczenie. Ruch wojsk saskich. Niezadowolenie ks. Józefa z książkowości ministeryalnej. Wielka ilość chorych w wojsku.

A. E. Pologne 329 f. 252—6. N° 181.

...J'avais beau donner à la chose les intreprétations les plus simples et les plus naturelles. On objectait que, s'il était possible que l'ordre dont il s'agit, ne tient à rien et qu'il eût été donné avec la même indifférence qu'il pouvait l'être un an plus tard ou quelques mois seulement avant la convocation d'une nouvelle Diète, il faudrait avouer que le Roi possède à un haut degré l'art de prendre son temps. En effet, lorsque tous les esprits sont livrés à des combinaisons politiques plus ou moins raisonnables, lorsque tous les yeux sont fixés sur Paris et Pétersbourg et qu'on prévoit comme presque infaillible une rupture dont on attend d'importants résultats pour le système général de l'Europe, il était difficile que l'adoption subite de mesures préparatoires pour la tenue des diétines dans le duché de Varsovie ne fût pas regardée comme un acte lié au projet d'un grand ouvrage, et c'est l'idée qui s'est le plus universellement répandue. Quelques hommes froids, mais en petit nombre ont cependant vu la chose sous un point de vue moins sérieux et notamment le ministre de l'intérieur. Ce ministre a écrit tranquillement au Roi qu'il allait s'occuper à remplir ses intentions, mais qu'à raison de la rigueur de l'hiver il priait S. M. de différer la tenue des diétines jusqu'au retour de la belle saison. Le p-ce Poniatowski m'a conté en riant cette réponse de son collègue dans laquelle il voit un peu de naiveté. Lequel des deux a raison? Lequel des deux a tort? La possibilité où l'on est, de se faire ici cette question semble prouver que, si le Roi n'a songé tout bonnement qu'à faire remplacer le tiers des nonces et députés sortis de la Diète cette année, sans que cette disposition se rattache à aucune combinaison actuelle, le choix du moment qu'il a pris, ne montrerait pas un grand talent pour l'à propos. Au reste, l'impression définitive qui en résulte, n'a rien de défavorable et peut-être le Roi a-t-il été habile sans le vouloir.

La marche de deux divisions de l'armée saxonne sur Gu-

ben fait ici un peu de sensation. On s'étonne d'être si tranquille à Varsovie tandis que tout est dans une sorte d'agitation à Dresde. M. de Breza mandait, les jours derniers, au p-ce Poniatowski, que le Roi était si occupé de la marche de ses troupes qu'il n'avait pas le temps de lui écrire. Le prince continue à montrer de l'humeur de l'obligation où il est, de s'asservir à toutes les formes de la comptabilité. Il ne veut pas comprendre que, ses bureaux une fois bien montés, sa besogne n'en irait pas moins vite et que l'ordre dans les finances est le seul bon moyen d'accroître les ressources. Voici un exemple de ces faits de détail qui mécontentent le prince. M. le maréchal p-ce d'Eckmühl a envoyé des fonds pour monter les 400 hommes qui sont allés compléter le 9-e régiment de cavalerie à Danzig. Les chevaux ayant été fournis par le pays en deduction des impôts, le Roi ordonne que le prix en soit versé au trésor. Ce sont ces choses là auxquelles le p-ce Poniatowski ne peut pas s'accoutumer. Ces chevaux, selon lui, étaient dus par le pays au ministère de la guerre. C'est ainsi le ministère de la guerre qui les livre, c'est à lui que doivent en être remis les fonds. Le prince ne s'aperçoit pas qu'il veut faire de son ministère un Etat dans l'Etat, et, comme la chose a été ainsi jusqu'à ce jour, il s'imagine qu'elle ne peut pas être autrement ou que tout sera perdu. Il m'a dit que, si les choses n'étaient pas au point grave où elles sont en effet, il ne garderait pas le ministère 24 heures. Je le calme le mieux qu'il m'est possible, sans toutefois lui donner raison sur tout ce qui serait contre ma pensée et ma conviction.

Il y a depuis une quinzaine de jours une grande augmentation de malades dans l'armée. Les soldats souffrent surtout d'une espèce de scorbut qui était presque inconnu ici. On remarque que c'est dans l'infanterie seulement que ce mal s'est répandu et on en infère que c'est une suite des travaux forcés des fortifications. Le régiment qui est dans ce moment à Modlin en est particulièrement attaqué.

Comme, pour faire avancer les ouvrages, on donnait du travail à la tâche, beaucoup de soldats doublaient leurs efforts, pour doubler leur bénéfice. Il y a maintenant 1800 malades à l'hôpital de Varsovie où il n'y a guère ordinairement que moitié de ce nombre. J'ajouterai cependant une remarque en-

core, c'est qu'en ce fait-ci, sur un fond de vérité, il peut bien y avoir, comme c'est trop souvent l'usage, un peu d'exagération. L'an dernier, le soldat ne recevant point sa paye, trouvait dans les travaux un secours pour ses besoins le plus urgents, mais malgré cet avantage, les colonels et officiers supérieurs se plaignaient de cette corvée et ne s'y prêtaient qu'à regret. Cette année-ci, le soldat touchant exactement sa paye, il est à prévoir que les colonels montreront encore moins de bonne volonté à se livrer aux travaux ou que du moins ils désireront ne fournir qu'un moindre nombre d'ouvriers. C'est ce qu'il est aisé d'entrevoir d'avance.

Il est étrange à quel point on aime ici en tout le genre démonstratif. Il y a quelques jours, 80 hommes sont arrivés venant de Modlin, avec un tambour en tête et ayant l'air d'une compagnie en marche. C'étaient 80 malades allant à l'hôpital...

331. Warszawa, 22 lutego 1812.

Wiadomość o przystąpieniu Prus do systemu francuskiego[1]. Nastrój pełen nadziei.

A. E. Pologne 329 f. 257—9. Nº 182.

...De l'état d'anxieté assez naturel où on était à Varsovie sur les chances au moins du premier choc, on a passé à une confiance sans bornes. L'idée où l'on est, que S. M. l'Empereur fait marcher la Prusse même dans le sens qui lui convient, ce qui range sous les drapeaux français une armée qu'on eut vaincue d'ailleurs, mais que toujours il eut fallu combattre, la persuasion plus générale encore du concours effectif que mettra l'Autriche à l'abaissement de la Russie soit par des hostilités réelles, soit du moins par des dispositions comminatoires, cette double accession aux vues de S. M. l'Empereur de la part de deux gouvernements entre lesquels se trouve pressé le duché de Varsovie, en laissant une action libre et entière à la force de la France, ne permet plus de voir de difficultés à l'exécution des grands projets que l'on suppose à S. M. et dans lesquels les polonais aiment à se considérer comme appelés à jouer un rôle principal. On se croit au moment de la grande crise par laquelle seule, selon eux, ce pays peut être sauvé. On in-

[1]) Traktat podpisany dopiero 24. II. 1812 Vandal, III, 325.

voque le moment où l'on se flatte que S. M. prononcera le mot sacré, le grand nom de Pologne. Quoiqu'il en puisse être de ces idées, fussent ce des chimères, ce seraient toujours ici des chimères utiles. S'il est indiscret de les nourrir, peut-être ne serait-il pas sage de les détruire...

332. Warszawa, 26 lutego 1812.

Zmniejszenie się szkorbutu w wojsku. Nędza.

A. E. Pologne 329 f. 274—6. N° 184.

...La misère est très grande dans quelques contrées de ce pays-ci. La récolte ayant été mauvaise et les paysans, à qui on ne fait pas grâce pour le payement des impôts, ayant vendu ce qu'ils avaient de grains se trouvent réduits à la plus chétive nourriture. J'ai vu des échantillons de pain fait d'un mélange de pommes de pin et de glands. Assurément, le propriétaire lui même est gêné, mais s'il y a de l'arriéré, dans la perception de l'impôt, c'est le propriétaire qui est en rétard. Tandis que le paysan a pour se libérer vendu son grain à vil prix, le propriétaire l'a gardé dans ses granges et le vend assez cher dans ce moment. La justice et l'intérêt bien entendu prescrivent aux propriétaires de nourrir leurs paysans, mais il y en a qui méconnaissent leur intérêt même autant que la justice. Il est sans contredit du devoir du gouvernement de mettre ordre à cet état de choses; mais il n'y a pas beaucoup à espérer d'un gouvernement dont le chef est éloigné et dont les membres présents, s'isolant les uns des autres, sont sans accord entre eux...

333. Warszawa, 29 lutego 1812.

Nowe zarzuty przeciwko Łubieńskiemu. Konwencya z Francyą.

A. E. Pologne 329 f. 283—6. N° 185.

...C'est une chose singulière que la légéreté avec laquelle on s'accuse ici réciproquement de faits très graves, sans pouvoir appuyer d'aucune preuve ces sortes d'accusations. V. E. sait combien de haine existe contre le ministre de la justice Łubienski. Ce ministre est frère utérin de ce russe forcené, de cet Ogiński que nous voyons si souvent figurer comme le plus actif instrument du cabinet de Pétersbourg. Hé bien, quoique M. Łubieński soit de tous les ministres du duché celui

que le Roi de Saxe aime le mieux et peut-être le seul qu'il aime, quoique ce ministre ait plusieurs de ses fils au service de France et qu'il se soit signalé par sa fermeté à défendre de toute modification aristocratique ce qu'il y a de populaire dans l'acte constitutionnel du duché et dans le code Napoléon, plus d'une personne m'a souvent dit avec un air de mystère que ce même ministre est en correspondance régulière avec son frère Ogiński et qu'il y a plus d'intelligence entr'eux qu'on ne l'imagine. Ainsi les gens qui me tiennent ce langage ne font aucune difficulté de me donner à entendre qu'il ne serait pas du tout étrange que selon l'évènement M. Łubieński ne se déclarât un jour pour la Russie. Il faut avouer que pour nous autres français, un pareil soupçon paraît peu admissible; mais il peut en être autrement entre les polonais. Ne se connaissent-ils pas mieux les uns les autres que nous ne pouvons les connaître? Leur habitude de se lier successivement à divers partis, de marcher sous diverses couleurs, d'obéir à différents maîtres, ne les porte-t-elle pas en effet à jouer presque toujours un double jeu, de manière à se trouver, quand le sort se prononce, sous les drapeaux de la victoire. Ce n'est pas là, sans doute, le beau côté du caractère de cette nation, mais c'est un de ses traits principaux, suite nécessaire de la nature de son ancien gouvernement. Je cite l'exemple d'une famille parce qu'une seule peut faire juger des autres.

...Il est arrivé ce matin un courrier de Dresde apportant la convention conclue le 25 de ce mois entre M. de Serra et M. de Senfft pour l'augmentation de la force le l'armée du duché tant en infanterie qu'en cavalerie. Il y a eu aussitôt Conseil des ministres et on s'est occupé de l'expédition des ordres nécessaires pour l'exécution des différents décrets du Roi qui sont la suite de cette convention. On juge que pour l'augmentation de la force des corps qui sont dans le duché, comme aussi pour le complétement de ceux qui reviennent d'Espagne, ainsi que pour le remplacement des hommes qui sont dans le cas de la réforme, il faut une levée de 15 à 20 000 conscrits. Les fonds ne manquant pas, puisque S. M. l'Empereur et Roi veut bien y pourvoir, l'opération ne souffrira pas de difficultés. Elle sera même plus aisée aujourd'hui qu'en aucune autre cir-

constance, en raison de l'extrême misère qui règne dans les campagnes[1])...

334. Bassano do Bignona. Paryż, 6 marca 1812.

Przesyła zawartą z Saksonią konwencyę co do powiększenia sił zbrojnych Księstwa.

A. E. Pologne 329 f. 322. Minute.

J'ai l'honneur de vous envoyer les articles d'une convention en vertu de laquelle il doit être ajouté[2]):

1° A chacun des 5-e, 10-e et 11-e régiments du duché de Varsovie une 25-e compagnie de 140 hommes laquelle sera à la charge de S. M. comme les régiments le sont eux-mêmes;

2° 20 hommes à chaque compagnie des autres régiments d'infanterie du duché, ceux qui sont en Espagne non compris et des compagnies de dépôt exceptées;

3° 20 hommes et 20 chevaux à chaque compagnie de chaque régiment de cavalerie.

Les frais de première mise, de solde, des masses, d'achat de chevaux, d'habillement, équipement et harnachement seront à la charge de S. M. pour l'excédent de l'effectif de 140 hommes par compagnie d'infanterie et de 100 hommes et 100 chevaux par compagnie de cavalerie et pour cet excédent seulement.

Le Roi sans attendre que la convention fût ratifiée, a donné des ordres pour son exécution avec un empressement auquel S. M. I. et R. a été très sensible.

De son côté S. M. a donné des ordres pour que les fonds

[1]) Niemcewicz, I, 299—300.

[2]) Donosząc Serze, 7 marca o powziętych przez cesarza postanowieniach (A. E. Saxe 82 f. 261. minute) Bassano podyktował także »Note pour une lettre à écrire à M. Bignon«: »M. Bignon doit être informé de tout ce qui concerne le duché de Varsovie dans la note pour la rédaction de la lettre à M. Serra. — Il doit recevoir une copie de la convention avec une instruction sur la manière dont elle doit être exécutée, et sur les divers objets discutés dans le rapport. Il doit être informé en même temps de ce qui concerne les deux bataillons d'équipages qui s'organisent à Danzig (por. rozkaz Nap. do Berthier 14. III. Chuquet *Ordres et apostilles de Napoléon* 1911, III, 545 n° 4988) et à Varsovie, le dépôt des recrues pour les régiments qui reviennent d'Espagne, et le dépôt de chevaux à Posen« ib. f. 263.

nécessaires soient envoyés sur le champ à Posen, ainsi qu'un inspecteur aux revues qui est chargé de suivre l'opération et d'acquitter les dépenses sous les ordres de M. l'intendant général de l'armée comte Dumas[1].

S. M. pour donner un nouveau témoignage de bienveillance au duché a consenti à conserver à sa solde les régiments qui étaient en Espagne et qui en reviennent. Elle a regretté de ne pouvoir pas satisfaire de même à un autre désir du Roi en prenant à sa charge les vivres et les fourrages à fournir (aux) hommes et aux chevaux dont l'armée du duché doit être augmentée. Cette augmentation est dans l'intérêt commun, et en se chargeant des frais de première mise, d'achat de chevaux, de solde, de masses, d'habillement, équipement et harnachement, S. M. n'a laissé au duché qu'une part très faible du fardeau à porter.

S. M. ne se serait point déterminée à faire de tels sacrifices, en courant des chances de les voir devenir inutiles. Aussi, pour qu'ils ne le puissent devenir, a-t-elle stipulé qu'elle ne payerait que l'excédent de l'effectif de 140 hommes par compagnie d'infanterie et de 100 hommes et 100 chevaux par compagnie de cavalerie, de sorte que si à quelque époque et par quelque cause que ce soit, une compagnie se trouve et tant qu'elle sera réduite à n'avoir que les nombres-ci dessus ou moins que ces nombres, S. M. ne devra contribuer en rien aux frais de cette compagnie.

C'est dans cet esprit que la convention doit être exécutée et que vous en devez surveiller l'exécution.

Outre les dispositions qu'elle renferme, M. de Serra avait été chargé de faire diverses demandes auxquelles le Roi s'est empressé de déférer.

---

[1]) Dumas Mathieu Wilhelm 1753—1837, po odbyciu kampanii amerykańskiej, za rewolucyi adjutant Lafayette'a, członek konstytuanty, emigrant, powracający po 9 thermidora, po zamachu stanu Bonapartego mianowany organizatorem armii rezerwowej w Dijonie i radcą stanu, minister wojny w Neapolu, dyrektor generalny poborów i popisów (1810), hrabia cesarstwa, intendent gen. w. armii, wzięty do niewoli po kapitulacyi Drezna, deputowany do parlamentu po r. 1828, po r. 1831 par Francyi, zostawił *Souvenirs*, 2 t. 1839 i *Précis des événements militaires* 1816—1826, t. 19 i atlasów 8.

M. le g-al Rapp doit former à Danzig 2 bataillons d'équipages militaires à la comtoise. Il peut ne pas trouver à Danzig le nombre d'hommes nécessaires et être dans le cas d'en demander au duché. S. M. a désiré que ceux qu'il demanderait lui fussent fournis, et le Roi a ordonné qu'ils le soient.

M. le p-ce d'Eckmühl avait demandé au p-ce Poniatowski de former à Varsovie pour le compte de S. M. un bataillon pareil. M. Serra a fait de son côté la même demande et le prince a été autorisé à le former.

S. M. ayant ordonné que les 7 régiments d'infanterie qui étaient en Arragon et en Andalousie où ils se sont distingués, reviennent dans le duché, il était nécessaire de leur préparer des recrues. S. M. l'avait fait demander, et M. Serra m'annonce qu'il en sera réuni de 2 à 3 mille à Posen.

S. M. a désiré aussi d'avoir dans cette ville, pour remonter sa cavalerie, un dépôt de 3.000 chevaux achetés à ses frais, mais par les officiers et l'administration du duché, et le directeur de l'administration de la guerre du duché a été chargé de chercher et d'indiquer les moyens les plus prompts de former ce dépôt. M. de Serra a encore demandé que les hommes et les chevaux de l'artillerie fussent mis au grand complet et des ordres ont été donnés à cet effet.

Il a dû aussi demander que les 33 bataillons des 11 régiments d'infanterie aient chacun un caisson d'équipages militaires pour le pain, et chaque régiment un caisson d'ambulance, et que le bataillon de sapeurs ait 4.000 outils attelés avec 3 ou 4 nacelles pour servir au passage des rivières. Je ne puis douter qu'il n'ait fait cette demande, quoiqu'il ait oublié de m'en parler et sûrement on lui aura promis d'y satisfaire. Ce sont des objets très essentiels, et je vous invite à faire de votre côté tout ce qui dépendra de vous pour qu'aucun d'eux ne soit négligé.

S. A. le prince major général a écrit au ministre de la guerre du Roi[1]) pour demander que le corps saxon et le corps du p-ce Poniatowski soient sous les ordres du m al p-ce d'Eck-

[1]) Cerrini Henryk 1740—1823, gen. major, minister wojny, w r. 1813 po ustąpieniu Senffta czasowo zastępujący ministra spraw zagranicznych, generał leutenant i gubernator Drezna.

mühl et qu'il y ait à la suite de ces corps pour 20 jours de vivres en farine, en biscuit et en viande fraiche et sur pied. M. de Serra présentera de son côté cette demande et demandera en même temps qu'il y ait à Varsovie du 1 au 15 avril 1.500.000 rations de farine et 500.000 rations de biscuit.

Il me suffit, M. le baron, de vous avoir fait connaître ce qui a été convenu avec la Saxe, ce qui lui a été demandé et ce qu'elle a promis, pour être assuré du zèle avec lequel vous concourrez en tout ce qui peut dépendre de vous à l'entier accomplissement des intentions de S. M.

Obligé de distinguer par des numéros les corps de la Confédération, elle avait donné à l'armée du duché le nº 5, mais comme elle forme le contingent le plus nombreux, elle aura le nº 1 [1]).

335. Bassano do Bignona. Paryż, 7 marca 1812.

Rozkaz przyspieszenia robót fortyfikacyjnych [2]).

A. E. Pologne 329 f. 323. Minute.

S. M. dans un conseil du génie qu'elle tint le 11 du mois dernier et auquel fut appelé M. le colonel Mallet, se fit rendre compte de l'état de la place de Modlin et des autres places du duché. Parmi les ouvrages qui restent à faire, plusieurs lui parurent urgents. Elle chargea le comité des fortifications de les déterminer, ce qu'il a fait par une délibération en date du 20 du même mois, à laquelle sont annexés 3 plans qui s'y rapportent. J'ai l'honneur de vous adresser cette délibération et ces plans. Vous voudrez bien les remettre au p-ce Poniatowski, en l'invitant à prendre, en ce qui le concerne, toutes les mésures nécessaires pour en assurer la plus prompte exécution. M. le b-on de Serra demandera de son côté à Dresde que l'on

[1]) Niemcewicz. I, 304.

[2]) Bassano do Serry. 7 marca 1812 »M. le colonel du génie Mallet qui retourne à Varsovie, fera connaître à Dresde les travaux à exécuter et demandera les ordres du Roi. Il importe qu'il les obtienne promptement pour que les travaux ne soient pas retardés. Vous voudrez donc bien le(s) demander, ainsi que le prompt envoi aux ministres du duché des ordres ou autorisations dont ils peuvent avoir besoin pour les diverses mesures qu'ils auront à prendre, afin que les travaux soient exécutés avec toute l'activité désirable« (minute). A. E. Saxe 82 f. 262.

envoie au prince toutes les autorisations dont il peut avoir besoin pour cet effet. M. le colonel Mallet, qui retourne dans le duché et qui doit être chargé de ces travaux, sollicitera aussi en passant à Dresde la prompte expédition des ordres.

336. Warszawa, 7 marca 1812.

Powrót Ludwika Radziwiłła na Litwę i obietnica dawania informacyi. Rozszerzenie służby wywiadowczej. Odgłosy wojenne.

A. E. Pologne 329 f. 326—9. N⁰ 189.

...Le p-ce Louis Radziwiłł est parti pour retourner en Lithuanie[1]. Il m'a promis de m'envoyer incessamment un homme sûr par qui il m'adressera les détails de tout ce qu'il pourra connaître de la situation actuelle des troupes. Je ferai avec ce particulier des arrangements pour une communication régulière. Quoique j'ai déjà 2 agents en Lithuanie, quoique l'officier que j'ai placé sur la frontière pour la surveillance de cette province en ait aussi de son côté, je veux mettre encore à profit cette nouvelle voie, puisque V. E. m'a autorisé à faire les dépenses convenables. J'augmente de même pour la Volhynie mes instruments d'observation. J'ai des agents dans cette contrée. L'officier qui est sur la frontière est intelligent et cependant, ayant découvert récemment un gentilhomme de ce pays-là qui, moitié patriotisme, moitié intérêt, consent à y aller faire une tournée, je le fais partir encore dans ce moment-ci. Comme il faut prévoir qu'on sera souvent déçu dans son attente, il est indispensable de se créer un grand nombre de motifs d'espoir afin que du moins quelques uns aient de la réalité. J'avoue à V. E. que plus d'une fois déjà j'ai été dupe et je dis avec regret que je n'ose pas espérer des résultats complètement satisfaisants même de cette grande multiplicité de moyens que je mets en jeu tous à la fois[2].

[1] Ludwik ks. Radziwiłł, 1773—1830, z dep. Bignona, 25 lutego: »Le p-ce Louis Radziwiłł, arrivé avant hier de la Lithuanie m'a donné hier sur la situation de ce pays et des troupes russes qui s'y trouvent, des renseignements qui malheureusement ne portent pas assez sur des faits de localité et de détail quant à la designation des troupes, mais qui en masse cependant ne me paraissent pas tout à fait dénués d'interêt«. A. E. Pologne 329 f. 264.

[2] Otrzymane temi drogami informacye, drobiazgowo sprawdzane,

J'ai mandé à V. E. qu'un officier polonais, sachant le russe, ayant servi dans l'armée russe et qui m'a été donné par le p-ce Poniatowski pour être employé à l'observation de la Courlande et de la Livonie, m'avait offert d'aller lui-même parcourir ces deux gouvernements, ce que j'ai accepté en prenant des précautions pour ne compromettre personne. Cet officier m'écrit de Wilkie le 21 du mois dernier qu'après beaucoup de peines inutiles qu'il a prises pour chercher à franchir la frontière, il la passera le lendemain 22, grâce au p-ce lithuanien, Giedroyć [1]), mais, dans le même instant, il me revient, par d'autres correspondants, que cet officier a été très indiscret sur sa route. En sorte que je dois craindre que sur le territoire russe il ne fasse aussi quelque imprudence et ne remplisse mal sa mission.

Les bruits du moment sont que de Francfort à Leipzig il y a déjà des relais établis pour le passage de S. M. l'Empereur qui se rendrait à Dresde. J'ai déjà souvent dit à V. E. combien les imaginations sont promptes à se flatter ici et comme on aime à tenir pour certain tout ce qu'on désire. C'était hier la fête de nom du Roi, fête de St. Fréderic. Ordinairement à la vérité il y avait un *Te deum* et illumination, mais personne n'en faisait une solennité particulière, d'autant plus qu'on célèbre aussi St. Auguste autre patron du Roi. Pour répondre aux intentions de S. M. I. en rendant ma maison agréable aux habitants, j'ai saisi cette occasion et donné un grand bal. Plusieurs personnes m'ont dit à ce propos que j'avais bien raison de les faire danser encore cette fois-ci pour le Roi de Saxe: leur douce chimère est que S. M. l'Empereur les mettra bientôt à même de danser pour un Roi de Pologne.

Le p-ce Louis Radziwiłł a conté ici à d'autres qu'à moi ce mot d'un gentilhomme lithuanien rapporté dans ma dépêche du 25 du mois dernier, faisant allusion à la position de la Russie qui est maintenant comme un ours entouré par les chasseurs qu'il serait inutile de vouloir défendre. En s'exaltant

przesyłane cesarzowi są w Archiwum wojny w Paryżu Arch. hist. Reconnaissance Russie 1812, por. wiadomości o tym w dep. n° 192, 13 marca do Bassany A. E. Pologne 329 f. 346—7; n° 195, 17 marca ib. f. 366—7; n° 199, 22 marca, ib. f. 399; n° 211, 6 kwietnia, ib. f. 452 i in.

[1]) Giedroyć Romuald ks., 1750—1824, major 1778, odbywa kampanie 1792 i 1794, powołany do organizowania sił zbrojnych na Litwie 1812.

sur l'avantage des chances favorables au duché d'après les grandes mesures qu'on suppose que prend S. M. l'Empereur, j'entends dire fréquemment: »l'affaire ne sera pas longue. l'ours est cerné«. Il n'y a peut-être point d'exemple d'une nation qui ait jamais invoqué la guerre, comme on le fait dans ce pays-ci Seulement on désire qu'elle ne commence pas avant le mois de mai[1]...

337. Warszawa, 11 marca 1812.

Powszechne oczekiwanie wojny. Przygotowania kobiet i ich patryotyzm. Wojenne usposobienie wojska.

A. E. Pologne 329 f. 334—6. N° 191.

Souvenirs. 216—7 *Histoire* X, 371 - 2.

338. Warszawa, 14 marca 1812.

Wiadomości pewne o ruchach rosyjskich. Postępowanie Rosyi, oczekiwanie wielkich wypadków. Niepowodzenia służby wywiadowczej.

A. E. Pologne 329 f. 350—3. N° 193.

...Il est constant que les russes se rapprochent de la frontière du duché et que c'est surtout dans l'arrondissement de Brześć qu'on paraît devoir porter des forces assez considérables. Tout nous autorise à croire ici que ces dispositions ne peuvent avoir qu'un but purement défensif par la raison toute simple qu'il serait déjà trop tard pour que la Russie espérât trouver de l'avantage dans une offensive quelle ne pourrait pas soutenir longtemps...

La gazette de Wilna vient de publier une lettre de l'empereur Alexandre au p-ce Lubecki, l'un des députés chargés par le gouvernement de Grodno de demander l'extention à ce gouvernement des grâces accordées à celui de Wilna. On voit par cette lettre que la Russie suit toujours son système de ménagements envers les provinces polonaises et que celles-ci de leur côté profitent du moment pour obtenir quelqu'allègement à leurs charges[2]...

A Varsovie on continue à être dans l'attente des plus grands événements. On se plaît à en créer d'extraordinaires

[1] Por. *Souvenirs*, 214—5 *Histoire* X. 383.

[2] Ogiński, III, 112—3 Smolka II, 152. *Souvenirs*, 182—3.

dans lesquels on fait, comme de raison, une bonne part à ce pays-ci. Ce n'est pas ici qu'on peut être jamais en arrière en fait d'imagination.

Nous recevons l'avis que Koenigsberg doit être en ce moment, par suite d'un concert avec le Prusse, occupé par des troupes françaises. V. E. juge, sans peine, combien de pareilles nouvelles font de sensation. Chaque circonstance vraie qu'on apprend, fait naître une foule de fausses conjectures, mais dans tous les bruits, quels qu'ils soient, on aime à voir des motifs d'espérance.

Je viens d'avoir encore un échec dans mes moyens d'observation. J'ai mandé à V. E. qu'un capitaine au service du duché, le capitaine Zawadzki du 15-e régiment d'infanterie qui a servi en Russie où il a eu deux décorations, m'avait offert de faire une tournée en Courlande et en Livonie. Il devait particulièrement aller à Dunabourg. Après m'avoir écrit dernièrement qu'il allait entrer en Samogitie, il revient aujourd'hui sur ses pas et arrive brusquement, déclarant qu'il a failli être pris entre Szawle et Mittau, qu'on l'a poursuivi et qu'il n'a échappé qu'à l'aide d'un officier des douanes russes. Il a eu soin de se faire donner des lettres de la frontière pour appuyer cette justification. On en a écrit au chef de l'état major le g-al Fiszer, mais, malgré ces lettres, nous sommes convaincus le g-al Fiszer et moi, que cet officier de qui on n'avait pas lieu d'avoir mauvaise opinion, est un menteur qui a dissipé en folles dépenses l'argent que je lui avais donné; qu'il avait été un fanfaron effronté dans les offres qu'il m'avait faites, et que les prétendus périls auxquels il dit avoir échappé, ne sont qu'un conte inventé à plaisir. Si telle est ma mésaventure avec un militaire, avec un capitaine, dont le patriotisme ne doit pas être suspect, puisqu'il à quitté un grade plus élévé en Russie pour venir servir le duché, combien de chances n'ai je pas à courir tous les jours avec des individus qui n'offrent aucun genre de garantie? Les seuls faits que m'ait rapporté le capitaine Zawadzki, c'est qu'il y avait à Kiejdany une partie du 24-e régiment de chasseurs et à Szawle un détachement du régiment de Perm; que le reste de ces 2 régiments était dans les environs; que de plus il y avait à Kiejdany une compagnie d'artillerie. Au reste, je ferai remar-

quer que, si tous les grands mouvements, dont il est question, étaient vrais, il serait difficile que cet officier qui, s'il nous trompe, en prétendant avoir été jusqu'auprès de Mittau, a dû au moins séjourné sur la frontière de la Samogitie, aurait dû en avoir quelque notion et il dit au contraire que de ce côté tout était fort tranquille.

339. Warszawa, 16 marca 1812.

Potrzeba przyspieszenia przygotowań wojennych.

A. E. Pologne 329 f. 357—9. N° 194.

...Le prince Poniatowski presse les levées d'hommes et de chevaux; mais il craint qu'au moment de leur réunion les fonds ne manquent. Le Roi assigne tous les jours une foule de dépenses sur ce million déjà accordé depuis plusieurs mois par S. M. I. et ce million n'arrive pas.

J'ai déjà appelé l'attention de V. E. sur la nécessité qu'il y a que le Roi ordonne dès a présent une réquisition de paysans pour les travaux des places, afin que les premiers beaux jours du printemps ne soient pas perdus. Le Roi ne répond point aux représentations qui lui ont déjà été faites à ce sujet par le p-ce Poniatowski. Le prince craint d'être obligé encore d'occuper à ces travaux la plus grande partie des troupes qu'il serait plus utile dans ce moment de faire manoeuvrer et de mettre en état d'entrer en campagne.

Dans la révolution de 1794, les prussiens qui ont été un moment maîtres de Cracovie ont fait main basse sur tous les ornements royaux qui se trouvaient en cette ville. Les autrichiens en y entrant trouvèrent le dépôt disparu. Ils ont enlevé huit à neuf couronnes de Rois et Reines, des sceptres, des globes, des chaines et divers autres insignes de la dignité royale. Ces couronnes étaient de différents siècles. La plus ancienne était du dixième. En me contant ce fait, on me fait sentir que ces (sic) dans les mains de S. M. I, que doivent revenir ces objets; qu'aujourd'hui le Roi de Prusse devrait être heureux de donner en les remettant une preuve de bonne grâce à S. M. I., et, dans le vague des espérances auxquelles on se livre, on voit déjà ces vieilles reliques rajeunies en passant par les mains de S. M. faire des merveilles sur les imaginations populaires et mêler

un charme de plus au bonheur des grands événements qu'on s'attend à voir bientôt éclore[1])...

340. Bassano do Bignona. Paryż, 17 marca 1812.

Przedsięwzięte przez ministra skarbu środki przesłania miliona pożyczki na potrzeby powiększenia sił zbrojnych Księstwa.

A. E. Saxe 82 f. 288 à Bignon et Serra, copie signée par le ministre.

Le ministre du trésor[2]) auquel j'ai communiqué les articles de la convention conclue à Dresde relativement à l'augmentation des troupes du grand duché et les ordres donnés par S. M. pour la formation d'un bataillon d'équipages militaires à la comtoise et d'un dépôt de 3000 chevaux s'est empressé de prendre les mesures nécessaires pour que le million affecté aux dépenses résultant de ces mesures soit mis à la disposition de monsieur l'intendant général de l'armée. Il a donné, le 7 de ce mois, au payeur de la grande armée l'ordre d'envoyer sur le champ à Posen un préposé special[3]) pour acquitter les dépenses de solde, d'équipement et de 1-re mise des hommes d'augmentation que l'Empereur prend à sa charge et celles résultant de l'organisation du bataillon d'équipages militaires. Ce préposé doit porter à Posen une somme de 400.000 francs qui sera composée principalement en monnaie d'or ayant cours à Varsovie. Le million sera complété par un envoi de 600.000 de papier sur Hambourg à très courte échéance et qui se réalisera

[1]) W sprawie insygniów królewskich, por. Kukiel *Losy polskich insygniów koronnych* Bibl. warsz. 1910, I, 250 -7, por. Niemcewicz I, 302.

[2]) Mollien Franciszek (1758—1850), minister skarbu, przedstawił 11 marca raport Napoleonowi, który go przesłał 15 marca Bassanie A. E. Saxe 82 f. 264—5. Decyzya cesarza dla Molliena, 29 marca *Corr. de Nap.* XXIII, 407 nº 18620.

[3]) Z depeszy Serry, Drezno, 28 marca: »L'ordonnateur Robinet est arrivé ici depuis trois jours. Il paraît qu'il est aussi chargé d'ordonnancer les sommes pour l'acquisition des 3000 chevaux et qu'il doit avoir d'autres fonds que le million sus indiqué à sa disposition pour cet emploi. D'après les entretiens qu'il a eus avec moi, il a envoyé, à Posen un commissaire des guerres qui était avec lui, d'autant plus qu'il aura à s'occuper de l'établissement des hôpitaux, et il a écrit à M. l'intendant général pour recevoir des instructions ultérieures et analogues aux circonstances. Le sous-inspecteur aux revues ne tardera pas à arriver, selon ce que M. Robinet en pense«... A. E. Saxe 82 f. 332.

également en espèces facilement applicables aux dépenses qui doivent avoir lieu à Varsovie.

Le préposé payeur doit se concerter avec l'inspecteur aux revues pour que les états de payement de solde ne comprennent que les hommes effectivement présents au delà du complet actuel.

A l'égard des dépenses du matériel de ces troupes et de celles relatives à la formation du bataillon d'équipages et du dépôt de chevaux, le ministre du trésor s'est concerté avec celui de l'administration de la guerre pour la forme et la régularisation des payements.

341. Warszawa, 25 marca 1812.

Rosyjskie projekty odbudowania Polski[1]. Polacy z pod zaboru rosyjskiego, ciążący ku Francyi.

A. E. Pologne 329 f. 416—9. N° 201.

L'opinion populaire continue à être ici dans une grande activité de suppositions qui toutes ont pour objet la récomposition d'un royaume de Pologne par la France ou par la Russie[2]. On s'obstine à dire que l'Emp. Alexandre pour prévenir la défection des provinces polonaises commencera par former un royaume de Lithuanie et déjà on prétend qu'il a été fait des nominations pour les grandes fonctions du nouveau royaume, à en croire les bruits courants, il aurait été désigné cinq palatins, savoir: Ogiński, Casimir Lubomirski, Stroynowski[3]), Severin Potocki[4]) et Wawrzecki. Le premier de ces personnages, Ogiński est cet aventurier connu qui change de partis sans scrupule et s'accroche partout où il espère obtenir quelqu'avantage. Le p-ce Casimir Lubomirski est celui qui a fait dernièrement un voyage en Angleterre et à ce que l'on a supposé, pour le compte du

[1] Niemcewicz, I. 301—2.

[2] Pisał o tem samem w dep. 18 marca, n° 196 A. E. Pologne 329 f. 379.

[3] Stroynowski Waleryan 1753—1834, podkomorzy buski, poseł na sejm 4-ro letni, hrabia i senator rosyjski, autor kilku prac ekonomicznych z których najważniejsza *O ugodach dziedziców z włościanami* 1808.

[4]) Potocki Seweryn 1762—1829 poseł na sejm 4-ro letni, rotmistrz kaw. nar. 1791, rzeczywisty tajny radca, senator, członek rady państwa rosyjskiego, kurator uniwersytetu charkowskiego.

cabinet de Pétersbourg. M. Stroynowski est un volhynien, homme de basse origine, enrichi par un grand mariage qui à été fait récemment sénateur russe. Quant à Séverin Potocki, c'est un russe de vieille date, ruiné, et qui cherche à rétablir ses affaires dans quelque parti que ce soit. Pour Wawrzecki, vieillard, dont la vie a été honorable et qui en 1794 succéda un moment à Kościuszko, on aime à penser qu'il ne donne pas sérieusement dans ce charlatanisme réel ou supposé et qu'il n'y figure que forcément, s'il y figure en effet. Quoique la nomination prétendue dont il s'agit, ne me paraisse nullement digne de foi, j'ai cru devoir faire connaitre les personnes que le public désigne comme présumées, mises en avant par la cour de Russie.

Comme je suis dans le cas de parler quelque fois de ces polonais russes qu'ici l'on traite d'infidèles, et d'ennemis de leur patrie, je dois d'un autre côté en nommer quelques uns qu'on distingue dans le parti contraire. De ce nombre sont particulièrement le C-te Chodkiewicz[1] d'une des plus anciennes familles de Pologne, homme d'un caractère un peu bizarre, mais plein d'honneur, dont la fortune est toute entière sur le territoire russe et qui ne soupire qu'après le moment d'aller y lever un régiment et se mettre à sa tête, le p-ce Eustache Sanguszko[2], dont tous les biens sont de même en Volhynie et qui s'est toujours bien conduit dans les temps antérieurs; un jeune c-te Rzyszczewski[3], colonel du 12 e régiment de cavalerie du duché et qui ne veut pas retourner en Russie malgré les menaces de confiscation qui lui sont applicables. J'ai déjà fait mention plusieurs fois du p-ce Dominique Radziwiłł[4]

[1]) Chodkiewicz Aleksander 1776–1838 major wojsk kościuszkowskich, generał brygady, senator kasztelan Królestwa 1818.

[2]) Sanguszko Eustachy ks., 1768–1844, poseł lubelski na sejm 4-roletni, rotmistrz kawaleryi narodowej, później major (1789) i brygadyer 1791, odbywa kampanię 1794, usuwa się po upadku Rzeczypospolitej, powraca do czynniejszego życia w r. 1812 przy osobie Napoleona odbywa kampanię moskiewską, wiceregimentarz powstania w r. 18.3, zostawił *Pamiętnik*, 1876.

[3]) Rzyszczewski Gabryel 1780–1857 chorąży pow. krzemienieckiego, por. 1 szwadr. kon. gw. wojska ros. 1802, pułk. 12 p. jazdy Księstwa, uwolniony 6. III. 1813, marsz. szlachty pow. krzemien. 1829.

[4]) Radziwiłł Dominik 1786–1813, pułk. 8 p. jazdy.

qui comme le plus grand propriétaire de la Lithuanie, fait par là le plus grand sacrifice.

Un décret du Roi a autorisé le ministère du duché à requérir 25.000 paysans pour les travaux des places. Sur ce nombre 16 à 18.000 seront employés à Modlin. Cette disposition royale n'est encore qu'un mot jusqu'à présent, attendu que ces paysans ne doivent être mis à l'ouvrage qu'autant qu'on aura des fonds pour les payer. Or les fonds destinés au payement des travailleurs sont assignés par le Roi sur ce million de francs annoncé de Paris et dont à Varsovie on n'entend plus parler. S'il ne se trouve pas quelqu'autre ressource et il est à peu près sûr qu'il ne s'en trouvera pas, les travaux ne pourront point commencer de sitôt et on perdra un temps précieux qu'il importerait de mettre à profit[1]).

Le temps s'était fort adouci, il y a quelques jours, mais la gelée avait repris hier. La debâcle de la Vistule a eu lieu. On retablit le pont de Varsovie, la navigation reprend son cours...

342. Warszawa, 27 marca 1812.

Trudności służby wywiadowczej.

A. E. Pologne 329 f. 424—5. Nº 203.

...Si mes moyens d'observation ne produisent pas, Mgr., tout ce que V. E. a dû en attendre, ce n'est pas du moins à un manque d'activité de ma part que l'échec peut être attribué. Il y a dans ce moment-ci une quinzaine d'agents en course.

M. Vandernot en a deux sur le Dniester et un en Moldavie.

M. Sierakowski[2]), officier placé sur la frontière de Volhynie, en a trois qui parcourent cette province. Il en est de même de deux autres officiers, Mrs. Uziembło[3]) et Romanius[4]) placés sur les frontières de Lithuanie et de Courlande.

---

[1]) Bagration do Barklaya, 25. III. 1812 (st. st.) ostrzegając przed Sanguszką i Sierakowskim. Отечеств. война 1812 г. 1908, cz. I, t. X, 132 nº 101 podobnież Tuyll z Wiednia 20. I (1. II) ostrzega przed Rzewuskim, Czackim, Karwickimi i in. tamże 1907, VIII, 98 nº 37.

[2]) Sierakowski Wacław, p. 5 p. piech., kap. 1811, adjut. gen. br. 1812.

[3]) Uziembło Marcin, kap. 6 p. piech.

[4]) Romanius podpor. p. 2 piech. 1808, por. 1810, kap. mianowany przez cesarza 1812.

J'ai moi-même encore d'autres agents en route. Malgré les mésaventures arrivées à plusieurs des miens, c'est par eux jusqu'à présent que j'ai eu les meilleurs rapports, mais enfin de l'action simultanée de mes 4 coopérateurs, il doit naître nécessairement quelques bons résultats.

343. Warszawa, 30 marca 1812.

Zawiadomienie o przesyłce ofiarowanego przez cesarza miliona. Ministrowie sami postanowili spieniężyć srebra częstochowskie na potrzeby państwa. Wzruszenie wywołane wiadomością, że wojska Księstwa będą nosiły nazwę korpusu armii polskiej.

A. E. Pologne 329 f. 434—6. N° 206.

Souvenirs, 192—3.

344. Warszawa, 1 kwietnia 1812.

Powrót młodego Wołodkowicza z więzienia rosyjskiego. Wielki napływ młodzieży z zaboru rosyjskiego [1]). Trudności związane z przechodem wojsk saskich.

A. E. Pologne 329 f. 438—441. N° 207.

...Dans ce moment le ministre de l'intérieur et l'état major général, en me faisant part des avis qu'ils ont reçu(s) de l'entrée immédiate dans le duché du corps saxon commandé par M. le gén. Reynier [2]) et d'une grande partie du 1-er corps, m'expriment leur embarras sur les moyens de pourvoir aux besoins de ces troupes en ce qui concerne les objets qu'on ne peut se procurer que par des achats comme la viande et l'eau de vie. Ils représentent que prendre le bétail par réquisition ruinerait le pays pour ne fournir d'ailleurs qu'une ressource d'un moment et une viande de mauvaise qualité. La vérité est que la pénurie de moyens pécuniaires est extrême ici, mais, sans instructions comme je le suis sur ces objets, je ne puis que répondre aux ministres du duché que je soumets leurs représentations à V. E.

[1]) *Souvenirs*, 186—7 ostrzeżenie Tuylla z Wiednia 1. II. 1812. Отеч. война, cz. I, t. VIII, 98 n° 37.

[2]) Reynier, 1771—1814 kapitan sztabu gen. 1792, generał brygady 1795, szef sztabu przy Moreau 1796, odbywa kampanię egipską i syryjską, w r. 1805 we Włoszech, austryacką 1809, dowódzca II korpusu w Hiszpanii 1810—1812 i VII-go 1812 i 1813.

P. S. On me prie d'en écrire aussi à M. le maréchal p-ce d'Eckmühl. Je transmets à M. le maréchal les représentations du ministère telles qu'elles me sont adressées. V. E. juge que je ne me permets aucun avis sur des questions de cette nature.

345. Warszawa, 2 kwietnia 1812.

Wprowadzanie w życie konwencyi lutowej. Trudności finansowe. Dobra wola rządu warszawskiego.

A. E. Pologne 329 f. 444—5. N° 208.

M. le col. Mallet m'a remis ce matin une lettre de V. E. en date du 7 mars à laquelle était jointe copie de la convention conclue à Dresde le 25 fevrier.

Les divers articles dont V. E. me recommande de surveiller l'exécution, vont etre remplis dans un tres court délai.

1° A chacun des 5-e, 10-e et 11-e régiments une 25-me compagnie de 140 hommes. Cet objet sera terminé le 15 du présent mois.

2° 20 hommes à chaque compagnie des autres régiments d'infanterie non compris ceux en Espagne et les compagnies de dépôt exceptées. Les hommes seront sous le drapeau le 15.

3° Vingt hommes et vingt chevaux à chaque compagnie de chaque régiment de cavalerie. Les hommes et les chevaux seront rendus aux corps du 20 au 25.

4° Deux bataillons d'équipages militaires se forment à Varsovie, mais il n'y en a qu'un encore, le 14-me, dont la formation soit en activité. Celui-ci sera prêt, hommes, chevaux, et voitures, dans le courant du présent mois. On compte que le second pourra l'être dans le courant du mois prochain. On prévoit qu'il y aura chaque jour plus de difficulté à se procurer des chevaux.

5° Les 33 bataillons des 11 régiments d'infanterie doivent avoir chacun un caisson d'équipages militaires pour le pain; chaque régiment un caisson d'ambulance; le bataillon de sapeurs 4000 outils attelés avec 3 ou 4 nacelles. Cette demande a été faite par M. de Serra et on lui a répondu que c'était une chose déjà faite.

6° Le nombre des rations de farine et de biscuit demandé sera prêt pour l'époque prescrite.

V. E. m'a transmis par une seconde lettre du 7 mars que

m'a aussi apportée le col. Mallet des pièces et plans concernant les ouvrages les plus urgents qui sont à faire dans les places du duché. M. de Serra me mande que le Roi assigne des fonds au p-ce Poniatowski pour cet objet. Cette disposition du Roi a consisté à dire que le ministère de la guerre et le ministère des finances devaient s'entendre afin d'y pourvoir. 25.000 paysans ont été mis en réquisition pour les diverses places dont 17.000 pour Modlin. Ils vont y arriver du 10 au 15 de ce mois.

Tandisque j'étais à m'entretenir avec le p-ce Poniatowski de ces divers objets, survint le ministre des finances, M. Matuszewic. J'eus à entendre de nouveau leurs doléances sur l'embarras de leur situation. On n'a point d'argent pour habiller les hommes; on n'en a point pour équiper les chevaux. Sur les demandes que fait à Dresde M. de Serra, le Roi écrit ici que le ministre de la guerre et le ministre des finances n'ont qu'à se concerter ensemble. On trouve à Varsovie qu'un pareil ordre est facile à donner et on se récrie sur l'impossibilité d'y satisfaire.

Je tâche de soutenir le courage, j'invite à de nouveaux efforts. Je dois avouer à V. E. que la bonne volonté ne me parait pas douteuse, mais que la position du ministère est vraiment des plus pénibles. On fournit des chevaux, des grains, des fourrages en payement d'impôts. C'est autant de diminué sur les recettes. L'exportation des grains est défendue. Il ne rentre point ainsi d'argent aux propriétaires. Des quantités considérables de rations de viande doivent etre préparées pour les troupes qui arrivent de toutes parts. Les préfets obligés d'assurer ce service font des marchés et prennent des fonds dans les caisses qui sont sous leur main. Les départements où il n'y a plus de troupes ne payent rien et notamment celui de Lomza qui par sa position se trouve complettement dégarni. De toutes ces circonstances il résulte inévitablement un grand vide dans les caisses du trésor. Dans ce moment il faut faire un approvisionnement de 20 jours de vivres qui puissent suivre l'armée du duché. M. de Matuszewic vient de passer chez moi, il me représente avec regret qu'il ne peut à la fois continuer de payer la solde et fournir des fonds pour les 20 jours de rations que l'on demande. Dans cet état de choses l'interruption du payement de la solde lui paraît un mal moins grand que

de ne pas assurer de suite ce service des vivres qui peut être nécessaire pour entrer en campagne. De chez moi il est allé chez le p-ce Poniatowski pour s'arranger avec lui sur cette fâcheuse alternative.

346. Warszawa, 4 kwietnia 1812.

Wrażenie, wywołane w Warszawie przygotowaniami Francyi.

A. E. Pologne 329 f. 449.

J'ai reçu avec la lettre de V. E. du 16 de ce mois le *Moniteur* du même jour, renfermant le Sénatus-consulte qui divise la garde nationale de l'Empire en 3 bans et met 100 cohortes du premier ban à la disposition du ministre de la guerre. V. E. juge sans peine combien on est frappé ici du grand caractère des mesures que prend en France S. M. l'Empereur pour suppléer l'absence des armées et combien d'espérances on se plait à fonder sur cette immensité de forces militaires dont l'action semble devoir intéresser de si près les habitants du duché de Varsovie[1]).

347. Warszawa, 7 kwietnia 1812.

Poszukiwania druków z czasów upadku Rzeczypospolitej[2]).

A. E. Pologne 329 f. 456—7.

V. E. m'a chargé par une lettre du 16 du mois dernier de lui transmettre les documents que je pourrais recueillir sur les divers démembrements de la Pologne et surtout ceux qui n'auraient point été publiés dans les journaux du temps ou traduits en français. Parmi les ouvrages imprimés le plus remarquable, mais qui probablement sera connu à Paris, est celui qui traite de la naissance et de l'anéantissement de la constitution du 3 mai 1791. Les principaux rédacteurs de cet ouvrage étaient Ignace Potocki et Kołłątaj. A tout hasard j'en envoie à V. E. un exemplaire en langue allemande[3]) qu'a bien voulu

[1]) Niemcewicz, I, 304.

[2]) *Souvenirs*, 212—3.

[3]) *Von Entstehen und Untergange der polnischen Constitution* Lipsk 1793.

me céder M. le maître des requêtes Wojda[1]. M. Niemcewicz[2] sécretaire du Sénat a aussi la complaisance de me confier un exemplaire d'un ouvrage devenu très rare et qui peut avoir son utilité. Il porte le titre de *Courrier de Pétersbourg* et il est écrit en langue polonaise. Je désirerais que cet ouvrage pût ensuite être rendu au propriétaire. En me l'envoyant M. Niemcewicz y a joint une petite note extraite du journal officiel de Grodno[3]. Ce journal est sûrement entre les mains de l'écrivain qui s'occupe de cette matière[4]. Quoique cette petite note de M. Niemcewicz ne contienne à ce qu'il me semble que des choses déjà connues, je la joints ici pour le cas où il en serait autrement. Quelque fois une remarque qui paraît de peu d'importance a du mérite aux yeux d'un écrivain et de ce genre est peut-être celle que je vois ici. (en supposant qu'elle ne soit pas ailleurs) et qui porte que c'est le jour même de l'anniversaire du couronnement de Stanislas Auguste que Catherine II lui fit demander son abdication.

Il m'a été remis une liste des ouvrages qui ont paru depuis 1772. J'ai fait faire des recherches chez les principaux libraires et aucun de ces ouvrages ne s'y trouve. J'adresse cette liste à V. E. Peut-être s'en trouverait-il dans les librairies françaises ou plus rapprochées de la France. Plusieurs personnes m'ont promis de fouiller leurs portefeuilles pour me donner ce qu'elles y trouveraient d'intéressant, mais en général on n'a guère que les pièces officielles publiées par les gazettes de Varsovie même ou par la *Gazette de Leyde* sources où on aura sans doute déjà puisé.

---

[1] Wojda Karol Fryderyk 1771–1846, sekretarz legacyi w Berlinie, uczestnik wypadków r. 1794, po upadku Rzeczypospolitej podróżuje po Europie, legionista, adjutant Wielhorskiego, odbywa kampanię włoską 1799 i niemiecką 1800 r. po pokoju lunewilskim powraca do kraju, naprzód urzędnik w służbie pruskiej, członek izby admin. warsz. 1806, referendarz stanu 1807, prezydent m. i municypalności Warszawy 1815–1830, po 1831 senator, z pism *Versuch einer Gesch. der letzten poln. Revol.* 1796, po pol 1867, *Moreau und sein letzter Feldzug* 1801 *Briefe uber Italien* 1802.

[2] Niemcewicz Julian Ursyn 1758–1841.

[3] Niemcewicz, I, 301.

[4] Mowa tu o Montgaillard, który wydał w r. 1812 książkę *La seconde guerre de Pologne*, lub o przygotowywaniu drugiego zupełnie zmienionego wydania (Lesur *Des progrès de la puissance russe depuis son origine jusqu'au commencement du XIX s.* 1812.

On m'a indiqué la famille d'un conseiller Friese[1] employé auprès du Roi Stanislas Auguste, comme ayant une collection de papiers où il pourrait se trouver des pièces curieuses. J'ai examiné ces papiers qui par malheur ne sont pas bien en ordre et dont l'écriture est très difficile à lire. C'est un mélange d'affaires particulières et d'affaires publiques. Il y a des discours tenus dans les Diètes, des lettres, des notes diplomatiques; mais tout ce que j'ai remarqué m'a paru avoir été publié ou n'avoir pas mérité de l'être. Cependant dans une trentaine de cahiers au milieu d'un grand nombre de choses inutiles, il est malaisé qu'il n'y ait pas aussi quelques bons renseignements. Les héritiers du conseiller Friese entre les mains de qui sont ces papiers, m'en ont demandé d'abord une somme assez forte, mais on est venu me dire depuis qu'on les laisserait pour 50 ducats. V. E. ne m'ayant point donné d'ordres à cet égard, je n'ai point jugé à propos de faire cette dépense. J'ai offert de prendre pour une vingtaine de ducats dix à douze cahiers qui renferment des papiers dont la date va de 1770 à 1792. Je dois remarquer toutefois qu'en les parcourant, je n'y ai rien aperçu qui m'ait paru offrir un véritable intérêt ni avoir le mérite de la rareté. On n'a point voulu me donner ces cahiers separément et je n'ai point jugé devoir sans autorisation préalable faire l'achat du tout. Si V. E. m'ordonnait de faire cet achat, je la prierai de vouloir bien m'indiquer la manière d'en faire l'envoi. Le seul moyen d'expédition que j'aie, est de mettre ce paquet au chariot de poste jusqu'à Glogau où il serait remis à la poste militaire; mais ce mode doit être un peu long. J'attendrai que V. E. me fasse connaître ses intentions et je m'empresserai de m'y conformer.

348. Warszawa, 9 kwietnia 1812.

Król zakazał ruszania skarbca częstochowskiego. Przygotowania żywności.

A. E. Pologne 329 f. 458—460. N° 213.

...le Roi en [wykonanie postanowienia Rady ministrów] a empêché l'effet par un ordre direct donné au préfet de Kalisz à l'effet

[1] Prawdopodobnie Friese Krystyn Gotlib, zm. 1798(?), konsyliarz królewski, autor kilku pism z historyi reformacyi u nas. Jego papiery w Moskwie, arch. min. spr. zagr.

de suspendre l'application de cette mesure. En même temps le Roi écrivait à Varsovie qu'il venait de donner cet ordre et pour compensation il assignait au ministère une somme de 200.000 florins sur le revenu de ses domaines particuliers. Dans cet intervalle on a pris des renseignements plus précis sur la valeur de la vieille argenterie dont l'abbaye de Częstochowa peut disposer. Il se trouve que cette valeur s'élève à près de 1.200.000 florins et les moines eux-mêmes ne demandent pas mieux que de la céder au gouvernement, moyennant une indemnité. D'après ces nouvelles données le ministère persistant dans sa première intention, représente au Roi qu'il n'a point eu l'idée de se permettre une spoliation arbitraire et injuste, mais seulement de faire tourner au bien du pays une valeur morte en la remplaçant envers l'église par une cession de domaines équivalente. Cette cession ne porterait que sur une jouissance temporaire de ces domaines, le fonds devant revenir à l'Etat après un temps déterminé. On a adressé un projet dans ce sens et on le soumet à l'approbation du Roi.

Il paraît que les scrupules de ce prince sur cet objet sont poussés un peu trop loin. Sous les règnes précédents et notamment sous le dernier, le trésor de Częstochowa a été en plus d'une circonstance un secours précieux pour les Rois de Pologne. Stanislas Auguste en a tiré à diverses époques, des sommes considérables qui montaient même ensemble à plusieurs millions et jamais assurément il n'a été question d'appliquer cette ressource à un plus digne usage qu'aujourd'hui, puisqu'il s'agit de pourvoir aux besoins de l'armée pour lesquels les autres moyens sont insuffisants.

Pour former sur les divers points du duché de Varsovie les approvisionnements demandés, le gouvernement ducal va être obligé d'employer la voie de réquisition. D'abord on a désiré pouvoir payer une partie des grains et autres objets et donner des obligations pour le reste, mais on craint de commencer à faire ainsi une portion de payement lorsqu'on a la certitude d'être bientôt hors d'état de la continuer...

349. Warszawa. 11 kwietnia 1812.

Trudności wywołane przez potrzeby umundurowania wojska. Nieporozumienia pomiędzy Matuszewiczem i Poniatowskim. Brak mięsa w mieście.

A. E. Pologne 329 f. 470—2. Nº 214.

...Le ministre des finances du duché M. Matuszewic se plaint que le ministère de la guerre, en poussant trop haut ses demandes sur certains objets, met le trésor hors d'état d'y satisfaire. Les intentions du ministère de la guerre de leur côté ne sont pas mauvaises sans doute, mais la manière de procéder de ce ministère est abusive. Voici un exemple. On a organisé un bataillon d'équipages militaires pour le pays. On a fourni au Roi un projet pour la construction des voitures et l'équipement des chevaux. Les fonds ont été accordés pour ces deux objets, mais aucun fonds n'a été assigné pour l'habillement des hommes et cependant les hommes sont habillés. Comment a-t on fait? les prix portés pour les voitures et les chevaux étaient trop élévés et sur l'excédent de la dépense réelle on a trouvé de quoi habiller les hommes. Rien de perdu jusqu'à présent. Le ministère de la guerre a tiré parti pour le bien du service de ce qu'il avait demandé de trop: mais il se trouve qu'il a encore le droit de présenter un budget pour l'habillement des hommes quoiqu'ils soient habillés déjà, et il se crée ainsi sur le gouvernement une créance fictive qu'il continue à réclamer ensuite; en supposant que le payement se fasse, je sais bien que le p-ce Poniatowski ne peut pas vouloir qu'il en soit fait mauvais usage, le prince en est incapable, mais il ne voit pas tout et dans tous les cas c'est l'arbitraire mis à la place de la régularité.

Contre exemple à peu près du même genre. Un chef d'un autre service que celui des équipages militaires présente un budget à soumettre au Roi et dans lequel se trouve un article de confection de harnais. Comme le ministère de la guerre avait porté cet article trop haut pour les équipages militaires, il faut, pour ne pas se contredire, qu'il les hausse de même pour l'autre service et c'est ce qu'il fait. Voilà donc qu'il demande plus que ne l'exige le besoin réel. Le Roi, sans bien voir ce qu'il y a d'exagéré dans les demandes, s'aperçoit qu'elles ne sont pas justes. Il en prend de la défiance et fait ensuite des difficultés sur des choses véritablement urgentes. Alors le ministère de la guerre crie et se plaint. On ne veut pas voir qu'on aurait moins à se plaindre, si on avait un travail plus ferme, plus droit et plus exact. Assurément le ministre des finances n'a pas mission pour contrôler le ministère de la guerre,

mais il est de son devoir de mettre dans ses fonctions le degré d'ordre le plus convenable pour empêcher, autant qu'il se peut, ce qu'il y aurait de peu méthodique dans un autre ministère en contact avec le sien. De là les petites mésintelligences dont j'ai déjà parlé quelque fois.

Il existe aussi, à ce que j'ai lieu de croire, dans les régiments un genre d'abus nuisible au maintien du complet des corps et qui à la longue rendrait le recrutement difficile. Dans un régiment organisé depuis 2 ans et qui n'a pas fait la guerre, régiment dont le complet n'était pas de plus de 2000 hommes, on m'a cité, il y a déjà quelque temps, un sous officier qui avait le numéro 4800 ou 900, ainsi il avait passé dans ce corps 3000 hommes qui n'y étaient pas restés. Le cours ordinaire de la mortalité ni celui des reformes légales ne pouvant pas donner une pareille diminution, il est à croire, qu'il y a eu trop de facilité dans l'expédition des congés. Voilà ainsi beaucoup d'hommes rentrés chez eux avec des congés en règle et qui, quoiqu'en état de service, sont de fait perdus pour le service militaire. Delà augmentation d'embarras dans la levée des conscrits.

Nous éprouvons ici dans ce moment pour l'approvisionnement de la ville en viande les suites d'un manque d'unité dans le gouvernement. Le besoin d'assurer de la viande pour les troupes qui arrivent, a obligé le préfet du département à faire des contrats pour cette fourniture. Ces contrats n'ont pas été rédigés avec prudence et le fournisseur va faire ses achats sur la place du marché de Varsovie meme. La livre de viande est taxée dans la ville à 8 gros. On la paie 19 au fournisseur: celui-ci paie plus cher sur le marché et les bouchers de la ville ou ne trouvent pas de boeufs ou ne veulent pas les acheter pour vendre à perte [1]).

[1]) Davout do Berthier, 6 kw. 1812 »je lui (Dumas) ai communiquè différentes lettres du duché de Varsovie sur la pénurie de bêtes à corne. Ce gouvernement est absolument sans fonds pour faire des achats de viande. On est obligé de prendre par réquisition les bestiaux destines au labourage. Ces mesures, si elles continuent, plongeront les habitants dans la plus grande misère«. *Corr. de Davout*. III. 339 n° 1036. Nota Einsiedla. 10 kw. 1812, Paryż, po przedstawieniu wszystkich wysiłków Księstwa, »deux millions promptement versés dans le trésor du duché a un titre quelconque et rem-

Ils demandent donc une hausse à la police. Ici le ministère de la guerre cherche à empêcher la police de consentir à cette hausse, prétendant que le soldat ne peut pas vivre, si la viande qu'il achète maintenant à son propre compte, coute plus de 8 gros la livre. Delà il arrive naturellement que la viande manque pour les habitants ou du moins pour ceux qui ne veulent pas la payer au dessus du prix de la taxe. Rien de si facile que de faire cesser ce désordre, d'abord en obligeant les fournisseurs militaires à faire leurs achats ailleurs que sur le marché de la ville, ensuite en haussant la taxe, s'il le faut absolument, sans avoir égard à la réclamation du ministère de la guerre. Assurément on doit désirer que le soldat ait la viande à bon compte, mais le soldat ne serait pas mal encore malgré la hausse indispensable dont il s'agit. On est assemblé dans ce moment pour prendre un parti à cet égard. S'il y a un pays au monde où il faille un chef ferme, c'est bien celui-ci, mais malheureusement il n'y a dans le gouvernement personne de ce caractère.

350. Warszawa, 13 kwietnia 1812.

Lwów, według Vandernota, obiega proklamacya (fałszywa)[1] cesarza do wojska. Cette pièce est remarquable par l'éloge qu'on y fait de la bravoure des troupes autrichiennes et de l'habileté de leur artillerie«.

A. E. Pologne 329 f. 485—6. N° 216.

351. Warszawa, 14 kwietnia 1812.

Projekty cesarza według ludności polskiej. Przygotowania wojenne, pochód wojsk.

A. E. Pologne 329 f. 490—1. N° 218.

L'immensité des préparatifs faits par S. M. I. dont on aperçoit successivement quelque partie nouvelle a déjà depuis quelque temps derouté ici tous les calculs et met à la torture les esprits des spéculateurs. Quel peut être le prix digne d'un si grand effort? quel est le but assez grand aux yeux de S. M.

boursables par les sommes qui vont être dues en vertu de la convention du 25 février sauveront un pays écrasé par des fournitures qui surpassent tous ses moyens et une armée qui saura encore répondre aux bienfaits de son protecteur et les justifier en exécutant ses vues«. A. E. Saxe 82 f. 365—6.

[1]) Tłumaczenie tej proklamacyi A. E. Pologne 329 f. 487—8.

l'Empereur et Roi pour avoir mérité un si incroyable déploiement de moyens? L'affaiblissement de la Russie, le resserrement de cette puissance dans les frontières de l'ancienne Moscovie ne semblent plus même devoir offrir à S. M. I. une indemnité suffisante pour un déplacement aussi prodigieux. Si le patriotisme polonais espère toujours trouver dans les combinaisons de S. M. I. la restauration de la Pologne, l'amour propre ne va plus jusqu'à croire que ce soit là ni le seul ni le principal objet de l'expedition gigantesque qui se prépare. On sent que ce pays-ci ne figure que comme accessoire dans la masse des matériaux qui sous la main de S. M. I. doivent prendre telle ou telle forme selon qu'il conviendra à l'ensemble de sa politique. La facilité avec laquelle S. M. I a changé en instruments dociles et soumis les corps mêmes qui paraissaient devoir faire obstacle à sa marche [Prusy], la transmutation des forces ennemies en utiles auxiliaires, l'amalgame parfait des élements les plus hétérogènes, tout ce qu'on voit, tout ce qu'on entend ici, augmente sans cesse la surprise et surpasse tout raisonnement. On se demande, si c'est en Europe que doit s'arrêter l'action des grands corps qui vont etre mis en jeu. On se demande, si la Russie ne doit pas elle-meme ou par une accession volontaire ou par une suite des lois de la victoire s'associer au grand mouvement qui semble devoir changer la face du monde. On se demande, si ce n'est pas au fond de l'Asie qu'un détachement d'un quart ou d'un tiers de l'armée européenne irait porter un coup mortel à l'Angleterre, tandisque le reste placé sur les bords de la Vistule, de la Dzwina et du Dnieper garantirait la fidélité des puissances qui doivent concourir à l'expedition. Il est peut-être un peu indiscret d'oser rendre compte de ces audacieuses conjectures mais V. E. verra par là que si on suppose à S. M. I. de ces idées extraordinaires qui semblent appartenir aux temps fabuleux, l'imagination ne croit du moins pouvoir inventer rien qui soit impossible à S. M.[1]).

C'est un fait assez étrange que les généraux russes affectent de dire que la Russie et la France ne cesseront pas d'être en bonne harmonie et, sans savoir où il y aurait une autre guerre à faire, ils paraissent penser qu'il se pourrait qu'au lieu de se

[1]. Por. Vandal, III, 343 i n.

battre entre elles les deux armées fussent en action pour la même cause, et cependant nous voyons le Roi de Prusse passer en revue à Charlottenbourg le corps du m-al duc de Reggio[1], nous voyons le gouvernement de Berlin s'établir en Silésie; nous voyons déjà S. M. le Roi de Westphalie à Kalisz, nous voyons la Prusse envoyer de la poudre à Modlin; nous voyons un ukase impérial permettre la sortie des grains des ports de Russie...

Après tout celà, V. E. ne trouvera pas étrange qu'on raisonne un peu plus ou un peu moins juste à Varsovie...

[Powrócił do Rosyi rosyjski obserwator radca Zawierski, który miał być aż w Szczecinie][2].

352. Warszawa, 15 kwietnia 1812.

Oczekiwanie Davouta w Warszawie. Nowe wymagania francuskie w zakresie szpitali. Niemożność przedostania się za granicę rosyjską.

A. E. Pologne 329 f. 501—2. Nº 219.

On est ici dans l'espoir de voir au moins pour un moment M. le m-al p-ce d'Eckmühl. Sa présence à Varsovie ferait beaucoup de bien en donnant du nerf aux autorités qui en manquent.

Les troupes françaises et saxonnes qui sont entrées sur le territoire du duché y observent la meilleure discipline. Les habitants se louent beaucoup de leur bonne conduite et même de leurs égards, mais on se plaint des troupes bavaroises[3].

J'ai eu l'honneur d'informer V. E. des représentations qui m'ont été faites par le ministère de l'intérieur sur la difficulté qu'il éprouve à faire fournir les quantités de viande et d'eau de vie demandées pour le passage des troupes. Aujourd'hui ce ministre m'écrit que des commissaires de guerre français de-

[1] Oudinot Karol Mikołaj, ks. Reggio, 1767—1847 gen. dywizyi 1799, gubernator Neuchatelu i Erfurtu, marszałek Francyi 1809, dowódzca 2-go korpusu 1812, za restauracyi par Francyi i dowódzca 3-ej dywizyi militarnej.

[2] Tuyll do Barklaya, 17. III. 1812. Wiedeń, »l'on connait à Varsovie nos espions et que l'on y est informé de tout ce qu'ils mandent en Russie«. **Отечественная война 1812 г. 1908, cz. I, t. X, 22 nº 26.**

[3] Skarżono się także i na Sasów, którzy łupili kraj od samego początku Funck *Erinnerungen aus dem Feldzuge des sachs. Corps unter dem General Gr. Reynier im J. 1812* 1829, 54—5; 99 i n. Niemcewicz, I, 308.

mandent l'établissement d'un hôpital à Posen pour 300 hommes et d'un autre pour 800 hommes à Thorn. Il me parle de nouveau de la pénurie du trésor et m'invite à lui faire connaître de quelle manière doivent être envisagés ces établissements [1].

Je réponds à ce ministre que je n'ai reçu aucune instruction, sur cet objet et que je ferai part de ses représentations à V. E.; mais provisoirement je l'engage à faire tous ses efforts pour assurer la branche essentielle du service dont il s'agit.

La disette de viande où l'on s'est trouvé ici pendant quelques jours, a cessé, mais par une hausse exorbitante dans le prix qui a été porté de 8 gros à 14 gros la livre. On a pris des arrangements particuliers pour que les soldats ne souffrent point de cette augmentation.

Par ma lettre du 9 de ce mois, j'ai fait mention d'un nouvel agent qui devait faire un voyage jusqu'à Dunabourg et Riga. Cet homme bien recommandé et qui paraît digne de toute confiance, revient dans ce moment sans avoir depassé Terespol près Brześć. Des personnes sûres et bien intentionnées qui sont venues de Brześć à Terespol au devant de lui, l'ont détourné de poursuivre son voyage en lui disant que tous les voyageurs dans l'intérieur du pays qui vont ou en poste ou en voitures de louage sont interrogés, fouillés à chaque instant sur les routes et qu'on les arrête sur le moindre soupçon. On lui a dit de plus que les autorités russes ont ici des correspondants qui leur donnent un avis exact du départ de tous les habitants du duché qui vont en Russie. Cet individu m'a rendu l'argent que je lui avais donné pour sa course. D'après ce redoublement de rigueur et de surveillance, le nombre de nos agents va diminuer et la composition en sera moins bonne. Les trois officiers placés sur la frontière n'ont presque rien procuré d'intéressant jusqu'à ce jour et cependant ce n'est ni la bonne volonté ni l'intelligence ni l'argent qui leur manque...

[1] Łuszczewski do Bignona. 12 kwietnia 1812 (kopia). A. E. Pologne 329 f. 478.

353. Bassano do Bignona. Paryż, 18 kwietnia 1812.

Defermon domaga się uiszczenia zaległych należności z nadań cesarskich.

A. E. Pologne 329 f. 514. Minute.

M. l'intendant général du domaine extraordinaire m'annonce que deux années du revenu des domaines réservés en Galicie par S. M. l'Empereur sont échues depuis le mois de décembre dernier et qu'il n'a été versé par le duché qu'un a compte de 203.000 francs environ. Il désire que le duché fasse les fonds nécessaires pour compléter la somme d'un million montant des revenus arriérés.

Je connais l'embarras où se trouve ce gouvernement, cependant je vous prie de faire les démarches nécessaires pour appuyer les demandes de M. le c-te Defermon.

354. Warszawa, 20 kwietnia 1812.

Wszelkie nadzieje kraju polegają na wojnie[1]. Spodziewany przyjazd króla Hieronima.

A. E. Pologne 329 f. 521—3. № 224.

...mais comme on ne met aucune borne à l'étendue de ces rêves heureux, le moindre incident peut de même les faire évanouir et c'est ici une alternative perpétuelle de confiance et d'inquiétude. Un corps d'armée qui était en marche s'arrête sur quelque point plus qu'on ne pensait, quelque grand personnage qu'on attendait n'arrive pas: voilà que la guerre n'aura plus lieu et que déjà on maudit la continuation de la paix. C'est une position assez étrange, il faut en convenir, que celle d'un pays où la paix serait un malheur et où la guerre est invoquée comme un bienfait. Les hommes les plus sensés font les mêmes raisonnements, mais en partant de bases différentes. Ils prétendent que quelques concessions que S. M. l'Empereur et Roi pût arracher par la seule puissance d'une grande démonstration, le résultat serait toujours au dessous de celui que S. M. a la certitude d'obtenir par l'emploi des grands moyens qui sont à sa disposition; que l'ordre du monde ne serait qu'incomplètement changé et n'aurait pas reçu toute l'étendue des

[1] *Souvenirs*, 214; *Histoire* X, 383.

modifications nouvelles que l'intérêt de S. M. exige, qu'après avoir laissé échapper l'occasion déjà présente, ce serait un ouvrage à reprendre dans quelques années, perte de temps incalculable dans ses suites et peu probable de la part de S. M. qui n'est pas accoutumée à en perdre.

On espère voir ici sous peu de jours S. M. le Roi de Westphalie. Dès qu'on a été informé de son arrivée à Kalisz, le p-ce Poniatowski en sa qualité de commandant en chef, a envoyé un général pour le complimenter[1]. Le ministère ducal a eu pareillement l'idée d'envoyer une députation, mais il a cru devoir s'abstenir d'agir de lui même, il a demandé des ordres à Dresde. Voici les raisons qui ont dicté cette conduite. Le Roi a fait complimenter S. M. le Roi de Westphalie par son grand maréchal. Ces félicitations auront été faites sans doute à la fois et au nom du Roi de Saxe et au nom du Duc de Varsovie. Le ministère du duché, en se permettant l'envoi de députés en en(!) son propre nom, ne blesserait-il pas la sensibilité de son souverain? et il y a dans cette circonstance un motif particulier de délicatesse envers le Roi qui a retenu le ministère. Les bruits populaires donnent un Roi à la Pologne. Tantôt c'est S. M. le Roi de Naples, tantôt le p-ce Vice-Roi, tantôt S. M. le Roi de Westphalie et, dans ce moment-ci, cette dernière supposition est la plus répandue[2]. Dans cet état de l'opinion, le Roi de Saxe n'aurait-il pas pu voir dans une démarche, non ordonnée par lui, du ministère ducal, une sorte de promptitude peu décente à saluer le soleil levant?...

[1] Hieronim do Napoleona. Kalisz, 16. IV. 1812: »je viens de recevoir le gén. Grabowski qui m'a été envoyé par le p-ce Poniatowski pour me complimenter; il m'a en même temps fait connaître de la part de ce prince l'embarras où il se trouve à Varsovie par le manque de vivres et surtout de fourrages«. Ducasse *Mémoires et corréspondance du roi Jerôme et de la reine Cathérine* 1864, V, 435.

[2] Ks. Eugeniusz do żony, 26 kwietnia 1812: »on assure que le Roi de Westphalie pourrait bien devenir roi de Pologne«. Ducasse *Mémoires et corr. polit. et milit. du p-ce Eugène* 1860, VII, 330; tenże do Lavalette'a o swojej kandydaturze, ib. 261; z dziennika królowej Katarzyny, 5 kw. Ducasse *Jerôme* V, 177.

355. Warszawa, 21 kwietnia 1812.

Stanowisko Bignona wobec żądań francuskich.

A. E. Pologne 329 f. 530. N° 225.

Les demandes faites par les autorités françaises de fournitures de diverses sortes pour l'établissement d'hôpitaux sur plusieurs points du duché causent ici les plus grands embarras. Les moyens manquent sur les lieux et à Varsovie on n'a point d'argent à y envoyer. Je presse, j'excite, j'encourage, mais à toutes mes exhortations on répond par des doléances sans fin sur l'extrême misère du pays. On proteste qu'on est prêt à tout, qu'on satisferait à tout, avec le plus grand empressement, s'il existait quelque voie possible pour se procurer les ressources dont on manque tout à fait, si, par exemple, il rentrait quelque fonds par l'emprunt de Paris. Pour expédient on conjure S. M. I. de prendre en gage telles valeurs territoriales, telle quantité de domaines qu'elle voudra, et d'aider le duché d'un peu d'argent pour le tirer de la crise fâcheuse où il se trouve [1]...

[1] Z Drezna także dochodziły nieustannie skargi na brak funduszów: Einsiedel składa w tym przedmiocie notę w Paryżu 21 kwietnia. A. E. Saxe 82 f. 404, Senfft zwraca się do Serry, 25 kwietnia, ib. f. 416—417 (kopia). Król postanawia uciec się do pośrednictwa Davouta i w tym celu upoważnia 26 kwietnia radę stanu, aby »wybrała dwie osoby i wysłała z tych jedną do kuzyna naszego Marsz. Państwa francuskiego X. d'Eckmühl, drugą zaś do intendenta generalnego w. armii z umocowaniem i instrukcyą dla tychże wysłanych, aby usiłowali pozyskać zaradzenie takie, jakie by teraz już w widoku powyższym nagłości okoliczności przedsięwziąść radziła i aby razem względem środków ku temu celowi wiodących ułożyli się i porozumieli«. A. D. 3021 Finanzen u. Abgabewesen f. 330. Matuszewic pod datą 27 kwietnia wypracował obszerny memoryał o stanie finansów (Bibl. warsz. 1896, t. I, 543—8), a 30 kwiet. Bignon opierając się na nim prosił Davouta o poparcie (ib. 542). 30 kwietnia 1812 Łuszczewski przedstawiając raport o zjazdach rad departamentowych proponuje mianować »nadzwyczajnego Komisarza, ktoryby bawiąc obok intendenta generalnego Dumas, albo przynajmniej w Poznaniu, jako miejscu bliższym centrum ogólnych dyspozycyi, znosił się z nim... i o tym wprost do prefektów wydawał stosowne rozkazy«. B. K. 5094. Może na skutek noty Einsiedla przyśpieszono całą sprawę i w Paryżu. Bassano wygotował na podstawie depeszy Bignona z 4 lutego obszerny raport do Cesarza, 22 kwietnia (A. E. Pologne 329 f. 532—7), do którego dodana Note, obejmuje wnioski ogólne i nosi uwagę: »terminée« ib. f. 538—9).

356. Warszawa, 23 kwietnia 1812.

Nowe trudności finansowe. Brak zezwolenia królewskiego na wzięcie sreber częstochowskich. Zmiany w ministeryum wojny.

A. E. Pologne 329 f. 546—7. N° 228.

Les embarras de finances sont ici la plainte de chaque jour, de chaque minute. Pour suppléer un peu le déficit d'espèces, on tâche d'augmenter la circulation des billets de banque de manière à procurer ainsi quelques ressources de plus au trésor, mais l'agiotage vient à la traverse, détruit la confiance et discrédite le papier pour l'avoir à meilleur compte. Comment y remédier dans un pays où tout le commerce est livré aux juifs et où par malheur encore on ne peut pas se passer d'eux?

Le Roi ne répond point sur le projet qui lui a été sou-

—

»Le rapport fait à S. M. sur les finances du duché de Varsovie, montre que dans l'année financière commencée le 1-er juin 1811 et finissant le dernier jour du mois prochain, le duché aura reçu 30 millions de moins qu'il n'avait à payer pour dépenses ordinaires dans cette même année. — Il n'a pu être donné que de faibles à comptes sur les moindres traitements civils. Ceux des officiers de l'armée n'ont pu être payés que jusqu'à la concurrence de $^2/_3$. Les dettes les plus urgentes ont dû être ajournées. Les fournitures à faire par les habitants aux troupes qui sont entrées ou qui entrent dans le duché, ont ajouté à la difficulté des recouvrements et les charges du trésor se sont accrues des dépenses que nécessitent les travaux des places, l'augmentation de l'armée, la formation des magasins, les équipages militaires, etc. — La partie même de ces dépenses que S. M. I. et R. a prise à sa charge, pèse momentanément sur le duché par l'obligation d'en faire l'avance. — Tous les fonds que l'on a, sont consacrés aux besoins du ministère de la guerre, mais sont bien loin d'y suffire. Le ministre de Saxe annonce dans une note qu'il vient de remettre, que le duché devant au domaine extraordinaire 337.500 fr. pour un semestre d'intérêts, se trouve dans l'embarras de payer cette somme qu'il espérait pouvoir fournir en billets de l'emprunt, mais dont M. le baron de Labouillerie réclame le payement en espèces. Il annonce enfin qu'au 1-er mai, c.-à-d. dans huit jours, toutes les ressources seront épuisées. — Ce ministre a été chargé de solliciter de la bienveillance de S. M. un nouveau prêt de 2.000.000 de fres. remboursables, comme il plaira à S. M., mais dans le remboursement duquel on désirerait, qu'elle voulût bien permettre de compter ce qui a pu, ou pourra être avancé, par le duché sur les dépenses qu'elle a daigné prendre à sa charge. S. M. est priée de vouloir bien faire connaître ses intentions«. **Sprawa została załatwiona dopiero w Dreznie.**

mis concernant l'argenterie inutile de l'abbaye de Częstochow(a) et qui consistait à donner à cette abbaye une valeur en domaines correspondants à celle de cette argenterie. Si cette réponse tarde trop à venir, il se pourra, que les ministres se décident à passer outre par voie d'urgence et, en vérité, il n'y aurait pas trop lieu de leur en faire un crime.

Le p-ce Poniatowski fatigué des contrarietés qu'on trouve naturellement à diriger un ministère de la guerre, lorsque les fonds manquent sans cesse, et voulant d'ailleurs pouvoir se livrer tout à fait à ses fonctions de commandant d'un corps d'armée désirait depuis quelque temps que le Roi lui donnât un successeur. On me dit à l'instant que le Roi a satisfait à sa demande et a nommé pour le remplacer M. le gén. Wielhorski. Celui-ci serait à son tour remplacé dans les fonctions de directeur de l'administration de la guerre par le gén. Fiszer, actuellement chef de l'état major, à qui sa mauvaise santé ne permet guère de faire une campagne active. A la place du gén. Fiszer on désigne pour les fonctions de chef d'état-major deux personnes dont l'une passe pour avoir les talents propres à la place, l'autre pour avoir la faveur qui la doit faire obtenir. Il y a peu de pays au monde où la puissance des considérations personnelles soit aussi étendue qu'à Varsovie. Le mal encore dans ce changement est, qu'on a par la même occasion nommé 3 ou 4 généraux de brigade de plus...

357. Warszawa, 24 kwietnia 1812.

Fałszywe wiadomości o zmianie w ministeryum wojny. Trudności w dostarczaniu furażu. Wiadomości z Litwy.

A. E. Pologne 329 f. 550—1. N° 229.

...le p-ce Poniatowski n'a reçu aucune communication de Dresde sur son prétendu remplacement par le gén. Wielhorski dans le ministère de la guerre. En faisant circuler le bruit dont il est question, on présentait le mouvement personnel que l'on prétendait avoir lieu comme fait sur la demande même du p-ce Poniatowski, mais dans ce bruit et dans les autres accessoires dont il était accompagné, il n'y a rien de vrai, sinon que le Prince a proposé au Roi plusieurs colonels pour être nommés généraux de brigade. Il est possible que la nomination soit déjà faite, comme on l'assure. Cependant le prince

n'a point encore avis de ces nominations. J'aurais pu m'abstenir hier de transmettre à V. E. un on dit qui me parvenait à l'instant et qui se trouve démenti le lendemain, mais il n'y a pas de mal peut-être que vous voyez, Mgr., les agitations journalières de l'opinion et ces variations de la curiosité publique à qui il faut sans cesse un nouvel aliment.

Les approvisionnements à faire surtout en avoine et en fourrages sont une source perpetuelle de difficultés de toute espèce. Des achats ont été faits pour le compte même de S. M. l'Empereur, d'autres se font par le gouvernement prussien pour Thorn et Modlin. La crainte pour la disette dans les départements porte les autorités locales à entraver les transports. C'est une espèce de guerre perpétuelle que j'ai à suivre ici avec le ministre de l'intérieur. V. E. juge que mon intervention dans ces affaires et, en général, dans tout ce qui est relatif au service de l'armée se règle sur ces lettres que je reçois de S. E. M. le m-al p-ce d'Eckmühl. En secondant les intentions de M. le maréchal, j'ai la certitude de bien servir S. M.

J'ai vu une lettre de la Lithuanie où l'on exagère d'une manière ridicule le mouvement donné à l'Empire russe. A en croire cette lettre, l'armée et la levée en masse qui se prépare, offriraient un total de 8 à 900.000 hommes. On aurait imaginé un nouveau système de guerre. Ce serait d'avoir une armée volante qui ne combattrait qu'à la manière des cosaques, avançant et reculant tour à tour. On préparerait pour cette armée des chevaux et des voitures très légères. Le mode de réquisition que le gouvernement français emploie dans les pays ennemis, est employé par le gouvernement russe sur son propre territoire. Enfin, l'Emp. Alexandre arriverait avec 48 millions de roubles. La même lettre parle des nouvelles qui nous sont venues déjà par d'autres voies, de la fuite de M. Speranski et de deux autres individus, Machnicz et Woyczykow, chefs des bureaux de la guerre à Pétersbourg[1]...

358. Warszawa, 27 kwietnia 1812.

Spotkanie ks. Józefa z Davoutem w Płocku, 26 kwietnia.
A. E. Pologne 329 f. 558—9. N° 230.
Souvenirs, 194.

[1] Była to wiadomość o nielasce i zesłaniu Sperańskiego i Magnickiego, por. Шильдеръ, III, 41 i n.

359. Warszawa, 27 kwietnia 1812.

Organizacya, cele i główni członkowie »przyjaciół cnoty« pruskich.
A. E. Pologne 329 f. 560—1. Nº 231.

360. Warszawa, 28 kwietnia 1811.

Wydalenie Vandernota z Galicyi.
A. E. Pologne 329 f. 575—6. Nº 234.

M. Vandernot a été ainsi que j'ai eu l'honneur de le mander hier à V. E., invité par le gouverneur autrichien, M. de Goës[1], à quitter Léopol et cette invitation a eu un caractère tel qu'on peut la regarder comme un ordre véritable[2]). J'ai questionné cet officier sur toutes les circonstances relatives à son départ, sur ses conversations avec M. de Goës et je vois qu'en définitif le gouvernement de Léopol soupçonnant l'occupation réelle de M. Vandernot a été bien aise de l'éloigner de cette ville, soit par suite de quelque penchant pour les russes soit par crainte d'être lui même l'objet d'une observation importune. Un suisse établi à Léopol qui venait de faire une course sur le territoire russe pour reconnaître les 15-e et 9-e divisions arrivées de Moldavie, a été arrêté à son retour et il a fini par convenir qu'il avait promis à M. Vandernot de l'informer de ce qu'il verrait sur sa route. Cet homme doit être encore en prison. M. de Goës n'a point fait mention de cette circonstance à M. Vandernot. La seule raison qu'il lui ait donnée de l'instance qu'il mettait à son départ, est le système de neutralité adopté par la cour de Vienne, le même principe qui fait refuser des passeports aux officiers russes, ne permettant pas non plus de tolérer le séjour d'officiers français en Galicie. Rien ne prouve qu'en effet on ait refusé des passeports à des officiers russes ainsi que le met en avant le gouverneur de Goës. D'après l'obligation où a été M. Vandernot d'accélérer son départ, l'agent que j'ai envoyé pour prendre sa place ne l'a pas rencontré. Cet agent va se trouver ainsi livré d'abord à ses propres moyens, sans avoir la tradition des relations de

[1]) Goëss Piotr hr., 1774—1846, długoletni urzędnik administracyjny austryacki, od r. 1809 gubernator krajowy galicyjski.

[2]) Co do systemu austryackiego por. Meybaum *Galicya wiosną r. 1812* Bibl. warsz. 1911. t. 282. 569—580.

M. Vandernot. J'avoue à V. E. que je trouve injurieux pour l'uniforme français, pour l'uniforme de la garde impériale qu'un officier à qui on n'a point eu de reproche à faire, ait été forcé dans ce moment de quitter une ville qui appartient à S. M. l'Empereur d'Autriche. Cet acte d'expulsion me semble un abus d'autorité d'un gouverneur et il n'est pas à supposer qu'un procédé pareil soit la suite d'ordres supérieurs du gouvernement. Je crois donc pouvoir sans sortir de la circonspection convenable, donner à M. Vandernot un nouveau passeport pour retourner à Léopol. Ce passeport sera motivé sur des affaires de famille qu'il n'a pu terminer et qui l'appellent encore dans cette ville. Si l'autorité autrichienne prend ainsi le dessus et a pu faire partir un officier français, toute autre personne que j'employerai là, pourrait courir d'autres risques, si elle venait à être découverte, et cependant Léopol est un point où il importe d'avoir un agent. Toute réflexion faite j'y enverrai M. Vandernot. Il attendra ici un ou deux courriers pour voir s'il ne lui arrivera pas de lettres, et d'ailleurs ce léger intervalle rendra son retour moins choquant pour M. de Goës. Cette détermination ne peut point avoir de mauvaises suites. Je crois qu'elle peut au contraire être utile[1]...

361. Warszawa, 7 maja 1812.

Obecność króla Hieronima w Warszawie. Król saski zezwolił na użycie sreber częstochowskich.

A. E. Pologne 330 f. 6. N° 243.

J'ai eu l'honneur de mander à V. E. que pendant le séjour de S. M. le Roi de Westphalie à Kalisz, on avait attribué aux personnes de la suite de S. M. des propos qui annonçaient assez ouvertement aux polonais la prochaine réalisation des grands événements qu'ils désirent[2]. Depuis que S. M. est à Varsovie, je ne remarque point que ce bruit ait dû être fondé. Il

[1] Por. *Souvenirs*, 213.

[2] Łubieński do Brezy, 20 kwietnia: »król westfalski jest jak najgrzeczniejszy a lubo wojsko jego ma być na koszcie naszego kraju, obiecuje to, że Polska będzie tak wielka, jak jeszcze nigdy nie była. Ministrowie jego mają mówić to niby w sekrecie, lecz mieli mówić kilku, iż Westfalia dostanie się królowi naszemu, a król westfalski będzie królem polskim«. B. K. 4000.

me semble que l'exemple de la juste mesure observée par le Roi est assez bien suivi par sa cour. En général, on est frappé ici du ton prudent et réfléchi du langage de S. M. en qui on n'aurait pas été surpris de voir un peu plus de jeunesse peut-être. On aime à retrouver dans le Roi des traits qui rappellent S. M. l'Empereur. Hier ont commencé les présentations des dames. Les dames qui ont déjà été reçues, sont enchantées de l'accueil gracieux du Roi, des choses aimables et obligeantes que S. M. leur a dites.

Avant hier le Roi a passé en revue une des divisions du corps d'armée polonais. Aujourd'hui il en verra une autre[1]...

[Zezwolenie na użycie sreber częstochowskich].

362. Warszawa, 14 maja 1812.

Postępowanie przechodzących wojsk.

A. E. Pologne 330 f. 17. Nº 250.

...dans le duché de Varsovie, les habitants, tout fatigués qu'il(s) sont des frais que cause le logement militaire, se louent généralement de l'excellente discipline des corps français et de tous sans distinction. Comme dans la campagne de 1807, celui de M. le m-al duc d'Elchingen avait causé quelques dommages, on redoutait encore cette année les troupes sous les ordres de ce maréchal. On a vu au contraire avec plaisir et reconnaissance que ce corps se comporte à merveille et observe le meilleur ordre. Presque toutes les troupes allemandes, bavarois, wurtembergeois, westphaliens et même saxons excitent plus ou moins de murmures. On s'attendait à des ménagements de la part des derniers, comme étant avec les peuples du duché les sujets d'un même souverain. On a été surpris de les trouver aussi exigeants que les autres, et cette exigeance a blessé d'avantage[2]...

[1] Niemcewicz, I, 312

[2] Łubieński do Brezy, 6 maja 1812. »Nic stąd ani nowego ani dobrego donieść nie mogę, zewsząd odbieram o płaczu, narzekaniu i coraz bardziej szerzącym się głodzie, cobym tylko napisał, byłoby tylko powtórzeniem. Wsie ogołocone z bydła i koni, mianowicie na traktach, chłopi, jak błędni, szukają pożywienia po lasach i trują się, szlachta nie wie, co z sobą robić, nie ma kim i czem orać, a zatym i siać, oddaleni od przechodów trochę szczęśliwsi, musieli rekwizycye dostarczyć lecz po największej

363. Warszawa, 17 maja 1812.

Goës utrudnia przejazd Morawskiego[1] przez Galicyę[2]. Cel jego bytności w Warszawie.

A. E. Pologne 330 f. 24—5. № 253.

...Ses intentions seraient de prendre du service dans le cas d'une invasion de l'armée française en Lithuanie. Il y a dans les terres du p-ce Dominique [Radziwiłł] plus de 2000 gardes-chasse qu'on pourrait en un instant organiser en régiments de chasseurs. Dans les mêmes possessions, il y (a) aussi 2 ou 3 mille hommes obligés à un service personnel et que le prince pourrait faire marcher en un instant. Ce seraient des corps d'éclaireurs qui pourraient rendre de véritables services. M. Morawski pourrait être très utile pour leur levée et leur organisation...

364. Warszawa, 23 maja 1812.

Ciężkie warunki życia w Księstwie. Spodziewany przyjazd Napoleona do Warszawy[3].

A. E. Pologne 330 f. 41. № 259.

...le malaise de ce pays-ci va toujours croissant. L'esprit d'exagération qui se mêle à tout, grossit encore les désordres que commettent nécessairement des troupes dont les subsistances n'ont point été assurées. Le mal est très grand, il faut en convenir, mais plus d'une fois cependant j'ai reconnu pour faux des faits qu'on m'avait présentés comme très positifs.

On aime à espérer que S. M. l'Empereur et Roi viendra bientôt visiter Varsovie[4]. Deux sénateurs palatins les comtes

części zasiali... Między nieszczęścia liczyć potrzeba, że między Westfalczykami wiele bardzo Prusaków, ci nie cierpiąc Polaków inaczej ich nie nazywają tylko »Polnische Schwein«, to jest powodem częstym z żołnierzami kłótni. Procz tego pozwalają sobie Westfalczykowie krzywdzić chłopów, żołnierze nasi już urażeni biorą ich obronę i lubo liczba zawsze większa Westfalczyków, zawsze nasi pobiją. To zakorzenia niechęć i może być powodem do smutnych w czasie samej wojny wypadków«... B. K. 4000, por. Niemcewicz I, 323—4.

[1] Morawski Karol, gen. wojsk polskich.

[2] *Souvenirs*, 213—4.

[3] *Souvenirs*, 211.

[4] Nap. do Hieronima. 15 czerwca »Faites toujours courir le bruit que je viens à Varsovie... On se plaint beaucoup de la discipline de vos

Wybicki et Sobolewski[1] ont été nommés pour aller recevoir S. M. I.[2]).

365. Bassano do Bignona. Drezno, 25 maja 1812.

Zawiadamia, że cesarz darował Księstwu milion franków[3], płatny w dwu ratach po 500 tys., 1 czerwca i w ciągu czerwca, przeznaczony na żołd wojska i wciągnięty do pożyczki.

A. E. Pologne 330 f. 51. Minute.

366. Bassano do Bignona. Drezno, 29 maja 1812

Cesarz mianował ambasadora w Warszawie. Bignon otrzyma nowe przeznaczenie, tymczasem winien udzielać informacyi ambasadorowi. Zadania ambasadora.

A. E. Pologne 330 f. 78–9. Minute. Note. Cette lettre est partie le même jour par le courrier de M. de Senfft.

S. M. a pensé que les circonstances actuelles, qui ont déterminé le Roi de Saxe à conférer au Conseil des ministres des pouvoirs extraordinaires[4] et surtout les grands événements

troupes. On dit que chacun fait ce qu'il veut. Maintenez Reynier et Vandamme«. Ducasse *Mém. pour servir à l'histoire de la guerre de 1812 en Russie* 1852, 77 z dep. Bignona 31 maja: »...On suppose ici que S. M. l'Empereur est dans ce moment à Posen et on demande de toutes parts, si S. M. n'arrivera pas bientôt à Varsovie. On aime à se flatter de cet espoir, c'est une croyance utile dans le pays et qui soutient le courage des habitants«. A. E. Pologne 330 f. 96 N° 267.

[1] Sobolewski Walenty, starosta warszawski, członek komisyi rządzącej, senator wojewoda Księstwa, po Wawrzeckim minister sprawiedliwości Królestwa do r. 1820, senator wojewoda, minister stanu, od r. 1826 przewodniczący w Radzie administracyjnej.

[2]) Niemcewicz, I, 318, 336 i n.

[3] Dn. 22 maja cesarz dał nowy milion na rzecz wojska polskiego. Bassano do Dara, 22 maja. A. E. Saxe 82 f. 450, Nap. do Berthier *Corr. de Nap.* XXIII, 491 n° 18712, do Molliena, Brotonne *Dernières lettres*, II, 278 n° 1792, do Dumasa Skałkowski *En marge*, 45. Bignon do Senffta, Drezno, 24 maja 1812 (minute) A. E. Pologne 330 f. 44.

[4] Dekret królewski z 26 maja *Dz. pr.* IV, 327–9. Rostworowski *Rada ministrów*, 78. Instrukcya Bassana dla Bignona, 27 maja 1812: »Le Roi (de Saxe) vient de rendre un décret qui donne des pouvoirs extraordinaires aux ministres du duché de Varsovie. Ce décret a été transmis au président par un courrier saxon expédié hier soir. S. M. I. et R. désire qu'il ne soit pas rendu public, avant le 8 juin. Vous voudrez bien obtenir ce délai, dont la convenance résulte de considérations importantes et vous exigerez, que sous aucun prétexte les dispositions du décret ne soient connues du public...

que les circonstances préparent, exigeraient l'emploi à Varsovie d'un agent de premier ordre, nouveau pour le pays et assez imposant, non seulement par le caractère dont il serait revêtu, mais par son rang et par son état, pour exercer tout à la fois une influence non contestée, non seulement sur les généraux et les administrateurs français, mais aussi sur les ministres du duché et sur les grands personnages de ce pays.

S. M. s'est, en conséquence, décidée à nommer un ambassadeur auprès du Duc de Varsovie et elle a choisi M l'archevêque de Malines qui joignant au caractère d'ambassadeur celui qui est attaché à son rang dans la hiérarchie ecclésiastique, se trouvera particulièrement propre à remplir les vues de l'Empereur. S. M. très satisfaite de vos services. M. le baron, n'a pas voulu quoiqu'elle ne peut douter de votre zèle, vous laisser à Varsovie dans une position subordonnée. Elle a d'ailleurs toujours eu l'intention de vous employer, si la guerre avait lieu, à son quartier général. Vous devez donc vous attendre à recevoir bientôt l'ordre de vous y rendre. Je vous le porterai probablement moi-même à Varsovie où j'accompagnerai S. M.

Elle désire qu'en attendant vous restiez dans cette ville et que vous y donniez à M. l'archevêque de Malines les renseignements et les informations que vous possédez et dont il aura grand besoin. Il ne pourrait trouver personne qui fût aussi parfaitement que vous en état de lui applanir les premières difficultés dans un pays qui ne lui est pas connu. Ce service que S. M. attend de vous à la fin de votre mission, ne sera pas le moins important de ceux que vous aurez rendus.

M. l'archévèque de Malines se fera reconnaître par le Conseil des ministres sans éclat, sans pompe et pour ainsi dire confidentiellement. Son installation solennelle sera différée jusqu'à une époque qui n'est point encore fixée. Il entrera cependant immédiatement en fonction et il prendra tout de suite séance au Conseil des ministres conformément à ce qui a été convenu ici entre S. M. et le Roi de Saxe. Il a remis aujourd'hui

Faites moi connaître par la voie la plus prompte que les intentions de S. M. ont été suivies. Si le décret était déjà imprimé quand ma lettre vous parviendra, vous demanderez que tous les exemplaires en soient retenus ou retirés et conservés en mains sûres, jusqu'au moment fixé pour la publication«. Ernouf *Maret*, 363.

ses lettres de créance au Roi. Je vous porterai moi-même vos lettres de rappel.

Por. *Souvenirs*, 219. *Histoire*, XI, 8.

367. Bassano do Bignona i Pradta. Drezno, 30 maja 1812.

Rozkaz wybrania kilku osób, znających polskie prowincye Rosyi

A. E. Pologne 330 f. 87. Minute.

S. M. désirerait avoir à son quartier général 4 ou 5 polonais distingués par leur caractère et leur existence et ayant une connaissance locale de la Lithuanie, de l'Ukraine, de la Podolie, de la Volhynie etc. tant sous le rapport de la topographie que sous celui de ressources du pays en choses et en hommes.

Je prie V. E. de s'occuper de remplir les voeux de S. M. Il faut engager les personnes qui feront l'objet de ce choix important, d'aller au devant de l'Empereur à Thorn. Il est nécessaire surtout d'éviter que l'on conclût de cette mission que l'Empereur n'irait pas à Varsovie [1]) et de s'entendre à leur égard avec M. le baron Bignon à qui je le fais également connaître [2]).

L'une des obligations de l'ambassadeur sera de suivre le travail d'observations dont vous vous étiez acquitté jusqu'à ce jour avec un succès qui n'a point échappé à l'attention de S. M. Vous lui fournirez toutes vos relations et tous vos moyens. Vous aurez soin cependant, de ne pas laisser échapper tous les fils qui sont dans vos mains, parceque, selon toute apparence, vous aurez au quartier général des fonctions analogues à ce service [3]).

[1]) Na tym nota: »La même lettre a été écrite à M. Bignon avec plus de détails. Il a été invité à faire publier dans les journaux des détails sur l'organisation du corps auxiliaire autrichien«. Bassano do Bignona, Poznań, 2 czerwca: »Le ministre prie M. Bignon de lui envoyer à Thorn les chevaux qu'il a achetés pour S. E. Il désire qu'il en achète 6 de plus. Le ministre avait mandé à M. Bignon que S. M. désirait avoir à la suite des polonais des provinces occupées par les russes. S. E. indique M. Bierczyński dont les propriétés de la famille sont en Ukraine et en Volhynie. Il se rend à Varsovie. S. E. le juge propre à remplir les intentions de S. M. et elle désire qu'il soit employé«. A. E. Pologne 330 f. 104, minute.

[2]) Ostatni ustęp od Varsovie przeznaczony tylko dla Pradta.

[3]) Ustęp ostatni (cały) przeznaczony tylko dla Bignona.

368. Warszawa, 1 czerwca 1812.

Przeznaczenie, jakie można dać Morawskiemu.

A. E. Pologne 330 f. 99—100. № 268.

...Comme il paraît en ce moment que des généraux polonais vont être attachés aux états majors des divers corps d'armée, le gén. Morawski serait très jaloux d'être employé de cette manière. Ce devrait être naturellement à l'un des corps qui seraient dirigés vers la Lithuanie, puisque c'est au centre de cette province que sont les grandes possessions du p-ce Dominique et que c'est là surtout que M. Morawski pourrait être utile. Je dois à V. E. un compte fidèle de ma manière de penser sur ce particulier. M. Morawski, général dans l'armée de Lithuanie lors de la dernière révolution n'a pas, on le suppose, de talents militaires; ce n'est point un homme d'esprit, un homme à grands moyens, mais c'est un homme qui ayant de l'ardeur, de la bonne volonté, peut rendre des services essentiels par la connaissance qu'il a des localités, comme par l'influence qu'il exercera de droit sur les petits gentilshommes et les paysans des terres de son gendre, particulièrement en organisant les gardes-forêts, gardes-chasses, etc. en bataillons d'éclaireurs propres à favoriser la marche des troupes dans des contrées coupées sans cesse par des bois et des marais...

369. Warszawa, 2 czerwca 1812.

Bignon otrzymał instrukcyę 29 maja. Udzieli wszystkich informacyi i wskazówek ambasadorowi. Dziękuje za nowy dowód łaski (obietnica nowego stanowiska) [1]).

A. E. Pologne 330 f. 101.

[1]) Równocześnie pisał Bignon do Bassany, w liście bez daty z prośbą o protekcyę. »...Lorsque S. M. l'Empereur continue à m'honorer de sa confiance, je ne puis sans doute, Mgr, que m'applaudir de ma destinée. Cependant il faut avouer qu'elle est un peu étrange. Dans la position où j'étais à Varsovie, tout autre agent à ma place aurait pu se croire appelé à croître en honneurs au moment où les circonstances amèneraient le changement des destinées de ce pays. Des combinaisons très sages en décident autrement et ces combinaisons me sont contraires. Partout ailleurs je vois les grâces se répandre, tandis qu'il semble que rien de ce qui est grâce et faveur, ne puisse descendre vers moi. Errant de missions en missions, toujours sur la seconde ligne, je n'ai, après d'assez longs travaux

370. Warszawa, 3 czerwca 1812.

Wrażenie wywołane nominacyą ambasadora. Podobny do Napoleona oficer i związana z tym mistyfikacya.

A. E. Pologne 330 f. 110—1. № 270.

...Vous pensez aisément, Mgr., qu'ici la nomination d'un ambassadeur ne manque pas de fournir matière à de nombreuses interprétations[1]. On varie sur le choix du Roi destiné à la Pologne, tantôt c'est S. M. le Roi de Westphalie, tantôt le Roi de Naples, tantôt le grand Duc de Würzbourg[2]. Dans la supposition qui concerne ce dernier prince, on le marie avec la princesse Auguste de Saxe et M. l'archévêque ambassadeur serait destiné a bénir le mariage.

On s'attend à voir paraître sous peu de jours d'importantes déclarations. Suivant les propos qui courent, ce serait le Roi de Saxe qui comme élu autrefois Roi de Pologne et devenu maitre d'une partie du royaume, déclarerait la guerre à la Russie pour réconquerir les autres provinces encore soumises à cette puissance.

...il y a un officier français, dont je n'ai pu encore savoir le nom, qui profitant de quelques traits d'une heureuse ressemblance avec S. M. l'Empereur, laisse quelquefois dans les lieux où il passe, la persuasion, que S. M. y a été *incognito*. Il a joué les jours derniers, ce rôle à Nieborow chez la p-cesse Radziwiłł. La princesse lui a fait, dit-on, avec les plus grandes marques de respect, les honneurs de son jardin nommé l'Arcadie, de sa table et de ses voitures. L'officier toujours vé-

en divers genres, qu'une existence sans couleur et indéterminée. Le titre de conseiller d'Etat fixerait mon sort. S'il est un moment où j'aie eu quelques droits d'y prétendre, surtout de grands motifs de le désirer, c'est celui-ci. J'aime a compter, Mgr., sur votre bienveillance et sur celle de M. le c-te Daru. Comment la recommandation de deux hommes qui ont la confiance de l'Empereur à un si haut degré serait-elle sans effet, lorsque S. M. elle-même me traite avec estime? j'écris à M. Daru que je réclame en même temps et votre appui et le sien. Je voudrais vous devoir ce bienfait à tous deux: ma reconnaissance pour être partagée n'en serait pas moins vive«. A. E. Pologne 330 f. 102.

[1] Niemcewicz, I, 530—1.

[2] Ferdynand toskański od r. 1790, salcburski od r. 1802, wircburski 1805—1814, arcyksiążę austryacki 1769—1824.

ridique, sans avoir l'air de l'être, a constamment protesté que c'était une méprise, mais peut-être s'est il amusé un peu à la prolonger.

371. Bassano do Bignona. Toruń, 4 czerwca 1812.

W imieniu cesarza donosi, że nakazano zawieszenie ogłoszenia dekretu królewskiego z 26 maja do 15 czerwca.

A. E. Pologne 330 f. 113.

Ernouf, 364 *Souvenirs*, 221 *Histoire*, XI, 8—9.

372. Warszawa, 7 czerwca 1812.

Bignon wraz Pradtem zajmują się wyszukaniem osób przeznaczonych do wysłania do cesarza.

A. E. Pologne 330 f. 147. N° 274.

...D'après la lettre de V. E. du mois dernier je me suis occupé du choix des personnes qu'il peut convenir à S. M. d'avoir à son quartier général et je m'en suis entretenu avec M. l'archévêque de Malines. Je lui ai exposé les considérations qui déterminaient mon opinion en faveur des personnes que je lui ai désignées, et il a paru être entièrement de mon avis. Elles vont se mettre successivement en route sous peu de jours.

373. Bassano do Bignona. Toruń, 9 czerwca 1812.

Uzupełnia listy swoje z 30 maja i 2 czerwca w sprawie osób, które należy wysłać do obozu.

A. E. Pologne 330 f. 183—4. Minute.

Je vois par votre lettre sans date que je crois du 4 de ce mois que je ne me suis pas bien expliqué dans celle que j'ai eu l'honneur de vous écrire le 2 de ce mois.

Ce ne sont pas des officiers qui puissent servir près de vous que S. M. demande à son quartier général, ce sont des polonais distingués appartenant ou n'appartenant point à l'armée, ayant de l'influence dans les provinces russes et une connaissance positive et récente des hommes et des localités, S. M. veut pouvoir les consulter lorsqu'elle aura besoin de le faire sous ce double rapport. Des lithuaniens seront particulièrement utiles dans le moment actuel.

J'avais écrit sur le même objet à M. l'archévêque de Pradt

en l'invitant à se concerter avec vous. Donnez lui, je vous prie, cette explication, si vous le jugez nécessaire.

Il ne faut pas que les personnes envoyées soient trop nombreuses Quatre personnes ayant les qualités réquises suffiraient. Lorsqu'elles auront été choisies, vous voudrez bien me prévenir en me faisant connaître les motifs du choix dont elles auront été l'objet et en me donnant sur l'état. la fortune, les opinions. les services, la considération, l'influence, les connaissances spéciales de chacun les renseignements les plus détaillés qu'il vous sera possible.

374. Bassano do Bignona. Toruń, 11 czerwca 1812.

Posyła do Warszawy zupełnie tajnego agenta.

A. E. Pologne 330 f. 208. Minute.

Il me convient d'avoir à Varsovie un correspondant qui à ce titre ne soit connu de personne, pas même de l'ambassadeur. J'ai choisi à cet effet M. de Weer que vous avez connu à Cassel et qui est employé par mon département pour divers objets de confiance. Je désire que vous lui fournissiez les moyens et les prétextes nécessaires pour qu'il soit convenablement à Varsovie et qu'il y paraisse de manière à faire croire qu'il y fait autre chose que ce qu'il y doit faire en effet. Il m'écrira sous votre couvert et vous remettra ses lettres tant que vous serez à Varsovie. Lorsque vous quitterez cette ville, je vous prie de lui indiquer à qui il pourra les remettre. Il convient que ce ne soit pas à l'ambassade. M. de Veer a beaucoup de zèle, d'intelligence et de perspicacité. Il réussira parfaitement dans la mission, si vous voulez bien lui donner vos secours, vos conseils et vos directions.

375. Warszawa, 11 czerwca 1812.

Wiadomości o wybranych osobach, przeznaczonych do obozu głównego.

A. E. Pologne 330 f. 211—2. Nº 278.

...Celles [personnes] qui sont originaires de la Lithuanie ou qui ont habité plus longtemps cette province, sont le c-te

Alexandre Potocki [1]), le c-te Sierakowski [2]), le p-ce Paul Sapieha [3]) et le c-te Morawski. Parmi les 4 autres il ne faut pas comprendre le c-te Ostrowski [4]), fils du président du Sénat qui ne se rend à Thorn que pour faire sa cour à S. M. et à V. E. et qui revient prendre sa place à la Diète. Restent ainsi le p-ce Sanguszko, le c-te Chodkiewicz et le c-te Morski [5]). Le p-ce Sanguszko l'un des plus grands propriétaires de la Volhynie, était un homme qui devait naturellement être présenté à S. M. l'Empereur et comme c'est en Volhynie et en Ukraine qu'est la grande influence de sa famille, il sera dans l'ordre de le renvoyer à l'état major de l'armée que devra entrer dans ces provinces. Il en est de même du c-te Chodkiewicz. C'est pareillement en Volhynie que se trouve la plus grande partie de sa fortune et ce patriote estimable ne demande pas mieux que de retourner auprès du p-ce Poniatowski pour y servir comme volontaire jusqu'à ce qu'il puisse lever un régiment dans ses terres. Le c-te Morski est un homme qui pourrait au besoin être employé de plus d'une manière. Peut-être aussi ne serait-il pas trop en état de faire campagne ou du moins il m'a témoigné vouloir revenir à Varsovie au paravant et il serait facile de l'y laisser tout à fait. De cette manière le nombre des polonais à conserver au quartier général impérial se réduirait à quatre, ainsi que V. E le juge convenable, mais ce n'est pas un mal qu'il y en ait d'abord d'avantage qu'ils s'y présentent,

[1]) Potocki Aleksander, syn Stanisława Kostki, 1776—1845 szambelan Napoleona, koniuszy dworu 1810, członek rządu tymczasowego litewskiego, senator Królestwa 1824—30, koniuszy dworu rosyjskiego.

[2]) Sierakowski Józef, 1765—1831, sekretarz poselstwa w Szwecyi 1789, członek rządu tymczasowego lit. 1812, członek komitetu wojennego 1814, por. ***Rocznik tow. przyj. nauk wil.*** 1910, 50.

[3]) Sapieha Paweł 1781—1846, członek komisyi administracyjnej witebskiej 1812.

[4]) Ostrowski Antoni, 1782—1845, członek izby woj. adm. 1806, poseł na sejmy Księstwa, senator kasztelan Królestwa 1817, senator wojewoda i generał gwardyi narodowej 1831, prezes senatu, z pism *Żywot Tomasza Ostrowskiego* 1836, 2 t.

[5]) Morski Tadeusz 1752—1825, szambelan królewski, używany do posług dyplomatycznych w Berlinie, później w Hiszpanii 1790, w r. 1812 organizator powstania na Wołyniu, z pism *Lettre à M. l'abbé de Pradt 1815*. Papiery do r. 1812. A. N. AF IV. 1650.

il peut même être très bon que ceux même qui n'y resteront pas, aient pu être connus de S. M. l'Empereur et recevoir d'elle, si S. M. les en juge dignes, un mot d'approbation et d'encouragement [1]).

376. Warszawa, 13 czerwca 1812.

Znaczenie powrotu ks. Czartoryskiego do życia publicznego. Pomysły St. Potockiego.

A. E. Pologne 330 f. 226—7. N° 280.

...Le retour du vieux prince pour figurer en première ligne dans la plus étonnante des époques semble promettre à cette famille le recouvrement de son ancienne influence et déjà l'on s'inquiète sur les moyens de la conserver. Ainsi le c-te Zamoyski, gendre du vieux prince, m'a parlé de la position désespérante du p-ce Adam, son beau frère qui après avoir rêvé toute sa vie le rétablissement de la Pologne, se trouve dans le moment de la délivrance de sa patrie, enchaîné de

[1]) Bassano à Berthier, minute, 19 juin 1812, »S. M. m'a ordonné de faire venir ici les polonais qui ont été envoyés d'après ses ordres à son quartier général par son ambassadeur à Varsovie. Ils ont été choisis parmi les propriétaires les plus riches et les plus influents en Lithuanie, plusieurs ont déjà été présentés à S. M. Il n'y a que M. le c-te Chodkiewicz et M. le c-te Paul Sapieha qui n'aient pas encore eu cet honneur.

Ces Messieurs sont arrivés hier et vont se diriger vers le quartier général. Ils me paraissent pouvoir tous et sous des rapports différents être fort utiles au service de S. M...« (A. E. Pologne suppl. 17 f. 300).

Liste des polonais envoyés au quartier général de S. M.: déjà présentés à S. M.

Le c-te Alexandre Potocki grand écuyer du duché de Varsovie chambellan de l'Empereur, propriétaire en Lithuanie.

Le c-te Sierakowski, propriétaire en Lithuanie.

Non encore présentés à S. M.

Le c-te Chodkiewicz propriétaire en Lithuanie et en Wolhynie.

Le p-ce Paul Sapieha, propriétaire en Lithuanie.

Déjà présentés à S. M. et arrivés au quartier général.

Le p-ce Sanguszko.

Le c-te Maurawski (Morawski) (ib. f. 301).

Por. także Sanguszko *Pamiętnik*, 1876, 58. Pozatym polecenia specyalne Bignona dla Sierakowskiego, 9. VI. 1812. A. E. Pologne 330 f. 176. Chodkiewicza ib. f. 177 Morawskiego f. 180, 10. VI. Sanguszki f. 190.

manière à ne pouvoir y prendre part. Sujet, ami et serviteur de l'Empereur Alexandre, six fois il a demandé sa démission et six fois la réponse de l'Empereur a été un refus. Tout récemment encore, il en a reçu une qui renfermait quelque chose de dur et même de cruel. L'Empereur écrit au p-ce Adam que c'est par rapport à lui qu'il a montré tant de ménagements pour les polonais, mais qu'il ne se croira plus tenu à la même conduite, si le prince s'obstine à vouloir le quitter, en sorte que cette lettre d'après ce que m'en disait le c-te Zamoyski, semble vouloir faire dépendre du p ce Adam le traitement qu'on ferait ultérieurement aux habitants des provinces polonaises russes et en jeter sur lui la responsabilité dans cet état de choses. Le prince Adam ne croit pas pouvoir se déclarer encore, mais il y a grande apparence que l'affranchissement de la Pologne une fois proclamé, il se regarderait comme dégagé de tout lien envers l'Empereur Alexandre et s'empresserait de concourir à perfectionner le grand oeuvre de la restauration de sa patrie. Cette conversation de M. Zamoyski m'a paru tout à la fois une justification de l'inactivité actuelle à laquelle son beau frère se condamne, et une préparation à le voir paraître sur la scène un peu plus tard [1].

Le c-te Stanislas Potocki témoigne se réjouir de voir le vieux prince Czartoryski venir prendre à la Diète et dans la conféderation le bâton de maréchal, mais il n'aurait pas été fâché qu'on eût songé à lui pour cette importante fonction. Il m'a conté que le parti d'opposition qui a fait tant de bruit à la dernière Diète, lui a, il y a peu de jours, exprimé le désir que ce fût lui qui fût appelé à cet emploi de maréchal.

377. Warszawa, 15 czerwca 1812.

Opuszczenie Warszawy przez Westfalczyków. Powszechne zadowolenie z postępowania Eugeniusza, wice-krola włoskiego. Powoływanie go **na tron polski.**

A. E. Pologne 330 f. 236—7. N° 282.

...Les troupes westphaliennes en garnison à Varsovie ont quitté aujourd'hui cette ville où il n'y a plus pour le ser-

[1]) Por. Iwaszkiewicz *Konfederacya litewska w 1812 r.* Bibl. warsz. 1910, III, 30 i n. Smolka, II, 164 i n.

vice de la place que la garde nationale. C'est avec un grand plaisir qu'on a vu partir ces troupes qui sans avoir commis aucun excès bien grave en cette résidence même, y étaient cependant mal vues sur le bruit des écarts que l'on impute aux autres corps de la même nation qui sont dans les campagnes...[1]).

Tandis qu'on se plaint ici des westphaliens et même des saxons, le préfet du département de Płock[2]) que je viens de voir, m'assure que la conduite des corps français, allemands ou italiens qui ont passé dans son département, a été admirable. Le désordre est inévitable là où manquent les choses nécessaires aux premiers besoins de la vie, mais ces désordres n'ont point été aussi grands dans le département de Płock qu'on eût pu le craindre en une semblable circonstance. C'est au prince Vice-roi qu'on croit en être redevable. Son éloge retentit de toutes parts[3]). Je ne crois pas devoir, Mgr., me permettre d'opinions indiscrètes sur des questions à l'égard desquelles je ne suis point appelé à faire de rapports particuliers, mais je puis noter comme appartenant à la classe des observations générales, la manifestation d'un penchant de prédilection très marqué dans ce pays-ci pour le prince Vice-roi. Ce sentiment se montre à moi depuis longtemps et dans presque tous les partis. Les hommes d'ailleurs les plus opposés entre eux, sont d'accord sur ce point. On aimerait beaucoup mieux que la vice-royauté du prince Eugène fût en Pologne qu'en Italie[4]). C'est

---

[1]) Por. obronę własną Vandamme'a do Berthier, 4 czerwca 1812 Ducasse *Le général Vandamme* 1870, II, 363—5, charakterystykę Niemcewicz, I, 316 Pradt *Hist. de l'ambassade*, 146—7.

[2]) Rembieliński Raymund 1774—1841, uczeń korpusu kadetów, organizator powstania w ziemi wiskiej 1794, prezes rady admin. dep. łomżyńskiego 1807, prefekt dep. płockiego 1808, generalny intendent Galicyi 1809, prezes Komisyi województwa mazowieckiego, marszałek sejmu r. 1820.

[3]) Niemcewicz, 324.

[4]) Ks Eugeniusz do żony, Rastenburg 17 czerwca 1812: »Tu peux être tranquille pour les affaires de Pologne; il est probable que cela s'arrangera sans que j'y entre pour rien. Les polonais ont fait des démarches inconcevables, mais j'ai tenu bon et je ne leur ai pas caché la peine que cela me ferait. Il paraît certain qu'ils me désiraient fort et pour preuve de cela je t'envoie deux lettres que j'ai reçues de deux d'entr'eux, tu n'as pas besoin de les montrer à d'autres. A Varsovie on parlait hautement qu'ils

dire assez que c'est S. M. l'Empereur et Roi que le voeu national appelle pour véritable souverain Dans le cas que S. M. I. voudrait donner dès à présent un Roi aux polonais, il faut que ce Roi, quelqu'il puisse être. ne soit qu'un instrument de S. M., mais il faut que ce soit un instrument fort et vigoureux. La force dans l'autorité suprème est ici de première nécessité. Cette nation veut être gouvernée par des formes douces, mais avec une roideur, une fermeté effective qui domptent tout à fait l'insubordination naturelle des esprits.

378. Warszawa, 16 czerwca 1812.

Wrażenie, wywołane bytnością Aleksandra w Wilnie. Obawy przed wzrostem znaczenia magnatów. Powoływanie Napoleona na tron polski.

A. E. Pologne 330 f. 251—2. N° 283.

...V. E. juge sans peine que les nouvelles déjà tant de fois renouvelées de déclarations russes relatives au rétablissement de la Pologne doivent se répéter dans le moment où nous sommes. On dit qu'une Diète est aussi convoquée à Wilna. On dit que le duc d'Oldenbourg va être proclamé Roi de Lithuanie [1]). On dit que la Russie donnera aux provinces polonaises qui lui appartiennent, la constitution du 3 mai. La répétition de ces bruits n'a rien que de très naturel, mais au fond ils ne paraissent pas plus fondés aujourd'hui qu'ils ne l'étaient antérieurement [2]).

A l'occasion de la tenue de la Diète qui s'assemble à Varsovie, et de la réapparition (d'ailleurs si convenable et si politique) du vieux p-ce Czartoryski, il y a des patriotes polonais purs qui craignent le retour du règne des grands seigneurs aux dépens des autres classes de l'Etat. Ils témoignent avoir peur que les principes de la constitution donnée par S. M. I. au duché de Varsovie ne reçoivent. pour être appliqués à un

se flattaient de m'avoir pour Roi. A présent, j'ai presque la certitude que cela s'arrangera tout différemment«. Ducasse *Eugène*, VII, 374.

[1]) Jerzy ks. Oldenburski. mąż w. ks. Katarzyny, gen. gubernator estlandzki 1808, gen. gubernator nowogrodzki. twerski i jarosławski, oraz główny dyrektor komunikacyi 1809, 1784—1812.

[2]) Por. Iwaszkiewicz *Litwa w przededniu wielkiej wojny*. Bibl. Warsz. 1906, t. 264, 459 i n.

royaume de Pologne, des modifications qui enlèvent au peuple les avantages que lui assure le texte actuel de la constitution, avantage dont la classe inférieure ne jouit pas encore, il est vrai, mais dont elle doit inévitablement jouir dans un temps plus ou moins éloigné. Les premières relations de M. l'archévêque de Malines ici ont dû être avec toutes les personnes qui tiennent à la haute classe de la societé. Je lui fais connaître aussi les hommes de mérite d'un rang moins élevé et dont l'intérêt se sépare moins de celui de la masse générale de la nation. Il est bon que l'ambassadeur de S. M. I. voie un peu tous les partis et entende toutes les opinions.

Vous savez très bien, Mgr., qu'à Varsovie le nom de S. M. l'Empereur est tout, que ce nom fait et fera tout, qu'il suffit de le prononcer pour faire marcher la nation toute entière dans telles voies qu'il conviendra de lui ouvrir, mais, si j'en dois croire quelques insinuations qui me sont faites, on souhaiterait que la Pologne rétablie ce ne fût point par l'organe d'un ambassadeur que se manifestât ici la volonté de S. M. I. C'est l'Empereur qu'on demande pour maître. C'est par lui qu'on veut être gouverné, qu'il y ait ici un Roi ou un Vice-roi, c'est sous la dictée de S. M. I. qu'on désire que ce Roi ou ce Vice-roi agisse en tout et pour tout, mais on se rappelle avec déplaisir la domination des Stackelberg [1]) et autres ambassadeurs russes. On regarde comme une calamité l'existence d'un double pouvoir dans la même capitale, outre que ce serait renouveler les formes employées par la Russie pour asservir la Pologne. Aujourd'hui il en est tout autrement. Le voeu de la nation est d'avoir S. M. pour véritable souverain, et, si elle n'a pas ce bonheur, elle veut du moins que le souverain qu'elle aura, reçoive directement les inspirations de S. M. I. et ne soit que le bras qui exécute ses ordres. Il est évident qu'on ne me parle ainsi qu'afin de me mettre dans le cas d'en rendre compte à V. E. Sans mettre une grande importance à ces propos, je ne crois pas inutile, Mgr., de vous les faire connaître...

---

[1]) Stackelberg Otto Magnus 1736–1800, wszechwładny poseł rosyjski w Warszawie po r. 1772

379. Warszawa, 17 czerwca 1812.

Bignon przedstawia de Veera, jako Holendra, krewnego gen. Hogendorpa[1]) que la curiosité amène en cette résidence. Listy do Bassany de Veer przesyłać będzie przez Miège'a do Bignona.

A. E. Pologne 330 f. 258.

380. Warszawa, 17 czerwca 1812.

Adam ks. Czartoryski przybył wraz z żoną 16 czerwca. 17-go wybrany został posłem[2]). Prawie wszyscy posłowie są obecni[3]).

A. E. Pologne 330 f. 259—60. N° 284.

381. Warszawa, 18 czerwca 1812.

Stary ks. Adam Czartoryski. Ogólny nastrój. Potrzeba kierownictwa.

A. E. Pologne 330 f. 264—5. N° 285.

...ma mission ici étant terminée, mes lettres ne doivent plus être que des bulletins. Je continue cependant les numéroter pour pouvoir vérifier ultérieurement l'exactitude de leur transmission.

Le vieux p-ce Czartoryski est venu me voir et m'a parlé, comme de raison, de la vive reconnaissance, qu'il porte, ainsi que tout bon polonais, à S. M. l'Empereur et Roi. Son langage

---

[1]) Hogendorp Dirk 1761 -1822, generał, ambasador i gubernator Jawy za rządów Wilhelma V, minister wojny Ludwika Napoleona 1806, używany do misyi dyplomatycznych w Berlinie 1809 i Madrycie 1810, generał dywizyi i adjutant Napoleona 1811, gen. gubernator Litwy 1812 i gubernator Hamburga 1814. *Mémoires* 1887.

[2]) *Gaz. kor. warsz.* 1812, 20 czerwca, dod. n° 49.

[3]) Niemcewicz, I, 341, por. dep. Bignona z 19 czerwca n° 286. A. E. Pologne 330 f. 271—2 Łubieński do Brezy, czerwiec, 1812. ...Zjazd posłów jest nadzwyczajny, nigdy się spodziewać nie można było, żeby każdy w domu zniszczony, na przechody wystawiony mógł porzucić i świętojańskie interesa i tak prętko pospieszyć na wezwanie Rady. Przybywszy teraz sprawiedliwie narzekają, iż do nich nic się nie przemawia. Pytają się nieustannie, po cóżeście nas sprowadzili? Jaki przedmiot sejmu, i tysiąc pytań, które im w teraźniejszych okolicznościach różne rozsiewane bajki zaostrzają ciekawość. Lubo gorliwość ich w zjechaniu się chwalebna, jednakże nic im powiedzieć nie można. Żeby mieli pozbierania się i zabawy, otworzyłem dom od tygodnia i codziennie wieczór po kilkadziesiąt bywa. Rozchodzi się coraz bardziej wieść, że P. Matuszewic pracuje nad nową konstytucyą, szukając zbliżyć teraźniejszą do konstytucyi 3 maja. Ponieważ to jest sekretem dla mnie«... B. K. 4000.

a été parfaitement ce qu'il devait être: admiration pour les grandes conceptions de S. M. l'Empereur. expression du dévouement de la nation polonaise pour son libérateur, confiance dans l'avenir et surtout dans la profonde sagesse de S. M. qui affermira le grand système créé par son génie, tous ces hommages si légitimes ont été exprimés avec grâce et avec une châleur qu'on aurait pu ne pas attendre d'un octogénaire. La santé du prince est bonne, son esprit encore très vif et l'on voit que le rôle auquel il est rendu à la fin de sa carrière rajeunit beaucoup son existence. L'impression produite par la réapparition du prince sur la scène des affaires est en général agréable. Les personnes même d'un esprit indépendant qui craignent la domination des grandes familles, le voient avec plaisir parcequ'elles savent bien qu'aujourd'hui tout est instrument entre les mains de S. M. I. et que l'instrument ne pourra jamais aller plus loin que ne le voudra la volonté qui le met en mouvement. Les choses ainsi considérées, tout le monde est satisfait. Si les grands espèrent le retour d'un peu d'influence de plus, les hommes de la classe moyenne comptent sur le maintien des principes posés par S. M. l'Empereur et les uns, comme les autres, en obtenant un peu plus ou un peu moins. sentent toujours que ce qui peut exister pour eux de bonheur et de prospérité, c'est à S. M. seule qu'ils en seront redevables, c'est d'elle seule qu'ils doivent tout attendre. On n'a plus ici l'ombre d'un doute sur rien: on ne sait pas ce que c'est qu'une inquiétude sur la guerre, tout est sûr. Les résultats sont infaillibles: la question est irrévocablement décidée. Je témoignais hier en riant que peut-être S. M. l'Empereur n'avait pas lui-même une telle confiance. Une femme me répondit avec esprit: »c'est précisément parceque l'Empereur ne se croit jamais assez sûr de son fait que nous autres nous devons être absolument tranquilles«. »Si l'Empereur fait tout pour nous, me disait la même personne, nous ferons tout pour lui: nous serons pour l'Europe la muraille de la Chine; c'est nous qui garantirons le monde civilisé des incursions des moscovites et des tartares«. Voilà comme on parle en ce moment à Varsovie et les femmes surtout sont remarquables par l'exaltation de leurs idées et la couleur politico-patriotique de

leurs conversations. Tout cela est fort bon et fort beau, mais demande toutefois à être suivi de l'oeil et bien dirigé...

382. Warszawa, 22 czerwca 1812.

Rozmowa z ks. Czartoryską o ks. Adamie. Projekty zmian konstytucyi. Postępowanie ambasadora, który uważa siebie za wicekróla. De Pradt poprawia deklaracyę Matuszewica.

A. E. Pologne 330 f. 326—8. N° 290.

...Aujourd'hui la princesse Czartoryska, tout en s'expliquant avec moi dans la même intention [usprawiedliwienia] par rapport à son fils me le présentait au contraire [w przeciwieństwie do Zamoyskiego] comme condamné à cette inactivité par l'excès même des bons procédés de l'Empereur. Elle m'a conté, que le 5 ou 6 du présent mois l'Empereur Alexandre a réuni en conseil les principaux polonais qui se trouvent à Wilna et après les avoir entretenus de sa bienveillance pour eux, leur a témoigné qu'il est prêt à donner à leur pays une existence, un gouvernement à part et qu'il leur a laissé le choix entre lui même, son frère Nicolas et son beau frère le Duc d'Oldenbourg. Dans cette conférence les polonais convoqués par l'Empereur lui ont représenté qu'il y aurait un homme qui pourrait seconder très puissamment ses vues et qui, en se déclarant, entraînerait beaucoup de monde avec lui. Cet homme c'est le p-ce Adam. A cette observation l'Empereur Alexandre aurait répondu que le p-ce Adam avait bien rempli tous ses devoirs et que c'en était un à son tour pour lui, Empereur, de ne pas demander au prince des démarches qui le perdraient et compromettraient sa famille. Voilà, me disait la princesse, jusqu'où vont nos nouvelles. Vous voyez sans peine, Mgr., le but de ces confidences. Il me suffit de vous les rendre telles que je les reçois.

La princesse Czartoryska qui a passé sa vie dans les intrigues politiques, se voit avec plaisir rendue à une position qui la met dans le cas de faire ou d'a v o i r l'a i r de faire quelque chose. Elle m'a demandé, si nous n'envoyions pas de précurseurs dans les provinces encore occupées par la Russie pour préparer les habitants à l'insurrection et, sans attendre ma réponse, elle m'a indiqué un homme qui a beaucoup d'amis et de parents en Lithuanie, en état, par conséquent, d'y être très

utile, si surtout, ajoutait-elle, on pouvait faire connaître à ces provinces le sort que l'Empereur Napoléon leur destine. L'homme dont il s'agissait, est à Léopol, mais doit arriver ici incessamment. La princesse me disait en outre que bien sûrement la masse de la population en Lithuanie est prête à se déclarer, mais que parmi les grands propriétaires il y en a peut-être quelques uns qui craignent l'introduction brusque et entière du code français. V. E. juge que sur ces sortes de questions je me renferme dans une certaine réserve; mais je ferai remarquer que dès longtemps le c-te Zamoyski et d'autres personnes m'ont entretenu de la convenance qu'il y aurait à remplir le canevas constitutionnel dans le sens des habitudes nationales. C'est toujours la même idée qui se reproduit. On voit par là que, si on accorde à une Diète le droit de donner une constitution à la Pologne, il sera nécessaire de veiller à ce que, sous le prétexte de modifications voulues par les localités, on n'attaque point les grands principes, les bases fondamentales qu'il peut convenir à S. M. de faire prévaloir dans le système du nouveau gouvernement.

M. Matuszewic ayant rédigé le projet de déclaration à publier au moment où la conféderation se formera, M. l'archévêque de Malines qui n'en a pas approuvé la rédaction, s'est enfermé hier tout le jour pour la retoucher, mais trouvant cette correction plus difficile que la composition d'un ouvrage nouveau, il s'est occupé à refaire la chose à neuf et il y travaille encore dans ce moment. On regarde ici M. Matuszewic comme un des orateurs les plus distingués et un des beaux esprits du lieu. Il y aura en cette occasion un petit conflit d'amour propre, et l'amour propre d'auteur est très susceptible. Au reste, on se soumet ici à tout ce que l'on suppose devoir plaire à S. M. On fera faire tout ce qu'on voudra. Il y a manière de le faire bien.

M. l'archévèque de Malines semble considérer sa mission comme une vice-royauté [1]. On paraît le deviner ici. Si sa mission devait avoir permanemment cette forme, je ne dirai pas que ce fût une chose agréable. Assûrement c'est la volonté de S. M. I. qui doit gouverner Varsovie, mais si la réalité de la

[1] *Souvenirs*. 224.

puissance doit être dans l'hôtel de l'ambassadeur, peut-être n'est il pas bon que l'affiche en soit sur sa porte. Moins on laissera voir le commandement, mieux les choses marcheront.

S'il n'avait pas convenu à la politique de S. M. de faire montre d'une ambassade à grand fracas, je serais, Mgr., tout bien considéré et abstraction faite de ma personne, extrêmement porté à croire qu'un modeste agent, connaissant le pays et y jouissant de quelque estime, aurait pu y tenir sous sa main les plus grands personnages et les manier au gré de S. M. l'Empereur avec autant de succès que le feront des ambassadeurs ordinaires ou extraordinaires. L'effet eût été le même, mais sans bruit ni démonstration.

Par ma lettre d'hier je faisais sentir à V. E. que je me flattais qu'elle rendait justice à l'impartialité qui règne dans toute ma correspondance. Pour avoir le droit de tout dire, je ne dois rien dissimuler sur ma position personnelle. Je me suis trouvé ici avoir des relations suivies avec des personnes qui tiennent à la maison Czartoryski. Sur la première apparence, un étranger pourrait croire que par le moyen de ces relations cette famille aurait quelque ascendant sur moi et influencerait mes opinions. A cet égard ma conscience est tranquille. J'en fais juge V. E. L'homme public et l'homme privé ne se confondent jamais en moi. Jamais l'homme privé n'agira sur l'homme public, je me conduis bien plutôt par le principe contraire.

P. S. L'archévêque de Malines me dit que le *factum* de M. Matuszewic avait 50 pages et qu'il l'a reduit à 10. C'est sûrement l'avoir fait gagner beaucoup.

383. Warszawa, 23 czerwca 1812.

Przygotowania Bignona do odjazdu.

A. E. Pologne 330 f. 336. N° 291.

...M. l'ambassadeur étant entré dans une maison convenable je lui fais la remise des archives de la légation. Je remets pareillement entre ses mains tout ce qui tient à l'observation dont j'étais chargé. J'ai mis S. E. au fait des personnes et des choses. Depuis son arrivée, j'ai réuni chez moi avec lui et successivement tous les hommes en place ou autres qu'il lui importe de bien connaître. Il les a vus séparément et a pu

les juger. Je lui ai legué tout ce qu'une année d'attention m'avait acquis de connaissances locales. J'y ai mis du moins la meilleure volonté et dans ce dernier acte de ma mission, comme dans tout ce cours de ma conduite, je n'ai eu en vue qu'un seul objet, le bien du service de S. M. Maintenant mon séjour ici n'est plus utile.

Puisque S. M. l'Empereur a bien voulu me faire prévenir qu'elle se propose de m'employer à son quartier général, je ne puis qu'attendre avec impatience l'ordre qui me permettra de m'y rendre. En recevant cet ordre je donnerai à mes divers correspondants les instructions qu'exigent les circonstances. Ceux des frontières de Lithuanie et de Samogitie m'adresseraient leurs rapports au quartier général jusqu'à ce qu'ils dussent y venir eux mêmes. Les deux agents placés auprès de Brześć et sur la frontière de Volhynie feraient leurs rapports à M. l'archévêque de Malines qui les ferait parvenir à V. E. et à S. A. S. le p-ce major général.

384. Warszawa, 28 czerwca 1812.

Opis uroczystości ogłoszenia konfederacyi Królestwa Polskiego[1].

A. E. Pologne 330 f. 399.

385. Warszawa, 1 lipca 1812.

Stosunki z Pradtem. Jego pycha. Początkowo dobre stosunki psują się stopniowo.

A. E. Pologne 330 f. 471—2.

V. E. me fait l'honneur de m'écrire sous la date du 27 juin que S. M. désire que je reste encore à Varsovie et que je continue à y aider M. l'ambassadeur de mes conseils et de mon expérience. Ces deux derniers mots, Mgr., sont très flatteurs pour moi, mais je crois que M. l'ambassadeur serait fort étonné de savoir qu'ils aient été prononcés, comme exprimant des rapports presumés exister entre nous. V. E. me connait assez bien pour être assurée que sans avoir l'air de me permettre des conseils, j'aurai mis un juste empressement à faire part à M. l'archévêque de Malines des connaissances

[1]) Opis posiedzeń sejmu *Dyaryusz sejmowy z r. 1812* (druk) oraz Rembowski *Z życia konstytucyjnego w Księstwie warszawskiem* 1905. 210 i n.

e localité que j'ai dû acquérir ici par une année de séjour et observations. C'est ce que j'ai fait réellement avec la discrétion convenable, mais en même temps avec toute la bonne volonté possible et même en lui donnant plus de notions qu'il ne m'en demandait. Je dois ajouter maintenant, Mgr., que si les motifs exprimés par votre lettre sont les seuls qui me retiennent en cette résidence, ma présence y est de fait complètement inutile. Mes communications avec M. l'ambassadeur se sont bornées à lui faire connaître mon opinion sur les hommes en place ou autres personnages distingués et je dois penser qu'il ne voulait rien de plus, car il n'a pas jugé à propos de s'ouvrir entièrement avec moi sur les opérations dont il était chargé. Quelques mots qui lui échappaient, m'ont plus d'une fois fait entendre qu'il était revêtu de grands pouvoirs; je n'ai point remarqué qu'il crût avoir besoin de consulter qui que ce soit sur la manière d'en faire usage. Si j'ai été au fait de ce qui c'est passé et avant l'événement, c'est que les ministres du Duché sont avec moi dans l'habitude de la confiance et qu'ils m'entretenaient sans mystère de ce qui se préparait entre eux et l'ambassadeur. La réserve de ce dernier a sans contredit quelque chose d'étrange.

Je ne pense pas, il est vrai, devoir l'attribuer à un sentiment de défiance. C'est à ce qu'il me semble, un sentiment que je ne suis point fait pour inspirer ni par ma position ni par mon caractère personnel. Je ne conçois qu'une seule explication raisonnable. La voici. M. l'archévêque de Malines n'a pas voulu qu'on pût croire que personne eût part à la grande mission qu'il remplit, que personne fût entré pour quelque chose soit dans la rédaction des pièces destinées à être rendues publiques, soit dans le choix des hommes à mettre en évidence ou en activité réelle. C'est la susceptibilité d'un début et comme on le voit, c'est un faible dont beaucoup d'esprit ne préserve pas. M. l'ambassadeur a entendu avoir l'honneur de tout et sans partage. Je ne blâme pas en lui cette manière d'être. Je ne lui trouve qu'un tort, c'est de ne m'avoir pas bien jugé.

Dans les premiers jours de son arrivée, il parut vouloir être plus expansif. Il laissait tomber des mots sur l'espèce de vice-royauté qui doit être le fond de son ambassade, sur le rôle de Stackelberg et autres qu'il recommence sous des formes

plus douces, sur l'intention qu'il avait de demander à S. M. l'Empereur des conseillers d'Etat français pour organiser ici les diverses branches d'administration: il me nomma même M. le b-on Louis[1]) qu'il désirait pour les finances. Je le priai alors de suspendre cette démarche jusqu'à ce qu'il eût examiné le terrain, jusqu'à ce qu'il connût particulièrement M. Matuszewic pour qui il pourrait être désagréable d'être mis sous les ordres d'un chef étranger. L'avis, si c'en est un, fut bien reçu à ce que je crus voir alors: je n'ai point été, depuis, dans le cas de faire d'observations de ce genre ni d'aucun autre[2])...

386. Warszawa, 3 lipca 1812.

Nieobecność przedstawicieli stanu trzeciego w deputacyi do Napoleona. Nowe skargi Matuszewica.

A. E. Pologne 330 f. 513—4 s. d.

La remarque dont j'ai eu l'honneur de faire part hier à V. E. sur l'oubli dont a eu à se plaindre la classe des députés dans le choix des personnes nommées pour se rendre auprès de S. M. l'Empereur, se répète beaucoup et a été faite avec mécontentement non seulement par des personnes de la classe intéressée, mais aussi par des personnes de la première distinction. Plusieurs nonces m'ont eux-mêmes témoigné qu'ils sont très fachés de cette omission injurieuse pour une si nombreuse portion de la nation polonaise. En général, tous les membres de la Diète, nonces comme députés, ont trouvé fort étrange de n'avoir eu aucune part à ce choix: on a craint à ce qu'il paraît, qu'il ne s'élevât quelques discussions parmi eux. Ils prétendent que ces craintes étaient tout à fait sans fondement et ils regrettent que par cette défiance on leur ait enlevé l'exercice d'un droit qui leur était si précieux en cette circonstance. Il faut avouer que, si l'oubli dont il est question, est une inadvertance, c'est du moins une inadvertance bien extraordi-

[1]) Louis Józef Dominik, 1755—1837, ksiądz, po r. 1792 emigrant, szef biura min. wojny 1800, referendarz stanu, członek rady likwidacyjnej w Holandyi, członek biur skarbu publicznego, baron cesarstwa, deputowany, za restauracyi kilkakrotnie minister finansów, par Francyi (1832).

[2]) Por. *Souvenirs*, 224—5. W drugim liście, z 1 lipca, Bignon raz jeszcze ponawia całą kwestyę i prosi, aby mu dano inne przeznaczenie. A. E. Pologne 330 f. 473.

aire. Si c'est intention, la question change et la chose n'est ullement indifférente. Il est difficile de croire que les hommes ui ont dirigé la nomination, n'aient pas bien su ce qu'ils faiaient et que ce soit par un effet de pur hasard qu'on n'ait as songé à prendre un seul individu dans l'ordre des députés pour faire partie de cette mission. J'avais prévu, Mgr., qu'il nportait au service de S. M. que M. l'ambassadeur fût mis en arde contre ces sortes de surprises. Dès son arrivée je lui ai it connaître cette disposition d'un certain parti à modifier les rincipes constitutionnels auxquels on trouve un côté trop poulaire. Ma correspondance d'ailleurs qu'il a entre ses mains, ui indique de quelle manière je me suis toujours exprimé ce sujet. La confiance seule peut appeler la confiance. Je 'irai point maintenant faire de cet objet un point de dicussion avec lui, ni me donner gratuitement un air de plééisme que je ne veux pas plus avoir qu'un air de déférence veugle aux vues des grandes familles. Mon devoir m'a touours paru être de me placer dans une juste réserve qui ne lessât aucune opinion de manière à pouvoir suivant l'occasion rendre, tout juste, la couleur qui peut convenir aux vues ou ux intérêts de S. M. J'ai réussi à me tenir sur cette ligne. Je rois devoir garder la même manière d'être jusqu'au dernier jour.

M. de Matuszewic se plaint de nouveau de l'embarras des inances. L'établissement des hôpitaux tels qu'ils sont demanlés, est surtout une charge à laquelle on craint de ne pouvoir uffire. On espère que la rapidité de la marche de S. M. I. diminuera le nombre des malades et blessés qui seront à la harge du duché[1])...

387. Warszawa, 5 lipca 1812.

Pycha Pradta w stosunku do Bignona i do Polaków. Nieporozumienia z generałami francuskiemi.

A. E. Pologne 330 f. 527—8.

...V. E. remarquera que jusqu'à la rèception de sa lettre du 27 juin j'avais gardé le silence sur ma situation à l'égard de l'ambassadeur et que content d'avoir fait mon devoir, je

[1]) Matuszewic do Pradta, 3 lipca 1812. A. E. Pologne 330 f. 511—2.

m'étais abstenu de faire connaître, s'il avait ou non répondu à mes prévenances. C'est parceque S. M. l'Empereur pense que je puis encore le servir ici que j'ai dû exposer les raisons pour lesquelles cette intention de S. M. se trouve ne pouvoir être remplie [1]. Cet état de mes relations avec l'ambassadeur tient à ce qu'il me semble, à un plan de conduite qu'il s'ait fait, mais qui s'est fondé peut-être sur une donnée fausse. Il est parti évidemment du principe qu'arrivant à Varsovie pour jouer le rôle de vice-roi le vice-roi devait mettre un immense intervalle entre lui et un simple agent diplomatique: il m'avait ainsi, avant même de m'avoir vu, placé très loin de sa toute puissance, et il n'a laissé couvrir l'énorme distance qui nous sépare, que par mes politesses qu'il a fort bien reçues, sans se croire obligé de me les rendre. L'ambassadeur a dîné chez moi pendant une vingtaine de jours. J'avais pour lui chaque jour une table de 14 à 15 couverts et souvent plus, depuis qu'il est établi, il m'a invité deux fois. Si je fais cette munitieuse et domestique remarque, c'est qu'on me l'a faite ici à moi-même. Quelques personnes qui venaient familièrement à mon petit couvert, m'ont dit qu'elles avaient cessé d'y venir, parcequ'elles croyaient que l'ambassadeur m'accaparerait à son tour, mais que puisqu'il me laissait chez moi, elles allaient y reprendre leurs vieilles habitudes. Ce ne sont là, sans doute, que des niaiseries et cependant ces niaiseries ont leur signification [2].

A dire vrai, Mgr., et toute prévention à part, si même j'en étais capable, il me paraît que M. l'archévêque de Malines baisse déjà un peu dans l'opinion, il a voulu jeter trop d'éclat d'abord: il s'est depensé tout entier en 15 jours. L'ivresse intérieure de la puissance embellissait tout à ses yeux et ce qui est la preuve d'un bon esprit, le portait à faire de grands frais pour se rendre agréable. Seulement il a été trop vite: les

[1] Z ostatniego listu Bignona, z 5 lipca »...Il doit y avoir dans mes dernières lettres une teinte un peu forte de morosité. C'est la suite naturelle de la situation où je suis placé. Assurément, je n'ai dit que ce qui est, mais je l'ai dit en homme blessé de cet état de choses. Le chapitre des contrariétés se prolonge un peu pour moi. J'espère qu'il finira bientôt. Ce sera le jour où V. E me donnera l'ordre d'aller la joindre«. A E. Pologne 330 f. 529.

[2] *Souvenirs*, 226.

ɔuissances de vanité se sont affaiblies, les travaux de détail ɘ fatiguent et les difficultés le blessent. Après avoir, dans sa ɪremière ferveur, dit aux femmes que »l'histoire de Pologne ffre tout le romanesque du sentiment«, il traite fort légère-nent aujourd'hui les gens qui tiennent à l'histoire du jour, les ninistres et autres: il se livre à des propos un peu trop francs ur le peu d'habileté qu'il trouve en général dans le pays; il ʼoit trop tout le monde du haut de son génie. Les mots qui ui échappent, se répètent et l'effet en est tout simple. Les per-onnes les plus sensées de son ambassade voudraient bien l'en ɪvertir, mais on a eu la preuve qu'il n'aime pas les observa-ions. Voici à quelle occasion on a eu cette preuve. A son arrivée ci. MM. les généraux Marchand [1]) chef de l'état major général le l'aile droite, et Latour Maubourg [2]) allèrent lui faire visite: l en sortirent vivement offensés du ton de hauteur étrange ıvec lequel ils avaient été reçus et ils n'en firent point mystère. ᒧe g-al Marchand qui est bien le plus galant homme du monde ɘt à qui M. l'ambassadeur dit des choses très dures à l'occa-ɪion des désordres commis par l'armée westphalienne, me parla ıvec beaucoup d'humeur de la singulière réception qu'ils avaient ɘprouvée le g-al Latour Maubourg et lui. Je tâchai de le ɜalmer et je le fis dîner chez moi quelques jours après avec M. l'ambassadeur, pour faire oublier une première impression lésagréable, ce qui pourtant n'a pas très bien réussi. M. La-ard qui avait eu connaissance du mécontentement de deux gé-ıéraux crut devoir en dire quelque chose à M. l'archévêque. ᒧ'observation fut assez mal accueillie, on y regarde maintenant à deux fois pour en faire de nouvelles...

[2]) Marchand Jan Gabryel. 1765—1851. generał brygady 1800, gen. dy-wizyi 1806. odbył kampanie 1805, 1806 r. i hiszpańską, szef sztabu pra-wego skrzydła i dowódzca dywizyi wirtemberskiej 1812, par Francyi (1837).

[3]) Latour-Maubourg Maria Wiktor Mikołaj de Fay 1768—1850, gen. ɔrygady 1805 i dywizyi 1807, par Francyi, minister wojny i gubernator Inwalidów za restauracyi, guwerner ks. Bordeaux 1835.

Dominik de Pradt (27. V. 1812—16. XII. 1812).

388. Instrukcya dla ambasadora. Drezno, 28 maja 1812.

Rada ministrów otrzymała nadzwyczajne pełnomocnictwa. Ambasador winien zajmować się wojskami i ich potrzebami. Rada ministrów winna przygotować cały ruch powstańczy. Utworzenie konfederacyi generalnej Królestwa. Sposoby oddziaływania na opinię. Ukryta rola ambasadora. Przeznaczenie ambasadora: osobista przewaga, wpływ na sprawy publiczne, przygotowanie powstania. Służba wywiadowcza. Korespondencya z sąsiedniemi poselstwami. Organizacya ambasady.

A. E. Pologne 330 f. 64—75 minute (Note pour la rédaction des) Instructions (à donner à) M. l'archévêque de Malines (nommé ministre plénipotentiaire) de S. M. près le (grand) duc de Varsovie. Parties entre parenthèses barrées par le duc de Bassano et remplacées la seconde par: »pour«, la troisième par: »ambassadeur«.

Le Roi de Saxe, par son décret du 26 de ce mois N° 1, a créé une sorte de gouvernement spécial du duché de Varsovie et lui a conféré des pouvoirs extraordinaires pour tout ce que tient à l'administration.

C'est auprès du duc de Varsovie, et spécialement auprès du gouvernement qu'il a investi de son autorité, que M. l'archévèque de Malines aura à exercer ses fonctions avec le caractère d'ambassadeur de S. M.

Ce gouvernement réside dans un Conseil des ministres. Le Conseil des ministres a été créé par l'article 8 de la Constitution, il a un président nommé par le Roi hors des membres du ministère. Les affaires sont discutées dans ce Conseil pour être présentées à l'approbation du Roi. Telle est son existence constitutionnelle, et telles sont ses attributions d'après la Constitution.

Son existence et ses attributions ont été étendues par le décret du Roi qui lui confère, dans les cas d'urgence que peu-

agréez, Monsieur le Duc, l'hommage de ma
haute considération.

+ D. Dom. arch. de Malines

Podobizna pisma Rezydenta Dominika de Pradt.

vent présenter les circonstances actuelles, toute la plénitude du pouvoir attribué par le statut constitutionnel au Roi lui-même. L'exercice de cette autorité doit être déterminé selon les circonstances actuelles et selon les circonstances à venir.

Dans les circonstances actuelles, le Conseil doit statuer sur tout ce qui concerne l'administration, et déférer aux demandes qui lui seront faites pour l'intérêt soit de l'entretien, soit de la conservation des armées alliées.

Quant à l'entretien des armées alliées, la première tâche qu'il doit s'efforcer de remplir avec activité, c'est de former des magasins et d'employer tous les moyens du pays pour faire concourir les ressources qu'il présente à la subsistance des troupes et au bon état de tous les services.

Quant à la conservation des armées, il doit prendre toutes les mesures de haute police, dont il serait requis à cet effet. Il doit aussi porter une attention et un zèle particuliers à tout ce qui concerne la bonne organisation, le recrutement, le complètement, l'armement, l'équipement et l'entretien de tous les corps et de tous les services de l'armée du duché.

L'ambassadeur de S. M. auprès de ce gouvernement a donc un premier devoir et un devoir immédiat à remplir, c'est de procurer l'exécution de tout ce qui importe à l'entretien et à la conservation des armées alliées. Il doit à cet effet entrer dans tous les détails de l'administration du duché dont il convient qu'aucuns ne lui soient étrangers. Il doit appuyer toutes les demandes qui seront faites par les autorités militaires françaises et en procurer la plus prompte exécution. Il doit correspondre á ce sujet avec le major général de l'armée et avec les généraux commandant en chef les corps qui la composent.

Les circonstances à venir, pendant lesquelles le Conseil des ministres aura à exercer son autorité, sont celles qui vont procurer à la Pologne son rétablissement comme nation et la réunion des membres de ce corps politique qui avaient été séparés par la violence.

Le Conseil des ministres donnera la première impulsion, en convoquant la Diète par une proclamation. Il en a le pouvoir, puisque le Roi lui a délegué tous les siens.

La Diète convoquée, la Confédération de la Pologne par-

tira de son sein et selon le mode d'exécution qui sera indiqué ci-après. Le Conseil des ministres n'aura pas une partie nécessairement active dans l'insurrection. Il doit la favoriser de toute son influence, de tous ses moyens, il doit surtout se consacrer particulièrement à l'administration et remplir la tâche importante et difficile de maintenir l'ordre au milieu de l'insurrection même, de régulariser les levées, les armements, la perception et l'emploi des ressources des pays confédérés. L'ambassadeur exercera sur cette partie des fonctions du Conseil des ministres la même surveillance et la même direction supérieure dont l'exercice lui est confié dans la situation présente des choses.

Les développements dans lesquels on vient d'entrer ne comprennent pas encore la partie de ses fonctions pour laquelle S. M. compte le plus sur son activité, sa sagacité et ses lumières.

C'est pour tout ce qui tient au rétablissement et à la confédération de la Pologne qu'il aura à en faire usage, pour répondre aux vues de S. M.

Son premier soin doit être de consulter les polonais qui connaissent le mieux la Pologne, son histoire, son caractère national, les hommes puissants et les dispositions des provinces actuellement occupées par la Russie. Après les avoir entendus et les avoir appréciés, il se composera une sorte de comité qu'il présidera et qu'il consultera sur les mesures les plus convenables et sur la marche à adopter pour donner une grande impulsion à la nation. Il se formera ainsi une opinion qui lui sera propre, et il pourra juger ce qui doit être conservé ou modifié dans le plan qui va être tracé.

Le décret par lequel le Roi a donné des pouvoirs extraordinaires au Conseil des ministres serait publié. Il commencerait déjà à fixer l'attention des polonais sur leur avenir.

Le Conseil des ministres convoquerait ensuite la Diète ainsi qu'il a été dit ci-dessus, par une proclamation rédigée de manière à exciter à un plus haut degré l'attention et la curiosité publique. Il conviendrait, si cela était possible, que son ouverture eût lieu du 10 au 15.

Lorsque la Diète serait convoquée, elle pourrait recevoir une pétition de 8 ou 10 des personnages les plus considérables de la Pologne par leur nom et leur existence dans les pro-

vinces russes, tels que le prince Adam Czartoryski, l'aîné des Radziwiłł[1], le prince Jabłonowski[2], etc., etc. Cette pétition devrait être écrite dans un style propre à faire déjà une vive impression.

Des motions seraient faites dans la Diète pour demander que dans les circonstances actuelles de la patrie un comité, nommé dans le sein de la Diète, fût chargé de proposer les moyens dont elles exigent l'emploi.

Ce comité devrait être composé des hommes les plus distingués et les plus influents; il ferait un long rapport sur les malheurs de la Pologne, sur l'espoir de la renaissance de la patrie, etc., il proposerait de proclamer l'existence du royaume de Pologne et du corps de la nation polonaise, que la force seule a pu détruire.

Il établirait que partout où des polonais sont réunis, ils ont, comme leurs pères, le droit de se confédérer pour le salut de la patrie.

Ils proposeraient un décret pour déclarer la Pologne rétablie et pour constituer la Diète en Confédération de Pologne.

Les diétines du duché de Varsovie seraient sur-le-champ convoquées pour adhérer à la Confédération. Tous les sujets mixtes, tous les sujets des provinces russes seraient admis à se confédérer.

Les diétines des provinces qui seraient encore occupées par les russes, ne pouvant se réunir publiquement, pourraient adhérer secrètement et envoyer leur adhésion à Varsovie. Le rapport du comité de la Diète devrait être européen et polonais, mais en s'attachant à développer les basses intrigues, les violences qui ont causé la ruine de la patrie polonaise, on ménagerait avec soin la Prusse et l'Autriche qui, loin d'être opposantes, accèdent d'avance aux évènements qui se préparent. Le rapport serait en entier dirigé contre la Russie[3].

Un des premiers actes de la Confédération serait le rappel des polonais, officiers ou soldats, qui sont au service des russes.

---

[1] Antoni Radziwiłł.

[2] Stanisław ks. Jabłonowski.

[3] Ces. Franciszek do hr. Goesa, 7 czerwca 1812. Fournier *Napoleon I* 1906, III, 89—90 nota.

Au moment où la Diète se confédérerait, elle nommerait un maréchal et un conseil de la Confédération. Ce maréchal et ce conseil dont le choix est extrêmement important, feraient quelques jours après leur proclamation. La Diète pourrait nommer aussi divers comités de Confédération dans les différents palatinats. Ces comités feraient également des proclamations.

Les proclamations, les discours des membres de la Diète, les déclarations ou manifestes de chaque confédéré, etc. seraient imprimés, publiés et répandus avec profusion. Ces diverses mesures et les autres dispositions que la connaissance plus parfaite du pays mettra dans le cas de proposer, doivent être prises de manière à frapper fortement l'opinion.

Il ne suffit pas d'une proclamation: il faut des actes multipliés. Il faut tout à la fois des proclamations, des rapports à la Diète, des motions des députés et, s'il est possible, autant de discours, de déclarations et manifestes particuliers qu'il y aura d'adhésion individuelle à la Confédération. Il faut enfin qu'on ait à publier chaque jour des pièces de tous les caractères, de tous les styles, tendant au même but, mais s'adressant aux divers sentiments et aux divers esprits. C'est ainsi qu'on parviendra à mettre la nation toute entière dans une sorte d'ivresse.

Les comités des divers palatinats enverront des agents partout pour colporter toutes les pièces imprimées et les faire pénétrer dans toutes les parties de la Pologne. Les russes ne peuvent occuper l'immensité du pays. Il faut créer des intelligences sur leurs derrières, établir des foyers d'insurrection partout où ils ne seront pas en force, enfin les placer dans une situation semblable à celle où s'est trouvée l'armée française en Espagne et l'armée républicaine dans le temps de la Vendée ou de la chouannerie.

Ce mouvement doit être facilement imprimé et doit devenir général aussitôt qu'il sera appuyé par un événement militaire de quelque importance. Il faut qu'alors toute la Pologne se trouve remuée et qu'elle entre toute entière en insurrection. Les seuls ménagements à garder sont relatifs aux provinces encore autrichiennes. On doit éviter d'indisposer un allié qui va au-devant de ces opérations.

Comme ambassadeur, M. l'archévêque de Malines ne doit

prendre aucune part ostensible à ces mouvements, mais il doit tout voir, tout savoir, tout diriger, tout animer.

Lorsque la Confédération sera formée, elle enverra une députation à S. M. pour lui présenter l'acte de confédération et lui demander sa protection. S. M. répondra aux députés en louant les sentiments qui animent les polonais.

Elle leur dira que ce n'est qu'à leur zèle, qu'à leurs efforts, à leur pâtriotisme qu'ils peuvent devoir la renaissance de la patrie. Cette mesure que S. M. se propose de garder, indique assez à son ambassadeur l'attitude qu'il doit avoir et la conduite qu'il doit tenir.

Ces développements suffisent pour lui faire connaître les trois objets que S. M. a en vue, en lui confiant la mission dont il est revêtu.

Premier objet. Avoir à Varsovie une ambassade française qui, par son rang, son existence, sa maison, domine toutes les autorités, soit françaises, soit polonaises, civiles ou militaires. Un officier général de quelque grade qu'il eût été, aurait dominé difficilement les généraux de son grade, les ministres et les grands du pays. Un ambassadeur y parviendra avec d'autant moins de peine que son caractère politique, son rang dans la hiérarchie ecclésiastique et son caractère personnel imposeront davantage. Sa maison doit être un centre où toutes les classes, tous les intérêts viendront aboutir. Il donnera à toutes les réclamations, à toutes les révélations et même à tous les conseils un organe naturel et convenable.

Deuxième objet. L'ambassadeur doit exercer non seulement une grande influence, mais une autorité réelle sur l'administration. Il assiste aux séances du Conseil. Son rang ne sera point contesté, puisque son caractère l'autorise à ne céder le pas qu'aux têtes couronnées et aux princes du sang. Ainsi placé son influence s'exercera naturellement avec autorité et sans blesser aucun amour propre. Rien ne s'opposera à ce qu'il s'immisce dans tous les détails: d'abord parce qu'on verra dans toutes ses démarches l'autorité de l'Empereur, et que toute résistance serait inutile: ensuite parce qu'il n'inquiétera l'ambition de personne. Il doit profiter de sa position ainsi qu'on a déjà établi pour que le duché soit aussi utile qu'il peut l'être à l'armée, et pour qu'il concoure, par toutes les ressources

qu'il peut offrir à cette guerre dont les suites seront si heureuses pour la Pologne. Le duché réclamait depuis longtemps une autorité centrale; elle existe pour le pays par le pouvoir en quelque sorte royal dont le Conseil des ministres est revêtu; elle existe surtout par la présence de l'ambassadeur qui réunira pour ainsi dire dans sa main les ministres, les généraux, les commandants, les ordonnateurs, etc.

Le troisième objet renferme tout ce qui tient à l'insurrection et à la confédération de la Pologne.

Il est un autre point sur lequel il convient d'entrer dans quelques détails. Le baron Bignon résident de S. M. avait établi un service pour se procurer des renseignements sur la composition, l'état de situation, l'emplacement et les mouvements des troupes russes. A l'aide de ces renseignements et des diverses correspondances ministérielles, on est parvenu à former l'état dont une copie est ci-jointe.

M. l'ambassadeur doit continuer ce travail et le regarder comme un des soins les plus importants qui lui sont confiés.

Il en chargera spécialement son premier secrétaire. M. Bignon lui fera connaître ses procédés et ses moyens. L'ambassadeur y donnera un développement plus grand encore. Les fonds nécessaires seront mis à sa disposition. Il doit avoir une douzaine d'agents polonais sur les divers points des frontières, sur les routes, dans les pays voisins des provinces russes et même, s'il est possible, dans le pays ennemi. Varsovie sera un point fixe et central où tout aboutira et il s'établira de ce point une correspondance rapide avec le bureau qui suit ces opérations sous ma direction, au quartier général. Les habitants du pays mis en mouvement avec habileté, interrogés avec discernement, doivent fournir à l'ambassadeur une récolte utile et abondante.

Il se mettra aussi en rapport avec les préfets et souspréfets de la frontière, avec les autorités autrichiennes à Lemberg, avec les ambassadeurs de France à Vienne[1] et Constan-

[1] Otto de Mosloy Ludwik Wilhelm 1754—1817, radca stanu, hrabia, poseł nadzwyczajny w Monachium 1805, później w Wiedniu 1809—1813 (marzec).

tinople[1]) avec les consuls de S. M. à Jassy[2]) et à Bucharest[3]).

Il les invitera à correspondre avec lui et à lui communiquer tout ce qui peut faire connaître les projets et les mouvements de l'ennemi sur les divers pays où peuvent s'étendre ses opérations.

M. le baron Bignon aura l'ordre de rester à Varsovie tout aussi longtemps que l'ambassadeur aura besoin de recevoir de lui les renseignements locaux dont il a une parfaite connaissance.

M. l'ambassadeur aura à choisir un interprète polonais et un interprète russe. M. Bignon pourra le diriger dans ce choix, qui est d'une grande importance.

Les 4 auditeurs attachés à son ambassade sont versés dans plusieurs parties de l'administration; ils seront pour l'ambassadeur des espèces de chefs de bureau pour les divers services.

L'ambassadeur à son arrivée à Varsovie, fera connaître au Conseil des ministres le caractère dont il est revêtu. Il fera procéder à son installation. Il entrera immédiatement en fonctions, mais il ne laissera rien imprimer avant d'avoir reçu de nouveaux ordres.

Il employera les dix premiers jours du mois de juin à monter sa maison et il attendra jusqu'au 15 pour recevoir les autorités, la noblesse, les dames avec les céremonies d'usage[4]).

Wyd. *Correspondance de Napoléon I*, XXIII, 516–523 nº 18734 (wydawcy samowolnie zmienili tekst w kilku ustępach, drobnych zresztą).

[1]) Świeżo mianowany posłem w Konstantynopolu generał Antoni Franciszek Andréossi 1761—1828.

[2]) Wicekonsul w Jassach — Fornetti.

[3]) Ledoulx.

[4]) Pradt. *Histoire de l'ambassade dans le grand duché de Varsovie en 1812* 1815, 55–71. Dekret nominacyi, 27 maja. A. N. AF IV pl. 5287 nº 29 (Art. 2 Il jouira d'un traitement de 150.000 fr. Il lui sera alloué une somme de 75.000 fr. pour ses frais d'établissement). W związku z instrukcyami drezdeńskiemi Senfft à Bassano, Dresde, 1 juin 1812. »Une conversation qui a eu lieu le dernier jour entre nos souverains et dont je n'ai eu connaissance qu'après le départ de V. E., m'a fait comme tant d'autres motifs vivement désirer qu'il m'eût été possible de prolonger les moments où il

389. Warszawa, 5 czerwca 1812.

Przyjazd ambasadora do Warszawy. Objęcie nowych funkcyi.

A. E. Pologne 330 f. 114—5. Nº 1.

J'ai l'honneur de prévenir V. E. de mon arrivée à Varsovie[1]. S. M. le Roi de Westphalie occupant l'hôtel de Brühl, je n'ai pu être logé que dans une très petite maison[2], et l'on entrevoit de grandes difficultés à ce que je le sois convenable-

m'était permis de vous approcher. L'Empereur a paru mesurer les moyens du duché de Varsovie pour l'entretien de son armée sur la population comparée à celle de la Saxe. Cette proportion dont le résultat donnerait le nombre de 60.000 hommes que portent en effet les traités, supposerait néanmoins ou que la classe productive parmi les habitants gagnât autant par son travail que dans d'autres pays, ou que l'armée coutât d'autant moins que le produit du travail y est au dessous de ce taux. Mais dans le fait l'entretien du soldat et de l'officier exige en Pologne les mêmes frais qu'ailleurs, et le cultivateur produit et gagne beaucoup moins et peut, par conséquent, beaucoup moins payer d'impôts aux caisses de l'Etat. V. E. reconnaît la principale cause de cette circonstance qui fait de la Pologne un pays pauvre malgré la richesse de son sol, dans la division vicieuse de la propriété foncière qui ne se trouve pas dans la juste proportion entre les mains de la classe des cultivateurs. Et cette observation qui n'échappera pas au génie de l'Empereur, fera le bonheur de la Pologne. La grande mesure législative qui rendra le paysan polonais propriétaire ou du moins fermier et qui le fera jouir ainsi de la liberté personnelle qui lui est accordée, mais dont il ne connaît pas l'usage, sera sans doute combinée avec l'établissement d'une garde nationale régulièrement formée qui pourra suppléer à ce que l'Etat ne serait pas d'abord en mesure d'entretenir de troupes de ligne et qui contribuera plus que toute autre institution à la civilisation d'une nation dont toutes les dispositions et tous les penchants sont militaires, elle fera sortir enfin du sein de la classe des cultivateurs un tiers-état qui doit faire le lien des différents éléments de la société et qui remplacera ainsi la funeste influence des juifs, qui tend toute entière à appauvrir les propriétaires et à entretenir le peuple dans l'abrutissement. Pardonnez moi, M. le duc, de m'être encore livré un instant a un sujet dont vous m'avez déjà permis de vous entretenir de vive voix«... A. E. Saxe 82 f. 469—470, por. Senfft, 177—8.

[1] *Gaz. kor. warsz.* 1812, 9 czerwca, dod nº 46 Niemcewicz, I, 334, list Nakwaskiej do siostry, 7 czerwca Falkowski *Obrazy z życia kilku ost. pokoleń w Polsce* 1886, IV, 19—20.

[2] Gley *Voyage en Allemagne et en Pologne. Avec des notes relatives à l'ambassade de M. Pradt, archévêque de Malines, à Varsovie* 1816, 124—5. *Souvenirs*, 227 *Histoire*, XI, 10.

ment; ce qui serait un grand inconvénient dans l'objet que l'on se propose.

J'ai reçu les lettres de V. E. en date de Dresde et de Posen. Je la supplie de croire que je mettrai le plus grand zèle à en remplir les dispositions.

L'absence du p-ce Poniatowski, ministre de la guerre, la maladie du ministre de l'intérieur, les infirmités de celui de la justice réduisent le Conseil des ministres à trois membres, y compris le président. Cela est bien peu nombreux. J'ai demandé à y prendre séance lundi[1].

V. E. jugerait elle convenable qu'outre cette première entrée qui aura lieu sans formalité, il y eût une installation faite avec appareil. V. E. en prescrivant au moins en substance la forme de cette réception voudra bien observer la circonstance particulière d'une reception d'ambassade, faite non par le souverain, mais par un Conseil de(s) ministres[2]...

390. Bassano do Pradta. Toruń, 6 czerwca 1812.

Cesarz każe przyspieszyć zwołanie sejmu. Szczegółowy sposób postępowania. Zerwanie stosunków z Rosyą. Wyjazd cesarza do Ostrodzia.

A. E. Pologne 330 f. 125—6. Minute, par les courriers Baptiste et St. Romain.

S. M. a reçu des lettres de Varsovie en date du 2 de ce mois. Elle espérait apprendre qu'alors V. E. arrivait dans cette ville. Elle désire que je puisse lui faire connaître bientôt que vous êtes entré en fonctions. M. le c-te Matuszewic que S. M. a entretenu longtemps à Posen, a été chargé de faire connaître au Conseil des ministres qu'il était convenable de convoquer la Diète sans delai[3]. S. M. pense qu'au moment où vous re-

[1] Łubieński do Brezy, 8 czerwca: »Arcybiskup zdaje się i bardzo światły i bardzo grzeczny, ma nam jutro wyjawić wolę królewską, oczekiwać będziemy, nie albowiem od króla uprzedzeni nie byliśmy«. B. K. 4000.

[2] Posyłając pierwszą depeszę Pradta cesarzowi Bassano broni ministeryum warszawskiego od zarzutów. Jedynie co do Łuszczewskiego, uważa za możliwą jego zmianę. »Le Roi lui donnera un successeur, si M. l'archévèque de Malines parvient à lui inspirer le désir de quitter sa place«, raport Bassany, Toruń, 8 VI. 1812. A. N. AF IV 1647 dos. 1 nº 2.

[3] Matuszewic do Bassany, 6 czerwca. »L'ajournement de la publication des pouvoirs nouvellement attribués au Conseil des ministres nous

cevrez cette lettre, M. l'ambassadeur, la Diète sera déjà convoquée.

Cette convocation doit se faire en vertu d'un décret du Conseil et par des circulaires adressées individuellement à tous les palatins, évêques, nonces et députés. Il n'y sera donné aucune publicité. Les instructions de V. E. lui ont déjà fait connaître la marche à suivre. La Diète sera convoquée sur le champ, mais la proclamation que le Conseil doit faire pour annoncer le but de cette convocation ne devra paraître que du 20 au 22 de ce mois, c'est à dire deux jours après la publication du décret du Roi de Saxe qui donne tous les pouvoirs au Conseil. Ce décret commencera à exciter l'attention publique. La proclamation de la convocation de la Diète doit être d'un style un peu plus ouvert et plus animé. Il serait avantageux sans doute que le projet de cette déclaration pût être mis sous les yeux de S. M., s'il pouvait parvenir assez tôt pour être renvoyé à temps.

S. M. désire, M. l'ambassadeur, que vous demandiez au Conseil l'interdiction de toute communication entre le duché et la Russie. Les douanes établies sur la frontière doivent être très propres à ce service.

En général, S. M. compte que vous ne perdrez pas un moment et que vous inspirerez la marche la plus active aux affaires dont vous êtes chargé.

S. M. est partie cet après midi pour faire une tournée à Bromberg, Marienbourg, Danzig et Elbing. Le grand quartier général va être transféré à Osterode. C'est là que je pourrai recevoir les dépêches de V. E. Je mets à cet effet à votre disposition les deux courriers qui sont chargés de cette dépêche. La première que vous expedierez, pourra encore être dirigée sur Thorn. Vous vous servirez de la voie des courriers pour les dépêches importantes. Vous pourrez pour les autres mettre

---

jette dans un embarras assez difficile. C'est ces pouvoirs qui nous donnent le droit de convoquer la Diète. Faut-il donc que la Diète soit aussi retardée? nous préparons les materiaux, comme si elle ne devait l'être, en attendant, M. l'archévêque qui entre après demain au Conseil, sera probablement à même de nous donner des indications plus positives». A. E. Pologne 330 f. 124.

à profit la correspondance militaire française avec le quartier général...

391. Warszawa, 6 czerwca 1812.

Brak mieszkania odpowiedniego. Projekt przeniesienia króla Hieronima do zamku.

A. E. Pologne 330 f. 128.

Je dois avoir l'honneur de rendre compte à V. E. de ce qui se passe relativement au logement de l'ambassade.

J'ai eu l'honneur de dire à V. E. que S. M. le Roi de Westphalie semblait occuper à demeure le palais de Brühl. Cette resolution nous a conduit à faire la recherche de tous les logements qui pouvaient convenir à l'ambassade. Le résultat nous a démontré qu'il n'en existait aucun, dont on pût disposer avant 6 mois, tant est grande leur dégradation. Nous avons cru alors devoir visiter le château, et nous assurer, si outre le logement du souverain, il n'y en avait pas d'autre en état de recevoir S. M. le Roi de Westphalie. Nous avons reconnu qu'il en existait un très propre à cet usage, et suffisamment pourvu de meubles.

V. E. sent tous les inconvénients attachés à ce que l'ambassade manque d'un logement convenable à la dignité et à l'étendue de ses travaux. Elle en manquera tant que l'hôtel de Brühl ne lui sera pas affecté.

Pour répondre aux vues de S. M., en créant cette ambassade, ne serait-il pas possible que sur la représentation de V. E. S. M. I. invitât le Roi son frère à se placer dans le château de Varsovie, et à remettre le palais de Brühl à son ambassadeur. On ne peut pas se flatter que le Roi cède à d'autre motif et que l'ambassade parvienne à s'établir convenablement.

392. Warszawa, 6 czerwca 1812.

Misya ma charakter wicekrólestwa. Niedostateczne uposażenie ambasadora. Proponowane przezeń środki.

A. E. Pologne 330 f. 129—130.

En méditant les instructions que V. E. m'a remises, en considérant la nature, l'étendue et les circonstances de la mission que S. M. I. a daigné me confier, il m'a été impossible de ne pas reconnaître qu'elle sortait de l'ordre diplomatique ordi-

naire et se rapprochait entièrement de celui des gouvernements généraux. Ce n'est pas, je crois, en dénaturer l'essence, ni en exagérer l'importance. Elle reviendra, avec le temps, à l'ordre diplomatique simple, mais les circonstances actuelles lui donnent une toute autre importance.

S. M., en me faisant part de son choix et de ses vues, me dit plusieurs fois qu'elle comportait une représentation immense. Je sentis dans le moment la justesse de tel aperçu.

V. E. m'a fait l'honneur de me dire que le traitement serait de 150.000 fr., l'établissement de 75.000 fr. J'ai consulté M. le b-on Bignon sur l'étendue de la représentation à laquelle cette somme pouvait permettre d'atteindre. En considérant que les retenues d'usage au ministère et le désavantage du change qui doit aller toujours en croissant réduiraient cette somme à 140.000 fr., en calculant que le titre d'ambassadeur de France devient une cause d'exagération de tous les prix et les pertes nécessaires attachées à tout établissement dans un pays nouveau, sous tous les rapports, il s'est formé chez M. le b-on Bignon, ainsi que chez moi, une conviction entière de l'inégalité des moyens de l'ambassade avec son rang, son importance et les habitudes de ce pays.

L'ensemble des dépenses d'une maison à Varsovie excède ce qu'une maison pareille coûterait à Paris. La représentation d'une maison de 140.000 fr. ne pourrait aller au delà d'un dîner par semaine pour 25 personnes et de 12 pour chaque jour. Nous serons 6 personnes de fondation, il reste bien peu de marge pour cette foule de personnes qu'il est dans les intérêts de l'ambassade d'accueillir et d'attirer. Lorsque la Diète sera réunie, le devoir de l'ambassadeur est d'en devenir le centre. Comment y suffir avec d'aussi faibles moyens.

Ce pays a eu l'habitude du faste. De grandes richesses existent encore chez un grand nombre des principaux habitants. L'ambassade sera tout à fait éclipsée et perdra par l'infériorité de sa position une partie de sa considération.

Il en est de même pour la somme fixée pour l'établissement. Avant d'avoir acquitté le prix des vaisselle, chevaux, voiture, linges, porcelaine, et tous les autres objets qui entrent dans la formation d'une maison, objets qui venus du déhors,

sont ici d'un prix excessif, cette somme serait absorbée et l'établissement resterait incomplet.

V. E. ne doutera pas que je ne regardasse comme un devoir de faire servir ma fortune personnelle, à relever l'éclat de l'ambassade. Mais elle connaît trop bien l'état des fortunes ecclésiastiques en France pour en attendre un grand secours. Je n'ai que 36.000 fr. de traitement de toute nature, je me propose d'en appliquer 30 à ma représentation. L'ensemble des moyens de l'ambassade s'élevera donc à 170.000 fr. Ils diminueront de tout ce qu'on serait obligé de prendre sur cette somme pour suppléer au déficit de l'établissement. Il sera grand, il n'en faut pas douter.

Dans cette position, et les choses étant encore entières, j'ai l'honneur de proposer à V. E. de lui demander instamment de ramener l'attention de S. M. sur cette partie essentielle de l'existence de son ambassade à Varsovie et d'obtenir d'elle de fixer la nature de la représentation.

S'il soit permis d'exprimer mon opinion et mon voeu, je dirais à V. E. qu'il serait utile que l'exécution des intentions de S. M. fût confiée à un agent indépendant de l'ambassade: le chef de l'administration du domaine de l'extraordinaire me paraît très propre à s'en acquitter parfaitement. Alors l'ambassadeur n'aurait qu'à se livrer à l'accomplissement des devoirs de sa mission. Ils suffiront bien pour remplir tous ses instants...

393. Warszawa, 7 czerwca 1812.

Przygotowania rady ministrów do zwołania sejmu.

A. E. Pologne 330 f. 131.

Les ministres de S. M. le Roi de Saxe se sont conformés avec empressement à l'intention de S. M. I. pour le rétard de la publication des nouveaux pouvoirs qu'ils ont reçu(s) de leur maître. Mais pour n'être pas en rétard eux mêmes pour la convocation de la Diète, dont l'ouverture était indiquée pour le 15 du courant, ils ont préparé l'acte dont j'ai l'honneur d'adresser copie à V. E.[1] Ils ont calculé qu'il pouvait précéder la publication de ces pouvoirs, dont personne ne contesterait l'exi-

---

[1] Własnoręcznie napisany przez Matuszewica, z poprawkami Pradta. A. E. Pologne 330 f. 132—146.

stence, et que la réunion des membres de la Diète devait entraîner quelque retard. Cependant, j'arrêterai la publication de cet acte, jusqu'à ce que V. E. m'ait fait connaître ses intentions et ses dispositions ultérieures que les circonstances peuvent exiger.

Il a été convenu qu'on ferait disparaître de cet acte tout ce qui est direct à S. M., qu'il n'est pas encore temps de mettre en scène: l'ouvrage est médiocre, on y joindra quelques phrases que j'ai suggérées et je me propose de ne plus leur abandonner la publication d'aucune pièce [1]).

Toutes mes relations sont de la nature la plus favorable pour le succès des vues de S. M. On aura plus besoin de bride que d'éperon.

J'ai entamé quelques démarches pour s'assurer du concours du clergé dans les provinces russes. On doit lui faire sentir tout ce qu'a de favorable pour la religion le choix que S. M. a fait d'un membre du clergé pour la représenter en Pologne.

394. Warszawa, 8 czerwca 1812.

Przygotowania do sejmu. Lista osób wysłanych do cesarza. Środki informacyi

A. E. Pologne 330 f. 157. N° 2.

... Les lettres de convocation de la Diète partent ce soir, elles sont individuelles [2]). On va s'occuper de la proclamation relative au but de cette Diète, elle ne paraîtra qu'à l'époque déterminée (par) V. E.; mais j'espère pouvoir vous l'adresser très incessamment,

Le Conseil va s'occuper des mesures propres à couper toute communication avec la frontière russe.

J'ai représenté au Conseil la nécessité de surveiller les prussiens qui peuvent encore faire partie des douanie(rs). Il m'a promis d'en écarter tous ceux qui n'offriraient pas une garantie suffisante.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. une notice sur les personnes qui se proposent de se rendre au quartier général [3]).

[1]) Por. Bignon *Histoire*, XI, 20—21.

[2]) Wezwanie na sejm, 8 czerwca *Dyaryusz sejmowy z r. 1812*. 2 i n.

[3]) Raport ministra policyi, 9 czerwca 1812: »on s'entretient beaucoup

Je la dois à M. le b-on Bignon dont le zèle, les prévenances, l'infatigable obligeance adoucissent beaucoup les peines inséparables de ma position.

J'ai demandé au ministre de la police et à ses collègues de me remettre chaque jour le bulletin de toutes les nouvelles et avis qu'ils recevraient. V. E. les recevra régulièrement, il en sera de même des procès verbaux du Conseil et de la Diète quand elle sera réunie.

V. E. jugera de l'intérêt qu'il peut y avoir à m'adresser tout ce qui doit paraître dans la gazette de Varsovie. J'ai pensé que l'annonce de mon arrivée à Varsovie devait faire partie de celle de demain en la bornant à l'énoncé tout simple du fait.

395. Bassano do Pradta. Toruń, 9 czerwca 1812.

Uwagi krytyczne o Wielhorskim, Łuszczewskim i Łubieńskim. Uroczysta instalacya ambasadora jeszcze nie na czasie. Król Hieronim opuści wkrótce Warszawę.

A. E. Pologne 330 f. 166—9. Minute.

Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 5 de ce mois. Je partage votre opinion sur la faiblesse du ministère. Le ministre de la guerre est en effet absent, mais il est remplacé par le g-al Wielhorski, conseiller d'Etat, très instruit dans les détails de l'administration de la guerre. Cet officier, généralement estimé, est malheureusement d'une très mauvaise santé. Il en a été convenu avec le Roi, qu'il aurait un successeur, tant qu'on trouverait un homme propre à cette place. Je crois en avoir parlé à V. E. en lui faisant remarquer qu'il serait utile de profiter de cette circonstance pour introduire dans le Conseil un sujet mixte d'un nom distingué qui pourrait y être pour ainsi dire le représentant des provinces polonaises russes. Si vous trouvez une telle personne, communiquez directement à ce sujet avec M. le

a Varsovie du départ de MM. Morski, Sierakowski, Chodkiewicz, Morawski, Al. Potocki, du p-ce Paul Sapieha appelés à ce qui disent au quartier général. On conjecture que ce sont les relations qu'on leur suppose dans les provinces polonaises possedées par la Russie, qui leur ont valu cet honneur«. A. E. Pologne 330 f. 174—5.

c-te de Senfft et avertissez moi pour que j'appuie votre démarche.

La mauvaise santé de M. Łuszczewski, ministre de l'intérieur pourrait faciliter un arrangement de la même nature, si vous parvenez à le disposer à résigner sa place. M. Łuszczewski n'a ni la fermeté ni les talents qu'exigeraient les circonstances, mais c'est un homme de bien qui mérite des égards. Il était attaché à la commission de gouvernement comme secrétaire général en 1807. Il s'est très bien conduit dans ce poste. Quoiqu'on l'accuse avec raison de faiblesse, il n'est point incapable de fermeté dans l'occasion. C'est ainsi, par exemple, qu'il a résisté à la volonté et même aux décrets du Roi dans une circonstance où il s'agissait d'accorder au détriment de l'Etat à M. le c-te Zamoyski une indemnité de 7 millions de florins que le ministre dans sa conscience ne croyait pas due. Cette résistance avait quelque mérite, elle était opposée à un homme puissant, considéré comme le chef actuel d'un assez grand parti, celui de Czartoryski.

Le c-te Łubieński, ministre de la justice, a de nombreux ennemis contre lesquels il est bon que V. E. se tienne en garde. Il se les est fait par sa fermeté persévérante à établir le code civil dans le duché. Les principes les plus sacrés du code blessaient l'intérêt des nobles propriétaires qui sont tout en Pologne et qui croient, comme vous vous en appercevrez facilement, que tout doit céder à leur intérêt. M. Łubieński est le seul ministre dont le département ait été conduit avec activité. Il faut faire la balance entre les inconvénients et les avantages qui peuvent résulter de la manière dont il emploie l'autorité qui lui est confiée. V. E. est sur les lieux; elle se sera bientôt fait une opinion à elle. Les développements dans lesquels je viens d'entrer, n'ont d'autre objet que de l'engager à ne pas précipiter son jugement. Le Roi a un attachement particulier pour M. Łubieński. On vous parlera beaucoup de la manière dont ce ministre a su l'inspirer. Les polonais aiment les anecdotes, mais les gens d'affaires ne cherchent que des réalités et des résultats. Le Roi verrait avec peine que M. Łubieński fût éloigné des affaires et cette difficulté quoiqu'elle ne soit pas d'un ordre supérieur, mérite cependant d'être prise en considération.

Vous me demandez, M. l'ambassadeur, s'il ne conviendra pas, que vous vous fassiez installer solennellement. Je crois m'être expliqué à ce sujet dans vos instructions. Une installation solennelle est de toute(s) convenances, mais elle ne doit avoir lieu qu'au moment que je vous indiquerai d'après les ordres de S. M. Je vous donnerai des directions sur les formes à suivre, toutes les démonstrations extérieures sont propres, à l'exception seulement d'une entrée d'apparat dans la ville, qui serait contraire à l'usage actuel de toutes les cours. Je doute d'ailleurs qu'on ait à Varsovie les moyens de donner à cette cérémonie l'éclat qui conviendrait [1]).

Il n'est pas probable que le séjour du Roi de Westphalie à Varsovie se prolonge. L'établissement que vous faites, n'est donc que provisoire. Le palais de Brühl sera sans doute à votre disposition avant le moment où vous serez dans le cas de déployer publiquement votre caractère [2]).

Je m'attends que votre première lettre m'annonce la convocation de la Diète et me fera connaître l'époque de sa réunion.

Por. Ernouf, 364.

396. Bassano do Pradta. Toruń, 9 czerwca 1812.

Poleca czekać na wyjazd kr. Hieronima, przyśpieszyć wysłanie Polaków do obozu i nie ogłaszać dekretu królewskiego przed 15-ym

A. E. Pologne 330 f. 185. Minute.

J'ai reçu ce matin vos lettres du 6 de ce mois. J'en ai aussitôt rendu compte à S. M. A l'instant où je rejoindrai le quartier général, j'aurai sans doute à vous faire connaître les intentions de l'Empereur.

Je vous engage à ne point faire de démarches pour obtenir que le Roi de Westphalie remette le palais de Brühl et pour établir en échange son logement dans une partie du palais. S. M. est prévenue, elle prononcera. Jusqu'à ce qu'elle ait donné ses ordres, toute espèce de contestation avec la maison du Roi de Westphalie ne pourrait que vous occasionner des

---

[1]) *Souvenirs*, 225. *Histoire*, XI, 10.

[2]) Pradt poruszył także siły miejscowe, ażeby uzyskać zmianę lokalu. Matuszewic pisał specyalnie w tym przedmiocie do Bassany, 7. VI. 1812. A. E. Pologne 330 f. 148–9.

choses désagréables et n'aurait pas d'autres résultats. Il me semble qu'il n'y a pas un moment à perdre pour faire partir les polonais que S. M. désire avoir à son quartier général. Ils s'épargneront beaucoup de chemin en ce rendant directement à Heilsberg. Vous annoncerez leur départ comme n'ayant qu'un objet momentané, afin de ne pas détruire l'opinion qu'il convient d'entretenir, de la prochaine arrivée de l'Empereur à Varsovie.

J'ai eu l'honneur de vous écrire que le décret du Roi et tout autre acte qui donnerait de la publicité aux mesures importantes dont l'exécution vous est confiée, ne doit pas être imprimé avant le 15. Je vous prie de conclure de cet avis non que ce décret et ces actes peuvent recevoir de la publicité le 15, mais qu'on doit attendre avant de prendre un parti décisif à cet égard les ordres que S. M. donnera sur un 1-er rapport que j'attends de vous [1]).

397. Warszawa, 9 czerwca 1812.

Posyła pierwszy raport ministra policyi [2]). Król Hieronim pragnie utworzyć gwardyę narodową w Warszawie. Stosunki z misyami francuskiemi. Sposób postępowania z władzami polskiemi. Ks. Sanguszko.

A. E. Pologne 330 f. 170—1. Nº 3.

...Il m'est préscrit par mes instructions d'établir des relations avec les autorités autrichiennes de Lemberg, l'ambassadeur de S. M. à Vienne et des agents à Constantinople, Jassy, Bucharest. La position de ces contrées mettrait ces correspondances entièrement entre les mains des autrichiens, si V. E. ne nous pourvoie pas de tous les moyens de sûreté qui peuvent en assurer le secret. On ne doit pas douter que l'administration autrichienne n'ait les yeux très ouverts sur tout ce qui se passera en Pologne, et que ses ombrages ne redoublent à mesure que le mouvement du pays approchera de la frontière ci-devant polonaise [3])...

---

[1]) Bassano do Napoleona, 10. VI. »Il (Pradt) me paraît ne pas s'occuper assez promptement. C'est la formation du comité qu'il doit consulter, afin de pouvoir soumettre à V. M. une opinion sur la manière de procéder dans les circonstances qui se préparent«. A. N. AF IV. 1647 dos. 1 nº 6.

[2]) Odtąd stale przesyła raporty ministra policyi i protokuły posiedzeń Rady ministrów, później przybywają tłumaczenia protokułów rady generalnej konfederacyi. A. E. Pologne 330—335.

[3]) Dopóki Baum nie był wysłany do Warszawy, władze austryackie

Je prie V. E. de croire que les mots d'ordre et de volonté ne sont pas ceux qui ont été, ni qui seront jamais employés dans mes communications avec le Conseil des ministres. Ils appartiennent à la langue dans laquelle le rédacteur [du procès verbal des séances du Conseil] est encore novice et ce que j'aime encore mieux croire aux sentiments qui font que tout ce qui est présenté au Conseil comme le voeu de l'Empereur, comme un aperçu de ses intentions, devient à l'instant un ordre pour lui...

[Ks. Sanguszko, który przybył tegoż dnia zrana, ruszył do obozu głównego][1].

398. Bassano do Pradta. Toruń, 11 czerwca 1812.

Od Bignona dowiedział się o aresztowaniu Lebzelterna[2], który ma najlepsze imię. Poleca zakomunikować o tym Hieronimowi, aby przyśpieszyć jego uwolnienie[3].

A. E. Pologne 330 f. 207. Minute.

399. Warszawa, 11 czerwca 1812.

Posyła projekt proklamacyi Matuszewicza. Uchwalono utworzyć gwardyę narodową. Pradt proponuje stworzyć komitet żywności. Stan. Potocki ofiarował mu swój pałac.

A. E. Pologne 330 f. 209—10. N° 4.

...Ce matin on a arrêté la formation de la garde nationale à Varsovie, sur un mode propre à rassurer les esprits et à être facilement appliqué à tout le territoire du duché. J'ai cru ces ménagements et cette faculté également nécessaires.

J'ai demandé et le Conseil a arrêté qu'il serait formé auprès du ministre de l'intérieur un comité de subsistances pour l'armée, dont un ordonnateur français ferait partie. Ce moyen m'a paru propre à éclaircir beaucoup de questions, prévenir la

---

otrzymywały dokładne informacye o Warszawie z Krakowa, por. raport Lichtenburga, 17. VI 1812. A. W. Berichte Russland Baum 1812 19. VI 29. VIII. f. 4.

[1] Niemcewicz, I, 335.

[2] Lebzeltern Ludwik 1774—1854, późniejszy ambasador austryacki w St. Petersburgu i Neapolu, od r. 1823 hrabia.

[3] Bignon do Bassany 8 czerwca 1812. A. E. Pologne 330 f. 158. Niemcewicz, I, 336.

mauvaise volonté et activer les résolutions. J'écris à M. le c-te Dumas pour lui demander de le désigner.

On a aussi arrêté le programme relatif à l'ouverture de la Diète et de la Confédération. On ne négligera rien pour donner à cette réunion tout l'éclat dont elle est susceptible.

Je me proposais d'attendre de nouvelles instructions de V. E. avant de laisser rien imprimer.

Je n'ai laissé rien entrevoir à S. M. le Roi de Westphalie de mes projets sur le palais de Brühl. Il me faisait l'honneur de me dire ce matin, qu'il devait être attribué à l'ambassade. M. le c-te Potocki, président du Conseil, a eu l'extrême obligeance de m'offrir la plus grande partie de sa maison; j'y entrerai le 15 pour me trouver en mesure de recevoir les membres de la Diète au moment de sa réunion...

400. Warszawa, 12 czerwca 1812.

Ostateczne przygotowania do sejmu.

A. E. Pologne 330 f. 218. Nº 5.

...Le Conseil s'est occupé aujourd'hui des mesures relatives à la tenue de la Diète: elles sont toutes preparées, discours, orateurs, comités. Le maréchal de la dernière Diète, le c-te Sołtyk, étant au dessous des besoins de cette place, nous nous sommes assurés de pouvoir y porter le p-ce Czartoryski...

401. Warszawa, 13 czerwca 1812.

Pradt odkłada utworzenie Komitetu, przepisanego przez instrukcyę, do czasu zebrania się sejmu.

A. E. Pologne 330 f. 221. Nº 6.

...Je me propose d'attendre la réunion de la Diète pour m'en occuper. Elle me donnera les moyens d'étendre mon choix, si toutefois on ne peut suppléer autrement à cette mesure dont j'entrevoie déjà les inconvénients, on ne peut les éviter, en s'en réservant les avantages...

402. Warszawa, 13 czerwca 1812.

Zapytuje o sposób postępowania z Polakami, służącemi w wojsku austryackiem.

A. E. Pologne 330 f. 224—5. Nº 7.

Un officier envoyé par le p-ce de Schwartzenberg à S. M. le Roi de Westphalie vient de m'annoncer que les troupes autrichiennes entraient dans le grand duché, qu'il ignorait leur destination ultérieure, mais qu'il était possible qu'elles vin(s)sent à Varsovie, que parmi elles se trouvaient dix bataillons entièrement composés de polonais.

Cet exposé m'a montré sur le champ la nécessité de demander des instructions à V. E. En effet les polonais, autrichiens par le service, mais polonais par sentiment, vont se trouver au milieu du mouvement que la Diète et la Confédération imprimeront à ce pays. Ils seront en proie à toutes les séductions de l'exemple de leurs compatriotes; il est trop aisé de prévoir qu'il s'en suivra des désordres et surtout de la désertion. Les chefs réclameront leurs soldats, leur feront l'application des lois militaires de leur pays et m'assiégeront de plaintes; il est possible que les cris de joie qui dans quelques jours retentiront dans Varsovie, se trouvent mêlés au bruit des exécutions militaires et qu'on voie à la fois des polonais triomphants et victimes de la même cause.

Dans cette position délicate, je prie V. E. de me tracer la route que je dois suivre, le cas n'ayant pas été prévu dans mes instructions.

403. Warszawa, 14 czerwca 1812.

Wzrost gorączkowego usposobienia w Polsce.

A. E. Pologne 330 f. 234. N° 8.

...L'effervescence des esprits augmente journellement dans la ville et dans les campagnes et j'aurai beaucoup à faire pour retenir l'explosion jusqu'au moment de la Diète. Les membres de cette assemblée arrivent de tous les côtés. Le p-ce Czartoryski sera à Varsovie le 16.

V. E. ne jugera-t-elle pas à propos de me transmettre tout ce que S. M. I fera publier sur les événements militaires, ainsi que les autres actes soit diplomatiques soit de toute autre nature qui peuvent exercer quelqu'influence sur l'opinion. On les répandra avec profusion soit par la voie des papiers publics et par tous les moyens dont on pourrait disposer[1].

Bignon *Histoire*, XI, 14.

---

[1] »L'empressement que les nonces ont montré pour se rendre à Var-

404. Warszawa, 16 czerwca 1812.

Czy nie należałoby zamienić sejmu na komisyę? Rosnąca nędza w kraju.

A. E. Pologne 330 f. 243—4. Nº 10.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. le procès verbal de la séance du Conseil des ministres qui a eu lieu hier 15 juin. Elle y distinguera deux choses.

La première consiste dans les préparatifs de la Diète: aucune partie ne sera en retard. Mais je dois faire part à V. E. d'une circonstance locale qui mérite beaucoup de considération. L'usage général de la Pologne fait tomber sur l'époque de la St. Jean toutes les transactions pour le renouvellement des baux à ferme ventes de terres, échéances de payements. Je suis informé que déjà quelques nonces ont commencé à s'occuper de la concurrence de la durée de la Diète et de celle des intérêts qui à cette époque exigent leur présence dans leurs foyers. La Diète ne peut pas s'ouvrir avant lundi 22 juin: elle ne se transformera en Confédération que le 24. On ne peut entrevoir jusqu'où les événements pourront la conduire, mais il est très aisé de calculer jusqu'où pourrait aller une masse d'hommes réunis, soit en état de travail et d'agitation continue, soit en état de calme ou d'interruption de travail, qui ne se renouvellerait que par intervalles. Il faut prévoir les deux cas, dans le premier, la chaleur toujours croissante des esprits doit mener loin et peut-être plus loin qu'on ne voudrait aller; dans le second, le désoeuvrement, le dégout peuvent ouvrir la porte aux intrigues et les oreilles aux plaintes, aux insinuations, aux murmures. Pour obvier à ces inconvénients, ne serait-il pas à propos de réduire la Diète confédérée à une commission intermédiaire d'un petit nombre de membres et de la congédier sous des prétextes plausibles d'utilité générale et particulière, en lui annonçant une réunion définitive pour connaître et ap-

sovie, malgré les plus grandes difficultés qu'a rencontrées leur voyage dans le moment actuel, surpasse toute attente. Il en est déjà arrivé un très grand nombre et ils attendent avec impatience l'ouverture de la Diète, ou au moins voudraient-ils savoir quand elle sera ouverte«. Biuletyn policyi, 16 czerwca. A. E. Pologne 330 f. 246.

prouver les travaux de la commission. On ne s'en tirera jamais sans l'emploi de ce moyen ou de tout autre qui fera disparaître pour un temps le corps même de l'assemblée [1]).

La seconde chose à remarquer dans le procès verbal ce sont les signes de détresse dont il renferme les annonces. Je ne puis cacher à V. E. qu'elle va toujours en croissant; les ressources de la ville et du duché s'épuisent. Il y a une irrégularité nécessaire dans les demandes et dans les fournitures, elles s'augmentent les unes par les autres. On exige du jour au lendemain ce que le temps et les recherches peuvent seuls faire trouver. Il s'en suit des coups de main, des violences, qui tarissent les ressources et aigrissent les esprits. Nous en avons journellement la preuve...

Je prie V. E. d'observer que j'ai un grand intérêt à recevoir ses instructions sur plusieurs articles qui font l'objet de mes dépêches précédentes.

Por. Bignon *Souvenirs*, 232—3, 235. *Histoire*, 15—17.

405. Bassano do Pradta. Królewiec, 17 czerwca 1812.

Cesarz każe ogłosić dekret o radzie stanu, zwołujący sejm i akt otwierający sejm. Szczegółowy opis postępowania po otwarciu sejmu. Zapytuje, czemu Pradt dotąd nie utworzył komitetu informacyjnego.

A. E. Pologne 330 f. 261—3. Minute.

L'Empereur vient de partir pour Wehlau d'où son quartier général se portera successivement à Insterbourg, Gumbinen, Stalhupöhnen et Wyskowiski.

Avant de partir S. M. m'a prescrit de vous donner les instructions ci-après.

Il n'y aura point d'inconvénient à la réception de cette lettre de faire imprimer et publier, 1° le décret qui a donné au Conseil des ministres des pouvoirs extraordinaires, 2° le décret par lequel les ministres ont convoqué la Diète, 3° l'acte

[1]) Łubieński do Brezy, 22 czerwca 1812. »Jeszcze sejm rozpocząć się nie może, rozpacz wielu posłów bierze, którzy poodbiegali żony płaczące wśród obcego wojska, zgłodniałe dzieci, a tu przybywszy ostatnie łyżki i cukierniczki przedają, żeby się mieć z czego utrzymać, tu św. Jan nadchodzi, wypuszczenie i odbieranie z dzierżaw, jednym słowem całoroczna nadzieja, nalegają na nas, czemu ich sprowadziliśmy, pytają, a tu nic *positive* odpowiedzieć nie można«... B. K. 4000.

dont vous m'avez envoyé la rédaction pour l'ouverture de la Diète.

Aussitôt que la Diète se sera confédérée, on publiera l'acte de Confédération.

Une de ses premières démarches doit être une résolution et une proclamation pour rappeler tous les polonais officiers et soldats qui sont au service de la Russie. Cette proclamation doit être imprimée, avec profusion, adressée à tous les états majors et dans tous les cantonnements et expediée par toutes les voies, afin de ne négliger aucun moyen de la faire pénetrer dans les provinces occupées par les armées russes. Il convient de joindre à cette proclamation des avis, des exhortations, des pamphlets sous toutes les formes et de les envoyer également en très grand nombre à tous les états majors généraux et particuliers. Quant à l'armée polonaise cette distribution doit s'étendre d'avantage et comprendre tous les régiments qui sont en avant. C'est surtout par les corps polonais qu'on parviendra plus efficacement à faire pénétrer ces pièces.

Immédiatement après la confédération de la Diète, il faut conformément aux instructions faire multiplier les adhésions particulières, en commençant par les hommes que leurs noms ou leur influence rendent le plus considérables, tels que les Czartoryski, les Radziwiłł, les Sanguszko, etc. Les adhésions étaient ordinairement collectives, il vaut mieux qu'elles soient individuelles toutes les fois que le personnage qui adhérera, sera d'une certaine importance. Il faut enfin qu'il y ait chaque jour un acte d'adhésion, une proclamation, une pièce quelconque soit individuelle soit officielle, soit de la Diète, soit des diétines, soit des particuliers, afin d'occuper sans cesse l'imagination des polonais. Il faut que la publicité de ces pièces suive immédiatement; ce n'est qu'en frappant sans cesse qu'on parviendra à exciter les esprits et à soutenir leur exaltation.

Vous avez déjà trouvé, M. l'ambassadeur, dans vos instructions la plupart des indications qui viennent de m'être données.

Ces instructions vous prescrivaient de former auprès de vous une sorte de comité ou de Conseil pour vous éclairer sur les mesures les plus convenables et sur la marche à adopter pour donner une grande impulsion à la nation. Je devais recevoir de vous la communication du plan que la connaissance

plus parfaite du pays vous aurait mis dans le cas d'adopter. Je l'aurais placé sous les yeux de S. M. qui aurait connu la marche qu'on va suivre. Cela était d'autant plus nécessaire qu'ainsi que j'avais eu l'honneur de vous le dire, vos instructions n'étaient point obligatoires et ne constituaient sur cet objet important qu'une sorte de projet susceptible de toutes les modifications possibles. Je prie V. E. d'entrer à cet égard dans quelques détails la première fois qu'elle m'écrira.

Por. Bignon *Histoire*. XI. 28 Ernouf. 364—5; 385 (ustęp o nieco innej redakcyi).

406. Bassano do Pradta. Królewiec, 19 czerwca 1812.

Łubieński w Królewcu. Uroczysty ceremoniał instalacyi ambasadora. Instrukcye ministra są tylko wskazówkami dla ambasadora. Dziennik francuski w Warszawie.

A. E. Pologne 330 f. 268—9. Minute.

Je viens de voir ici M. le c-te Łubieński chargé de faire signer par les polonais des provinces occupées par les russes qui se trouvent à l'armée, une adresse à la Diète. V. E. ne m'avait pas prévenu de cette démarche, mais j'ai reconnu par la pièce que cet officier m'a présentée, qu'il avait réellement mission de son gouvernement. J'ai rendu compte de ce fait à S. M. qui ne m'a pas paru bien comprendre le sens de cette démarche. Il semblait que c'était par la voie des adhésions que les particuliers devaient se confédérer, ce qui suppose que la confédération de la Diète doit précéder les adhésions partielles. Cette marche rentrait mieux dans le sens de vos instructions. Cependant, M. l'ambassadeur, je dois croire qu'elle n'est pas suivie sans que vous en ayez connaissance, et suspendre dès lors mon opinion. Je remarquerai toutefois que, si les polonais qui auraient signé ces pétitions se croyaient dispensés d'adhérer ensuite à la confédération, on perdrait l'un de ces moyens d'action successive qui avaient paru si utiles.

Le moment est arrivé, M. l'ambassadeur, où il n'y a plus de motif pour différer votre installation solennelle. Je vous avais annoncé par ma lettre de Thorn, en date du 9 de ce mois, des instructions sur la manière dont elle devait avoir lieu, mais je ne suis pas assez au courant de votre position actuelle à Varsovie pour vous les donner. Vous êtes plus en mesure que moi de juger ce qui convient.

Un ambassadeur en France est censé installé lorsqu'il a remis ses lettres de créance dans une audience que S. M. lui accorde. Trois voitures à 6 chevaux avec des officiers de la cour vont le chercher. Il est reçu à la porte du palais par des aides des cérémonies, des maîtres des cérémonies le prennent à l'entrée des appartements et le grand maître le reçoit dans l'une des pièces qui précédent le cabinet de S. M. Lorsqu'il entre et lorsqu'il sort, la garde intérieure prend les armes et le tambour bat. Je crois ne pas me tromper sur ces détails, mais, quand bien même je serais dans l'erreur, il y aurait peu d'inconvénient à suivre ce cérémonial à Varsovie, si vous aviez des lettres de créance à remettre au Conseil des ministres, mais cette formalité a été remplie à Dresde auprès du Roi de Saxe, parceque c'est près de ce souverain que vous êtes réellement accrédité. Il n'y aurait donc lieu à une cérémonie quelconque que si vous vous rendiez pour la première fois au Conseil où vous avez déjà siégé. Cependant pour peu que vous croyez que cela doit avoir un bon effet, rien n'empêche que vous annonciez que vous déployerez tel jour votre caractère et que vous vous rendiez ce jour là avec apparat au lieu où le Conseil se rassemble.

Il y a dans tous les cas un autre usage que vous pouvez suivre immédiatement, c'est de faire avertir par un maître des cérémonies, s'il y en a, toutes les personnes considérables que vous les recevrez depuis telle heure jusqu'à telle autre pendant trois jours consécutifs que vous indiquerez. Ces personnes vous seront nommées par le maître des cérémonies qui se tiendra près de vous dans votre appartement. Vous pouvez ensuite indiquer un jour de cercle où toutes les dames de la ville vous seront présentées. Cette présentation n'est point d'usage à Paris, ni dans les autres cours, mais S. M. a trouvé qu'à Varsovie on pourrait sans inconvénient introduire cet usage. Je crois vous avoir entretenu sur cet objet avant votre départ.

Je vous prie de remarquer, M. l'ambassadeur, que je me garde bien de rien vous prescrire et que je vous transmets seulement des idées que vous rectifierez selon qu'elles vous paraîtront devoir l'être. Tout ce que vous ferez pour donner à votre mission un grand éclat sera conforme aux intentions de S. M., mais il faut éviter ce qui pourrait paraître singulier

et contraire aux usages du pays. Il faut avoir soin surtout qu'on imprime à ce sujet que des choses convenables dans les journaux, pour prévenir les petites critiques auxquelles on sera assez disposé dans les divers pays de l'Europe, ce qui vaudrait peut-être le mieux, ce serait de ne laisser imprimer sur votre installation que des choses extrêmement simples sans entrer dans aucun détail.

Je crois qu'il y avait autrefois à Varsovie un journal français qui a cessé de paraître après la guerre de 1809. Ce journal réussirait sûrement aujourd'hui. Il serait convenable qu'il fût établi et qu'il publiâ(t) les traductions de toutes les pièces importantes. L'affaire de Pologne doit produire un grand éclat en Europe. Je vous prie, M. l'ambassadeur, d'envoyer ce journal au *Moniteur*, s'il paraît, afin que tout ce qu'il publiera d'intéressant, soit réimprimé à Paris, comme extrait des journaux polonais. S'il ne paraît pas de journal français, il conviendra que vous preniez la peine de faire envoyer au *Moniteur* les traductions de ce qui aura été publié dans la langue du pays[1]).

P. S. Envoyez moi, je vous prie, tous les journaux soit français, soit polonais et toutes les pièces sans exception qui seront publiées.

407. Warszawa, 19 czerwca 1812.

Zawieszenie posiedzeń Rady ministrów. Zapał ogarniający wszystkich.

A. E. Pologne 330 f. 270. N° 11.

...Les séances [du Conseil des ministres] ont été suspendues en attendant la réponse aux divers articles qui font l'objet de mes lettres précédentes: je suis occupé à préparer les travaux de la Diète, et à contenir l'ardeur de ses membres, toujours prêts à éclater, et déjà impatients de retourner dans leurs foyers à une époque qui les y rappelle...

408. Cyrkularz ministeryum interesów zagranicznych. Gumbinen, 21 czerwca 1812.

Wypowiedzenie wojny.

A. E. Russie 154 f. 499—500. Minute: note près de Varsovie; expédié le 21 juin.

---

[1]. *Journal de Varsovie*, także *Gazette de Varsovie*, organ Talleyranda w r. 1807 podczas jego pobytu w Warszawie, wychodził 1807—1808, pod redakcyą Murray'a, pomimo usiłowań nie został odnowiony w r. 1812.

L'Europe a vu depuis longtemps avec inquiétude les préparatifs d'une guerre sanglante entre la France et la Russie. S. M. l'Empereur et Roi qu'une sage prévoyance, et le juste désir de défendre ses alliés ont décidé à porter sur la Vistule les forces imposantes dont elle a pu disposer sans compromettre la sûreté de ses vastes Etats, a vainement proposé à la Russie tous les moyens de conciliation que pouvaient offrir la situation respective des deux puissances et l'état actuel du continent. Elle a constamment refusé d'entrer en explication franche et amicale sur les points qui ont fait l'objet des récriminations mutuelles et quand ses armées ont été rassemblées, elle a osé demander comme une condition préalable et sans laquelle aucune négociation n'aurait lieu, que les troupes françaises évacuassent le territoire prussien et se retirassent derrière l'Elbe. Son ambassadeur chargé de transmettre ces humiliantes propositions a en même temps demandé ses passeports, il a ainsi rompu les relations entre les deux puissances et déclaré la guerre.

J'ai d'après les ordres de S. M. adressé le 12 de ce mois à M. le p ce Kourakin les passeports nécessaires pour quitter la France. J'ai également expedié à M. le c-te de Lauriston, ambassadeur de S. M. à St. Pétersbourg, et à tous les agents français qui résident en Russie l'ordre de revenir sur le champ.

[Załącza kopie ostatnich listów Kurakina i swoich odpowiedzi [1]), ażeby minister oparł na tym swoje komunikacye przy rządzie, przy którym jest uwierzytelniony]

Sur l'état actuel des choses et sur les circonstances qui ont amené et précédé la rupture, vous pourrez M. l'ambassadeur en faire lecture au ministre à (Varsovie), mais vous vous abstiendriez d'en laisser prendre des copies [2]).

Ernouf, 367—8.

409. Warszawa, 22 czerwca 1812.

Projekt manifestu konfederacyi.

A. E. Pologne 330 f. 315. N° 13 (sic).

---

[1]) *Moniteur* 1812, 4 lipca n° 186, raport do Senatu z 3 lipca; 8 lipca n° 190: korespondencya władz francuskich i rosyjskich.

[2]) Vandal, III, 467—9.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. le projet du manifeste que la Confédération doit publier. J'y joins celui que M. de Matuszewic avait proposé. Le Conseil a adopté celui que je lui ai présenté [1]).

J'y cherche à y réunir les ménagements prescrits par les circonstances à l'égard de l'Autriche et de la Prusse avec la chaleur la plus active contre la Russie.

J'ai évité d'engager l'Empereur, ni de lui adresser trop de louanges. La forme du drame a paru propre à produire plus d'effet. Je désire que V. E. trouve que cet écrit remplît l'objet de mes instructions [2]).

Tout est prêt quand nous aurons la liberté d'agir...

Bignon *Histoire* XI, 20.

410. Warszawa, 23 czerwca 1812.

Znaczenie misyi Łubieńskiego. Nieudolność Polaków i zbyteczność komitetu informacyjnego. Rozpoczęte kroki.

A. E. Pologne 330 f. 337—8. N° 13.

...Un article de mes instructions parle que l'ouverture de la Diète sera précédée par une pétition dressée au nom des personnes les plus importantes de la partie polonaise occupée par les russes. Mais ces hommes se trouvaient tous soit au quartier général, soit à l'armée. Il ne restait à Varsovie que le p-ce Jabłonowski. homme de peu de considération. Il parut donc convenable d'envoyer un agent secret à ces polonais dispersés, et voilà, la commission dont s'acquittait M. Łubieński. Il était autorisé ostensiblement par son gouvernement et ne pouvait l'être que par lui. Je vous supplie, M. le duc, de mettre cette explication sous les yeux de S. M., je crois en avoir prévenu V. E.

Quant à la formation d'un comité de polonais auprès de moi, j'ai eu l'honneur de vous dire, dans une dépêche précédente, qu'elle renfermait, plusieurs graves inconvénients qu'elle était impossible et inutile par la pauvreté de l'espèce d'hommes que l'on rencontrait. Je les ai vus tous ou à peu près et il y a bien peu de choix; qu'ils étaient hors d'état

[1]) Pradt *Hist. de l'ambassade*, 117—8.

[2]) Projekt Pradta A. E. Pologne 330 f. 316—325, Niemcewicz, I, 344.

d'ajouter une idée à celles que renfermaient les instructions, à ce qu'on pouvait voir et penser soi-même; qu'en formant un comité, ayant déjà celui des ministres, celui de la confédération, on serait écrasé; qu'en le formant hors de leur sein, on ouvrait la porte aux cabales, aux murmures... Occupé à chaque instant à redresser une faute, à empêcher un contresens, je n'ai pas dû être fort jaloux d'augmenter le nombre d'ouvriers aussi inhabiles.

Il m'a paru que ce comité résultait naturellement de la réunion de celui des ministres et de la confédération. Tout ce qu'on ne trouvera pas là, ne doit pas s'attendre d'ailleurs. Je m'en tiendrai donc là, sans cependant négliger les autres moyens d'instruction, à moins que V. E. ne me donne des ordres contraires. Je la supplie de nouveau de faire parvenir à S. M. ces observations.

La dernière lettre de V. E. m'ayant délié les mains, on va publier les trois actes mentionnés dans la dépêche du 17, la Diète sera ouverte le 26, la confédération proclamée le 28. On a pris deux jours pour sauver les apparences et observer l'intervalle de temps présumé nécessaire entre la nomination du comité et son rapport.

Je joins ici l'acte de Confédération que j'ai corrigé. J'ai dressé tous les articles, mais le ministère a voulu le long préambule par respect pour les formes usitées de tout temps en Pologne [1]).

Je demande avec instance à V. E. de me faire connaître, si elle trouve que le décret renferme tout ce que les circonstances exigent, et de suppléer à mes oublis, en continuant à me diriger, qu'elle daigne considérer aussi que je travaille seul, au milieu de tous les genres de privations, de fatigues et de souffrances...

[Przyjechał Dandré].

Je finis par une observation importante, le mouvement une fois imprimé, la direction de S. M. bien connue, on ne pourra s'arrêter, ni se soumettre à des retards tels que celui que je viens d'éprouver. Je supplie donc V. E. de ne pas trouver mauvais que je continue d'agir dans le sens qui m'a été

[1]) A. E. Pologne 330 f. 331–5.

ndiqué et que je connais, et de vouloir bien croire que tout ce qui se fera, s'y rapportera, mais il faut pouvoir agir.

Por. Bignon *Histoire*, XI, 21.

111. Warszawa, 24 czerwca 1812.

Potrzeba utworzenia komunikacyi z Paryżem.

A. E. Pologne 330 f. 349—50. Nº 14.

...MM. Panat et Aubernon sont arrivés ce matin [1]...

Mais il est une observation bien digne de fixer l'attention de V. E. Varsovie qui après le quartier général de S. M. est le point le plus important de toutes ces contrées, se trouve dépourvu(e) de tous (les) moyens de communication directe avec V. E. et ne communique avec Paris qu'au moyen de courriers qui partent seulement deux fois la semaine, qui sont quinze jours en route et qui surtout sont fort peu exacts. J'en ai déjà fait l'épreuve par moi-même, n'ayant pas reçu plusieurs lettres qui me sont annoncées.

L'embranchement de l'estafette impériale de Posen à Varsovie et de Varsovie à Thorn a été supprimé. Il faut donc attendre les occasions très irrégulières des courriers de l'armée; il faut attendre les postes militaires qui le sont encore bien d'avantage. L'envoi direct des courriers est infiniment dispendieux. Je serai donc exposé à manquer très souvent et pour de longs intervalles de temps de moyens de communication avec V. E., si l'embranchement de l'estafette impériale sur Thorn n'est pas rétabli. Je vous demande instamment, M. le duc, de prendre cet objet en considération, il est de la plus grande importance pour le bien du service...

112. Bassano do Pradta. Skrawdzie, 24 czerwca 1812.

Odpowiada na wszystkie dotychczasowe pytania Pradta. Rusza w drogę do Wilna. Prosi o szczegółowe informacye o Czartoryskim.

A. E. Pologne 330 f. 354—5. Minute.

...[votre lettre nº 10] qui présente une question sur la convenance de réduire la Diète confédérée à une commission intermédiaire d'un petit nombre de membres, est la seule qui puisse en effet vous mettre dans le cas d'attendre une solution. Séparé depuis

[1]) Dwaj audytorowie ambasady.

la réception de cette lettre de S. M. l'Empereur que je n'espère rejoindre que demain, je ne puis vous donner une réponse qui à raison du temps que votre lettre a mis à me parvenir et des circonstances dans lesquelles je l'ai reçue, vous sera difficilement venue à temps. Nous sommes d'ailleurs si peu au courant de l'ensemble du système adopté par ce qui se fait à Varsovie qu'il sera peut-être difficile de donner une décision précise...

...Dans votre lettre N° 7 vous témoignez vos inquiétudes sur la possibilité de l'arrivée à Varsovie de 10 bataillons de troupes autrichiennes, entièrement composés de polonais. Dans le dernier moment où j'ai vu S. M., elle m'a fait connaître que ces troupes n'entreront point à Varsovie.

...Je vais continuer ma route pour rejoindre l'Empereur qui a passé ce matin le Niemen sur lequel il a jetté trois ponts. Un officier qui passe en ce moment, m'annonce qu'à son départ S. M. était de sa personne dans un couvent à 1 lieue en avant de Kowno sur la route de Wilna. Il prévoit que l'ennemi n'a pas disputé le passage...

P. S. V. E. ne m'a point encore donner de détail sur l'arrivée du p-ce Czartoryski père, sur sa nomination en qualité de nonce de Varsovie et sur toutes les circonstances qui ont marqué sa présence à Varsovie.

[Każe przysłać sobie list ks. Adama syna [1]), »je regarde cette pièce comme historique«].

413. Warszawa, 26 czerwca 1812.

Otwarcie sejmu.

A. E. Pologne 330 f. 357. N° 15.

J'ai l'honneur d'annoncer à V. E. que l'ouverture de la Diète eût lieu ce matin, d'après le programme ci-joint [2]).

La cérémonie réligieuse et la séance se sont passées avec tout l'appareil, l'ordre et la dignité qu'on pouvait désirer. M. le c-te Stanislas Potocki préside avec intelligence et noblesse. Il a observé fidèlement et très habilement les arrangements co

[1]) Kopia listu ks. Adama do Matuszewica 10 VI. 1812. A. E. Pologne 330 f. 187—190. Niemcewicz, II, 48 i n.

[2]) Program otwarcia A. E. Pologne 330 f. 358. Opis posiedzeń *Dyaryusz sejmu z roku 1812* (egz. B. G.).

venus pour prévenir les motions annoncées de la part de quelques opposants[1]).

Les réjouissances sont remises à dimanche, d'abord, parceque c'est un jour de fête et que toute la population pourra y prendre part, secondement, parceque cette séance doit être considérée, comme la plus importante de toutes, troisièmement parceque la ville est hors d'état de renouveler les dépenses que ces réjouissances entraîneront, quelque modiques qu'elles puissent être.

Demain commencera la distribution des pièces imprimées relatives à la Diète.

A défaut de courrier, j'envoie ma dépêche par une estafette ordinaire jusqu'à Thorn d'où le directeur de l'estafette impériale la fera parvenir à V. E.

M. de Brévannes[2]) est arrivé hier matin.

414. Warszawa, 27 czerwca 1812.

Pierwsze wrażenie, wywołane sejmem.

A. E. Pologne 330 f. 359. № 16.

...La Diète a produit un très grand et bon effet. On n'a pas remarqué le moindre signe de désapprobation ni d'inquiétude dans aucun individu à quelque classe qu'il pût appartenir.

La journée de demain sera sûrement très animée, les mesures sont prises pour obtenir ce résultat.

M. de Rumigny et M. de Broglie sont arrivés ce matin[3]).

415. Bassano do Pradta. Kowno, 27 czerwca 1812.

Samodzielność pozostawiona Pradtowi. Poleca urządzić własną służbę kuryerską. Uwaga nad art 6 projektu aktu konfederacyi. Ogólna uwaga o działalności Pradta.

A. E. Pologne 330 f. 364—7. Minute.

...Les ordres ont été transmis à vos secrétaires d'ambassade le 29 du mois de mai et je ne peux pas croire que ces

[1]) Niemcewicz, I. 345–6.

[2]) Jeden z czterech audytorów ambasady.

[3]) Rumigny — 2 i sekretarz ambasady, Broglie — audytor ambasady.

messieurs tardent à arriver. Je pense, M. l'ambassadeur, que vous serez parvenu à vous établir de manière à n'éprouver d'autre incommodité que celle d'un travail considérable qui ne peut jamais paraître incommode à une personne animée d'un zèle aussi ardent et douée d'une si grande facilité...

Je ne réponds pas à ce qui regarde les subsistances, les hôpitaux, la solde, il est bon que j'en sois informé, mais V. E. ayant la correspondance directe avec le major général et les autorités administratives de l'armée, c'est de là qu'elle doit attendre des réponses. Ce serait une double fatigue pour S. M. que d'avoir à entendre sur le même objet des rapports de son ministre des relations extérieures, du p-ce de Neuchâtel et de l'intendant général. Je dois d'ailleurs considérer les bulletins comme des renseignements, mais il ne peuvent remplacer vos dépêches, où les faits que présentent les bulletins doivent être discutés pour que je sois dans le cas de vous transmettre les instructions que vous pourriez désirer.

Je ne vois pas d'observations à faire sur la marche de la Diète, telle qu'elle a été fixée. Je ne le hasarderais même pas, ne recevant que la communication des faits sans raisonnement et S. M. s'en remettant à votre manière de voir sur tous les détails...

A votre lettre de cette date [du 23] se trouve jointe une copie de l'acte de Confédération générale. Je vais l'envoyer à l'Empereur qui est parti ce matin à 7 h. pour aller aux avant-postes. Je doute que dans les grandes opérations dont elle est occupée, S. M. ait un moment à donner à ces détails. Je crois même, M. le baron, que s'en reposant entièrement sur vous, je ne devrais pas le distraire de ses grandes combinaisons. Dans toute ma correspondance que je relis avec soin, je vous ai constamment fait connaître que S. M. s'en rapportait à vous et j'ai toujours supposé que la Diète convoquée poursuivrait ses opérations sans rétard. L'époque de la publicité par la voie de l'impression était seule subordonnée aux ordres que vous parviendront. Cette époque devait coïncider avec celle des premières hostilités.

Vous avez reçu, M. l'ambassadeur, le 22 de ce mois mes lettres du 17 et du 19. Elles levaient tous les doutes que vous

auriez pu concevoir, elles devaient aussi trouver les choses tellement prêtes que, si vous aviez cru devoir attendre des instructions, le mouvement aurait pu être donné dès le lendemain. Je vois cependant avec peine que la Diète ne sera ouverte que le 26 et qu'en conséquence la Confédération ne sera proclamée que le 28. S. M. sera probablement à Wilna plusieurs jours avant qu'on puisse y recevoir les 1-ers actes de la Diète. Envoyez m'en un très grand nombre d'exemplaires par un courrier extraordinaire. Je ne puis pas tenir auprès de vous un nombre suffisant des courriers de mon ministère, je n'en aurais plus avec moi. Il doit vous être facile de trouver à Varsovie des hommes capables de courrir la poste et dignes de confiance. Les polonais sont voyageurs et fidèles. Ils ont le goût d'un pareil s(ervice) et vous en trouverez beaucoup qui ne demanderont pas mieux que de gagner de l'argent; mais, si des courriers devaient partir tous les jours, la dépense serait trop forte. S. M. approuverait que le gouvernement polonais établît à ses frais un service d'estafette de Varsovie au quartier général. Si la Diète veut agir sur les provinces qui seront délivrées de la présence de l'ennemi, il faut qu'elle ait avec elles des communications fréquentes et régulières. Il me semble qu'il n'y a qu'un ordre à donner aux préfets pour que de Varsovie au Niemen, des moyens de communication soient établis, comme service public, en mettant beaucoup moins à contribution l'argent du gouvernement que le zèle des polonais.

Avant de terminer cette dépêche j'ai une observation à faire sur l'un des articles du projet de décret de la Confédération.

L'art 6[1] contient une disposition pour rappeler les officiers, les soldats et les employés polonais qui sont au service de la Russie. Cet article ne suffit pas. Il faudrait un décret particulier et une proclamation spéciale. C'est une occasion favorable pour développer les sentiments qui attachent les polonais à la patrie et qui repoussent ses oppresseurs; pour faire

[1] Artykuł 6 projektu aktu konfederacyi brzmiał: «Tous les officiers, soldats, employés civils et militaires, nés polonais et habitants sur le territoire de la Pologne injustement détenu par les russes, sont sommés d'abandonner le service de cette puissance».

sentir qu'il n'y a plus d'obligations, plus de devoirs quand la patrie commande; que rester au service de celui qui fait la guerre à la patrie et quelques soient les engagements contractés avec lui, quand la patrie n'existait plus, c'est un véritable patricide; que la bravoure n'est honorable que lorsque la cause à laquelle elle est consacrée, est la cause de l'honneur. Il est d'autant plus nécessaire de bien établir cette théorie qui est celle des sentiments les plus sacrés, qu'on a lieu de penser que beaucoup de polonais au service russe égarés par des illusions qu'ils croient estimables, se comparent aux polonais qui étaient au service de France; que les uns se font un devoir d'être fidèles, comme les autres, et qu'ils croient que lorsqu'ils auront succombé par les événements de la guerre, la patrie n'aura rien à leur reprocher. Mais ceux qui servaient la France, servaient la cause de leur patrie, ils ne cessaient pas d'être polonais; ceux qui servent la Russie, servent la cause des ennemis de la Pologne et sont russes. Il convient de combattre d'avance ces faux raisonnements. Ils le seront par un décret spécial et par une proclamation qui ne laissent aucun équivoque sur les devoirs de tous les enfants de la Pologne.

V. E. en terminant sa dépêche fait une observation qu'elle dit importante et qui l'est en effet. Elle demande que le mouvement une fois imprimé et la direction de S. M. bien connue, on s'en rapporte à elle. La direction de S. M. vous est connue depuis que vous avez reçu vos instructions; le mouvement devait être imprimé depuis longtemps et S. M. s'est rapportée tellement à vous, M. l'ambassadeur, qu'elle vous laissait même le droit de critiquer vos instructions et de vous en écarter toutes les fois que les connaissances recueillies sur les lieux vous le feraient juger nécessaire. Ainsi, M. le baron, rendez compte de tout avec détail; mais agissez. Si des directions pour un cas prévu vous paraissent nécessaires, demandez les; mais, si le cas arrivant elles ne vous sont pas parvenues, agissez sans les attendre...

P. S. Il est très à propos que vous gardiez M. d'André auprès de vous. Ils ne pourra me rejoindre que lorsque les affaires auront pris une assiette fixe. Je m'empresserai alors de le prévenir et d'inviter V. E. à le laisser partir.

416. Warszawa, 28 czerwca 1812.

Posyła adres, który deputacya sejmu zawiezie Napoleonowi. Le Conseil s'est fixé sur mon projet[1]).

A. E. Pologne 330 f. 369. Nº 17.

417. Warszawa, 29 czerwca 1812.

Znaczenie ogłoszonego powstania. Projekt organizacyi krajów zdobytych. Rozwiązanie sejmu. Nastrój miasta i konieczność hamowania zapału.

A. E. Pologne 330 f. 434—7. Nº 18.

...Avec lui [ce jour] commence un nouvel ordre de choses. Il y a une nouvelle autorité en Pologne. La guerre est commencée.

La Confédération est une espèce de Junte insurrectionnelle: son conseil général, d'après nos instructions, n'a pas d'autre objet. Il n'a ni ministres ni administration.

Le duché de Varsovie et son souverain continuent d'exister et d'être reconnus. Le conseil des ministres n'agit qu'au nom du Roi et dans le territoire du duché.

La guerre ajoutera de nouvelles parties de territoire: elles sont appelées à se réunir à la Confédération, mais ce ne peut être que sous le rapport de l'i n s u r r e c t i o n et non sous celui de l'administration que ce Conseil peut agir sur elles, car il n'a ni ministre ni administration. Il n'en a pas non plus reçu le droit de celui seul qui a droit à administrer le pays conquis, le vainqueur.

Le Conseil des ministres n'a pas non plus le droit de s'y immiscer, car ces ministres ne le sont que du grand Duc de Varsovie et dans le territoire du duché, dont la Lithuanie et les provinces occupées par l'armée impériale ne font pas partie.

Les ministres n'agissent qu'au nom du Roi de Saxe; les actes sont promulgués en son nom, ils n'agiraient pas autrement en Lithuanie que dans le duché. Ce serait préjuger une grande question, ou du moins en rendre la solution beaucoup plus difficile. Cependant mes instructions prescrivent de régulariser avec le Conseil le mouvement de ces contrées et d'y

---

[1]) Projekt adresu Pradta A. E. Pologne 330 f. 370—2 i projekt adresu St. Potockiego f. 373—4.

faire tout ce qui suppose l'exercice complet de l'administration à l'égal du duché.

Sûrement cette uniformité est très désirable et sera très utile. Je prie V. E. de me transmettre à cet égard les ordres de S. M.

Il serait possible et je vous demande, M. le duc, la permission de vous présenter cette idée, d'établir dans les parties conquises sous la direction du Conseil des ministres une administration provisoire qui sans rien déterminer pour l'avenir, ferait marcher de front l'administration provisoire des contrées réunies avec celle du duché. On pourrait lui donner le titre de Commission Impériale pour les pays réconquis ou réunis ou réintegrés, ou bien faire dire qu'au nom et en vertu des pouvoirs de S. M., le Conseil des ministres du grand duché régira la partie conquise, en leur attribuant pour cette partie de la Pologne le même degré de pouvoir qu'ils exercent dans le duché.

Nous allons établir aujourd'hui nos rapports avec le conseil général de la Confédération.

Je dois dire à V. E. que le p-ce Czartoryski est bien baissé et serait au dessous d'un travail de quelque importance. J'ai l'honneur d'adresser à V. E. la copie qu'elle désire de la lettre de son fils...

La Diète se sépare aujourd'hui. Tous les membres m'ont paru emporter chez eux les plus vifs sentiments de patriotisme, d'amour de leur pays et surtout de l'Empereur. Ils se sont montrés très satisfaits de la partie du décret qui leur donne la faculté de rentrer dans leurs foyers jusqu'à nouvelle convocation. Un grand nombre se sont chargés d'exemplaires des actes pour les répandre et les faire parvenir même en Russie. V. E. verra dans le précis de la journée d'hier un tableau fidèle de ce qui s'y est passé: il n'y a aucune exagération. Mais ce qu'on ne peut rendre, c'est l'espèce de transport qui a saisi tous les polonais à l'égard de l'Empereur. Hier son nom n'a cessé de retentir dans toute la ville et les acclamations se renouvelaient au plus léger prétexte. Tous ce que voudra, tout ce que suggérera l'Empereur, sera adopté, exécuté sans examen. Mon plus grand embarras est de mettre dans leurs discours, dans leurs actes, des bornes à l'éruption de ces senti-

ments. Ils iraient trop vite, si on ne les arrêtait. Les choses en sont au point qu'on n'a pas entendu une fois proférer le nom du Roi de Saxe, et qu'on l'a tout à fait perdu de vue. V. E. aurait été touchée de la vivacité, de l'unanimité des applaudissements qui ont couvert l'article du décret qui recommande l'entier oubli du passé et le besoin de l'union. Le clergé a manifesté un très bon esprit; et je ne doute pas, que, si S. M. me permet l'essai d'un plan que j'aurai l'honneur de vous soumettre, je ne l'amène à donner un grand exemple au clergé du reste de l'Europe.

J'ai lieu d'espérer que les députations que le conseil de la Confédération envoie à S. M. I. et à S. M. le Roi de Saxe, partiront demain...

Bignon *Histoire*, XI, 22 *Souvenirs*, 231.

418 Warszawa, 30 czerwca 1812.

Organizuje pismo patryotyczne[1]).

A. E. Pologne 330 f. 455. N° 19.

...Nous sommes occupés à former l'établissement d'une gazette nouvelle sous un titre patriotique. L'insuffisance des gazettes du duché de Varsovie était aussi trop démontrée. Mais cela prendra un peu de temps, parcequ'ici tout est de la plus grande difficulté. On est dépourvu de moyens en tout genre et en s'en rapportant aux habitants du pays, on est bien sûr de n'obtenir aucun résultat. Un de MM. les auditeurs est chargé d'organiser ce travail et sera chargé de le suivre...

419. Warszawa, 1 lipca 1812.

Niedostateczność drukarni. Deputacya do cesarza. Organizowanie sztafety. Art. 6 aktu konfederacyi. D'André.

A. E. Pologne 330 f. 463—4. N° 20.

...Tout ce qui est relatif à l'imprimerie[2]) est ici dans un si pauvre état que nous ne pouvons avoir que dans quelques jours la série complète des actes d'ouverture de la Diète. On

---

[1]) W związku z tym *Listy litewskie*, wydawane przez Niemcewicza, por. ***Pamiętniki***, I, 350.

[2]) Drukarnia rządowa pod zarządem ministra sprawiedliwości. O pracach drukarni w początkach lipca A. G. W. XVII 9, I.

est occupé à remédier à cet inconvénient qui est vraiment désolant. Il faut aussi refaire tous les discours qu'on ne peut présenter au public dans l'état où ils ont été prononcés.

La députation qui se rend auprès de S. M., part demain: elle est très et trop nombreuse. Mes observations réitérées n'ont pu prévaloir sur les considérations grandes et petites qui l'ont fait ainsi multiplier.

Je joins ici un état de ces députés et des notes sur plusieurs [1]).

V. E. aura vu dans ma dépêche d'hier que j'avais pourvu à ce que les postes qui conduisent au quartier général impérial et principaux quartiers généraux d'autres corps, fussent fournis d'un nombre suffisant de chevaux de courriers. Je ferai part au Conseil du voeu de V. E. pour l'établissement d'estafettes depuis Varsovie jusqu'au quartier général.

On donnera à l'art. 6 de l'acte de Confédération l'extension que désire V. E.[2]).

J'avais retenu M. d'André [3]) qui brûlait de se rendre auprès de V. E. Il restera ici à sa disposition [4])...

420. Bassano do Pradta. Kowno, 1 lipca 1812.

Uwagi Bassana nad projektem raportu Pradta. Poleca przyśpieszyć ogłaszanie aktów. Nastrój na Litwie. Napoleon w Wilnie.

A. E. Pologne 330 f. 467—8. Minute.

[1]) Députés à l'Empereur: Joseph Wybicki, Valentin Sobolewski, Stanisłas Sołtyk, Ladislas Tarnowski, Ignace Stadnicki, Stanislas Alexandrowicz, Alexandre Bniński et Mathias Wodzyński; au Roi: Stanislas Jabłonowski, Edouard Raczyński, Antoine Czarnecki, Louis Rastawiecki et l'abbé Joseph Kozmian Note A. E Pologne 330 f. 466 por. Ogiński. III, 212—3.

[2]) Wydano odezwę »do Polaków w służbie moskiewskiej« 7 lipca *Gazeta koresp. warsz.* 1812, 11 lipca dod. nº 55.

[3]) d'André Antoni Baltazar Józef, 1759—1825, adwokat, deputowany do zgromadzenia narodowego, przewodniczący konstytuanty 1790, właściciel sklepu w Paryżu, emigrujący do Anglii po r. 1792, agent Burbonów na kontynencie po r. 1796, baron austryacki, właściciel majątków w Austryi i Galicyi, nawiązujący z Maretem stosunki w Dreźnie 1812, dyrektor generalny policyi Ludwika XVIII 1814 oraz intendent dóbr królewskich (des bois et des domaines), za drugiej restauracyi tylko intendent. Silvestre *Notice biographique sur M. Ant Balth. Jos. d'André* 1827 St Edme *Biographie des lieutenants généraux, ministres, directeurs généraux chargés d'arrondissements, préfets de la police de France* 1829, 364 i n.

[4]) Pradt *Hist. de l'ambassade*, 106 (nieco inaczej).

Je reçois vos lettres des 22, 24 et 26 juin. Je les envoie à S. M. que je n'ai pas encore pu rejoindre, parceque j'ai été retenu par une légère indisposition. Je désire qu'elle puisse lire votre projet de rapport qui est un morceau de la plus belle éloquence. J'aurais peut-être eu quelques légères observations à faire sur la 1-ère période du 2-d paragraphe et sur la forme un peu trop générale des accusations que vous faites prononcer par l'univers indigné, mais tout le reste me paraît non seulement à l'abri de toute censure, mais digne de tout éloge.

Je vous prie, M. l'ambassadeur, d'accélerer la publicité qui doit être donnée à ces pièces importantes et de m'en envoyer par des courriers le plus grand nombre d'exemplaires qu'il vous sera possible. Elles doivent produire dans ce pays un très bon effet. L'esprit public paraissait un peu tiède, mais je crois qu'il n'était qu'épouvanté par l'éruption subite et les manières un peu brusques pour ne pas dire d'avantage de quelques uns des libérateurs de la Pologne. Ce premier moment passé et l'ordre se rétablissant, les polonais reparaissent et se montrent tels qu'ils sont. On ne peut trop se louer surtout du c-te Joseph Zabiełło, de ses pareils et de ses amis [1]. Plusieurs gentilshommes sont venus offrir à l'intendant général tout ce qu'ils possèdent. L'un d'eux, qui sort dans ce moment de chez moi, demande qu'on envoie chercher 200 mesures de blé et une quantité d'eau de vie qu'il a soustraites aux russes. Nous avons tout perdu, me dit-il, mais nous ne manquons de rien, puisque nous n'aurons plus de russes. C'est sur une de ses terres près de Wilkomierz que le duc de Reggio selon le rapport de ses paysans a battu l'arrière garde du g-al Wittgenstein [2], lui a tué beaucoup de monde et lui a pris 7 à 8 pièces de canon.

L'Empereur est entré à Wilna, le 28 à 2 h. après midi; toutes les autorités sont allées au devant de lui et lui ont pré-

[1] Zabiełło Józef, podkomorzy 1811, marszałek powiatu i szlachty gub. kowieńskiej 1814, patrz raport Bassany, 28. VI. 1812. Skałkowski *En marge*, 50

[2] Wittgenstein Ludwik Adolf Piotr, od r. 1834 ks. Sayn-W.-Berleburg, 1769–1843, po śmierci Kutuzowa naczelny wódz 1813, dowodzący armią w wojnie r. 1828, członek rady państwa.

senté les clefs de la ville, dans laquelle il n'a fait entrer aucune troupe. Des proclamations ont prononcé la peine de mort contre les soldats qui useraient de violence. Les russes ont brûlé un grand magasin d'avoine dont on n'a sauvé qu'une petite partie. Ils ont laissé un magasin de foin et quelques autres approvisionnements qu'on ne dit pas très considérables.

Plusieurs hommes importants ont suivi les russes de gré ou de force. Le g'al Wawrzecki ne s'est pas trouvé à Wilna[1]).

Je suis trop loin du quartier général pour pouvoir garantir ces détails et vous donner d'autres nouvelles. Ce qui paraît en général certain c'est que les russes se retirent frappés de terreur et de découragement. On manoeuvre, on les poursuit et si, comme on le croit, ils comptent s'arrêter à la position de Wydry, ils n'y parviendront pas sans avoir éprouvé des pertes notables.

Si vous faites imprimer quelque chose dans la gazette, je crois qu'en attendant les détails officiels, vous pouvez vous borner à ce fait positif, que l'Empereur est entré à Wilna le 28...

421. Bassano do Pradta. Kowno, 1 lipca 1812.

Upoważnia do płacenia 3000 fr. tłómaczom. Poleca Nielawickiego.
A. E. Pologne 330 f. 469. Minute.

Par une de vos dernières dépêches vous apprenez les difficultés que vous éprouvez pour vous procurer les deux traducteurs qui doivent être attachés à votre ambassade. Vous m'annoncez en même temps que vous avez trouvé quelqu'un qui vous paraît propre à remplir un de ces emplois, mais que vous ne pouvez porter son traitement à moins de 3000 frs. Vous me demandez une autorisation à cet égard[2]).

Je ne vois, M. l'ambassadeur, aucune difficulté à ce que vous portiez le traitement de chacun de vos deux traducteurs à 3000 frs., en prenant cette dépense sur les frais de service de l'ambassade. Si vous pensez qu'il peut vous être utile d'avoir près de vous une personne qui connaisse la Lithuanie, vous

[1] Por. Iwaszkiewicz *Napoleon w Wilnie 1812 r.* Bibl. warsz. 1910, t. 277, 437—455.

[2] Pradt do Bassana z zapytaniem czy może przyjąć Balińskiego, poleconego mu przez kogoś z miasta, 24 czerwca. A. E. Pologne 330 f. 349.

pourriez fixer votre choix sur M. Nieławicki, professeur de physique au lycée de Kowno, que j'ai connu et distingué pendant mon séjour dans cette ville.

M. Nieławicki, gentilhomme de la Galicie, joint à un très bon esprit des connaissances aussi profondes que variées. Quoique né dans les environs de Cracovie, il a constamment habité la Lithuanie et il connaît bien cette province. Il pourra vous fournir des renseignements et des relations utiles, il sait parfaitement les langues russe, polonaise, allemande et française. Il a eu l'honneur d'être présenté à S. M. lors de son entrée à Kowno et elle a daigné s'entretenir avec lui.

Les services que M. Nieławicki pourrait rendre à votre mission, lui acquéreraient de nouveaux titres pour être placé ensuite et d'une manière honorable dans la nouvelle administration de la Pologne, c'est cette ambition qui le porte à désirer une place au dessous de celles aux quelles il peut prétendre.

422. Warszawa, 2 lipca 1812.

Ostry sąd o polskich proklamacyach.

A. E. Pologne 330 f. 478. N° 21.

...Il serait impossible de s'en [proclamation de la Confédération à l'armée][1] servir, telle qu'elle paraît être dans la traduction. C'est ce qui m'empêche de l'adresser à V. E. Nous allons la refondre. En général, tout ce qui émane des polonais est hors de toute règle de goût et de toute mesure. Nous nous couvririons de ridicule, si nous faisions paraître en français de pareilles pièces...

Bignon *Souvenirs*, 233.

423. Warszawa, 2 lipca 1812.

Potrzeba powiększenia uposażenia sekretarzy ambasady.

A. E. Pologne 330 f. 480.

MM. les secrétaires de l'ambassade sont dans le cas de faire des courses continuelles pour les affaires qui ne marchent ici qu'autant qu'elles sont sous une surveillance fran-

[1] Odezwa do wojska narodowego, 3 czerwca. *Gaz. kor. warsz* 1812. 7 lipca n° 54.

çaise[1]). Ils doivent aussi fréquenter la société pour me tenir au courant de tout ce qui se passe et se dit en ville. Car je n'ai pas ici les moyens d'information qui dans les autres résidences résultent de la réunion d'un corps diplomatique. Ces obligations exigent que ces messieurs aient chacun une voiture. La ville est d'une grande étendue et l'une de l'Europe où la police de propreté est le moins observée.

Les appointements de messieurs les secrétaires de l'ambassade suffiraient bien difficilement à cette dépense dans une ville où tous les prix (sont) d'une grande élevation.

J'ose croire, M. le duc, que V. E. aura la bonté de prendre ma demande en considération et quelle voudra bien m'autoriser à porter dans l'état des frais du service de l'ambassade le prix du louage de deux voitures pour MM. les secrétaires.

424. Warszawa, 4 lipca 1812.

Ciągły wzrost akcesów do konfederacyi.

A. E. Pologne 330 f. 521. N° 22.

...Les états des adhésions[2]) qui me sont remis chaque jour, s'élévent déjà à un nombre très considérable. Corporations. particuliers, tout s'empresse à y accéder. Lorsque les nonces seront rentrés dans leurs foyers, lorsque le récit des premiers événements sera parvenu dans l'intérieur du pays, et que celui occupé par l'ennemi sera découvert, comme il tend à l'être chaque jour, alors la confédération sera complètement formée et le but que S. M. avait prescrit dans ses instructions, sera atteint.

425. Warszawa, 6 lipca 1812.

Zadowolony z pochlebnej opini Bassany. Matuszewic informuje o porozumieniu austryacko-rosyjskiem. Służba wywiadowcza.

A. E. Pologne 330 f. 533—5. N° 24.

[1]) Co do działalności personelu ambasady Broglie *Souvenirs* 1886, I, 181 i n.

[2]) Akcesy ogłaszane w *Dzienniku konfederacyi jeneralnej Królestwa polskiego R. 1812* oraz w tłumaczeniach francuskich w *Bulletin de la Confédération du Royaume de Pologne*. Treść dziennika podaje Rembowski *Z życia konstytucyjnego*, 218 i n.

...Je suis très flatté, M. le duc, du jugement que V. E. a bien voulu porter du morceau qu'elle apprécie avec tant d'indulgence. J'avais pensé que cette pièce, ainsi que l'adresse à S. M. étant les deux morceaux les plus marquants de l'histoire que nous faisons, étaient aussi ceux qui exigeaient un travail plus soigné et plus analogue à d'aussi grandes circonstances. Je m'estimerai bien heureux d'avoir atteint ce but à la satisfaction de S. M. aussi qu'à celle de V. E....

M. le c-te Matuszewic m'a dit avec intention que des lettres de très bonne part, écrites de Lemberg à la date du 1-er juillet, lui apprenaient que des ordres secrets étaient donnés aux autrichiens de ménager les russes[1]. Mon devoir est de faire part à V. E. de cet avis dont ma position ne me permet pas de juger la réalité et sur lequel lorsqu'il s'agit des intérêts et des liens de deux grandes puissances, je ne puis pas me permettre une opinion. J'ai dû me borner à demander à M. de Matuszewic 1° de me faire part de ses informations ultérieures; 2° de travailler à m'en procurer.

Cette circonstance m'a porté à réfléchir sur la destination à donner aux agents employés jusqu'ici par M. le baron Bignon. J'ai eu l'honneur d'écrire à V. E. que la position de ces agents et celle de Varsovie étaient changées par la marche des armées; qu'ils avaient cessé d'être à l'avant garde et que l'on ne devait plus attendre d'informations par ces moyens qui jusque là étaient par la position le plus en état d'en fournir. Cette conjecture se vérifie chaque jour par l'insignifiance des rapports de ces officiers. Cependant ils continuent à dépenser et à demander beaucoup d'argent. Ne serait-il pas convenable de le leur faire gagner, en les portant dans la partie autrichienne et en les employant à s'informer de ce qui s'y passe à y former des liaisons sûres et secrètes...

Il est même probable qu'on n'en pourra pas même tirer ce parti, car ces messieurs étant militaires, demandent tous à rentrer sous leurs drapeaux...

Un seul de ces agents [z Brześcia] n'est pas militaire et continuerait volontiers ses services, s'il recevait une nouvelle destination...

[1]. Demelitsch *Metternich und seine auswärtige Politik* 1898, I, 598—9.

L'établissement d'une ligne d'estafette sur Grodno rendra moins nécessaire l'envoi des courriers. J'ai fait aussi former une ligne semblable pour l'embranchement de Varsovie sur Thorn. Ces deux estafettes partent tous les jours.

426. Bassano do Pradta. Wilno, 6 lipca 1812.

Cesarz kazał uogólnić uwagę z powodu adresu deputacyi. Akty konfederacyi tracą swe znaczenie, przez to, iż czuć, że nie są polskiego pochodzenia. Dotyczy to raportu konfederacyi tak samo, jak i adresu. Rada ministrów nie mogła odrzucić projektu ambasadora. Akty, wychodzące od ambasadora, tracą swoje znaczenie w Polsce, oraz za granicą. Zły, ale polski dokument ma większe znaczenie od takich emuncyacyi: cesarz zakazuje ambasadorowi redagowania aktów. Ambasador winien tylko pilnować, ażeby utrzymać zapał Polaków w granicach określonych. Wbrew instrukcyom odbyły się tylko dwa posiedzenia sejmu, i nieliczne są akty wpływu na opinię. Dzieło jednego człowieka posiada zawsze cechy tego samego stylu. Przypominanie Francyi przez ambasadora nakłada zbytnie zobowiązania na cesarza. Napoleon także zakazuje korrespondować ambasadorowi z Paryżem w sprawach publicznych. Ces. Aleksander nie myślał nigdy o odbudowaniu Polski.

A. E. Pologne 330 f. 538—541. Minute.

Wyd. Bignon *Histoire*, XI, 30—6.

427. Bassano do Pradta. Wilno, 7 lipca 1812.

Pradt jest zanadto wicekrólem, zamało ambasadorem. Okazuje pogardę Polakom. Odwrót wroga. Organizacya Litwy.

A. E. Pologne 330 f. 127. Daté: le 7 juin, à 2 h. du matin.

Je vous envoie une longue dépêche presque entièrement écrite sous la dictée de l'Empereur. Votre rapport m'avait d'abord séduit, mais je ne peux m'empêcher de partager l'opinion de S. M. Permettez moi d'y ajouter quelques observations [1].

Je crois que vous affectez trop d'autorité, que vous faites plus le vice-roi que l'ambassadeur, qu'enfin vous tendez à dominer plus par l'autorité que par la politique. S. M. veut que vous vous teniez en arrière sur ce qui est purement polonais.

[1] Pradt podaje ten ustęp zmieniony *Hist. de l'amb.*, 109, ażeby módz następnie wyprowadzić ujemny wniosek o osobie Bassany. W ustępie cyt. na str. 125 łączy zdania z depeszy poprzedniej i niniejszej.

tandis que vous irez le plus en avant possible pour tout ce qui intéresse le service des armées.

Vous n'avez point encore donné à votre maison et à l'ambassade l'éclat qu'il convient. Vous êtes ambassadeur et vous avez à peine l'existence d'un résident. On ne vous voit ni chevaux, ni voitures, ni valets, ni livrées.

Vous êtes mécontent du matériel du pays. Vous en parlez avec une sorte de mépris. Ce n'est sans doute pas devant les polonais, mais ils ont tant d'intérêt à connaître votre opinion qu'ils ne laissent rien échapper et qu'ils la recherchent dans les petites choses autant que dans les grandes. Ils préfèrent leurs tristes plaines aux bords riants de la Loire, ils prennent leurs bicoques pour des châteaux, leurs bourgades pour des villes. Ils s'efforcent de se créer une illusion, dont ils ne veulent pas être désabusés. Vous devez croire avec eux que leur patrie mérite tous les sacrifices, puisque vous voulez qu'ils lui sacrifient leurs fortunes et leurs vies...

L'ennemi se retire toujours. Il est vivement poursuivi. On lui prend tous les jours des hommes et des convois.

S. M. a créé une commission provisoire de gouvernement pour la Lithuanie, à l'instar de celle qui fut formée en 1807 pour la Grande Pologne. Mon premier courrier vous portera la copie des ordres du jour qui l'ont créée et organisée[1].

428. Warszawa, 7 lipca 1812.

Tatarzy chcą utworzyć oddział polski[2]. Śmierć Łuszczewskiego Potrzeba porządnego informowania pism francuskich o Warszawie. Pomysł przeniesienia dwuch audytorów do Wilna.

A. E. Pologne 330 f. 555—6 № 25.

...Le ministre de l'intérieur[3]) étant mort il y a 3 jours, j'ai cru qu'il était de mon devoir d'assister à son convoi avec toutes les personnes attachées à l'ambassade. Il a eu lieu hier.

[1]) Dekret organizujący rząd tymczasowy litewski. 1 lipca 1812 Fabry *Campagne de Russie* 1902, III, annexes 19—20, dekrety nominacyjne Ogiński, III, 205—211.

[2]) Odezwa Azulewicza *Dziennik konfederacyi*. nr 3.

[3]) W biuletynie policyi z 4 lipca: »On croit que M. le conseiller d'Etat Kochanowski qui exerçait ses fonctions, sera nommé son successeur«. A. E. Pologne 330 f. 522.

Je me permettrai maintenant de demander l'avis de V. E. sur deux objets:

1⁰ Il me paraît essentiel que les articles Varsovie ne paraissent pas dans les journaux français sans rapporter quelque chose propre à fixer l'attention. Je crois, en conséquence, qu'il serait à propos de joindre à l'envoi journalier des pièces, la partie des nouvelles qui ne compromet aucune partie du secret des opérations soit politiques soit militaires. On pourrait y ajouter des articles de réfléxion. V. E. jugera-t-elle à propos qu'on y fasse entrer certaine partie des nouvelles ou bulletins qu'elle veut bien m'adresser. Je la supplie de croire qu'on y apportera la plus scrupuleuse attention et de m'indiquer à qui je dois adresser ces pièces.

2⁰ J'espère que nous arriverons enfin à former l'établissement déjà annoncé d'une gazette qui suppléera à toutes les mauvaises gazettes polonaises. Mais il serait impossible de l'alimenter, si nous ne recevions les nouvelles du quartier général, les ordres du jour et tout ce qui émane du centre de toutes les opérations, que par le retour des papiers de France. Alors cette gazette perdrait tout son intérêt et par là même son utilité. Pour obvier à cet inconvénient, je désirerais que les actes que je viens de rapporter, me fussent adressés directement. Une ligne d'estafette est établie sur Grodno et Kowno. Le directeur des postes de Varsovie[1] y a envoyé des agents. Par ce moyen je pourrai recevoir, sans l'intérmediaire des courriers, tout ce que le quartier général pourrait avoir à m'envoyer.

M. le b-on Bignon m'ayant fait part de l'arrêté qui établit une administration provisoire en Lithuanie avec 4 intendants, il m'a paru que l'ambassade ne perdrait pas infiniment ici en considération ni en utilité, si deux des auditeurs qui y sont attachés, pouvaient y trouver place. Ainsi, M. le duc, je ne formerai aucune réclamation, si S. M. juge à propos de les retirer de l'ambassade pour les attacher à cette partie de son service.

V. E. peut ajouter une foi entière à ce que M. le b-on Bignon lui dira de ma position à Varsovie.

[1] Zastępcą dyrektora poczt był Sartorius de Schwanenfeld.

429. Warszawa, 9 lipca 1812.

Wiadomość o nominacyi Bauma. Jego przeznaczenie w Warszawie.

A. E. Pologne 330 f. 586. N° 26.

J'ai reçu ce matin par une estafette de M. le b-on de Serra une lettre que M. le c-te Otto m'a écrite de Prague le 1-er juillet pour m'annoncer la nomination de M. le conseiller Baum en qualité de chargé d'affaires d'Autriche près la Diète de Varsovie [1]...

M. Baum est attendu ici très incessamment. Les ministres du duché ont été prévenus de sa destination par des lettres de Galicie, arrivées depuis quelques jours. L'opinion qui prévaut parmi eux et qu'il est permis d'adopter, est que le principal objet de la mission de cet agent est d'observer attentivement et secrètement tout ce qui se fera dans le duché et dans le voisinage. Le caractère de M. Baum paraît propre à cet emploi: on le représente comme un homme souple, adroit, même assez fin, possédant bien les langues française, polonaise et allemande, et connaissant parfaitement la ville de Varsovie où il est né de parents allemands. Son père était valet de chambre chez le p-ce Sułkowski [2].

430. Warszawa, 9 lipca 1812.

Projekt organizacyi służby wywiadowczej. Dandré. List od Napoleona.

A. E. Pologne 330 f. 587—8. N° 27.

...Je joins ici un aperçu d'établissement à former dans la partie de ce pays qui est la moins surveillée. Cet établissement serait plus précieux dans le cas de la confirmation de la

[1] Otto do Bassany, 1 lipca A. E. Autriche 393 f. 7; 2 lipca, ostrzegając przed Baumem ib. f. 12; kopia listu Otto do Pradta, 1 lipca A. E. Pologne 330 f. 465.

[2] Z instrukcyi dla Bauma, 20 czerwca 1812: »Der Zweck der Sendung des Freiherrn von Baum ist doppelter Art: er ist, ohne diesen Anschein zu tragen, diplomatisch, und administrativ... Ein nicht minder wichtiger Punkt ist die Erhaltung der Ruhe in Galizien und das Vermeiden aller polnischen Einwirkung in diese Provinz...« A. W. Weisungen Russland 1812 Baum f. 16, por. Askenazy *Na rozdrożu* Bibl. warsz. 1911 t. 281, 224—6.

nouvelle de la non ratification de la paix par les turcs. Mais je dois faire observer à V. E. qu'une correspondance de cette nature entraînerait d'assez grands frais et qu'il serait à propos que l'on ouvrît un crédit provisoire à Varsovie. Nous l'avons porté à 24000 fcs. avec M. d'André qui m'a fourni les indications locales. Cette correspondance pourra s'étendre et je ferai rechercher, si l'on ne peut pas arriver à agir chez les cosaques et les tartares [1]).

Je regarderais comme un avantage de conserver M. d'André à Varsovie. Il servirait très bien pour la rédaction de la gazette qui va y être établie et pour procurer des correspondances dans la partie autrichienne dont le gouvernement est trop inquiet pour n'être pas inquiétant et dont on pourra remuer à volonté les sujets polonais. Mais V. E. sait que M. d'André n'a point de fortune avec beaucoup de famille et que restant ici sans titre il ne pourrait le faire sans traitement.

Je reçus hier soir un courrier de S. M. avec une lettre d'elle, par laquelle S. M. me faisait l'honneur de me dire qu'elle était sans nouvelles de Varsovie depuis le 22 juin. Elle enjoignait à M. le b-on Bignon de se rendre sur le champ à Wilna, et elle demandait qu'on lui envoyât des détails sur la Volhynie et la marche des russes et des autrichiens depuis

[1]) Note sur l'établissement de points de surveillance. »L'ambassade de France à Varsovie n'ayant de communication directe ni avec le quartier général du p-ce de Schwartzenberg, ni avec la Galicie ne peut donner des détails aussi positifs ni aussi étendus qu'elle le désirerait sur l'armée autrichienne ou sur les mouvements des russes dans la partie méridionale de leur empire. Si l'on voulait monter un service d'observation exact. il faudrait placer des gens à Czernowitz pour la Valachie et la Moldavie, à Zaleszyk ou à Bushaz pour la Podolie et à Brody pour la Volhynie. De ces points il serait facile de connaitre les mouvements des ennemis et même des noms des correspondances politiques. Mais 1° ces établissements seraient couteux, parcequ'ils (s.) faudrait y joindre des moyens de communication prompts et sûrs, 2° ils se trouveraient sur le territoire autrichien. Il serait donc nécessaire d'être autorisé par le gouvernement ou du moins protégé par le p-ce de Schwartzenberg et par les chefs militaires de Galicie; 3° enfin, on devrait observer les mouvements des autrichiens et en rendre compte. Cela ne se peut faire qu'en ayant au quartier général autrichien un commissaire accrédité ou en plaçant sur les derrières et très à portée de ce quartier général des gens qui feraient connaître les mouvements, la conduite et l'esprit de cette armée«. A. E. Pologne 330 f. 591.

le commencement des hostilités [2]. Ma lettre à S. M. renferme les réponses à ces diverses questions...

431. Pradt do Napoleona. Warszawa, 9 lipca 1812.

Przyczyny przerwy w informacyach. Wyjazd Bignona do Wilna.

A. E. Pologne 330 f. 597—8. Note Renvoyé à M. le duc de Bassano par l'ordre de l'Empereur. Wilna, le 14 juillet 1812.

La longue interruption des nouvelles de Varsovie, dont V. M. se plaint dans la dépêche que m'a remis(e) hier au soir de sa part un officier de la garde, ne peut être attribué qu'aux difficultés des communications dans un pays troublé par les premiers mouvements des armées. Je me plais à penser que le courrier de V. M. était bien peu éloigné de Wilna, lorsqu'elle aura reçu mes lettres du 22, 24 et 26 juin, dont M. le duc de Bassano m'annonce avoir fait l'envoi à V. M., sous la date du 1-er juillet. Depuis ce temps, le rapprochement de ce ministre de V. M. l'aura mis à portée de placer tous les jours sous les yeux de V. M. les dépêches et les pièces que je lui adresse aussi tous les jours, pour lui donner les moyens de suivre dans tous les détails la marche des affaires dont V. M. a bien voulu me confier la direction.

Aucune précaution pour y parvenir n'a été omise, tant par nos moyens propres, que par ceux, dont j'ai pu me procurer la participation. Désormais la communication entre le quartier général de V. M. et Varsovie ne souffrira aucun retard, si V. M. fait donner l'ordre à la commission administrative de Wilna, de continuer la ligne d'estafette que j'ai fait établir jusqu'à Kowno et Grodno, du premier moment que ces deux villes ont cessé d'ap(p)artenir aux russes.

J'adresse au ministre des relations plusieurs demandes sur quelques parties du service de V. M., sur toute la ligne russe depuis le Bug jusqu'au Dniester, ainsi que sur une surveillance à établir à l'égard des autrichiens sur la conduite desquels trop d'indices se réunissent pour ne pas éveiller fortement l'attention.

Le départ de M. le b-on Bignon avait précédé de 24 heures

---

[2]) Ordre de Napoleon, 4 VII. 1812 Chuquet *Ordres et apostilles*, II, 330 n° 2166.

la réception de l'ordre de V. M. On ne peut pas mettre un zèle plus actif qu'il l'a fait, à se rendre à son poste...

432. Warszawa, 11 lipca 1812.

Przyjazd Bauma. Wyczerpanie skarbu

A. E. Pologne 330 f. 614—5. N° 28.

...M. de Baum s'est présenté chez moi ce matin: il m'a remis la lettre dont j'ai l'honneur de vous adresser la copie. Il en a remis une à peu près semblable à M. le c-te Stanislas Potocki. C'est un petit homme, à mine basse et qui ayant assisté à tous les partages de la Pologne ne doit pas trop se reconnaître à ce qui se fait aujourd'hui[1].

Les lettres de Dresde écrites par M. le c-te de Senfft annoncent que le Roi a très bien accueilli la nouvelle des journées du 26 et 28 juin. Je dis la nouvelle, car la marche de la députation qui se rend auprès de lui, a été assez retardée pour qu'il n'ait encore rien appris que par le courrier dont le retour nous a valu cette information. Ma présence au Conseil des ministres me rend tous les jours témoin des plaintes auxquelles donne lieu le vide toujours croissant du trésor. Par un état que le ministre m'a remis ce matin, il est consta(nt) que la recette du dernier trimestre du 1-er mars au 31 mai évaluée dans le budget de 1812 pour l'impôt direct à 48.627.788 florins, n'a rendu à l'effectif que 9.132.557 fl. et que l'impôt indirect, évalué pour 9 mois, du 1-er juin 1811 au 28 février 1812, à 4.472.010 fl., n'a rendu à l'effectif que 2.939.523 fl.

Les rentrées du mois de juin qui a été le plus pénible de l'année, sont encore tombées plus bas que celles des mois précédents.

Le ministre du trésor a déclaré en plein Conseil que la

[1] Batowski do Senffta. Varsovie, 12 juillet 1812 »...Il est arrivé ici depuis deux jours un résident d'Autriche accrédité par le comte de Metternich près le Conseil des ministres: il se fait présenter par le g-al Biegański, commandant de place. C'est un nommé Baum, il a été employé dans l'administration civile en Galicie, aux environs de Cracovie, le principal devoir à ce qu'il parait de ce diplomate sera de surveiller les galiciens qui viennent à Varsovie...« A. D. 3598 f. 146—7. Pradt do Metternicha, 13. VII. 1812 donosi o przyjęciu Bauma A. W. Berichte, Russland Baum 1812 19/VI—29/VIII f. 20—1. Pradt do Otto, 10. VII. 1812. A. E. Autriche 391 f. 219.

solde de l'armée cessait d'être acquittée dès le 30 juin et qu'il n'avait aucun moyen d'y pourvoir.

Les salines sont les seules branches de revenus encore productives. Les douanes sont stériles par l'interdiction totale du commerce avec la frontière orientale ou russe, et par la prohibition des exportations ordinaires de blé et de bétail dans toute la frontière occidentale.

Dans cet état de choses le Conseil a jugé à propos de m'adresser par l'organe du ministre du trésor la lettre et le mémoire ci-joint [1]. Toutes les pièces à l'appui des assertions contenues dans ce mémoire existent entre mes mains...

433. Warszawa, 12 lipca 1812.

Przesunięcie agentów ze służby wywiadowczej na granicę wołyńską dla sprawdzenia ruchów Tormasowa [2].

A. E. Pologne 330 f. 625—6. N° 29.

Wyd. Fabry *Campagne de Russie* 1903. V. 819—820.

434. Bassano do Pradta. Wilno, 13 lipca 1812.

Przyjęcie deputacyi przez Napoleona. Mowa cesarza. Adres deputacyi nie był czytany.

A. E. Pologne 330 f. 656—8. Minute.

M. M. les députés de la Confédération générale de la Pologne ont été admis hier à l'audience de S. M. J'ai eu l'honneur de les présenter. L'Empereur était environné de ses ministres, de ses grands officiers et officiers de sa maison. M. le c-te Wybicki a adressé à S. M. le discours qui avait été concerté avec lui et dont je vous envoie la copie [3]...

[Przemówienie cesarza [4]. Potrzeba rozpowszechnienia tego przemówienia]

L'adresse de la Confédération à S. M. n'a point été lue par les députés. Je dois en prévenir V. E. pour qu'elle empê-

[1] Memoryał nie datowany (z 30 czerwca). A. E. Pologne 330 f. 459—462, list Matuszewica, 3. VII. 1812 ib. f. 511—512.

[2] Tormasow Aleksander Piotrowicz, gen. kawaleryi, dowódca 3 armii rezerwowej, 1736—1819.

[3] Angeberg *Recueil des traités, conventions et actes diplomatiques concernant la Pologne* 1862, 561—2.

[4] *Corr. de Nap.* XXIV. 71—2 n° 18.962.

che l'impression de cette pièce qui contient des choses dont S. M. a jugé que la publication serait contraire à sa politique.

M. M. les députés m'ont apporté une lettre du maréchal de la Confédération. Je n'ai pu me dispenser d'y répondre, mais comme cette réponse m'est personnelle, qu'elle n'a point été soumise à S. M. et que je ne dois dans cette affaire agir officiellement que par ses ordres, je vous prie de faire en sorte que ma réponse reste dans l'intérieur du comité: elle ne mérite pas sans doute d'être connue au dehors, mais quand elle le mériterait, elle ne devrait pas l'être[1].

[Litwa pomimo odrębnej administracyi — nie przestaje być częścią Polski, to samo dotyczy innych prowincyi polskich, które będą wyzwolone].

Wyd. częściowo Ernouf *Maret*, 391—2 Driault *Rev. des études napoléoniennes* 1912, II, 82—3.

435. Warszawa, 13 lipca 1812.

Pradt tłumaczy postępowanie swoje. Krótki czas działania. Ogromne rezultaty osiągnięte. Z wyjątkiem dwóch aktów wszystkie inne są pióra polskiego. Zorganizowanie tłumaczeń i przesyłanie ich do Wilna. Rada konfederacyi generalnej. Projektowane uroczystości z powodu powrotu deputacyi. Baum.

A. E. Pologne 330 f. 643—8. № 30.

...Je serais inconsolable d'avoir contrarié les intentions de S. M. et le succès de la Confédération, en suivant la marche que j'avais cru propre à l'assurer. Mais je crois trouver quelques motifs (de) me rassurer contre le malheur d'un pareil résultat, en considérant l'effet qu'elle a produit. Jamais mouvement ne

[1] Bassano à Czartoryski. Wilno le 15 juillet 1812 (minute): »J'ai reçu la lettre qui m'a été remise de la part de V. A par Mrs. les députés de la Conféderation générale de la Pologne. Il a été flatteur pour moi d'avoir a présenter à S M. des citoyens aussi distingués et charges d'une mission aussi honorable. Ils rendront compte au conseil général de la manière dont ils l'ont remplie, et du succés qui l'a couronnée. Sous ces deux rapports la confiance de leurs commettants ne pouvait pas être trompée. Dans de si grandes circonstances, M. le maréchal, et dans le moment où votre noble nation donne un si beau spectacle à l'Europe, il serait impossible de ne pas accompagner de ses voeux des efforts dirigés vers un but si élevé et soutenus par un dévouement si constant, si unamine et si pur. Vous avez déjà rendu justice à mes sentiments. Agréez aujourd'hui M. le m-al, l'expression de ma vénération pour votre personne et les assurances de ma plus haute consideration. A. E Pologne 330 f. 671.

fut plus prompt ni plus étendu que celui qui s'est communiqué à la fois dans tout le duché. Les scènes dont nous avons été témoins à Varsovie, se renouvellent partout; les adhésions, les adresses arrivent de toute part. Ce matin le Conseil des ministres me disait unanimement qu'il n'était pas une ville, un village, une corporation, un individu qui ne s'empressât de s'unir à la Confédération; que c'était partout des réjouissances et que malgré leur détresse les habitants célèbrent encore cet évènement par des fêtes. Que pouvait-on obtenir de plus et en moins de temps? C'était là l'objet principal de la mission. Les rapports de l'armée polonaise ne sont pas moins satisfaisants. Le Conseil des ministres m'a aussi annoncé ce matin que lorsque les actes du 26 et du 28 avaient été connus à Leopold(!) en Galicie, la ville avait été illuminée en partie. Les officiers publics voisins de la Galicie consultaient ce matin pour demander ce qu'on doit faire à l'égard des polonais autrichiens qui viennent de Galicie pour demander à se confédérer. Le Conseil leur a répondu que ces individus n'étant point sujets mixtes ne pouvaient être admis à se confédérer. Je cite ce fait dans la seule vue de montrer combien peu la qualité de la main qui a tracé les deux actes, en a compromis ou ralenti l'effet[1]). V. E. rend une pleine justice à mes intentions en mettant sur le compte de mon zèle pour le succès de cette mission la manière dont je l'ai envisagée. Mais j'avais cru qu'on ne saurait trop ennoblir la Pologne, au moment où elle reparaissait sur la scène du monde, où elle fixait son attention et aspirait à la protection de l'Empereur. Je puis assurer à V. E que, si quelques personnes ont pu reconnaître l'origine de ce discours, la presque totalité de la Diète elle-même et tout le public ne se sont doutés de rien: il est même arrivé plusieurs fois à M. Lajard et à moi que des députés ou des habitants de la ville nous ont témoigné leur peine que nous eussions perdu le discours de M. le ministre des finances. Daignez croire, M. le duc, que ce n'est pas un auteur, mais un historien fidèle qui vous écrit cette particularité.

Au reste, les intentions que V. E. me manifeste, ont déjà été remplies. Car à l'exception des deux actes, tout le reste

1) Raport Bassany do cesarza, 18 lipca 1812 Fabry V 884.

est absolument l'ouvrage des polonais. On s'est borné à retrancher, tout le reste est absolument l'ouvrage des polonais (sic). On s'est borné à retrancher tout ce qui tend à l'appel aux insurrections et autres mesures de troubles ou d'inquiétude pour les Etats voisins. V. E. jugera des mesures qui ont été prises, par l'espèce de réglement ci-joint[1]. On a été obligé d'en venir là pour obtenir enfin quelqu'ordre et s'assurer que les écrits à publier ne seraient pas tissus de choses répréhensibles ou bizarres, comme il arrive pour la plupart

La lettre de V. E. est du 6 juillet Si à cette époque elle n'avait rien reçu, ce n'est pas que l'on n'eût rien publié, c'est que les difficultés des communications n'ont pas permis que les envois qui lui ont été faits, lui soient parvenus. Nous écrivons presque tous les jours, chaque fois il y a des pièces jointes. Mais nous ne pouvons répondre que du départ, et j'ai fait tout ce qui était en mon pouvoir, en procurant l'établissement des estafettes sur la ligne de Grodno et de Kowno. De même, il arrive que je n'adresse pas à V. E. quelques pièces qui pourraient lui être nécessaires ou que je lui ai annoncées. Dans ce cas, s'il se représente, je demande à V. E. de remettre à un ou deux courriers pour m'en faire l'observation. Ainsi j'adressai à V. E des actes sur la députation qui se rend à Wilna le lendemain du jour où je les avais annoncées. Actuellement qu'avec des peines infinies nous avons introduit quelque ordre dans la seule imprimerie passable qui existe à Varsovie. V. E. recevra régulièrement les envois des pièces qu'elle demande.

Tous les jours les actes du conseil général de la Confédération sont imprimés en polonais et envoyés par chaque ministre. On les vend à bureau ouvert La ville en est placardée, et il s'en fait des envois dans les départements par les particuliers. J'ai le plus grand soin de m'en informer. Ces pièces tirées à 4000 exemplaires ont même été distribuées si rapidement, qu'il a fallu attendre une seconde impression pour pouvoir en adresser à V. E. un certain nombre d'exemplaires[2].

[1]) Réglement pour déterminer d'une manière régulière le mode de communication, de traduction, de correction et d'impression des pièces émanées du conseil général. A. E. Pologne 330 f. 649.

[2]) Nap. do Mareta, 18. VII. 1812. Glubokoje: »Je désire que vous fas-

Cette circonstance est la même qui a retardé pendant plusieurs jours l'envoi que j'ai eu l'honneur de vous faire des bulletins de la Diète du 26 et 28 juin imprimés en polonais. V. E. paraît croire que les actes joints à ces bulletins n'ont été d'abord imprimés qu'en français. J'ai eu l'honneur de lui écrire que le jour même de la séance du 28 un grand nombre d'exemplaires polonais avait été distribué dans la salle et dans le public. Il s'éleva à 3000: et dans les jours suivants 4000 autres exemplaires furent expédiés pour l'intérieur du pays. Ainsi rien ne manqua à la publicité de ces actes, et c'est elle qui a produit l'effet dont nous jouissons.

Je n'avais ajouté aucune foi aux bruits qu'on avait fait courrir sur les intentions de l'Emp. Alexandre. Je les ai transmis à V. E. comme une de ces suppositions ou nouvelles dont la curiosité et le désoeuvrement s'alimentent quelques instants.

Le conseil de la Confédération m'a adressé, M. le duc, la même question que vous me faites l'honneur de m'adresser sur ses attributions et leurs limites: le conseil ne s'est arrêté à cet égard à aucune idée, et, par conséquent, à aucune détermination. Il sent fort bien qu'il n'est plus au rang de ces confédérations devant lesquelles cessaient tous les autres pouvoirs: qu'il n'a ni administration, ni ministres, qu'il n'a pas de juridiction à exercer sur les parties du duché et de la Pologne reconquise, et que dans cette position il doit se borner à promouvoir et soigner toutes les parties de la Confédération. Je l'ai fortifié dans cette idée et je continuerai d'en user de même jusqu'à de nouvelles instructions de la part de V. E. Il a adressé une lettre à la commission provisoire de Wilna, pour se mettre en correspondance avec elle sur tout ce qui concerne la Confédération. Mes rapports avec ce conseil sont entièrement de direction bienveillante sans aucun mélange officiel. Deux membres du conseil et un ministre viennent dîner chez moi chaque jour: on s'entretient de ce qui s'est fait à la séance et on prépare celle du lendemain, mais le tout sous les formes de la conversation et de la société. Le maréchal de la Diète

siez imprimer au nombre de 6000 exemplaires la proclamation aux polonais pour les faire deserter et au même nombre les principales pièces de la Confédération». *Corr. de Nap.* XXIV 80- 1 nº 18971.

y assiste rarement. Le c-te Zamoyski, son gendre, préside en son absence et dirige en grande partie. C'est un homme d'un droit, d'un caractère doux et très chaud polonais. Le maréchal touche au terme de ses facultés morales; c'est un ancien chevalier très attaché aux idées chevaleresques, mettant un grand prix à l'observance du costume national, d'ailleurs sachant et parlant onze langues, dont huit de l'orient. Les séances du conseil se tiennent au château du Roi.

Le soin avec lequel il faut éviter de laisser percer aucune influence française me fait renoncer à l'idée de la gazette française dont j'avais eu l'honneur de parler à V. E. Il en sera de même de tout projet sur le clergé, car l'action d'un ambassadeur ecclésiastique serait bientôt devinée ou supposée.

J'avais cru qu'il pouvait être à propos de donner quelqu' éclat au retour des députés de Wilna et de Dresde, et je me proposais, en conséquence d'arranger une séance publique pour la remise de la réponse de S. M. et pour celle du Roi de Saxe. J'aurais fait coïncider... la remise des lettres de créance que V. E. m'annonce auprès du conseil de la Confédération. Il me semblait que cette espèce de solennité était très propre à retirer le conseil de l'obscurité à laquelle le condamnent nécessairement les fonctions auxquelles il est encore borné de recevoir et enregi(s)trer des adresses. Mais je dois si non changer, au moins suspendre ma première idée, d'après la lettre du 6 juillet, jusqu'à ce que je sache en quoi elle peut convenir au plan de S. M....

V. E. remarquera dans le bulletin du Conseil des ministres que ce Conseil a cru devoir suspendre toute communication avec M. Baum [1]), sur l'observation faite par M. le c-te Sta-

[1]) »L'arrivée à Varsovie du conseiller Baum en qualité d'agent autrichien près le gouvernement de Varsovie a extrêmement étonné le public. Ce choix frappe surtout les habitants des nouveaux départements qui faisaient autrefois partie de la Galicie où M. Baum était connu comme mal intentionné contre les polonais et grand partisan des russes dont il a reçu de grandes récompenses pour les services qu'il leur a rendus lors de la campagne de 1805. Il avait été chargé à cette époque de conduire les troupes russes à travers la Galicie. Quand les autrichiens eurent abandonné Varsovie, en 1809, il fut envoyé par l'archiduc Ferdinand au p-ce Galitzin, g-al en chef des armées russes, avec une mission particulière dont on ne dit pas l'objet. On se rappelle encore que ce fut le même individu que le

nislas Potocki que cet agent ayant été accrédité près du gouvernement du duché et non près de la Confédération, le Conseil ne pouvait le reconnaître sans l'autorisation spéciale du souverain, le Roi de Saxe, comme Duc de Varsovie. M. le c-te Otto m'avait annoncé M. Baum en qualité de chargé d'affaires près de la Diète, mais M. le c-te Metternich [1], dans la lettre que m'a remise cet agent, avait évité de spécifier cette destination, en lui donnant le titre vague de commissaire du gouvernement de Galicie à Varsovie. Cette différence n'aura sans doute point échappé à V. E. à la lecture des copies que j'ai eu l'honneur de lui adresser de la lettre de ce ministre et de celle de M. le c-te Otto. Je me borne à répondre à M. de Metternich par un simple accusé de réception...

Por. Bignon *Histoire*, XI, 38.

436. Bassano do Pradta. Wilno, 14 lipca 1812.

Wobec wielkiej straty koni potrzeba uzupełnić ich ilość. Cesarz każe dostarczyć 3000 koni i skierować je na Merecz. Minister skarbu winien użyć na to wszelkie możliwe środki [2]. Należy cały zapas owsa z Modlina i Pułtuska skierować do obozu głównego. Dostarczyć 500 tys. miar (boisseaux) owsa częściami, któreby pozwoliły koniom powrócić do sił. Jeden z audytorów winien tego pilnować. On i Aubernon mają korespondować regularnie z Bassaną i Dumasem.

A. E. Pologne 330 f. 659—660. Minute.

Wyd. Fabry, V, 882—3.

gouvernement autrichien fit venir à Varsovie pour solliciter l'enlèvement de M. Małachowski, m-al de la Diète; qu'il le fit conduire à Cracovie où ce vieillard fut détenu pendant longtemps sous le prétexte qu'il avait envoyé des émissaires en Italie à l'époque où l'Emp. Napoléon y commandait en chef les armées françaises et où l'on parlait de la convocation d'une Diète polonaise à Milan. Depuis l'arrivée de M. Baum, on n'a encore rien pu dire de sa conduite. Il se montre peu dans le monde et, s'il faut l'avouer, il paraît qu'il y serait admis avec une extrême répugnance. On ne voit en lui qu'un espion dont le but est d'épier ce qui pourra se faire ici. Biuletyn. A. E. Pologne 330 f. 653—4.

[1] Metternich Klemens Wacław Lotar 1773—1859, ambasador w Dreznie, Berlinie, Paryżu, od r. 1809 kierownik austryackiej polityki. *Mémoires*, tomów 7, 1880.

[2] Bassano do Matuszewicza, w tej samej sprawie, 14 lipca 1812, minute. A. E. Pologne 330 f. 661—2.

437. Warszawa, 14 lipca 1812.

Tłumaczy postępowanie swoje. Dom ma urządzony na wielką stopę. Stosunki z Polakami najlepsze. Trudności sytuacyi.

A. E. Pologne 330 f. 663—6.

... V. E. craint que je n'agisse trop par autorité; ce n'est pas moi qui l'ai ni qui l'exerce: c'est le seul titre d'ambassadeur de l'Empereur siég(e)ant au Conseil. Loin de vouloir y ajouter, je cherche à en diminuer le poids par tous les égards, les ménagements, les recherches de politesse que ma position exige et peut me suggérer. Siég(e)ant dans un Conseil qui ne cherche qu'à connaître mon opinion, pour en faire la sienne, je ne la présente jamais que sous la forme de conseil et d'avis amical. Mon habitude est même de me retirer quand les objets d'intérêt que j'appelle commun, sont épuisés et que j'ai reçu les renseignements sur l'état du pays ou les nouvelles des frontières.

On a trompé la religion de V. E. en lui disant que ma maison n'était pas celle d'un ambassadeur. Je suis arrivé le 5 juin. Le 20 juin elle a été établie, sur le pied de 180.000 fr.[1]. Il y a chaque semaine alternativement un dîner de 36 et 24 couverts, tous les jours de 14 à 16, assemblée générale tous les lundis ou jeudis. C'est l'état des ministres à Paris, c'est plus que ne font tous les ambassadeurs à Paris et tous les notres au dehors. Enfin c'est tout ce que j'ai.

Il y a livrées grandes et petites; voiture la plus belle de la ville, attelée le jour où elle est sortie de la main de l'ouvrier: le Roi de Westphalie avait tout enlevé ce qui con-

[1] Etat de la maison de l'ambassadeur de France, à Varsovie:

cuisine	84.000	fr.
vins et autres boissons	30.000	«
gages de toute nature	15.000	«
soirées	15.000	«
écurie	6.000	«
bais	8.000	«
lumières	6.000	«
blanchissage	8.000	«
dépenses imprévu(e)s du personnel	8.000	«
total . . .	180.000	fr.

sistait dans deux voitures, semblables à la mienne. Il ne s'est pas trouvé un seul cheval à acheter dans tout le pays, malgré que j'aie mis les juifs sur pied et que tous les princes et princesses de Varsovie m'aient proposé d'acheter leurs chevaux et voitures. Tout cela était horrible. J'ai donc été réduit à me pourvoir le moins mal possible, en attendant l'arrivée des chevaux et voiture qui viennent de Malines.

J'ai fait demandé par M. d'André, jusqu'à Lemberg, mais on ne laisse rien passer à la frontière autrichienne et je ne veux pas recourir à l'entremise de M. de Baum pour obtenir cette introduction...

Ce serait sûrement une inconsidération bien blâmable que celle de s'exprimer mal sur les habitants de ce pays, aussi ai-je lieu de croire que loin d'avoir à se plaindre, ils n'ont qu'à se louer des prévenances et de l'intérêt que je leur témoigne sans cesse. Mais il n'en est pas de même du matériel et peut-être doit-on pardonner quelque peu même d'humeur à un homme qui depuis 6 semaines couche sur terre pour se soustraire aux insectes et passe la journée dans une espèce de cave dorée, dont le froid est si pénétrant que dans quelques mois il est très probable qu'on doit être paralysé de tous ses membres. Cependant, M. le duc, voilà au vrai ma position. M. le c-te Stanislas Potocki m'a cédé le rez-de-chaussée de son hôtel; il est bâti sur le sol même, sans cave, ombragé par de grands arbres et dominé par un jardin dont toutes les eaux viennent aboutir dans les fenêtres même de ces salons qui d'ailleurs sont très beaux... il en résulte un froid tel que dans ce moment même je suis réduit à écrire les jambes envelop-pé(e)s de vêtement d'hiver.

Je demande pardon à V. E. de ces détails, mais je m'y sens autorisé par la bienveillance même qu'elle me témoigne. Je lui demande la permission d'ajouter deux observations.

La première est qu'un ecclésiastique quelqu'usage du monde qu'il puisse avoir, est, quant à la représentation, dans une position très inférieure avec un laïque, surtout quand il a une famille.

Dans une assemblée composée à moitié de femmes il y a toujours contre le prêtre maître de maison une certaine gêne, un retrait de conversation et de plaisir qui n'appartien-

nent pas aux autres états de la societé. La seconde est qu'il y a peu de secours à attendre pour la représentation en la societé, de jeunes gens, d'ailleurs très instruits et très aimables, mais qui par la direction de leur éducation et de la société même sont presqu'étrangers à la noblesse et à l'espèce de gêne que comporte une grande représentation...

438. Warszawa, 16 lipca 1812.

Utworzenie nowej drogi sztafet z Wilna do Warszawy. Wiadomość o przyjęciu deputacyi. Nowa droga w dep. łomżyńskim. Powrót Sierakowskiego.

A. E. Pologne 331 f. 4—6. Nº 31.

J'ai été prévenu hier par M. le directeur des postes françaises à Varsovie, que d'après les ordres de S. M. une estafette régulière venait d'être établie entre Wilna et Varsovie et *vice versa* par Grodno et Białystok, et qu'elle partirait d'ici tous les 2 jours[1]. Ce service commence ce soir et me fait espérer que je recevrai plus régulièrement des nouvelles de V. E. Les dernières étaient datées du 6 et du 7 juillet.

Un courrier que M. le g-al c-te Dutaillis[2] a reçu ce matin de S. A. S. le p-ce major général, lui annonce que la députation de la Confédération générale est arrivée à Wilna et qu'elle y a été très favorablement accueillie. Ces premiers détails feront une grande sensation dans la ville, car on se montrait extrêmement impatient d'en recevoir.

On n'a encore aucune nouvelle de la réception qu'aura faite le Roi de Saxe aux députés qui lui ont été envoyés. On calcule ici que S. M ne sera revenue de Pilnitz à Dresde que le 12 pour leur donner audience.

Le p-ce major général m'a écrit, sous la date du 10, pour me faire connaître les intentions de S. M. l'Empereur relatives à l'organisation des routes de l'armée dans le département de Łomża. Je viens de la communiquer à M. le gén. Wielhorski, dans la séance du Conseil des ministres, et je l'ai invité à dé-

[1] *Gaz. kor. warsz.* 1812, 21 lipca, s. 896.

[2] Dutaillis Ramond du Bosc Adryan Jan, 1760—1851, uczeń saperów 1774, kadet szlachcic 1779, kapitan 1789, pułkownik 1798, gen. brygady 1803, gen. dywizyi 1807, hrabia cesarstwa 1808, gubernator Monachium, Erfurtu, Warszawy 1812, par Francyi 1832.

signer et expédier immédiatement les commandants militaires polonais qui doivent être placés à Mariampol, Kalwary(a), Seyny, Augustowo, Szczuczyn, Łomza et Tykocin...

M. le capitaine Sierakowski est arrivé hier de Kryłow où il était en observation depuis plusieurs mois. Le rapport qu'il m'a fait et que V. E. trouve ci-joint, dément pleinement le bruit de l'arrivée du gen. Tormasow et de son corps d'armée dans les environs d'Uściług et de Włodimir...

439. Warszawa, 18 lipca 1812

Nowa korespondencya ks. Adama. Przyjęcie deputacyi przez krola.
A. E. Pologne 331 f. 17—18. N° 32.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. une nouvelle correspondance entre le p-ce Adam Czartoryski et le ministre des finances du duché [1]. J'avais engagé ce ministre à renouer sa correspondance avec ce prince, dans la persuasion que la fin de son éloignement serait d'une grande utilité. Si sa lettre pouvait laisser quelques doutes dans l'esprit de V. E., ils se dissiperaient lorsqu'elle apprendra que le ministre m'a donné à connaître que le prince avait par le même courrier écrit à sa mère, que soit que l'Emp. Alexandre lui accordât ou refusât sa démission, il était décidé à se réunir à ses compatriotes et que ses retards n'auraient pas d'autre motif ni d'autre terme que la convenance de l'attente d'une réponse et le temps... nécessaire pour la recevoir. Ainsi on peut regarder comme certaine l'accession de ce prince dont la présence produira un bon effet et suppléera à la nullité absolue de son père.

L'accession du Roi de Saxe et la solennité qu'il y a donnée, font un excellent effet dans ce pays [2]. Tout y est au mieux quant à l'esprit public, comme le prouvent toutes les adresses. Nous calculons que la somme des adhésions déjà reçues représente au moins le voeu de 15.000 têtes. Il n'en manquera pas une dans toute l'étendue du duché.

L'animosité contre les autrichiens est extrême: elle me tient

[1] Ks. Adam do Matuszewicza, Bardfeld, 11 lipca 1812 — list przesłany Bassanie. A. E. Pologne 330 f. 612—3.

[2] Batowski do Pradta, 18 lipca 1812, Warszawa. A. E. Pologne 331 f. 24—5.

en garde contre quelque partie des rapports qui d'ailleurs ont trop de conformité pour manquer d'un fond de vérité[1]...

440. Warszawa. 19 lipca 1812.

Najazd Rosyan na dep. lubelski i radomski. Pradt doniosł o ruchach rosyjskich królowi westfalskiemu i ks. Szwarzenbergowi[2]. Posłał Aubernona do Galicyi z misyą zdobycia informacyi co do korpusów, które przeszły Bug i znajdują się na Wołyniu[3].

A. E. Pologne 331 f. 26. N° 34.

Wyd. Fabry, V, 828.

441. Bassano do Pradta. Wilno, 21 lipca 1812.

Misya Morskiego. Jego przeznaczenie. Minister poleca ułatwić Morskiemu jego misyę[4].

A. E. Pologne 331 f. 54—5. Minute.

M. le c-te Morski qui avait été envoyé au quartier général de S. M., y a fait preuve de beaucoup de zèle et de lumières, mais dans le moment où toutes les opérations se dirigent vers le nord, c'est à dire vers un pays avec lequel M. Morski n'a point de rapports, S. M. a pensé qu'il lui serait plus utile, s'il se rendait dans les provinces du midi.

Ces provinces seront délivrées tôt ou tard, mais ce moment doit être préparé par des rapports exacts sur leur situation et leurs dispositions, par une action autorisée qui répande le bon esprit polonais et qui excite un mouvement patriotique et par une connaissance approfondie des ressources de ces provinces et des mesures à prendre pour diriger vers la grande armée les choses nécessaires à ses besoins.

[1]) Por. biuletyn wojskowy z Brześcia, 18 lipca Fabry, V, 831; 22 lipca ib. 846. W sprawie łupiestw saskich Lecoq do Fr. Augusta, Słonim, 11 lipca, ib. 423—4.

[2]) Raport Wielhorskiego 19 lipca, Fabry, V, 837; Pradt do Hieronima, ib. 836; do Dutaillisa, 18 lipca, ib. 835; Dutaillis do Berthier, 18 lipca, ib. 832, 19 lipca, ib. 834 [illegible], 20 lipca, ib. 839, korespondencya prefekta lubelskiego z Schwarzenbergiem 16 i 18 lipca, ib. 843 [illegible]; raport Haukego z 25 lipca, ib. 840; Schwarzenberg do Pradta, 22 lipca, kopia A. N. AFIV 1645 dos. 6 n° 13; Hieronim do Pradta, 22 lip. Fabry, II, 114.

[3]) Instrukcya dla Aubernona Fabry, V. 829.

[4]) Pradt *Hist. de l'amb.* 148 i n. *Lettre de M. le c-te Morski à M. l'abbé de Pradt* 1812.

La conservation et l'emploi de ces ressources ont paru exiger de ne pas laisser sans direction au moment où chaque partie du pays se trouvera libre. l'organisation qui maintiendra l'ordre et conservera les moyens.

La mission de M. Morski qui est encore préparatoire et provisoire, serait dirigée vers ces divers objets.

En même temps qu'il se trouvera chargé de prendre toutes les informations nécessaires pour éclairer successivement les déterminations de S. M., il aura à veiller à ce que ces compatriotes abrègent autant que possible, les premiers errements de désordre et formera sans delai une organisation provisoire qui administrera le pays à ce qu'ils se pressent de s'armer pour la défense de leur patrie et de montrer à l'Empereur les sentiments dont ils sont animés. Il suffira qu'il prouve qu'il est autorisé par le gouvernement de S. M., pour qu'il prenne de fait l'autorité dont il aura besoin.

Il employera cette autorité non seulement au maintien de l'ordre. mais à diriger vers un but essentiel, c.-à-d. à l'organisation et l'armement du pays et l'expédition des ressources en subsistances de tous genres et en chevaux que l'armée peut espérer des provinces du midi.

Un autre objet important de sa mission doit être de propager le mouvement que la Confédération générale a donné, de répandre ces actes et son esprit. Pour ces divers objets, votre assistance et le concours du gouvernement du duché et du conseil général de la Confédération sont nécessaires.

Vous aurez donc à demander. M. l'ambassadeur, 1° que le gouvernement du duché mette à la disposition de M. le c-te Morski un nombre d'officiers et de sous-officiers suffisant pour qu'ils lui servent d'agents dans les commissions qu'il aura à leur donner, pour qu'il puisse les employer à réunir autour de lui les hommes dont le concours lui sera nécessaire à décider et à former les premiers rassemblements armés, à établir ses communications, à diriger les convois qui seraient expédiées et à en organiser les escortes, à lui procurer enfin les diverses informations qu'il aura à recueillir. Il sera nécessaire que le commandant de Zamość soit autorisé à aider et à secourir le c-te Morski dans ses opérations et à accéder

à ses réquisitions en tout ce qui ne sera pas contraire à la sûreté et au bien du service.

2° Vous aurez à demander que le conseil général de la Confédération investisse dans la latitude de ses propres attributions M. le c-te Morski de pouvoirs, comme commissaire dans les provinces du midi. Ce sera d'abord dans la Volhynie qu'il agira, cette province devant être une des premières délivrées et étant à raison de sa situation celle qui peut faire d'avantage pour l'armée de S. M.

3° Vous aurez à recommander M. le c-te Morski soit à M. de Baum, soit aux autorités de la Galicie pour le cas où il aurait besoin de réclamer leur assistance.

Vous voudrez bien, enfin, M. l'ambassadeur, donner des ordres à une des personnes attachées à votre ambassade pour qu'elle reçoive la correspondance de M. Morski et me la fasse parvenir régulièrement. Je mets à sa disposition deux courriers de mon ministère, afin qu'il puisse me les expédier directement dans les circonstances importantes.

La mission de M. Morski en ce qu'elle est autorisée par le gouvernement de S. M., ne doit point avoir de publicité. Il est pourvu des moyens de prouver qu'elle est réelle, lorsqu'il aura besoin de se légitimer auprès des personnes qu'il aura à faire, à qui ou dont il aura quelque chose à exiger.

Quant à sa mission comme commissaire de la Confédération, il s'entendra avec le maréchal de la Diète sur la forme plus ou moins ostensible à lui donner.

442. Bassano do Pradta. Wilno, 23 lipca 1812.

Napoleon przewidział ruchy rosyjskie[1]. Wydał rozkazy, które Bassano przesłał Reynierowi[2]. Sprawy wojenne stoją doskonale. Deputacya zda prawdopodobnie sprawę urzędownie.

A. E. Pologne 331 f. 74—5. Minute.

Wyd. Fabry, V, 903—4.

[1] Nap. do Mareta, 22 lipca 1812 *Cor. de Nap.* XXIV, 101—3 n° 18994.

[2] Bassano do Reyniera, 22 lipca 1812. Fabry, V, 899—900; do tegoż, 26 lipca, opisuje osłabiający stan najazdu, Fabry, II, 254. Bassano do Wielhorskiego, 25 lipca, polecając uzbroić i wysłać oddział na obronę wschodniego pogranicza. Fabry, V, 910—1.

443. Warszawa, 24 lipca 1812.

Pradt przedstawił żądanie trzech tysięcy koni i 500 tys. miar owsa[1]. Brévannes zajęty jest ewakuacyą owsa w Modlinie i Pułtusku, Broglie dozorem nad transportem. Uroczystość zdania sprawy z delegacyi do cesarza[2]). Proklamacya donosząca o tem. Nastrój w kraju.

A. E. Pologne 331 f. 76—7. N° 37.

...Je vois avec plaisir qu'on entend généralement que la déclaration de l'indépendance de la Pologne sera illusoire, si elle ne se donnait pas à elle-même les moyens de la soutenir dans tous les temps et que la perspective de ce qu'elle pourra coûter, ne cause ni frayeur ni découragement...

Wyd. Fabry, V, 841-2.

444. Bassano do Pradta. Wilno, 25 lipca 1812.

Spodziewa się, że obawy minęły. W razie alarmu rada ministrów ostatnia winna myśleć o ucieczce. Ludzie u władzy winni dawać dowody odwagi i pewności. Rosyanie teraz mogliby rzucić tylko oddziały bez znaczenia w głąb Księstwa. Dobrze jest jednak skorzystać z tej sposobności, należy więc zachęcić rząd do utworzenia siły narodowej na obronę kraju od wschodu. Pozycya Reyniera. Można osłabić garnizon w Zamościu[3].

A. E. Pologne 331 f. 82—3. Minute. Portée par un officier venant du quartier général avec des dépêches.

Wyd. Fabry, V, 911—3.

445. Bassano do Pradta. Wilno, 26 lipca 1812.

Rozpatrzenie raportów pozwala z pewnością twierdzić jedno tylko. Około 1600 Rosyan znajduje się na Wołyniu. Bassano nie rozumie, czemu nie zachęcono do samodzielności prefekta lubelskiego i nie posunięto gwardyi narodowej na pogranicze[4]. Powtarza treść listu poprzedniego. Żądanie Haukego 300 kawalerzystów winno być uwzględnione. Bassano każe sobie przesłać szczegółowy opis broni i stanu wojsk. znajdujących się w Księstwie, upoważnia Pradta do zorganizowania służby wywiadowczej według własnego planu.

A. E. Pologne 331 f. 113—6. Minute.

Wyd. Fabry, V, 915—8.

[1] Matuszewic do Bassany, 28 lipca 1812 zdaje sprawę ze stanu przygotowań. A. E. Pologne 331 f. 148—9.

[2]) *Dziennik konfederacyi*, n° 9.

[3]) Raport Bassany do Napoleona, 26 lipca. Fabry. V, 909—910.

[4] Nieprzyjazny stosunek Pradta dla myśli powstania całej ludności lubelskiej do obrony. Pamiętniki Dembowskiego B. Cz. 3809 f. 261.

446. Warszawa, 26 lipca 1812.

Przewidywania Pradta co do sił Tormasowa sprawdzają się. Powrót króla Hieronima.

A. E. Pologne 331 f. 117—18. N° 38.

...Je vois avec peine que mes conjectures sur l'état des forces russes dans la Volhynie ne se sont que trop vérifiées[1]...

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. la copie de la lettre par laquelle S. M. le Roi de Westphalie m'annonce son arrivée à Varsovie pour aujourd'hui[2]. Si son absence de l'armée se prolonge indéfiniment, je chercherai à profiter de cette occasion de faire exécuter les intentions de S. M. le Roi de Saxe pour que l'ambassade soit logée au palais de Brühl.

447. Bassano do Pradta. Wilno, 28 lipca 1812.

Poleca utrzymywać rząd w dobrych intencyach co do dostarczenia koni i owsa. Każe przesyłać wraz z tłumaczeniami kopie oryginałów polskich. Poleca powiększyć wysiłki dla otrzymywania dokładniejszych wiadomości o ruchach rosyjskich.

A. E. Pologne 331 f. 155—6. Minute.

Wyd. Fabry, V, 921—2.

448. Warszawa, 28 lipca 1812.

Powrót do normalnego stanu.

A. E. Pologne 331 f. 150. N° 40.

...Toute inquiétude quant au moment actuel paraît dissipée pour Varsovie. Les petits campements de l'ennemi sur la lisière du territoire du duché sont plutôt une précaution militaire faisant partie de l'exécution (d'un) autre plan que l'exécution d'un projet direct sur le pays. En attendant, on travaille avec activité à organiser les moyens et ses ressources propres pour les opposer à l'ennemi en cas d'attaques et pour l'inquiéter sur son flanc, s'il continue de se porter sur la ligne de Brześć à Pińsk[3].

[1] Por. do całej sprawy Pradt *Hist de l'amb.*, 165—9.

[2] Niemcewicz, I, 356.

[3] Raport ministra policyi o ruchach Tormasowa, 28 lipca 1812 Fabry. V, 852.

449. Warszawa, 29 lipca 1812.

Otto otrzymuje przez pocztę i kuryerów wszystkie druki Konfederacyi Królestwa Polskiego.

A. E. Pologne 331 f. 158. N° 41.

450. Bassano do Pradta Wilno, 30 lipca 1812.

Król westfalski prawdopodobnie powróci do Westfalii, wtedy Pradt zajmie pałac brühlowski. Bassano poleca nie rozgłaszać pozycyi francuskiej pod Witebskiem.

A. E. Pologne 331 f. 167. Minute.

Wyd. Fabry, V, 928—9.

451. Warszawa, 30 lipca 1812.

Morski złożył tegoż ranka depeszę Bassany z 21 lipca. Król Hieronim przybył wieczorem.

A. E. Pologne 331 f. 166. N° 42.

452. Bassano do Pradta. Wilno, 1 sierpnia 1812.

Poleca dawać dokładniejsze wiadomości o wojsku rosyjskiem, szczegółowiej sprawdzać dane polskie. Odwrót Reyniera. Konieczność wzmocnienia sił polskich. Pozycya pod Witebskiem.

A. E. Pologne 331 f. 182—3. Minute.

...Je sais qu'il est fort difficile d'obtenir des polonais des détails fondés sur des faits, mais ce sont cependant les seuls qui peuvent être bons à quelque chose. Ainsi, par exemple, M. Brzostowski arrive de Volhynie. Il a vecu au milieu des troupes ennemies, il a dû voir quelques généraux, quelques régiments dans ses terres ou sur sa route et, en arrivant, il s'empresse de dire que le corps de Tormasow est au moins de 50.000 hommes et il faut le croire sur parole [1]. Il n'en sait peut-être pas d'avantage, mais alors on doit penser qu'il ne sait rien du tout, car, s'il avait une opinion, elle serait fondée sur quelques faits. Au reste, c'est une chose à vérifier, en l'interrog(e)ant de manière à lui faire dire ce qu'il sait. Je n'envoie point à S. M. le bulletin où il est question de M. Brzostowski. Multipliez, M. l'ambassadeur, vos moyens d'information. S. M. ne regarde point à la dépense sur cet objet et vous ne

[1] Informacye Brzostowskiego w biuletynie, 28 lipca. A. E. Pologne 331 f. 151—2.

devez pas manquer dans le pays d'hommes ayant le zèle, l'activité et les connaissances locales nécessaires. Envoyez moi, je vous prie, un état de vos agents avec l'indication des points sur lesquels ils doivent ou pénétrer ou se placer.

Je reçois à l'instant deux rapports du g-al Reynier en date d'hier et d'avant hier. Le général m'annonce qu'attaqué par des forces supérieures il a été obligé de se replier sur Rożana et qu'il a écrit au p-ce de Schwarzenberg pourqu'il se rapprochât de lui, afin de le soutenir. Je reçois en même temps une lettre du prince de Schwarzenberg, datée de Nieśwież de 30, par laquelle il m'annonce que sur la demande du g-al Reynier, il part le même d'où il se porte sur Słonim. Ces forces réunies seront plus que suffisantes pour arrêter le mouvement de l'ennemi [1]).

Il n'en est pas moins convenable, M. l'ambassadeur, que vous saisissiez cette circonstance pour les dispositions que je vous ai déjà recommandées par ordre de S. M., et pour faire faire des levées qui, après en avoir imposé aux russes et produit un très bon effet sur l'opinion, peuvent être employées selon des vues ultérieures.

L'ennemi après avoir été battu dans des affaires partielles le 26 et le 27 et après avoir perdu les avant de Witepsk, plusieurs généraux tués ou mortellement blessés et 7 à 8.000 hommes, a abandonné cette position dans la nuit du 27 au 28 et a battu en retraite de tous les côtés. L'opinion générale est qu'il se porte sur Smoleńsk pour couvrir cette ville. Nous occupons Mohilow, Orcha, Witepsk et tout le pays entre la Dwina et le Dniepre, ayant des têtes de pont sur l'une et l'autre de ces rivières. Nous sommes ainsi dans une position qui a toujours été considérée comme la principale position de la Russie.

Le p-ce Bagration [2]) a cherché à forcer le passage sur Mohilew avec la 12 et la 26-e divisions d'infanterie et une ca-

[1]) Por. M. Exner *Der Antheil der königl. sächsischen Armee am Feldzuge gegen Russland 1812* 1896, 37 i n.

[2]) Bagration Piotr Iwanowicz ks., 1765—1812, premier major 1793, generał major 1798, generał leutenant 1805, odbył kampanie polską 1794, włoską 1799, austryacką 1805, przeciwko Francyi i Szwecyi 1807 głównodowodzący przeciwko Turkom 1809, dowodzi 2-ą armią zachodnią 1812 i umiera na skutek otrzymanej pod Borodinem rany.

valerie nombreuse. Il n'a pas pu déboucher quoique le p-ce d'Eckmühl ne lui ait opposé que 14 bataillons et il a perdu plusieurs généraux et 2 ou 3 mille hommes.

Les lettres que je reçois aujourd'hui de S. M., sont datées de Witepsk, le 29 au soir. L'Empereur me prescrit de vous recommander d'insister avec force auprès du duché de Varsovie pour la levée de 3000 chevaux. Cet objet est extrêmement important. Faites moi connaître, je vous prie, tous les jours où l'on en est à cet égard [1]).

453. Bassano do Pradta. Wilno, 3 sierpnia 1812.

Cesarz każe zamienić garnizon Zamościa na ruchomą kolumnę, do której doda się 300 koni i 6 armat, i posłać ją na Wołyń. Zakazuje korespondować z władzami wojskowemi, zwłaszcza Schwarzenbergiem, do czego należało użyć pośrednictwa Dutaillisa [2]). Bassano będzie posyłał listy do Otto przez Warszawę. Prosi o szczegółowe dane co do koni, owsa, garnizonu Zamościa i ściąganych wolontaryuszów i gwardyi, oraz ogólnego stanu sił wojskowych w Księstwie.

A. E. Pologne 331 f. 215—6. Minute.

Wyd. Fabry, V, 931—2.

454. Warszawa, 3 sierpnia 1812.

Konieczność obliczenia sił Tormasowa. Odjazd króla Hieronima. Imieniny króla. Brak uroczystego nastroju tego dnia.

A. E. Pologne 331 f. 202—3. N° 45.

Wyd. Fabry, V, 860—1.

455. Warszawa, 3 sierpnia 1812.

Krytyczny sąd o misyi Morskiego.

A. E. Pologne 331 f. 210—1.

La mission de M. le c-te Morski, le nombre des courriers dont il était accompagné, faisaient l'entretien de la ville 8 jours auparavant son arrivée (s.). Je n'ai pas cru devoir en parler à V. E. avant d'avoir vu moi-même M. le c-te Morski et de m'être assuré de l'impression que produirait le choix fait de sa personne. Il me serait infiniment agréable d'avoir à vous annon-

[1]) Nap. do Bassany, 29 lipca. *Cor. de Nap.* XXIV, 120—1 n° 19016.

[2]) Nap. do Bassany, Witepsk, 31 lipca. *Corr. de Nap.* XXIV, 127 n° 19.024; w sprawie zorganizowania gwardyi narodowych, 1 sierpnia *Corr. de Nap.* XXIV, 130 n° 19.027.

cer, M. le duc, que cet effet ait été favorable. Pour n'être pas exposé à recevoir les impressions de l'esprit de parti, de la jalousie ou de l'intrigue, j'ai cru devoir sonder les hommes les plus fondés en considération personnelle, en moyens d'apprecier leurs compatriotes, ce sont les ministres, le c-te Zamoyski, le général Staś Potocki, ce dernier fort désiré par M. Morski pour coopérer à sa mission [1]).

Je dois à la vérité de dire que l'opinion unanime de tous ces personnages est très favorable à M. le c-te Morski sous les rapports de la société et de l'agrément de l'esprit. Il n'y a qu'une voix sur cet article, mais il n'y en a qu'une aussi sur les inconvénients du même esprit appliqué aux affaires, sur sa légéreté, sur sa facilité à créer des illusions et à prêter un corps à ses propres pensées. Sous ces rapports M. Morski est loin de jouir d'aucune considération et M. Stanislas Potocki m'a témoigné beaucoup d'éloignement pour servir avec lui.

M. Morski est pauvre, n'a point de propriétés, il vit sur un capital de dix mille ducats placés sur le p-ce Czartoryski. Sa femme, divorcée de M. Ginguené [2]), membre de l'Institut, mariée en suite avec un anglais prisonnier, mort en France, nommé Paerts: tout cela ne porte pas à beaucoup de considération. M. Morski a peu habité la Podolie et il y a plus de 20 ans. Ses connaissances ne peuvent y être ni étendues ni bien fraîches. Il n'y jouit sûrement pas du crédit qu'il s'y donne. Ses compatriotes assurent qu'il est loin d'en avoir aucun, encore moins qu'à Varsovie où il ne trouverait pas deux personnes qui voulussent se ranger sous sa direction.

Je crois de mon devoir de vous donner ces détails, M. le duc, sur un homme qui est chargé d'un service pour S. M. C'est à ce titre seulement que j'ai l'honneur de vous en parler. Je n'ai ni ne puis avoir aucune affection pour ou contre lui. Je suis arrivé à Varsovie le 5 juin, il partit le 10, je n'ai fait que l'entrevoir à diner chez M. le b-on Bignon. Il me parut pressé de faire monire de ses connaissances. Plus M. Morski

[1]) Potocki Stanisław (Staś), 1778—1830, gen. brygady i gen. adjutant Księstwa warszawskiego, senator wojewoda, gen. piechoty Kr. Pol.

[2]) Ginguené Piotr Ludwik 1748—1815, historyk i filozof, członek Instytutu.

peut être faible pour sa mission, plus il est de mon devoir de le fortifier, mais il l'est aussi de mon devoir de prévenir avant l'événement pour que l'on soit à portée de prendre les mesures que l'on jugera convenables.

456. Warszawa, 3 sierpnia 1812.

Król Hieronim przed wyjazdem czynił ministrom wyrzuty z powodu skarg na Westfalczyków, bronił ich od zarzutów, napadał na Morskiego, którego nazwał awanturnikiem, a Pradtowi mówił, że kto kłóci braci, ten zasługuje na to, aby go zadusili.

A. E. Pologne 331 f. 213—4.

Wyd. Fabry, V, 862—3.

457. Bassano do Pradta. Wilno, 5 sierpnia 1812.

Cesarz będzie zadowolony, że uprzedzono jego myśli[1]. Bassano zaleca więcej szczegółowych wiadomości. Poleca utworzyć *gardes-chasses*. Pisze do Schwarzenberga, o objęciu przezeń władzy nad 7-ym korpusem[2].

A. E. Pologne 331 f. 250—1. Minute, par l'estafette.

Wyd. Fabry, V, 933—4.

458. Warszawa, 5 sierpnia 1812.

Pradt upoważnił Aubernona do wydatków. Sytuacya korpusu Tormasowa. Trudności w zdobywaniu informacyi.

A. E. Pologne 331 f. 242—3. N° 46.

...Je l'ai [Aubernon] autorisé à toutes les dépenses qui pourront procurer des nouvelles sûres de l'intérieur de la Russie particulièrement de Kiow qui me paraît le point le plus important à éclairer ainsi que des frontières de Turquie.

S'il est vrai que le gén. Tormasow ait été prendre le commandement du corps formé sous Kiow, on peut conjecturer que ce corps sera mis dans un mouvement parallèle à celui de Volhynie et qu'il remonte le Dnieper en même temps que celui-ci descend le Bug.

V. E. jugera par le rapport de M. Aubernon de la difficulté que nous éprouvons pour nous procurer des agents. Rien n'est plus commun que de voir reculer au moment de l'exécution ceux qui s'annonçaient avec le plus de bonne volonté.

[1] Pradt *Hist. de l'amb.*, 170 (z fałszywą datą).

[2] Nap. do Mareta, 2 sierpnia *Corr. de Nap.* XXIV, 125 n° 19.035

En pleine paix on pouvait presque choisir, ainsi que l'a montré l'exactitude des états que l'on s'était procurés sur l'armée russe. Mais tout est bien changé et la sévérité des précautions et la barbarie des gens qu'on doit affronter, intimident tout le monde. Les juifs sont peu à croire, se vendent aux deux partis et j'entends dire qu'ils sont plus russes que polonais, on les accuse d'avoir servi de guides aux russes dans leurs courses sur le territoire du duché et dans la malheureuse affaire de Kobryń.

459. Warszawa, 7 sierpnia 1812.

Opłakany stan skarbu Księstwa.

A. E. Pologne 331 f. 268—9. N° 47.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. une lettre du ministre du trésor du grand duché qui renouvelle et agrave la peinture de l'état déplorable des finances et par elles de toutes les parties du service dans le duché [1]. L'unanimité qui règne entre tous les membres du Conseil sur cet état, les rapports qui me parviennent de toute part, les obstacles que toutes les propositions rencontrent, ne me portent que trop à regarder cette peinture comme très fidèle. La ressource implorée par le ministre quoique très bonne en elle même ne serait qu'un faible palliatif à tant de maux: en effet, les 4 ou 5 millions qu'elle pourra produire, suffiront bien à la solde de l'armée polonaise jusqu'à la fin du mois d'octobre, mais ne pourvoiront à aucune des autres dépenses dont le nombre et le poids augmentent tous les jours.

Pour éviter tout mécompte, toute fausse base de calcul, il faut se séparer de toute idée de crédit, de réquisition, de don volontaire, le principe n'en existe plus sur le sol du duché...

[1] Matuszewic do Pradta, 5 sierpnia. Wniosek: »L'idée que j'ai eu l'honneur d'énoncer à V. E. dans ma lettre datée du 30 juin, en proposant que S. M. daigne prendre le reste des billets de l'emprunt ouvert à Paris, me semble toujours celle qui concilie le mieux une assistance efficace à nos besoins avec la garantie la plus solide pour le trésor de S. M. Mais n'importe le mode et la manière, sans un prompt secours sous telle forme que ce soit, notre perte et notre ruine est aussi prochaine qu'inévitable«. A. E. Pologne 331 f. 248—9.

460. Bassano do Pradta. Wilno, 7 sierpnia 1812.

Wojska rosyjskie kierują się do Smoleńska. Panujące wśród nich smutek i rozczarowanie. Położenie wojsk 4 sierpnia.

A. E. Pologne 331 f. 276—7. Minute.

Wyd. Fabry, V, 934—5.

461. Warszawa, 8 sierpnia 1812.

Niemożność pozostawienia Księstwa bez obrony w razie uruchomienia garnizonu w Zamościu[1]. Przygotowania do zakupu koni i owsa. Tłumaczy swoją korespondencyę z Schwarzenbergiem. Stosunki z władzami austryackiemi.

A. E. Pologne 331 f. 283—6. N° 48.

Wyd. Fabry, V, 867—8.

462. Warszawa, 9 sierpnia 1812.

Niepowodzenie misyi Morskiego. Zamoyski pragnie jechać do Napoleona.

A. E. Pologne 331 f. 312—3.

...Le discrédit dont la personne [de Morski] est frappée a rejailli sur sa mission. Les choses en sont au point que le jour même où la fête de S. M. le Roi de Saxe m'avait donné l'occasion de réunir tout ce qu'il y a de plus considérable dans la ville, on entendait distinctement dans mon salon les ironies les plus amères sur M. Morski, même de la part de gens graves et dont le dévouement à l'Empereur est bien constaté. Depuis cette époque, il n'est aucune des personnes qui ont eu lieu de m'en parler qui n'ait joint à son nom des termes de raillerie ou de mépris.

Je me suis empressé de faire tout ce qu'il a désiré. Il m'a demandé de prévenir M. le c-te Otto qu'il pourrait être dans le cas de correspondre avec lui. Je l'ai fait. Les demandes des objets qu'il indiquait pour les ministres, ont été faites en général et en particulier. Il a désiré de s'aboucher chez moi avec le président du conseil de la Confédération, aussitôt la conférence a eu lieu. Le p-ce maréchal a témoigné la plus grande déference pour tous ses désirs. Il sera, quand il le voudra,

[1] Obszerny raport Wielhorskiego, w tłumaczeniu przesłany Pradtowi 8 sierpnia, doskonale rysuje stan sił wojennych Księstwa. — Fabry, V, 873—7.

désigné par le conseil son commissaire[1]) aux termes de mes instructions et de la demande. Mais le p-ce maréchal m'a laissé assez deviner son opinion sur M. Morski.

M. M. les g-aux Staś Potocki et Kroupinski[2]) ont dû lui etre attachés. Ces MM. ne comprenant pas bien la nature de la mission de M. Morski, non plus que ce qu'il voulait faire d'eux, ont demandé une conférence chez moi. Je les ai réunis à dîner et la conférence a eu lieu après. Le plan, la discussion de M. Morski ont paru si vagues, si peu étayés de raison et de probabilité que ces messieurs m'ont déclaré craindre beaucoup de servir avec lui et n'être pas disposés à perdre dans des hypothèses le reste de la campagne. Il paraît qu'ils lui ont signifié par écrit cette résolution[3]).

Avant hier, 7 du courant, M. le c-te Zamoyski, après m'avoir rendu compte de la séance du conseil général, m'adressa quelques observations sur M. Morski et finit par me dire que le conseil désirait ardemment qu'il pût se trouver auprès de S. M. quelques polonais bien instruits des hommes et des choses de leur pays, pour fournir des renseignements exacts sur les personnes qui cherchent à se faire employer.

L'intention et l'objet de ce trait n'étaient pas difficiles à deviner.

Une mission de la nature de celle de M. le c-te Morski ne peut qu'être infiniment utile dans d'autres temps et dans d'autres mains. Mais dans les siennes elle devait périr avant de commencer.

463. Warszawa. 9 sierpnia 1812.

Korespondencya pomiędzy władzami warszawskiemi, a Schwarzenbergiem. Gen. Kosiński.

A. E. Pologne 331 f. 314. N° 49.

---

[1]) Nominacya na komisarza konfederacyi nastąpiła 18 sierpnia A. R. Corr. de C. Ostrowski T. I.

[2]) Krópiński Ludwik, 1767—1844, poeta, podpułk. artyleryi 1794, gen. brygady 1812.

[3]) Morski do Pradta, Koszyki, 8 sierpnia (kopia dowodzi, że dymisya generałów nastąpiła z winy ambasadora, który ich od niej pośrednio odmawiał A. E. Pologne 331 f. 311), podobnież skarży się Bassanie, 9 sierpnia; ib. f. 309—310.

...Je me suis empressé d'inviter le ministre de la guerre et M. le g-al Dutaillis à correspondre avec M. le p-ce de Schwarzenberg[1]. Si ce que le ministre de la guerre vient encore de me répéter sur la possibilité que M. le g-al Kosiński[2] agisse dans huit jours, se vérifie, ses mouvements correspondront parfaitement avec ceux du général autrichien...

464. Bassano do Pradta. Wilno, 11 sierpnia 1812

Ponawia rozkaz przysyłania szczegółowszych raportów.

A. E. Pologne 331 f. 332—3. Minute.

...J'ai fait passer votre lettre du 5 avec les pièces qui y étaient jointes à S. M. Elle ne trouvera encore rien de positif dans les rapports de M. Aubernon. Il est probable qu'avec le temps et les directions que vous avez données, ces rapports particulariseront d'avantage les faits, seul moyen de leur donner un véritable prix.

J'attends avec le désir de les recevoir bientôt des états des forces qui se trouvent encore dans le duché de Varsovie et de celles qui ont été levées extraordinairement, par espèce, par corps, par arme. S. M. ne peut pas prendre un parti sur des notions générales et vous ferez une chose qui lui sera aussi utile, qu'agréable, si vous parvenez à déterminer les personnes sous vos ordres ou sous votre influence à entrer dans des détails et à s'attacher à des faits précis...

Fabry, IV, 146 note.

465. Warszawa, 12 sierpnia 1812.

Przesyła etat sił wojskowych Księstwa otrzymany od ministra wojny[3]. Ponowił żądanie co do koni. Trudności w posiadaniu służby wywiadowczej z tego powodu, że prawie wszyscy agenci powrócili do służby czynnej. Baum dnia poprzedniego złożył swoje listy wierzytelne prezesowi rady

[1] Bassano do Nap., 6 sierpnia Fabry, III, 301.

[2] Kosiński był mianowany dowódcą korpusu, który miał działać na południu od granicy wołyńskiej; o organizacyi tego korpusu — Wielhorski do Bassany, 2 sierpnia 1812. Fabry, V, 859—860.

[3] Etat sił. A. E. Pologne 331 f. 338.

konfederacyi. Opis nieporozumienia z powodu wylosowania gwardyi narodowej [1].

A. E. Pologne 331 f. 334—7. Nº 51.

Wyd. Fabry, IV, 147—8.

466. Warszawa, 17 sierpnia 1812.

Imieniny Napoleona. Żądanie ściągnięcia *garde-chasses*.

A. E. Pologne 331 f. 399—400. Nº 55.

[Wielkie uroczystości 15 sierpnia. Gorliwość w świętowaniu] [2].

S. M. le Roi de Saxe ayant ordonné aux officiers de sa maison à Varsovie de faire les honneurs de la fête dans son

[1] »Le 9 du courant les habitants de cette capitale composant la garde nationale furent convoqués à l'hôtel de ville, où s'étant rassemblés le maire leur déclara qu'ils allaient tirer au sort pour savoir qui d'eux devraient se tenir prêts à entrer en campagne, si les circonstances l'exigeraient. A peine l'eurent-ils entendu, que quelques uns d'entr'eux dont la tête était prise de boisson vu que c'était un dimanche, répondirent d'un ton assez bruyant que comme ce qu'on exigeait d'eux, n'était pas prescrit par les décrets relatifs à l'organisation de la garde nationale, ils s'y refusaient absolument. Comme le bruit allait en augmentant, un jeune officier de cette garde emporté d'impatience voulut mettre à la porte le plus grand crieur, mais tous les autres s'en trouvant offensés se jettèrent sur cet officier qu'ils auraient maltraité, si le maire n'eût intercédé pour lui, et qu'on ne l'eût conduit sous bonne garde à la police, après quoi les esprits se calnièrent. Quelques individus firent cependant entendre que les personnes qui composent le gouvernement et la Confédération, devraient marcher, les premières. On a fait entendre également divers autres propos, qu'on pourrait croire dictés par des animosités de corps ou par un esprit de parti, s'ils n'avaient été le fruit de l'irréflexion et de la mauvaise humeur.

Comme la précaution paraissait nécessaire, la police locale prit toutes les mesures convenables pour que la tranquillité ne fût point compromise, mais le reste de la journée et toute la nuit se passèrent sans le moindre trouble et les esprits se calmèrent. Nombre d'habitants, membres de la garde nationale furent trouver (sic) le même jour après midi le maire, et lui déclarèrent qu'ils ne prenaient point part à la querelle du matin, qu'elle leur faisait de la peine et qu'il ne fallait pas attribuer cette opposition à de mauvaises intentions dont on ne peut nullement soupçonner les habitants de cette capitale mais plutôt à la boisson prise en trop grande quantité et à la conduite imprudente du sus-dit officier. En tout cas il a cependant été enjoint à la police locale de veiller strictement sur la conduite ultérieure des habitants et surtout de ceux qui se sont montrés le moins tranquilles«. A. E. Pologne 331 f. 346—7.

[2] *Gaz. kor. warsz.* 1812. 18 sierp. nº 66 dod.

palais, j'ai réuni le lendemain à un souper tout ce que la ville compte d'habitants distingués et de personnes en place...

J'ai insisté de nouveau ce matin au Conseil pour la formation du corps de gardes-chasses dont V. E. m'indiquait l'utilité dans sa dépêche du 1 er août. Le ministre du trésor a répondu à ma demande par le bilan ci joint[1]. On a conclu qu'on ne pouvait pas lever de nouveaux corps quand on était hors d'état de soutenir ceux qui existent[2]. Les gardes natoniales qui se réunissent sur le Bug, réclament leur solde, on est dans l'impossibilité de les satisfaire...

467. Bassano do Pradta. Wilno, 22 sierpnia 1812.

Bitwa pod Smoleńskiem.

A. E. Pologne 331 f. 458. Minute.

...Il paraît que l'ennemi avait ordre de livrer bataille devant Smoleńsk et qu'il n'a pas osé. Toute son armée était réunie, elle se retire mécontente et découragée dans la direction de Moscou. La défense de Smoleńsk lui a couté 4.000 de tués et le triple de blessés. Les habitants prétendent que plusieurs généraux de division russe(s) ont été tués. De notre côté le généraux Grandeau[3]) et Dalton[4]) ont été blessés. Le g-al Gra-

[1]) Matuszewic do Pradta, 17 sierpnia 1812.

Le 17 août il se trouve des fonds disponibles dans les différentes caisses de Varsovie	457.497—25
Les invitations de payement sans compter les dépenses extraordinaires se montent pour le service militaire	5.390.587—19
Pour le service de l'administration	556.178
Total . . .	5.946.765—19

Bilan.

Il se trouve dans les caisses	457.497—25
Il est a payer	5.946.765—19
Déficit . . .	5.489.267—24

(A. E. Pologne 331 f. 408—9); por. Żółtowski, II, 93.

[2]) Według złożonego przez Wielhorskiego projektu, oddział leśników (Kurpiów) złożony z 2187 ludzi, wymagałby 87 480 złp. na umundurowanie i 47.383 złp. miesięcznego utrzymania. A. E. Pologne 331 f. 339—340.

[3]) Grandeau Ludwik Józef, 1762—1832. oficer 1789, gen. brygady 1804, gen. dywizyi 1812.

[4]) D'Alton Aleksander, gen. dywizyi, 1775—1859.

bowski dont on regrette vivement la perte, a été tué. On m'écrit que le corps du p-ce Joseph qui etait arrivé fort à propos le 16 au soir, s'est très distingué.

468. Warszawa, 24 sierpnia 1812.

Służba sekretna wywiadowcza.

A. E. Pologne 331 f. 461—2. N° 58.

...Le désir de transmettre à V. E. des informations sur la consistance et le mouvement des forces russes en Volhynie et en Podolie m'a déterminé à y envoyer deux agents que nous nous sommes procurés avec beaucoup de peine et sur lesquels je joins ici une note...

Service sécret. Notice.

1° On a expedié le 22 août un juif qui doit parcourir la Volhynie et la Podolie, et revenir à Varsovie, dans 15 à 20 jours. Il connaît parfaitement les provinces où il a des relations du commerce. Il a été recommandé par le ministre de la police du duché. Il a pris la route de Brody.

2° On a fait partir hier 23, un officier d'artillerie polonais, retiré du service, ayant des terres en Galicie vers Sokal, sa demeure habituelle, et se trouvant en relation avec un grand nombre de familles polonaises en Volhynie. Il a été recommandé par le g-al Hauke qui l'a fait venir de Sokal à Zamość, et l'a envoyé delà à Varsovie. Il est réparti pour Sokal. Il entrera en Volhynie et il expédiera des agents pour connaître tout ce qui se passe à Dubno, Łuck, Ostrog, Zasław, Konstantynów, Zytomierz, etc. Pour ne point donner d'ombrage au gouvernement de la Galicie autrichienne, il adressera sa correspondance sous le couvert d'un polonais qui a des terres à la frontière du duché près de Zamość.

469. Warszawa, 27 sierpnia 1812.

Wrażenie bitwy pod Smoleńskiem[1]. Deputacya litewska.

A. E. Pologne 331 f. 495—6. N° 59.

...La prise de Smoleńsk a répandu l'allegresse dans toute la ville de Varsovie et ranimé toutes les espérances. M. le g-al

---

[1]) *Gaz. kor. warsz.* 1812, 1 września, dod. n° 70.

Grabowski est l'objet de tous les regrets. Sa famille tient à tout le monde et sa personne était généralement considérée.

MM. les députés de Wilna[1]) auprès du conseil général de la Confédération se remettent aujourd'hui en route pour cette capitale de la Lithuanie... [leur mission] a été très agréable à tous les habitants de cette ville et leurs personnes ont été l'objet des attentions les plus soutenues de la part de tout le monde et sous quelque rapport de la vénération de ceux qui les ont approchés[2]).

470. Bassano do Pradta. Wilno, 29 sierpnia 1812.

Stanowisko, jakie zająć należy w sprawie zasiłku pieniężnego. Kupno koni. List do Wielhorskiego.

A. E. Pologne 331 f. 519—520. Minute.

...[la lettre] qui était relative à la situation déplorable des finances du duché, me sont revenu (sic) du cabinet de S. M. Je vous en fais l'objet d'un rapport particulier. Dans la situation actuelle des affaires, avec les dépenses d'une si grande guerre dont le théâtre a été jusqu'à ce moment dans un pays ami de qui l'on n'exige aucune autre chose que des vivres pour l'armée, il sera sans doute bien difficile que S. M. détourne de nouveaux fonds de son trésor pour venir au secours du duché. Ne donnez pas trop d'espoir, mais aussi ne détruisez pas toutes les espérances.

Vous m'avez envoyé et j'ai reçu en même temps du ministre des finances une commission pour la fourniture de 3000 chevaux à des prix qui me paraissent exorbitants. J'ai mis cette commission sous les yeux de S. M. Il y avait dans les deux exemplaires que j'ai reçus, des lacunes sur des points cependant bien essentiels. On a laissé en blanc l'indication des lieux où la livraison des chevaux devait se faire, et le montant de l'avance demandée. Je pense que la même commission a été adressée à l'intendant général et que ces blancs auront été remplis. Je ne serai peut-être pas informé de la réponse que fera M. le c-te Dumas, mais vous pourrez, M. l'ambassadeur, en

[1]) Konstanty Jeleński i Antoni Tyzenhaus, por. scenę ich przyjęcia F. S. *Pamiętniki* w *Pamiętnikach polskich* Bronikowskiego 1845, II, 116.
[2]) *Dziennik konfederacyi*, n° 23.

être instruit et vous voudrez bien agir pour accélérer l'exécution de ces dispositions quelles qu'elles soient. M. le ministre des finances m'a écrit que le préfet de Cracovie[1] éprouverait des difficultés tant que l'exportation des chevaux serait défendue en Galicie. Je lui ai répondu que j'avais lieu de croire que cette exportation ne serait pas refusée, lorsqu'il s'agirait de marché fait pour l'armée, et que je pensais qu'il en acquérerait l'assurance dans une conversation avec M. de Baum. J'ai appris depuis qu'il était arrivé beaucoup de chevaux et de bestiaux dans la Bukowine et je crois que cette circonstance rendra la permission d'exportation encore plus facile à obtenir.

Je joins ici une lettre que j'écris à M. le g-al Wielhorski. Je la laisse ouverte et je vous prie, M. l'ambassadeur, de la lire et de regarder cette communication comme des instructions sur des objets sur lesquels vous devez insister[2]).

[1]) Wodzicki Stanisław, hr. 1764(?)—1843, komisarz cyw. wojskowy sandomierski i wiślicki 1789—1794, dyrektor policyi m. Krakowa 1809, prefekt dep. krakowskiego 1810, senator kasztelan 1817 i wojewoda Królestwa Polskiego 1829, prezes senatu krakowskiego 1815—1831. *Wspomnienia* 1870.

[2]) Bassano do Wielhorskiego, Wilno 29. VIII. 1812. »J'ai reçu les lettres que V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire jusqu'à celle du 16 août inclusivement [dotyczy to zwłaszcza listu z 10 sierpnia A. E. Pologne 331 f. 322, polecającego Kropińskiego, i 16 sierpnia, ib. f. 398, przedstawiającego siły korpusu wołyńskiego]. Je n'ai point laissé ignorer à S. M. les efforts qui ont été faits pour porter un corps de troupes sur le Bug et coopérer avec l'armée du p-ce Schwarzenberg. Quoique la force de ce corps ne soit pas telle que S. M. l'aurait désiré, ses mouvements ont déjà produit un heureux effet et, si vous parvenez à l'augmenter, ainsi que S. M. l'espère, il aura le double avantage de concourir plus efficacement aux opérations, lorsqu'elles seront commencées en Volhynie, et de mettre en attendant votre frontière à l'abri des incursions des troupes irrégulières de l'ennemi. L'emploi de la garnison de Zamosek, au moyen de son remplacement par des gardes nationales, donneront (sic) beaucoup de consistance au corps du g-al Kosiński et S. M. verrait avec plaisir que le projet que vous avez formé à cet égard, fût exécuté après avoir été concerté avec le p-ce Schwarzenberg. Vous m'avez fait l'honneur de m'entretenir, Monsieur, du projet que vous avez formé d'envoyer M. le g-al de b-de Kropiński en Volhynie pour agir de concert avec M. Morski ou toute autre personne qui serait postérieurement désignée par S. M., pour travailler avec lui à l'organisation de la force armée et activer l'insurrection. Je ne puis qu'approuver, Monsieur, vos vues à ce sujet. M. le g-al Kropiński a tout ce qu'il faut pour les mettre à exécution. Je ne vois ainsi aucun inconvénient à ce que ce militaire ancien

471. Warszawa, 30 sierpnia 1812.

Nadzwyczajne środki, przedsięwzięte dla zaspokojenia potrzeb wojskowych. Odjazd ks. Czartoryskiego do Puław.

A. E. Pologne 331 f. 530—1. Nº 60.

et distingué devienne un point de réunion pour les jeunes gens de la Volhynie qui désirent entrer au service et qu'il forme ainsi de cadres d'officiers qui se rempliraient dès le moment de l'occupation. Deux choses seulement sont à observer, c'est que les officiers qui seront réunis par M. Kropiński, soient réellement du pays et que les grades qu'on leur promet, ne passent pas celui de capitaine. S. M. dans la formation des troupes des diverses provinces accorde l'honneur de son approbation à la nomination des chefs d'escadron ou de bataillon, des majors et des colonels, elle laisse au choix du gouvernement du pays les officiers des grades inférieurs.

Je vous serai très obligé, Monsieur, de m'informer des progrès de la mission dont vous chargerez M. le g-al Kropiński. Je vous prie aussi de me faire connaître chaque semaine la force réelle du corps que commande le g-al Kosiński, ainsi que ses opérations. Les derniers renseignements qui me sont parvenus sur ses mouvements, sont ceux que vous avez donnés à M. l'ambassadeur, et qui portent la date du 17 de ce mois. Je reçois de Smoleńsk le 24 des lettres par lesquelles S. M. se plaint de ce qu'aucuns renforts ne sont envoyés à l'armée du p-ce Poniatowski. Il n'avait alors présents sous les armes que 12 ou 16.000 hommes. Cet objet, Monsieur, mérite toute votre attention. Il est bien nécessaire que dans une cause qui est celle de votre patrie, les polonais se présentent avec des moyens plus étendus. Il ne suffit pas que la bravoure de leurs troupes ne laisse rien à désirer. Le nombre est aussi une manière de montrer le dévouement [à la France — własnoręcznie wykreślone i zastąpione przez] et le patriotisme.

S. M. avait autorisé M. le g-al Krasiński à porter à 2000 hommes le beau régiment des chevau-légers polonais de la garde, en prenant toute la jeune noblesse qui voudrait se présenter. Il paraissait que les places dans ce corps d'élite qui est traité aussi favorablement sous tous les rapports, seraient extrêmement enviées et cependant le corps ne compte pas plus de 400 hommes. J'ignore les mesures que M. le g-al Krasiński a pu prendre et dans le cas où vous n'auriez pas été instruit des dispositions favorables de S. M., je crois devoir, Monsieur, vous en informer«. Minute. A. E. Pologne 331 f. 521 3. Łubieński do Brezy, 6. IX. 1812. »Zgryzło mnie to, że X Bassano wymawiał w liście do Wielhorskiego, iż nie dosyć na odwadze wojska, należy starać się pomnożyć liczbę, która ledwo do 15.000 dochodzi. Żeby ściśle porachować ludzi, ile my dali i wzięto, to z okładem 100.000. Cóż więcej uczynić możemy, już i młodzieży brakuje, a gdyby i co uzbierać można, to nie mamy za co ubrać«. B. K. 4000 Odpowiedź Wielhorskiego, 3 września Askenazy *Ministeryum Wielhorskiego* 1898, 50—1.

Les chefs de l'armée polonaise, en faisant connaître au Conseil des ministres la part que cette armée avait prise au combat de Smoleńsk, ont joint à cette information le tableau de ses besoins. Le Conseil en a été vivement touché et il s'est aussitôt occupé des moyens d'y subvenir.

L'état du trésor public est bien loin de les fournir. Ce trésor n'aurait à percevoir que 60 millions de florins, si toutes les rentrées s'operaient complètement. Mais elles baissent chaque jour et tomberont au dessous de 40 millions, comme V. E. a pu en juger par les états que je lui ai envoyés.

D'après l'état ci-joint des besoins de l'armée pour un trimestre [1]), ceux de l'année absorberaient la totalité des revenus et laisseraient en souffrance toutes les autres parties du service... que doit-ce donc être, lorsque les mêmes revenus ne s'élèvent qu'aux deux tiers de la somme nécessaire pour l'entretien de l'armée.

Dans cette position, le Conseil a cru devoir recourir à des mesures extraordinaires... Je dois lui [V. E.] faire observer que le Conseil a eu à s'élever au dessus de la crainte de déplaire à S. M. le Roi de Saxe, en lui représentant une mesure que le Roi avait écartée il y a quelques mois...

M. le p-ce Czartoryski a obtenu de S. M. le Roi de Saxe, son agrément pour se rendre à Puławy pendant la durée du mois de septembre; j'ai pu lui toucher quelque chose sur le retour de son fils aîné, il m'a donné à entendre qu'il ne tarderait pas à se réunir à lui et aux polonais, il est encore aux eaux de Carlsbad.

472. Warszawa, 2 września 1812.

Sprawa nabycia koni. Gen. Wielhorski. Środki zaspokojenia potrzeb finansowych. Wyjazd ks. Czartoryskiego. Haugwitz.

A. E. Pologne 331 f. 570—2. N° 61.

...Dès que la réponse de M. l'intendant général sur la livraison des 3000 chevaux sera parvenue aux ministres du duché, je ne perdrai pas de temps pour presser l'exécution des mesures demandées et convenues. Je les ferai connaitre à V. E.

[1]) Według obszernego raportu Wielhorskiego z 29 sierpnia, ktory przesłano w tłumaczeniu Bassanie, potrzeby wojska oraz jego kwartalne utrzymanie wynosi złp. 14.684.250—8 6 A. E. Pologne 331 f. 517—8.

Les fournisseurs offraient de livrer les chevaux à Merecz, ce qui levait déjà une grande difficulté; ils demandaient des avances pour le premier tiers de la fourniture. Quant au prix des chevaux, les ministres du duché l'avaient jugé très élevé et n'avaient pas manqué d'en faire l'observation à M. l'intendant général.

V. E. en me permettant de prendre connaissance de sa lettre à M. le g-al Wielhorski m'a mis à portée de donner de nouvelles preuves de zèle pour le service de S. M., et je la pris d'en recevoir mes remerciements. Je n'ai rien à faire pour ajouter à la bonne volonté de ce ministre dont l'assiduité au travail, dans un état tel que le sien, est un vrai phénomène. Il est paralysé de la moitié du corps et très affecté de goutte.

En même temps que je recevais la dépêche de V. E., je recevais aussi la lettre ci-jointe[1] de ce général, qui répond à un article de celle que vous lui adressez. Quant au défaut de renforts pour l'armée polonaise, j'aurai l'honneur de faire observer à V. E.

1° que je lui ai adressé les bulletins des séances du Conseil des ministres où sont relatés: 1° la demande de M. le p-ce Poniatowski pour un nombre de recrues s'élevant à 16.000 hommes; 2° la permission de S. M. le Roi de Saxe de lever cette nouvelle force.

2° que je lui ai adressé aussi les bulletins des séances des ministres qui traitent de cette levée, l'état des mesures financières relatives aux besoins de l'armée, dans lequel cette nouvelle levée se trouve comprise, et un rapport du ministre de la guerre qui expose l'état des sommes nécessaires pour effectuer, entretenir et armer cette levée et qui donne à connaître que, sans la disposition la plus assurée de ces fonds, il serait inutile de réunir des hommes qui dans peu de temps seraient forcés de rentrer dans leurs foyers. Dans l'état actuel des finances du duché il est aisé de voir que pour lui tout dépend

1° de l'adoption par S. M. le Roi de Saxe des mesures

[1] Wielhorski do Pradta, Warszawa, 1 sept. 1812. A. E. Pologne 331 f. 563.

dont j'ai adressé l'état à V. E. par mes deux dernières dépêches;

2° de leur adoption subséquente par le public et par les fournisseurs avec lesquels on devra avoir à traiter.

M. l'auditeur de Brévannes vient de se rendre à Modlin pour surveiller l'évacuation des magasins de cette place, ainsi que l'avait prescrit la lettre de V. E. en date du 14 juillet. Il aura l'honneur de rendre compte à V. E. de l'exécution successive de cette mesure.

M. le p-ce Czartoryski devant partir demain pour Puławy répondit à la question que je lui adressais sur l'époque de son retour, qu'il ne pouvait pas la fixer étant forcé à se retirer chez lui par l'impossibilité de se soutenir à Varsovie, n'ayant rien touché de ses revenus depuis deux années, n'apercevant plus de terme à cette privation. Il vivait bien pauvrement ici.

M. le c-te de Haugwitz[1], ancien ministre de Prusse, est à Varsovie depuis deux jours. Son voyage à pour objet de s'arranger avec l'intendant des domaines pour une terre de M. le c-te de Lobau[2] qu'il trouve à sa convenance...

473. Warszawa, 8 września 1812.

Proklamacya Morskiego, Wyjazd Zamoyskiego do Wilna.

A. E. Pologne 331 f. 602—3. N° 62.

...2° une proclamation projetée par M. le c-te Morski aux habitants de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukraine. Il s'est beaucoup élevé contre une proclamation publiée par M. le g-al Kosiński, à son entrée en Volhynie. Je doute que celle de M. Morski soit de nature à lui servir de réparation et comme il s'écoulera encore quelque temps avant que M. Morski se hasarde à pénétrer en Volhynie, j'userai de représentations officieuses pour l'engager à retoucher son ouvrage[3]...

[1] Haugwitz Krystyan August, 1752—1831, od r. 1792 poseł pruski i minister gabinetu, kierownik polityki zagr. do r. 1806, kurator uniw. wrocławskiego 1811.

[2] Mouton de Lobau Jerzy, 1770—1838, gen. brygady 1805, dywizyi 1807, adjutant cesarza, deputowany 1828, par 1815, 1833 i marszałek Francyi 1831.

[3] Załączone tłumaczenie projektu odezwy, datowanego 3 września. A. E. Pologne 331 f. 573, dep. Bauma, 12 września 1812. P. S. 1 ad n° 20.

M. le c-te Zamoyski est parti ce matin pour se rendre en Lithuanie et à Wilna. La seule explication que j'ai pu en tirer sur le but de son voyage, s'est réduite au désir qu'il a de connaître l'état de cette partie de la Pologne. Les termes dans lesquels je vis avec M. Zamoyski, l'honnêteté de son caractère, le peu de temps qu'il donne à son voyage, ne me permettent pas de lui supposer d'autres intentions [1]...

474. Warszawa, 10 września 1812.

Trudności związane z otrzymywaniem wiadomości. Agent Aubernona został odsłonięty, agent Haukego podaje błahe wiadomości, minister policyi nic nie otrzymuje.

A. E. Pologne 331 f. 610—1. N° 63.

475. Warszawa, 12 września 1812.

Stan sił korpusu Kosińskiego. Nadzwyczajne środki finansowe. Brak wiadomości z Wilna.

A. E. Pologne 331 f. 626—7. N° 64.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. l'état des troupes de toutes armes qui se trouvaient à l'époque du 10 septembre sous les ordres de M. le g-al Kosiński [2]. Cet état m'ayant paru défectueux par le défaut de distinction entre les différents corps qui le composent, tels que troupes de lignes, gardes nationales, volontaires, j'en ai fait l'observation au suppléant du ministre de la guerre. Il m'a répondu qu'il en avait été frappé

en chiffre: »Graf Morski ist mit dem Erzbischof von Mecheln in einer Spannung. Er brachte mir das beifolgende Schreiben an den H. Grafen v. Otto mit dem Ersuchen, solches einer Depesche Ew. Ex. beizulegen. Ich eröffnete dieses dem Erzbischof, der mir sehr freundlich dankte und mich zugleich bat, den Wunsch des Grafen Morski zu erfullen«. A. W. Russland Berichte Baum 1812 f. 187.

[1] Bassano do Napoleona, Wilno. 13 września. »Il s'annonce comme n'ayant aucune mission. Cependant dès sa première conversation avec moi il m'a parlé du désir qu'éprouverait la Confédération d'avoir un agent accrédité auprès de S. M. Je sais d'autre part que dans le cas où V. M. agréerait cette mission, il espérerait en être chargé«. A. N. AF IV 1647 dos. 4 n° 56.

[2] Pod datą 10 września podany stan korpusu z 1 września. Korpus liczył 7693 ludzi i 2341 koni. A. E Pologne 331 f. 564 por. Réboul *Campagne de 1813. Les préliminaires* 1910, I, 318.

lui même, qu'il en avait fait l'observation à M. le g-al Kosiński et qu'il lui demandait un tableau détaillé de toutes les parties de ce corps d'armée, mais qu'il n'avait pas voulu différer à donner un aperçu des forces que ce général pouvait ajouter à l'armée alliée.

S. M. le Roi de Saxe a accédé à la demande du Conseil des ministres pour la prestation en nature des contributions arriérées. Cette mesure fournira une précieuse ressource: elle est évaluée à une somme de 21.000.000 fls. ou 13.000.000 de fcs. J'avais désiré qu'une partie fût exposée en rente: notre détresse de tous les moments m'en indiquait le besoin. Mais le Conseil a jugé que ce moyen n'atteindrait pas son but, à cause du bas prix auquel les grains sont déjà tombés, et de la disproportion entre la denrée et le nombre des demandes.

Nous attendons avec impatience la réponse de S. M. le Roi de Saxe à la demande que le Conseil lui a adressé pour la vente des domaines.

Je suis privé depuis bien longtemps de nouvelles de V. E.: les dernières datent du 29 août. Quelque puisse être la cause de cette privation, elle me trouve tous les jours plus sensible, et je n'en adoucis le sentiment qu'en regardant votre silence, comme le présage de succès qui auront pu amener le changement de votre demeure...

476. Warszawa, 17 września 1812.

Wiadomość o bitwie pod Borodinem. Przejazd rosyjskiego kuryera. Nowy najazd rosyjski.

A. E. Pologne 331 f. 650—2. Nº 65.

...Je me suis empressé de faire part de cet heureux événement [victoire du 7 septembre] au Conseil des ministres dans la mesure que V. E. désirait être observée.

Cette communication a été reçue avec les plus vifs sentiments d'admiration pour les travaux de S. M. et d'espérance pour leur prompt et entier accomplissement.

V. E. désire connaître, comment il s'est fait qu'un courrier russe se dirigeant sur la Volhynie ait passé à Varsovie avec un passeport de M. le c-te de St. Marsan, et qu'on lui ait per-

mis dans cette ville de continuer sa route [1]). Le 22 août un courrier russe du corps des feld-jaeger, nommé Harilow Ziemsakow qui avait été envoyé à Berlin avant le commencement de la guerre, arriva à Varsovie: il était porteur d'un passeport délivré par M. le c-te de St. Marsan, dans lequel la marche qui lui était tracée, le faisait passer par Zamość. Le g-al Biegański [2]), commandant polonais de Varsovie. m'apporta ce passeport, et attendu que les circonstances du moment rendaient ce passage sujet à inconvénient, il me proposa de changer la direction du courrier et de le diriger sur Cracovie et Wieliczka. Je ne crus pas devoir m'y refuser d'autant plus que le passeport portait qu'il avait été délivré par ordre de S. M. Le courrier a suivi la marche indiquée. Il a été escorté par un sous-officier polonais tant qu'il a été sur le territoire du duché. J'ai su que le 1-er septembre il avait passé la frontière d'où il aura probablement rejoint l'armée russe par Brody et Radziwiłłów.

Les inconvénients du passage d'un sujet au service d'une puissance en guerre avec la France et le duché ne m'avaient pas échappé: ils m'auraient déterminé à lui interdire ce passage, mais ces réflexions ont dû ceder à l'expression de l'ordre de S. M. que portait le passeport. et c'est ce qui lui a ouvert le passage...

Depuis quelques jours des bruits se sont répandus sur une nouvelle incursion des russes dans la partie des marais qui s'étend de Mozyr à Pińsk. Je transmets à V. E. tout ce qui est venu à ma connaissance sur cet objet.

---

[1]) Nap. do Berthier, Gzatsk, 3 września 1812: »Témoignez mon mécontentement au gén. Dutaillis, commandant à Varsovie, de ce qu'il a laissé passer un courrier russe dans le duché. La signature d'un agent diplomatique, celle même du ministre des relations extérieures, du ministre de la police et du ministre de la guerre de France ne pouvaient autoriser le g-al Dutaillis a laisser passer un courrier russe. Il devait le retenir jusqu'à ce qu'il en eût rendu compte au major général. Je ne puis concevoir qu'il puisse ouvrir ainsi les frontières à mes ennemis, c'est un veritable crime. Donnez des ordres précis sur les derrières pour qu'on ne laisse passer aucun porteur des passeports«... *Corr. de Nap.* XXIV, 237 nº 19177.

[2]) Biegański Łukasz, 1755-1839, kapitan 1774, adjutant Kościuszki, pułkownik i gen. brygady 1807. gub. Krakowa 1810. komendant Warszawy 1812, gen. dywizyi 1826.

L'importance de cette expédition ne peut être évaluée que d'après la connaissance qui me manque:

1° de la force et de la composition de ce corps;

2° des mouvements de l'armée austro-saxonne sur lesquels les rapports varient d'un moment à l'autre. J'ai adressé à M. Aubernon la dépêche de V. E. pour M. le consul Fornetti à Lemberg; j'ai profité d'une estafette qui portait à M. Aubernon l'annonce de la victoire de Możaisk. Il m'a paru convenable de lui faire parvenir promptement cette nouvelle:

1° pour reprimer le zèle de ceux qui forgent les nouvelles dont M. Aubernon donne l'esquisse dans son rapport;

2° pour qu'elle soit connue plutôt de l'armée et des provinces russes qui touchent à la Galicie...

477. Bassano do Pradta. Wilno, 20 września 1812.

Napoleon wkroczył do Moskwy. Ruchy rosyjskie w Pińszczyźnie.

A. E. Pologne 331 f. 687. Minute[1].

L'Empereur a recueilli le fruit de l'éclatante victoire de la Moskwa. L'ennemi avait à Mala Wiasma une autre position très forte et les rapports des prisonniers annonçaient que le g-al Bennigsen[2]) l'avait fait fortifier pour livrer une nouvelle bataille. Mais l'armée ennemie avait été si complètement défaite dans la journée du 7 qu'elle n'a pu se rallier et qu'elle

[1] Jestto druga minuta z tegoż dnia, pierwsza przekreślona ołówkiem brzmiała: »Je vous ai informé de la grande victoire remportée par S. M le 7 de ce mois. Le résultat ne s'est pas fait attendre longtemps. Les russes mis hors d'état par leur défaite de défendre la capitale pour la conservation de laquelle ils avaient combattu, l'ont abandonnée à nos armées victorieuses. L'armée française y est entrée le 14 de ce mois, à 3 h. après midi, sans avoir eu à livrer de nouveaux combats. Je m'empresse d'informer V. E. de cette importante nouvelle et je la prié de lui faire donner toute la publicité possible«. A. E. Pologne 331 f. 686.

[2]) Bennigsen Lewin August (Leontij Leontjewicz), 1745—1826, początkowo w służbie hanowerskiej, od r. 1773 w rosyjskiej, pułkownik 1787, generał major 1794, gen. lieutenant 1797, odbył kampanie polskie 1792, 1794 i perską 1796, współwinowajca śmierci Pawła I, wileński wojenny gubernator i naczelnik litewskiej inspekcyi artyleryjnej, gen. kawaleryi 1802, dowódca korpusu na Litwie 1805, naczelny wódz w r. 1807, szef sztabu głównego w r. 1812, dowódca polskiej armii 1813 i 2-ej armii 1814, od r. 1818 w dymisyi.

nous a laissé entrer à Moscou sans nouveaux combats. C'est le 14. à 3 h. après midi que l'Empereur est arrivé aux portes de Moscou: toute son armée traversait alors cette grande capitale. J'en ai reçu la nouvelle par une lettre, conçue en très peu de mots, et je dirai à V. E. tout ce que je sais, en ajoutant que la santé de S. M. était parfaite. Si je reçois d'autres détails avant le départ de mon courrier, je ne manquerai pas de les communiquer à V. E. J'ai déjà eu l'honneur de lui écrire par estafette Je lui écrit encore pour être plus sûr que cette grande nouvelle lui parvient[1]).

Le mouvement qu'avait fait le g-al Ertel sur Pińsk est arrêté, le g-al Dombrowski a marché sur Bobruisk et le duc de Bellune[2]) a dirigé de Mińsk une forte colonne sur Pińsk. Il croyait à la date du 18 que les demonstrations d'Ertel[3]) avaient pour objet de cacher un projet de retraite sur Kiow[4]).

478. Bassano do Pradta. Wilno, 21 września 1812.

Instrukcya dla Aubernona w sprawie powiększenia działalności wywiadowczej. Objaśnienie w sprawie ruchów Tormasowa.

A. E. Pologne 331 f. 688—9. Minute.

...Je vous prie de préscrire à M. Aubernon de ne point renoncer aux moyens qu'il a pris pour avoir des nouvelles du pays ennemi et à leur donner, s'il est possible, plus de développement, d'avoir des renseignements plus étendus, plus nouveaux et plus précis.

Il ne serait pas sans intérêt de recueillir des détails sur l'époque, le lieu et la consistance des rassemblements qui se sont armés contre les russes en Podolie. Les agents de M. Aubernon disent que la scène s'est passée à Kamieniec et que

[1]) 22 września Bassano przesyła biuletyn o wzięciu Moskwy. A. E. Pologne 331 f. 697, 24 zaś 20-y biuletyn, ib. f. 719.

[2]) Perrin Klaudyusz Victor, ks. de Bellune, 1764—1841, żołnierz 1781, gen. brygady 1793 i dywizyi 1797, ambasador w Danii 1805, marszałek 1807, dowódca IX korpusu 1812 i II korpusu 1812, par Francyi i minister wojny za restauracyi.

[3]) Ertel Teodor Teodorowicz, 1768—1825, generał infanteryi.

[4]) Por. Bassano do Schwarzenberga 17 września. Welden *Der Feldzug der Oesterreicher gegen Russland im J. 1812* 1870. 133 n° 19

les polonais ont égorgé la garnison [1]). D'autres rapports plus récents annoncent que les rassemblements avaient lieu dans les maisons de cette ville, qu'on craignait pour sa sûreté et que le g-al Harting est venu de Chocim pour renforcer la garnison.

Il est bien difficile que le g-al Tormasow reste en Volhynie après les grands événements qui viennent de se passer dans le coeur de la Russie. Le gouvernement russe qui a besoin de toutes ses troupes pour se défendre dans l'intérieur, ne peut pas laisser aussi longtemps un corps isolé si loin de son armée principale. Cette disposition est prévue et le prince de Schwarzenberg a des instructions en conséquence. Elle amenerait la délivrance de la Volhynie. Les rapports de M. Aubernon indiquent déjà quelques mouvements qui présagent la retraite de l'ennemi. Si ces mouvements paraissaient prendre un caractère plus prononcé, il serait utile qu'en même temps que vous m'en rendiez compte, le p-ce Schwarzenberg en fût averti...

Vous vous rappelez sans doute, M. l'ambassadeur, que quelques jours avant le commencement des hostilités, vous m'avez annoncé qu'un parti de cosaques était entré dans le duché de Varsovie et qu'on avait dressé un procès verbal pour constater cette violation du territoire. J'ai eu l'honneur dans le temps de vous demander la copie de ce procès verbal, si vous pouvez vous le procurer encore, je désire que vous me l'envoyez.

Por. Pradt *Hist. de l'amb.*, 180—1.

479. Warszawa, 23 września 1812.

Środki żywności przygotowane w Warszawie. Moneta piemoncka.
A. E. Pologne 331 f. 702—3. N° 67.

...Nous ne cessons M. le g-al Dutaillis et moi de rappeler ces objets [approvisionnements de réserve] à l'attention des ministres. Le premier moyen à employer et un des plus efficaces a été de soustraire cette partie d'administration à M. le préfet de Varsovie dont l'attention est trop partagée ou trop faible pour pouvoir y suffire. En l'attribuant au comité des subsistances, on

[1]) Raport Aubernona, 11 sept. 1812. A. E. Pologne 331 f. 622.

n'a fait, pour ainsi dire, que revenir au point d'où il était naturel de partir.

L'arrivée d'un corps de troupes évalué à 16.000 hommes et 3.000 chevaux, annoncée à M. le g-al Dutaillis, rendra ces approvisionnements indispensables et nous aurons bien à lutter pour nous les procurer.

La viande sur pied fera la plus grande difficulté. Il est bien reconnu que cet article ne peut être fourni avec ordre et économie que par des marchés passés avec des fournisseurs. Mais ce qui se passe, n'est pas propre à exciter cette concurrence qui peut seule produire des marchés avantageux. La ville retentit du manquement du payement stipulé par la Prusse pour le 1 er de ce mois pour une fourniture de 45.000 quintaux de viande sur pied, au prix de 4 ducats le quintal, ce qui porte cette fourniture à 180 000 ducats ou près de 2 millions de francs. Les entrepreneurs les plus riches et les plus hardis de la ville se trouvent compris dans le refus que fait la Prusse d'acquitter cette somme sous le prétexte de la pénurie et des reprises qu'elle a à prétendre sur la France. Je regarde ce déficit comme le principe des plus grands embarras dans l'avenir. On ne trouvera plus dans aucun genre à traiter qu'au comptant. Nous en avons la preuve dans ce qui se passe pour la fourniture des 3000 chevaux que V. E. a demandé par sa dépêche du 14 juillet et sur laquelle j'ai eu l'honneur de lui écrire plusieurs fois.

Les seuls entrepreneurs solides sont des marchands de Dessau. Tous les autres n'offrent aucune garantie de fortune ou de connaissance dans cette partie. Mais ces fournisseurs tiennent absolument à recevoir une avance d'un tiers, comme caution du payement de la troisième et dernière livraison, de manière à ce que le payement suive chaque livraison et que l'avance reste en réserve pour la dernière. Ils en donnent pour raison d'obvier aux difficultés qui accompagnent les comptes définitifs.

Un préposé du trésor impérial est arrivé de Turin avec un convoi de la somme de 2 millions en billon de Piémont qui doit être employée pour le service de l'armée, mais pour laquelle l'intervention du gouvernement du duché doit être nécessaire. Il s'est adressé à moi pour l'obtenir. Je lui ai répondu que je n'avais reçu de V. E. aucune instruction à cet égard...

480. Warszawa, 25 września 1812.

Odpowiedź króla w sprawie sprzedaży dóbr narodowych.

A. E. Pologne 331 f. 722. N° 68.

...La réponse de S. M. le Roi de Saxe que j'ai l'honneur de transmettre à V. E. a trop justifié les craintes que m'avaient toujours inspirées les dispositions connues du Roi sur l'aliénation des domaines. Ce prince en a toujours été très éloigné. Les lenteurs qu'entrainera le mode de proposition qu'il préscrit au Conseil, détruiront tout l'effet de ces propositions, dont le but était de subvenir à des besoins pressants et dont le moyen pouvait être de bannir tout ce qui ressentait l'hésitation...

481. Bassano do Pradta Wilno, 29 września 1812.

Zachęca do ponowienia wysiłków dla otrzymania szczegółowszych danych o korpusie Tormasowa.

A. E. Pologne 331 f. 743—4. Minute.

482. Warszawa, 1 października 1812.

Reklamacye Rady konfederacyi z powodu postępowania Austryaków. Ukończenie sejmików. Stosunek Rady konfederacyi do Rady ministrów. Najazd kozaków.

A. E. Pologne 332 f. 3—4. N° 71.

...M. le c-te Morski m'a fait part des réclamations que le conseil de la Confédération l'a chargé de transmettre à V. E. sur la conduite des autrichiens et des saxons dans la partie de la Volhynie qu'ils occupent. Comme on ne s'est pas adressé à moi et que la Volhynie est hors du duché, j'ai dû me borner dans ma conversation avec M. le c-te Morski et les membres du conseil à leur recommander tous les ménagements propres à ne pas éloigner ou aigrir l'esprit de leurs alliés.

Les diétines sont terminées dans le duché: le conseil de la Confédération ayant beaucoup de loisir s'était proposé de faire une proclamation à la nation pour lui annoncer la clôture des diétines et faire un appel aux polonais qui pourraient être en retard de se confédérer. J'ai profité de l'occasion que m'ont présentée plusieurs conversations, pour représenter aux membres du conseil 1° qu'il pouvait y avoir des inconvénients à annoncer la clôture des diétines, parceque cette annonce ne

serait pas prise dans son vrai sens par beaucoup de personnes, parcequ'il n'était pas exact que les diétines fussent terminées, la Lithuanie et la Volhynie n'ayant pas fait les leurs; 2° qu'on pourrait croire qu'il y a beaucoup de polonais restés en dehors de la Confédération, annonce fausse en elle-même et dangereuse, si elle était fondée.

Cette proclamation [1]) énonçait aussi une prétention qui a beaucoup blessé le Conseil des ministres, celle qui termine cette pièce et qui présente le conseil de la Confédération comme la première autorité de la Pologne. Il règne aussi dans cette pièce un abus des figures oratoires qui la rend tout-à-fait ridicule. J'ai fait de tous ces articles l'objet d'insinuations officieuses qui ont produit leur effet [2]).

Le conseil de la Confédération avait aussi énoncé le voeu d'envoyer à S. M. une députation pour la féliciter du succès de ses armes [3]) Je me suis borné à répondre verbalement que j'aurais l'honneur d'en faire part à V. E. et que des voeux de cette nature devaient recevoir préalablement l'acceptation de S. M. Je croyais aussi apercevoir quelque nuance entre une députation à recevoir au milieu de l'opulente Moscou ou parmi les cendres encore fumantes des $^3/_4$ de cette cité. J'ai l'honneur d'adresser à V. E. la réponse du ministre de la police à la demande que je lui ai faite des détails de l'invasion attribuée à un corps de cosaques avant l'ouverture des hostilités. M. de Niemcewicz, secrétaire du sénat, était le plaignant: c'était sur les terres de sa famille que la chose avait eu lieu. Quand on en est venu à l'examen, on n'a rien trouvé. Cela n'est pas rare parmi les polonais...

483. Bassano do Pradta. Wilno, 2 października 1812.

Proces Łubieńskiego. Podróż St. Potockiego. Nominacya Mostowskiego.

A. E. Pologne 332 f. 12—3. Minute.

...J'apprends que le procès dans lequel le ministre de la justice était compromis, vient de donner lieu à un jugement

[1]) Projekt proklamacyi. A. E. Pologne 332 f. 7—8.

[2]) Por. Pradt, 181—2.

[3]) Uchwalone na 50-em posiedzeniu, 28 września — tłumaczenie protokułu. A. E. Pologne 331 f. 734—5.

au Conseil d'Etat, agissant comme Cour de cassation. Je désire que V. E. en (s) me donne des détails sur cette affaire et son dénouement. Elle est une des plus importantes pour la situation intérieure du pays où vous résidez. Je désirerais aussi savoir, si l'absence de M. le c-te Stanislas Potocki qui a quitté son poste depuis un temps déjà assez long et dans des circonstances où cet événement n'est pas naturel, tient à des causes qui vous soient connues.

Le Roi a nommé M. Mostowski [1] ministre de l'intérieur [2]. Je crois ce choix très bon, si le nouveau ministre a autant de santé que de zèle et de lumières.

184. Bassano do Pradta. Wilno, 4 października 1812.

Niezadowolenie cesarza z Warszawy. Rozkazuje wygotować memoryał o stanie Księstwa. Ruchy ks. Schwarzenberga. Znaczenie pożaru Moskwy.

A. E. Pologne 332 f. 27—8. Minute.

...S. M. m'écrit de Moscou à la date du 27 qu'elle est peu satisfaite de ce qui se passe à Varsovie, que les chevaux n'ont pas de fourrages dans les étapes, qu'il n'y en a même presque pas dans la capitale, que tous les services sont en souffrance, que l'armée polonaise aurait dû recevoir des chevaux et des hommes pour se maintenir un peu et qu'on l'a laissée se réduire à rien [3]. Mettez moi, je vous prie, dans le cas, M. l'ambassadeur, par un mémoire où vous établirez l'état des choses dans ses détails et dans son ensemble, de répondre à S. M. Réunissez dans ce mémoire non seulement les notions éparses dans vos différentes dépêches, mais aussi toutes celles que vous pourrez rassembler. Saisissez cette occasion pour faire un tableau au vrai des embarras que le duché éprouve. Il est sans doute bon de les connaître et de les signaler; mais

[1] Mostowski Tadeusz Antoni, 1766—1842, podstoli wyszogrodzki, kasztelan raciąski 1790, przyjaciel żyrondystów, przebywający długie lata we Francyi, minister spraw wewnętrznych Ks. W. 1812, później Królestwa, senator wojewoda 1825, od r. 1832 w dymisyi.

[2] Nominacya Mostowskiego, 19 września *Gaz. kor. warsz.* 1812, 29 wrz. dod. n° 78.

[3] W związku z tem rozkazy dla Poniatowskiego i Dutaillisa, 27 września u Chuquet *Ordres* II, 431 n° 2476, 432 n° 2477.

il faut en même temps montrer qu'on fait tout pour vaincre les difficultés et jusqu'à quel point on pourrait y parvenir. C'est à cet égard votre opinion que je demande, et non celle des membres du gouvernement disposés à s'arrêter devant des difficultés qui ne sont pas insurmontables. Il doit vous être facile de faire sentir que jamais les sacrifices du duché n'ont eu un objet plus important que celui que les polonais doivent avoir en vue.

Vous sentirez, M. l'ambassadeur, qu'afin d'obtenir tout ce qu'il faut que le duché fasse, vous avez surtout à soutenir l'esprit public, que pour y parvenir vous avez toujours à dissimuler les inquiétudes que vous pourriez concevoir, et vous montrer persuadé comme vous devez l'être, qu'elles ne sont pas fondées. Vous avez, par ex., à éviter que le mouvement rétrograde du p-ce Schwarzenberg cause des alarmes. Ce prince a des forces suffisantes pour lutter contre l'ennemi, son mouvement peut n'être qu'une manoeuvre par laquelle il veut attirer les russes, et prendre sur eux tous les avantages [1]. Cela ne fût-il point, il faut qu'on croit, que vous pensez ainsi. Je crois que vous avez été frappé de l'incendie de Moscou et que vous avez trop laissé paraître l'impression que vous faisait cet événement, tandisque votre rôle était de le présenter sous un point de vue propre à exciter l'enthousiasme au lieu de jeter les esprits dans une mélancolie qui mène au découragement. Lorsqu'on verra dans votre contenance et dans vos discours une sécurité soutenue, on se modèlera sur vous et on jugera plus sâinement les choses [2]...

Ernouf, 432—3.

485. Warszawa, 7 października 1812.

Stan sił rosyjskich. Instrukcya dla Panat'a. Powrot Stan. Potockiego Śmierć Sanguszki. Mostowski.

A. E. Pologne 332 f. 36—7 n° 76.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. l'état que le ministre de la guerre m'a communiqué. J'y ai remarqué:

[1] Pradt, 192, 193—4.
[2] Pradt, 189—190.

1° que son évaluation des forces russes excède la mienne de 14.000 hommes;

2° qu'il concorde parfaitement avec la mienne pour l'évaluation de ces forces au départ et à leur retour de leur course en Lithuanie;

3° qu'il y a défaut de clarté, ou de logique dans la manière dont on énonce le renfort produit par le corps de Sacken[1]). Car après avoir dit que le corps de Tormasow était à son départ de 40.000 hommes, qu'au retour il était de 30.000, on ajoute qu'il a été accrû du corps de Sacken, fort de 7 à 8.000 hommes, et cependant dans le compte total, il n'est porté que pour 30.000 hommes;

4° que l'armée de Tchitchagow n'est pas divisée comme celle de Tormasow en régiments soit cavalerie, soit infanterie;

5° que l'état de l'armée de Tormasow, se rapportant beaucoup à l'état de l'armée russe que V. E. m'a remis, donne à ce rapport un air de vraisemblance propre à inspirer de la confiance sur les autres parties...

M. le g-al Reynier écrit en date du 1-er oct. que 8.000 hommes sont annoncés au p-ce de Schwarzenberg, il est à croire qu'ils n'éprouvent des difficultés pour le joindre, s'il abandonne la position de Brześć.

Le g-al Kosiński écrit en date de 3 que les patrouilles qu'il a portées au delà du Bug, ont pris un convoi de vivres et quelques prisonniers qui viennent à Varsovie, je demanderai qu'ils soient soigneusement interrogés.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. les instructions que j'ai remises à M. de Panat[2]), en l'envoyant sur les bords du Bug pour recueillir les informations les plus précises et lier toutes les correspondances qu'il sera possible d'établir.

---

[1]) Osten-Sacken Fabian Wilhelmowicz, 1752 1837, sierżant 1769, gen. leutenant 1797, po kampanii 1807 sądzony, w r. 1812 przywrócony do czynności, gubernator Paryża 1814, feldmarszałek.

[2]) Copie des instructions données à M. de Panat (6 octobre) »M. de Panat est autorisé à parcourir toutes les parties du duché qui s'étendent jusqu'à la frontière de Galicie. On regarde comme plus utile qu'il commence par se rendre à Térespol où il s'abouchera avec M. W. . Delà il pourra descendre le Bug sur la rive gauche jusqu'au point où les armées s'en éloigneraient. Dans ce cas il est autorisé à les côtoyer jusqu'au point

M le c-te Stanislas Potocki est de retour depuis 8 jours. Il a pris quelques vacances. d'abord parceque les objets qui

---

où il le jugera convenable. — Le but de la mission de M. de Panat étant de prendre les informations qu'on indiquera plus bas, il sera dans le cas de circuler dans la direction ci-dessus indiquée, autant que les circonstances l'indiqueront. Il est autorisé à choisir, envoyer des agents secrets, à convenir du prix de leur travail, en prenant tout ce qu'il pourra, de mesures pour que l'on n'abuse pas de sa confiance, et en retirant des reçus. Il tiendra un état de tous ses frais. — Il est autorisé à envoyer des estafettes quand les postes seront trop éloignées ou trop tardives. M. de Panat cherchera à connaître la force et la composition de l'armée russe par ordre de divisions, de numéros de régiments, les noms des chefs; qui commande de Tormasow ou de Tchitchagow, qui commande sous eux? si M. de Langeron est à cette armée? si elle a laissé une réserve en Volhynie? si le corps du g-al Oruk qui forme l'arrière garde de l'armée de Moldavie, est arrivé ou attendu? sa force et sa composition? - S'il y a des apparences d'invasion dans le duché, si les recrues formées à Żytomirz font partie de l'armée active, si dans cet endroit ou dans d'autres il y a des rassemblements de recrues? Si les corps qu'on a dit levés par les de Witt, Branicki et Rzewuski l'ont été réellement et où ils sont? S'il y a eu un corps à Mozyr, sa force, où il est, qui le commande? que deviennent les recrues levé(e)s dans les 3 provinces de Volhynie, Podolie et Ukraine? où les conduit-on? — Où sont les magasins et dépôts de l'armée russe? quel est l'esprit des trois provinces et des parties du duché que M. de Panat parcourra? Quel effet a produit le séjour des armées alliées et l'alternative des succès entr'elles et le g-al Tormasow. - Quel est l'esprit de l'armée autrichienne et de l'armée saxonne, leur force, leur concert, leurs malades, les magasins et dépôts. Si M. de Panat trouve des personnes intelligentes et sûres qui pourraient pénétrer jusqu'à Kiow, il est autorisé à les employer. Elles auront à lui rendre compte de l'état de cette place des troupes qui y sont et elles tâcheront de l'informer, s'il se forme des rassemblements dans l'intérieur soit à Czernihow, soit à Perejaslaw. Il serait intéressant d'acquérir des notions sur la division d'Odessa qui a dû se former à Balta dans la Podolie, et connaître, si elle est à l'armée du g-al Tormasow ou si elle a poursuivi sa marche dans l'intérieur de la Russie. M. de Panat évitera des relations directes avec les généraux autrichiens et saxons. Il peut communiquer avec le g-al Kosiński, le g-al Hauke et les officiers polonais ainsi qu'avec les préfets. Il cherchera à les convaincre de la nécessité d'obtenir les renseignements les plus précis sur ce qui se passe dans le pays ennemi, et sur l'avantage d'interroger avec soin les prisonniers et les déserteurs.
S'il y avait un moyen de lier une correspondance avec quelques parties de la chancellerie de guerre russe, M. de Panat est autorisé à le faire. Le ministre de la guerre remet à M. de Panat une lettre de recommandation pour le g-al Kosiński. Le ministre de l'intérieur adressera un à messieurs les préfets de Lublin, Chełm et Siedlce. M. de Panat est annoncé comme

occupaient habituellement le Conseil n'exigeaient pas sa présence; son voyage avait aussi pour objet de se rendre auprès de M-me la c-tesse Potocka [1]) qui habitait depuis un mois une terre qu'ils viennent de bâtir, dans le voisinage de Puławy. M. le c-te Stanislas était parti assez incommodé et l'est encore, de plus il est dans l'affliction qui suit la confiscation d'une terre de sa femme, située en Podolie, d'un produit de 200 mille florins, et dont les russes viennent de s'emparer.

On est dans l'attente de ce qu'ils feront de l'immense héritage du p-ce Sanguszko [2]), mort, il y a peu de temps en Volhynie. La décision de cette affaire intéresse beaucoup de monde à Varsovie.

M. le c-te Mostowski a pris séance au Conseil où il ne pourra qu'être fort utile. Sa santé paraît bonne et sa nomination est vue avec plaisir...

486. Bassano do Pradta. Wilno, 8 października 1812.

Zachęca do wzmocnienia wysiłków.

A. E. Pologne 332 f. 42. Minute.

...Il faut redoubler d'activité, de soins et d'attentions pour tâcher de parvenir à une connaissance plus positive de ce qui existe réellement. Il doit être facile de faire comprendre à toutes les personnes qui pourraient vous seconder, qu'une chose qui est dans l'intérêt commun, serait aussi une aussi un (sic) témoignage du désir de servir S. M.

voyageant dans le duché pour cause d'utilité, il ne se presentera que sous ce titre et réglera ses ouvertures sur le degré de confiance et d'utilité qu'on lui inspirera où qu'il trouvera à le faire. Cette mission pouvant devenir très utile au service de S. M. on est fondé a en attendre beaucoup de fruits des lumières et du zèle bien constaté de M. de Panat pour tout ce qui intéresse le service de S. M. l'Empereur«. A. E. Pologne 332 f. 39—41, por. Reboul, I, 15 note.

[1]) Aleksandra z Lubomirskich Potocka, um. 1836.

[2]) Hieronim Sanguszko, ojciec ks. Eustachego, miecznik litewski, a następnie wojewoda wołyński i generał rosyjski, um. 1812. Dobra zasekwestrowano. Sanguszko *Pamiętnik*, XXXVIII.

487. Warszawa, 10 października 1812.

Warszawa nie jest zaalarmowana ruchami Rosyan nad Bugiem Wiadomość o planie rosyjskim. Proces Łubieńskiego. Narodziny następcy tronu badeńskiego.

A. E. Pologne 332 f. 54 7 N° 77. Note de la main du duc de Bassano au crayon »il a été fait extrait de cette dépèche«.

...Tout ce qui se passe sur le Bug, n'a encore fait aucune sensation dans cette ville. Une personne tout à fait étrangère à ce qui se passe et qui arriverait à Varsovie, ne se douterait jamais que la ville est à 40 lieues d'un ennemi nombreux, féroce et qu'on peut supposer irrité. Je n'ai jamais vu pareille sécurité. Le mouvement qui eut lieu en juillet et qui était bien moins sérieux, avait fait cent fois plus de sensation [1]). Dans cet état de choses, le meilleur parti m'a paru de ne rien témoigner, d'éviter toute conversation et interprétation, et d'éteindre plutôt que de remuer. Ainsi le jour qui portait avec lui le plus de ce qu'on appelle alarmes, mardi, j'avais à diner 30 personnes. La société ne parut pas plus occupée des russes que des américains, et, depuis ce jour, je n'ai plus entendu proférer un mot que là où l'on doit le faire, au Conseil des ministres.

A ma connaissance le seul alarmé a été un président du tribunal de Siedlce qui est venu se réfugier chez le ministre de la justice qui sur le champ a renvoyé à ses fonctions M. le président.

M. le c-te Matuszewic sort de chez moi, où il est venu me faire part des lettres dont je joins ici la copie. Il a cru devoir garder les originaux pour diminuer en cas de malheur les risques de celui qui les a écrites.

Nous avons lieu de ne pas douter de leur authenticité et de n'élever aucune défiance sur l'intention qui les a dictées.

[1]) Łubieński do Brezy, paźdz. 1812. «Nas tu straszą, że Moskale wtargną do Warszawy, przyjadą, kalkulują, że mając tak wielkie siły, przyjdzie im to bez trudności, już zresztą do 2 tys., już że trzy mile spustoszyli, jednakże, ja jeszcze nie wierzę, żeby do Warszawy dojść mieli. Nie dam się jednak złapać z urzędowymi ważniejszymi papierami, kazałem wybrać z metryki co ważniejszego i dziś wyprawię w bezpieczniejsze miejsce, ponieważ często akta przesyłam, nic to wrażenia zrobić nie powinno« B. K. 4000.

L'auteur demeure en Galicie, où il a épousé une polonaise. chez M. Kownacki[1]; M. Parandier[2] connait cette famille. M. le comte Tarnowski[3], un des hommes les plus considérables de ce pays qui arrive de Galicie, a fourni sur M. Lambert les témoignages les plus satisfaisants...

L'affaire de M. le c-te Łubieński n'ayant été terminée qu'hier soir par la publication du prononcé du jugement, j'ai différé d'en entretenir V. E., afin de ne point lui transmettre des renseignements vagues. Je m'occupe de les compléter et

[1]) Extrait du rapport d'Aubernon, Lemberg, 8 oct. »Lors de mon voyage à Brody j'ai fait la connaissance de M. Lambert, frère du g-al Lambert qui commande une des divisions de l'armee russe en Volhynie. Il a été capitaine au service des russes. Paul I-er l'a exilé avec une foule d'autres français, il s'est réfugie en Galicie où il a eponse une polonaise et depuis cette époque il se montra attache á la cause de la France. Il est connu de M. le c-te Zamoyski comme ayant été employé en 18 9 dans les bureaux du gouvernement provisoire. — J'ai l'honneur de mettre sous les yeux de S. E. un article de la lettre que ce M. Lambert vient de m'adresser en date du 4 oct »Monsieur, je transcris mot à mot une période de la lettre de mon frère datée du 27 passé de Targowice: nous avons une armee de 76 mille hommes; 108 pièces de canon, nous chassons devant nous un ennemi faible et nous espérons avec l'aide de Dieu d'aller à Varsovie«... Je dois prévenir en outre V. E. de quelques circonstances que M. Lambert passe sous silence avec moi et qu'il ecrit à une autre personne. M. Lambert aurait envoye par un moyen que j'ignore, la lettre de son frère le général à S. E. M. le c-te Matuszewic, ministre des finances«. A. E. Pologne 332 f. 43.

[2] »...Gestern ist ein gewisser Parendier aus Paris hier eingetroffen. Dieser war noch wahrend der Regierung Ludwig XVI. in Polen als geheimer Beobachter von dem franz. Kabinet angestellt, hielt sich durch mehrere Jahre im Hause des Gr. Ignatz Potocki als ami de la maison auf, stand mit den Ministern in einem dem Schein nach mehr freundschaftlich, als offiziellen Briefwechsel, und unterrichtete sich auf diese Art von allen hiesigen Ereignissen. Er hat sich während seines Autenthaltes im Lande die polnische Sprache eigen gemacht, und soll eine genaue Kenntniss der Verhältnissen der meisten Familien sich erworben haben. Nun ist dieser von dem Herzog von Bassano aus Paris nach Wilna berufen worden, um warscheinlich dem Minister über manche das Land und den Karakter bedeutenden Personen betreffende Gegenstände einen bestimmten Aufschluss zu ertheilen«. Raport Bauma z Warszawy, 12 września 1812. A. W. Russland Berichte Baum 1812 f. 185 nº 20.

[3]) Przypuszczalnie Tarnowski Jan Feliks z Dzikowa referendarz stanu, senator kasztelan Kr. Pol.

j'aurai l'honneur d'en envoyer le résumé à V. E. par la 1-re estafette.

Dans cette circonstance où le Roi se trouvait nommé, son ministre compromis, le public attentif, j'ai cru que le silence et l'apparence de l'ignorance de tout ce qui se passait, était le seul rôle qui me convint...

M. le c-te d'Haynau [1]), chambellan de S. A. R. le g-d duc de Bade [2]), arrive dans ce moment avec la nouvelle que M-me la g-de duchesse [3]) est heureusement accouchée d'un prince. Il se propose de suivre la route de Mińsk pour se rendre auprès de S. M....

488. Bassano do Pradta. Wilno, 12 października 1812.

Poleca wobec wojennej sytuacyi na Wołyniu poruszyć korpus Reussa. Misya Panata.

A. E. Pologne 332 f. 64—5. Minute, s. d.

...Vous aurez appris par les [dépêches] de Panat et par ses autres rapports la situation dans laquelle se trouve en ce moment l'armée du p-ce de Schwarzenberg. Il croit avoir une infériorité de forces que M. le g-al Reynier estime à 7.000 hommes d'infanterie et un pareil nombre de cavalerie.

Il serait bien utile dans ces circonstances que le p-ce de Reuss [4]) fit des demonstrations sérieuses.

J'en écris à M. le c-te Otto, mais cette voie est bien longue et il pourrait être utile que profitant de votre position et des rapports que vous avez avec les autorités de Galicie vous écrivassiez comme de vous-même et sans autre impulsion que celle des circonstances, à M. le p-ce de Reuss, pour l'inviter à presser la marche des renforts, à en augmenter la force, si cela dépend de lui, et à ne pas refuser de prendre toute autre

[1]) Haynau Ludwik, badeński tajny radca, um. 1843

[2]) Karol Ludwik Fryderyk badeński, ur 1786, w. książę 1811—1818.

[3]) Beauharnais Stefania, adoptowana córka Napoleona, żona ks Karola Badeńskiego od r. 1806. 1789—1860.

[4]) Reuss-Plauen Henryk XV, 1751—1825, adjutant Józefa II i ks. koburskiego 1793, gen. major, Feldmarschalleutenant 1797, dowódca korpusu obserwacyjnego 1812—1813, zawierający konwencyę w Ried, zdobywca i gen. gubernator Wenecyi 1814, głównodowodzący w Galicyi 1819, w dymisyi 1824, jako feldmarszałek

mesure propre à dégager le p-ce Schwarzenberg et contribuer à la sûreté de son armée. Il serait bon aussi de parler dans le même sens à M. de Baum. Dans la situation des choses des agents autrichiens peuvent prendre sur eux (sic) sans encourir de blâme de la part de leur gouvernement. C'est ce qu'il faut tâcher de leur persuader.

La mission de M. Panat peut être fort utile. Je désire qu'il reste habituellement au quartier général du c-te Reynier. J'en préviens ce général en lui envoyant une lettre par laquelle je préscris à M. de Panat de bien observer l'esprit, les dispositions et les événements de l'armée autrichienne et de m'en faire part soit par des estafettes qu'il priera l'intendant de Grodno de faire partir, soit dans les cas urgents par des courriers qu'il m'expédiera. J'engage le g-al Reynier avoir confiance en M. de Panat pour tout ce qu'il voudrait me faire savoir par son canal. J'ai l'honneur de vous prier, M. l'ambassadeur, de me tenir exactement au courant de la marche des nouvelles troupes qui doivent arriver à Varsovie [1]).

489. Warszawa, 12 października 1812.

Sprawdzają się wiadomości co do projektu najazdu rosyjskiego na Księstwo. Środki ostrożności przedsięwzięte przez gubernatora. Nieprzyjaźń między Polakami i Austryakami. Neumann. Pozwolenie na wpuszczenie koni z Galicyi do Księstwa. Pozycya ks. Schwarzenberga.

A. E. Pologne 332 f. 66—8. N° 78.

...Il [Aubernon] confirme entièrement la réalité de la lettre de M. de Lambert. Cette lettre prête à plusieurs observations:

1° Comment un quartier-maître-général d'une armée en écrit-il le secret, même à son frère?

2° Comment le frère confie-t-il à d'autres un secret dont la divulgation peut avoir de si cruelles conséquences pour son frère?

3° Comment M. de Lambert le polonais débute-t-il avec un ministre par une pareille confidence? car M. de Matuszewic m'a assuré qu'il n'avait jamais eu de rapport avec lui.

[1]) Spodziewano się przybycia Durutte'a do Warszawy, patrz rozkaz Napoleona do Berthier 8 paźdz. 1812. *Corr. de Nap.* XXIV, 300 n° 19263. Niniejsza instrukcya jest wykonaniem listu cesarza do Mareta, 8 paźdz., ib. XXIV, 302 n° 19266.

Cependant toutes ces choses si choquantes et bizarres qu'elles puissent être, ne détruisent pas la réalité du fait. La lettre est bien réellement écrite par M. de Lambert le russe et le Lambert le polonais n'a pas dans sa position dû vouloir débuter par l'envoi d'une pièce aussi importante, dans laquelle il ne reconnaitrait pas l'expression de la vérité. de la part son frère. Il est évident qu'il a eu l'intention de se faire un titre, un mérite du service qu'il a cherché à rendre.

La menace contre Varsovie exprimée dans la lettre était déjà le bruit de l'armée russe. Nous en avons été informés et j'en ai fait part à V. E. L'officier saxon venu ici le 4 l'a répandu comme une chose connue dans son armée, comme le dire de l'armée russe. Cependant rien ne paraît annoncer l'exécution de cette menace qui devait avoir lieu le 13 à jour fixe [1]. M. de Lambert a-t-il voulu donner le change et faire arriver ce faux avis par un canal qui devait inspirer toute confiance? S'il eût été seul à le dire, à la bonne heure, mais quand toute l'armée le dit comme lui, à quoi bon ce déguisement? Aussi crois-je l'avis sincère; mais ou il n'était pas fondé ou des circonstances auront fait naître d'autres idées. Je donnerai à V. E. un exemple de la manière dont on est informé dans ce pays. L'ennemi est à 40 lieues et il y a dans ce moment 55 heures que le gouvernement n'a rien reçu et ne m'a rien communiqué. D'après celà V. E. jugera, s'il est aisé d'obtenir des renseignements.

M. le gouverneur a jugé à propos dans les circonstances de retenir 500 chevaux qui devaient partir ce matin pour la grande armée. Il se propose de conserver aussi 2000 hommes

[1] Czernyszew do ces. Aleksandra, 8 paźdz. 1812 (st. st.): »M. le général en chef quelques instants après son entrée à Brest m'appela auprès de lui pour me charger du commandement d'un corps de cavalerie, destiné à porter la terreur dans le grand duché de Varsovie, à éclairer ses habitants sur leurs véritables intérêts, à leur faire connaître les vues bienfaisantes de V. M. à leur égard et à détruire les magasins que l'ennemi avait rassemblés sur plusieurs points dans cette contrée, sur tout le long de la route militaire de Lublin, et de Varsovie à Brest, me recommandant toutefois de ne pas rester trop longtemps loin de son armée et de ne pas trop m'aventurer« Сборникъ матеріаловъ Собств. Е. И. В. канцелріи 1899, X, 273 i n., por. Aleksander do Czyczagowa, 18 lipca Шильдеръ II, 375–6

d'infanterie qui composent toute la garnison de Modlin. Ces troupes formaient les dépôts dont S. A. S. le p-ce major général a ordonné l'envoi immédiat à la grande armée. La tête de ces corps était partie le 8. On approvisionne Modlin. Nous avons appris que M. le g-al Zeichmeister[1]) a été envoyé par le p-ce de Schwarzenberg au devant du corps qui lui est envoyé de Galicie, vraisemblablement pour le guider dans sa route jusqu'au corps d'armée autrichienne.

Si les polonais se plaignent beaucoup de la conduite des autrichiens en Volhynie, comme V. E. en a vu les traces dans plusieurs dépêches et surtout dans les rapports des g-aux Kosiński et Krópiński, les autrichiens à leur tour se plaignent beaucoup de l'esprit qu'ils ont trouvé en Volhynie. M. le g-al Trauttenberg[2]) qui est venu ici pour cause de maladie, en représente les habitants comme très attachés au russes et très éloignés de la cause polonaise.

L'animosité qui règne entre les deux nations, doit affaiblir beaucoup la confiance dans leurs inculpations mutuelles.

M. de Neumann, ancien secrétaire de la légation d'Autriche à Stuttgard, est arrivé ici avant hier pour remplir les mêmes fonctions auprès de M. le baron de Baum.

Celui ci m'a annoncé que le gouvernement autrichien s'était empressé de donner des ordres au gouverneur de la Galicie pour la libre sortie de 1800 chevaux destinés aux remontes de la grande armée. La demande en avait été faite par M. le g-al Dutaillis...

P. S. Une lettre que je reçois d'un agent particulier datée de N(e)mirow, le 11 matin, annonce que le p-ce de Schwarzenberg avait encore la veille son quartier général à Adamkof près Brześć.

Le préfet de Lublin[3]) vient de mander que le g-al Zeichmeister est passé le 8 à Lublin, allant prendre le commande-

[1]) Zeichmeister Teofil Józef, 1765—1819, rozpoczyna służbę jako siedmnastoletni kadet 8 puł. huzarów, rotmistrz 1799, major 1800, oberst 1808, gen. major 1809.

[2]) Trauttenberg Leopold, 1762—1814, kadet 1778, hauptman 1797, gen. major 1807, F. M. L. i dywizyoner 1812, dowódca II dywizyi piechoty 1813.

[3]) Jabłonowski Maciej, 1757—1844, rotmistrz kaw. nar., konsyliarz gubernii rządu tym. galic. 1809, prefekt lubelski.

ment du renfort qui arrive de Galicie, et que ce général lui a dit qu'il avait ordre du p-ce de Schwarzenberg de ne pas le réjoindre immédiatement avec le corps, mais d'observer pendant quelque temps les mouvements des russes sur le Bug. Le préfet ajoute que ce corps est composé de 4 régiments d'infanterie, 2 bataillons de chasseurs, 2 régiments de hussards et 2 batteries, formant en tout 8.500 hommes qui doivent être suivis de 2000.

490. Bassano do Pradta. Wilno, 13 października 1812.

Zapowiada przybycie 32-ej dywizyi do Warszawy. Nakazuje przesyłać dokładne informacye o ruchach wojsk francuskich.

A. E. Pologne 332 f. 69—70. Minute.

La 31-e (sic) division commandée par M. le g-al Durutte [1]) est partie de Berlin et doit arriver à Varsovie du 20 au 30 octobre [2]). Vous avez déjà eu l'avis de la direction sur Varsovie d'une partie des troupes qui la composent; elle formera en totalité 20.000 hommes. S. M. m'ordonne de vous préscrire de veiller à ce qu'on fasse toutes les dispositions pour que les troupes soient bien organisées, bien traitées et abondamment pourvues de tout; je vous prie d'avoir soin de me faire connaître les mesures qui ont été adoptées, et celles qui le seront, afin que les troupes de S. M. ne manquent de rien. Il faut mettre de l'insistance dans vos demandes, afin de lever tous les obstacles et aussi afin de donner de l'éclat à la prochaine arrivée de ces troupes. Je suis persuadé que les intentions de S. M. à leur égard seront parfaitement remplies. On sentira dans le grand duché les motifs de la sollicitude qui ont déterminé à leur faire prendre cette direction.

Je désire être exactement informé des progrès de la marche des différents corps qui composent la division du g-al Durutte et des régiments toscans et piemontais qui ont la même destination [3]). J'ai écrit au commandant, au préfet de Posen pour qu'il m'informe de leur passage. Faites en sorte d'avoir

[1]) Durutte Piotr Franciszek Jozef, 1767—1827, sous leutenant 1792, adjutant generalny, gen. dywizyi 1803.

[2]) Skład 32-ej dywizyi Durutt'a Réboul, I, 6—7 n. 3.

[3]) Por. Niemcewicz, I, 370—1.

aussi des renseignements sur leur arrivée dans quelques unes des stations intermédiaires de Posen à Varsovie.

491. Bassano do Pradta. Wilno, 13 października 1812.

Niezadowolenie cesarza z powodu niedostatecznych wysiłków polskich [1].

A. E. Pologne 332 f. 71—2. Minute.

S. M. a remarqué dans un rapport qui lui a été fait le 30 sept. par le major général que 1200 hommes prêts à partir des dépôts du grand duché n'avaient pu se mettre en marche parcequ'ils leur manquaient des culottes, que 2400 hommes et 1800 chevaux existaient dans les mêmes dépôts, et ne partaient pas, parceque ces hommes n'étaient ni armés ni habillés ni équipés et que les chevaux manquaient d'harnachements, qu'enfin malgré les demandes continuelles du g-al Dutaillis, on ne mettait pas de si faibles renforts en état de rejoindre l'armée polonaise.

S. M. ne peut croire, M. l'ambassadeur, que quelques soient les embarras actuels du duché, le zèle, s'il était tel qu'on doit s'attendre, lorsqu'il s'agit pour les polonais de concilier à de si grands intérêts la bienveillance de S. M., ne parvienne pas à lever tous les obstacles. L'Empereur fait des dépenses immenses pour leur cause, il lève extraordinairement 140.000 hommes en France, 30.000 en Italie, il ouvre son trésor pour mettre les levées en état de lui assurer à l'extremité du nord l'indépendance de la Pologne, et aucun effort extraordinaire n'est fait par les polonais pour concourir à des succès dont leur existence dépend. Je ne vous parlerai pas, M. l'ambassadeur, du mécontentement de S. M., je ne vous dirai point qu'elle verrait de la mauvaise volonté là où elle ne verrait pas se développer des ressources qu'en d'autres circonstances la Pologne à trouvées dans le patriotisme et le dévouement de ses habitants. S. M. ne veut point douter de leurs sentiments, mais

[1] Por. list Nap. do Berthier, 6 paźdz.: »Envoyez au duc de Bassano la lettre de Varsovie du 25 sept., en lui faisant connaitre, combien peu fait le gouvernement du grand duché, et la nécessité qu'il le stimule«. *Corr. de Nap.* XXIV, 291 nº 19255.

elle en attend les effets. S'il a existé pour une nation une circonstance où elle doit tout sacrifier, cette circonstance existe assurement pour la Pologne. Il faut que le gouvernement du duché s'en montre pénétré, qu'il profite d'un levier si puissant pour obtenir du peuple des sacrifices qui seront les derniers, qu'il sorte de voies ordinaires dans les circonstances extraordinaires et qu'il se persuade bien que le seul reproche dont il ne se laverait pas aux yeux de ses concitoyens, serait celui de n'avoir pas tout fait pour prouver à S. M. que les polonais ne tenaient pas de vains discours, lorsqu'ils devaient leurs biens et leurs vies aux intérêts de la patrie. Employez donc tous vos moyens, M. l'ambassadeur, pour exciter le gouvernement, pour le placer à la hauteur des circonstances, pour lui montrer la responsabilité qui pèse sur lui. Exigez que toutes les mesures soient prises pour envoyer les renforts les plus considérables possibles au p-ce Joseph, pour armer, monter, équiper, tous les hommes à présent disponibles, pour rassembler et habiller les conscrits, pour les mettre en état de recruter promptement les corps, enfin pour augmenter, s'il est possible, la conscription, et porter enfin les levées aussi loin que les ressources encore existantes le permettent. Instruisez moi exactement et promptement de tout ce qui me faut. Il n'y a pas un moment à perdre, il importe essentiellement au gouvernement du duché d'effacer les impressions que S. M. a reçue(s) [1].

492. Bassano do Pradta. Wilno, 13 października 1812.

Nakazuje uspakajać opinię polską.

A. E. Pologne 332 f. 73–4. Minute.

...Je ne doute point que dans des circonstances que le public ne peut pas juger, vous aurez arrêté ou prévenu les alarmes, en montrant par votre attitude et vos discours de la constance dans les événements. Votre rôle est de croire tout ce qui doit rassurer, et de repousser toutes les craintes, de soutenir et d'exciter l'enthousiasme qui n'a pas d'ennemi plus dangereux que les hommes inquiets et timides...

Por. Ernouf, 436.

---

[1] Por. Pradt 202

493. Warszawa, 14 października 1812.

Możliwość uniknięcia najazdu rosyjskiego. Przybycie nowych sił francuskich do Warszawy. Wezwanie ks. Czartoryskiego.

A. E. Pologne 332 f. 87—8. Nº 79.

...J'aime à croire qu'il [oddział rosyjski] ne sera pas dirigé contre cette ville, malgré les menaces de M. de Lambert et les avis qui annoncent l'entrée d'un corps russe dans la ville de Siedlce, chef lieu du département de ce nom. Le procureur général du tribunal de ce lieu[1]) a déclaré ce matin devant le Conseil des ministres que cette entrée devait avoir eu lieu hier dans la matinée et qu'à cette époque le préfet[2]) et le tribunal avaient quitté la ville. Mais nous sommes sans nouvelles officielles de ce côté comme de tous les autres. En attendant, on prend toutes les précautions pour se mettre en mesure.

Ce matin sont arrivés 720 hommes formant un bataillon du corps des vélites de la garde. Ce sont de très beaux hommes en très bon état. Dans un voyage qui a duré 3 mois, de Turin à Varsovie ils n'ont laissé en arrière que 20 hommes.

On a envoyé des courriers pour presser l'arrivée des corps qui sont déjà entrés dans le duché au nombre de 6.500 hommes. Ceux qu'on y attend aussi au nombre de 3.500 complèteront les 10.000 hommes, annoncés à l'ordonnateur et par lui aux ministres du duché.

Les cavaliers en remonte seront portés à Modlin. La garnison de cette place sera réunie aux troupes en activité. Le 4-e régiment de la Vistule, fort de 800 hommes, s'y réunira; le corps autrichien en passage dans le duché est appelé à Varsovie. Si toutes ces mesures sont bien exécutées, cette ville sera suffisamment protégée.

J'ai fait écrire à M. le prince Czartoryski pour lui faire sentir la convenance de sa présence à Varsovie dans les circonstances...

Por. Ernouf, 435.

[1]) Wysiekierski Wawrzyniec, prokurator trybunału siedleckiego.

[2]) Grzybowski Józef, prefekt siedlecki.

494. Warszawa, 16 października 1812.

Panika w Warszawie[1]. Ruchy wojsk.

A. E. Pologne 332 f. 103—5. № 80. — Note du duc de Bassano au crayon: »l'extrait et les copies doivent partir ce soir«.

...Hier 15. des flots de fuyards de toutes les parties du duché entre le Bug et la Vistule se sont présentés aux portes de la ville et ont pénetré dans tout le duché par tous les passages du fleuve. A celui de Puławy seul on a compté plus de 300 voitures dans la journée du 14. La foule était innombrable, il en était de même à Praga et sur tous les autres points.

Les personnes qui avaient été atteintes par l'ennemi,

[1]) Niemcewicz, I, 370—5. Pradt 196—8 (w szczegółach nieprawdziwe, odezwa Dutaillisa podana w zmienionej postaci). Bignon *Histoire*, XI, 40. Raporty Czernyszewa, 8 paźdz. 1812 (st. st. Сборникъ Е. И. В. канцелярiи X, 273 i n., 277 i Czyczagowa 9 paźdz., ib. 88—9. Extrait du bulletin des séances du conseil des ministres, 15 paźdz., tegoż dnia wieczorem. A. E. Pologne 332 f. 92—5 i 16 paźdz., ib. f. 101—2; raport Wielhorskiego, 17 paźdz. Askenazy *Wielhorski*, 52—3. Łubieński do Brezy, 15 października 1812. B. K. 4000. Do stanu prowincyi Zabielski do L. Dembowskiego, 15 paźdz. 1812, Lublin. »Może Pan sądzi że za przykładem podprefekta lubartowskiego opuściliśmy już Lublin. Więcej jednak znaleźliśmy w sobie odwagi, bo upakowawszy się zupełnie, trzymamy w pogotowiu bryki, bryczki, pojazdy, doroszki, kibitki i tym podobne narzędzia do ucieczki, wszystko to dzień i noc pozaprzęgane, z nieustraszonem męstwem czeka hasła reyterady, które ręczę dzielnie wykonane będzie. — Gdy się Rada wielka zebrała, dla ułożenia planu reyterady, ja byłem zdania porządnie umykać ku Kraśnikowi. Przeważył jednak prezydujący i obrał Zamość to miejsce przyzwoiciej było na zamknięcie więźni przeznaczyć, których w liczbie 26 wysyłamy do Sandomierza. Dzisiaj rada prefekturalna zamknęła swoje posiedzenia. Pierwszy z rzędu radca po czułem pożegnaniu wyruszył za Wisłę. Radca generał obiecuje wprawdzie pozostać do ostatniego momentu i przebijać się zbrojną ręką z pośród nieprzyjaciół, wątpię jednak, aby dotrzymał słowa, wziąwszy dziś paszport na podróż do Sieniawy. Mężny Tyssow widzę, że także naszego trzyma się planu, mając szkapki zaprzężone i eskortę kilkudziesiąt ruchawki. JWgo prezesa rady powiatowej chcieliśmy zostawić zastępcą władzy administr., lecz nieprzyjął tego honoru. JW. prezesowa i panna Pelagia opuszczają Lublin, jeżeli w tamte strony się udadzą, chciej Pan pamiętać, aby nie zostały bez przewodnika. O kozakach to tylko panu donoszę, że oprócz patrolu, któren 13 pros. do Miechowa dotarł i podjazdów, które pod Puchaczów dochodzą, nigdzie bliżej Lublina widzieć się nie dali, a Schwarzenberg reiteruje się podobno do Białegostoku. Jenerał Zeugmeister wysyła patrole ku Łęczny i Lubartowu«. B. K. 4833 f. 27—8.

qui avaient été pillées, qui avaient été témoins des incendies qui dans quelques endroits ont suivi la marche, ont rempli la ville de récits plus ou moins exagérés. Les avis se contredisaient et variaient d'heure en heure. Les militaires eux mêmes tombaient dans les exagérations. L'aide de camp du g-al Dutaillis envoyé à quelques lieues sur la route de Siedlce rapporta dans la soirée que l'ennemi occupait cette ville avec un corps de troupes formé en ordre de combat: depuis il a été reconnu qu'il n'en était rien. Dans cet état de choses, la ville entière a été ébranlée, tout le monde s'est occupé de fuir et de sauver ses effets les plus précieux. Par ordre de M. le g-al Dutaillis les portes ont été fermées pour toutes les voitures et ne seront ouvertes que demain matin: le but de cette mesure est de s'assurer de 1200 chevaux que l'on suppose pouvoir trouver en ville et dont on se propose d'user pour le service des transports de l'armée et pour monter une partie des cavaliers qu'on a envoyés en remonte dans Varsovie. Jusqu'à ce moment cette mesure n'a produit que de la confusion, des murmures et une petite quantité de bien mauvais chevaux. Le Conseil n'a pas cessé de s'occuper des mesures à prendre dans les circonstances; malheureusement elles ne reposent que sur des bases bien faibles.

M. le gouverneur a jugé à propos, malgré toutes les représentations, de diriger sur l'armée du p-ce de Schwarzenberg toutes les troupes à mesure qu'elles arrivent, de manière à ce que depuis Varsovie jusqu'à Puławy il n'y ait pas un seul homme qui pût s'opposer au passage de la plus faible troupe. Il n'y en a pas même pour donner les avis si nécessaires en pareil cas, et la fermeture des portes a été exécutée si inconsidérément que les courriers et estafettes du gouvernement n'ont pu obtenir de sortir pendant toute la journée et que les chevaux de poste entrés en ville n'ont pas pu sortir pendant 24 heures. C'est en découvrant ainsi la ville que M. le gouverneur a imaginé de faire la proclamation dont je joins ici la copie [1]. Je m'abstiens de la qualifier. Le Conseil l'a invité à se rendre dans son sein, et là, on a adopté un plan d'armement proportionné aux facultés disponibles, aux besoins de la popu-

[1]) A. E. Pologne 332 f. 106.

lation et propre à éviter tous les inconvénients attachés à l'armement d'une multitude sans responsabilité. La seule idée d'un armement tel que l'entendait M. le gouverneur, a glacé d'effroi les hommes les plus éclairés de la ville qui ont vu deux fois leur ville pillée par la populace armée tumultueusement. Le Conseil des ministres a fait une proclamation tendante à rassurer les habitants. Elle a produit un bon effet. J'ai l'honneur d'en joindre ici un exemplaire avec la traduction [1]. Le public sait gré au Conseil de la suite qu'il donne à ses travaux qu'il connait être dirigés vers la sûreté: il paraît avoir sa confiance et il en fera un bon usage [2]. Ce soir tout est rentré dans le calme, et je ne doute pas que sans aucun effort les traces de cet orage ne soient effacées dans quelques jours. Elles le seraient et ne seraient pas sujettes à se renouveler, si l'on ne voyait pas les troupes quitter la ville presqu'au moment qu'elles y entrent. Mais il ne peut y avoir une confiance durable quand on se voit abandonné et livré à des défenseurs qui sous quelques rapports sont presqu'aussi effrayants que l'ennemi et qui n'ont ni ses armes ni son expérience. Je n'entreprendrai pas de vous dire, M. le duc, quelle est au vrai la force de l'ennemi, car personne ne la connait. Tout se réduit à la conjecture qu'un corps de 4 à 5.000 hommes porté à quelques lieues de Lublin a détaché tous ces corps volants et qu'ils se dirigent sur le Bug par Biała.

M. le g-al Reynier a écrit ce soir à M. le g-al Dutaillis que l'armée alliée se proposait de passer le Bug à Nur, de traverser le duché et de ressortir à Włodawa. Ce mouvement est hardi et peut produire un grand effet. Le Conseil a sur le champ donné les ordres pour lui préparer des vivres.

Le régiment de Walcheren fort de 2400 hommes est arrivé ici ce matin. Ce corps est beau. Sa présence a causé une vive satisfaction, mais elle ne durera pas longtemps, car M. le gouverneur le fait partir demain.

V. E. trouvera dans les bulletins du Conseil les traces de mes opinions. Il n'a d'ailleurs été rien changé dans la manière

[1] *Gaz. kor. warsz.* 1812, 17 paźdz. nº 83 dod.
[2] Por. Bignon *Souvenirs*, 231. *Histoire*, XI, 11—2; 38—9.

de vivre de l'ambassade et hier au plus fort de la tempête je reçu(s) ce qu'il y a de société, comme à l'ordinaire...

495. Warszawa, 17 października 1812.

Panika minęła. Rzeczywiste rozmiary najazdu. Siły wojenne w Warszawie. Rezultat poboru koni.

A. E. Pologne 332 f. 113—4. № 81.

...J'ai la satisfaction de lui annoncer que la tranquillité est entièrement retablie, les portes de la ville ont été rouvertes et, comme il n'arrive plus de fuyards, personne ne songe plus à fuir. Si de nouveaux mouvements étaient faits par l'ennemi, cette nouvelle expérience rendrait plus difficile à croire et moins facile à ébranler.

S'il faut s'en rapporter aux lettres du voisinage de Siedlce, cette ville aurait été incendiée par les russes. Mais je crois prudent d'ajourner la croyance à ce malheur jusqu'au rapport qu'en fera le préfet qui est parti ce matin pour cette ville. On parle aussi de beaucoup d'autres incendies et on en généralise le système parmi les russes. Cela mérite confirmation. En général, les rapports portent tous une teinte d'inattention et de terreur, ainsi M le préfet de Lublin a écrit ce matin au ministre de l'intérieur en date du 16, qu'il s'éloignait de cette ville à l'approche de deux divisions russes conduites par Woinof[1]) et Kutusow. Ce Kutusow paraît être un nom générique pour tous les militaires russes.

M. le g-al Zeichmeister écrit, en date du 16, que l'apparition des russes sur la rive gauche de Bug le détermine à prendre la route de Sandomir pour descendre la Vistule jusqu'à Varsovie. Ce circuit le retarde de 3 à 4 marches, perte de temps bien fâcheuse dans les circonstances. Il dit que sa troupe n'a pas de canons.

M. le g-al Dutaillis a déclaré ce matin au Conseil que d'après les ordres qu'il a reçus hier soir du p-ce major général, il gardera à Varsovie les troupes qu'il avait déjà envoyées au p-ce de Schwarzenberg, consistant:

1° dans le 4-e régiment de la Vistule fort de 720 hommes;

2° 800 chevaux de différents dépôts polonais qui avaient dû partir pour la grande armée;

---

[1]) Woinow Aleksander Lwowicz, gen. adjutant, 1770 (?)—1832.

3° 1.600 cavaliers de toutes armes qui sont venus de Merecz ici pour être remontés;

4° le corps des vélites, arrivés de Turin, fort de 720 hommes.

La division qui arrive, sera seule envoyée à l'armée et le g-al Durutte la commandera.

La levée de chevaux n'a produit que 260 têtes, plus de la moitié de l'espèce des chevaux du pays, que V. E. sait être très médiocre et peu propre au service des troupes...

Por. Ernouf, 436.

496. Warszawa, 19 października 1812.

Pradt broni Polaków od zarzutów i tłumaczy przyczyny niedostateczności osiągniętych rezultatów. Spokój w Warszawie i całem Księstwie.

A. E. Pologne 332 f. 125—8. N° 82.

...S. M. a remarqué dans un rapport du p-ce major général en date du 30 sept. que 1200 hommes n'avaient pu partir des dépôts du duché à défaut de vêtements, que 2.400 hommes et 1.800 chevaux restaient dans les dépôts à défaut d'équipement et de harnachement.

Il est malheureux que M. le g-al Dutaillis ait mis trop de précipitation dans son rapport. Voici la vérité: c'est de lui-même que je l'ai reçue.

Les 1.200 hommes d'infanterie forment déjà depuis quelque temps la garnison de Modlin. Il sont parfaitement équipés.

Sur 1.800 chevaux le g-al Kosiński en a reçu 800 depuis longtemps. 200 sont partis le 5 octobre, pour la grande armée, 800 devaient partir le 12, M. le g-al Dutaillis les a arrêtés à Varsovie où ils vont rentrer de la course qu'il leur a fait faire dans ces derniers jours.

Toutes ces troupes sont belles en hommes, en chevaux et très bien équipées.

Dans la discussion qu'a établie entre M. le général et moi la différence de ce qu'il a écrit, avec ce qu'il me disait, il a été bien constaté que le retard de ces équipements n'avait été que de peu de jours. On sent que cela peut arriver partout et surtout dans un pays peu abondant en ouvriers. Je me suis permis de faire observer à M. le général qu'il était à propos de consulter avec le plus grand soin la situation de

ceux dont on pouvait accuser les intentions et qu'il fallait apporter toutes les précautions à la présenter de manière à ne pas élever des doutes dont la conséquence pouvait être si grande. Je lui ai développé la situation du duché: il m'a dit pour s'excuser qu'il ne la connaissait pas, qu'il reconnaissait bien qu'il n'y avait pas de mauvaise volonté, mais que lorsqu'il avait donné un ordre, il ne s'occupait que de le faire exécuter. Heureusement cette logique là n'est pas à l'usage de tout le monde.

Pour moi, M. le duc, il m'est impossible de voir de la mauvaise volonté là où je n'aperçois que de l'épuisement et de l'impuissance. Des hommes engagés corps et biens dans la lutte actuelle, comme le sont les ministres polonais, des hommes qui ont tous leurs parents sous les drapeaux, qui attendent tout de l'issue de cette lutte, dont le sort serait affreux, si elle n'était pas décisive pour eux, ces hommes, dis-je, ne peuvent être soupçonnés de mauvaise volonté.

Ces accusations ont été quelquefois faites devant moi, on n'en a jamais fourni une preuve.

J'ai été témoin de discussions très animées entre des ministres polonais et des chefs d'administration française qui se plaignaient de l'administration polonaise, même sous le rapport de la bonne volonté, et je puis assurer à V. E. que l'avantage ne resta pas du côté des administrateurs français.

La position du duché est parfaitement connue de V. E. Elle n'ignore pas que tous les fonds sont versés dans la caisse de l'armée. Le civil ne touche rien, le clergé n'est pas payé. L'inspecteur de l'instruction publique m'a dit au retour de sa tournée qu'il avait trouvé la moitié des chaires abandonnées par les professeurs à défaut de payement [1]. La liste civile elle-même est infiniment arriérée. Les revenus vont en s'affaiblissant tous les jours. Voilà les vraies causes du retard et de la pénurie des fournitures à faire aux troupes. Mais dans tout cela il n'y a pas une ombre de tiédeur ou de mauvaise volonté, et, si j'avais à tracer le tableau de ce pays, ce ne serait pas de ces traits que je le composerais.

M. le g-al Dutaillis n'a peut-être pas dans l'empressement

[1]) Niemcewicz, I, 364.

d'ailleurs bien légitime qui lui rend tout retard pénible, fait assez d'attention aux délais qu'exigent les formes de l'administration et la nature même des objets qu'il demande.

Ainsi les fournitures actuelles proviennent toutes de l'arriéré des impôts qui se paie en nature. Mais pour jouir de son produit, il faut subir toutes les formes administratives: proposition du Conseil, déliberation du Conseil d'Etat, acceptation du Roi, envoi et répartition dans les départements. Il s'écoule ainsi beaucoup de temps entre la conception et l'exécution d'une mesure, et il ne faut qu'un instant pour l'exiger.

On a porté également des plaintes à S. M. sur la mauvaise qualité des fourrages qui se distribuaient à Varsovie, sur le manque d'étapes.—Dépêche de V. E. du 4 oct.- Le procès verbal du Conseil des ministres, séance du 5 sept., annexé à ma dépêche du 8, répond à cela.

A cette époque la mesure du payement de l'arriéré des contributions en nature n'ayant pas encore été adoptée par le Roi de Saxe, le gouvernement ne pourvoyait aux besoins que par voie de fournitures; mais n'ayant que peu ou point d'argent à donner aux fournisseurs, les fournitures étaient très pauvres en quantité et en qualité. C'est à cette époque que M. le g-al Dutaillis fit brûler 6.000 rations de fourrage chez les fournisseurs mêmes, avant leur délivrance, ce qui parut violent au Conseil[1]. Depuis cette époque on est rentré en jouissance des denrées qui représentent les contributions arriérées. M. le g-al Dutaillis, les ordonnateurs, les chefs de corps auprès desquels j'ai eu soin de m'en informer, m'ont répondu d'une manière très satisfaisante sur leur quantité et leur qualité. Le comité des subsistances s'en occupe avec activité et intelligence.

C'est par ces moyens que seront nourries les nouvelles troupes que S. M. envoie dans le duché. J'ai interrogé les chefs des deux corps qui sont déjà arrivés et ils m'ont déclaré qu'elles étaient bien traitées. Elles sont logées partie dans les casernes, partie chez les habitants. C'est ce qui se pratique partout.

J'ai cherché auprès des ministres de la guerre et de l'in-

[1] Por. własną obronę Dutaillisa. Chuquet *Lettres de 1812* 1911, 348—356 nº 125.

térieur, du commissaire ordonnateur[1]) tous les renseignements dont j'avais besoin pour connaître les progrès de la marche des troupes, comme V. E. en jugera par les pièces ci jointes. Comme ils me paraissaient insuffisants, je me suis adressé à M. le g-al Dutaillis qui m'a dit vous les avoir adressées et qui a borné là sa réponse.

Je dois observer à V. E. que lorsque S. M. m'ordonne de veiller à quelque partie de son service, j'aurais besoin de quelqu'autorité sur ceux qui sont préposés à ces branches d'administration. Autrement ils me répondent ce qu'ils veulent, et je ne puis douter qu'ils ne soient fort jaloux de leur autorité.

Je reviens, M. le duc, aux inculpations de mauvaise volonté faite au duché et j'espère fournir d'un seul mot une réponse faite pour en couper jusqu'à la racine. C'est 1° que le gouvernement, dans sa détresse, n'a pas balancé un moment à affecter la totalité des contributions arriérées aux fournitures de l'armée et que cet article ne s'élève pas à moins de 21,000.000 de florins; 2° que sur le tableau des besoins de l'armée qui lui a été adressé par le p-ce Poniatowski, le 21 août, le Conseil a sur le champ voté outre 60.000 chemises l'aliénation de 30 millions de domaines. C'est donc une contribution extraordinaire de 51,000.000 de florins qu'il s'est imposée, et qui ne font point partie des immenses fournitures qu'il a faites à plus de 300.000 hommes qui ont traversé le duché dans tous les sens.

Daignez, M. le duc, porter ces deux notions à la connaissance de S. M.: elles suffiront seules pour éclairer sa religion et la mettre à l'abri de nouvelle surprise...

Le calme le plus profond continue de règner dans la ville et dans les environs et toujours par la raison contraire de celle qui l'avait troublée, c'est que depuis 48 heures il n'arrive pas un fuyard de la rive droite de la Vistule. Le même mouvement a eu lieu dans tout le haut duché la ville de Cracovie a été encombrée de fuyards. La famille Czartoryski s'est réfugiée à Sieniawa en Galicie. Elle a quitté Puławy sur la nouvelle de l'incendie par les cosaques de l'habitation d'un gentilhomme, située à trois lieues de Puławy...

[1] Derville Karol Henryk.

497. Warszawa, 21 października 1812.

Narada nad natychmiastowym zaspokojeniem żądań cesarskich. Nowe wojska. Przepuszczenie koni z Galicyi. Rezultaty najazdu.

A. E. Pologne 332 f. 132—4. N° 83.

...En conséquence des intentions dont V. E. m'a fait part, dans la séance du Conseil d'hier, j'ai appelé son attention sur les besoins et l'état de l'armée polonaise. J'ai cru ne pouvoir faire entrer plus avant dans l'esprit des ministres les motifs des résolutions les plus énergiques qu'en faisant valoir les raisons exposées dans les dépêches de V. E. en date du 13 octobre.

Il m'a semblé qu'on devait s'attacher à deux points principaux:

1° des mesures énergiques, promptes et durables;

2° l'exposition fidèle des moyens soit pour soit contre, pour que S. M. ne fût pas induite en erreur et ne crût pas devoir compter sur des ressources qui manqueraient au moment du besoin.

Ce point m'a paru capital, ainsi que d'assurer la durée des moyens de l'entretien de l'armée pour ne pas retomber dans le cercle des besoins et des demandes dans lequel nous roulons depuis 4 mois.

La proposition d'élever le nombre des recrues de 17.000 à 24.000 n'a souffert aucune difficulté. On les aura sûrement et promptement [1]).

Mais quand on en est venu aux moyens d'équipement et d'entretien, là ont commencé des observations et des plaintes, dont V. E. trouve les traces dans le bulletin ci-joint [2]).

Mais comme les plaintes ne produisent rien, j'ai insisté pour que le Conseil, considérant les besoins de l'armée, le temps nécessaire pour la levée des hommes, pour leur instruction, pour leur envoi à une aussi grande distance s'occupait de cet objet préférablement à tout autre

[1]) Por. Wielhorski do króla 26 paźdz. 1812. Askenazy *Wielhorski* 54—5.

[2]) Na posiedzeniu rady ministrów, 20 paźdz., Pradt proponował podnieść ilość rekruta do 24 lub 25 tys. A. E. Pologne 332 f. 129.

Nous avons examiné sommairement les contributions extraordinaires, les emprunts ou volontaires ou forcés, les dons volontaires, la vente des domaines. Je ne puis cacher à V. E. que cet examen n'a pas produit à la première vue de résultat bien satisfaisant, et que je n'aie laissé le Conseil plongé dans la plus profonde consternation, si, comme je le pense, cette tentation reste sans succès, elle conduira nécessairement à rechercher l'état véritable de ce pays, chose bien importante à constater dans toutes ses parties.

...Le régiment de l'Ile de Rhé, fort de 2.399 hommes est arrivé hier. D'après des ordres du p-ce major général en date du 7, la division Durutte doit rester à Varsovie jusqu'à nouvel ordre.

M. le b-on de Baum m'a remis hier le passeport annoncé dans la lettre ci-jointe[1] pour le passage de 1.800 chevaux qui doivent venir de Podolie. Il m'a montré une lettre de M. le c-te de Goës, gouverneur de Galicie, qui porte qu'il arrive de Turquie en Volhynie une nouvelle division russe au nombre de 11 à 12.000 hommes...

Les préfets adressent successivement le tableau des incursions et des dévastations faites par les russes. Il y a eu beaucoup de petits lieux et de bâtiments isolés qui ont été incendiés en totalité ou en partie. Les alarmes avaient passé la Vistule, car on s'est enfui de Radom et de toute la rive droite...

498. Bassano do Pradta. Wilno, 22 października 1812.

Zmiana kierunku sztafet. Utrata oddziału. Korespondencya z ks. Reuss.
A. E. Pologne 332 f. 142–3. Minute.

...L'estafette a été dirigée sur Gumbinnen (Gąbin). Ce changement de marche qui porte en loin la terreur, n'aurait dû être fait qu'à toute extremité et suppose que Białystok et Grodno sont occupés par l'ennemi, ce qui n'était pas vrai alors et probablement aujourd'hui. M. Tański[2], major du 3-e régiment des

[1]) Baum do Pradta, 20 paźdz. 1812. A. E. Pologne 332 f. 131.

[2]) Kazimierz Tański, 1774–1853, towarzysz w brygadzie wielkopol. 1788, po odbyciu kampanii 1792 i 1794 r. podporucznik legionu Dąbrowskiego, kapitan 1804, major 4 p. piech. legii uformowanej z jeńców w r. 1809, następnie komenderujący 4-ym p. 1-ej nadw. legii pod rozkazami

lanciers de la garde, est arrivé ici hier soir, il était parti de Grodno le 20 au soir et la plus parfaite tranquillité régnait dans cette ville. Le régiment auquel il appartient, a eu une très mauvaise aventure. Il avait fait quelque séjour à Słonim. Des cosaques qui fourrageaient à 7 à 8 milles, ont su qu'il y était, qu'il restait avec sécurité, et se sont réunis pour tenter un coup de main. Le régiment a été surpris. On ne sait pas encore quelle perte il a éprouvée, des fuyards sont arrivés jusqu'ici, et ont répandu une alarme qui a été promptement dissipée...

[Każe przysyłać wiadomości o wojsku ks. Schwarzenberga].

Je vous engage à écrire de nouveau au p-ce de Reuss pour le presser de faire agir l'armée d'observation en Galicie. Tâchez de lui faire sentir que, si le p-ce de Schwarzenberg était battu, elle serait forcée d'agir, mais avec désavantage, puisqu'elle serait réduite à ses seules forces, tandis que n'appuyant le p-ce Schwarzenberg, elle agit avec des forces qui deviennent positives et l'ennemi étant battu la frontière sera réellement et pour longtemps à l'abri.

Si les choses sont telles, que l'on se dit à Varsovie, et si l'armée de Galicie n'agit pas offensivement, il est très possible que les deux armées autrichiennes soient battues l'une après l'autre. Je pousse les résultats à l'excès, mais il suffit que les chances existent pour que le p-ce de Reuss encoure le blâme de son gouvernement, s'il ne fait pas ce qui doit les rendre absolument impossibles. Ecrivez, je vous prie, comme de vous même. Il n'est pas nécessaire que des raisonnements si vrais soient appuyés d'un caractère officiel pour que la responsabilité de Galicie soit fortement compromise...

499. Warszawa, 24 października 1812.

Panat. List do ks. Reuss. Postanowienie Rady ministrow powiększenia poboru do 24 tys. Sprawa Kuczyńskiego z Łubieńskim.

A. E. Pologne 332 f. 150—3. N° 84.

Serrasa, w dymisyi 1810, major 11 pułku ułanów Księstwa 1811, gros major 3 p. ułanow gwardyi francuskiej pod rozkazami Konopki, dowódca 7-go pułku ułanow nadwiśl. 1813, wzięty w Dreźnie do niewoli, za Krolestwa dowódca 3 p. piechoty lin., w dymisyi 1818 w stopniu gen. brygady. Por. ***Piętnaście lat w legionach*** wyd. Turowski 1905, 80.

...M. de Panat s'est déjà rendu auprès de M. le g-al Reynier. En cela, il a plus consulté son zèle que ses forces, car sa santé était très dérangée et avait beaucoup souffert du voyage qu'il venait de faire. Mais il n'a pas balancé du moment qu'il s'agissait du service de S. M.

J'ai adressé à M. le p-ce de Reuss la lettre ci-jointe[1]. Je désire qu'elle remplisse les intentions de V. E.

La matière était délicate, l'exécution n'était pas sans difficulté, d'après la défense que S. M. me fit faire, au mois d'août, de communiquer avec les autorités militaires de Galicie, sur la fausse supposition que je m'y étais porté de moi-même, lors de la première marche de Tormasow.

Je reprends maintenant le récit des opérations du Conseil, relativement à l'entretien des armées.

J'ai eu l'honneur de dire à V. E. dans ma dernière dépèche que le Conseil avait adopté sans une ombre d'opposition la proposition d'élever le recrutement de 17.000 hommes à 25.000. La difficulté la plus pressante après celle-là était l'entretien des troupes qui s'accumulent dans le duché, que la guerre et la saison peuvent y fixer. En considérant la possibilité du sé-

---

[1]) Pradt au p-ce de Reuss, Varsovie, 24 oct. 1812: »Mon p-ce, le rapprochement de l'armee commandée par S. E. M. le p-ce de Schwarzenberg m'a mis à portée de connaitre ses besoins et sa grande disproportion avec l'armée qui lui est opposée. Les dangers qui peuvent s'en suivre, sont trop evidents, pour n'avoir pas fixe toute mon attention et pour ne pas me faire desirer vivement que des troupes aussi distinguées par leur courage, qu'un chef aussi plein de talents que de zèle, ne restent pas exposes aux suites d'une trop grande disproportion de forces pour être compensée par leur supériorité en tactique... Mais de qui ces braves troupes peuvent elles attendre et recevoir des renforts tous les jours plus necessaires que de leurs freres d'armes, réunis presque à la vue des lieux où elles signalent leur valeur d'une manière trop inégale pour être avantageuse... si dans ces circonstances, le corps d'armes que commande V. A., prenait une attitude menaçante, si même il allait jusqu'à porter des secours pas efficaces à l'armee du p-ce de Schwarzenberg, il ne pourrait en résulter que de grands avantages pour la cause commune et une garantie, pour un corps de troupes, dont la situation intéresse vivement votre cour, et j'ose assurer la mienne. — Je présente avec confiance ces considerations à V. A., bien convaincu qu'elle n'y verra que le désir d'entretenir l'étroite union qui regne entre les deux gouvernements. J'ai l'honneur, etc.«. A. E. Pologne 332 f. 155.

jour de l'armée alliée dans le duché, supposition très probable lorsqu'une armée très supérieure borde la rive droite du Bug, lorsque la saison des pluies peut condamner également tout le monde à l'inaction, en y ajoutant la division Durutte, un recrutement de 25.000 hommes, les dépôts, les hôpitaux, la garnison de Zamość, il m'a paru qu'il était impossible de fixer le nombre des rations au dessous de 80000 par jour. Comme le séjour de ces troupes ne présente pas un terme déterminé et qu'elles peuvent avoir des remplaçants, j'ai cru qu'on devait prendre un terme moyen et celui de 6 mois m'a paru le plus convenable.

En conséquence, le Conseil a decrété un approvisionnement de 80 mille quintaux de viande, présumés nécessaires pour l'entretien de ces troupes jusqu'au 1-er mai...

Je la [V. E.] prie d'observer que déjà le duché a fourni 45.000 quintaux de viande sur pied pour le compte de la Prusse. Ils ne sont pas remboursés.

C'est donc 125.000 quintaux de viande que ce petit pays aura fourni dans l'espace d'une année, sans compter ce qu'il a fourni sur le passage de toutes les troupes.

En ajoutant ce nouveau sacrifice à ceux que le duché a faits dans le cours de l'année, on composerait le tableau général des contributions extraordinaires, ainsi qu'il suit:

Viande 125.000 quintaux, contributions arriérées payables en denrées et destinées en totalité à l'entretien des armées 21.000.000 de florins, domaines nationaux proposés à vendre 30.000.000 de florins, chemises 60.000, fournitures pour les lieux de passage à 300.000 hommes. V. E observera que le duché a fait un recrutement au commencement de cette année, qu'il en fait un second plus fort que le premier et dans une proportion bien supérieure à celui qui a lieu en France, car 4.000.000 d'hommes qui en fournissent 25.000, sont bien plus chargés que 40.000.000 qui en fournissent 150.000.

D'après cela, M. le duc, la bonne volonté du duché ne peut être révoquée en doute et je puis assurer à V. E. que je vois ses ministres entièrement occupés du travail relatif à l'équipement de l'armée polonaise. Je l'attends et j'aurai l'honneur de vous le transmettre dès qu'il me sera parvenu...

C'est avec peine que j'ai vu que cette affaire de Kuczyński

contre Łubieński[1]] avait reveillé toutes les haines contre ce ministre. La correspondance de mon prédécesseur l'a assez fait connaître à V. E. pour que je n'aie pas besoin d'entrer dans de nouveaux détails à son sujet. Depuis cette époque, il n'y a rien de changé dans la position de M. Łubieński. Il n'a pas cessé d'être nécessiteux, d'affecter des déhors de piété, de s'appuyer de la faveur du Roi. Mais ce serait manquer à la justice que de ne pas reconnaître en lui une grande application, une connaissance profonde des lois, beaucoup de soin à maintenir l'ordre et la régularité dans son département, et surtout un inébranlable attachement à l'Empereur et à la France.

Son adversaire paraît être un homme bizarre et qui cherche à attirer sur lui cette espèce de considération qui s'attache presque toujours aux apparences de l'oppression. Mais cette espèce de succès, si c'en est un, est chèrement acheté et ne sera pas durable, car il en est de cette affaire comme de toutes les affaires qui vont également s'engloutir dans le torrent des événements qui nous entraînent...

...M. le g-al Dutaillis s'est décidé à réunir prochainement à l'armée alliée les corps rassemblés à Varsovie...

500. Bassano do Pradta. Wilno, 26 października 1812.

Uspakaja go co do ruchów austryackich.

A. E. Pologne 332 f. 164. Minute.

...M. le c-te de Clam[2]) est arrivé ici et m'a apporté des lettres du p-ce Schwarzenberg datées du 19. Elles m'annoncent des dispositions qui doivent mettre Varsovie entièrement à couvert et prévenir les alarmes qui prennent si facilement une grande consistance dans le pays[3]). Il est déjà revenu environ 150 hommes du corps du g-al Konopka[4]). Les autres sont dis-

[1]) Rapport sur l'affaire de M. Kuczyński. A. E. Pologne 332 f. 147—9.

[2]) Clam Martinitz Karol Józef Nepomucen, 1792—1840, wolontaryusz 1809, przydzielony do korpusu Schwarzenberga 1812—1814, towarzyszący Napoleonowi na Elbę, wysyłany w misyach do Petersburga, gen. major, nadw. radca wojenny 1830, gen. adjutant, szef sekcyi wojskowej w radzie stanu, FML. 1837.

[3]) Stan sił austryackich w październiku. Réboul, I, 317.

[4]) Konopka Jan, 1777(?)—1815, w służbie od r. 1792, podpułkownik 1794, pułkownik 1807, gen. brygady 1811.

persés et arriveront. Mais on n'a pas de nouvelles du général. C'est un brave homme dont la perte serait bien sensible à ses compatriotes et aux français ses frères d'armes[1]...

501. Warszawa, 26 października 1812.

Kierunek sztafet. Nowy list do ks. Reuss. Skargi na Sasów.

A. E. Pologne 332 f. 168—170. N° 85.

...1° le changement de la direction de l'estafette provient uniquement de M. le g-al Dutaillis, il règle tout, me fait part quelquefois, mais toujours après coup de ce qu'il a ordonné.

2° je vais écrire de nouveau à M. le p-ce de Reuss. En cela, M. le duc, je donne à V. E. une preuve de ma déférence sans bornes a ses vues, car en suivant ma propre impulsion, j'aurais attendu la réponse à ma première lettre, elle m'aurait mis à portée de juger de l'impression qu'aurait produit sur ce général l'exposé que je lui avais fait, ainsi que la manière dont il avait envisagé ma démarche. La rigidité de la subordination du service autrichien, renforcée par une longue habitude chez un vieux général, ne permet guère d'espérer qu'il se laisse ébranler par les représentations d'un ambassadeur étranger, et qu'il n'en réfère pas sur le champ à sa cour. Je dois craindre aussi que M. le p-ce de Reuss ne soit trop enclin à partager les sentiments des militaires autrichiens sur la nature de cette guerre. Ils ne se contraignent pas à cet égard, pas plus que les employés autrichiens parmi lesquels on retrouve communément les expressions les moins mesurées et sur la guerre et sur la partie du cabinet autrichien qu'ils en regardent comme les partisans. Ils sont sûrement très blâmables, mais leur opinion est malheureusement trop prononcée et trop commune.

...C'est avec regret que je fais part à V. E. d'une lettre du ministre de la guerre[2] sur les excès auxquels des troupes

---

[1]) Oddział Konopki pod Słonimem napadnięty przez Rosyan i zabrany por. Pradt. 244. 5 Fabry *Mémoires de Langeron. Campagnes de 1812, 1813, 1814* 1902, 24.

[2]) Wielhorski à Pradt. Varsovie, 25 oct. 1812: »V. E. verra par le rapport que j'ai l'honneur de lui communiquer à quels excès se porte l'armée saxonne. Les rapports multipliés que je reçois à ce sujet, me prouvent que ce ne sont point des accidents inévitables en temps de guerre, mais bien

d'ailleurs aussi distinguées que les troupes saxonnes se livrent dans le duché. Malheureusement ce tableau n'est que trop vrai et j'entends tous les jours au Conseil le récit d'atrocités dont je ne veux pas affliger V. E. Je n'ai rien répondu par écrit au ministre de la guerre et je me propose à lui insinuer que des représentations de cette gravité pour avoir du poids doivent être l'ouvrage du Conseil des ministres plutôt que celui d'un particulier, quelque soit son rang dans l'Etat...

502. Warszawa, 28 października 1812.

Dyskusya w Radzie ministrów nad środkami zaspokojenia potrzeb wojennych. Mianowanie delegata dla zaspokojenia żądań austryackich.

A. E. Pologne 332 f 196—8. N° 87.

...la grande discussion qui a commencé hier sur les ressources financières du pays applicables aux besoins de son armée [dans le Conseil d'Etat].

Cette discussion a pris naturellement un caractère de généralité et nous a conduits à rechercher l'ensemble de la situation financière du duché. Je n'anticiperai pas sur le résultat qui sera constaté par la discussion à laquelle le Conseil doit se livrer vendredi 30, et sur l'impression que produira sur V. E. le mémoire remis par M. le c-te Matuszewic avec les tableaux qui y sont joints tant par lui que par le ministre de la guerre [1]. Je me bornerai aujourd'hui à dire à V. E. 1° que j'ai fait remarquer l'insuffisance du premier tableau et demandé la confection d'un nouveau qui comprendrait aussi les besoins du

un relâchement total de discipline peut-être, même un système suivi de brigandages. Je crois du devoir de ma place d'en écrire au g-al Reynier en le prévenant que je croirais manquer à mon pays, à mon Roi et à moi même, si je taisais plus longtemps devant S. M. la conduite de ses troupes dans son propre pays. Il est honteux de le dire, mais les pillages, les incendies, les excès en tout genre commis par les troupes saxonnes sont poussés en un tel point de barbarie que les habitants du département de Siedlce craignent moins le passage des cosaques et des basquiers que celui des troupes alliées. J'ose prier V. E. de vouloir bien me donner son avis sur mon projet d'écrire au g-al Reynier et au Roi sur ce objet«. A. E. Pologne 332 f. 162.

[1] Raport Matuszewica, w tłumaczeniu francuskiem, 27 października. A. E. Pologne 332 f. 179—186, tablice, ib. f. 187—8, por. Niemcewicz. I, 381—2.

corps du p-ce Poniatowski qui est mis à l'écart dans le premier; 2° que j'ai fortement insisté sur la nécessité que la Pologne comptât bien plus sur ses ressources intérieures que sur les demandes de secours qu'elle pourrait adresser à S. M. J'ai fait sentir au Conseil que le poids de la guerre pesait sur le trésor de S. M. d'une manière trop forte, trop croissante, trop irréparable par l'écoulement du numéraire hors de la France pour que S. M. pût toujours se livrer aux mouvements de sa générosité et de son affection pour les polonais, que la guerre étant leur cause encore plus que celle de la France, leurs sacrifices devaient suivre cette progression d'intérêt, que les autres alliés auraient droit et à plus juste titre aux mêmes secours et qu'ainsi le fardeau de la guerre retomberait en totalité sur l'Empereur et sur la France, que dans une guerre commune chacun devait contribuer en proportion de ses forces et de ses intérêts. Ces raisons et bien d'autres que je m'abstiens de rapporter, ont ramené le Conseil à la recherche des moyens propres à la Pologne. Dans quelques jours je transmettrai à V. E. toutes les pièces de cette discussion avec le résultat qu'elle aura obtenu, pour lequel il est plus facile de former des voeux que de concevoir des espérances.

Le Conseil avait été frappé de l'énormité des réquisitions autrichiennes et saxonnes. On demande 45.000 rations pour une armée qui ne s'élevait pas à 30.000 hommes dans l'absence des généraux Moore et Zeichmeister. De là des plaintes de la part des autorités, des violences de celle des militaires. Le Conseil a cru que le moyen de régulariser les réquisitions, de connaître les besoins véritables, de mettre un terme aux plaintes et aux vexations, était d'envoyer auprès des généraux un délegué muni de pouvoirs suffisants pour remplir cet objet important. Le choix du Conseil est tombé sur M. le p-ce Jabłonowski, sénateur palatin. Ce n'est pas qu'on ne pût mieux faire, mais on n'a pas trouvé mieux [1].

Enfin le corps du g-al Zeichmeister a mis un terme à son voyage et doit s'être réuni dans la journée d'hier au p-ce de Schwarzenberg. Celui-ci recevra dans quelques jours les 12 ba-

[1] St. Potocki à Reynier et à Schwarzenberg, leur annonçant cette nomination, Varsovie, 27 oct. 1812 A. E. Pologne 332 f. 174; 175 (copie).

taillons de renfort qui vont lui être envoyés de la division Durutte. Il paraît que l'on conservera ici 4 bataillons pour achever de les instruire, car ces troupes sont bien novices et une partie est à peine formée au maniement des armes. Si le soldat français n'avait pas une aptitude toute particulière pour son métier et une espèce de droit d'aînesse sur tous les soldats de l'Europe, il faudrait tenir compte de cette disposition, quand il s'agit d'aller affronter un ennemi dont la majeure partie est très aguerrie et surtout quand il s'agit de voir le feu pour la première fois. Je prie V. E. d'observer que ce renfort composera le quart de l'armée combinée. Je doute qu'il y ait dans l'armée russe un quart de corps tout neufs, et cette armée conserve encore une très grande supériorité numérique. Puisse-t-elle être compensée par l'inégalité des talents des chefs...

503. Warszawa, 31 października 1812.

Utworzenie kolumn ruchomych. Dyskusya w Radzie ministrów. Ks. Czartoryski.

A. E. Pologne 332 f. 225—6. N° 88.

...On s'occupe à Varsovie de pourvoir à ce qui leur [les troupes qui arrivent] manque en effets du train, dont elles sont entièrement dépourvues. Elles manquent aussi de tout ce qui tient à la manutention, comme commissaires, employés, etc.

M. le g-al Dutaillis va former des colonnes mobiles avec la cavalerie et l'infanterie polonaises qui formaient les dépôts qui devaient se rendre à la grande armée. Ces colonnes mobiles seront placées sur le Bug, de manière à mettre la rive gauche à l'abri des incursions des troupes légères de l'ennemi. Elles arriveront fort à propos pour suppléer la cavalerie du g-al Kosiński qui pour la partie des volontaires au nombre de 800 hommes est presqu'entièrement à pied. Les équipements des chevaux s'étant trouvés très mauvais, les chevaux sont tous plus ou moins blessés et hors de service...

...Je n'anticipe pas aujourd'hui sur son [de la discussion au Conseil d'Etat] issue; mais je crois pouvoir dire qu'elle aura le résultat le plus favorable que les circonstances puissent permettre, sans cependant combler le déficit qui malgré tous les efforts reste encore au dessus de 30 millions de florins[1]....

[1]) Na posiedzeniu 30 paźdz. uchwalono dostarczyć w naturze wszystko,

...Le président [Czartoryski] pouvait prêter pendant quelques jours l'éclat de son nom à cette réunion, paraître momentanément à sa tête, mais on ne pouvait s'attendre ni à un effet soutenu ni à une présence continue de la part d'un homme de cet âge, de cette espèce d'esprit et avec des hommes de la trempe de ceux qu'il aurait eu à diriger. Au reste, le président me paraît être en harmonie parfaite de vieillesse avec son conseil, car ils sont aussi usés l'un que l'autre [1]...

504. Warszawa, 2 listopada 1812.

Odwrót Napoleona z pod Moskwy. Stan wojsk w Warszawie. Kozacy pod Kryłowem. Konopka.

A. E. Pologne 332 f. 246—7. N° 89.

...J'ai seulement appris par M. le g-al Dutaillis le départ de S. M. de Moscou [2]) et l'arrivée de trois divisions Victor à la hauteur de Witepsk et Połock. J'aime à penser qu'elle donnera dans ces contrées une nouvelle face aux affaires. Les nôtres deviennent étrangères aux grands événements par l'éloignement des armées. On ignore la position de celle des russes et les lettres de M. le p-ce de Schwarzenberg et de M. le g-al Reynier reçues aujourd'hui par M. le g-al Dutaillis ne précisent rien sur la direction de cette armée. Ces généraux, chose étonnante, ne savaient, si elle était sur Brześć ou sur Prużana, ce qui est bien différent, car l'un veut dire la Vol-

---

czego potrzeba wojsku, z wyjątkiem tego, co musi być opłacone gotówką, postanowiono, że będzie określona cena każdego przedmiotu i dostarczenie ich będzie przymusowe, że wartość przedmiotów dostarczonych w naturze będzie odliczona od budżetu ministeryum wojny, że kraj da 1000 koni, że każdy rekrut przyniesie bieliznę i dwie pary butów. Na posiedzeniu Mostowski wyraził życzenie, ażeby memoryał Matuszewica przedstawiono cesarzowi. Extrait du bulletin des séances, 30 paźdz. A. E. Pologne 332 f. 217—9.

[1]) Pradt podzielał całkowicie opinię Rady ministrów co do konfederacyi, także i z tego powodu, że, jak opowiadano, Zamoyski był przyczyną złego o nim zdania Bassany. »Man hat den Grafen Zamoyski in Verdacht, dass er während seiner letzten Anwesenheit in Wilna gegen ihm intriguirt habe«. Dep. Bauma, 21 października, który prawie to samo pisze o Czartoryskim, co i Pradt. A. W. Russland Berichte Baum 1812 f. 271 (en chiffres).

[2]) 26 paźdz. Bassano donosił Schwarzenbergowi konfidencyonalnie o odwrocie. Welden, 135 n° 20a.

hynie et l'autre la Lithuanie. Je ne hasarde aucune conjecture, mais tout semble indiquer une marche sur la Lithuanie. Il doit être resté un corps sur le haut Bug qui avec les recrues que l'on forme partout, suffira pour couvrir la Volhynie, ou même dans un mois pour cou(v)rir le duché. M. le g-al Durutte est parti ce matin pour l'armée. M. le g-al Jarry[1]), un de ses généraux de brigade, est passé avant hier dans la nuit.

Il reste ici M. le g-al Jalras[2]) qui se mettra en marche avec les trois bataillons qui forment le 2-d régiment de la Méditerranée. C'est un vieillard impotent.

Il restera à arriver un bataillon de la Méditerranée qui fait le 18-e de la division Durutte, et alors toute cette troupe se trouvera complète.

1200 autrichiens destinés à compléter plusieurs régiments autrichiens sont ici. Ces troupes se sont distingués par leurs exactions dans leur passage sur le duché...

Le 30 octobre les cosaques enlevèrent une compagnie de 100 hommes de cavalerie polonaise dans la petite ville de Kryłow. Pendant l'éloignement de l'armée alliée, le duché restera en proie à qui voudra l'attaquer.

Le malheur du g-al Konopka et de son corps paraît trop certain. Comme je dois être éloigné de tout ce qui peut affliger les polonais, j'ai laissé à la voix publique le soin d'annoncer ce triste événement, dont V. E. m'avait donné la première connaissance...

505. Warszawa, 5 listopada 1812.

Uchwalone przez Radę ministrów postanowienia. Projekt wzmocnienia subordynacyi władz wykonawczych. Nędza Księstwa.

A. E. Pologne 332 f. 270—2. Nº 90.

...Je reviens sur les affaires de finances, relativement à l'armée, car nous n'avons pas à nous occuper de l'ensemble des finances du duché. Ce soin appartiendra à d'autres temps.

---

[1]) Jarry Stefan Anatol Gedeon, 1764—1823, w gwardyi narodowej 1789, sous lieutenant 1791, gen. brygady 1807.

[2]) Jalras Franciszek, 1750—1817, żołnierz 1767, gen. brygady 1805.

J'ai eu l'honneur d'adresser à V. E. l'aperçu des mesures arrêtées par le Conseil des ministres dans la séance du 2. Elles ont été présentées au Conseil d'Etat, modifiées et acceptées de manière à avoir forme de décret ci-joint [1]).

Le Conseil d'Etat examine en ce moment le projet des moyens d'exécution, présenté par M. le c-te Mostowski. Ce ministre a senti vivement dès son debut dans la carrière qu'une des plaies du gouvernement du duché était le défaut de moyens d'exécution des lois. Tout s'ordonne, rien ne se fait: ainsi va la Pologne. Les préfets n'exécutent pas, leurs subordonnés pas d'avantage; on reste sans action au milieu de commandements qui suffiraient au gouvernement du monde. Par ex., dans ce moment la répartition de l'impôt personnel qui doit être acquitté en totalité dans le courant du mois de novembre, n'est pas encore faite dans la ville de Varsovie, dans la capitale. Où peut-on arriver avec un pareil déréglement? Le ministre a bien senti qu'avec toutes les lois du monde on ne ferait rien, si on n'en assurait pas l'exécution. C'est l'objet de son décret. De son côté, le ministre des finances s'est armé de rigueur à l'égard de tous les employés de la finance, pour donner à la rentrée de contributions toute l'activité possible.

Par ce double moyen nous espérons rendre quelque vie au trésor et par lui au gouvernement.

J'ai cru que V. E. aimerait à trouver réuni dans un même tableau l'ensemble des mesures qui ont été prises pour le rétablissement de l'armée. On ne négligera aucun moyen pour ranimer le zèle des citoyens, pour les présenter à eux mêmes, à l'Europe sous le jour le plus propre à faire ressortir l'étendue du nouveau sacrifice et celle des sentiments qui le leur rendra facile. Le Conseil des ministres, celui de la Confédération feront des publications, d'écrits, les papiers publics porteront des articles, conçus dans ce sens.

Dans tout le cours de cette affaire, je me suis appliqué à apporter les ménagements, propres à adoucir la rigueur des exigeances, en mêlant sans cesse à la discussion les expressions de plus tendre intérêt pour le bien du duché.

Je joins ici le rapport du ministre des finances non à cause

---

[1]) *Gaz. kor. warsz.* 1812, 21 list. nº 93 (dekret 4 list.).

de lui même, puisqu'il a été rejeté, mais comme un monument de la détresse du duché[1]).

L'expédient principal était de recourir à l'Empereur. Je l'ai écarté avec soin, par les motifs dont j'ai déjà eu l'honneur de faire part à V. E.

Le compte rendu laisse toujours un déficit de 35 millions de florins et sûrement il resistera à tout ce que l'on fait pour le combler. Mais l'essentiel, l'armée sera secourue dans une proportion que je ne puis déterminer, mais qu'on élèvera tant qu'on pourra...

506. Warszawa, 6 listopada 1812.

Prosi o otworzenie mu kredytu u Fraenkla[2]).

A. E. Pologne 332 f. 277—8. Particulière.

Je suis désolé d'avoir à vous demander de nouveau de fixer votre attention sur ma situation. V. E. sait que je suis sans fortune autre que des traitements très modiques; je les consacre à la place que j'occupe, avec les appointements qui y sont joints.

C'est sûrement un inconvénient que de porter aux grandes places des hommes qui n'ont pas de fortune; mais alors on le savait, j'en ai averti, et sûrement je ne l'ai pas sollicitée.

J'ai soutenu avec dignité, je pourrais dire, avec magnificence l'honneur de ma place. J'ai fait toutes les avances du service extraordinaire. Quelle a dû être ma surprise, lorsque la personne, chargée de mes intérêts à Paris, m'a fait savoir que M. Bresson lui a déclaré que les lettres de change tirées pour service extraordinaire ne seraient payables qu'en février et que le trimestre du traitement échu le 30 novembre ne serait payable qu'en fevrier ou en mars. Cet état de choses me constituerait en avances de plus de 100.000 francs et avec des lettres de change protestées.

[1]) »Pour mettre le duché à l'abri du renouvellement de pareilles hostilités j'engageai le Conseil à publier un compte rendu de son administration depuis l'ouverture de la campagne et à l'adresser au Roi avant de le communiquer au public; il coupait court à toute attaque de la malveillance«. Pradt, 202 -3, por. niżej depeszę z 18 listopada n° 511.

[2]) Fraenkel Samuel Antoni, bankier i właściciel fabryki sukna za Królestwa.

Si j'avais de la fortune, il me serait doux d'en faire le sacrifice au service de S. M. Ce n'est pas la volonté, mais l'étoffe qui manque. Je ne puis donner ce que je n'ai pas: je ne puis faire des dettes parceque cela est honteux et injuste à la fois. Dans ce moment, il me reste de quoi vivre pendant cinq semaines et cela du produit de lettres de change qui doivent être payées le 20 décembre, et l'on m'annonce qu'il faut attendre février ou mars. Je serais fâché que ma position particulière ne se pliât point à l'ordre établi aux relations, mais il est évident qu'elle sort du cours ordinaire...

S. M. n'a pas voulu que son représentant restât dans le besoin ou sous le coup de créances exigibles sans qu'il y entrât de sa faute propre...

Je reviens donc à vous demander, M. le duc, d'avoir la bonté d'ouvrir chez M. Fraenkel le credit que vous jugerez convenable, autrement je me vois dans la triste nécessité de suspendre toute avance pour service extraordinaire et de rompre ma maison le 30 novembre, n'ayant plus alors aucun moyen de subsister. Je n'aurai pas à me rapprocher les suites de cette cessation de service et de représentation, car j'ai eu l'honneur d'écrire plusieurs lettres qui sont restées sans réponse, ainsi que celle qui concernait M. d'Aubernon.

La bienveillance et la bonté qui caractérisent si éminemment V. E., me laissent sans aucune crainte qu'elle veuille laisser ajouter ce désagrément à tous ceux qui ont rempli ma carrière.

507. Warszawa, 7 listopada 1812.

Wiadomość o zamachu stanu w Paryżu. Kozacy w Księstwie.

A. E. Pologne 332 f. 292—3. N° 91.

...Je vais donner connaissance au gouvernement du duché de l'événement arrivé à Paris [1]) et, comme je place la plus grande confiance dans la franchise et la vérité, je lirai au Con-

[1]) Przygotowany przez Maleta, Lahory i Guidal'a zamach z 22 na 23 października, oprócz dawniejszych opisów tego zamachu, ostatnie prace Billard *Un interrègne de quelques heures la nuit du 23 octobre 1812. La conspiration de Malet* 1907 i Dumoulin *Figures du temps passé* 1907, 173—191.

seil le récit de cet événement, contenu dans la dépêche de V. E.[1]). J'aurais soin de l'appuyer verbalement par les réflexions contenues dans cette dépêche. J'y joindrai toutes celles que me suggéreront le bon esprit qu'a montré le peuple de Paris, le calme qui a regné dans la capitale et le prix que tout le monde attache au maintien de la tranquillité publique...

...Des partis de cosaques qui appartiennent à l'arrière garde du corps qui était porté à Brześć, rodent dans le duché et l'inquiètent. Le 5 il était question à Lublin d'évacuer de nouveau cette ville. Il y a de la cavalerie et de l'infanterie. Peut-être que les corps détachés de Varsovie parviendront à purger le duché...

508. Warszawa, 8 listopada 1812.

Odpowiedź ks. Reuss. Niedostateczność tłumaczeń biuletynów.

A. E. Pologne 332 f. 296—8. Nº 92.

...Par la marche des armées la Lithuanie, centre de leurs opérations, comptera bientôt 400.000 combattants: bien peu de choses sont disposées pour les recevoir et comment y tiendraient-elles longtemps dans un pays ouvert de toute part, mangé par tout le monde, dans lequel l'hiver va bientôt effacer les lignes, formées par les rivières, et rendre immobiles les cours d'eau qui servent à la navigation, dans lequel la destruction des animaux rendra très difficiles de grands et longs transports...

D'après la réponse... ci-jointe[2]) de M. le p-ce de Reuss on ne peut se flatter d'aucun secours du côté de la Galicie. Les autrichiens se borneront à garder leur terrain que les russes n'auront sûrement pas la sottise d'attaquer. Si les avis parvenus à ce prince se réalisent, il se trouvera une nouvelle armée russe en Volhynie qui ne laissera pas d'être assez forte par la réunion des corps laissés en Volhynie, celle des recrues qu'on y exerce, et la survenance du g-al Zaltuchin. Le temps nous révélera ce qu'il faut croire de ces annonces...

---

[1]) Urzędowy opis zajścia w depeszy Bassany (do Otto) 3 listopada 1812. A. E. France Mém. 665 f. 145. Nap. do Savary, Smoleńsk 11 list 1812. Затворницкій: Къ исторіи 1812 года. Русская Старина 1907 t. 132. 70—1.

[2]) Reuss do Pradta. Lwów, 28 paźdz. 1812. A. E. Pologne 332 f. 195.

Le Conseil des ministres n'a pas voulu se borner à inviter les propriétaires du duché à contribuer à la remonte de la cavalerie en livrant volontairement leurs chevaux. Il a jugé devoir passer par dessus toute considération pour fournir à l'armée cette partie si importante de ses besoins: en conséquence, il a émis le décret que je joins à ma dépêche [du 7 nov. 1812]...

Comme les bulletins du Conseil ne sont pas rédigés dans la séance et que ce soin est commis à une personne qui ne saisit pas toujours les acceptions des termes de notre langue ou les convenances de chaque expression, il se glisse quelquefois dans ses bulletins des expressions impropres ou des idées qui sont trop peu convenantes pour être celles du Conseil.

La décret sur la lévée des chevaux en offre l'exemple: il est dit dans ce décret... qu'il est de la volonté de l'Empereur. S. M. ne prétendant point commander dans le duché, pays ami et indépendant, cet énoncé met en avant une prétention que rien n'implique dans la conduite des agents de S. M. Aussi je me propose de faire disparaître du bulletin cette énonciation fautive pour ne pas laisser subsister dans les archives du duché un monument qui n'a aucun rapport avec les intentions bien connues de S. M....

509. Warszawa, 10 listopada 1812.

Radość w Warszawie z powodu powrotu Napoleona.

A. E. Pologne 332 f. 325—6. N° 93.

...Le sentiment qui s'est manifesté dans le Conseil, a été celui de la joie de voir cesser le grand éloignement qui séparait l'Empereur de toutes les parties de l'union qui combat avec lui. Je ne doute pas que la nouvelle direction imprimée à l'armée ne soit généralement interprétée ici dans le même sens. Ce que l'on appelle l'opinion, est d'ailleurs une chose si peu faite et surtout si peu importante dans ce pays. Tout y passe et rien n'y reste. Je n'ai pas entendu parler deux fois de l'événement de Paris. Hors le 5-e corps d'armée on n'y soupçonne par l'existence des autres. L'éloignement des armées laisse ce pays sans événement: tout se réduit à quelques incursions de cosaques qui se multiplient par la terreur qu'ils sont en possession d'inspirer. Mais le peu de profondeur de ces courses suffit pour démontrer que le foyer d'où elles partent, n'est

pas très considérable. Je reviens toujours à croire qu'il n'y a pas au delà de 3000 hommes et peut-être moins...

510. Warszawa, 12 listopada 1812.

Najazdy kozackie. Nowy odmowny list ks. Reuss[1]).

A. E. Pologne 332 f. 332—3. N° 94.

511. Warszawa, 18 listopada 1812.

Trudności związane z poborem koni. Raport do króla.

A. E. Pologne 332 f. 367—8. N° 96.

...Je joins... la copie de la lettre qui m'a été transmise par le ministre de l'intérieur[2]) sur l'enlèvement des chevaux dans le département de Łomza. C'est un objet continuel de réclamation et l'on sent. avec l'étendue des besoins, l'importance de ne pas dépouiller un pays de ses moyens de transport. J'ai proposé au Conseil d'établir un certain nombre de commissaires pour accompagner les convois et faire rendre les chevaux au terme de leur course, sans qu'ils puissent être enlevés ou forcés d'outrepasser le but. Cette mesure ou toute autre est d'autant plus nécessaire qu'il est d'expérience que les chevaux qui servent de la mesure de leurs forces ou sous la main du propriétaire, sont conservés dans une proportion infinie avec ceux qu'on excède de travail ou qui sont abandonnés à des conducteurs étrangers, surtout aux militaires, destructeurs par incurie, pour ne pas dire par essence.

Au moment où le Conseil des ministres a pris sur lui d'imposer sur le duché un nouveau fardeau et de lui adresser des demandes de toute espèce, il a cru de son devoir de réunir dans un même tableau l'état des fournitures de toute nature qui ont été faites avant et depuis la guerre. C'est cet état que j'ai l'honneur d'adresser à V. E. Il a été rédigé par M. le c-te Matuszewic, sous le titre de *Rapport à S M. le Roi de*

[1]) Ks. Reuss do Pradta, 6 list. 1812. A. E. Pologne 332 f. 281 w odpowiedzi na list Pradta z 31 paźdz. ib. f. 230.

[2]) Miłaszewicz, radca prefektury dep. łomżyńskiego, delegowany nadzwyczajny do pow. kalwaryjskiego i maryampolskiego do ministra, b. d. A. E. Pologne 332 f. 365—6 (kopia).

Saxe. Il sera imprimé et rendu public après la réponse de S. M.[1]).

V. E. y verra que la somme décretée pour le rétablissement de l'armée s'élève à 15.051.922 florins, le recrutement à 25.000 conscrits[2]).

Chaque conscrit doit apporter deux chemises et deux paires de souliers.

Le Conseil a jugé que ses mesures purement administratives convenaient mieux à l'ordre constitutionnel du pays et à ses intérêts que les moyens semi-revolutionnaires des dons patriotiques et des réquisitions, dont les premiers sont sujets à ne rien produire et les seconds ne sont propres qu'à détruire à la fois l'ordre public et les fortunes particulières. En tout pays et surtout dans les petits on ne peut agir à la longue et avec fruit que par l'ordre et l'action d'une administration régulière. Hors de là, il n'y a que ruine et confusion...

512. Bassano do Pradta. Wilno, 20 listopada 1812[3]).

Aprobuje wezwanie ks. Adama Czartoryskiego. Sytuacya wojenna.
A. E. Pologne 332 f. 384—5. Minute.

---

[1]) »On fait lecture de la pièce sus dite, elle est approuvée, signée, datée d'aujourd'hui et communiquée sur le champ à M. l'ambassadeur. Elle sera envoyée par estafette à S. M. le Roi de Saxe et publiée dans deux langues, aussitôt que ce souverain en aura autorisé l'impression«. Extrait du bull. des séances du Conseil des ministres, séance du 17 nov. A. E. Pologne 332 f. 359 *Rapport du Conseil des ministres, adressé à S. M. le Roi de Saxe, Duc de Varsovie, le 17 nov. 1812* pp. 8 (f. 360—3). »Le Roi y met la clause expresse de la faire approuver par M. l'ambassadeur et de la soumettre aux corrections qui lui paraîtraient convenables. Ce dernier ayant témoigné la haute gratitude que lui inspire l'ordre flatteur de S. M., déclare n'avoir rien à changer à une pièce dont il approuve entièrement la rédaction. Elle sera, par conséquent, imprimée incessamment dans les deux langues«. Extr. du bulletin des séances, 28 nov. 1812, ib. f. 422. Tablica f. 364 *Gazeta korespondenta warszawskiego* 1812, 1 grudnia, dod. nº 96.

[2]) Fr. August listem z 31 paźdz. do Matuszewica poleca użyć wszystkich wysiłków, aby nie tylko broń z zakładów Księstwa i Kistrzyna była rekrutom dostarczona, ale także aby otrzymali całkowite ubranie pour pouvoir les acheminer vers leurs corps respectifs A. E. Pologne 332 f. 231 (kopia). List ten był przedstawiony na radzie ministrów 7 listopada.

[3]) Instrukcye z 6 listopada A. E. Pologne 332 f. 285, 11 list., ib. f. 328,

...L'invitation faite au p-ce Adam Czartoryski de revenir reprendre les fonctions est une mesure très convenable. Je crois qu'il est à propos d'insister, il serait fâcheux pour l'opinion que le maréchal de la Confédération ne passât par l'hiver à Varsovie; il peut arriver telles circonstances qui redonneraient du mouvement aux affaires...

L'occupation momentanée de la place de Mińsk est une chose insignifiante. De grandes forces se portent sur ce point...

Nous réunissons ici de grands moyens beaucoup moins pour notre sûreté qui n'est pas menacée, que pour pouvoir porter des forces sur tel point où elles deviendraient utiles.

513. Warszawa, 23 listopada 1812.

Konie przeznaczone dla w. armii. Kosiński zrzekł się dowództwa na Wołyniu. Nominacya Kropińskiego.

A. E. Pologne 332 f. 391—2. N° 98.

...J'ai trouvé le plus grand empressement à seconder l'exécution des ordres de S. M. Les ordres du ministère polonais ont été expédiés sur le champ et je puis répondre que sur le territoire du duché rien n'entravera le libre passage de ces remontes si précieuses [le transport de chevaux] pour l'armée...

M. le g-al Kosiński a cru devoir quitter son commandement: il allègue le mauvais état de sa santé et le plan de défense qui lui est prescrit et qui contrarie ses idées propres. M. le g-al Krópiński désigné pour lui succéder part demain.

Quelque soit le mérite militaire et patriotique de M. le g-al Kosiński, on ne peut cependant méconnaître en lui un caractère difficultueux et plus d'audace que de calcul. Dès que la guerre a pris le caractère de mesures qui sont naturellement de tout système défensif par infériorité de forces, M. le g-al Kosiński ne s'y est plus retrouvé et a pris de l'humeur. Son successeur était simple colonel il y a peu de mois: son meilleur titre paraît être l'influence qu'on lui suppose en Volhynie, dont il est originaire et où il a conservé des relations.

13 list., ib. f. 340, 16 list., ib. f. 355, 17 list., ib. f. 356, 18 list., ib. f. 378 — pominięte, jako potwierdzające odbiór depesz Pradta, lub też podające tylko pewne informacye o ruchach wojsk.

Mais dans ce moment toutes ces influences et ces relations sont de mince valeur[1])...

514. Warszawa, 25 listopada 1812.

Pradt występuje z projektem zebrania żywności w Księstwie.

A. E. Pologne 332 f. 410—1. N° 99.

...En joignant ces données [sur la marche des troupes françaises] à celles qui arrivent sur la situation des affaires en Lithuanie, sur la perte des magasins qui se sont trouvés sur la route de l'ennemi, sur les besoins dont seront assiégés les corps revenant de la Grande armée, j'ai pensé ne devoir pas attendre l'annonce de ces besoins et la demande d'y pourvoir: en conséquence, je viens d'inviter les membres du Conseil à se réunir ce soir en conférence et je me propose de leur demander de prendre dans le moment et dans la plus grande latitude les mesures les plus vigoureuses pour réunir des moyens de subsistance et de transport sur tous les points du duché qui avoisinent la Lithuanie. Si V. E. daignait me communiquer un aperçu des besoins, on procéderait avec plus de facilité. Tant que je n'aurai que des idées générales de besoins qui ne seront pas énoncés, il pourra se faire qu'avec la meilleure volonté on n'agisse qu'incomplètement. Par ex., il est aisé de prévoir que la cavalerie manque de bottes et l'infanterie de souliers, si les magasins qui renfermaient ces objets, ont été pris. Peut être que dans peu de jours on pourrait en faire trouver une grande quantité sur des points convenus. Mais comment faire, si on n'est pas prévenu sur l'existence de ces magasins. De même pour les fourrages et les grains. Les gouvernements de Grodno, de Białystok, de Wilna pourront fournir aux besoins de l'armée, mais, si on savait dans quelle mesure et dans quelle nature, on s'arrangerait pour suppléer à ce qui ne peut se trouver chez eux et pour ne pas s'exposer par de doubles fournitures en quelque partie à en laisser d'autres en souffrances. De même encore, il serait à propos de connaître

[1]) Krópiński protegowany ks. Adama Czartoryskiego (patrz polecenie tegoż do Sokolnickiego 8 sierpnia Sokolnicki *Gen. M. Sokolnicki*, 416) był następnie pośrednikiem między Puławami a robotą polsko-rosyjską w ministeryum, por. Askenazy *Ministeryum Wielhorskiego*, 47.

le point où l'on se propose de s'arrêter, afin qu'aucune partie de la ligne ne se trouve dépourvue de manière à prolonger les privations déjà si longues de l'armée.

Si je prends l'initiative dans cette question qui de sa nature embrasse un long espace de temps, l'urgence des circonstances et l'attention continuelle sur l'état des armées que je suis pas à pas, en sont les seules causes. Tant que tout s'est passé dans l'ordre ordinaire, j'ai dû attendre l'impulsion du mobile auquel j'aime à rapporter toutes mes actions. Mais les choses sont arrivées à un point où une preuve de zèle même prématuré ne peut, je crois, être blâmé, et j'espère que S. M. pardonnerait facilement la surprise de quelques préparatifs qu'elle n'aurait pas commandés...

515. Warszawa, 28 listopada 1812.

Plan zaprowiantowania Księstwa. Przystąpienie do jego wykonania. Propozycya Wielhorskiego zbierania się u niego.

A. E. Pologne 332 f. 428—9. N° 100.

...D'après l'ouverture que j'ai faite aux ministres le 25, il a été rédigé un plan d'après lequel 300.000 hommes et 50.000 chevaux peuvent être entretenus pendant 5 mois sur la Vistule au prix de 40.000.000 florins de Pologne. Dans ce moment l'on donne des ordres pour commencer à rassembler des approvisionnements. Les premiers doivent être rendus sur les points à indiquer le 15 déc., époque, à laquelle la tête de l'armée doit commencer à atteindre nos frontières. Le reste suivra avec le temps en proportion des besoins[1]).

Mais je dois vous dire, M. le duc, que rien ne se fera, s'il n'y a pas d'argent. V. E. sent mieux que je ne peux l'exprimer, que sans ce ressort, il n'y a rien à faire, les ministres me l'ont déclaré positivement et j'ai bien peu de choses à répondre à des hommes qui disent qu'après tant de fardeaux anciens et nouveaux, avec les devastations exercées par les amis et ennemis, avec des retards de toute espèce dans le payement

[1]) W listopadzie i początku grudnia, cesarz nieustannie nawoływał o zbieranie prowiantów, gdyż w tem widział główną podstawę dla przetrwania kryzysu Réboul, I, 25—6.

des impôts, avec les fournitures immenses qui se font journellement, avec les anticipations sur les revenus de 1813, dont une partie est affectée aux nouveaux impôts, avec un crédit abimé par des promesses toujours trompeuses de payement, il n'est pas possible d'attendre ni d'exiger de nouvelles fournitures gratuites de ce pays et qu'en dernière analyse ce n'est pas à lui à nourrir seul les armées. Ces raisons n'empêchent pas que je ne presse l'exécution de la mesure que j'ai provoquée. Elle sera exécutée, n'en doutez pas, dans tout ce qui existe en nature de denrées, mais elle manquera entièrement dans la partie, qu'on ne peut acquérir qu'avec de l'argent, telle que les souliers, bottes, équipements et surtout dans celle des transports. Ils ne peuvent plus se faire que par entreprise et à prix d'argent. Tout autre moyen serait infructueux et l'on a déjà éprouvé dans la guerre de 1806 où après avoir épuisé les voies toujours inféeondes et perturbatrices des réquisitions, on fut obligé de revenir à celle des entreprises par contrat de gré à gré [1]).

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. une lettre sur laquelle je la prie de me donner sa direction [2]), j'ai évité d'y répondre par écrit. J'ai vu M. le c-te Wielhorski, je lui ai parlé de mon désir de profiter dans toutes les occasions de ses lumières, dont je fais le plus grand cas, mais j'ai décliné sa proposition jusqu'à la réponse de V. E. Je ne veux rien prendre sur moi de ce qui peut intéresser la dignité du caractère dont je suis revêtu, ni ouvrir la porte à des prétentions qu'on soutiendrait ensuite par cet exemple...

516. Warszawa, 30 listopada 1812.

Niepokój z powodu długiego braku wiadomości o wielkiej armii [3]).
A. E. Pologne 332 f. 430—1. N° 101.

...On commence à être inquiet et à concevoir des ombrages sur la longue interruption des communications et la posi-

[1]) Pradt, 201.

[2]) Wielhorski do Pradta, s. d., proponuje zebrać ministrów u siebie, jako że jest chory i nie może być obecny na posiedzeniach, i dodaje, że taki sposób był stosowany w roku zeszłym. A. E. Pologne 332 f. 418—9.

[3]) Pradt, 205—6.

tion de la Grande armée qui est parfaitement connue. Ce seraient des frais bien perdus que ceux que l'on pourrait faire pour contredire ou donner le change. Comme on ne détruit pas des faits généralement répandus et qu'il ne faut pas s'exposer à se trouver en contradiction avec des faits qui viendraient à être constatés, à se réaliser, le meilleur me paraît être de ne rien dire et de convenir avec ouverture sans entrer dans aucune explication qu'il n'y a pas de nouvelles directes de l'Empereur, et parler ensuite d'autre chose. Ce qu'on veut bien appeler esprit public dans un pays pareil à celui-ci qui n'a que des gens ruinés et de misérables sociétés, ne me paraît pas valoir mieux que cela. Il suffit que l'obéissance soit pleine et entière, que toute demande faite par le gouvernement soit remplie sans résistance et sans retard, comme cela a lieu. Les opinions, les propos peuvent ensuite aller leur train et ne changent rien à la marche des affaires. La classe des personnes qui y contribuent, est d'ailleurs si peu nombreuse, si mince en tout sens, que ce n'est pas la peine de lui préparer une nourriture qu'elle ne digérerait pas. Le reste des habitants ici comme en tout pays n'est jamais atteint que par les faits mêmes: si l'on est heureux, il en profiteront, si on est malheureux, ils se plaindront d'avoir été trompés...

517. Warszawa, 30 listopada 1812.

Przedstawia swoje trudności finansowe.

A. E. Pologne 332 f. 432. Particulière.

V. E. m'a fait l'honneur de m'écrire le 11 du courant que je ne devais pas douter qu'elle ne portât la plus prompte et la plus sérieuse attention sur l'objet de ma lettre particulière. Il n'eût rien manqué à ma reconnaissance, si V. E. avait bien voulu me faire part des moyens qu'elle employerait pour remplir ma demande.

Aujourd'hui j'ai à payer 900 ducats pour M. Aubernon et pour l'agent de Brest. Cette somme ajoutée à la dépense du mois excède de beaucoup ce dont je puis disposer. Quand V. E. m'aura fait l'honneur de m'indiquer ce que je dois faire, les traites seront acquittées.

518. Bassano do Pradta. Wilno, 1 grudnia 1812.

Uspakaja Pradta, pochwala przedsięwzięte kroki, poleca dostarczyć opis stanu broni w Księstwie.

A. E. Pologne 332 f. 438—9. Minute.

...Quoique les circonstances où se trouvait la Grande armée, ne soient pas aussi graves que vous paraissez les avoir conçues, je ne puis qu'approuver, M. l'ambassadeur, la sollicitude qui vous a porté à faire les démarches que vous me communiquez, et à exciter dans une conférence particulière le zèle des ministres. La Lithuanie traversée par tant d'armées et qui voit encore une partie de son territoire occupée par l'ennemi a nécessairement éprouvée (s.) dans ses ressources une diminution considérable, il ne serait pas juste qu'elle fournît seule aux consommations de l'armée toute entière pendant les quartiers d'hiver, il est même probable, qu'elle ne pourra pas y suffire. Toute la Pologne saura gré au duché de Varsovie d'être allé au devant des demandes de son protecteur et d'avoir pris une partie du fardeau qu'elle doit supporter pour la cause commune. Je vous invite, M. l'ambassadeur, à donner suite à vos premières démarches et à demander que des magasins de réserve de toute espèce de subsistance soient formés sur les points les plus rapprochés du Merecz. Il conviendrait que les magasins pour les vivres-pains fussent faits dans une forte proportion. En farine les moyens de mouture à Varsovie et à Modlin peuvent à ce qu'on m'assure, donner 1500 quintaux de farine par jour. En y ajoutant ce que les autres localités produiront, la formation des magasins de farine devrait être assurée. Cette conversion des grains faciliterait les transports qui seront favorisés d'ailleurs par les traînages. Je vous prie, M. l'ambassadeur, de me faire connaître promptement ce que le duché pourra faire, et des dispositions que le ministère aura arrêtées.

M. l'intendant général avait chargé l'ordonnateur Dervillé de recueillir la livraison de 40 à 50.000 boisseaux d'avoine et de 10 à 15.000 quintaux de foin dans les magasins de Merecz et d'Olita, je vous prie de veiller à ce que cette réquisition soit remplie sans retard...

P. S. Je désire que V. E. se procure les états les plus exacts et les plus détaillés possibles des pièces des obusiers,

du matériel et des munitions d'artillerie qui existent à Varsovie, à Modlin et dans toutes les places du duché.

519. Bassano do Pradta. Wilno, 5 grudnia 1812.

Wyprawia ambasadorów do Warszawy. Każe przygotować dom dla siebie. Sprawa żywności.

A. E. Pologne 332 f. 456—7. Minute.

S. M. avait toujours eu quelque répugnance à ce qu'il y eût un corps diplomatique réuni à Wilna [1]). C'est par l'effet de plusieurs malentendus que quelques ministres étrangers sont parvenus dans cette ville où leur présence a empêché toute espèce de prétexte pour empêcher les autres d'y venir. C'est ainsi que se sont trouvés réunis le ministre de Prusse, le conseiller d'Etat prussien de Beguelin [2]), chargé d'une mission spéciale, M. le g-al de Watzdorff, envoyé par la Saxe, M. le g-al de Valtersdorff, ministre de Danemark, M. de Harrant, envoyé de Bade [3]), M. de Horn, chargé d'affaires d'Autriche, M. de Roth-

[1]) Z rozkazu do Berthier, 3. VI. 1812 »mon intention étant de n'avoir aucun étranger proprement dit à moins de 20 lieues de mon quartier général, mais de les tenir dans les dépôts à Thorn et autres places«. Chuquet, II, 297 nº 2057. Nap. do Mareta, 29 list. 1812: »Je désire bien qu'il n'y ait à Vilna aucun agent étranger; l'armée n'est pas belle à montrer aujourd'hui; quant à ceux qui y sont, il faudrait les éloigner. On pourrait, par ex., leur dire que vous vous rendez, que je me rends à Varsovie, et les y diriger de suite en les faisant partir à jour nommé«. *Corr. de Nap.* XXIV, 375 nº 19.362. z Molodeczna, 4 grud.: »Faites partir les ministres d'Amérique, de Prusse et tous les autres ministres pour Varsovie, où vous annoncerez que vous allez vous même vous rendre. C'est aujourd'hui le 4; vous recevrez cette lettre dans la nuit; je vous attends le 5 au soir à Smorgoni«. *Corr. de Nap.* XXIV, 387 nº 19.371. Beguelin do żony, 3 list.: »Viele glauben, dass, wenn der Kaiser kommt, die Meisten sich werden entfernen mussen und dass Wilna nach Konigsberg gerückt werden wird«. Ernst *Denkwürdigkeiten* von Heinrich und Amalie von Beguelin 1892, 195.

[2]) Beguelin Henryk, 1765—1818, tajny radca wojenny i domen, tajny nadradca skarbowy 1803, używany do statystyki 1805, w dymisyi 1808, powraca za Hardenberga wysyłany w sprawie rachunków z Francyą do Paryża, później w r. 1812 do Drezna i Wilna, w r. 1813 do Paryża, obecny na kongresie wiedeńskim w sprawach Neuchâtelu, szef prezydent II oddziału wyższej izby obrachunkowej 1816.

[3]) Harrant Walenty, 1761—1834, kadet 1777, major i dowódca batalionu 1792, komendant Rastadtu 1799, oberst 1803, dowodzący wojskiem

kirch [1], général autrichien. M. de Barlow [2], ministre des Etats Unis, a été appelé en vertu d'une décision particulière de S. M.

Dans les circonstances actuelles l'inconvénient de la présence de ces différentes personnes se faisait plus vivement sentir. Il eut été d'ailleurs embarrassant qu'ils se trouvaient ici pendant la présence de l'Empereur soit par la difficulté de loger toutes les personnes appartenant au quartier général, soit pour d'autres considérations. J'ai, en conséquence, engagé ces messieurs à se rendre à Varsovie et pour les y déterminer, je leur ai annoncé que je ne tarderai pas à les y suivre. Ils sont tous partis hier et aujourd'hui, à l'exception de M. de Krusemark qui ne partira que demain. Je vous prie, M. l'ambassadeur, de vouloir bien faire prendre les mesures nécessaires pour que des logements leur soient assurés. M. de Krusemark [3] a avec lui un secrétaire de légation. M. de Valtersdorff est accompagné de son fils, gentilhomme de la chambre. M. de Watzdorf et de Kokirk (*sic*) n'ont qu'un aide de camp, M. de Horn trouvera un secrétaire de légation à Varsovie, M. de Harrant est seul, M. Barlow a avec lui son neveu.

Pour donner plus de vraisemblance au motif pour lequel j'ai déterminé ces messieurs à partir, il me paraitrait convenable que vous voulussiez bien arrêter une maison pour moi. Elle serait occupée par M. Benoit [4], chef de bureau attaché

badeńskiem 1805, 1809, w dymisyi, jako gen. lieutenant 1810 poseł w obozie głównym franeuskim 1812, w misyach w Paryżu, Wiedniu i Stutgarcie.

[1] Rothkirch Leopold, 1769—1839, w służbie od 1786, major 1800, oberst szwoleżerow 1806, gen. major 1809 w obozie głównym Napoleona 1812, hrabia, FML., oberleutenant 1-ego pułku Arcière-leibgwardyi.

[2] Barlow Joël, 1754—1812, poeta, kapelan wojskowy 1778—1783, później przedsiębiorca w Europie, konsul w Algerze 1795, powraca do Ameryki 1805, minister pełn. w Paryżu 1811, zostawił kilka pism, dotyczących ustroju Francyi z epoki Rewolucyi. Barlow bawił w Wilnie od kilkunastu tylko dni, wezwany przez Bassanę przybył doń 18 listopada. Todd ***Life and letters of Joël Barlow*** 1886, 276.

[3] Krusemark Fryd. Wilh. Ludwik, 1767—1822, w misyach dyplomatycznych w Paryżu 1802, Hanowerze 1805, trzykrotnie w Paryżu 1806, Londynie 1807, Paryżu 1809, poseł pruski tamże 1810, w 1813 udaje się do Wrocławia, później w obozie Bernadotte'a 1813—4, poseł w Wiedniu 1815.

[4] Benoit Antoni Vernier, 1769—1832, wychowanek seminaryum S. Łazarza, w biurach ministeryum sekretaryatu stanu 1805, zaufany Mareta, ucieka po r. 1815 do Genewy, wydany władzom franeuskim, od r. 1817

à mon cabinet qui est malade et que j'envoie à Varsovie pour soigner sa santé qui m'est utile et précieuse. Cette disposition n'ajoutera rien au bruit de mon départ qui se répandra sans doute à l'arrivée de cette lettre. Il vous sera facile de présenter mon arrivée possible et comme une chose naturelle et indifférente.

Les affaires se rétablissant la question est toute relative aux subsistances, si on peut donner des vivres à l'armée, elle sera bientôt en meilleur état que l'armée ennemie[1]. L'Empereur se rapproche de ses moyens, il trouve ici un renfort de 25.000 hommes de troupes, bonnes et fraîches, et il va avoir à sa droite le corps autrichien et le 7-e corps...

Je vous répondrai pour les subsistances, formez d'avance les magasins sur les points que je vous ai indiqués. Le p-ce Joseph est arrivé ici, il sera bientôt en état de reprendre son service actif.

Tenez un bon langage, montrez de la confiance dans les événements et faites entendre que vos informations sont postérieures à celles que donneront beaucoup d'officiers qui retourne(nt) à Varsovie.

Ernouf, 472.

520. Warszawa, 16 grudnia 1812.

Prosi o dymisyę i tłumaczy postępowanie swoje w Księstwie oraz motywy swego postanowienia.

A. E. Pologne 332 f. 493—5.

Lorsque S. M. I. et R. daigna jeter les yeux sur moi pour l'ambassade de Varsovie, j'aurais cru manquer à tous mes devoirs, en me refusant à l'accomplissement des vues que S. M. avait bien voulu former sur moi.

---

główniejszy współpracownik *Bibliothèque historique* i twórca legendy napoleońskiej we Francyi (Gonnard *La légende napoléonienne et la presse libérale 1817—1820*. Revue des ét. napol. 1912, I, 248 i n.), przeciwnik katolicyzmu: *De la liberté des cultes et des concordats* 1818 *De la liberté réligieuse* 1819, 1825.

[1] Nap. do Bassany, 3 grud. 1812: »Ayez bon langage; ne laissez rien transpirer. Dix jours de repos et des vivres en abondance remettront la subordination«. *Corr. de Nap.* XXIV, 383 n° 19.367. 4 grud.: »La question d'établir les quartiers d'hiver autour de Vilna ou de l'évacuer dépend d'abord de celle des subsistances« ib., 388 n° 19.373.

A cette époque, à Dresde, l'Empereur était loin de tous ceux qui pouvaient fixer son choix. L'ouverture de la scène de Pologne pressait: un refus dérangeait le plan de S. M. J'acceptais, quoique ma santé me pressait fortement de refuser ce fardeau. J'ai passé quatre mois dans les plus cruelles souffrances[1]): l'hiver me présente les chances les plus cruelles et je n'y échapperai pas.

J'attendais pour en parler la fin de la campagne. J'ai été nommé ambassadeur et n'ai pas été envoyé auprès d'un souverain.

J'ai pu croire arriver dans un pays prêt à se relever et en possèdant les moyens...

Je n'ai trouvé qu'épuisement et un pays suspendu sur le précipice de la banqueroute.

Je comptais sur l'état de la noblesse polonaise...

Je n'ai trouvé que des gens ruinés et gémissant toute la journée sur leur ruine.

Huit jours après mon arrivée il s'est opéré une métamorphose entière dans ma position.

D'ambassadeur j'ai vu me voir changé en commissaire-ordonnateur... Mon occupation habituelle sauf la transmission de quelques dépêches a étée (s.) la fourniture des armées... hôpitaux, chevaux, foin et avoine...

Le besoin du service m'a empêché d'en parler, mais non de m'en apercevoir.

J'attendais cette époque où la suspension des opérations de campagne permet de revenir aux refléxions et de faire rentrer chaque chose à sa place. Je suis archévèque et pour toute ma vie. De pareils détails peuvent-ils me convenir?

Je suis agé, 54 ans... 25 ans de révolution, 10 d'émigration. Tout cela m'a épuisé et je n'ai pas encore commencé de vivre.

Je suis environné d'un essaim de jeunes gens dont le langage, les habitudes, la direction d'idées et le genre d'éducation ne peut sympatiser avec tout ce qui a formé le fonds de mon existence... La continuité de la guerre me donnera une continuité de relations avec les militaires qui ne peuvent pas trop me considérer, comme prêtre, et que j'ai appris à ne con-

[1] Bignon *Souvenirs*. 228. *Histoire*. XI. 20—1

sidérer nullement sous le rapport des idées et jugement d'opération. autres que celles de pure esplanade.

Je n'ai point d'autorité sur eux...

Je n'en ai point sur tout ce qui tient au commissariat... Toutes mes remontrances sont peine perdue... on ne cherche qu'à me cacher ce qui se fait.

Dans cette position, M. le duc, que je soumets avec franchise et confiance à la considération bienveillante de V. E., il ne me reste qu'à vous demander avec la plus vive instance de mettre sous les yeux de S. M. les motifs qui me font désirer d'obtenir la fin de la mission qu'elle a daigné me confier. Son objet n'existe plus: elle pouvait s'étendre à une durée d'un mois. Lors de là, elle pouvait (être) faite par un ordonnateur tout aussi bien que par quelqu'un revêtu du caractère le plus éminent de la diplomatie.

Les polonais accorderont autant à un ordonnateur qu'à un ambassadeur, car c'est à eux mêmes, aux besoins de leur cruelle situation qu'ils accordent, et non au titre de celui qui leur demande. J'ai eu l'honneur de dire à S. M. que les deux choses les plus inutiles qui existent en Pologne, sont l'ambassade et la Confédération [1]).

Je finirai en disant que, si l'on veut maintenir une ambassade à Varsovie, elle doit être remplie par un homme de naissance, riche et marié: un prêtre sans famille perd nécessairement une partie de la considération et des moyens d'influence qu'offrent quelques parties de la société.

Mon dévouement pour le service de l'Empereur a toujours été sans bornes: il ne se démentira pas. Je puis le servir mieux, en le servant de toute autre manière et partout ailleurs.

En Pologne, j'ai mis toute mon application à faire chérir ses bienfaits, apprécier ses intentions, à alléger le fardeau que

---

[1]) Nap. do Bassany, Kutno, 11 grud. 1812: »J'ai été on ne peut plus étonné de tous les ridicules propos que m'a tenus l'abbé de Pradt pendant une heure. Je ne lui ai pas fait sentir, il parait qu'il n'a rien de ce qu'il faut pour la place qu'il remplit. C'et abbé n'a que l'esprit des livres. Vous pouvez le rappeler tout de suite, ou à votre arrivée à Paris, en le renvoyant dans son diocèse et le remplaçant par Lajard ou Rumigny. Je pense que Bignon est encore utile à Vilna«. *Corr. de Nap.* XXIV, 394 nº 19.384.

les circonstances forçaient d'imposer et à me tenir moi-même à la hauteur du caractère dont S. M. avait daigné me revetir [1]).

521. Warszawa, 22 grudnia 1812.

Poczynił przygotowania do odjazdu. Przedstawił Lajarda, jako chargé d'affaires ministrom [2])... Doniósł Senfftowi o swym wyjeździe. Zamierza wyjechać 27, z ominięciem Drezna.

A. E. Pologne 332 f. 531. N° 103 et dernier.

J'ai l'honneur de prévenir V. E. de mon départ de Varsovie qui aura lieu dans la journée.

M. de Broglie arriva hier au soir. Il dit avoir trouvé une immense quantité de neige. Je pars comblé des témoignages de l'affection des habitants de Varsovie et j'emporte au moins la certitude d'avoir toujours cherché à faire honorer le nom français et son gouvernement [3]).

522. Warszawa, 27 grudnia 1812.

Wyjazd z Warszawy.

A. E. Pologne 332 f. 581.

[1]) Bassano do Nap. 16 grudnia 1812 A. N. AF IV. 1647 dos. 7-e n° 29, częściowo drukowany Ernouf, 476. por. Pradt, 225—6. Bignon *Souvenirs* 248.

[2]) Biuletyn posiedzeń rady ministrów, 22 grud. Extrait A. E. Pologne 332 f. 529; raport Lajarda, 23 grud., ib. f. 537—8 n° 1.

[3]) Pradt, 229. Pradt do Bauma, 21 grud. 1812 A. W. Russland Berichte 1812 Baum f. 400; raport Bauma, 26 grud.: »elle prouve que j'ai satisfait à mon instruction. Je le regret(te) beaucoup. Sa confiance en moi aurait pu être d'une grande utilité pour le service de S. M. l'Empereur, mon auguste maître«. Ib. f. 402. Niemcewicz, I, 408.

Edward Bignon (od 8. I. 1813).

523. Warszawa, 24 grudnia 1812.

Stan sił litewskich. Powołanie pospolitego ruszenia. Stan ducha publicznego.

A. E. Pologne 332 f. 544—5. Bulletin nº 2.

La commission de gouvernement de la Lithuanie a été informée que S. M. le Roi de Naples, commandant en chef la Grande armée, a chargé le prince Poniatowski de prendre sous ses ordres les régiments lithuaniens. Cette disposition lui a été très agréable. Mais la commission désire cependant que le corps de troupes de Lithuanie conserve son existence particulière. Trois des régiments d'infanterie sont sur le territoire du duché, savoir ceux du c-te Chodkiewicz, du g-al Giełgud [1]) et du g-al Bisping [2]). On a l'avis qu'ils étaient il y a 4 à 5 jours à Augustowo.

Le régiment du colonel Tysenhaus [3]) était à Widziuny. On espère qu'il aura pu faire retraite sur le corps de M. le m-al duc de Tarente.

Quant aux régiments de cavalerie lithuanienne, aucun ne doit être compromis selon ce que nous avons lieu d'espérer. Tous se sont retirés ou sont en position de se retirer sans avoir rien à craindre. Le c-el Tyszkiewicz [4]) dont le régiment était à Birże, et le c-el Rajecki dont le régiment était à Kiei-

[1]) Giełgud Antoni, 1792—1831, pułkownik 21-ego pułku litewskiego (po Przeździeckim) 1812, gen. brygady za Król. Pol. i dywizyi za powstania.

[2]) Bisping Adam, pułkownik 20-go pułku lit.

[3]) Tyzenhaus Konstanty, 1786—1853, pułk. 19-go pułku.

[4]) Tyszkiewicz Michał, 1761—1839, pułk. 17-go pułku.

dany ont pu tous deux se joindre à M. le duc de Tarente ou se replier même avant lui, s'ils l'ont jugé convenable.

M. de Tyszkiewicz a près de 800 chevaux et M. Rajecki en a de 6 à 700...

Il paraît que l'appel fait à la noblesse de monter à cheval[1] n'est pas une mesure agréable aux grandes familles. On a l'air de craindre de la part des petits nobles, une fois qu'ils seront armés et en mouvement, de l'insubordination et de l'indiscipline. On prétend que le résultat de cette mesure sera presque nul. On en attend un beaucoup meilleur du décret qui ordonne la livraison d'un homme à cheval par 50 feux. Cette dernière disposition donnera au moins, dit-on, 5 à 6000 hommes. A peine en espère-t-on 1500 de la première. L'esprit des autorités civiles me paraît en général très abattu et non seulement le courage est amolli, mais le language même est contre toute bienséance pusillanim(e) et désespérant. Je trouve l'esprit des militaires beaucoup meilleur. Ils conservent de la vigueur et le patriotisme en eux ne semble pas éteint. Je ne veux pas croire, comme on le prétend, qu'il y ait bien des gens qui déjà s'occupent à faire leur paix avec la Russie. Cette supposition serait fausse jusqu'à présent, autant que j'en puis juger, mais il est possible que beaucoup de personnes rêvent d'avance aux moyens de se tirer d'affaire au besoin, le p-ce Adam Czartoryski devient une espèce de médiateur sur lequel on a les yeux[2]. On assure que le vieux prince son père maréchal de la Confédération est dangereusement malade dans sa terre de Sieniava en Galicie.

Réboul, II, 202, 203. 217, 219.

524. Lajard do Bassany. Warszawa, 24 grudnia 1812.

Uchwalenie poboru przez Radę ministrów i ogłoszenie pospolitego ruszenia przez radę konfederacyi.

A. E. Pologne 332 f. 549—551. N° 2. Note de Bassano: »les pièces jointes ont été donné(e)s pour l'impression«.

Après le départ de V. E. le Conseil des ministres et celui

---

[1] Uniwersał uchwalony 20 grudnia 1812. Por. Rembowski, 229 i n.

[2] Były to odgłosy rozpoczętej roboty, por. Smolka II, 204 i n., 535—7 Askenazy *Na rozdrożu* Bibl. warsz. 1911 t. 281, 217—8.

de la Confédération ont arrêté définitivement les mesures que vous aviez provoquées.

Les ministres dans la séance du 20 ont rendu un décret relatif à la levée extraordinaire, un cavalier sur 50 feux, j'ai l'honneur de joindre ici la copie de cet acte dont les dispositions paraissent jusqu'à présent obtenir l'assentiment du public[1]. Les ordres du Conseil ont été immédiatement expediés pour l'exécution des mesures que prescrit le décret, et vers le 20 janvier on pourra en connaître le résultat. Sans doute les événements auxquels la guerre a exposé et expose encore quelques départements, et de plus la rigueur extrême de la saison rendront cette levée très inégale sur la surface du duché et par là même diminueront considérablement les résultats. Cependant les gens éclairés, ceux qui ont une parfaite connaissance des ressources du pays, et je citerai particulièrement M. le c-te Stanislas Potocki, estiment que le minimum du produit sera de 10.000 cavaliers armés, habillés et montés.

Les opérations du conseil de la Confédération donnent des espérances moins satisfaisantes. Je vois le public porté à croire qu'en général la noblesse du duché montrera peu de zèle dans ces circonstances. Cependant, je me permettrais de penser que l'esprit national s'est toujours conservé dans la classe dite de la petite noblesse et que l'on peut compter sur quelques efforts de sa part. La proclamation du Conseil à la nation a été bien accueillie du public. On a trouvé dans l'appel qu'elle fait aux classes nobles du pays plus de dignité et de mesure que les actes polonais n'en conservent ordinairement, et c'est un titre à la confiance du public. A la suite de la proclamation, le Conseil a fait paraître l'arrêté relatif au mode d'organisation de l'arrière-ban... Elles ont été rédigées le 20 après une discussion devant le Conseil des ministres qui s'était réuni en conférence chez M. le p-ce Poniatowski. Les lettres patentes pour le régimentaire général, le vice-régimentaire et les maréchaux de départements ont été expédiées le lendemain 21. V. E. a pu calculer d'avance le bon effet que produirait dans le public la nomination de M. le p-ce Poniatowski et de M. le p-ce Sanguszko. Le choix de dix maréchaux paraît aussi avoir été

[1] *Dz. pr.* IV, 425—8. *Moniteur* 1813, 7 stycznia. Ogiński, IV, 50—66.

très généralement approuvé. En effet, les renseignements que j'ai recueillis sur les personnes destinées à ces fonctions, sont tout à leur avantage, comme V. E. pourra en juger par la notice succincte qu'elle trouvera ci-jointe [1]) et que j'ai presumée pouvoir lui être agréable.

Il est difficile pour ne pas dire impossible de se former dès à présent une idée juste sur les résultats, qu'obtiendra cet appel à la noblesse confédérée. J'entends quelques personnes éclairées estimer à 3 ou 4 mille hommes au plus cette levée, mais les calculs de probabilité changent d'un jour à l'autre avec la position de l'ennemi sur les frontières du duché. Car l'on ne peut disconvenir que la présence des russes sur plusieurs points voisins ou dépendants des départements de Łomża Siedlce et Lublin en contrarie singulièrement la formation de l'arrière-ban. Ces 3 départements ont à eux seuls plus de petite noblesse que les 7 autres départements ensemble. Dans un état de chose différent on compterait beaucoup sur elle pour entraîner la noblesse des autres départements. La situation de ces 3 départements par rapport à l'ennemi doit faire désirer que les maréchaux reçoivent des instructions pour établir des points de réunion à une distance convenable de la ligne d'opération de l'ennemi. Les confédérés armés seraient dirigés sur ces points aussitôt qu'ils se seraient faits inscrire, et par cette mesure ils ne se verraient pas exposés aux tentatives que les russes ne manquent pas de faire pour détruire les rassemblements, si on les formait pour ainsi dire à leur vue.

Dans une conversation que j'ai eue avec le p-ce Poniatowski et avec le vice-président du conseil de la Confédération, j'ai remarqué que l'on n'avait point donné assez d'attention à cette observation dans les réglements d'organisation. Ces messieurs m'ont promis que cet oubli allait être réparé. Ils m'ont promis aussi de me faire connaître les résultats que

[1]) Marszałkami byli z Warszawy Antoni Grabieński, Poznania Wiktor Szołdrski, Krakowa Aleks. Walewski, Kalisza Skórzewski, Lublina Radzimiński, Radomia Onufry Popiel, Bydgoszczy Słubicki, Płocka Glinka, Łomży Franc. Orsetti, Siedlec Jan Niemira. — Nota o nich A. E. Pologne 332 f. 517—9 przedrukowana ze skróceniami *Moniteur* 21 stycznia 1813.

l'appel obtiendrait journellement avant le 10 janvier et je ne manquerai pas d'en informer V. E.

Les mèmes considérations qui m'ont démontré l'utilité des mesures que j'ai sollicitées pour la réunion de la noblesse confédérée, m'ont aussi engagé à proposer aux ministres du duché des mesures analogues pour la levée extraordinaire des cavaliers et celle des conscrits. Ces messieurs ont parfaitement senti combien il importait de s'assurer immédiatement de toutes les ressources que les départements de Łomża, de Siedlce et de Lublin peuvent offrir en hommes, en chevaux, en chariots, subsistances, etc. Malheureusement, on s'est occupé un peu tard des précautions que l'approche ou la présence de l'ennemi indiquaient si naturellement, et je crains bien qu'on ne soit plus à temps, pour retirer du département de Łomża les conscrits, les gardes nationales et les subsistances avant que les cosaques n'aient désorganisé le pays. Ils occupent déjà Kalwarya, Seyny et menacent Augustów.

Por. Réboul, II, 207, 209.

525. Lajard do Bassany. Warszawa, 25 grudnia 1812.

Lajard wykonywa polecenia Lauristona, dotyczące uzbrojenia, ufortyfikowania i zaprowiantowania Modlina. Ciążące na nim obowiązki. Proklamacya rosyjska.

A. E. Pologne 332 f. 559—562. N° 3.

M. le g-al c-te de Lauriston[1]) a rendu compte à S. M. de l'inspection qu'il a faite à Modlin, et des observations qu'il a été dans le cas d'adresser aux ministres du duché tant sur les mesures à prendre pour cette place que sur plusieurs autres mesures de service public. Il a bien voulu me communiquer ses observations et j'en ai fait l'objet de plusieurs demandes officielles, me réservant de solliciter plus tard les ordres du

[1]) Lauriston był wysłany do Warszawy przez Napoleona z instrukcyą (5 grudnia): »vous vous rendrez à Varsovie, vous verrez les autorités et mon ambassadeur. Vous ordonnerez des vivres et la levée de la Confédération de toute la noblesse et tâchez de l'armer. Vous visiterez Modlin; vous y resterez 6 à 7 jours. Vous vous ferez remettre le bulletin pour connaître le langage à tenir. Vous m'écrirez tous les jours«. *Corr. de Nap.* XXIV, 392 n° 19.381.

gouvernement du duché sur les objets dont l'exécution ne peut être immédiate.

La 1-re demande que j'ai adressée aux ministres a été relative aux travaux nécessaires pour assurer promptement des abris dans Modlin à une garnison de 10.000 hommes et à des magasins. Le ministre des finances m'a répondu officiellement aujourd'hui que sur la demande du ministre de la guerre, il venait de mettre à la disposition de ce dernier une somme de 100.000 florins. Elle servira à couvrir les frais de transport des bois nécessaires au blindage. Cette opération commencée, je solliciterai l'assignation d'une nouvelle somme pour la construction des abris.

2° J'ai demandé aux ministres que l'approvisionnement de Modlin fût effectué le plus tôt possible. J'ai représenté qu'il était nul dans ce moment et que cependant on devait regarder comme sacré l'approvisionnement de réserve qui s'y trouve pour la Grande armée. Je n'ai point encore de réponse sur cet objet important.

3° J'ai sollicité du ministre de l'intérieur des ordres pour faire rétrograder immédiatement sur Modlin les convois de subsistance qui en avaient été tirés pour être déposés à Grodno et qui se trouvent arrêtés à Goniądz, Rożan et Serock. Ils consistent en:

7549 quintaux p. d. m. d'avoine à Goniądz,
2540 quintaux de riz
2600 quintaux de biscuit } à Rożan
6355 quintaux de farine
et 6000 quintaux de farine à Serock.
Total 25.044 quintaux p. d. m.

M. le c-te Mostowski vient de me répondre que l'arrivée du corps autrichien à Białystok à suspendu les dispositions qui avaient été déjà ordonnées pour faire rentrer ces convois à Modlin. Il me laisse entrevoir la difficulté et peut-être l'impossibilité d'effectuer ces transports dans un moment où des réquisitions militaires ont été frappées par M. le p-ce de Schwarzenberg. Cependant, V. E. verra par la copie ci-jointe de la la lettre de ce ministre [1] qu'il a transmis de nouveaux ordres

[1] Mostowski do Lajarda, 24 grudnia 1812. A. E. Pologne 332 f. 548 (copie).

au comité des subsistances. J'en presserai vivement l'exécution.

4° J'ai invité le même ministre à me faire connaître les mesures qui auront été prises pour la formation des magasins de vivres et de fourrages dans le duché et la désignation des points où ils devront être établis. Je n'ai encore aucune réponse à cet égard et je sais que quoique cette mesure ait été provoquée et convenue depuis longtemps, on s'est occupé faiblement de son exécution quelqu'importante qu'elle soit dans les circonstances actuelles. M. le g-al Lauriston a pensé que ces magasins devaient être établis pour le moment sur la Vistule et dans l'intérieur du pays, mais qu'on pourrait les porter en avant, lorsque les russes auraient pris leurs quartiers d'hiver, et les placer dans les provinces qui seraient couvertes par les cantonnements de l'armée française.

Il reste encore, Mgr., à surveiller l'exécution de plusieurs objets d'une grande importance: 1° la levée de 16.000 conscrits pour l'infanterie et de 9000 pour la cavalerie: 2° la rentrée de 4000 conscrits dûs sur le recrutement précédent; 3° l'habillement et l'équipement des conscrits; 4° l'achat des chevaux.

Les ministres avec lesquels j'ai déjà eu plusieurs entretiens sur ces différents points, m'ont tous répondu que l'on ne pouvait s'occuper efficacement de l'organisation de l'armée avant d'avoir pourvu aux premiers fonds indispensables, en réalisant les 2 millions de billon et les 2 millions de roubles dont le versement a été effectué conformement aux ordres de S. M. Il n'y a encore rien de décidé sur la manière dont ce billon sera mis en circulation[1]. Quant aux roubles de papier le ministre des finances a pris des informations sur les avantages que l'on pourrait en retirer en les négotiant dans telle ou telle ville de commerce. Il paraît penser que Brody offrira plus de facilités pour cette opération.

Les ministres et le p-ce Poniatowski en particulier ont joint à ces représentations une série d'observations tendantes à prouver que les secours généreux que S. M. a daigné accorder dans ce moment au duché de Varsovie, seront bien insuffisants pour faire face aux dépenses que va entraîner la réor-

[1]) Niemcewicz, I, 409.

ganisation de l'armée polonaise. Ils témoignent de concert la crainte que S. M. ne retire point de ce pays les ressources qu'elle s'est promis pour la campagne prochaine, si par un acte particulier de sa munificence et de sa haute protection elle n'accorde encore au duché des secours plus considérables. Quoiqu'il soit impossible de ne pas reconnaître que ces observations sont fondées jusqu'à un certain point, cependant on ne peut s'empêcher aussi de remarquer que les besoins sont bien exagérés aux yeux des ministres par l'incapacité des administrations publiques et par le manque de résolution, d'ensemble et de persévérance dans les opérations.

Il m'a paru que cette opinion était aussi celle qu'emportait M. le g-al Lauriston et qu'il soumettrait à S. M. Ce g-al est parti hier soir pour Paris[1]. M. le duc Charles de Plaisance[2]) est encore ici et se propose ainsi que M. l'archevêque de Malines de se mettre en route demain...

Depuis quelques jours le public de Varsovie s'occupe beaucoup d'une proclamation que les russes ont dû faire en entrant à Vilna. Les versions que j'ai recueilli(e)s sur la teneur de cette pièce sont bien différentes. Les uns disent que c'est un manifeste de deux grandes pages d'impression dans lequel l'Empereur Alexandre proclame la liberté du continent et la dissolution de la Confédération du Rhin. D'autres assurent que dans cette proclamation la Russie promet amnistie aux lithuaniens revoltés et déclare que ses troupes ne passeront pas les frontières de l'Empire. Cette dernière version qui est la plus accreditée, n'est cependant appuyée que sur une pièce dont le caractère n'est rien moins qu'authentique et que personne ne peut assurer avoir vue imprimée[3])...

Por. Reboul, II, 212.

---

[1]) Memoryał Lauristona, z 4 stycznia 1813, patrz *Dyplomaci napoleońscy w Warszawie*, załącznik.

[2]) Lebrun Karol, ks. Piacenzy, pułk. huzarów 1804, gen. brygady 1807, inspektor kawaleryi i adjutant cesarski, gen. dywizyi 1812, dowodca 1 i 3-ej dyw. rezerwy, gubernator Antwerpii 1813, deputowany Sekwany i Marny 1815, par Francyi 1824, senator 1852.

[3]) Por. Ogiński, IV, 266. Angeberg, 584—5.

526. Lajard do Bassany. Warszawa, 25 grudnia 1812.

Rozkaz zorganizowania wojsk polskich. Stan broni; potrzeby Księstwa pod względem uzbrojenia. Spodziewane przybycie V-ego korpusu.

A. E. Pologne 332 f. 563—4. N° 4.

M. le p-ce Poniatowski m'a communiqué une lettre qu'il a reçue ce matin de S. A. S. le p-ce major général et qui lui donne ordre de s'occuper immédiatement de la réorganisation de l'armée du duché. Cette lettre datée de Koenigsberg le 22 contient plusieurs éclaircissements que l'on attendait ici avec impatience. Le premier soin de M. le p-ce Poniatowski a été de connaître la quantité de fusils qui existent dans le duché. Le rapport que lui a fait M. le g-al Wielhorski, annonce qu'elle est très au dessous des besoins du moment. Le ministère de la guerre doit fournir des armes à 25.000 conscrits et à 10.000 gardes nationales, tandis qu'il n'a à sa disposition que 27.736 fusils, savoir: 1° 10.000 fusils qui ont été accordés par S. M. à son passage à Varsovie; 2° 10.000 fusils qui se trouvent dans le duché et dont une grande partie a besoin de réparation, et 3° 7.736 fusils de différents calibres et qui doivent arriver incessamment de Czarkow.

M. le g-al c-te de Lauriston à qui cette observation avait été présentée, a promis de la soumettre à S. M. et de la supplier de faire autoriser M. le g-al Dutaillis à délivrer au duché une nouvelle quantité de fusils du dépôt qui se trouve ici, et où il reste encore 26.000 fusils, déduction faite des 10.000 déjà accordés par S. M.

M. le p-ce Poniatowski a jugé convenable de m'écrire une lettre pour le même objet et de me communiquer le rapport de M. le g-al Wielhorski en me priant de faire connaître à V. E. l'insuffisance des dépôts de fusils appartenant au duché. Je crois, Mgr., ne pouvoir mieux remplir les intentions du prince qu'en vous transmettant ces pièces en original[1]).

Il m'a donné l'assurance qu'il allait s'occuper sans relâche de l'organisation de l'armée. Il attend après demain le 5-e corps

[1]) Poniatowski do Wielhorskiego, 25 grud. 1812. A. E. Pologne 332 f. 567. Wielhorski do Poniatowskiego, t. d., ib. f. 568. Poniatowski do Lajarda, t. d., ib. f. 566. — Reboul, II, 213 note, por. 203.

qui sera réuni provisoirement à Praga et auquel on fera conduire les hommes épars qui seront ramassés sur la route de Łomża à Varsovie et dans la ville même où il s'en trouve déjà un bon nombre. Le prince en déplorant l'état des finances du duché qui retarde singulièrement les dispositions à faire pour l'habillement et l'équipement des conscrits, m'a dit qu'il se trouvait aussi arrêté à chaque moment pour la formation des cadres par le manque de pouvoirs suffisants pour nommer des chefs de bataillon. Le prince n'a la faculté de nommer que jusqu'au grade de capitaine inclusivement et il m'a exprimé le désir que M. le baron de Serra fût autorisé à solliciter de S. M. le Roi de Saxe l'extension de ses pouvoirs dans les circonstances actuelles.

527. Warszawa, 25 grudnia 1812.

Komisya litewska w Warszawie.

A. E. Pologne 332 f. 570—1. A. N. AF IV. 1687 dos. Pologne nº 107

[Cała komisya, prócz Al. Potockiego bawi w Warszawie, którą pragnęłaby opuścić w obawie przed Rosyanami. Przez Bignona zapytuje o pozwolenie cesarza].

Si S. M. l'Empereur permet que les membres de la commission de gouvernement de la Lithuanie se séparent, ma mission qui déjà n'a plus d'activité, devient bien plus complètement inutile. Dès aujourd'hui elle n'existe plus. En supposant même que la commission doive rester réunie et reste réunie en cette ville, ma présence auprès d'elle est sans nécessité puisqu'il y a ici une legation permanente par laquelle peuvent passer les communications qu'exigerait l'intérêt du service. Il est sensible que pour mon compte ma position actuelle m'est penible et désagréable. Je crois ainsi devoir sous tous les rapports, Mgr., prier V. E. de vouloir bien demander pour moi à S. M. une nouvelle destination et (comme V. E. a daigné elle-même en trouver l'espérance de ma part légitime et permise) une destination qui détermine mon sort et fixe mon existence.

528. Warszawa, 27 grudnia 1812.

Upadek ducha w Warszawie. Męstwo Litwinów. Ostry sąd o Schwarzenbergu. Upadek odwagi w ministeryum.

A. E. Pologne 332 f. 579—580. Bulletin nº 5.

Le bon esprit dont étaient antérieurement animés les habitants de Varsovie a pu sans doute être alteré un peu par les derniers événements, mais je vois avec peine qu'on a presque passé d'un extrême à l'autre. Les lithuaniens fugitifs montrent beaucoup plus de dévouement et conservent pour l'avenir plus d'espoir et de confiance. Les uns et les autres s'accordent à faire peu de fonds sur la protection du corps autrichien. Les membres de la commission administrative de Białystok me témoignent avoir la conviction qu'en beaucoup de circonstances le p-ce de Schwarzenberg a ménagé les russes et n'a pas voulu prendre sur eux tous les avantages que sa position et la fortune lui présentaient. Ils trouvent de même qu'aujourd'hui les russes sont disposés à se conduire de la même manière envers le corps autrichien. Ils en tirent une induction assez favorable c'est que quand même les russes seraient asses forts pour maltraiter le prince de Schwarzenberg, ils ne le feraient pas[1]. Au reste, l'opinion des polonais venant de Lithuanie est que l'armée russe se trouve dans le plus mauvais état, qu'à l'exception de ses cosaques et d'une partie de cavalerie assez bien conservée elle n'a guère de moyens pour tenter une grande entreprise et que, si le corps du p-ce Schwarzenberg était sous les ordres d'un chef audacieux, il serait assez fort pour repousser au loin cette armée épuisée par ses marches comme elle l'avait été déjà par ses défaites. Les personnes venant ainsi des environs de Grodno et de Białystok sont plus rassurées sur la marche des russes que les habitants de Varsovie. Ici on a des inquiétudes très réelles et on ne les dissimule pas. La peur est partout; la faiblesse partout; le découragement partout, hors toutefois dans l'âme des militaires. L'autorité civile dans le duché me paraît avoir perdu tout son nerf. Les hommes sur lesquels on avait dû compter le plus, sont faibles et pusillanimes. M. Matuszewic est un trembleur, M. Mostowski un poltron honteux. Que penser de l'énergie d'un ministère où c'est le c-te Stanislas Potocki qu'on peut regarder comme l'homme qui a le plus de force et de vigueur. Ce gouvernement aurait grand besoin d'être retrempé et de recevoir une impulsion soutenue qui ne lui permît pas de se relâcher un seul instant. Je ne retrouve

[1] Por. Réboul, I, 335 i n., 341—2.

plus ni l'esprit ni les hommes que j'avais laissés à mon départ. Non seulement l'enthousiasme est refroidi, mais le patriotisme même est éteint et si par décence on veut en montrer un peu encore, ce ne sont que des étincelles mourantes et sans chaleur. Si l'on veut tirer quelque ressource de ce pays, il y faut chaque jour donner un coup de fouet au ministère et lui tenir sans cesse l'aiguillon sur les reins. Autrement, il n'y a rien à en attendre[1]).

529. Lajard do Bassany. Warszawa, 28 grudnia 1812.

Potrzeba powiększenia poboru wojska warszawskiego. Powrót piątego korpusu. Stan sił litewskich.

A. E. Pologne 332 f. 594—6; N° 6.

Le Conseil des ministres s'est assemblé avant hier soir pour recevoir la communication de la lettre que S. A. I le p-ce major général avait écrit le 22 à M. le p-ce Poniatowski sur les dispositions relatives à l'organisation de l'armée polonaise. Cette lettre annonce que le 4-e, le 7-e et 9-e régiments d'infanterie du duché et les trois régiments de la Vistule devront être portés au complet dans le duché. Or, il résulte de cette disposition que le nombre de 25.000 conscrits levés pour compléter l'armée devient insuffisant, puisque le tableau de répartition qui avait servi de base à cette levée ne comprend pas ces 6 régiments. En conséquence, M. le p-ce Poniatowski a invité le Conseil à s'occuper des moyens propres à assurer un supplément de 8.000 recrues. Le Conseil a considéré qu'une nouvelle levée nuirait singulièrement aux opérations que l'on exécute dans ce moment pour l'armement ordonné par le décret du 20 décembre. Après avoir entendu l'avis du prince, il a décidé que la répartition des 25.000 conscrits levés se ferait également entre tous les corps de l'armée du duché et les 6 régiments indiqués; que l'on attacherait à chaque régiment un bataillon provisoire formé de gardes nationales et que lorsque les deux premiers bataillons seraient organisés, armés et habillés, le bataillon provisoire serait habillé et incorporé dans le régiment pour couvrir le déficit. Il a été convenu aussi que

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 260.

les 6 régiments seraient organisés, d'après ce mode, dans les départements de Posen, Płock et Bromberg.

En causant de ces dispositions avec M. le p-ce Poniatowski j'ai été amené à lui demander, si le ministère de la guerre avait obtenu la rentrée des 4.000 conscrits dûs sur la levée précédente. Le prince m'a répondu affirmativement, mais ne pouvant se rappeler dans le moment quelle destination avaient reçue ces 4.000 conscrits, il m'a promis de me le dire à la 1-re entrevue.

200 hommes du 5-e corps sont entrés ce matin à Varsovie avec l'artillerie du corps et ont déposé leurs aigles chez M. le p-ce Poniatowski. Le prince leur a exprimé toute sa satisfaction pour la bonne conduite du 5-e corps qui avait obtenu l'approbation et les éloges de S. M l'Empereur et Roi. Il leur a annoncé que l'hiver serait consacré à mettre l'armée sur un pied respectable, que pendant ce temps ils se reposeraient de leurs fatigues et qu'au printemps l'Empereur les conduirait à de nouvelles victoires. Les cris répétés de Vive l'Empereur, Vive le p-ce Poniatowski ont prouvé le bon esprit qui anime ces troupes[1]).

Le prince et M. le g-al Wielhorski pensent que le noyau qui est arrivé, sera rejoint dans une quinzaine de jours par 3 à 4.000 hommes. J'aurai l'honneur d'envoyer à V. E. l'état de situation qui sera dressé à cette époque.

Trois régiments lithuaniens viennent d'arriver dans les environs de Varsovie et y ont été cantonnés. Le régiment du colonel Chodkiewicz fort de 900 hommes présents sous les armes, le régiment du colonel Giełgud fort de 800 hommes idem, et le regiment du colonel Bisping fort de 750 hommes idem.

Le chef d'escadron Tiesenhaus[2]) est entré à Varsovie avec 70 hommes d'artillerie à cheval montés; le chef d'escadron Achmatowicz[3]) avec 50 tartares montés. Le 21-e régiment de chevaux-légers, le col. Obuchowicz a rejoint le corps autrichien

[1]) Niemcewicz, I, 412—3.

[2]) Tyzenhaus Rudolf, major artyleryi 1812.

[3]) Achmatowicz Mustafa Murza, organizator jazdy tatarskiej, por. Gembarzewski, 129—130. Litwa i Ruś 1912, II, 172—5.

à Białystok, fort de 200 chevaux seulement, il doit arriver incessament à Varsovie. On croit savoir que le 17-e régt, col. Tyszkiewicz, et le 19-e, col. Rajecki, ont rejoint le corps de M. le m-al duc de Tarente.

M. le p-ce Poniatowski a bien voulu me communiquer une lettre que S. M. le Roi de Naples a daigné lui écrire de Koenigsberg pour l'inviter à presser les armements dans le duché et à exciter ses compatriotes aux plus grands efforts...

On attendait depuis plusieurs jours M. le c-te Alexandre Potocki qui est arrivé la nuit dernière avec M. le c-te de Chabrillan [1]), officier d'ordonnance de S. M. Ces messieurs venaient de Koenigsberg.

Por. Réboul, II, 199—200; 213—4; 219.

530. Warszawa, 29 grudnia 1812.

Przypuszczalna niechęć Austryi przeciwko pospolitemu ruszeniu.

A. E. Pologne 332 f. 600. Bulletin n° 7.

On croit bien ici que le p-ce de Schwarzenberg couvrira Varsovie, mais on se persuade qu'il ne mettra aucun soin à empêcher les incursions des cosaques dans l'intérieur du pays. C'est même une opinion reçue qu'il ne sera pas fâché de voir contrarier par là les mesures qui ont été dernièrement prises et particulièrement la levée de la noblesse. On se figure que cette sommation faite aux gentilshommes de monter à cheval peut avoir quelque chose d'inquiétant pour l'Autriche qui en prendrait ombrage comme d'un exemple dangereux pour la Galicie et delà on infère que le p-ce de Schwarzenberg ne demanderait pas mieux que d'en entraver l'exécution [2])...

531. Lajard do Bassany. Warszawa, 29 grudnia 1812

Ekwipowanie wojska i ściąganie koni. Brak funduszów. Trudności w zrealizowaniu otrzymanej monety piemonckiej i rosyjskiej.

A. E. Pologne 332 f. 602—4. N° 7.

[1]) Chabrillan de Moreton Aimé-Jakub Maria hrabia, 1780—1847, szef eskadronu, oficer ordynansowy i szambelan cesarza, szambelan (gentilhomme de la chambre) Karola X.

[2]) Według depeszy Goesa z 28 grudnia, zakomunikowanej ambasadorowi Otto i przesłanej przez niego 1 stycznia, pospolite ruszenie mało się rozwija, natomiast szykuje się konfederacya pod protektoratem Rosyi. A. E. Autriche 394 f. 3.

...Nous [Lajard, Lauriston i Lebrun] avons obtenu du ministre des finances qu'un fonds de 60.000 florins fût mis immédiatement à la disposition du département de la guerre. Ce fonds a servi à faire des avances aux différents fournisseurs avec lesquels on a traité pour l'habillement et l'équipement de l'armée. Les marchés pour les fournitures des toiles, des casques, de la buffleterie et pour l'équipement de 4.000 chevaux ont été conclus par M. le g-al Wielhorski. Un commissaire des guerres est parti de suite pour la grande Pologne et va y conclure des marchés pour les draps.

Un entrepreneur de Mayence, traitant pour une compagnie de juifs de Varsovie, s'est engagé à fournir 10.000 chevaux. Il paraissait d'abord vouloir en livrer 9.000 du 1-er janvier au 1-er avril et mille dans le courant du mois d'avril, mais hier matin il s'est rétracté et il ne veut en fournir que 5.000 pour la fin de mars et 5.000 pour la fin de mai. Je crois que ces conditions seront prises pour base du contrat qui sera passé aujourd'hui ou demain. Le prix déjà convenu est 90 thalers par cheval. (Celui que les marchés français ont stipulé est de 99 thalers et demi). Cet entrepreneur a donné à entendre que ses commettants avaient des moyens sûrs pour tirer la plus grande partie de ces chevaux de l'Ukraine et surtout de Tarnopol par la Galicie. L'artillerie n'a pas été oubliée. Les premiers fonds sont faits pour l'achat des matériaux nécessaires à l'organisation de 3 batteries qui doivent être prêtes au 10 mars. Cette dépense s'élevera à 400.000 florins.

M. le p-ce Poniatowski et M. le g-al Wielhorski s'occupent avec une activité infatigable de tous les détails relatifs à ces opérations, mais ils répètent que le trésor n'est pas dans la possibilité de faire les fonds qu'exigeront les besoins de l'armée, et ils craignent de voir d'un jour à l'autre l'exécution des marchés suspendus, si le duché ne reçoit des secours extraordinaires.

C'est aussi le langage habituel de tous les ministres du duché et en particulier de celui des finances qui voit chaque jour diminuer les rentrées du trésor. Il s'occupe sans relâche des moyens de réaliser les 2 millions de billon et les 2 millions de roubles que S. M. a fait verser entre ses mains. Les mesures sont maintenant arrêtées pour la mise en circulation

du billon. Une première émission de 300.000 florins vient d'avoir lieu à Varsovie, Posen, Cracovie et Kalisz. La valeur de ces pièces ayant été reconnue par les opérations de la monnaie, il s'est trouvé que le titre de ce billon était de 20% au dessous de l'argent courant et de 32½% au dessus du billon du pays. Ce résultat aurait pu faire croire, que l'émission illimitée en serait sans inconvénient. Mais on devait aussi être retenu par la considération importante que, si le billon du duché quoique très inférieur au titre de l'argent courant ne perd rien dans les échanges, il ne doit cet avantage qu'à l'extrême réserve avec laquelle il a été émis, ainsi pour ne pas discréditer en même temps deux espèces de billon, il a été resolu de se borner à l'émission des 300.000 florins, de faire fondre et refrapper le reste à la monnaie et de déclarer que l'on échangerait à la monnaie le billon piémontais contre du billon du duché sans aucune perte. Par ce moyen on a prévenu les inquiétudes et la défiance du public et on pourra sous peu de temps retirer de la circulation les pièces émises. Mais les ministres ne m'ont pas laissé ignorer que l'émission entière des 2 millions serait une opération très longue et très délicate et que même on en craignait tellement le danger que l'on avait fait proposer à la monnaie de Dresde de lui vendre une partie de ce billon piemontais.

Quant aux roubles, l'opération n'avance pas encore. On n'a point les réponses que l'on attendait de Brody et de Koenigsberg, et je sais que l'intention de M. le c-te Matuszewic serait de décider M. le banquier Fraenkel à se rendre lui-même à Brody pour cette négociation. S'il accepte, il ne pourra partir que dans quelques jours après l'arrivée de l'associé auquel il remettra le soin des affaires de sa maison.

532. Lajard do Bassany. Warszawa, 29 grudnia 1812.

Trudności w zaprowiantowaniu Modlina. Stan magazynów w całem Księstwie. Projekt komitetu żywności w tym przedmiocie.

A. E. Pologne 332 f. 605—7. N° 8.

...Depuis près de 2 mois le comité des subsistances avait reçu l'ordre de faire compléter les approvisionnements de Modlin et avait transmis des instructions pour cet objet à M. le préfet de Płock. Celui-ci ne s'en était pas occupé jusqu'au 16 déc.,

afin de contrarier M. le g-al Piotrowski[1]), commandant de Modlin, dont il est l'ennemi déclaré. Enfin, sur la demande réitérée du Comité des subsistances, M. le c-te Mostowski avait enjoint à M. le préfet de ne différer sous aucun prétexte l'approvisionnement ordonné. Le 20, les convois ont été mis en mouvement et le président du comité[2]) m'a donné l'assurance que le 6 janvier on aurait complété l'approvisionnement de réserve pour la grande armée et celui particulier de la place, calculé pour une garnison de 3.000 hommes d'infanterie et de 1.000 cavaliers.

A ce sujet, j'observe que M. le g-al comte de Lauriston avait demandé cet approvisionnement pour une garnison de 10.000 hommes et je vais me concerter avec M. le p-ce Poniawski pour en renouveler la demande à M. le ministre de l'intérieur.

Quant à la formation des grands magasins de vivres et fourrages et la désignation des points d'établissement dans le duché, j'ai su positivement que ce ministre ne s'en était point encore occupé.

Le comité des subsistances n'a reçu aucun ordre à cet égard. Il a eu seulement à s'occuper vers la fin du mois dernier de l'établissement des magasins que M. l'intendant général avait invité le gouvernement du duché à former sur les lignes d'étapes dans quatre départements du duché, ceux de Posen, de Bromberg, de Płock et de Kalisz.

Les magasins qui ont été établis dans ces départements, sont formés:

les uns de 20.000 boisseaux d'avoine, 6.000 quintaux de foin et 5.000 quintaux de paille;

les autres de 10.000 boisseaux d'avoine, 2.000 quintaux de foin et 2.000 quintaux de paille.

L'époque de la formation avait été indiquée pour le 15 décembre et on s'y est conformé. On se conformera aussi au règlement qui prescrit d'effectuer de nouveaux versements à fur et mesure que le tiers des magasins est consommé.

[1]) Piotrowski Michał, podpor. 1784, pułkownik i gen. bryg. 1794, komendant Modlina 1812.

[2]) Karol Woyda.

Tous ces magasins ont été formés dans ces quatre départements et dans celui de Varsovie sans le secours des contributions en nature à prendre sur l'an $^{13}{}_{14}$, quoique les préfets y eussent été autorisés. Ils ont pu remplir toutes les demandes en faisant seulement rentrer en nature ce qui était dû en argent sur les années $^{11}/_{12}$ et $^{12}{}_{13}$. Ainsi le produit des contributions en nature de l'an $^{13}{}_{14}$ reste disponible pour les grands magasins extraordinaires. Mais ici le comité des subsistances élève la question de savoir, s'il ne conviendrait pas mieux aux intérêts de la grande armée et du duché en même temps que l'on n'exigeât point la formation de ces grands magasins extraordinaires. Le comité pense que cette mesure épuiserait promptement toutes les ressources du pays sans un avantage proportionné, parcequ'il est convaincu que les subsistances et fourrages, dans de grands magasins, sont exposés à des détériorations dont on ne peut calculer l'étendue dans la saison actuelle et que d'ailleurs les administrations, le service des transports sont si peu susceptibles d'une bonne organisation dans ce pays que l'on peut douter d'avance du succès de toute opération un peu compliquée ou étendue. Il lui paraîtrait préférable de s'en tenir aux magasins déjà formés dans les départements de Varsovie, Kalisz, Posen, Bromberg et Plock et d'exiger qu'ils fussent continuellement alimentés et tenus au complet d'après les bases ci-dessus indiquées. Le président du comité, M. le maître des requêtes Woyda, homme plein de zèle et d'intelligence, est persuadé en particulier que l'on pourrait par ce moyen retirer peu à peu du pays sans trop le fatiguer toutes les ressources qu'il offre encore en vivres et fourrages.

[Donosi o tem intendentowi generalnemu w. armii i prosi go o instrukcye].

533. Lajard do Bassany. Warszawa, 29 grudnia 1812.

Odwrót korpusu Schwarzenberga. Niezadowolenie Poniatowskiego. Słabe siły rosyjskie. Spodziewany przyjazd Schwarzenberga. Wyjazd Lebruna.

A. E. Pologne 332 f. 608—10. N° 9.

...La division Bianchi[1]) a quitté Łomża le 27 et n'y a laissé

— —

[1]) Bianchi Wincenty Ferrerius Fryderyk, ks. Casalanza, 1768—1855, w wojsku austryackiem od r. 1788, oberstleutnant 1789, generaladjutant 1805, feldmarschalleutenant 1809, dowódca dywizyi 1812 i 1813, dowodzący nad Po 1815, n. radca wojenny, w dymisyi 1824.

qu'un détachement de 200 chevaux. M. le p-ce de Schwarzenberg s'est porté de sa personne sur Pułtusk et y établit aujourd'hui son quartier général. Les cantonnements de ce corps d'armée occuperont la ligne de Różan, Ostrów et Wyszkow. Une avant-garde sera placée à Ostrołęka pour couvrir la gauche, une autre à Zambrów observant Białystok et une 3-me à Brok pour entretenir la communication avec le 7-e corps.

Celui-ci a également opéré son mouvement, mais se rapproche d'avantage de Varsovie qu'on ne le pensait. M. le g-al c-te Reynier a transféré hier son quartier général de Siedlce à Proszew, laissant à Siedlce une avant-garde commandée par M. le lieutenant-général Funck [1]. La division Durutte a de son côté quitté Węgrow prenant la direction de Varsovie.

Le détachement polonais commandé par le major Rzodkiewicz [2] a évacué Brześć le 24 et s'est retiré sur Biała. Il avait laissé une patrouille à Terespol. Celle ci s'est aussi repliée sur Biała, après l'entrée des russes à Brześć le 25. L'ennemi ayant occupé Terespol en même temps a poussé un détachement vers Biała. Il a été repoussé. D'après les ordres de M. le c-te Reynier, le corps polonais devra former des postes d'observation sur le Bug depuis Terespol jusqu'à Włodawa. Et il lui est recommandé d'éviter tout engagement, afin de ne point troubler la tranquillité des quartiers d'hiver [3]).

Cet ordre contrarie le projet de M. le p-ce Poniatowski et de M. le g-al Wielhorski qui était d'obtenir de M. le g-al Reynier la dissolution du corps polonais sur le Bug, en ne laissant que le 13-e régiment d'infanterie pour former la garnison de Zamość. Ces messieurs observent que ce corps a été composé de plusieurs dépôts d'infanterie et de cavalerie dont les officiers et soldats ont acquis une instruction complète, et qu'il serait bien utile, pour ne pas dire indispensable, de rappeler à Varsovie pour la formation des bataillons de recrues...

[1] Funck Karol Wilhelm Ferdynand, 1761—1828, w służbie saskiej od r. 1780, major 1806, towarzyszący Bosemu do Poznania, flügeladjutant, generał major wysłany do Napoleona 1809, dowodzący 1 dyw. kawaleryi i 2 dywizyą saską 1812.

[2] Rzodkiewicz Józef, major p. 15 jazdy 1809, do p. 16 jazdy 1812, pułk. p. 2 jazdy 1813, do p. 3 ułanów 1816.

[3] Reboul. I, 347—352.

...Tous les corps russes sur le Bug paraissent être extrêmement fatigués et manquer de munitions. L'infanterie surtout est, assure-t-on, dans un état déplorable et l'opinion générale est que l'ennemi se bornera à occuper la ligne du Bug, en poussant sur divers points des détachements de cosaques pour inquiéter et ravager le pays limitrophe...

M. le p-ce de Schwarzenberg et M. le g-al comte Reynier sont attendus ici demain ou après demain. Ils viennent se concerter avec M. le p-ce Poniatowski et M. le g-al c-te Dutaillis sur les mesures à prendre pour assurer la tranquillité du duché de Varsovie pendant les cantonnements d'hiver. M. le p-ce Poniatowski a vu avec d'autant plus de plaisir cette détermination de leur part qu'il venait de m'exprimer le désir d'être autorisé par S. M. le Roi de Naples à se mettre en rapport avec M. le p-ce de Schwarzenberg et M. le g-al comte Reynier, aussitôt que les armements du duché auraient pris quelque consistance. Ce conseil militaire pourra produire un bon effet sur le public qui commençait à s'effrayer de voir le corps autrichien et le 7-e corps abandonner les frontières du duché et se rapprocher extrêmement de Varsovie. Quelques mécontents faisaient même valoir ces circonstances pour appuyer l'idée que les russes occuperaient incessamment Varsovie et qu'au surplus ils n'exigeraient du peuple ni plus ni même autant de sacrifices que le gouvernement polonais lui en imposait dans ce moment.

M. le duc de Plaisance, aide de camp de S. M. l'Empereur et Roi, aurait désiré attendre la tenue de ce conseil militaire, mais considérant qu'il avait déjà dépassé le terme que S. M. avait fixé pour son séjour à Varsovie, et craignant aussi que l'arrivée de messieurs les généraux en chef n'éprouvât quelque retard, il s'est décidé à se mettre en route pour Paris. Il est parti ce matin avec M. le c-te de Chabrillan...

534. Lajard do Bassany. Warszawa, 30 grudnia 1812.

Na żądanie Lajarda Rada ministrów będzie mu przesyłała nadal biuletyny swych posiedzeń. Ks. Poniatowski udzielił mu opisu sił polskich[1]. Baum zapowiada bytność ks. Schwarzenberga w Warszawie.

A. E. Pologne 332 f. 617–8. N° 10.

[1] Etat des hommes qui doivent être fournis par les départements (voir table p. 284).

Désignation des départements	Nombre des maisons	Gardes Nationales		Conscrits à fournir	Nombre des habitants à l'exclusion des juifs	Observations
		à pied	cavaliers			
de Varsovie . .	63.663	3.183	1.275	2 919	469.931	Resumé:
de Cracovie . .	67 276	3 363	1 345	2.592	418.172	Gardes Nat. à pied 31.747 hommes Cavalerie légère 12.698 « Conscrits 24.997 «
de Posen . . .	77 779	3 888	1 555	3.405	549.562	Total 69 442 hommes
de Kalisz . . .	71 988	3.599	1.439	3.025	488 034	Il a eté pris actuellement dans la Garde Nat. pour former des bataillons d'infanterie légère 8.800 hommes.
de Radom . . .	57.590	2.879	1.151	2.092	337 489	
de Bromberg . .	50.018	2.500	1 000	2 007	323.811	
de Lublin . . .	77 139	3.856	1 542	2 614	421.790	Dans la cavalerie légère que fournissent les départements pour former des escadrons auxiliaires à ajouter aux régiments de cavalerie 7.500 hommes.
de Plock . . .	54.584	2.729	1 091	2 178	353.074	
de Łomża . .	60.550	3.027	1 211	2 324	374.908	
de Siedlce . . .	54 460	2 723	1.089	1 841	297.357	
Totaux . . .	635 047	31.747	12.698	24.997	4.033 928	

(A. E. Pologne 332 f. 619 — Réboul, II, 209 note).

...M. le b-on de Baum sort de chez moi dans cet instant. Il venait m'annoncer que M. le p-ce de Schwarzenberg serait ici dans la soirée et repartirait demain pour son quartier général. Il espère que les détails qui seront donnés par le prince éclairciront les doutes où l'on est à Varsovie sur les dispositions des russes et sur la nature des propositions que l'on sait positivement qu'ils ont faites et renouvelées plusieurs fois au corps auxiliaire [1])...

M. de Baum m'a dit confidentiellement que des lettres de Vienne, écrites par des polonais, annonçaient que la cour d'Autriche venait de déclarer à celle de Russie qu'elle se verrait obligée de prendre part à la guerre avec toutes ses forces, si les troupes russes passaient le Bug et la Narew. Il a ajouté qu'il ne pouvait encore ajouter foi à une nouvelle aussi importante, dont il n'avait pas été informé par son gouvernement...

535. Warszawa, 31 grudnia 1812.

Obecność Schwarzenberga w Warszawie. Wizyta Bignona. Plan Schwarzenberga i konieczność przybliżenia się do Warszawy. Dyskusya z Bignonem. Pogląd Reynera zgodny z Schwarzenberga planem. Znaczenie tego planu.

A. E. Pologne 332 f. 624—6.

Le p-ce de Schwarzenberg et le g-al Reynier sont arrivés ici hier au soir. J'ai été les voir ce matin l'un et l'autre. Le prince a mis une sorte d'empressement à m'entretenir de la position qu'il se prépare à prendre, et des raisons qui l'empêchent d'être tout à fait d'accord sur ce qu'on voudrait ici. On voudrait, m'a-t-il dit, que je couvrisse tout le duché. Cela ne se peut pas. Je suis absolument obligé de refuser mon aile gauche, si je ne veux pas me compromettre et ruiner tout à fait mes troupes qui sont déjà très fatiguées. Alors il est entré dans une digression fort étendue sur ses marches sans fin, sur les pertes qu'il a faites, et sur la nécessité, qu'il y a pour lui de concentrer son corps. En ne se concentrant pas (c'est toujours le prince qui parle) il pourrait courir des chances fâcheuses, s'exposer à quelque affront et se trouver dans l'embarras pour

---

[1]) Schwarzenberg do Berthier. 2. I. 1813 — Reboul. I, 458.

remplir l'objet qui après tout est le plus essentiel, c.-à-d., mettre Varsovie en sûreté. C'est là le fond, la substance de la conversation du prince. Une longue causerie, une longue énumeration de diverses particularités de la campagne et des prétendues privations que son corps a eu à souffrir, tout ramenait le prince à conclure qu'il était indispensable pour lui de resserrer extrêmement sa ligne et de se grouper à peu de distance de Varsovie pour avoir la certitude de pouvoir défendre cette place. Il ne se dissimule pas les inconvénients qui en résultent pour ce pays-ci. Il sent bien que c'est laisser un libre cours aux incursions des cosaques, que ceux-ci vont en profiter pour empêcher la levée des conscrits et la mise en mouvement de la *pospolite* au moins dans les départements situés sur la rive droite de la Vistule, mais c'est un malheur auquel il ne voit point de remède, auquel il serait dangereux de vouloir en porter, attendu qu'on ne pourrait le faire qu'en courant le risque d'un plus grand mal[1]).

N'ayant point de mission ici, il ne m'appartenait pas d'exprimer d'opinion sur une question aussi délicate ni de me permettre d'insinuations directes auprès du p-ce Schwarzenberg. Cependant j'ai cru devoir lui parler de l'importance très naturelle que doit mettre le gouvernement du duché à tirer parti des ressources des pays de la rive droite et du désir que j'entends manifester autour de moi de voir le mouvement de retraite de l'armée autrichienne s'exécuter avec le plus de lenteur qu'il sera possible, afin de pouvoir dans cet intervalle faire venir encore du territoire qu'on abandonne, des hommes, des chevaux et des vivres. Ces observations que je n'ai émises qu'avec la plus grande réserve, étaient senties appreciées: le prince y insistait avec moi, mais la prudence, mais le danger d'un affront, mot, qu'il a répété plusieurs fois, ne lui permettent pas de faire à cet égard ce qu'il désirerait lui-même. D'après ce langage du p-ce Schwarzenberg, il est évident que regardant comme son objet unique de couvrir Varsovie pendant l'hiver, il ne fera point d'efforts ou n'en fera que de très

---

[1]) Réboul, I, 355.

faibles pour arrêter le mal que vont faire les partis russes sur tout le pays qu'on laisse à découvert[1]).

Ces partis russes, suivant ce que m'a dit le prince, ne sont pas des cosaques seulement. Ce sont des détachements, composés de cosaques, de dragons et de hussards...

Le g-al Reynier paraît vouloir agir dans le même sens que le prince, seulement c'est par de meilleurs motifs. Le besoin de ménager le peu de forces qu'il a, de les conserver, s'il se peut, intactes pour le printemps, porte le général à vouloir donner à son corps des cantonnements assez rapprochés pour n'avoir pas à batailler sans cesse contre un ennemi qui a au moins sur lui le grand avantage de l'offensive, le choix du temps de l'attaque et de l'emploi de ses moyens.

Si le p-ce de Schwarzenberg s'est expliqué avec les membres du ministère de la même manière qu'il l'a fait avec moi, ils doivent être dans une vive inquiétude. Je n'en ai vu aucun depuis... Le prince m'a dit que d'ici à quelques temps aucun corps d'infanterie russe un peu considérable ne pourra s'avancer jusqu'à nous, qu'il ignore même où il s'en trouve dans ce moment; mais il croit que l'armée russe se recompose, se renforce et il témoigne qu'il ne répond pas de ce qui pourra se développer dans un mois ou 6 semaines. Sans doute, me disait-il, ce serait un acte de témérité aux russes de venir faire une grande entreprise sur Varsovie, mais on ne peut pas assurer, qu'ils ne le feront pas; et, s'ils le faisaient, on ne peut pas trop assurer quelle en serait l'issue...

536. Warszawa, 31 grudnia 1812.

Rada konfederacyi pragnie posiadać swego przedstawiciela przy cesarzu. Opozycya rady ministrow. Zaproszenie komisyi litewskiej do wspólnej pracy.

A. E. Pologne 332 f. 627—8. Bulletin n° 9.

L'ambition particulière qu'on est sûr ici de retrouver partout et même dans les actes du patriotisme en apparence le plus désintéressé, imagine aujourd'hui une combinaison nou-

---

[1]) Schwarzenberg przedstawiał osłonięcie Warszawy, jako swój cel główny — por. list do Berthier, 21 grud. 1812. d'Ussel *L'intervention de l'Autriche (déc. 1812—mai 1813)* 1912, 126—7.

velle propre à favoriser ses prétentions en la couvrant des dehors d'un redoublement d'ardeur pour le succès de la cause commune. C'est la Confédération générale qui témoigne le désir de prendre un rôle plus actif que celui qu'elle a eu jusqu'à ce jour, et il faut convenir que c'est une pensée très nationale et bien à sa place, si elle peut être soutenue par des faits et produire quelque résultat. Tout ce que j'aperçois jusqu'à présent dans les demi-confidences que je reçois, c'est que la Confédération générale voudrait avoir un délegué auprès de S. M. l'Empereur et que ce délégué fût le canal direct des communications de S. M. avec la Pologne de manière que ce fût par là que parvint au ministère du duché la connaissance des vues et des intentions de S. M. I. La Confédération aujourd'hui est nulle. Elle est écrasée et dominée par le Conseil des ministres qui règne en effet. Dans le nouvel ordre de choses qu'on voudrait introduire, la Confédération deviendrait la 1-re autorité et donnerait des ordres au ministère. J'ai dit que c'est là le voeu de la Confédération. Je crois bien que tous les membres du conseil de la Confédération le désirent, mais je dois ajouter que c'est surtout le voeu personnel d'un de ses membres, le c-te Zamoyski. Son beau père, le vieux p-ce Czartoryski vient d'être très dangereusement malade et ne prête plus que son nom à la Confédération générale, de toutes manières il lui faudra sans doute sous peu un successeur. M. Zamoyski, son gendre et qui déjà fait les fonctions du vice-président du conseil, cherche à tout préparer pour être porté comme naturellement au poste important de maréchal. Il pense que se rendre à Paris et devenir l'agent immédiat des résolutions de S. M. en serait le plus sûr acheminement. C'est donc lui qui sous main fait mettre en avant l'idée dont il s'agit. Elle circule déjà et doit être proposée dans une des prochaines séances du conseil de la Confédération. Le voyage que M. le c-te Zamoyski a fait à Vilna, cet été, avait eu un même but[1].

[1] Zamoyski był zamieszany w rokowania polsko-rosyjskie, których głównym inicyatorem był Matuszewic. Ze strony rosyjskiej nie otrzymywano żadnych wiadomości. W projekcie wyjazdu do Paryża można widzieć chęć usunięcia się z niebezpiecznego terenu. Zamoyski pozostał w Warszawie, natomiast niezadługo udał się do Paryża Matuszewic.

On s'attend bien dans l'exécution de cette idée à rencontrer quelque opposition de la part du ministère. Les ministres qui sont aujourd'hui souverains absolus ne doivent pas voir avec plaisir la Confédération se placer au dessus d'eux. Le président du Conseil des ministres, surtout le c-te Stanislas Potocki doit y être plus opposé que personne sous un double rapport et en sa qualité actuelle de chef d'une autorité qui devrait perdre sa suprématie, et en sa qualité de prétendant au maréchalat de la Confédération. Le c-te Stanislas est bien persuadé qu'après le vieux prince, maréchal actuel, c'est à lui avant tout autre qu'aurait dû et que devrait échoir dans l'occasion le bâton de maréchal. Voilà donc pour lui un double motif de traverser les projets du c-te Zamoyski. Les autres ne seraient pas aussi incalcitrants, n'ayant pas autant à perdre au changement de système. Le p-ce Poniatowski en sa qualité de grand régimentaire de la pospolite aurait dans le système nouveau un grand rôle à jouer et même plus de latitude qu'il n'en a, comme ministre. Le ministre des finances, M. Matuszewic deviendrait le trésorier de la Confédération et son influence personnelle n'aurait point subi d'échec. On craint peu la résistance des autres. S'il entre dans les vues et dans les intérêts de la France de suivre avec vigueur les affaires de Pologne, il se peut que les projets dont il vient d'être question, méritent d'être encouragés ou que du moins par des moyens quelqu'ils soient, mais autres que ceux existants, il soit donné à la nation polonaise une impulsion nouvelle. Le ministère actuel est une machine usée. Il faut absolument d'une façon ou d'une autre en remonter les ressorts. Le temps presse, si l'on veut tirer de ce pays quelque secours pour la campagne prochaine.

Le conseil de la Confédération générale a invité les membres de la Commission de gouvernement de Lithuanie à se rendre à sa séance de ce jour pour conférer ensemble sur les intérêts communs de la patrie polonaise...

537. Lajard do Bassany. Warszawa, 31 grudnia 1812.

Narada wojenna u gen. Dutaillisa. Wytłumaczenie postępowania Schwarzenberga i Reyniera. Plan austryacki. Uwagi Poniatowskiego, poparte przez Lajarda. Brak rezultatów.

A. E. Pologne 332 f. 631—3. № 11.

M. le p-ce de Schwarzenberg et M. le c-te Reynier sont arrivés ici avant hier dans la soirée. Ils se sont réunis chez M. le g-al c-te Dutaillis avec M. le p-ce Poniatowski pour y tenir un conseil militaire auquel ils m'ont fait l'honneur de me prier d'assister. Ces messieurs ont déclaré ensemble que les ordres de S. M. l'Empereur et Roi leur avaient toujours enjoint de conserver le point de Varsovie, que le mouvement qu'ils venaient d'opérer en se rapprochant l'un de la Narew, l'autre de la Vistule était une conséquence des ces ordres et des derniers mouvements qu'avait exécutés la grande armée, qu'ils avaient la satisfaction de pouvoir déclarer que Varsovie n'était nullement menacée, que les russes avaient réuni leurs forces dans le Nord de la Lithuanie, qu'ils n'avaient porté que de la cavalerie vers Grodno, Białystok et le département de Łomża, que le corps de Saken sur le Bug était hors d'état d'entreprendre une opération sérieuse et qu'enfin, si les russes avaient des projets contre Varsovie, il leur fallait 60.000 hommes et un mois de temps pour les exécuter. Ces messieurs ont ensuite indiqué chacun le point de la ligne qu'occupent dans ce moment le corps auxiliaire et le 7-e corps... Ils ont déclaré qu'ils regrettaient d'avoir été obligés de céder à l'ennemi des portions considérables du territoire du duché, mais que leurs mouvements avaient été commandés par la force des circonstances et que malheureusement ils ne pouvaient encore répondre de tenir la ligne qu'ils occupaient dans ce moment, que le double but qu'ils ne devaient pas perdre de vue, était de couvrir Varsovie et de procurer en même temps à leurs troupes des cantonnements où elles pussent prendre le repos dont elles ont tant besoin et où l'on pût s'occuper de les réorganiser, que pour atteindre ce dernier but, il fallait que les cantonnements fussent à l'abri des tentatives de la cavalerie ennemie, que celle du corps auxiliaire et celle du 7-e corps extrêmement reduites et fatiguées, se trouvaient très inférieures à la division Czaplitz [1])

[1]) Czaplic Jefim Ignatiewicz, 1768—1825, przeszedł z polskiej do rosyjskiej służby 1783, do sztabu Potiomkina 1788, podpułkownik 1792 przy gen. Kachowskom, schwytany i ranny w rewolucyi 1794, w Persyi 1796, pułkownik t. r., w dymisyi za Pawła, gen. major 1801, w świcie cesarza 1803, po kampanii 1805 szef pawłogradskiego p. huzarow 1806 i komendant brygady, w kampanii 1807 komendant Krolewca, dowódca 7-ej dywizyi

d'un côté, et de l'autre à la cavalerie de Saken, que si le duché n'offrait pas des moyens suffisants pour éclairer les avant-postes, les corps ne pourraient rester dans les positions actuelles, parce que la cavalerie et l'infanterie étaient continuellement sous les armes en garde contre les tentatives de la cavalerie légère qui les suivait de près. A cette occasion M. le p-ce de Schwarzenberg a dit que les russes lui avaient fait proposer plusieurs fois de signer un armistice, mais qu'il avait dû s'y refuser d'après les ordres de S. M. le Roi de Naples; qu'il n'avait pu obtenir un armistice tacite; que cependant il y avait eu à chaque mouvement retrograde une convention verbale entre ses avant-postes et ceux de l'ennemi pour éviter tout engagement. M. le g-al c-te Reynier a aussi déclaré qu'il avait fait proposer indirectement à M. le g-al Saken un armistice tacite, mais que ce général lui avait fait répondre qu'il n'y était point autorisé, qu'il attendait des instructions et qu'avant 8 jours il n'attaquerait pas.

M. le p-ce Poniatowski a profité de ces explications pour représenter à ces messieurs combien il importait de céder le moins de territoire possible du duché; il leur a développé les bases de l'armement général qui s'opère dans ce pays et l'utilité qu'on en retirerait pour la campagne prochaine. Il leur a fait sentir que, si l'on abandonnait à l'ennemi trois des plus beaux départements du duché, il en résulterait que l'armement serait nul d'un côté et paralysé de l'autre, parcequ'il faudrait reporter sur les autres départements toutes les charges de l'armement et en outre celle de l'entretien de deux corps d'armée considérables. Le prince a exprimé à plusieurs reprises le désir que l'on cédât le moins de terrain possible et que l'on se maintînt dans les positions actuelles, promettant à messieurs les généraux en chef de mettre à leur disposition la cavalerie légère et les gardes nationales qu'on lève dans le duché.

Invité à donner mon opinion, Mgr., quelqu'étranger que

1809–1810, korpusu kawaleryi rezerwy 1810, 4-ej — 1811 i 8-ej dywizyi kaw., dowódca 3 korpusu kaw. rez. w II armii 1812, rozbił pod Kobryniem i Słonimem Konopkę, w listopadzie dowodzi awangardą 3-ej armii, naczelnik całej kawaleryi wojsk polskich 1813, 3-ego korpusu pol. armii 1814, 3-iej dywizyi huzarów 1817–1823.

je sois aux discussions militaires, j'ai cru devoir à ma situation et à mes propres idées d'appuyer les observations de M. le p-ce Poniatowski, en représentant à messieurs les généraux en chef que dès le 10 janvier les moyens qui leur étaient promis, commenceraient à être disponibles et qu'en indiquant aux levées pour points de réunion les cantonnements des deux corps d'armée on pourrait s'en servir utilement pour éclairer les mouvements de l'ennemi et organiser une chaine de postes d'observation dans les villages intermédiaires.

M. le p-ce de Schwarzenberg et M. le c-te Reynier tout en reconnaissant la justesse des observations de M. le p-ce Poniatowski ont objecté l'incertitude de l'époque réelle à laquelle les levées seraient organisées, l'incertitude des résultats que l'on s'en promettait, et les inconvénients qu'entrainerait une trop longue attente, pendant laquelle les deux corps d'armée n'obtiendraient aucun repos.

La discussion n'a pas été plus loin, Mgr., et on s'est séparé sans avoir rien déterminé. Il m'a paru seulement qu'il résultait des observations faites de part et d'autre dans ce conseil, un dilème dont la solution ne pouvait avoir que des conséquences tristes et fâcheuses pour le duché dans le moment. Car il s'agit de décider, s'il faut abandonner une partie du pays pour acquérir la certitude que l'on conservera la capitale et le reste du duché, en conservant aussi les deux corps d'armée et les mettant en état d'agir offensivement au printemps, ou si on sacrifiera ce qui reste des deux corps d'armée pour ne rien abandonner du territoire du duché. Or les mouvements opérés par les deux corps d'armée ont déjà décidé en partie la question, en laissant à découvert le dép. de Łomża et une partie de ceux de Siedlce et de Lublin, et il est facile d'entrevoir dans les raisonnements de M. M. les généraux en chef la résolution de se concentrer encore davantage dans les environs de Varsovie.

Por. Réboul, I, 355—6. d'Ussel, 138—9.

538. Warszawa, 1 stycznia 1813.

Nienawiść do Austryaków i jej przyczyny. Ich postępowanie. Chwiejność nastroju w Warszawie. Powszechny pesymizm.

A. E. Pologne 333 f. 4—6. Bulletin nº 10.

...Je reconnais chaque jour davantage combien est profonde l'alteration de l'esprit public. La retraite de l'armée autrichienne sur Varsovie vient encore mettre le comble au mal. La haine que l'on a pour les autrichiens, est aujourd'hui du moins incontestablement plus forte que celle qu'on a pour les russes, et cette manière de penser se retrouve même dans les hommes dont le patriotisme semblerait devoir être le moins douteux: à les en croire le principe de la conduite militaire des autrichiens, peut-être, si l'on veut, à l'insu même du p-ce Schwarzenberg, est véritablement hostile. Le but de la position qu'il prend aujourd'hui, est de ruiner le duché par les consommations de son corps et par celles qu'on laissera faire aux cosaques. On dirait que dans les sorties, dans les déclamations auxquelles on se livre contre les autrichiens, on voudrait se ménager un prétexte de légitimer un rapprochement avec la Russie [1]).

C'est bien aussi un fait constant que les autrichiens donnent lieu au plaintes les plus fondées, qu'ils agissent sur le territoire polonais, comme sur un territoire ennemi, que leur langage et leurs actions annoncent leur aversion pour la Pologne comme pour la France. Hors le p-ce Schwarzenberg il n'y a presque personne dans l'armée dont la bonne foi ne soit suspecte. Les polonais sont trop légers, trop peu capables d'une patience soutenue pour supporter avec résignation les souffrances qui peuvent leur venir d'une nation qu'ils n'aiment pas, mais qui les défend. Ils sont trop parleurs pour se taire, trop imprudents pour dissimuler et de cette disposition des esprits, de cette antipathie réciproque qui éclate déjà de toutes parts, il n'est pas trop facile de prévoir ce qui pourra arriver. Le

[1]) Dep. Bauma, 2 stycznia 1813. »Les familles de la plus haute distinction ont invité le p-ce Schwarzenberg à diner et lui ont témoigné les égards dûs à son rang. Le c-te Stanislas Potocki, président du Conseil des ministres, à côté duquel je me trouvais hier au diner chez lui, ne fit que louer tout haut la douceur, la bonté de l'emp. Alexandre et les procédés de son armée. C'est d'autant plus remarquable que le c-te Potocki a toujours été un patriote, disant au commencement de la campagne que les russes n'étaient que des barbares et des sauvages qui ne resisteraient pas aux forces reunies de la France et de presque toute l'Europe«. A. W. Russland Berichte Fasc. 12 — 1813 Baum f. 1.

préfet du département de Lomża[1]) après de longs détails sur des excès commis par les autrichiens, écrit ici au ministère: »il ne nous reste plus qu'à attendre les cosaques pour essuyer nos larmes«. Les ministres ne manquent pas de répèter ces indiscrètes paroles et on juge par là de la direction de l'opinion populaire.

Il m'a paru d'abord que les militaires avaient plus de fermeté et de meilleurs sentiments que le peuple et les autorités civiles. Je trouve bien qu'ils désirent rentrer en campagne et qu'ils conservent un bon espoir pour l'avenir, mais il me revient de tous côtés qu'un grand nombre d'officiers inférieurs, se laissant aller à ce caractère versatile et inconstant qui distingue ce pays, se livrent aux propos les plus ridicules et les plus déplacés contre les militaires français, contre leurs seuls bienfaiteurs.

Ici les gens qui veulent traiter la question du jour en grands penseurs, nous disent: »ce qui était certain, est redevenu problématique, maintenant il faut savoir ce que veut l'Empereur: veut-il encore la Pologne, ne la veut-il pas? s'il veut le but, il faut qu'il veuille aussi les moyens. Le duché ne peut rien faire, ne fera rien sans des secours d'argent de la part de la France. L'Empereur a fait don de 2 millions au gouvernement. Ce n'est pas le quart de ce qu'il faut pour rétablir l'armée. De plus forts secours d'argent seraient nécessaires dès aujourd'hui. S'ils ne viennent pas dans les mois de janvier ou fevrier, point d'armée polonaise au printemps«. Ce sont des propos de ce genre que j'entends partout et même de la bouche des hommes les mieux intentionnés, mais, si S. M. fait quelque déclaration rassurante pour ce pays, si elle consent à faire encore un sacrifice d'argent en sa faveur, il n'est pas douteux qu'avec un peu d'habileté on ne puisse ramener toutes ces têtes légères à des meilleurs discours, à des meilleures dispositions et ranimer leur courage de manière à les pousser de nouveau au feu avec succès à l'ouverture de la campagne. J'avoue que dans le cas contraire tout me paraît devoir tendre bientôt à une véritable dissolution. Le ministère déjà si peu énergique n'agira point ou agira mal. Des négociations secrètes avec la

[1] Lasocki Jan

Russie s'ouvriront pour les familles qui ont de grands biens à sauver et l'ascendant français ici échouera contre une volonté faible justifiée aussi par la réalité des obstacles.

Il y a partout une impatience extrême de connaître les premiers actes qui auront marqué l'arrivée de S. M. I. à Paris.

Parmi tant d'hommes qui voyent les choses en noir, il y en a toujours quelques uns qui croyent à un prompt retour de fortune. Nous ne pouvons pas avoir encore de nouvelles de l'arrivée de S. M. I. à Paris et déjà depuis deux jours on dit que l'Empereur s'est rendu au Sénat, qu'il a présenté l'état actuel de l'armée française dans toute sa vérité et demandé la levée d'un homme à cheval par commune, sur quoi évaluant le nombre des communes de l'Empire à 144.000, on voit en un instant 144.000 hommes et autant de chevaux remplacer toutes les pertes produites dernièrement par la faim et par l'hiver...

539. Warszawa, 2 stycznia 1813.

Wiadomość o powodzeniu Macdonalda pod Tylżą[1] sprawia najlepsze wrażenie w Warszawie.

A. E. Pologne 333 f. 7 N° 11.

540. Warszawa, 2 stycznia 1813.

Bignon pozostaje bez urzędowego stanowiska w sytuacyi fałszywej przy komisyi litewskiej, która niema żadnej rzeczywistej działalności. Pragnąłby otrzymać przeznaczenie we Francyi. W Warszawie trzyma się na uboczu, ażeby nie wkraczać w kompetencye chargé d'affaires. Jeżeli jego wiadomości mogą się na co przydać, to winien otrzymać charakter urzędowy.

A. E. Pologne 333 f. 8—9.

541. Lajard do Bassany. Warszawa, 2 stycznia 1813.

Niepokój z powodu milczenia Austryaków. Przewidywanie ich odwrotu. Rozmowa Lajarda z Schwarzenbergiem, który wykłada trudności swej sytuacyi. Lajard tłumaczy wysiłki polskie. Obawy Poniatowskiego. Decyzya Schwarzenberga, odsłonięta przez Polaków. Myśl nawiązania rokowań z Rosyą. Nastrój miasta.

A. E. Pologne 333 f. 10—13. N° 12.

La journée d'avant hier et celle d'hier se sont passées

[1] Zajęcie Tylży przez Macdonalda 27—28 grudnia 1812. Réboul I. 233 i n.

sans que M. M. les généraux en chef aient fait connaître leurs dernières résolutions à M. le p-ce Poniatowski. Celui-ci et tous les ministres m'ont paru très inquiets de l'état d'incertitude dans lequel on restait. Ils avaient appris que M. le p-ce de Schwarzenberg faisait des dispositions qui annonçaient le projet de repasser la Narew et de se concentrer, entre Modlin et Varsovie, tandis que M. le g-al c-te Reynier donnait des ordres pour que son quartier général fût établi alternativement à Okuniew et à Varsovie. Plusieurs ministres jugeaient même d'après quelques propos et questions des officiers de l'état major de M. le p-ce de Schwarzenberg et par une suite de leur défiance habituelle à l'égard de l'armée autrichienne que l'intention du prince était de se retirer sur la Pilica, s'il se trouvait inquieté dans sa position entre Modlin et Varsovie. J'ai combattu toutes ces inquiétudes, je me suis appuyé de l'opinion de M. le g-al Reynier et pour déférer aux vives instances qui m'étaient faites, j'ai trouvé le moyen d'amener M. le p-ce de Schwarzenberg à me dire que son intention était d'avoir aujourd'hui une explication définitive avec M. le g-al Reynier et avec M. le p-ce Poniatowski de manière à ce que celui-ci se trouvât en état de faire au Conseil des ministres les communications qui étaient attendues. M. le p-ce de Schwarzenberg m'a donné à entendre qu'après s'être concerté avec M. le g-al Reynier il allait effectivement faire ses dispositions pour repasser la Narew et s'établir entre Modlin et Varsovie. Il m'a dit que Mrs. les généraux Frimont[1]) et Frehlich[2]) lui mandaient que l'ennemi obligeait leurs avant-postes à être continuellement sous les armes et que la cavalerie en particulier serait entièrement détruite,

[1]) Frimont Jan Maria, hr. Palota, ks. Antradocci, 1759—1831, w służbie austryackiej od 1776, gen. major 1801, jako feldmarschalleutnant dowodzący we Włoszech 1809, w r. 1812 dowódca dywizyi w korpusie Schwarzenberga, po którym obejmuje naczelne dowództwo 1813, naczelny wódz we Włoszech 1815, dowodzący korpusem okupacyjnym we Francyi, główno dowodzący w Wenecyi 1819, uśmierza powstanie neapolitańskie 1821 i modeńskie 1831, głównodowodzący lombardzko-weneckiej prowincyi 1825, prezydent Hofkriegsrath'u.

[2]) Frehlich Franciszek, 1771—1813, kadet 1784, rotmistrz 1796, oberstleutenant 1805, oberst 1808, krzyż kawalerski Maryi Teresy 1809 i gen. major, dowodzi brygadą 1812.

s'il fallait se maintenir encore huit jours dans cette position. Il m'a dit aussi que le 30 le détachement de 200 chevaux qui était resté à Łomża avait quitté cette ville à l'approche des cosaques et que le même jour elle avait été occupée par 300 hommes d'infanterie. Il a ajouté que l'ennemi avait montré sur la ligne d'Ostrołęka un corps d'infanterie dont les cosaques avaient empêché de reconnaître la force et qui venait de Tykocin par Rudka, que d'autres rapports annonçaient un corps de 800 hommes d'infanterie qui aurait passé par Wasilkow et que 600 hommes de cavalerie qui avaient traversé Białystok, s'étaient montrés à Suraż. Cependant le prince ne croit point que les russes aient entre Grodno et les points désignés d'autre infanterie que les bataillons de chasseurs attachés à la division Czaplitz. Mais comme la prudence exige que l'on prévoit la possibilité de l'arrivée d'une force réelle et considérable sur la ligne occupée par son corps d'armée et qu'il ne voit ni l'utilité ni la nécessité de livrer une bataille à Pułtusk, il préfère, m'a-t-il dit, se retirer entre Modlin et Varsovie, et là il accepterait le combat, si les russes venaient l'attaquer, parcequ'il se croit obligé par les ordres de l'Empereur à défendre la position qui couvre réellement Varsovie. Le prince m'a donné à entendre que sa situation était très pénible, que tandis qu'il faisait tous ses efforts pour la conservation de Varsovie, il apprenait par quelques personnes qu'il avait connues à Paris et retrouvées ici, que l'esprit public n'était pas très bien disposé pour la cause commune, que l'on commençait à dire tout haut que la Pologne relevée par la France serait toujours dans un état d'assujettissement incompatible avec son bonheur et que les polonais pouvaient retrouver leur nom avec bien plus d'avantages par la volonté de la Russie. J'ai répondu à ces confidences en démontrant au prince par les mesures qui sont prises dans ce pays pour l'armement général, par l'empressement avec lequel le peuple les acceuille, que l'esprit public était loin de prendre la direction qu'on lui avait indiquée, que cette opinion ne pouvait être le résultat de l'observation, mais bien l'opinion isolée d'une imagination que l'intérêt particulier ou la faiblesse de caractère avait livrée aux calculs de la peur. Je lui ai dit que quant à sa situation personnelle, je me permettais de ne pas l'envisager sous le même point de vue qu'il

le faisait, et que l'opinion de sa cour sur la guerre actuelle, les sentiments et les liens qui unissent nos deux augustes souverains, lui garantissent suffisamment que tous les efforts qu'il faisait pour la cause commune pendant son commandement, seraient appréciés par les deux cours respectives.

Pendant que je me trouvais engagé dans cette conversation qu'il m'avait été impossible d'éviter, M. le p-ce Poniatowski faisait part à M. le c-te Stanislas Potocki des inquiétudes que lui donnaient la réserve et l'hésitation avec lesquelles M. le p-ce de Schwarzenberg dont il est l'ancien ami, lui parlait de ses projets pour la défense du duché et de Varsovie. M. le c-te Mostowski avait aussi confié à M. le c-te Potocki que profitant des rapports intimes qui avaient existé à Paris entre le p-ce de Schwarzenberg et lui, il avait cru pouvoir demander franchement au prince, s'il avait l'intention réelle de défendre Varsovie, et que le prince lui avait répondu de manière à lui faire comprendre, que pour peu qu'il fût menacé d'une attaque sérieuse, il se rétirerait en abandonnant cette capitale. M. Mostowski avait laissé travailler son imagination sur cette supposition et avait alarmé ses collègues par le tableau des conséquences funestes qu'il se figurait en être la suite. J'ai eu de nouveau beaucoup de peine à ramener quelques uns de ces messieurs à des idées plus fondées et moins exagérées. Je leur ai fait part de la détermination où était M. le p-ce de Schwarzenberg, de s'expliquer positivement avec M. le g-al Reynier et M. le p-ce Poniatowski, sur les mesures communes à prendre pour la défense de Varsovie et du duché. J'ai combattu la défiance que l'on montrait à l'égard des sentiments et des véritables dispositions de M. le p-ce de Schwarzenberg. J'ai beaucoup fait valoir tout ce que messieurs les généraux en chef avaient répété sur la non existence du danger dont on voulait croire Varsovie menacé(e). L'opinion émise à cet égard par M. le général Reynier m'a paru surtout être jugée digne de confiance et produire un excellent effet sur l'esprit de ces messieurs, en leur rendant une sécurité qu'ils désiraient si vivement avoir, les uns par l'intérêt réel qu'ils prennent à la patrie et à la cause commune, les autres par intérêt personnel.

Cependant la sécurité n'est point tellement revenue que quelques uns des ministres ne se soient proposés de dénoncer

au Conseil les projets que l'on suppose aux autrichiens et d'insinuer la nécessité de s'assurer des dispositions de la Russie à l'égard du duché. Le président qui a su que j'en étais informé, vient de me faire dire que dans la séance de ce matin le Conseil ne s'occupera point de la position de Varsovie ni de celle du duché, et que l'on attendra pour le faire le moment où M. le p-ce Poniatowski invitera le Conseil à se réunir pour entendre les communications qu'il aura reçues de M. M. les généraux en chef. On ne peut se dissimuler, Mgr., qu'il n'y ait beaucoup de fermentation dans toutes les têtes depuis quelques jours. Le retour des débris du 5-e corps et les récits que chaque militaire se croit obligé de faire, le mouvement rétrograde du corps autrichien et du 7-e corps, l'arrivée des gros bagages et de la grosse artillerie des autrichiens, qui sont dirigés sur Rawa, l'incertitude où est encore le public sur les projets des chefs, commandant les 2 corps, leur séjour prolongé ici, les incursions de l'ennemi sur le territoire du duché ont beaucoup servi à quelques malveillants pour égarer l'opinion dans la capitale et pour répandre le bruit que les russes l'occuperaient incessamment. Cependant l'esprit public se soutient dans les départements. Les levées commencent mieux qu'on ne l'avait espéré, quant à la capitale on parviendra facilement à y ramener les esprits dès que l'on aura éclairé le public sur la véritable situation des choses. M. le p-ce Poniatowski, M. le gouverneur, M. le ministre de la police et moi ne négligeons rien pour y parvenir. Ce moment de crise passé l'attention publique se reportera sur les préparatifs militaires dont on s'occupe très activement et les idées changeront sûrement avec cette facilité qui est propre à la nation.

Por. Réboul, I, 356, d'Ussel, 139.

542. Lajard do Bassany. Warszawa, 2 stycznia 1813.

Ks. Józef na radzie ministrów. Wyjaśnienia uspakajające ks. Poniatowskiego. Nowa narada ze Schwarzenbergiem i Reynier. Przykre wrażenie wywołane tą rozmową w księciu Józefie. Pogląd ks. Poniatowskiego na sytuacyę i na miasto.

A. E. Pologne 333 f. 18—21. N° 14, au soir.

M. le p-ce Poniatowski prévenu comme moi de l'hésitation qui se manifestait parmi les ministres, a jugé utile de se

rendre à la séance que le Conseil a tenue ce matin. Son arrivée inattendue y a produit une grande sensation. Tous les yeux se sont fixés sur lui et on attendait avec impatience ses premières paroles. Le prince au contraire n'a pas voulu prendre l'initiative et a laissé un des membres du Conseil aborder la question. Elle l'a été par le ministre des finances qui lui a demandé, si les caisses publiques qui se trouvent à Varsovie, à Cracovie et à Kalisz, pouvaient y rester en sûreté. Le prince a répondu très affirmativement, il a dit que les généraux en chef et lui même pensaient que Varsovie ni la partie du duché, située derrière la Vistule, ne courraient aucun danger et que pour faire une attaque sérieuse contre cette capitale, il faudrait aux russes une armée de 60.000 hommes qu'ils n'avaient pas à leur disposition, et un mois de temps qu'ils n'emploieraient certainement pas à cette expedition. Le prince a ensuite exposé qu'il voyait avec peine que l'on eût été amené à concevoir des craintes pour Varsovie, que l'évacuation des grands bagages et de l'artillerie des autrichiens et des saxons ne pouvait donner aucune inquiétude et qu'elle avait été opérée à cause de l'état actuel des glaces de la Vistule et de la Narew. Il a fini par annoncer que M. M. les généraux en chef devaient s'expliquer avec lui, dans la soirée, sur les moyens à employer pour la défense commune de Varsovie et du duché, et il a fait part au Conseil des mesures qu'il avait déjà prises pour l'organisation du 5-e corps. Son projet est d'avoir 3 régiments à Varsovie, un à Praga et 3 autres à Kazun, Nowydwór et Zakroczym.

Le reste de la séance a été employé à quelques objets de peu d'intérêt [1]. L'essentiel était de calmer les inquiétudes du Conseil. Le prince se flatte d'y avoir réussi, et je sais de bonne source qu'en effet les ministres sont sortis du Conseil très rassurés. Ceux que j'ai vus ce soir, m'ont paru beaucoup moins imbus des idées que je leur avais trouvées hier.

Le prince a eu sa conférence, il y a quelques heures, avec M. le p-ce de Schwarzenberg et M. le g-al c-te Reynier, qui tous deux répartent demain pour leurs quartiers généraux. Ces M. M., m'a dit le prince, lui ont déclaré que leurs corps

[1] Extrait du bulletin des séances du Conseil des ministres, 2. I. 1813. A. E. Pologne 333 f. 22—3, por. Réboul, II, 215.

d'armée conserveraient leur position actuelle tant qu'ils ne seraient pas ménacés par des forces supérieures. Il les a pressés de s'expliquer sur la ligne que dans ce cas là, ils comptaient occuper. M. le p-ce de Schwarzenberg a déclaré qu'il se retirerait entre Modlin et Varsovie, et M. le g-al Reynier qu'il se retirerait derrière la Vistule, ajoutant cependant qu'avant sa retraite il irait à la rencontre de l'ennemi pour le rejeter aussi loin que possible de la Vistule. On est convenu ensuite de l'emploi des levées à pied et à cheval, dont on s'occupe dans ce moment. Le prince a fait connaître ses projets d'organisation pour l'armée du duché, il a renouvelé le désir de retirer au plutôt les dépôts d'infanterie et de cavalerie qui font partie de la division polonaise vers Zamość. M. le g-al Reynier y a consenti, mais pour le moment seulement où ces troupes pourraient être remplacées par les nouvelles levées.

Cette conférence, Mgr., a enfin fixé les incertitudes du prince et le mettront (sic) dans le cas de fixer celles du Conseil des ministres. Mais je ne dois pas cacher à V. E. que j'ai trouvé le prince très affligé que M. M. les généraux en chef soient disposés à céder aussi facilement une grande partie du territoire du duché. Il ne voit pas que les forces qui leur sont opposées, soient capables de les obliger à se retirer derrière la Narew et la Vistule et il regrette vivement de n'avoir pu les amener à promettre qu'ils défendraient les frontières du duché jusqu'au moment où elles pourraient être couvertes par les troupes départamentales.

A cette occasion M. le p-ce Poniatowski m'a dit confidentiellement qu'il voyait que M. le p-ce de Schwarzenberg était décidé à agir le moins activement possible et que cette résolution obligeait M. le g-al Reynier à faire des dispositions analogues, que dans des circonstances aussi importantes que celles du moment actuel, il serait bien à désirer qu'un personnage revêtu d'une dignité supérieure pût avoir ici la haute main sur toutes les mesures qui sont et seront prises dans le duché, et faire mettre dans les opérations l'ensemble qui leur manque si essentiellement. Il m'a donné à entendre que la présence à Varsovie de S. M. le roi de Naples ou de S. A. I. le p-ce vice-roi d'Italie aurait ces heureux résultats.

Il s'est trouvé naturellement amené à me parler de l'esprit

public. Il sait que l'on tient beaucoup de propos, de discours peu convenants, mais il est très loin de penser que la masse de la population de Varsovie puisse désirer l'arrivée des russes. Il voit même une preuve du contraire dans l'inquiétude que montre le public depuis le mouvement retrograde du corps autrichien et du 7-e corps. Il croit qu'il ne faut attribuer cette malheureuse idée qu'à un petit nombre de personnes faibles. sans caractère et agissant sans aucun autre motif que celui de leur intérêt personnel. Ce qu'il paraît craindre seulement, c'est que l'on n'abuse des circonstances pour imprimer dans l'esprit du public l'idée que le duché va bientôt être abandonné à lui même, et qu'il ne doit plus compter sur la haute protection de S. M. l'Empereur. Le prince pense que tout ce que S. M. daignerait faire de particulier pour ce pays dans le moment actuel ramenerait entièrement la confiance et serait le moyen le plus efficace de s'assurer des avantages que l'on doit espérer retirer du duché pour la campagne prochaine... je partage entièrement le sentiment du prince par la conviction intime où je suis, que le nom de l'Empereur entrainera toujours ce pays, lorsque S. M. daignera lui tendre une main secourable.

543. Warszawa, 3 stycznia 1813.

Wiadomość o zniesieniu systemu kontynentalnego.

A. E. Pologne 333 f. 27—8. Bulletin nº 12.

...Parmi les points de discussion qui occupent les raisonnements du public, une question est surtout souvent agitée, c'est celle du maintien ou de l'abandon du système continental. Suivant beaucoup de nos politiques de salon, S. M. I. ayant avoué avec une étonnante franchise les pertes que lui ont fait faire les éléments, et témoignant ainsi par là qu'elle ne peut pas atteindre le plein succès de tous ses desseins antérieurs[1], ce serait une occasion assez naturelle de se désister de la rigueur du système continental qui, dans leur manière de voir, ruine l'Europe sans porter aux anglais un coup proportionnellement aussi sensible et sans pouvoir, par conséquent,

[1] Odpowiedź Napoleona na adres senatu 1812 20 grudnia. *Corr. de Nap.* XXIV, 398 nº 19.389.

forcer le gouvernement britannique à la paix. Si l'on en croit ces mêmes spéculateurs la renonciation à se système aurait pour la France les plus utiles résultats. L'Allemagne toute entière et la Pologne elle-même en retireraient des avantages qui leur donneraient le moyen de seconder puissamment les vues de S. M. l'Empereur pour l'abaissement de la Russie et cet abaissement de la Russie qui a été le but de la guerre, étant consommé, l'Angleterre qui n'aurait plus ce grand point d'appui sur le continent et contre qui pourraient être tournées toutes les ressources de la France, serait obligée de devenir plus accommodante et plus traitable...

544. Warszawa, 4 stycznia 1813.

Zal wśród wojskowych polskich z powodu braku uznania cesarskiego.

A. E. Pologne 333 f. 29—30. Bulletin n° 13.

...plusieurs colonels du 5-e corps que je connais de vieille date, m'ont témoigné leur chagrin d'avoir si peu figuré, eux et leurs troupes, dans les bulletins de la grande armée. Ils m'ont dit qu'en lisant le 29-e bulletin beaucoup de leurs officiers avaient pleuré de voir qu'il n'y fut même pas fait mention du corps polonais, tandis que de fait ils ont eu à l'affaire de la Berezina une part bien plus grande et plus glorieuse que la légion de la Vistule dont il est parlé dans ce bulletin d'une manière si honorable. Ils ne peuvent concevoir, comment il se fait que S. M. l'Empereur qui doit pourtant avoir été content de l'armée polonaise pendant tout le cours de la campagne, a été pour elle si avare d'éloges et de recompenses. Selon eux sur 260 croix à peu près accordées au 5-e corps, il en eut disparu déjà au moins les $^2/_3$. Un colonel me disait que dans son seul régiment il avait péri 13 militaires décorés de la croix. Il leur semble que, si S. M. daignait leur en donner de nouveau quelques unes, si on trouvait l'occasion de placer dans une publication quelconque un passage flatteur pour le 5-e corps, ce serait un moyen puissant de relever le courage qui chancelle en redonnant à l'amour propre national le véritable aliment dont il a besoin...

545. Lajard do Bassany. Warszawa, 4 stycznia 1813.

Wiadomość o rosyjskiej propozycyi co do spotkania z Schwarzenbergiem. Wywołane wrażenie.

A. E. Pologne 333 f. 33—4. N° 15.

...Au moment de se mettre en route, le p-ce [Schwarzenberg] a reçu une lettre de M. le g-al Wasilschikoff[1] qui lui demandait une entrevue, pour conférer sur des objets de la plus grande importance. Cette circonstance que l'on a beaucoup relevée dans le public, fait travailler toutes les têtes et ajoute aux idées de défiance que l'on a toujours eues ici à l'égard du corps auxiliaire[2]. Cependant, M. le g-al Reynier m'a bien répété en partant, que je pouvais rassurer le Conseil des ministres sur les dispositions particulières de M. le p-ce de Schwarzenberg et sur la nature des ordres qu'il a récemment reçus de sa cour. Il m'a même confié que le prince dans un moment d'épanchement lui avait dit que l'Autriche venait de rendre mobiles 200.000 hommes qui allaient se porter sur les frontières russes, qu'elle avait voulu par cette démonstration imposante appuyer les déclarations qu'elle avait faites à Pétersbourg, comme médiatrice entre la France et la Russie, que dans ces déclarations elle se montrait plus que jamais la fidèle alliée de la France et que lui, p-ce de Schwarzenberg, regrettait beaucoup de ne pas s'être trouvé à Vienne pour demander à être chargé des négociations[3].

M. le ministre de l'intérieur qui à la vérité ignore ces derniers détails, révoque toujours en doute les bonnes dispositions du corps autrichien et croit fermement que le prince a des instructions secrètes opposées à son langage public. Je l'ai trouvé hier encore très imbu de cette idée et surtout frappé de celle que Varsovie courait les plus grands dangers. Il s'est cru obligé de me donner le conseil de ne point montrer autant de sécurité à l'égard de la position de cette capitale, ni surtout autant de confiance dans les résolutions du corps autri-

[1]) Wasilczykow, gen. adjutant.

[2]) Por. Réboul, I, 357—8.

[3]) Widzieć w tym można przygotowania do odjazdu, rzut później urzeczywistnionego planu.

chien pour la défendre contre les russes. Il pensait que les autorités françaises en montrant cette double sécurité, s'exposaient à encourir d'un jour à l'autre le reproche d'avoir abusé le public, en le détournant de prendre les précautions qu'indique la probabilité d'une prochaine occupation ennemie. V. E. pourra facilement préjuger que j'ai repoussé ces insinuations, comme convenait à ma situation. J'ai même la confiance de croire que les arguments dont je me suis servi, ont produit quelqu'impression sur l'esprit de M. le c-te Mostowski, car M. le p-ce Poniatowski me disait ce matin que le langage de ce ministre était beaucoup plus convenable depuis hier.

546. Lajard do Bassany. Warszawa, 5 stycznia 1813.

Odezwa Dutaillisa dla uspokojenia wojskowych polskich. Starania ks. Poniatowskiego o to samo. Rozporządzenia wojskowe. Organizowanie sił. Postępy poboru i pospolitego ruszenia. Kupno koni. Choroba Wielhorskiego i Mostowskiego.

A. E. Pologne 333 f. 40—3. N° 16.

L'attention de M. le g-al c-te Dutaillis et de M. le p-ce Poniatowski a dû se porter sur la disposition des esprits parmi les officiers polonais revenus de la grande armée. Depuis quelques jours il se tenait des propos inconvenants sur les troupes françaises, sur les opérations de la campagne, sur les privations continuelles imposées au corps polonais, sur l'oubli qui avait été fait de leurs services dans plusieurs bulletins et notamment dans celui de l'affaire de la Berezina, sur les pertes immenses que le 5-e corps et chaque officier en particulier avaient éprouvées à la fin de la campagne, etc. On retrouvait dans ces propos l'exagération et le manque de convenance que l'on peut attendre de la légéreté de jeunes têtes polonaises et de leur penchant pour les idées extrêmes. Il en résultait des altercations fréquentes entre les militaires des deux nations dans les lieux publics, dans les logements. M. le g-al Dutaillis dans ces circonstances a cru devoir faire paraître un ordre du jour[1]...

M. le p-ce Poniatowski de son côté a pris des mesures qui seront sans doute efficaces. Il a convoqué chez lui tous

[1] Ordre de la place de Varsovie. 4. I. 1813 (kopia). A. E. Pologne 333 f. 35.

les chefs de corps qui se trouvent à Varsovie, il s'est plaint à eux des rapports qui lui étaient faits sur la conduite de leurs officiers, il leur a retracé le tableau de tout ce que S. M. l'Empereur avait fait pour le duché et pour l'armée polonaise en particulier, il leur a rappelé les éloges donnés dans plusieurs bulletins au 5-e corps, les distributions de décorations, accordées par S. M., enfin il les a rendu personnellement responsables de la conduite de chaque officier de leurs corps en particulier.

A la suite de cette remontrance, le prince a donné l'ordre de faire partir immédiatement tous les officiers pour les dépôts de leurs régiments et les dépôts qui se trouvaient ici, ont dû se mettre en route pour les divers départements où leur recrutement est assigné. Il ne restera qu'un régiment polonais à Varsovie et un à Praga.

L'organisation de l'armée est en pleine activité. Les 4.000 conscrits dûs sur la levée précédente ont été répartis dans les différents dépôts, comme je m'en suis assuré. En ce moment, les revues du 5-e corps indiquent qu'il est rentré à Varsovie 7 à 800 hommes d'infanterie et 8 à 900 de cavalerie, beaucoup se trouvent encore épars sur divers points des départements frontières, mais l'on peut estimer, m'a dit le prince, que chaque régiment d'infanterie compte déjà 7 à 800 hommes.

Il regrette vivement les pertes que l'occupation du département de Łomża par l'ennemi fait éprouver à l'armement général. On n'a retiré de ce département que 430 conscrits dûs sur la levée précédente, et on y a laissé 2000 conscrits de la nouvelle levée et 2000 hommes de gardes nationales à pied et à cheval que devaient fournir les levées extraordinaires ordonnées par les derniers décrets...

Les nouvelles que l'on reçoit de la levée des confédérés, sont peu satisfaisantes, comme on s'y était attendu. Celles de la levée d'un homme sur 50 feux sont plus favorables.

Le marché pour 8000 chevaux n'a pû être conclu, comme l'espérait M. le g-al Wielhorski. L'entrepreneur s'est dédit pour la quantité et n'a voulu passer un contrat que pour 2000 chevaux à livrer du 1-er janvier au 1-er mars, promettant cependant que, si on le payait exactement et si les circonstances étaient favorables, il s'engagerait pour de nouvelles livraisons...

[Rożniecki zastępuje szefa sztabu].

M. le g-al Wielhorski a une nouvelle crise de sa maladie et ne pourra s'occuper d'affaires pendant plusieurs jours ce qui nuit beaucoup au service de l'administration de la guerre.

M. le c-te Mostowski est aussi malade et l'absence de ces deux ministres a laissé sans intérêt la séance que le Conseil a tenu ce matin...

Por. Réboul, 200—1; 210.

547. Warszawa, 6 stycznia 1813.

Przypuszczenia polskie co do przyszłego reprezentanta cesarskiego.

A. E. Pologne 333 f. 49. Bulletin nº 14.

...Le départ de l'ambassadeur et son remplacement par un simple chargé d'affaires semble un pas retrograde très marqué et peu s'en faut que beaucoup de personnes n'y voient comme une renonciation tacite à l'objet pour lequel l'ambassade avait été évidemment établie. On avait cru un moment que M. le g-al Lauriston resterait à Varsovie soit en qualité d'ambassadeur soit comme gouverneur général. Aujourd'hui on prétend que M. le m-al p-ce d'Eckmühl doit y venir avec des pouvoirs très étendus. Ce dernier bruit fait peu de sensation par l'idée que l'on a maintenant, que ce maréchal a beaucoup perdu dans l'estime de S. M.; mais toutes ces conjectures vraies ou fausses montrent que les habitants ont une sorte de besoin de penser que S. M. I. continue à s'occuper d'eux avec un vif intérêt et peut-être serait-il en effet important qu'une disposition quelconque les maintint dans cette conviction...

548. Warszawa, 7 stycznia 1813.

Rzekomy projekt zniesienia Westfalii.

A. E. Pologne 333 f. 52. Bulletin nº 15.

Chaque jour voit naître ici une foule de bruits dont la plupart n'ont de cours qu'un moment, mais qui tous se rattachent à l'une des idées dominantes des habitants, à la crainte ou à l'espérance. Hier on rayait de la liste des Etats le royaume de Westphalie. Ce n'était point dans un mauvais esprit qu'on faisait circuler cette nouvelle. C'était pour en tirer un nouveau moyen de puissance à la disposition de S. M. l'Empereur et Roi. En admettant le fait comme certain, les nouvellistes qui le ré-

pètent encore aujourd'hui, voyaient déjà S. M. faire usage des pays dont ce royaume se compose, pour s'attacher plus étroitement par de grands bienfaits des souverains alliés dont la foi aurait pu chanceler dans les circonstances actuelles. C'est surtout à la Prusse qu'on destine la plus grande partie du territoire westphalien. On suppose aussi qu'il en reviendrait une part, mais beaucoup moindre à la Saxe. Je ne dois pas taire que ce bruit dont nous ignorons l'origine, était accueilli et répété avec plaisir et la chose est toute simple. Ici on se plait à voir dans une telle hypothèse la consolidation de l'alliance générale de l'Europe contre la Russie et une augmentation considérable de ressources militaires sous la main de S. M. I...

549. Warszawa, 8 stycznia 1813.

Życzenie wojsk litewskich pozostania na żołdzie (au compte) Francyi.

A. E. Pologne 333 f. 68. Bulletin n° 16.

550. Instrukcya dla ministra pełnomocnego. Paryż, 8 stycznia 1813[1].

Nominacya Bignona. Natychmiastowe objęcie czynności. Zamieszka w pałacu brühlowskim, prowadzić będzie wielki dom. Opieka nad Litwinami. Kredyt. Korespondencya. Służba wywiadowcza.

A. E. Pologne 333 f. 93—6. Minute.

---

[1]) 4 stycznia 1813 Bassano donosił Champagny'emu o odwołaniu Pradta. A. E. Pologne 333 f. 31 (minute), w tejże sprawie Napoleon do Bigot de Préameneu 4. I. 1813. *Corr.de Nap.* XXIV, 429 n° 19.423. Tegoż dnia minister wygotował projekt dekretu, nominującego Bignona ministrem w Warszawie. A. E. Pologne 333 f. 32. — 7 stycznia cesarz przepisał zasady instrukcyi dla Bignona *Cor. de Nap.* XXIV. 433 n° 19.426, 8 stycznia mianował Bignona »ministre plenipotentiaire envoyé extraordinaire à Varsovie pour remplir en cette qualité les fonctions de notre ambassadeur«. A. N. AF IV pl. 5670 n° 1 (ekspedycya wysłana 18 stycznia Bignon *Souvenirs*, 258). 9 stycznia Bassano doniósł o nominacyi Bignona Lajardowi, który pozostawał nadal 1-szym sekretarzem ambasady: »rien n'est changé d'ailleurs à l'organisation de l'ambassade«. (A. E. Pologne 333 f. 92 minute). Donosząc Serze o nominacyi Bignona Bassano pisał 10 stycznia 1813. »Les opérations pour la réorganisation de l'armée du duché, pour le complétement des cadres en officiers et en hommes, pour la mise en état, l'armement et l'approvisionnement des places sont extrêmement urgentes. S. M. désire qu'elles soient poussées avec la plus grande activité. Elle pense qu'il pourrait être convenable que le Roi donne sur ces différents objets des pou-

J'ai l'honneur de vous annoncer que S. M. vient de vous nommer son ministre plenipotentiaire à Varsovie pour remplir en cette qualité les fonctions qu'exerçait son ambassadeur. Elle a voulu, en se réservant pour l'avenir de disposer du titre de l'ambassadeur, que l'ambassade fût cependant remplie, et en faisant choix de vous, M. le baron, elle a eu l'intention par ce nouveau témoignage de sa confiance de vous donner une preuve de sa satisfaction pour la conduite que vous avez tenu(e) jusqu'à ce jour.

Vous trouvant sous un titre différent à la place de l'ambassadeur, vous devez comme lui assister au Conseil des ministres et prendre part à sa délibération. Je préviens M. le baron de Serra des intentions de S. M., afin que le Roi de Saxe en soit informé et que ce prince ne trouve pas extraordinaire que vous entriez en fonctions avant d'avoir transmis des lettres de créance que je ne puis vous envoyer en ce moment. L'expédition ci-jointe de votre décret de nomination dont vous donnerez communication au Conseil des ministres, doit suffir pour que vous soyez admis sur le champ dans votre nouvelle qualité.

Aussitôt la réception de ma lettre vous ferez vos dispositions pour aller occuper le palais de Brühl et vous y établir de la même manière que l'ambassadeur.

L'intention de S. M. est que vous teniez une très bonne maison, que vous ayez tous les jours une vingtaine de personnes à dîner, pour recevoir les généraux français, les gens distingués du pays, les généraux et officiers polonais et spécialement les réfugiés lithuaniens.

---

voirs extraordinaires au prince Joseph Poniatowski et elle désire que vous présentiez aux ministres de Roi son opinion à cet égard. Vous devez insister, M. le baron, parceque le temps presse et que tout ce qui peut contribuer à accélérer la réorganisation, est un des premiers intérêts du moment. S. M. m'autorise à informer M Bignon de deux dispositions dans lesquelles le Roi reconnaîtra la bienveillance particulière de S. M. Elle autorise ce ministre à faire mettre à la disposition du gouvernement du duché toutes les armes françaises qui sont à Varsovie, lorsqu'après avoir épuisé les magasins, il sera constaté qu'on a plus d'hommes que d'armes. S. M. est en même temps disposée à donner encore 2 millions au duché, lorsqu'elle aura la certitude que les fonds récemment accordés, ont été employés à la réorganisation de l'armée et que ceux qu'elle accordera encore, seront surtout consacrés à la cavalerie«. A. E. Saxe 83 f. 176—7 (minute).

S. M. juge en même temps convenable que vous vous occupiez particulièrement de ces réfugiés et de leur position et que vous leur donniez les secours dont ils auront besoin. Vous en dresserez une liste et en me faisant connaître ce que vous aurez fait provisoirement, vous me proposerez des traitements réguliers proportionnés à la qualité des personnes. Les officiers qui ont suivi S. M. à Moscou, doivent être spécialement l'objet de votre attention. Vous me ferez connaître ce qu'on peut leur accorder à titre de traitement, et ce qu'il serait nécessaire de leur donner à titre de première mise pour le rétablissement de leurs équipages.

Vous devez continuer, M. le baron, à vous considérer comme commissaire près du gouvernement de Lithuanie. Vous engagerez les membres de ce gouvernement qui se trouvent à Varsovie, à y rester réunis. Vous donnerez un soin tout particulier aux régiments lithuaniens qui sont entrés dans le duché, et vous êtes autorisé à leur fournir toutefois avec l'économie et la réserve convenable ce dont ils auront besoin pour compléter leur armement et leur équipement. Ces régiments sont pour la partie militaire sous les ordres du p-ce Joseph Poniatowski, quant à l'administration, vous déciderez, s'il est à propos qu'elle se trouve également sous cette direction, ou que les administrations des corps agissent sous autre surveillance avec le secours de celle des membres du gouvernement. Le moyen qui vous paraîtra le plus propre à assurer la conservation des corps et leur prompte organisation sans nuire toutefois à la subordination envers le chef de la force armée du duché sera celui qu'il conviendra de préférer. Les corps conserveront leur existence et les N-os que S. M. leur a donnés. Vous trouverez ci-jointe une lettre par laquelle je vous ai fait ouvrir chez M. Fraenkel un crédit de 100.000 francs pour les dépenses que vous aurez à faire en conséquence de cette dépêche.

S. M. compte, M. le baron, que vous donnerez la plus grande activité à votre correspondance. Je désire recevoir tous les jours une lettre de vous et j'ai, en conséquence, demandé l'établissement d'une estafette journalière de Posen à Varsovie. Les dépêches seront remises à Posen au directeur de l'estafette qui vient du quartier général.

Indépendamment de vos dépêches, M. le baron, vous me

ferez écrire tous les jours ou des bulletins ou des lettres par les auditeurs de votre ambassade. Je vous engage à répartir le travail entre chacun d'eux de la manière suivante, ou d'une manière analogue que vous croiriez devoir préférer:

1° mouvement des troupes et organisation militaire;

2° affaires intérieures;

3° mouvements et dispositions des autrichiens;

4° mouvements des armées russes.

Vous devrez aussi, Monsieur, rétablir l'agence d'information que vous aviez créée, et vous occuper de recueillir le plus des renseignements possible sur la situation et la composition des forces de l'ennemi. Je n'entrerai pas avec vous sur ce genre de travail dans de plus grands détails, vous l'avez suivi avec trop de succès pour que je ne m'en repose entièrement sur votre expérience...

551. Lajard do Bassany. Warszawa, 9 stycznia 1813.

Spotkanie ks. Schwarzenberga z Anstaedtem. Brak wiadomości co do ruchów rosyjskich. Pozycye austryacko-saskie.

A. E. Pologne 333 f. 72—3. N° 19.

M. le g-al c-te Reynier a reçu avant hier soir un courrier de M. le p-ce Schwarzenberg. L'entrevue du prince avec M. le g-al Wasilschikoff n'a pu avoir lieu. Le général russe blessé à la suite d'une chute de cheval, s'est fait excuser, mais il a envoyé à sa place M. d'Anstaedt, conseiller au collège des affaires étrangères, ayant le rang de général major. La conférence s'est tenue à Ostrow et s'est terminée sans aucun résultat. Le diplomate russe n'a fait mention que d'un armistice particulier à signer pour le corps autrichien. Le prince s'y est refusé, déclarant qu'il ne pouvait être question que d'un armistice commun à toute l'armée française. M. d'Anstaedt a décliné cette proposition, il a dit au prince que l'armée russe était en mouvement pour poursuivre ses succès. Il a fait un grand étalage des avantages de sa position et des préparatifs que la Russie faisait déjà pour le printemps. Il a fini par laisser voir à M. le p-ce de Schwarzenberg que l'on était dans la persuasion que les avant-postes autrichiens se retireraient à mesure que ceux des russes avanceraient. Le prince l'a désabusé à cet égard, en lui répondant que jusqu'à ce moment ses avant-postes

n'avaient vu que de la cavalerie légère; que son corps d'armée avait pris une position qu'il lui convenait d'occuper, et qu'il ne l'abandonnerait que lorsqu'on lui montrerait en troupes régulières des forces supérieures aux siennes[1]).

En effet, le prince n'est point encore informé que l'infanterie ennemie soit en mouvement pour se rapprocher de lui. On paraît cependant s'y attendre, car le mouvement des corps de M. le g-al Sacken est bien constaté. Un officier que M. le g-al c-te Reynier avait envoyé aux avant-postes russes, rapporte que ceux de M. le g-al Sacken étaient déjà à Nur et que le général se trouvait de sa personne à Ciechanowiec. — L'arrière garde occupait Sokołow et Wyszkow. Il restait très peu de troupes à Brześć et Terespol. On pense ici que ce changement de position est la suite du mouvement de l'armée de M. le g-al Wittgenstein sur Koenigsberg et que le projet de l'ennemi est d'opérer sur la basse Vistule et sur le bas Bug.

Le 6-e corps s'est avancé de Płock pour se mettre en communication avec M. le p-ce de Schwarzenberg.

Le 7-e corps va faire un mouvement à gauche pour suivre celui de M. le g-al Sacken.

Un régiment français et un régiment saxon doivent entrer dans Varsovie pour y prendre du repos pendant quelques jours, et y réparer les effets d'habillement et d'équipement. Ils seront successivement remplacés par les autres régiments du 7-e corps...

Por. Réboul, II, 228.

552. Lajard do Bassany. Warszawa, 9 stycznia 1813.

Niedostateczność poboru dla potrzeb chwili. Konieczność wyższej władzy w Warszawie. Prośba o broń Potrzeba pokierowania opinią.

A. E. Pologne 333 f. 74—7. N° 20.

Le Conseil des ministres a eu hier une séance intéressante[2])... M. le p-ce Poniatowski a fait au Conseil différentes observations relatives à l'organisation du 5-e corps et aux circonstances actuelles.

---

[1]) Богдановичъ: Исторія отечественной войны 1812 г. 1860, III, 501—2 (instrukcya dla Anstaedta). Réboul, I, 357—8, 458—460. Ussel, 141. Oncken *Oesterreich und Preussen im Befreiungskriege* 1876, I, 427—9 n° 21 (Schwarzenberg do Metternicha, 8. I. 1813).

[2]) Extrait du bulletin 8. I. 1813. A. E. Pologne 333 f. 62—4.

1⁰ Il a représenté la difficulté de remplir les ordres qu'il a reçus de S. A. le p-ce major général pour complèter dans le duché les régiments de la Vistule, ceux de la Lithuanie et ceux de lanciers. Le Conseil a pensé comme lui, que le produit de la dernière conscription de 25.000 hommes étant à peine suffisant pour la réorganisation du 5-e corps, on devait avant tout s'occuper de celle-ci exclusivement. Mais cette décision n'arrête point les mesures qui ont été prises pour complèter les régiments du duché à la solde de la France.

...J'ajoute que M. le gén. Wielhorski convaincu de l'insuffisance de la levée de 25.000 conscrits et de l'incorporation de 16.300 gardes nationales vient de faire un rapport au Roi pour lui proposer de décréter une nouvelle conscription de 20.000 hommes[1]).

2⁰ Le prince persuadé que du conflit des autorités polonaises, des autorités françaises, de l'autorité de M. le p-ce Schwarzenberg et de l'autorité de M. le g-al c-te Reynier il doit résulter de graves et fréquents inconvénients, a exprimé au Conseil le désir que l'on pût obtenir l'envoi à Varsovie d'une autorité supérieure. C'est une idée que le prince m'avait déjà communiquée, ainsi que j'ai eu l'honneur d'en rendre compte à V. E. Il est évident qu'il serait bien aise de mettre par là sa responsabilité à couvert et il est probable aussi que le Conseil des ministres, jaloux de son autorité en corps, aura peu gouté cette proposition.

3⁰ Le 6-e paragraphe est relatif aux besoins urgents du 5-e corps. Outre la demande de nouveaux fonds, le prince expose celle qu'il soit fait des démarches pour obtenir par l'intercession du Roi auprès de S. M. l'Empereur des sabres et des pistolets dont les arsénaux du duché sont entièrement dépourvus.

J'observe que le prince en parlant des fusils nécessaires à l'armement du duché ignorait que M. le m-al prince d'Eckmühl en avait retenu à Thorn 2000 sur un convoi revenant d'Elbing et appartenant au 5-e corps. M. le g-al Wielhorski en a reçu la nouvelle ce matin et paraît en être très contrarié.

---

[1] Por. Wielhorski do ks. Piacenzy, 27 grud. 1812 Askenazy *Wielhorski*, 60.

J'observe aussi à l'égard des fonds que le ministre des finances vient de remettre au prince une première somme qui divisée entre tous les régiments formera un secours de 15 mille florins pour les besoins les plus urgents de chaque régiment. Il sera fait de nouveaux fonds à mesure que les 2 millions de billon et les 2 millions de roubles seront réalisés, mais cette opération avance lentement.

4° Enfin, le prince a entretenu le Conseil de la nécessité de rédiger pour les journaux quelques articles adaptés aux circonstances actuelles. J'en avais déjà parlé plusieurs fois aux ministres de l'intérieur et de la police et ils m'avaient promis de s'en occuper, tout en se plaignant de la difficulté de ces rédactions.

Il est cependant bien évident que dans ce moment l'esprit public a besoin de recevoir une bonne direction et d'être mis en garde contre les séductions des malveillants. La colonie allemande à Varsovie s'agite beaucoup et répand les bruits les plus alarmants. On sait aussi par des rapports de Kalisz, que les prussiens qui s'y trouvent, entretiennent des correspondances secrètes et très actives avec Varsovie et avec Breslau. Les mêmes rapports et ceux de Bromberg s'accordent à dire que l'on cherche à égarer l'opinion publique dans les provinces prussiennes voisines du duché, et on craint beaucoup ici que la fermentation n'augmente rapidement, lorsque l'on connaîtra davantage la défection du corps de M. le g-al York.

D'un autre côté le bruit se répand que l'Autriche va mettre à la disposition de M. le p-ce de Schwarzenberg toutes les troupes qui se réunissent en Galicie. Cette nouvelle commence à faire une grande sensation. Elle a été mandée de Cracovie et de Vienne. M. de Baum que l'on a questionné à ce sujet, a répondu qu'il n'avait pas connaissance de cette mesure, que sans doute elle avait été préjugée par ceux qui savent que l'Empereur d'Autriche s'est fortement prononcé en faveur de la France dans un des derniers cercles de la cour et que le corps de réserve en Galicie exécute un mouvement pour se rapprocher des frontières du duché...

Por. Réboul, II, 201, 214.

53. **Bassano do Bignona. Paryż, 10 stycznia 1813.**

Cesarz gotów jest ofiarować Księstwu nowe 2 miliony franków, o ile ę przekona, że poprzedni zasiłek został użyty po jego myśli, oraz rozkaże ydać wojsku polskiemu należącą do niego, a znajdującą się w Warszaie broń, jeżeli się okaże, iż cała broń użyta, a ludzi jest więcej do zbrojenia.

A. E. Pologne 333 f. 97. Minute.

54. **Cyrkularz ministeryum interesów zagranicznych. Paryż, 10 stycznia 1813.**

Zdrada Yorka. Stanowisko Prus. Przygotowania Napoleona. Nastrój rancyi.

A. E. France Mém. 519 f. 274—5[1]. Minute.

M. le m-al duc de Tarente ayant fait sa retraite de Miau sur Tilsit était déjà depuis plusieurs jours dans cette dernière ville et s'inquiétait de ne point voir paraître le gén. York, ui avec une partie du corps prussien sous ses ordres, formait arrière garde et l'avait dû suivre à la distance seulement d'un our de marche. Le gén. York était arrivé à Tauroggen et 'était plus qu'à 4 miles de Tilsit, lorsqu'il a fait avec l'ennemi ne convention d'après laquelle le corps prussien doit occuper ne partie de la Prusse orientale d'où l'armée française s'est etirée, et y garder la neutralité. C'est ce qu'il a lui même anoncé à M. le duc de Tarente dans une lettre où il n'allègue 'autres motifs sinon qu'il avait l'ennemi sur ses flancs et sur es derrières et qu'il craignait de perdre son matériel et les noyens d'approvisionner son corps. M. le gén. de Massenbach[2])

[1]) Nap. do Berthier, 9 stycznia 1813 donosi o zdradzie Yorka i swoich rzygotowaniach. *Corr. de Nap.* XXIV, 440—3 nº 19.437, 11 stycznia o staowisku króla pruskiego, ib. 444 nº 19.439. Początkowo Bassano zamierzał onieść o tem rządowi saskiemu. List do Serry, 9 stycznia, zawiera ustęp ierwszy cyrkularza. A. E. Saxe 83 f. 174—5. Bassano wstrzymał wysłanie. a liście własnoręczna adnotacya: »Cette lettre n'a pas été envoyée. On a substitué la circulaire«. Cyrkularz był przygotowaniem do żądania owych wysiłków ze strony sojuszników. Nap. do monarchów konfederayjnych 18 stycznia 1813 *Cor. de Nap.* XXIV, 468—474 nº 19.462 oraz do ryd. Augusta 22 stycznia ib., 491—2 nº 19.481, por. Fournier *Napoléon I.* 906, III, 157. Maret do Bignona, 13. I. 1813. Ernouf, 487.

[2]) Massenbach Fryderyk Erhard Fabian, 1753—1819, podporucznik 783, dowódca p. 13 drag. w Gdańsku 1807, członek komisyi dla reformy

qui avec l'autre partie du corps prussien était déjà arrivé à Tilsit, a, sans ordres de M. le duc de Tarente, répassé le Niemen, et rejoint le gén. d'York, ce qui a complété la défection du corps prussien.

Un événement aussi inattendu a produit dans l'esprit du Roi de Prusse la plus vive indignation. Il a sur le champ pris des mesures pour en arrêter les effets et pour faire saisir, s'il est possible, le gén. York. Il a fait renouveler à S. M. les plus fortes assurances de son attachement à la cause commune et de sa fidélité à ses engagements.

Dans de telles circonstances S. M. a jugé convenable de recourir à des mesures extraordinaires pour donner une plus grande extention à ses armements. 137.000 hommes de la conscription de 1813, 100 cohortes de gardes nationales, plus de 60.000 hommes tirés des places de France et d'Italie constituaient les forces dont S. M. pouvait disposer dans l'intérieur de l'Empire. Un sénatus consulte dont le projet a été porté aujourd'hui au sénat et qui sera adopté demain, rendra les 100.000 hommes de cohortes disponibles pour l'armée active, ordonnera la levée de 100.000 hommes sur les conscriptions arriérées de 1809, 1810, 1811 et 1812, enfin, la levée de 150.000 hommes de la conscription de 1814. L'ensemble de ces mesures donnera une force de plus de 550.000 hommes, indépendamment de la force active de la grande armée et des 300.000 hommes qui composent l'armée d'Espagne. Dans une attitude aussi formidable la France ne peut concevoir aucune crainte.

La trahison du g-al York envers son propre souverain est malgré les intentions bien manifestées de la cour de Berlin un événement qui doit exiger des précautions. Le corps du gén. Grénier, fort de 25 à 30.000 hommes, doit arriver en ce moment à Berlin; un corps d'observation de l'Elbe se réunit à Hambourg sous les ordres du g-al Lauriston; un corps d'observation du Rhin va se former à Wesel, Mayence et Erfurt, sous les ordres du duc de Raguse. Les troupes marchent de toutes parts sur divers points. Ainsi toutes les précautions que le moment pouvait exiger, sont prises.

---

wojskowej, brygadyer 1808, dowódca kawaleryi w korpusie Yorka 1812, gubernator Gdańska.

La nation dont cet événement si nouveau dans l'histoire des guerres modernes va exciter au plus haut degré l'indignation, manifeste chaque jour à S. M. par des offres de toutes espèces son dévouement à sa personne et à la gloire du nom français. Les cantons ont proposé de donner chacun un certain nombre d'hommes, habitués à l'exercice du cheval, habillés, équipés et montés, ce qui produirait de 12 à 15.000 hommes d'excellente cavalerie légère. Les conseils généraux des départements demandent à offrir les fils des plus riches propriétaires qui habillés, équipés et montés ambitionnent l'honneur de former une garde à cheval pour l'Empereur et pour le Roi de Rome. J'ignore, si S. M. acceptera ces offres, et tant d'autres qu'il serait trop long de rapporter, elles seront du moins précieuses pour son coeur, puisqu'elles lui prouvent toujours davantage qu'elle a bien apprécié son peuple, lorsqu'elle lui a donné le nom de grande nation.

Je vous donne connaissance de ces détails, afin que vous soyez à même de dissiper les craintes et les illusions des hommes faibles ou malveillants et d'inspirer à tout ce qui vous entoure, les sentiments de confiance dont vous serez vous même animé. Vous ne pouvez parler trop haut pour élever votre langage à la hauteur des circonstances et le rendre digne de l'agent d'un si grand souverain.

S. M., quoique nos ennemis se plaisent à répandre le contraire, jouit de la meilleure santé. Toutes les journées se passent en conseils, les jours seuls exceptés où S. M. prend l'exercice de la chasse.

Il y a eu aujourd'hui dans la cour des Tuilleries une grande parade où se trouvaient réunies des troupes nombreuses et superbes, qui traversent Paris pour se rendre à leur destination.

555. Warszawa, 10 stycznia 1813.

Wiadomość o szykującej się zdradzie Prus.

A. E. Pologne 333 f. 106. Bulletin nº 18.

Il y a ici une double fabrique de nouvelles dont chacune a sa couleur prononcée et qui dans un même jour mettent en circulation les bruits les plus contradictoires. Tandis que d'un côté on représente la Prusse comme devenue le plus solide allié de S. M. l'Empereur par suite d'un prétendu démembre-

ment du royaume de Westphalie en faveur de cette puissance, d'un autre côté on annonce la défection de la cour de Berlin comme déjà effectuée[1]) ou du moins comme inévitable. Déjà on assure que dans la dernière affaire que M. le duc de Tarente a eu avec les russes, les prussiens ont refusé de prendre part à l'action qui n'a été soutenue que par la brigade polonaise et le petit nombre d'autres troupes, faisant partie du même corps, et depuis on ajoute que le g-al York a complètement fait sa jonction avec les russes. On y joint des détails sur les efforts inutiles qu'aurait fait M. le duc de Tarente pour retenir les prussiens sous ses drapeaux. Tous ces bruits dont l'origine est également inconnue, font plus ou moins d'effet suivant la disposition des esprits, mais entretiennent nécessairement une sorte d'agitation générale...

556. Lajard do Bassany. Warszawa, 11 stycznia 1813.

Środki przyśpieszenia poborów. Organizowanie straży leśnej. Powrót Wielhorskiego do zdrowia. Potrzeba broni.

A. E. Pologne 333 f. 118—121. N° 23.

...Il [Poniatowski] fait mention [au Conseil des ministres] de la demande présentée par le conseil de la Confédération à l'effet d'obtenir une somme de 8.000 florins pour chaque maréchal de la levée. Cette proposition a été adoptée et les fonds ont été assignés sur les caisses des départements respectifs.

Les opérations des levées se trouvent en rétard de quelques jours. M. le p-ce Poniatowski n'attend les rapports de Mrs. les maréchaux que vers le 15 ou le 20 de ce mois[2]). Il croit que la levée d'un cavalier sur 50 feux s'exécute avec beaucoup de succès et qu'à l'époque désignée le duché aura pour sa défense plusieurs régiments de cavalerie légère bien organisés. Il se propose de passer en revue le 20 celui du département de Varsovie qui sera fort de 500 hommes.

[1]) Wiadomość o zdradzie Yorka była zakomunikowana 10 stycznia 1813 na radzie ministrów, konwencya została ogłoszona *Gaz. warsz.* 1813, 23 stycznia dod. n° 7. Strategiczne jej znaczenie Holleben *Geschichte des Frühlingsfeldzuges 1813* 1904, I, 35 i n.

[2]) Por. odezwę Szołdrskiego, z 4 stycznia *Gaz. warsz.*, 12 st. 1813 dod. n° 4.

S. E. a donné ordre au colonel du 7-e régt. de cavalerie cantonné dans le département de Płock d'organiser des compagnies de chasseurs sur la lisière des forêts d'Ostrołęka. Ces bois sont habités par une race d'hommes uniquement occupés de la chasse et très propres au service auquel on la destine [1]).

Les inquiétudes que l'on avait pour M. le g-al Wielhorski se sont heureusement dissipées. Ce général a repris son travail depuis hier. A la suite d'une longue conversation que j'ai eue avec lui, il m'a envoyé l'état de situation de l'armée du duché au 1-er janvier, et il y a joint une lettre dans laquelle il expose en détail tout ce qui a été fait jusqu'à ce moment pour l'organisation de cette armée [2])...

M. le g-al Wielhorski y renouvelle des représentations sur le manque de fusils dans les arsénaux du duché. Il répète que des 19.000 qui se trouvaient à Custrin, 12.000 ont été distraits sans la participation de l'administration polonaise de la guerre, et 2000 retenus par M. le m-al p-ce d'Eckmühl au passage du convoi à Thorn ce qui réduit à 5000 la quantité de fusils que l'on recevra de ce depôt de Cüstrin. Le général se flatte que S. M. l'Empereur et Roi daignerait faire autoriser M. le g-al c-te Dutaillis à remplacer ce dernier déficit de 2000 fusils au moyen du dépôt qui se trouve à Praga. Quant aux 12.000 il se répose avec confiance sur l'acceuil qu'auront obtenu les observations que M. le g-al c-te Lauriston s'était proposé de soumettre à S. M.

Les travaux de Modlin n'avancent pas aussi rapidement que paraît le croire M. le g-al Wielhorski. M. le col. Mallet qui vient d'inspecter cette place, m'a dit que les opérations avaient été retardées par les réquisitions de chariots que les autri-

---

[1] Por. odezwę Zawadzkiego, wzywającego do tworzenia strzelców. *Gaz. warsz.* 1813, 30 st. dod. nº 9.

[2] Wielhorski do Lajarda. b. d. A. E. Pologne 333 f. 124—5. Situation générale, 1 st. 1813 liczy pod bronią piechoty ofic. 306, żołnierzy 7538, kawaleryi ofic. 255, żoł. 5513, artyleryi ofic. 98, żoł. 755, ogółem wraz z garnizonem Zamościa ofic. 759, żołnierzy 16.423 pod bronią, nie licząc 1792 osób w szpitalach ib. f. 126. Wreszcie dodany do tego Etat des marchés, zawartych do 8 stycznia 1813, na sumę 4.473.006 złp. 29 gr. ib. f. 127. Według obliczeń Osten Sackena *Mil. polit. Geschichte des Befreiungskrieges im J. 1813*, 488—9 dod. IV) było 27.610 żołnierzy polskich.

chiens avaient faites pendant plusieurs jours sur le territoire environnant. Il m'a promis de me communiquer le rapport qu'il présentera à M. le p-ce Poniatowski, et je ne manquerai pas de le faire connaître à V. E...

557. Lajard do Bassany. Warszawa, 12 stycznia 1813.

Wrażenie wywołane zdradą Yorka. Ewakuacya szpitali. Niepokój w mieście.

A. E. Pologne 333 f. 130—2. N° 24.

La marche de l'armée russe sur Koenigsberg et la défection du corps de M. le g-al York avaient fait ici une fâcheuse sensation. Le Conseil des ministres effrayé des dangers qu'il concevait pour le duché et pour Varsovie en particulier, devait s'assembler aujourd'hui dans l'intention de déliberer sur les moyens les plus efficaces d'évacuer la capitale et sur le lieu où le gouvernement devrait se retirer. M. le président qui comme je l'ai su depuis, s'était chargé de m'en prévenir, m'avait prié de passer chez lui hier matin. Au moment où je m'y rendais, j'appris que M. le g-al Dutaillis et M. le p-ce de Schwarzenberg venaient de recevoir de S. A. le p-ce Major général communication d'une lettre de M. le c-te de St. Marsan qui annonçait les mesures prises par la Prusse à la suite de la capitulation de M. le g-al York. Dès les premières paroles de M. le c-te Stanislas Potocki, je m'aperçus que cette nouvelle dissiperait les inquiétudes du Conseil et j'ai eu lieu de m'applaudir en effet de la bonne impression qu'elle a produite...

...On prétend que les mouvements des russes doivent se diriger sur Thorn et que cette place n'offrira aucune résistance parcequ'elle est dégarnie de canons, que la garnison en est extrêmement faible, et que d'ailleurs les glaces de la Vistule la rendent accessible à l'ennemi sans beaucoup de difficulté. On remarque en même temps que le corps qui est à Płock, est mal armé, mal organisé et ne pourrait servir à la défense de Thorn que dans le cas où il serait soutenu par le corps autrichien que l'on voit cependant ne faire aucun mouvement sur sa gauche. A ces réflexions qui sont cependant faciles à combattre, se joint l'impression plus réelle produite par les mesures que prennent à Varsovie les autorités militaires. On voit depuis

ier évacuer en hâte les hôpitaux autrichiens et saxons. On ait que M. le gouverneur s'occupe aussi de l'évacuation des ôpitaux français sur Cracovie. L'offre qu'il vient de faire M. le gén. Wielhorski de lui délivrer immédiatement 10 mille usils du dépôt de Praga, est aussi considérée par les polonais omme l'indice certain d'une évacuation générale et prochaine. Mille autres détails enfin que je m'abstiens de rapporter à V. E., ont opposés à tous les efforts que je fais pour rassurer les sprits et ramener les ministres à une attitude plus calme et lus digne.

Aujourd'hui le public était encore plus agité. On avait entendu hier le canon dans la direction d'Okuniew. On avait vu e matin arriver beaucoup de fuyards du département de Siedlce t de Lublin; on avait appris d'eux que les russes avaient ttaqué le 7-e corps et la division polonaise, enfin, on avait su ue M. le g-al Reynier était parti subitement dans la nuit. Le ait est que l'ennemi a effectivement attaqué hier assez vivement les avant-postes du 7-e corps vers Węgrow. Ceux-ci se ont repliés sur la brigads Jarry qui a repassé la Liwiec, laissant au pouvoir des russes Węgrow, Liw et Dobre, et obligeant par ce mouvement le major Rzodkiewicz à évacuer Siedlce avec son détachement...

558. Warszawa, 13 stycznia 1813.

Panika w Warszawie. Komisya litewska.

A. E. Pologne 333 f. 138. Bulletin nº 21.

L'inquiétude est aujourd'hui plus vive que jamais. On a débité ce matin par la ville que cette nuit le Conseil des ministres s'est assemblé et l'on suppose que c'est pour aviser à sa retraite que l'on regarde comme prochaine. Plusieurs membres de la Commission de gouvernement de Lithuanie sont venus me faire part de ce bruit déjà répandu par la ville et de leurs alarmes bien naturelles en une telle circonstance, me priant de ne pas les laisser dans une sécurité trompeuse puisqu'après tout, s'il y a quelques polonais qui doivent craindre une surprise, ce sont ceux qui se sont fortement compromis avec le gouvernement russe de qui, par conséquent, ils

n'ont point de pardon à attendre. Je tâche de les rassurer en leur faisant sentir que pour pouvoir prendre la place de Varsovie défendue, comme elle l'est, par près de 50 mille hommes, il faudrait que les russes pussent présenter devant cette place 80 ou 100.000 hommes de bonnes troupes et qu'il est évident, que c'est un effort bien au dessus de leurs moyens, leur armée étant harassée, affaiblie et ne se composant guère que de recrues. A la vérité ce n'est pas ici même que l'on redoute un choc dangereux, mais comme le corps de Wittgenstein, celui de Kutusow et une partie de celui de Tschitschakow se sont réunis contre l'armée française encore en désordre, on a peur que le quartier général français ne retrograde insensiblement jusque sur l'Oder et ne donne à l'armée russe la facilité de déborder le corps du p-ce Schwarzenberg qui vu la timidité qu'on remarque dans toutes ses opérations, serait capable alors d'abandonner Varsovie. Telles sont les idées que l'on se forme ici, et l'abattement est à son comble. Beaucoup de personnes prennent des passeports et partent ou se tiennent prêtes à partir...

559. Bassano do Bignona. Paryż, 14 stycznia 1813.

Zasiłek. Wzięcie Litwinów na żołd Francyi. Pensye litewskie. Dekoracye dla Polaków.

A. E. Pologne 333 f. 151—2. Minute. A. N. AF IV. 1650 dos 5-e nº 1.

...S. M. ne fera pas de difficultés de venir au secours du duché, pour l'aider à l'armement et à l'équipement de ses troupes. Je vous ai déjà mandé qu'elle était disposée à accorder un nouveau secours à ouvrir un nouveau crédit de 2 millions. Si le bon emploi tant de cette somme que des 2 millions de billets déjà accordés est justifié, S. M. ne s'en tiendra pas là. Aussitôt que le trésor aura pu donner ses ordres, je vous enverrai personnellement un premier crédit d'un million sur le payeur, au compte de mon département. S. M. vous donne un témoignage particulier de sa confiance, en faisant passer par vos mains les bienfaits qu'elle destine au duché, mais elle entend que vous en disposiez sur votre responsabilité morale, c.-à-d. que vous aurez l'entière certitude que les fonds que vous remettrez au ministère du duché, seront réellement et uniqué-

ment employés aux remontes, à l'habillement, à l'équipement es troupes et au service exclusif de l'armée, de manière que ans le cas d'une évacuation ces objets suivent le mouvement t ne soient pas perdus pour l'Empereur[1]).

Je vous enverrai demain un décret par lequel S. M. a pris sa solde les divers corps de troupes qui ont été formés en ithuanie.

Je vous ai autorisé à accorder les secours nécessaires pour habillement et l'équipement de ces corps. Je vous ai ouvert cet effet un premier crédit de 100.000 francs sur les Fränkel. a partie de ce crédit que vous avez employée ainsi, devra tre remboursée sur celui d'un million que je vous ouvrirai.

Je vous avais autorisé en même temps à prendre sur la omme de 100.000 francs les premiers secours à donner aux éfugiés lithuaniens; je vais vous faire connaître plus particu-èrement les intentions de S. M. à cet égard.

Elle accordre (s.) dès à présent, sur les fonds de mon dé-artement, les secours ci-après:

A MM. Sołtan[2]), Sierakowski, Jelski[3]), Prozor[4]) et Tyzen-enhaus[5]), membres du gouvernement lithuanien, qui doivent ester auprès de vous, un traitement de 3.000 fr. par mois ou 6.000 fr. par an.

---

[1]) Rozkazy cesarza do Berthier w sprawie zorganizowania i wzięcia a żołd Francyi wojsk lit., 7 stycznia 1813 *Corr. de Nap.* XXIV, 434 n° 19.427; 9.428: Rozkaz 15 stycznia do Molliena wprowadzenia do budżetu min. spraw agranicznych 1½ mil. zasiłku dla zbiegów i 6 mil. dla Księstwa. *Corr. e Nap.* XXIV, 459 n° 19.451.

[2]) Sołtan Stanisław, 1756—1836, gen. adjutant buławy pol. lit., chorąży . ks. lit., gen. major, podkomorzy lit., marszałek nadw. lit., poseł na sejmy 782 i 4º-letni, prezes rządu tym. lit. 1812.

[3]) Jelski Franciszek, 1738—1821, podstoli grodzieński 1777, podkomorzy arodubowski 1780, komisarz skarbowy Ks. lit., poseł na sejm 4º-letni, arszałek tryb. lit., członek rządu lit. 1812.

[4]) Prozor Karol, 1759—1841, oboźny w. lit. i marszałek tryb. lit., ge-erał ziemiański na Ukrainie za powstania kościuszkowskiego, czynny złonek emigracyi, członek rządu lit., przewodniczący w komitecie skarbu 812. M. Dubiecki *Karol Prozor* 1897.

[5]) Tyzenhaus Ignacy, starosta posolski, szef gwardyi lit., kawaler or-erów ś. Stanisława i Orła Białego, członek rządu lit. 1812.

A M. Kossakowski[1], secrétaire du gouvernement, un traitement de 2.000 fr. par mois ou de 24.000 fr. par an. Au p-ce Sanguszko[2], au c-te Pac[3], au brigadier Kossakowski[4], au c-te Morawski, qui ont eu l'honneur d'accompagner S. M. pendant la campagne, un traitement de 1.500 fcs. par mois, ou 18.000 fcs. par an, par assimilation au traitement de général de brigade.

Et au c-te Abramowicz[5] qui s'est distingué par son zèle, un traitement de 1.000 fcs. par mois ou de 12.000 fcs. par an.

Ces diverses personnes jouiront de ces traitements jusqu'au moment de leur retour dans leur patrie.

Vous leur ferez faire le payement régulièrement à la fin de chaque mois à commencer du 1-er de fevrier pour le traitement de janvier. Vous tirerez des reçus que vous m'enverrez, afin de mettre cette comptabilité parfaitem(en)t en règle[6].

Je vous prie de dresser et de m'envoyer le plus tôt possible l'état des autres personnes qui par les mêmes motifs peuvent être l'objet de la munificence de S. M.

Ces traitements étant acquittés par les fonds de mon département, je dois vous prévenir que cet article dans mon budget étant au maximum de 100.000 fcs. par mois, l'emploi qu'il y a à en faire ne doit pas excéder cette somme.

S. M. a pris en considération votre observation sur le petit nombre de décoration(s) de la légion d'honneur qui se trouvent maintenant exister dans les troupes du duché de Varsovie. Vous pouvez, M. le baron, faire connaître au p-ce Joseph que sur les états qu'il enverra tant des militaires décorés qui ont péri dans cette campagne, que de ceux qui ayant fait la guerre ont des droits à cette récompense, S. M. ne refusera

[1]) Kossakowski Józef Ignacy, 1757—1829, podczaszy w. lit., sekretarz rządu lit. 1812, rzecz. radca stanu, wizytator gen. szkół Królestwa Polskiego.

[2]) Sanguszko *Pamiętnik*, 135.

[3]) Pac Ludwik, 1780—1835, wolontaryusz w r. 1808, pułkownik 1810, gen. brygady 1812, gen. dywizyi 1813, ranny pod Ostrołęką 1831, umiera na emigracyi w Smyrnie.

[4]) Kossakowski Józef Antoni, 1772—1842, gen. wojsk polskich, generał-adjutant Napoleona, gubernator kilkudniowy Moskwy 1812.

[5]) Bignon *Souvenirs*, 246. *Histoire*, XI, 164.

[6]) Pokwitowania A. N. AF IV. 1650.

pas d'accorder des remplacements de manière que l'armée du duché n'ait rien à regretter.

Je m'en repose sur vous, M. le baron, pour faire sentir combien ces dispositions bienfaisantes de S. M. doivent exciter la reconnaissance des polonais, en manifestant la bienveillance que S. M. leur accorde.

560. Lajard do Bassany. Warszawa, 15 stycznia 1813.

Poniatowski uspakaja radę ministrów. Łubieński sieje strach. Uzbrajanie wojska. Brak funduszów.

A. E. Pologne 333 f. 163—5. N° 27.

M. le p-ce Poniatowski, interpellé par le Conseil des ministres sur la situation des affaires militaires et sur la position de Varsovie en particulier, a fait à M. le président une réponse qui a efficacement secondé tous les efforts que j'employais pour dissiper les inquiétudes de messieurs les ministres du duché. Le Conseil ne s'est point assemblé depuis le 12, et tiendra aujourd'hui sa séance ordinaire.

Je sais et je dois dire à V. E. que M. le ministre de la justice met trop d'empressement à faire partager ses alarmes à ses collègues. Plusieurs d'entr'eux et notamment M. le président n'ont pu s'empêcher de me dire que M. le c-te Lubieński répandait avec affectation les nouvelles effrayantes et le plus souvent absurdes qu'il trouve dans les lettres de ses nombreux correspondants. Ils le blâment aussi d'avoir donné trop précipitamment le signal de la retraite en faisant emballer publiquement les archives de son département. Cet exemple a fait impression sur beaucoup de particuliers dont les uns quittent déjà Varsovie et les autres font leurs préparatifs de départ.

Quoiqu'il ne soit rien passé de nouveau vers le Bug, l'effroi a été grand cependant à Varsovie lorsqu'on a appris que M. le g-al c-te Reynier se disposait à se retirer sur la Vistule, qu'il avait fait préparer dans la ville des logements pour 10.000 hommes et que déjà le régiment de Belle-Isle était entré à Praga. Je ne sais, si, en effet, M. le général persistera dans ce projet que le gouvernement et le public regardent ici comme devant amener un fâcheux résultat, celui de donner de la confiance à l'ennemi, de lui livrer les départements de Siedlce

et de Lublin, et d'attirer même sa cavalerie légère sur les routes de communication de la capitale.

M. le p-ce Poniatowski pense que l'on pourrait éviter ces inconvénients. Il engage beaucoup M. le g-al Reynier à tenir encore dans la position qu'il occupe depuis l'affaire du 11, et lui promet des renforts de cavalerie légère, dont le 7-e corps manque absolument pour s'éclairer...

M. le g-al c-te Dutaillis vient de faire délivrer du dépôt de Praga 10 000 fusils à M. le g-al Wielhorski. Il n'en manquera qu'une petite quantité pour compléter l'armement de toutes les levées du duché.

Le ministre de la guerre a conclu hier un marché pour 10.000 sabres qui seront fournis dans l'espace de 10 semaines et que l'on tire des États autrichiens. Ils coûteront 12 à 13 fcs. la pièce. — Quant aux pistolets, on éprouve toujours une grande difficulté à s'en procurer.

Mais ce qui contrarie le plus M. le p-ce Poniatowski et M. le g-al Wielhorski, c'est que M. le ministre des finances à déclaré que ses caisses se trouvant épuisées et le billon piemontais, ainsi que les assignations en roubles n'ayant pu encore être réalisées en totalité, il se verrait obligé de suspendre tous les payements avant le 1-er fevrier [1]).

A l'occasion des roubles de papier, je dois dire à V. E. qu'une estafette arrivée de Brody annonce que l'on y éprouve des difficultés pour faire accepter les assignations de 100 roubles envoyées de Varsovie. Les marchands russes ont élevé des doutes sur leur validité et en ont fait passer des échantillons à Moscou et à St. Pétersbourg. Il paraît qu'elles provenaient de la vente d'une somme de 80.000 roubles qu'un français aurait négocié à Varsovie le 20 ou le 22-e déc. chez un changeur nommé R o s e n et que toutes ces assignations étaient de la valeur de 100 roubles et datées des années 1805 à 1808 seulement...

---

[1]) Matuszewic na radzie ministrów 15 stycznia. Extrait A. E. Pologne 333 f. 174. Poniatowski do Matuszewica, 16 st., ib. f. 179–180 Matuszewic do Poniatowskiego 16 st., ib. f. 181–2 (kopia). Poniatowski do Bassany, 17 st. 1813, ib. f. 183–4.

[2]) Rosen Isaac Simon, wekslarz warszawski.

561. Warszawa, 17 stycznia 1813.

Projekt wysłania w imieniu rady konfederacyi delegata do cesarza.

A. E. Pologne 333 f. 189—190. Bulletin nº 23.

...viennent les rivalités personnelles. Le c-te Zamoyski se chargerait volontiers de cette mission. Un autre membre du Conseil M. Linowski a les mêmes vues. Comme il n'est pas riche et qu'il ne pourrait par remplir cette mission à ses propres frais, il faudrait recourir au trésor et là commence pour celui-ci la difficulté. Ce n'est pas tout. Le ministère qui a toujours tendu à neutraliser la Confédération et qui est en effet parvenu à la rendre complètement nulle, le ministère aujourd'hui ne s'embarrasse pas de lui voir prendre un essor plus élevé et il met en avant que pour faire ainsi l'envoi d'un délegué à Paris, la Confédération doit avoir d'abord l'assentiment du Roi. Là on rencontre M. Matuszewic qui en ceci est dirigé par un double intérêt, par celui de sa place et par un calcul personnel. Comme ministre il veut que le ministère reste indépendant de la Confédération et de fait au dessus d'elle. Comme individu, M. Matuszewic prétend pour lui-même au rôle de négociateur, le jour où l'on verra des chances de négociation. Si l'on croyait qu'il s'ouvrît des pourparlers entre la France et la Russie et que les affaires continentales pussent être arrangées sans une nouvelle campagne, M. Matuszewic se tient prêt à entrer en scène et pour cette raison il cherche à empêcher que la place ne soit prise d'avance. Quoique M. Matuszewic soit complètement dévoué à la maison Czartoryski, la diversité d'intérêt qui existe en cette conjoncture entre lui et M. Zamoyski altère un peu leur union, mais je juge que ce dernier moins ambitieux que timide ne soutiendra pas longtemps sa prétention. Entre ces trois concurrents, il s'en glisse un 4-me, poussé, à ce qu'il paraît, par le ministère pour faire manquer le but de la Confédération en le dénaturant, c'est M. Batowski[1]). Ce dernier vient de partir pour Dresde, où il

[1] Batowski Aleksander, 1750—1841, deputowany na sejm 4o-letni, sekretarz ambasady w Berlinie, komisarz w Kurlandyi, komisarz przy osobie Napoleona z ramienia Komisyi rządzącej, poseł Saksonii w Hiszpanii przy osobie króla Józefa, w. łowczy.

va tâcher d'avoir l'agrément du Roi de manière à être envoyé à Paris tant au nom de ce souverain qu'au nom de la Confédération. Je pourrai citer encore un cinquième prétendant qui s'agite beaucoup, mais sans espoir de succès, le c-te Morski. M. Morski voudrait de préférence voir cette mission confiée au c-te Zamoyski, dont il ne refuserait pas d'être d'abord le second (ce que les autres ne voudraient pas faire) avec l'espérance de le remplacer bientôt. 4 ou 5 personnes m'entretiennent de ces petits détails. Je les laisse dire en leur déclarant que n'ayant aucune mission ici, je n'ai et ne puis avoir aucune opinion sur les démarches qu'on doit ou qu'on ne doit pas faire[1].

562. Lajard do Bassany. Warszawa, 17 stycznia 1813.

Niemożność zrealizowania udzielonych przez cesarza rubli, jako fałszywych.

A. N. AF IV. 1650 dos. 5. nº 2—Nº 30.

Il a été constaté qu'un français dont on n'a pu savoir le nom, avait vendu le 20 ou le 22 déc., comme j'ai eu l'honneur de vous le mander, 80.000 roubles en papier à un changeur de Varsovie, nommé Rosen. Ces assignations furent immédiatement envoyées à Brody, par le Sr Rosen qui les avait achetés à 26 et 27 thalers pour 100 roubles. Ses correspondants en lui accusant reception de l'envoi lui annoncèrent qu'une partie avait été très avantageusement vendue à des marchands russes. Mais bientôt après ils lui expedièrent une estafette pour le prévenir que ces marchands élevaient des doutes sur la validité de ces assignations, qu'ils refusaient d'en prendre davantage et qu'ils avaient remarqué avec étonnement:

1º qu'elles étaient toutes de la valeur de 100 roubles;

2º qu'elles ne portaient la date que des années 1805, 1806, 1807 et 1808;

3º qu'elles étaient toutes encore neuves et qu'elles ne pouvaient avoir été mises en circulation, que cependant on savait qu'elles provenaient des caisses françaises et qu'il était difficile de concevoir comment des contributions avaient été payées avec des billets tout neufs;

[1]) Por. Niemcewicz, I, 420—1.

4° enfin, ces marchands ont déclaré qu'ils en avaient envoyé des échantillons à Moscou et à St. Pétersbourg et qu'ils attendraient des réponses de ces 2 villes pour se décider à faire de nouveaux achats.

Avant l'arrivée de l'estafette de Brody M. le ministre des finances avait déjà mis en circulation à Varsovie 400.000 roubles environ, partie vendue au banquier Fraenkel et au changeur Kronenberg[1]) à 30 thalers pour 100 roubles, partie donnée en payement à des créanciers du trésor, à raison de 32 thalers. S. E. qui avait fait proposer une partie des 2 millions aux banquiers de Dresde et de Koenigsberg, venait de recevoir l'avis que le Sr. Kaskel à Dresde pourrait s'en charger. Elle en a profité pour lui envoyer immédiatement par une voie prompte et à l'insu de qui que ce soit, une somme de 1.500.000 roubles craignant que la nouvelle apportée de Brody ne se répandît et n'occasionnât une défiance qui nuirait beaucoup à l'opération, si on voulait la continuer à Varsovie, dans ce moment, ou ailleurs plus tard.

Cependant le ministre a rassuré les changeurs Rosen et Kronenberg qui se sont adressés à lui; il leur a démontré combien il était facile de refuter les objections faites à Brody contre les billets de 100 robles; il leur a dit qu'au surplus les sommes données par le trésor l'avaient été en billets de différentes coupures et de plusieurs années jusqu'en 1810 et que les marchands grecs qui connaissaient parfaitement ces assignations russes, avaient confronté celles qu'ils possédaient eux-mêmes et les avaient trouvées parfaitement semblables.

On attendait hier des nouvelles de Brody relativement à l'envoi qui y a été fait par le Sr Kronenberg d'une somme en billets de 5, 25, 50 et 100 roubles. Mais cet envoi paraît avoir été retardé en route, et on ne recevra probablement une réponse que par la poste de mercredi[2]).

[1]) Kronenberg Samuel.

[2]) Niemcewicz, I, 423 Żółtowski, II, 97 por. Popruženko: O россійскихъ фальш. ассигнаціяхъ Рус. Арх. 1911, III, 125—159. Réboul, II, 196—7 usiłuje bronić Napoleona brakiem danych. Por. raport Serry 21. I. 1813. A. N. AF IV. 1650 dos. 5 n° 3.

563. Lajard do Bassany. Warszawa, 18 stycznia 1813.

Złe wiadomości. Konferencye z Reynier i Schwarzenbergiem. Postanowienie osłaniania Warszawy. Przygotowania do ewentualnej ewakuacyi stolicy.

A. E. Pologne 333 f. 212—4. N° 32.

On a appris hier en même temps que S. M. le Roi de Naples avait transféré son quartier général à Posen, que M. le m-al duc de Tarente avait évacué Elbing, que S. A. I. le p-ce vice-roi avait quitté Marienwerder, que 3000 bavarois allaient remplacer à Thorn le 1-er corps qui se rendait à Custrin, que le reste du 6-e corps se retirait sur Posen, et que par là le point de Płock se trouvait abandonné et découvrait la gauche de l'armée autrichienne. Toutes ces nouvelles ont fait une fâcheuse impression sur M. le p-ce Poniatowski, sur les ministres et sur M. le p-ce de Schwarzenberg lui-même.

Hier soir l'agitation de ces messieurs était à son comble. M. le g-al Reynier et moi avons employé tous nos efforts pour rassurer les esprits et décider en particulier M. le p-ce de Schwarzenberg a ne faire aucun mouvement qui pût compromettre la conservation si importante de Varsovie. Il était facile de s'apercevoir que le prince était peiné de l'espèce de précipitation avec laquelle on avait dégarni la ligne de la Vistule, de l'isolement où on le laissait avec son corps par l'évacuation de Płock, et peiné plus encore que S. M. le Roi de Naples lui eut renvoyé de Stargardt un de ses aides de camp sans lui donner des instructions, sans lui faire part du plan que l'on se proposait de suivre, sans lui indiquer les points de la Vistule que l'on voulait garder et défendre, etc. M. le g-al Reynier et M. le p-ce Poniatowski se trouvaient absolument dans le même cas, mais la position de ce dernier était bien plus pénible sous beaucoup de rapports et il s'en montrait très affecté.

La soirée se passa sans que l'on eût rien déterminé, mais on convint de se réunir à 11 heures ce matin chez M. le p-ce Poniatowski qui à l'issue de cette conférence devrait faire une communication au Conseil des ministres.

M. le g-al Reynier bien convaincu de l'importance militaire et politique de la conservation de Varsovie a renouvelé ce matin ses efforts auprès de M. le p-ce de Schwarzenberg,

pour obtenir de lui que ses déclarations annonçassent la résolution de couvrir cette capitale. Il y a réussi et dans la conférence qui a eu lieu chez M. le p-ce Poniatowski, il a été convenu, 1° que le corps auxiliaire autrichien et le 7-e corps garderaient leurs positions et couvriraient Varsovie aussi longtemps que l'ennemi ne les obligerait point à l'abandonner par l'emploi de forces supérieures; 2° qu'il fallait par la meilleure contenance en imposer à l'ennemi et l'intimider en lui faisant craindre que l'occupation de Varsovie ne lui coutât trop cher; 3° que pour prévoir le cas où les deux corps devraient se concentrer dans Varsovie même, il fallait s'occuper immédiatement des moyens d'y former des approvisionnements pour 80.000 rations à fournir par jour, et 4° que dans le cas où les deux corps seraient obligés d'abandonner cette capitale, messieurs les généraux en chef auraient soin d'en prévenir les membres du gouvernement et que l'on conviendrait alors des mesures à prendre pour laisser une garnison à Praga.

Le Conseil des ministres s'étant rassemblé à 2 heures, M. le p-ce Poniatowski lui a fait connaître le résultat de cette conférence ainsi que V. E. pourra en juger par le procès verbal ci-joint de la séance[1]). Le Conseil attendait avec une vive inquiétude les déclarations de MM. les généraux en chef et croyait d'avance être dans le cas de s'occuper de sa retraite. Cependant M. le président m'avait solennellement promis de retarder cette délibération jusqu'au dernier moment.

M. le p-ce de Schwarzenberg et M. le g-al c-te Reynier se proposent d'aller visiter demain la place de Modlin.

M. le p-ce Poniatowski avait pensé qu'en cas de nécessité la garnison que l'on devrait laisser dans cette place, pourrait être formée par les 3 régiments lithuaniens, cantonnés entre Modlin et Varsovie, mais il vient de recevoir l'ordre de S. A. le p-ce major général de les diriger sur Posen, aussitôt que leur nouvelle organisation sera achevée. Cette décision le contrarie infiniment, car il n'a gardé que 2 régiments du duché pour Varsovie et Praga, les autres sont dispersés dans les départements où ils doivent être complétés[2]).

[1]) Extrait du bulletin des séances du Conseil des ministres. 18. I. 1813. A. E. Pologne 333 f. 200—2.

[2]) Reynier do Murata, 19. I. 1813, o stanie Modlina Réboul, II, 464—7.

[Berthier donosi o wzięciu pułków litewskich na żołd Francyi. Nadszedł dekret królewski o nowym poborze].

564. Lajard do Bassany. Warszawa, 20 stycznia 1813.

Powrót Reynier z Modlina. Konieczność zmian w prowadzeniu robót fortyfikacyjnych i prowiantowania.

A. E. Pologne 333 f. 229—230. N° 33.

...M. le g-al c-te Reynier est revenu hier soir de Modlin dont il a visité les travaux avec M. le p-ce de Schwarzenberg. Il a eu lieu d'y faire plusieurs observations [1]) qu'il a bien voulu me communiquer et que j'ai transmises à M. le g-al Wielhorski en sollicitant l'exécution des mesures proposées par M. le c-te Reynier. Les principales sont:

1° de faire remplir immédiatement toutes les conditions des marchés passés pour le transport des bois destinés au blindage. Cette opération se trouvait arrêtée depuis quelques jours à la suite des réquisitions de chevaux et de voitures faites par les autrichiens;

2° de s'occuper dès à présent de la réunion de 7 à 800 ouvriers pour la construction des abris;

3° d'approvisionner la place en viande fraîche et viande salée. L'approvisionnement en viande fraîche est nul, celui en viande salée est très incomplet;

4° de faire transporter dans la place les bois de chauffage;

5° de placer dans les casemates et blindages les approvisionnements qui se trouvent dans les magasins découverts.

J'ai l'honneur d'envoyer à V. E. la réponse que j'ai reçue de M. le g-al Wielhorski sur ces différents points [2]). Elle promet l'expédition des ordres sollicités, mais il sera sûrement nécessaire de revenir plusieurs fois à la charge pour presser l'exécution des mesures ordonnées. Quoique l'on ait retiré de Modlin tous les dépôts qui s'y trouvaient et tout le personnel

[1]) Eugène do Nap. 18. I. 1813: »J'ai prescrit au p-ce Poniatowski de se concentrer autour de Varsovie au lieu d'éparpiller ses régiments comme il l'a fait. Je lui ai recommandé d'en presser la remonte«. Ducasse *P-ce Eugène* VIII, 218.

[2]) Wielhorski do Lajarda, 20 stycznia 1813. A. E. Pologne 333 f. 231.

inutile, M. le g-al Reynier n'estime pas que dans l'état actuel de la place on pût y laisser plus de 3000 hommes de garnison.

565. Warszawa, 20 stycznia 1813.

Wiadomość o amnestyi rosyjskiej zrobiła duże wrażenie. Litwini licząc, że wolno im będzie przeczekać jeszcze dwa miesiące, myślą, że w tym terminie będą się już mogli zdecydować.

A. E. Pologne 333 f. 232. Bulletin nº 24.

566. Lajard do Bassany. Warszawa, 21 stycznia 1813.

Niemożność zrealizowania rubli. Projekt wysłania deputacyi do Drezna.

A. E. Pologne 333 f. 236—7. Nº 34.

...M. le c-te Matuszewic m'avait prévenu hier matin que des lettres arrivées de Danzig et de Brody avaient fait connaitre à des changeurs de Varsovie plusieurs observations nouvelles, tendant à revoquer définitivement en doute la validité des assignations mises en circulation par le gouvernement français. Ces changeurs et plusieurs créanciers de l'Etat qui avaient reçu du trésor diverses sommes en roubles, se sont présentés immédiatement pour les faire reprendre par le ministre des finances. Cette démarche a beaucoup embarrassé M. de Matuszewic et l'a déterminé à exposer toute l'affaire au Conseil des ministres et en même temps à V. E. qui aura par sa lettre des détails auxquels je crois devoir me référer[1]).

---

[1]) Extrait du bulletin des séances du Conseil des ministres 20. I. 1813: Le ministre des finances expose que S. E le duc de Bassano l'a prévenu à son passage par Varsovie que M. Benoit sécretaire du duc remettrait au ministre sur son simple reçu deux millions de roubles en papiers russes provenant d'une contribution levée en Courlande, que cette somme serait envisagée comme un secours accordé par S. M. l'Empereur au trésor du duché. Cette remise a eu effectivement lieu. Le ministre a cherché d'utiliser ces fonds. Il a fait prendre des informations à Königsberg et à Brody. Il a appris dans l'intervalle qu'un changeur de Varsovie qui avait acheté à la même époque une certaine quantité de papiers russes d'un français tout à fait semblables à ceux qui avaient été remis au ministre, les avait envoyé(s) à Brody, que dans cette place il s'était élevé des soupçons, que ces billets pouvaient être faux, attendu qu'ils portaient pour la plupart la même date, qu'ils étaient tous neufs et ne portaient aucune trace d'avoir été en circulation. Ces soupçons quelque peu fondés qu'ils puissent être, s'étant propagés, le ministre ne voyant plus des moyens de les employer

Le conseil de la Confédération avait eu depuis quelques jours l'idée d'envoyer une députation à S. M. l'Empereur et Roi, sans avoir préalablement obtenu son agrément. J'avais été consulté à ce sujet par M. le c-te Zamoyski auquel j'ai proposé d'écrire à V. E. pour lui soumettre ce projet, avant de le porter à la déliberation du conseil. Mais M. Zamoyski paraît n'avoir point goûté mes observations. Le conseil invité par lui à examiner le projet, a nommé dans son son sein une commission particulière pour rédiger un rapport. En même temps il s'est réuni en conférence avec les ministres pour leur présenter la même question et connaître leur avis.

La commission et le Conseil des ministres ont tous deux aperçu les inconvénients du projet, et après quelques délibérations on s'est arrété à l'idée de nommer une députation qui se rendra à Dresde pour prier le Roi de donner son assentiment à la démarche que le conseil de la Confédération désire faire auprès de S. M. l'Empereur et pour demander à S. M. son appui et ses bons offices en faveur de la députation[1]...

567. Warszawa, 21 stycznia 1813.

Bignon otrzymał swoją nominacyę, wraz z reskryptem królewskim, nakazującym natychmiastowe nawiązanie z nim stosunków. Zamieszka

ni ici ni à Brody avait pris le parti de les envoyer à Dresde où le banquier Kaskel s'était offert de les négocier. Le ministre supposant toujours que ces soupçons pourraient n'être qu'une manoeuvre des spéculateurs de Brody, pour avoir les papiers à meilleur compte, qu'avant qu'il fût instruit des soupçons élevés contre ces papiers, il en avait employé à peu près le cinquième à quelques payements et en avait même changé chez les changeurs. Ceux qui les ont reçus, déclarent qu'ils les rendront au ministre parcequ'ils ne trouveront aucun moyen de les employer. Les soupçons de fausseté se fondent principalement sur ce que dans les papiers reconnus pour véritables, les signatures sont faites à la plume, tandis que dans les autres elles paraissent être à la griffe. Le ministre ajoute qu'il fait part de toutes ces circonstances à M. le chevalier Lajard. — A la suite de cette communication, l'avis unanime du Conseil a éte de racheter les papiers changés et donnés en payement, afin de ne pas faire d'éclat et d'empêcher les agioteurs de jeter sur ces papiers du discrédit par des vues d'intérêt particuliers. A. E. Pologne 333 f. 227—8.

[1] Tłum. protokułu 89 posiedzenia rady konfederacyi 21 stycznia A. E. Pologne 333 f. 238—9.

w pałacu brühlowskim, będzie prowadził wielki dom, zajmie się ułożeniem listy osób potrzebujących zasiłku[1]. Pułki litewskie.

A. E. Pologne 333 f. 241—2. N° 1.

...Quant aux régiments lithuaniens il me paraît difficile que leur existence et leurs n^{os} soient totalement conservés, ainsi que paraît être suivant la lettre de V. E. l'intention de S. M. D'après ce que m'a dit les jours derniers le p-ce Poniatowski, S. A. le p-ce major général qui semble considérer ces régiments sous le même point de vue que la légion de la Vistule à la solde de la France, l'a autorisé à fondre plusieurs de ces régiments en un seul, ce qu'il se disposait à faire en réduisant de 5 à 2 le nombre des régiments d'infanterie. A l'égard de la cavalerie il n'avait encore aucune idée fixe. Je vais tâcher, Mgr., de faire différer cette dissolution d'une partie des régiments lithuaniens, afin de pouvoir auparavant soumettre à cet égard quelques observations à S. A. le p-ce major général[2].

J'examinerai avec les membres de la commission de gouvernement et avec le g-al Grabowski[3], membre principal du comité militaire, quel est le parti le plus convenable à prendre relativement à l'administration de ces corps. J'aurai soin d'en faire part à V. E.

Je remets à M. Fraenkel la lettre qui m'ouvre chez lui un crédit de 100.000 fcs...

---

[1]) *Souvenirs*, 258—9. Bignon w dep. n° 2, 22 stycznia, donosi, że był 22-go obecny na posiedzeniu rady ministrów A. E. Pologne 333 f. 244 n° 2. Lajard tegoż dnia (n° 35) donosi, że oddał mu papiery ambasady: »au milieu de mes regrets je dois me féliciter d'être placé auprès de M. le b-on Bignon dont j'étais le second à Berlin en 1803. L'experience et les connaissances supérieures que je trouve en lui, l'amitié qu'il a conservée pour moi depuis ces 10 années, sont autant d'avantages que je sais apprécier«... ib. f. 258. 22 stycznia Bassano przesłał ministrowi sekretarzowi stanu listy wierzytelne dla Bignona ib. f. 259, minute.

[2]) Réboul, II, 221.

[3]) Grabowski Stefan, 1767 - 1847, major 7 reg. szefostwa gen. artyleryi Nestora Sapiehy, podpuł. 1792, pułk. 1794, więziony do r. 1797, gen. brygady 1812, dyrektor w komisyi wojny 1816, radca stanu 1820, zastępujący ministra sekretarza stanu 1822, sekretarz stanu 1825.

568. Warszawa, 21 stycznia 1813.

Historya panny Tyzenhaus[1]. Strach w mieście, wyjazd tłumny.

A. E. Pologne 333 f. 243. Bulletin nº 25.

...Beaucoup de personnes quittent journellement cette ville. On se retire en général à Cracovie et à Kalisz. Le départ ou le non départ des femmes est regardé comme une espèce de thermomètre du patriotisme des familles. La peur a été au plus haut point[2]. Si certaines femmes restent, ce n'est pas qu'elles croient qu'il n'y ait point une invasion à craindre, c'est qu'elles sont résolues à demeurer à Varsovie même quand il serait certain que cette ville dût tomber au pouvoir des russes. C'est ainsi que la chose est envisagée en ce moment. Parmi les femmes parties on distingue Mme la comtesse Zamoyski et la princesse Sanguszko[3].

569. Warszawa, 23 stycznia 1813.

Bignon z Sierakowskim i Kossakowskim zabrał się do układania listy osób, potrzebujących zasiłku. Zasiłek pieniężny dla Księstwa.

A. E. Pologne 333 f. 264—5. Nº 4.

...J'ai déjà communiqué hier aux ministres dans la séance du Conseil ces intentions de S. M. I. Le ministre des finances me répondit que les sommes remises dernièrement étant de deux sortes, du papier monnaie russe et du billon de Piemont, il avait à l'égard des deux millions de roubles été dans le cas de faire un rapport direct à V. E. de manière que sur ce premier article elle connait l'état de la question. Quant aux 2 millions de monnaie, l'émission a besoin d'en être menagée pour

---

[1] Choiseul Gouffier *Mémoires historiques sur l'Emp. Alexandre* 1829, 139 i n.

[2] Poniatowski do Bassany, 18 stycznia 1813 »l'abandon de la rive droite de la Vistule par les troupes françaises et leur retraite à Posen et jusque sur l'Oder viennent de donner lieu à un découragement général dont les suites me paraissent incalculables. Cherchant autant que cela dépend de moi à relever le courage des habitants je n'ai rien negligé pour y parvenir, soit par les moyens d'influence que je puis avoir, soit par l'apparence de securité que je cherche à donner à toutes les mesures que je suis dans le cas de prendre«. A. E. Pologne 333 f. 215.

[3] Klementyna z Czartoryskich Sanguszkowa, 1780—1852.

en arrêter le discrédit déjà commencé, et on a même été obligé de le suspendre. Il n'en a été, en conséquence, employé jusqu'à présent que 500.000 fcs. et le reste est dans les caisses du ministère. Il n'en est pas moins vrai que la somme totale a été de fait consacrée au service militaire attendu que d'autres fonds destinés au service intérieur ont été appliqués à cet usage. Le refus fait par des fournisseurs de recevoir de ce billon piémontais en payement et l'impossibilité où l'on s'est trouvé de les payer d'une autre manière, a occasionné une suspension de 10 jours dans la livraison de chevaux. Le ministre des finances et le ministre de la guerre sont partis de ce fait pour m'engager à solliciter vivement le prompt envoi des secours nouveaux de S. M. I. et leur envoi en un genre de monnaie dont la mise en circulation ne souffre point de difficulté...

570. Warszawa, 23 stycznia 1813.

Wiadomość o poborze 350 tys. ludzi we Francyi[1]) Przybycie ks. Schwarzenberga do Warszawy.

A. E. Pologne 333 f. 266. N° 5.

...P. S. M. Matuszewic me dit à l'instant que le p-ce de Schwarzenberg vient de faire annoncer qu'il arrive avec son corps à Varsovie Comme on n'aurait pas le temps de faire des billets de logement, on logera les troupes à la craie[2]).

571. Warszawa, 23 stycznia 1813.

Wiadomość o nowym poborze we Francyi rozbudziła troskę o dostarczenie żywności[3]. Skargi ministrów. Sposób pracy ministrów. Rola ambasadora Francyi. Nowy pobór wojskowy.

A. E. Pologne 333 f. 269—272. N° 6.

...Assurément il est bon de prévoir des difficultés qu'on pourra éprouver un jour pour les subsistances et de songer de loin à y pourvoir, mais telle est l'énervation morale du moment que voyant des difficultés partout sans chercher fortement à les vaincre, le remède même qui s'offre pour leurs maux, ne leur apparaît que sous le rapport de l'augmentation passagère

---

[1]) *Moniteur* 1813, 13 stycznia (senatus consulte, 11 stycznia).

[2]) Schwarzenberg do ks. Eugeniusza 22. I. 1813. Réboul, II, 470.

[3]) *Souvenirs*, 260.

de souffrance qui peut l'accompagner. Voilà bien, Mgr., la situation présente d'esprit du Conseil des ministres. Porter ce jugement d'après une seule séance serait précipitation, si déjà le terrain ne m'était connu, si je n'avais eu par devers moi des données préliminaires qui le confirment.

Si telle est en effet la nature des sentiments actuels des ministres, il est tout simple que leur langage y réponde. Ils n'ont parlé que pour dérouler dans toute son étendue le tableau des misères de leur pays. Ils ne se cédaient successivement la parole que pour en rembrunir les couleurs et peindre tour à tour avec des traits plus forts la détresse des affaires et la presqu'impossibilité de leur rétablissement. J'ai dû entendre avec peine, mais j'ai écouté avec des marques d'intérêt tous ces détails de calamités intérieures dont on se plaisait à faire une longue énumération. En convenant de tout ce qui m'a paru vrai, en témoignant combien nous devons prendre part au malheur de la position du duché puisque toutes les pertes qu'il fait, sont des ressources enlevées à la France, j'ai fait sentir que c'est dans l'excès du mal même qu'il faut puiser les forces pour le combattre, j'ai représenté avec les ménagements convenables que l'espèce de désespoir auquel il semble qu'on se laisse aller, n'est pas le sentiment qui doit animer un gouvernement dans des conjonctures semblables à celles où l'on se trouve, et qu'il ne pourrait que concourir à la ruine des affaires, au lieu de servir à leur amélioration. V. E. juge que dans une première séance surtout j'ai dû m'exprimer avec beaucoup de circonspection et de réserve.

Je dois dire un mot sur le mode de travail que suit le Conseil. Une première séance ne pouvait guère être qu'une sorte de causerie d'instruction pour celui qui vient d'y entrer. J'ai demandé quel était l'ordre de travail suivi par le Conseil, quels étaient les jours où se faisaient les rapports de chaque ministre sur la situation générale de leur ministère respectif. On m'a répondu que les ministres ne faisaient jamais de rapports au Conseil, que chaque ministre ne rend compte qu'au Roi de sa gestion et de l'état de son ministère et n'avait d'ailleurs rien à dire ni à communiquer au Conseil que quand il croyait avoir besoin d'une autorisation d'urgence qu'il ne pouvait pas attendre. Je n'ai pu m'empêcher de montrer quelque surprise

de cette forme d'organisation et j'ai ajouté: »Ainsi le Conseil, par ex., en ce qui concerne le ministère des finances n'a aucune connaissance de la situation courante du trésor, ni de ses récouvrements, ni de ses dettes, ni de ses charges, ni de ses ressources?« On m'a répondu: a u c u n e. »Le ministre en parle pour se plaindre des embarras fréquents qu'il éprouve, pour demander au besoin quelque décision spéciale qu'il ne peut prendre lui-même et qui ne comporte point de rétard, mais il n'est point tenu à soumettre le tableau de sa situation au Conseil, il n'a point l'obligation de la faire et il ne le fait pas. Son seul devoir est de présenter ce tableau au Roi et il le lui envoie tous les 15 jours. Ainsi, ai-je ajouté encore (à l'égard des ministres de la guerre et de l'intérieur), le Conseil des ministres n'a aucune connaissance par rapport au ministère de la guerre, de l'état de l'armée, de la rentrée des hommes sous le drapeau, enfin du progrès de la réorganisation militaire et par rapport à l'intérieur de la marche de la conscription, de celle de la pospolite, de celle des autres levées d'hommes à pied ou à cheval qui ont été dernièrement ordonnées?«

A u c u n e est encore la réponse qui m'a été faite. C'est au Roi seul que le ministre est obligé de faire ses rapports et le reste est sous sa responsabilité personnelle. Le p-ce Poniatowski est celui des ministres que j'ai vu le plus prompt à s'animer sur mes questions et à rejeter bien loin l'idée d'avoir à faire part au Conseil de la marche des opérations du ministère de la guerre. Sans insister vivement sur une manière de voir différente, j'ai dit qu'il m'avait semblé que l'augmentation de pouvoirs, accordée par le Roi au Conseil, avait dû lui donner un tout autre caractère que celui qu'il a dans ce moment, qu'il me paraissait que le but de cette grande disposition du Roi n'était pas rempli, puisque le Conseil aujourd'hui même étant composé d'hommes qui ont chacun leurs secrets à part, de ministres dont chacun garde pour soi non seulement la direction, mais même la connaissance exclusive de son ministère ne peut jamais prendre avec sûreté des mesures générales et ne forme point en effet un gouvernement tel qu'il a dû être dans l'intention du Roi de l'établir, lorsqu'il s'est dépouillé en faveur du Conseil d'une partie de son autorité. A mes réflexions on a opposé le fait. »Nous n'avons pas vu la chose ainsi, nous n'avons

pas suivi d'autre méthode jusqu'à présent«[1]. Cette question entamée par moi presque sans y penser a excité une attention à laquelle je ne m'attendais guère. Je ne l'ai pas poussée plus loin...

L'ambassadeur ou le ministre de France ne peut pas non plus influer sur les affaires par le moyen du Conseil, puisque l'action du Conseil sur chacun des ministères est nulle, à moins que ce ne soit le ministre lui-même qui la provoque. V. E. voit que ce système est tout bonnement le résultat de calculs personnels d'un esprit d'indépendance très commode pour un ministre ou au moins d'un sentiment de paresse qui craint la fatigue d'un travail suivi et régulier. Le moindre mal attaché à un pareil état de choses est l'existence d'une véritable anarchie. Par bonheur, le ministère est entre les mains d'hommes estimables en général, mais en supposant des hommes méchants ou fripons ce serait à ce qu'il me semble, le plus mauvais de tous les gouvernements.

Une mesure importante a été adoptée dans la séance du Conseil du 22. Le Roi a décreté une nouvelle levée de recrues, en laissant au ministère de la guerre à en déterminer le nombre. Le p-ce Poniatowski a exposé que pour remplir tous les ordres et pour satisfaire aux demandes de S. A. le p-ce major général, une vingtaine de mille hommes serait nécessaire, mais qu'à raison de l'occupation de 4 départements par l'ennemi, il n'osait pas demander tout à fait ce nombre, que bien sûrement on ne pourrait pas obtenir, et il a borné sa proposition à une levée de 15 mille hommes ce qui a été adopté...

572. Warszawa, 24 stycznia 1813.

Żandarmi litewscy przybywają do Warszawy.

A. E. Pologne 333 f. 277—8. № 7.

...Je soumets encore aujourd'hui à S. M. quelques observations à l'égard de la gendarmerie lithuanienne. J'ai eu l'honneur de mander à V. E. qu'il est venu du gouvernement de Grodno ici 78 hommes et autant de chevaux de la gendarmerie de ce gouvernement sous la conduite d'un jeune p-ce Radzi-

[1]) Por. *Souvenirs*, 260—1.

wiłł[1]) qui en est colonel. Ces gendarmes demandaient à être placés provisoirement dans l'un des régiments de cavalerie lithuanienne sauf à l'époque du retour de l'armée en Lithuanie, à rentrer dans leur gouvernement pour y reprendre leur premier service. Sans avoir égard à leur demande, le p-ce Poniatowski a pris les ordres de S. A. le p-ce major général et l'ordre qui est arrivé, porte que ces gendarmes doivent se rendre à Posen où ils seraient incorporés dans le 3-e régiment de lanciers de la garde. Assurément il n'y a point de militaires polonais pour qui entrer dans la garde ne soit un bonheur et une gloire, mais la gendarmerie est une troupe sédentaire, dans laquelle se trouvent des pères de famille qui à la vérité sont prêts à combattre pour rentrer dans leur pays, mais qui, ce succès obtenu, ne veulent point se vouer au service. Voici, Mgr, une demande qui est faite et qui semble raisonnable. Outre ces 78 gendarmes du gouvernement de Grodno qui se rendent au quartier général, nous apprenons qu'il doit s'y en trouver 80 du gouvernement de Vilna. Le colonel de ce gouvernement n'est pas du nombre. Les membres de la commission qui sont ici, désirent que ces 2 détachements forment sous les ordres du jeune prince Radziwiłł, colonel de la gendarmerie de Grodno, un escadron qui sera employé de telle manière qu'il plaira au p-ce major général, mais qui conservera son existence à part comme gendarmerie lithuanienne...

Por. Réboul, II, 220.

573. Warszawa, 24 stycznia 1813.

Przygotowania do przyjęcia korpusu Schwarzenberga. Brak zaufania do Austryaków. Paszporty wydawane przez Bauma.

A. E. Pologne 333 f. 279—80. N° 8.

...Le p-ce de Schwarzenberg n'a effectivement fait annoncer d'abord que 16.000 hommes, mais M. le g-al Dutaillis informé qu'il doit avoir été convenu entre le p-ce de Schwarzenberg et le g-al Reynier se concentrer à Varsovie, a fait réellement une demande de logement pour 60.000 hommes, grossissant à dessein la force des corps tant pour ranimer la confiance d'un côté que pour tromper de l'autre l'espionnage russe. Malgré ces

[1] Radziwiłł Michał, 1781—1849(?).

demandes faites ici, M. de Labedoyère, aide de camp du p-ce vice-roi[1] qui arrive de Pułtusk, assure que ce corps d'armée occupe toujours les mêmes positions et ne fait aucun mouvement.

...Ce même langage que j'entendais dans les sociétés, je l'ai retrouvé dans le Conseil des ministres. Personne n'accuse la bonne foi personnelle du p-ce de Schwarzenberg, mais tout le monde pense qu'il peut bien être lié par des instructions secrètes dont il n'est pas maître de s'écarter. On suppose ou même on croit assez fermement que ces instructions, si elles existent, ne partent pas de S. M. l'Empereur d'Autriche dont les sentiments pour S. M. ne sont pas suspects. On suppose encore que peut-être même elles ne viennent point officiellement du ministère, mais qu'elles résultent d'un esprit anti-français qui domine autour de l'Empereur et de son ministère et qui sans donner d'ordres influe indirectement sur la conduite des personnages les plus distingués et même d'un homme tel que le p-ce de Schwarzenberg. Telle est l'opinion regnante à Varsovie[2]. En admettant même que le prince ne cedât point à cette influence dont le siège est à Vienne, on en voit auprès

---

[1]) Labedoyère Karol, 1786—1815, adjutant Lannes'a (1808), później ks. Eugeniusza 1809, szef batalionu 1811, pułkownik 1812, dowódca 112-go p. liniowego 1813, gorący zwolennik Napoleona za stu dni, skazany na śmierć za drugiej restauracyi.

[2]) Bignon *Souvenirs*, 262. *Histoire*, XI, 205—7 Ussel *Intervention*, 163. Schwarzenberg do ks. Eugeniusza, 22. I. Réboul, II, 467—471; 26. I. ib. 472—474, depesza Bauma 23 stycznia: »En attendant les autorités françaises et polonaises ne cessent de tenir le même langage qu'il n'y a pas de russes contre nous, que toute leur armée est anéantie et qu'il n'y a que des malades gissant dans des villages, que l'évacuation de Varsovie est tout à fait invraisemblable et que le vice-roi d'Italie a donné des ordres très positifs de défendre la Vistule, comme si on avait absolument oublié que la Vistule gèlée n'offre aucun moyen de defense. On ne fait qu'aigrir l'esprit public contre nous par de pareilles faux bruits et on ne recherche qu'à se mettre à couvert de toute responsabilité dans le cas très probable d'une retraite du corps auxiliaire et si une partie des membres du gouvernement prenaient ce prétexte pour rester à Varsovie. Malgré cette feinte assurance ils font marcher cependant les cadres de leurs troupes sur Posen et Cracovie, on nous abandonne l'honneur de protéger leur capitale«.. A. W. Russland Berichte Fasc. 12, 1813 Baum f. 31 nº 70 Schwarzenberg do ces. Franciszka. 23. I. — Réboul II, 249.

de lui une toute semblable dans les dispositions peu amicales pour la France et pour les polonais de la plupart des personnes qui l'entourent. Chaque mouvement que le corps autrichien fait pour se rapprocher de Varsovie est regardé comme le signe d'un abandon infaillible. Le passage continuel des équipages de ce corps d'armée accrédite chaque jour cette inquiétude et elle est commune à tous les rangs, à toutes les classes à commencer par le gouvernement.

Dans le Conseil des ministres on s'est plaint des entraves mises à toute exportation du côté de la Galicie. Les grains, les bestiaux n'en peuvent sortir pour le duché; lorsque l'armée française recevra des renforts, il sera indispensable d'obtenir de l'Autriche la suppression de ces entraves.

On m'assure que M. de Baum étant dans le cas de donner des passeports à beaucoup de personnes qui ont voulu se retirer sur le territoire autrichien, inscrivait sur un passeport comme motif du voyage, la fuite devant l'ennemi. D'après des observations qui lui ont été faites, il a depuis quelques jours cessé à ce qu'il paraît, d'employer cette formule...

574. Warszawa, 25 stycznia 1813.

Moralne znaczenie utraty Warszawy[1]. Dwuznaczne stanowisko ks. Schwarzenberga. Pogląd Reyniera: możność utrzymania Warszawy i decyzya ewakuacyi. Korespondencya z ks. Eugeniuszem

A. E. Pologne 333 f. 297—8. N° 9.

...La question est de savoir, si tout étant concentré à Varsovie et l'ennemi se présentant avec des troupes dont on exagérera le nombre, le p-ce de Schwarzenberg ne dira pas encore dans cette position nouvelle qu'il va être tourné[2]; s'il ne prétendra pas qu'être reduit à se retirer après avoir été battu, serait une situation déplorable et qu'après tout le salut d'une place ouverte où l'on peut rentrer, comme on en sort, n'est pas militairement à mettre dans la balance avec celui de deux corps d'armée dont la conservation importe essentiellement à la cause commune. Ce que je viens de présenter, comme une question encore indécise, me semble par malheur être déjà

---

[1]) *Souvenirs*, 261. Ussel *Intervention*, 154.

[2]) Por. *Souvenirs*, 263.

trop bien décidé aux yeux de beaucoup de monde. Je crois même aussi aux yeux du p-ce Poniatowski et du g-al Reynier. Celui ci m'a témoigné que, si le commandement était entre ses mains, bien sûrement il n'abandonnerait pas Varsovie sans avoir couru les chances d'un combat, mais il ne commande pas, il n'est pas assez fort pour risquer seul un choc qui ne pourrait qu'être malheureux dans les suites et, par conséquent, si le p-ce Schwarzenberg veut par quelque motif que ce puisse être, se retirer sans coup ferir, le 7-e corps sera malgré lui entrainé dans le même mouvement. Lorsque le g-al Reynier raisonne ainsi, il est aisé d'apercevoir qu'au fond il n'a guère de doute sur le parti que prendra le p-ce Schwarzenberg, (s'il ne survient point d'ailleurs d'incidents qui le forcent à une autre conduite) et ce parti sera inévitablement celui de la retraite [1]. Cette détermination à laquelle il faut infailliblement s'attendre, si tout de notre côté reste dans l'état actuel, pourrait être détournée par l'avis d'un changement heureux dans la situation de l'armée française, par l'arrivée d'un renfort qui la mît à même de se lier au corps autrichien de manière à ôter à celui-ci le prétexte dont il couvre chacun de ses mouvements rétrogrades. C'est de là que dépend tout à fait le salut de Varsovie, c'est le prétexte de la crainte d'être tourné qu'il faut, s'il est possible, enlever au prince de Schwarzenberg. Hier nous avons eu un moment d'espoir. On assurait que des troupes étant en marche de Hambourg sur Berlin et la division du g-al Grenier [2] ou du moins une partie de cette division étant partie de Berlin pour Posen, S. A. I. le p-ce vice-roi envoyait un corps du côté de Łowicz. Ce bruit avait déjà partout ranimé la confiance, car l'opinion est bien que le p-ce de Schwarzenberg, s'il peut avoir quelque prétexte pour se retirer, se retirera, mais qu'il ne le fera point, si ce prétexte n'existe, s'il ne peut pas se retirer sans que sa retraite paraisse spontanée et volontaire, s'il devait courir le risque qu'elle pût être considérée comme une sorte de défection...

---

[1]) *Souvenirs*, 263—4.

[2]) Grenier Paweł hr., 1768—1827, żołnierz 1784, kapitan 1792, gen. bryg. i dyw. 1794, deputowany Mozeli (1815—1818—1822).

[W obawie, że ks. Eugeniusz nie posiada dostatecznych informacyj Bignon bez upoważnienia posyła mu kopie swych raportów do ministra [1]].

575. Warszawa, 25 stycznia 1813.

Bignon zawiadomił Poniatowskiego o darowanych krzyżach legii. Linowski jedzie do Drezna. Pełnomocnictwa dla ks. Józefa. Sytuacya wojenna.

A. E. Pologne 333 f. 299—301. N° 10.

...Les deux Conseils [ministrów i konfederacyi] se sont réunis hier en conférence pour déterminer la composition de cette députation. Elle à été reduite à un seul député. M. le conseiller d'Etat Linowski qui sera porteur d'une lettre pour le Roi, dans laquelle le Conseil prie S. M. de désigner elle-même les membres de la députation, si elle approuve qu'il en soit envoyé une à S. M. l'Empereur [2]).

Le Conseil des ministres a reçu hier un décret du Roi qui met à la disposition entière et sous la propre responsabilité de M. le p-ce Poniatowski les fonds attribués au département de la guerre. S. M. a daigné aussi accorder au prince la faculté de nommer au grade de chef de bataillon [3]) et de distribuer sur des fonds particuliers des secours aux officiers qui n'auraient pas dans leur propre fortune les moyens de réparer les pertes que beaucoup d'entr'eux ont éprouvées pendant le cours de la campagne [4])...

---

[1]) *Souvenirs*, 264.

[2]) Niemcewicz, I. 426.

[3]) Gembarzewski, 29 — dekret królewski 11. I. 1813.

[4]) Dep. Serry, Drezno, 19. I. 1813: »Je dois dire à V. E. que le Roi a témoigné quelque difficulté d'étendre cette autorisation jusqu'à la disposition des recouvrements du revenu public aussi absolue, qu'elle eut lieu, indistinctement et sans obligation de justifier l'emploi. L'esprit d'ordre, le souvenir d'une comptabilité toujours fort incomplète dans cette partie et le desir de l'emploi utile des faibles moyens du trésor ont inspiré cette réserve. Elle pourrait aussi avoir pour but de ne pas substituer sans nécessité les réquisitions militaires pour l'approvisionnement des places à celles qui se font ou peuvent se faire par le ministre de l'intérieur sur des bases déjà fixées et tendant à distribuer plus équitablement la charge. Il me semble que comme le p-ce Poniatowski ministre de la guerre devra justifier de l'emploi des 4 millions, donnés par S. M. l'Empereur avant que les deux nouveaux millions de la même source généreuse puissent lui être délivrés, de même le Roi pourrait obtenir le but de ses sages vues en assu-

M. le p-ce de Schwarzenberg arrive ce soir à Varsovie. D'après ce qu'il a mandé hier au g-al Reynier les troupes russes sont en plein mouvement. Le corps de M. le g-al Miłoradowicz[1]) arrive sur lui de Szczuczyn avec trois divisions d'infanterie et deux divisions de cavalerie, tandis que M. le g-al Wintzingerode cherche à déborder sa gauche avec un petit corps estimé à 5 ou 6 mille hommes. Une sorte d'accord qui existait précédemment entre le prince et M. le g-al Wasilschikoff, mettait leurs cantonnements respectifs en repos. M. le g-al Wintzingerode étranger à cet accord n'en tient aucun compte et a déjà enlevé plusieurs postes autrichiens. Dans cet état de choses, M. le p-ce de Schwarzenberg croit devoir faire entrer sans retard une partie de ses troupes et, comme il revient lui même aujourd'hui, il paraît que son corps va immédiatement le suivre[2])...

576. Warszawa, 25 stycznia 1813.

Przesadzony raport ks. Schwarzenberga o stanie sił rosyjskich[3]). Wszystko zależy od decyzyi Schwarzenberga. Siły Modlina.

A. E. Pologne 333 f. 302—3. N° 11.

...Attendu qu'il paraît impossible que les russes divisés en tant de corps et qui se portent sur tant de points à la fois, puissent présenter ici une force suffisante pour obliger à la retraite des troupes en bon état comme le sont celles du p-ce Schwarzenberg et du g-al Reynier, on est d'accord que si le p-ce Schwarzenberg veut se battre, il ne peut pas y avoir l'ombre de danger. Mais le voudra-t-il? telle est la question que l'on est porté en général à décider pour la négative. Dans ce doute j'ai fait sentir au ministère que c'est un motif de plus pour faire tous ses efforts de manière à bien assurer les vivres

---

jettissant à cette même forme obligatoire les assignations du trésor ducal en faveur du ministère de la guerre. Cependant le Roi rendra un décret qui (kopia dekretu 18. I., ib. f. 190) indiquera les pouvoirs extraordinaires qu'il a attribues ou attribuera à M. le p-ce Joseph Poniatowski sous ce rapport et le décret sera envoyé à Varsovie«. A. E. Saxe 83 f. 188—9.

[1]) Miłoradowicz Michał Andrejewicz, 1770—1825, hrabia 1813, generał infanteryi, generał gubernator wojenny Petersburga.

[2]) Réboul, II, 252—3.

[3]) *Souvenirs*. 264—5.

de l'armée autrichienne, afin de ne pas lui fournir de prétexte qui puisse légitimer sa retraite. On m'a répondu que des ordres ont été donnés au Comité des subsistances, que les grains ont été assurés par une réquisition et qu'il a été fait des fonds pour le service de la viande et celui des fourrages. J'ai insisté pour que le comité des subsistances fût tenu de faire un prompt rapport sur le résultat de ses mesures et sur sa position actuelle, ce qui a été adopté [1]).

L'approvisionnement de Modlin a occupé le Conseil. Tandis qu'on est très embarrassé pour complèter ce qui manque, il existe là un énorme magasin de réserve français auquel il est défendu de toucher et dont la moitié sera bientôt perdue faute d'abri et de soins. En définitif. si la place venait à être bloquée avant que la partie d'approvisionnement de siège qui manque encore, n'y ait été réunie. il faudra bien qu'on se serve du magasin de réserve, mais provisoirement j'invite à faire tout ce qui est possible pour n'avoir pas besoin d'en venir là [2]).

Le p-ce Poniatowski a beaucoup d'inquiétude sur la formation de la garnison de Modlin qui doit être pour les deux tiers composée de troupes du duché. Il prétend que ne pouvant fournir pour ce service que des hommes de nouvelle levée et encore absolument neufs, le commandant de cette place devra éprouver beaucoup de peine pour défendre avec de pareils hommes une place étendue qui au lieu de 5.000 hommes de garnison qu'on y met, en exigerait au moins 8.000. Au lieu de recrues du duché il aurait voulu pouvoir y pla-

---

[1]) Schwarzenberg do ks. Eugeniusza, 29 stycznia 1813: »Je pardonne aux polonais les plans extravagants qu'ils forgent sans cesse et dont ils me destinent l'honneur de l'exécution, ils sont une suite naturelle d'un sentiment de patriotisme que je sais apprécier. Il est tout simple qu'ils doivent désirer me voir risquer le dernier homme du corps auxiliaire d'Autriche, n'y eût-il qu'une faible lueur d'espoir de ne gagner même par là que quelques jours encore; mais je ne saurais jamais leur pardonner le jugement téméraire qu'ils se permettent sur ma personne, si je ne connaissais que trop la versatilité de leur caractère qui les porte à juger les autres d'après eux mêmes«. Réboul, II, 474.

[2]) Journal de siège de Modlin 27. I. 1813: »J'ai (Kossecki) lui (Bignon) demandé en même temps la permission de faire usage des magasins français qui s'y trouvaient, parce que notre magasin de réserve était nul. Ceci me fut accordé«. B. Z. 1814 f. 870.

cer des régiments lithuaniens. Les soldats de ces régiments, sans être très exercés encore, sont déjà des hommes assez faits, assez formés pour être employés utilement à la défense d'une place, mais dans ce même moment il reçoit ordre d'envoyer ces régiments lithuaniens à Posen. Le prince suppose qu'au quartier général on s'est formé quelque prévention défavorable contre ces régiments et on a désiré que je travaille à la détruire. Cette prévention, si elle existe, est en effet très injuste. Il n'y a point à douter de la loyauté de ces corps. Les chefs en sont des hommes sûrs et d'ailleurs, les colonels mis à part, tous les autres officiers sont tirés des régiments du duché ou de la légion de la Vistule[1]...

577. Warszawa, 26 stycznia 1813.

Rozmowa Bignona z ks. Schwarzenbergiem 25 stycznia wieczorem. Jego postanowienie opuszczenia Warszawy. Dyskusya z Bignonem. Trzy drogi odwrotu. Faktyczne postanowienie odwrotu na Kraków. Przesadne obliczanie sił rosyjskich. Brak żywności. Rosyjski zakaz napadania na Austryaków[2]. Zakomunikowanie postanowienia Poniatowskiemu i Reynier.

A. E. Pologne 333 f. 307—9. N⁰ 12.

...J'ai fait part au p ce Poniatowski et au g-al Reynier de ma conversation afin qu'elle leur serve de règle pour leur conférence d'aujourdhui. Tous deux trouvent que le p-ce de Schwarzenberg s'est gâté un peu dans son dernier séjour à Pułtusk. Il est évident qu'il a été fortement travaillé par le parti antifrançais à la tête desquels est un c-te Latour[3], le même qui a fait récemment un voyage au quartier général de l'Empereur de Russie. Ils vont tâcher de le ramener à de meilleures dispositions, mais ils n'ont pas beaucoup d'espérance d'y réussir...

578. Warszawa, 27 stycznia 1813.

Nowa rozmowa z Schwarzenbergiem i Reynier po obiedzie u Bignona. Decyzya cofnięcia się za Warszawę. Obietnica obrony stolicy w razie

[1] Réboul, II, 222.

[2] *Souvenirs*, 266—8 (prócz ustępu: Ecoutez etc.) *Histoire* XI, 210.

[3] Latour Baillet Teodor Franciszek, 1780—1848, oberleutenant 1799, odbył kampanie 1799, 1800, 1805, 1809 w sztabie głównym, oberst. w korpusie ks. Schwarzenberga, general major 1815, FML. 1831, FZM 1846, minister wojny 1848.

napadu de front[1]. Argumenty Bignona. Nastrój w obozie austryackim. Nadzieja na odwilż. Wyjazd generałów.

A. E. Pologne 333 f. 320—1. N° 14.

...A tous ces raisonnements qui peuvent être vrais, en partant du même principe que le prince, je lui ai dit qu'il me semblait qu'il y avait une bonne réponse à faire que c'était de changer l'état de la question, c.-à-d. de cesser une marche retrograde qui encourage l'ennemi, de l'attendre, si l'on veut, devant Varsovie en cas qu'il y vienne, ou de le joindre sur le point le plus rapproché où il se montrera en force, et de tenter contre lui un coup vigoureux enfin de lui livrer bataille. Je répétais au prince ce qui retentit partout, ce qu'il ne peut s'empêcher d'entendre de toutes parts, c'est que les 45.000 hommes de belles et bonnes troupes qu'il a ici à sa disposition, sont en état d'écraser toute l'armée russe et à plus forte raison les corps qu'il aura en présence, qui composés de troupes harassées et affaiblies n'auront peut-être pas même sur lui l'avantage du nombre. Ici revenaient les exagérations du prince sur les moyens énormes de l'ennemi, en comparaison de ce que nous pouvons lui opposer, la nullité de secours à attendre et enfin l'importance de la conservation de son armée qui selon lui est même pour la cause commune plus intéressante que la conservation de Varsovie.

Je n'ai point vu le p-ce Poniatowski depuis la conférence qu'il a eue aussi avec le p-ce de Schwarzenberg, mais le résultat en aura sûrement été le même.

Les aides de camp du p-ce Schwarzenberg parlent de l'évacuation de Varsovie comme d'une chose qui n'admet plus de doute. Il paraît qu'à Pułtusk dans le dernier séjour qu'y a fait le prince, on a travaillé son esprit dans ce sens, en sorte qu'il était. comme je le mandais hier, arrivé ici avec une résolution bien prise à cet égard. Il n'en a pas précisément changé, mais il en est revenu peut-être un peu à regarder le salut de Varsovie comme moins impossible.

La désolation est au comble dans la ville comme la haine contre les autrichiens.

Le meilleur auxiliaire et presque le seul qui nous reste,

---

[1]) *Souvenirs*, 269—70.

c'est le dégel. Depuis hier le temps s'est beaucoup adouci, mais nous n'osons pas espérer beaucoup encore. Cependant l'hiver ayant été très précoce, on peut croire qu'il finira plus tôt. Ce ne serait ainsi qu'un peu de temps à gagner pour mettre l'armée russe dans une mauvaise position. Malheureusement on croit ici que par cette même raison ils vont hâter leurs opérations et par le même motif encore que le parti qui les séconde à l'état major autrichien, va presser le p-ce de Schwarzenberg de hâter sa retraite.

Le p-ce de Schwarzenberg et le g-al Reynier partent ce matin l'un pour Pułtusk, l'autre pour Okuniew.

579. Warszawa, 28 stycznia 1813.

Przygotowania rządu do zaspokojenia potrzeb Austryaków. Nadzwyczajne kroki dla zabezpieczenia pozostałych środków. Magazyny w Modlinie. Uwzględnienie żądania austryackiego co do wydania ze składów tych żywności.

A. E. Pologne 333 f. 326—8. Nº 16.

Le Conseil des ministres, sentant l'importance d'assurer les divers services relatifs à la subsistance des troupes de manière à ôter aux autrichiens tout prétexte de ce genre pour légitimer l'évacuation de Varsovie, a demandé compte au comité des vivres de sa situation et de ses ressources. Les rapports qui ont été apportés hier par le ministre de l'intérieur à la seance du Conseil n'ayant encore présenté que des données vagues quoiqu'au fond il ne paraisse pas qu'il puisse y avoir de sujet réel d'inquiétude, j'ai vivement insisté pourqu'il fût dressé de nouveaux rapports dans lesquels l'état de chaque service et les moyens d'y pourvoir fussent établis avec exactitude et précision. Je compte qu'aujourd'hui nous aurons les renseignements demandés et on arrêtera définitivement les mesures qu'exige cet important objet. En fait de vivres-pain on a déjà dans les magasins de la place une avance d'une quinzaine pour une consommation d'à peu près 60 à 70.000 rations par jour et on attend à chaque minute de nouvelles rentrées. Le service de la viande, de l'eau de vie, du foin, de la paille se fait par des fournisseurs. Des marchés existent et s'exécutent. Il s'agit de les renouveler, d'augmenter les quantités qui doivent faire l'objet des contrats, d'obtenir des garan-

ties de la part des entrepreneurs et d'un autre côté surtout de leur en donner pour leur payement. Je vais mettre tous mes soins à ce que chacun de ces divers services reçoive un mouvement régulier et ne puisse être exposé à aucune interruption. Au milieu de la discussion relative aux subsistances le ministre de l'intérieur s'est plaint du peu d'activité que mettent plusieurs préfets à fournir leur contingent et il a proposé une nomination de délegués extraordinaires pour presser cet arrivage. Des plaintes s'étant aussi élevées sur la lenteur des préfets à envoyer les recrues demandées, il a été convenu de comprendre cet objet, dans la mission des délegués extraordinaires dont il était question. On a senti surtout la nécessité de ne pas perdre une minute pour sauver encore tout ce qui sera possible de tirer en grains et en hommes des départements prêts à nous échapper et qui tombent successivement au pouvoir de l'ennemi. Deux districts du dépt. de Bromberg situés sur la rive gauche de la Vistule sont encore libres et ils sont perdus pour le gouvernement, parceque le préfet est en fuite. On y envoie un maître des réquêtes, on en envoie un autre de même dans le département de Płock quoique le préfet y soit encore, mais ce préfet[1]) est absolument inactif en couvrant son inaction du malheur des circonstances. Le préfet même du département de Varsovie est fort en retard sur ses diverses livraisons. Un conseiller d'Etat est nommé pour y mettre ordre. On a encore fait choix de quelques autres commissaires pour plusieurs autres départements. Ces mesures sont bonnes. Elles n'ont que le tort d'être trop tardives.

Je dois faire observer que les instructions données aux délegués extraordinaires doivent être conçues à l'égard des subsistances, de manière à ce que le contingent de chaque département soit prêt pour être envoyé ici à fur et mesure des besoins selon les ordres du ministère. Cette précaution a été prise pour ne point entasser imprudemment à Varsovie un approvisionnement trop considérable lorsqu'on ne peut pas avoir encore de certitude sur la conservation de cette place[2]).

---

[1]) Gliszczyński Antoni. 1770—1835, prefekt departamentu bydgoskiego, sen. kasztelan 1817, minister spraw wewnętrznych i policyi, wojewoda 1831.

[2]) Komisarzami mianowano w Bydgoszczy i Płocku referendarzy Sta-

Depuis que je suis entré en fonction, j'entends parler des pertes énormes en fourrage que nous sommes exposés à faire à Modlin. Il a été réuni l'an dernier dans cette place une quantité prodigieuse de foin, paille et avoine. Le foin et la paille sont entassés en meules non couvertes et exposées à toute l'intempérance de la saison. L'avoine est en tas et se gâte. On n'a point de sacs pour la mettre. Il n'y a point de place libre dans l'enceinte de Modlin où elle puisse être déposée à l'abri, point de moyens de transports pour la tirer du lieu où elle se trouve. Tout cet approvisionnement est dans l'ouvrage de Kazun sur la rive gauche de la Vistule. Le commandant[1] demande qu'on l'en débarrasse ou bien qu'on l'autorise à brûler lui-même tout ce qu'il n'est pas nécessaire de garder pour les besoins de la garnison attendu qu'un obus envoyé par l'ennemi y mettrait le feu et pourrait incendier le blockhaus qui est le seul logement de la troupe destinée à la défense de cet ouvrage. Il avait été question chez moi de tout cela avant hier dans mes conversations avec le p-ce de Schwarzenberg et le g-al Reynier. Le p-ce de Schwarzenberg qui n'a consulté personne pour employer à la nourriture de son corps d'armée les magasins français qu'il a trouvés à Pułtusk et Sierock, témoigna qu'il placerait sa cavalerie de manière à tirer parti de ces provisions de fourrages plutôt que de les laisser perdre ce qui de plus ménagerait les ressources des environs de Varsovie. Il n'y avait là rien qui ne parût fort naturel par suite de ce qui se passe et de la manière de procéder du corps autrichien. La circonstance ne permettait point d'objection. Hier au soir M. de Baum m'a écrit par ordre du p-ce de Schwarzenberg pour m'inviter à donner des ordres à l'effet de faire délivrer des magasins de Modlin, aux troupes autrichiennes les subsistances nécessaires... Je n'ai point cru devoir de moimême prendre aucun parti à cet égard et j'ai fait appeler

---

wickiego i Lewickiego, w Warszawie radcę stanu Kochanowskiego, w Radomiu Taczanowskiego. Extrait do bulletin des séances, 27. I. 1813. A. E. Pologne 333 f. 324—5.

[1] Kossecki Franciszek Ksawery, 1778—1857, adjunkt komisoryatu ubiorczego 1794, w legionie 1797, pułkownik 1807, gen. brygady 1812, radca sekretarz stanu 1816, gen. dyw. 1826, dyrektor główny komisyi sprawiedl. 1832, w dymisyi od r. 1843.

sur le champ le commissaire ordonnateur français pour prendre son avis. Après nous être entendus ensemble, j'ai fait à M. de Baum la réponse... V. E. y verra que j'ai jugé ne pas pouvoir me refuser à la demande du prince pour ce qui concerne les fourrages sauf la réserve de ce que le besoin de la garnison exige. Sur le reste il ne m'a point paru que j'eusse le droit d'autoriser une disposition quelconque de magasins destinés à n'être employés que d'après des ordres directs de S. M. l'Empereur [1]. Selon toute apparence la garnison, si elle est assiégée, sera bien dans le cas d'y recourir, mais c'est un cas extraordinaire et la nécessité sert d'excuse. Il n'en est pas ainsi dans ce moment. Je vais faire part aujourd'hui au Conseil des ministres des demandes de M. de Baum, ainsi que de la réponse que j'y ai faite, et inviter le Conseil à pourvoir par les moyens du pays à la subsistance du p-ce de Schwarzenberg...

580. Warszawa, 29 stycznia 1813.

Kłopoty rządu. Brak funduszów. Myśl o ewakuacyi Warszawy. Zależność od dobrej woli Austryaków. Brak zaufania do Schwarzenberga. Słabe siły Reynier. Znaczenie utrzymania Warszawy. Proklamacya królewska.

A. E. Pologne 333 f. 344—6. N° 18.

...Presser l'arrivée des subsistances afin de pourvoir aux besoins des troupes alliées, hâter le recrutement et l'équipement des troupes nationales, assurer la défense de Modlin, ce sont là comme de raison les pensées exclusives du jour. Pour tous ces objets indépendamment des obstacles qui naissent de la position militaire du pays, se présentent sans cesse des difficultés d'argent à l'occasion desquelles on est dans l'usage de se reporter vers le ministre de France. Il est une foule de dépenses d'armée pour des objets d'habillement et d'équipement qui sans les inquiétudes causées par l'approche de l'ennemi auraient pu être remises à un temps plus éloigné et qu'il devient urgent de faire à l'instant même, si l'on veut tirer parti des ressources que Varsovie présente en ce genre, ressources que l'on court risque de perdre bientôt et qu'on ne retrouvera

[1] Baum do Bignona, 27 stycznia 1813 (kopia). A. E. Pologne 333 f. 329 odpowiedź Bignona (kopia) 27 st., ib. f. 330. Journal de siège de Modlin, 27 stycznia B. Z. 1814 f. 871.

point dans les autres villes du duché. Pour tous ces objets le ministère de la guerre demande des fonds et le ministère du trésor déclare son impuissance. C'est alors à moi qu'on s'adresse naturellement. Je combats autant que je le puis et que le moment le permet, cette disposition du ministère à tout attendre de S. M., mais la conjoncture est si délicate qu'au lieu de rebuter par des refus, il faut soutenir le courage par l'espérance. L'arrivée des fonds que V. E. m'a annoncés, serait un événement des plus heureux et l'opportunité du bienfait en doublerait le prix.

D'après les informations que j'ai prises, la caisse du payeur ici est presque vide. Un crédit lui est ouvert chez le banquier Fränkel, mais ce banquier lui-même manque de fonds et il ne voudrait pas dans les circonstances où nous sommes, hasarder de faire venir des convois d'argent. Il faudra ainsi que le payeur général fasse à Varsovie des envois d'argent en espèces, en prenant d'ailleurs les précautions convenables selon les temps.

V. E. juge sans peine que dans les séances du Conseil, la plus grande partie de leur durée se passe en causeries sur les nouvelles vraies ou fausses qu'on reçoit de tous côtés, sur les chances plus ou moins heureuses que l'on a devant soi, et sur ce que l'on doit faire dans telle ou telle supposition. Il a été question hier de déterminer le point sur lequel on se dirigerait dans le cas où Varsovie serait évacuée. Quelques personnes penchaient pour Cracovie comme étant la portion du territoire que bien sûrement couvrira le mieux l'armée autrichienne, mais en général on a été d'avis de se placer de manière à être le plus près possible et du roi de Saxe et du quartier général de l'armée française, c.-à-d. de se porter dans la direction de Kalisz. On a été d'autant plus fondé à prendre cette détermination que c'est de ce côté que le p-ce Poniatowski donne aux dépôts des divers corps l'ordre éventuel de se réunir.

Il n'est qu'une seule opinion dans le Conseil des ministres, il n'en est qu'une pour le pays tout entier, c'est que la conservation de Varsovie dépend tout à fait de la volonté des autrichiens. Si le p-ce de Schwarzenberg n'est pas d'accord avec l'armée ennemie de lui céder du terrain et de le lui céder par des mouvements convenus qui ôtent aux russes toute inquiétude, il semble impossible que ceux-ci ayant devant eux

un beau corps de plus de 40.000 hommes, ayant contre eux la possibilité d'un dégel, puissent compromettre au delà d'une rivière comme la Vistule des forces un peu considérables, sans s'être auparavant assurés d'un point un peu important comme Thorn, par ex., pour assurer leur retour. Le p-ce Poniatowski lié de vieille date avec le p-ce de Schwarzenberg, plein d'estime pour sa loyauté personnelle, manifeste lui-même tout haut ses doutes sur la sincérité de sa conduite actuelle. Ce n'est point le p-ce de Schwarzenberg qu'il accuse, c'est le commandant d'un corps, obligé d'obéir à une impulsion qu'il n'est pas lui même maître de diriger. J'ai sur ces sortes de questions un langage d'office dont je ne dois pas me départir, mais j'avoue à V. E. que je ne puis m'empêcher de partager l'opinion générale [1]).

La faiblesse du corps que commande le g-al Reynier qui n'a guère sous le drapeau que 14 000 hommes, le prix extrême que met ce général à ménager ce fonds précieux qui lui reste, le dispose à se prêter un peu facilement aux combinaisons conservatrices du feld-maréchal autrichien, en sorte que celui-ci ne rencontre pas du côté de l'autorité militaire française ce mouvement énergique qui serait nécessaire pour le soutenir et détruire l'effet du mouvement contraire auquel il cède peut-être involontairement par faiblesse ou par malhabileté. Hier un peu d'espoir s'est répandu par la ville. Un aide de camp du p-ce viceroi a passé ici pour se rendre auprès du p-ce Schwarzenberg. Le bruit a couru que le p-ce vice-roi fait recommander au corps autrichien de tenir seulement une 15-aine, promettant de l'appuyer avant l'expiration de ce terme. On se persuade que le p-ce de Schwarzenberg, s'il reçoit des instructions fermes de la part du p-ce commandant en chef, pourra bien ne pas oser suivre le système de retraite auquel il est évident qu'un parti anti-français travaille à l'entrainer. Le danger que court Varsovie, ce danger qui bouleverse tout aujourd'hui, sera peut-être un bien si on y échappe. On voit dans la perte de Varsovie avec le désastre militaire un mal moral, peut-être plus grand encore, un coup mortel pour l'opinion et pour ainsi dire l'anéantissement de la Pologne. Que Varsovie

[1]) Réboul, II, 250.

se sauve, on croira tout sauvé. On renaîtra de suite à tous les genres d'espoir, on verra de nouveau devant soi un avenir brillant et on fera plus d'efforts pour l'obtenir, pour le mériter. On ne se croira plus tant fondé à se plaindre, on sera disposé à plus de sacrifices. Sous tous ces rapports le salut de Varsovie est du plus haut intérêt[1]. J'ai écrit une seule fois à S. A. I. le prince vice-roi et j'en ai rendu compte. Je ne me permets plus de lui écrire, mais je m'explique dans le sens que je viens de présenter. avec tous les officiers que S. A. I. a envoyés ici et qui retournent auprès d'elle. S. M. le Roi de Saxe a envoyé au Conseil une proclamation qui devrait être publiée dans le cas où le gouvernement serait obligé de quitter cette capitale. Quoiqu'il soit probable qu'elle aura été communiquée à M. le b-on de Serra, j'en adresse à tout événement une traduction à V. E.[2].

581. Warszawa, 29 stycznia 1813.

Sanguszko nie przyjął zasiłku. Wiadomość o Wołyniu. Zachowanie Bauma.

A. E. Pologne 333 f. 347—8. N° 19.

...D'après ce que m'a dit le prince. les levées de chevaux faites en Volhynie et en Podolie montent à près de 50.000. Les terres seules de son père et les siennes en ont fourni ensemble 1200. On oblige les paysans à battre les grains. On leur en laisse ce qui est nécessaire pour la nourriture d'un mois et le reste se dépose dans les magasins du gouvernement. Le seul moyen de salut qu'il voit pour ce pays et l'événement le plus décisif pour la campagne serait l'entrée actuelle d'une armée autrichienne en Volhynie. Cette province étant dégarnie de troupes, un corps d'armée qui s'y présenterait, n'y rencontrerait aucun obstacle. Mais c'est en fevrier, s'il se peut, c'est du moins dans le courant du mois de mars que ce mouvement serait salutaire pour le pays. puisqu'il le délivrerait en lui conservant ses ressources. Plus tard l'ennemi aura eu le temps de l'appauvrir d'hommes et de chevaux et les grains étant alors

[1]) *Souvenirs*, 261.

[2]) Odezwa Fryderyka Augusta do Polaków. z 21 stycznia 1813. ogłoszona przez Radę ministrów 1 lutego. *Gazeta krakowska* 1813. 7 lutego. dod. n° 11.

tous sous la main du gouvernement, il pourra nous ôter tout moyen de subsistance en brûlant ses magasins.

Les volhyniens se plaignent de la clôture rigoureuse de la frontière autrichienne. Ils prétendent que c'est contre eux bien plus que contre les russes qu'elle est dirigée.

M. de Baum continue ici ses indiscrétions. On m'assure qu'il a dit encore récemment. »L'Empereur Napoléon nous promet de nous rendre Trieste et nous nous lui promettons de nous battre[1])«...

582. Warszawa, 30 stycznia 1813.

Organizacya ambasady.

A. E. Pologne 333 f. 349—50. N° 20.

[Chwali Lajarda, poleca Desagesa][2]).

...M. Lajard occupé, d'ailleurs avec moi, de ma correspondance officielle est chargé du service secret. M. de Rumigny chargé de la correspondance avec les diverses autorités françaises ou étrangères doit suivre en outre l'organisation et les mouvements des troupes du duché.

M. Pannat suit les mouvements des troupes autrichiennes, mais cette partie lui donnant peu d'occupation il suivra de plus avec M. Lajard les détails des mouvements de l'armée russe.

M. de Broglie suivra les affaires intérieures et administratives...

---

[1]) »M. de Baum ne se pique pas non plus de beaucoup de réserve. Ces jours derniers il disait chez le ministre de la France au g-al Wielhorski que nous ne pouvions pas échapper, que nous avions autour de Varsovie 80.000 russes. Le g-al Wielhorski réleva ce propos en lui disant qu'il voudrait avoir, lui, en troupes francaises ce qu'il y a de moins que ces prétendus 80.000 hommes et qu'avec ce moins là il se faisait fort de tenir tête aux russes et de sauver Varsovie. La réponse était peut-être un peu dure, mais les personnes présentes à la conversation trouvent que le ton de M. de Baum l'avait mérité«. Bulletin particulier. 28. I 1813. A. E. Pologne 333 f. 331.

[2]) Desages Emil Benedykt Wiktor, 1793—1850, sekretarz osobisty Bignona, uczeń dyplomatyczny 1813, attaché 1814, 2-gi sekretarz poselstwa w Brazylii 1819 i Konstantynopolu 1821, później pierwszy 1826, dyrektor wydziału politycznego w min. spr. zagr. 1830 i radca stanu.

583. Warszawa, 30 stycznia 1813.

Potrzeba utrzymania Warszawy dla utrzymania Modlina. Przybycie Reynier do Warszawy. Schwarzenberg jej unika.

A. E. Pologne 333 f. 351—2. N° 21.

...La conservation de cette place [Varsovie] me semble aujourd'hui surtout, Mgr., d'autant plus importante que selon toute apparence Varsovie perdu(e), il y a lieu de trembler pour Modlin. M. le g-al Daendels[1], nommé commandant de cette forteresse, n'est point encore arrivé. Le général polonais qui y commande provisoirement, m'a donné des détails extrêmement inquiétants sur la difficulté d'y faire une longue défense. Les couvrages n'ont point été poussés pendant la dernière campagne. Une foule des dispositions de prudence ont été négligées, les côtés faibles n'ont point été garantis. Enfin, si l'ennemi ne peut pas faire un siège en règle dans ce moment, il fera sûrement des attaques de vive force et on ne peut pas être sans crainte sur leur résultat. Dans le cours de l'attaque soit qu'elle doive ou non réussir, une partie des magasins sera nécessairement perdue. Il n'y a pas même assez d'abri pour l'approvisionnement nécessaire à la subsistance de la garnison. La place aurait besoin de 8.000 hommes, on n'y en met que 6.000 et ce sont pour les deux tiers tous soldats de nouvelle levée. Il n'y a de logement que pour le tiers de cette troupe. Le reste aura cruellement à souffrir de la saison et on prévoit avec raison beaucoup de maladies. Les ouvrages extérieures, même ceux que l'on essaie de garder n'étant pourvus ni d'assez de monde ni d'assez de canons pourront tenir que peu de jours, s'ils sont bien attaqués, et bientôt il faudra s'enfermer dans le réduit. Alors surtout le plus ou le moins de prolongation de la défense dépendra beaucoup de plus ou du moins d'habileté du commandant, mais il est des désavantages de po-

[1] Daendels Herman Wilhelm, 1762—1818, rewolucyonista holenderski 1787, wolontaryusz pod Dumouriez, gen. brygady 1794, gen. dywizyi, w służbie republiki batawskiej, w dymisyi 1802, powraca do służby za Ludwika 1806, gen. dywizyi, marszałek, gubernator Indyi, dowódca dywizyi pod rozkazami Victora 1812, gubernator Modlina 1813, powraca do służby holenderskiej, gubernator złotego brzegu w Gwinei 1815.

sition que toute l'habileté inimaginable ne peut faire disparaître.

Le g-al Reynier est entré hier à Varsovie.

On me dit que le p-ce Schwarzenberg n'y viendra point, mais qu'il va mettre son quartier général dans un village auprès de la ville. On prétend que dans son dernier séjour ici, il est reparti mécontent des explications un peu vives qu'il avait eues avec le p-ce Poniatowski. Ce dernier ne m'a point fait part de ce qui s'est passé entre eux, mais comme V. E. l'aura vu par ma lettre d'hier, j'avais remarqué qu'il y avait maintenant de l'aigreur de la part du p-ce Poniatowski contre le p-ce Schwarzenberg pour qui il professait non seulement de l'estime, mais une amitié particulière [1] Il se conçoit assez que le feldmaréchal autrichien, s'il est décidé à évacuer cette ville, ne soit pas bien aise d'y séjourner et de voir sur les visages polonais l'accusation de sa conduite. Pour mon compte, Mgr., j'ai été aussi un peu pressant auprès du p-ce de Schwarzenberg, mais je l'ai été avec des formes convenables à ma position. Je lui parlais de la haute opinion qu'a de lui S. M. l'Empereur, de la confiance que met en lui S. M., et de la gloire qui l'attend en sauvant une capitale aussi essentielle à conserver dans le moment actuel. Je reviens sur cela, Mgr., parceque selon ce qu'on me rapporte, j'ai lieu de croire que le p-ce Schwarzenberg quelles que soient ses intentions ultérieures, veut aujourd'hui se créer des prétextes pour jouer le mécontentement.

584. Warszawa, 31 stycznia 1813.

Alarmujące wieści otrzymane przez Reynier od Schwarzenberga. Konieczność ewakuacyi Warszawy. Rady co do ostrożności wobec Austryaków.

A. E. Pologne 333 f. 361—2. Nº 23.

La question de l'évacuation de Varsovie ne paraît plus douteuse. Hier au moment où j'expédiais mes dernières dépêches, M. le g-al Reynier me fit part des nouvelles qu'il venait de recevoir du p-ce Schwarzenberg et qui portaient que le corps de Miłoradowicz se dirigeait évidemment sur Varsovie

[1]) *Souvenirs,* 271—2.

direction que l'Empereur Alexandre paraissait prêt à suivre lui-même avec toute son armée à l'exception du corps qui s'avançait pour passer la Vistule à Płock [1]). Le g-al Reynier ne me dissimula pas qu'il croyait que la prudence commençait à prescrire au gouvernement de mettre ses archives et ses principaux bagages en sûreté. Au Conseil des ministres on avait déjà pris de soi-même des dispositions en ce sens. J'ai laissé faire sans presser ni arrêter cette marche. Le soir, d'autres avis plus clairs du p ce de Schwarzenberg arrivèrent au g-al Reynier. Ce dernier me dit alors formellement qu'aujourd'hui le p-ce de Schwarzenberg ferait au p-ce Poniatowski une notification qui mettrait le gouvernement dans le cas de songer à la retraite. Il doit être déclaré que comme par l'arrivée de l'armée autrichienne et du 7-e corps à Varsovie ainsi que d'après les mouvements présumés de l'armée russe, il est possible qu'on se batte aux postes de cette ville, il ne convient pas que le gouvernement et les autres principales autorités restent au milieu du désordre qui accompagne ou suit une action militaire dont l'issue est toujours incertaine. C'est dans cette forme que doit être conçue la communication du p-ce Schwarzenberg. La chose étant ainsi arrêtée, il n'y a plus aucune raison qui doive empêcher le Conseil des ministres de pourvoir à sa sûreté. Je ferai en sorte qu'il n'y ait ni précipitation dans la fixation du départ ni danger réel par trop de sécurité.

Dans ce moment le commissaire ordonnateur Dervillé me communique une lettre du g-al Dutaillis qui le prévient que d'après un avis qu'il vient de recevoir du p-ce Schwarzenberg, Varsovie ne peut point être défendu(e) et que l'évacuation de cette place est décidée. Je ne croyais pas que le prince se fût encore expliqué d'une manière aussi formelle quoiqu'au fond il ne puisse plus y avoir d'incertitude sur ses véritables résolutions.

Dans une des dernières séances du Conseil des ministres

[1]) Wilson do ks. Gloucester, Willenburg, 30. I. 1813: »We are now moving to pass the Vistula and oblige the Saxons etc. to evacuate Warsaw. The Austrians, who did not make the war as principals, are retiring within their own frontier. I presume this operation will succeed«. R. Wilson *Narrative of events during the invasion of Russia by Napoleon Bonaparte and the french army 1812.* publ. by Randolph 1860, 399.

je faisais sentir qu'il serait à désirer qu'il y eût ici plus de réserve dans le langage en ce qui concerne l'armée autrichienne. En me témoignant tous qu'ils pensaient comme moi, chacun des ministres reprochant l'initiative aux autrichiens se mit à citer des faits et des propos si étranges qu'ils sont à peine croyables. Il peut y avoir quelque chose d'exagéré dars ces allegations, mais c'est un fait incontestable que l'état major même du p-ce Schwarzenberg et en général les officiers autrichiens se permettent des sorties vraiment extraordinaires contre S. M. l'Empereur et Roi et même contre leur propre souverain...

J'apprends que le p-ce Schwarzenberg vient d'arriver, mais qu'il ne restera ici qu'un instant. Je vais cependant tâcher de le voir.

585. Bassano do Bignona. Paryż, 31 stycznia 1813.

W razie urzeczywistnienia ewakuacyi Warszawy, co będzie rzeczą wielce smutną, Bignon winien postarać się o to, aby rząd i komisya litewska nie rozprzęgły się, i aby osoby znaczniejsze wraz z nimi udały się na miejsce, które będzie prawdopodobnie określone wraz z ks. Eugeniuszem [1]. Zasiłek dla Księstwa. Pomoc dla Litwinów. Wojska litewskie. Nowe wysiłki Francyi.

A. E. Pologne 333 f. 363—6. Minute.

...Je vous ai annoncé que S. M. accorderait un secours de deux nouveaux millions en numéraire effectif et en espèces ayant cours en France, au duché de Varsovie. Sur cette somme j'ai délivré une première ordonnance d'un million et M. le ministre du trésor a envoyé l'ordre au payeur à Varsovie de compter cette somme au ministre des finances du duché sur vos mandats. Si la totalité des fonds ne se trouve point dans la caisse du payeur de Varsovie, le payeur général qui est à Posen, y pourvoira sur ceux dont il dispose. J'ai prévenu M. le c-te Mollien que je serais probablement bientôt dans le cas d'ordonnancer le 2-d million afin qu'il fît ses arrangements d'avance. Dans le cas de l'évacuation du duché de Varsovie le payeur se retirera, mais cet événement ne devant rien changer

---

[1] Ernouf, 504, por. rozkazy Nap. do ks. Eugeniusza, 24 stycznia 1813. *Corr. de Nap.* XXIV, 511 n° 19.500; 26 stycznia, ib., 529 n° 19.517. Eugeniusz do żony 25. I. 1813 Ducasse *P-ce Eugène* VIII, 261, do Nap. 31. I. 1813 ib., 294.

à l'exécution des ordres qu'il aura reçus. le crédit qui vous est ouvert, subsistera toujours. Vous ne devrez en user qu'avec précaution, c.-à-d. après vous être assuré que le nouvel état des choses n'empêchera pas que les bienfaits de S. M. soient appliqués à la seule destination pour laquelle ils sont accordés, c.-à-d. aux remontes, à l'équipement, à l'habillement de l'armée et au materiel de l'artillerie, à cet égard votre responsabilité est entière.

Vous continuerez des secours aux lithuaniens, puisque S. M. n'y met d'autre terme que celui du retour des refugiés dans leur pays et de leur réintégration dans leurs biens, mais vous aurez soin, M. le baron, de vous assurer que les diverses personnes prenantes soient présentes sur le territoire du duché de Varsovie ou en France. Celles qui sans une autorisation de l'Empereur se seraient retirées dans un pays étranger, cesseraient d'y avoir des droits. Vous aurez probablement jugé d'avance que le c-te Tysenhaus est dans ce cas.

Je regrette qu'on ait désorganisé les régiments lithuaniens et qu'on n'ait pas trouvé le moyen de concilier les mesures que leur faiblesse pouvait mettre dans le cas de prendre, avec la convenance de garder leur n-os et de conserver des cadres qui dans une époque prochaine eussent été facilement remplis. Ces régiments sont passés à la solde de l'Empereur. Ils ne manqueront de rien et ces dispositions bienveillantes une fois connues auraient sans doute attiré dans les rangs les soldats qui ont pu s'en éloigner, et les lithuaniens qui auraient senti le besoin de quitter leur pays soit pour trouver un asyle, soit pour marcher sous les drapeaux de la patrie.

J'ai l'honneur de vous envoyer les derniers *Moniteurs* qui ont paru. Tous les préparatifs pour une nouvelle campagne marchent avec une activité et les forces immenses qui doivent faire payer cher aux ennemis les avantages qu'ils n'ont dû qu'à la saison, sont en mouvement de toutes parts. Je n'ai pas besoin de vous recommander de ne pas passer un seul jour sans m'écrire.

586. Warszawa, 1 lutego 1813.

List Schwarzenberga nakazujący przygotowania do ewakuacyi. Posądzanie ks. Schwarzenberga o zawarcie konwencyi. Dyskusya Poniato-

wskiego z Reynier. Zmiana stanowisk korpusu austryackiego i saskiego Wyjazd władz Księstwa. Związane z tym dyspozycye Bignona.

A. E. Pologne 333 f. 367—370. N° 24.

[Schwarzenberg był 31 stycznia krótko w Warszawie u Reynier, spotkał się tam z ks. Józefem, z którym stosunki są naprężone. Miał być nazajutrz w Warszawie, ale nie przybył. Przysłał list do Bignona[1], który w gruncie rzeczy był rozkazem ewakuowania Warszawy[2]. W ten sposób zrozumiała go rada ministrów[3]].

Vous jugez, Mgr., de la désolation qui règne ici. On se regarde comme livré par une convention formelle entre les russes et les autrichiens.

Un fonctionnaire public arrivé hier de Pułtusk a dit que le 29 il a vu passer dans cette ville un général russe allant en parlementaire auprès du p-ce de Schwarzenberg qui était alors à Zegrze et qu'hier en venant à Varsovie il a rencontré ce même général qui retournait. Le p-ce Schwarzenberg n'a point parlé au g-al Reynier de ce nouveau parlementaire[4].

Hier, il a eu chez moi après dîner une discussion fort animée, mais toujours très amicale entre le g-al Reynier et le p-ce Poniatowski, celui-ci accusant ouvertement la bonne foi autrichienne et blâmant la conduite militaire du p-ce Schwarzenberg, tandis que le g-al Reynier sans garantir l'une cherchait à justifier l'autre. Cette discussion se passait dans mon cabinet et sans témoins. Le g-al Reynier est convenu du mauvais esprit des généraux autrichiens et a dit qu'il s'est plaint lui-même au p-ce de Schwarzenberg de ce qu'un de ses généraux de division a dit tout haut qu'heureusement c'était une affaire finie pour eux, qu'ils n'avaient plus à se battre contre les russes avec qui leur cour s'entendait maintenant à merveille. Ce langage est celui de tous les officiers, mais qu'un général de division se le soit permis, la chose a paru forte au g-al Reynier et l'a porté à s'en plaindre. V. E. connait tous les raisonnements par lesquels on peut attaquer ou défendre le

[1] List Schwarzenberga 31 stycznia 1813 (w kopii A. E. Pologne 333 f. 371.

[2] *Souvenirs*, 275—6 *Histoire*, XI, 211—2.

[3] *Souvenirs*, 277.

[4] Była to pewna wiadomość o zawartej w Zegrzu konwencyi z Anstedtem, 31 stycznia 1813 Martens *Recueil des traités*, III, 89—91 n° 67.

système que le p-ce de Schwarzenberg a adopté. En croyant à la sincérité de sa cour, surtout à sa loyauté personnelle, il est en lui un principe qui peut bien être une excuse ou même un titre de faveur à Vienne, mais qu'on ne peut pas voir de même à Varsovie, c'est ce principe de conservation auquel il sacrifie tout, cet esprit de ménagement pour ses troupes qui craint de leur imposer les plus légères fatigues et surtout de les exposer aux moindres pertes. Le g-al Reynier dont le corps se réduit chaque jour et qui après avoir fourni 1500 hommes pour la garnison de Modlin, n'a plus guère que 10.000 hommes sous le drapeau doit être porté à craindre tout choc qui pourrait détruire le peu qui lui reste et on trouve cette disposition de sa part tout à fait naturelle, mais, en admettant que dans l'opinion polonaise on exagère le délabrement des russes, comme dans le corps autrichien on exagère leur force, tout calcul moyen prudemment établi, il est incontestable que toute autre armée qu'une armée autrichienne dans l'état où est celle-ci, non seulement pourrait faire bonne contenance et sauver Varsovie, mais donner encore beaucoup d'inquietude à l'ennemi.

Dans la séance du Conseil des ministres on s'est fait la question de savoir, si l'évacuation ayant lieu, il n'y aurait pas du moins entre les russes et l'autorité qui se retirerait la dernière de Varsovie une convention tendante à garantir la sûreté des habitants, les établissements publics, les malades, etc. On s'est dit que comme c'est le p-ce de Schwarzenberg qui tiendra le dernier dans la place, c'est lui que cet objet regardera, mais par le peu d'affection qu'on lui suppose pour la nation polonaise, on craint qu'il ne néglige un peu trop les intérêts du pays. Nous nous sommes chargés, le p-ce Poniatowski et moi, d'appeler sur ce point si important toute l'attention du p-ce Schwarzenberg. Le g-al Reynier avec qui nous en avons parlé hier, nous a dit qu'il s'en était déjà entretenu avec lui et que le prince ferait sûrement en faveur de la ville tout ce que lui permettrait sa position.

[Przemiana stanowiska Reynier i Schwarzenberga[1]].

J'ai mandé à V. E. que dans le Conseil des ministres il a été question de savoir de quel côté le gouvernement se di-

[1]) Réboul, II, 256.

rigeait. Quelques personnes avaient penché pour Cracovie, mais en général on avait jugé devoir prendre un point plus rapproché et du Roi de Saxe et du quartier général du p-ce vice-roi. Hier le g-al Reynier qui avait précédemment été de cet avis, a trouvé que se diriger sur Kalisz ce serait maintenant courir risque d'être bientôt jeté en Silésie, tandis qu'il est probable que Cracovie n'aura rien à craindre en sorte que le gouvernement pourra de cette ancienne capitale conserver toute son action sur les pays qui ne seront point occupés par l'ennemi. Je prévois que maintenant on pourra bien revenir à cette opinion.

Les ministres devant partir selon toute apparence demain ou après demain et ma place étant auprès du gouvernement, c'est un devoir pour moi de les suivre, mais je crois, Mgr., en cette circonstance devoir faire rester à Varsovie quelques personnes de l'ambassade aussi longtemps qu'il sera possible. Si le gouvernement se rend à Cracovie, je vais me trouver un peu loin des corps du p-ce Schwarzenberg et du g-al Reynier. Je crois entrer dans les vues de V. E. en chargeant M. de Pannat de rester auprès de celui-ci, comme il l'a déjà fait précédemment et comme il se pourra que ses communications avec Paris soient plus rapides que les miennes, je lui recommande, Mgr., de vous écrire directement... M. Rumigny restera à Varsovie aussi longtemps que le poste sera tenable, et se retirera avec le quartier général autrichien, d'où il viendra me rejoindre...

[Baum naznaczył datę swego wyjazdu na 2 lutego].

587. Warszawa, 2 lutego 1813.

Schwarzenberg nie przybył, przysłał Latoura z naleganiem na wyjazd. Proponuje Piotrków lub Kalisz, o ile rząd nie chce cofnąć się do Krakowa. Baum namawia na Kraków[1]. Niebezpieczeństwo tego wyboru. Postanowienia władz warszawskich.

A. E. Pologne 333 f. 380—1. N° 25.

...Se placer sous la main de l'Autriche, mettre le gouvernement du duché tout à fait à sa disposition ou du moins

[1] *Souvenirs*, 277 (prawie dosłownie, Baum namawiał na Kraków w obecności Matuszewica i Sobolewskiego) Ussel, 290—1 Réboul, II, 259.

livrer chacun de ses membres à la possibilité de son influence peut être une démarche avantureuse dans un moment où à Varsovie du moins la conduite militaire de l'Autriche étant très suspecte on est disposé à croire que la conduite politique de cette puissance peut bien n'avoir pas non plus un caractère plus satisfaisant et plus d'accord avec les intérêts de ce pays. Il y a sans doute d'un autre côté quelque inconvénient à sortir trop tôt du territoire du duché et Cracovie offre plus que tout autre point le moyen d'y prolonger la résidence du gouvernement. La question est délicate. Je ne crois pas devoir prendre sur moi d'agir dans aucun sens sur l'opinion du Conseil, du moins quant au moment actuel. J'espère qu'on aura le temps de consulter le Roi et, si ce prince montre une volonté sur ce point, il sera tout simple de la suivre.

[Latour komunikuje to samo, co Bignonowi, także ks. Józefowi].

Aussitôt après avoir reçu hier ces déclarations je m'empressai d'en faire part au Conseil. On s'assemblera encore ce matin et on arrêtera le lieu sur lequel on va se diriger. Je pense qu'on devra d'abord se rendre à Kalisz.

Quelques uns des ministres partent dès aujourd'hui, les autres suivront demain. Je partirai avec les derniers ou un peu après eux...

588. Bassano do Bignona. Paryż, 2 lutego 1813.

Posyła mu dekret nominacyjny i listy wierzytelne.

A. E. Pologne 333 f. 385. Minute.

589. Warszawa, 3 lutego 1813.

Ostatnie posiedzenie rady ministrów w Warszawie. Projekt konwencyi co do zabezpieczenia osób i majątków. Nadzieja na opóźnienie ewakuacyi miasta. Odjazd Matuszewica. Kierunek drogi. Daendels. Kierunek odwrotu 7-go korpusu.

A. E. Pologne 333 f. 390—3. N° 26.

...Cette séance [Rady ministrów, 2 lutego][1]) a été la clôture des actes du Conseil à Varsovie. Le départ des ministres a été arrêté pour aujourd'hui; on se dirige pour Petrikau. Je ne par-

[1]) Extrait du bulletin des séances, 2. II. 1813. A. E. Pologne 333 f. 386—7.

irai que demain ou même plus tard, si je puis rester ici d'avantage sans imprudence.

V. E. verra par le procès verbal ci-joint que le Conseil des ministres a exprimé le désir que l'on s'adressât au p-ce de Schwarzenberg pour l'engager à ne pas négliger, dans le cas de l'évacuation de la place, à pourvoir par une convention quelconque avec l'ennemi à la conservation des intérêts des habitants. Nous en avions déjà parlé le p-ce Poniatowski et moi avec le g-al Reynier. Celui-ci a demandé une petite note des points principaux auxquels le gouvernement tient le plus. On a rédigé et je lui ai remis hier les articles dont la copie est ci-jointe[1]). Le g-al Reynier m'a dit qu'à l'égard de l'art. 4 où l'on se borne à vouloir stipuler que les officiers malades ne soient point considérés comme prisonniers de guerre, il espérait que le prince de Schwarzenberg ferait plus et qu'il tâcherait d'étendre cette clause à tous les malades des divers corps qu'on sera obligé de laisser ici dans les hôpitaux. Quant à l'art. 2, il doutait que le p-ce de Schwarzenberg pût rien promettre sur cet objet, attendu qu'une convention ainsi conçue serait une espèce d'acte politique, d'acte de gouvernement, et que le prince quoiqu'il parlemente souvent avec les russes, n'a cependant avec eux que des rapports militaires et ne traite que des questions qui touchent toujours exclusivement à l'armée. J'ai pensé que c'était par la voie du g-al Reynier qu'il convenait que ces détails des demandes du Conseil des ministres fussent communiqués au p-ce de Schwarzenberg et que je devais pour mon compte me borner à en entretenir le prince en termes généraux en lui témoignant toute la confiance que l'on met en

[1]) »Art. 1. Il y aura toute sûreté pour les personnes et les propriétés. Art. 2. Il ne sera imposé aucune contribution extraordinaire. Art. 3. Le service des hôpitaux sera assuré et les fonds destinés à cet effet ne seront point détournés pour d'autres objets. Les officiers de santé et tous les autres employés attachés à ce service ne seront point considérés comme prisonniers de guerre. Art. 4. Les officiers hors d'état de partir actuellement pour cause de maladie ne seront point considérés comme prisonniers de guerre, mais ils pourront se retirer librement où bon leur semblera lors de leur guerison. Art. 5. Les militaires invalidés ne seront point considérés comme prisonniers de guerre. Art. 6. Les établissements publics civils du duché subsisteront et seront administrés comme par le passé«. A. E. Pologne 333 f. 388, por. *Souvenirs*, 277—8.

lui, tant en sa qualité de commandant des troupes de S. M. l'Empereur d'Autriche, parent et allié de l'Empereur, que par la seule considération des sentiments personnels de loyauté et de générosité qui le distinguent. C'est en effet de cette manière que je me suis exprimé hier au soir avec le p-ce Schwarzenberg. Je rencontrai chez lui le p-ce Poniatowski et tous deux nous lui avons tenu le même langage. Le p-ce de Schwarzenberg nous répondit comme cela devait être, par de vives protestations sur sa bonne volonté et sur les efforts qu'il ferait pour obtenir les meilleures conditions qu'il serait possible. La conversation du prince hier au soir me parut ne pas interdire encore tout reste d'espérance. La veille il avait reçu l'ordre du jour daté de Fontainebleau qui donne au p-ce vice-roi le commandement de l'armée, et une lettre arrivée hier lui apprenait que S. A. I. faisait un mouvement pour le soutenir [1]). Ces nouvelles avaient produit un heureux effet et on en était à dire que maintenant il s'agissait de voir, si le mouvement du p-ce vice-roi et celui qui fait concurremment le 7-e corps ne porteraient pas les russes à ralentir leur marche et s'ils se hasarderaient à jeter un corps considérable sur la rive gauche...

[Kierunek sił rosyjskich [2]). Odrobina nadziei].

...Il est au contraire assez évident que le p-ce de Schwarzenberg est bien aise que leur [des ministres] retraite ne se diffère pas. Cependant retardant la mienne, je n'ai pas cru devoir le laisser ignorer au c-te Stanislas Potocki, président du Conseil. Celui-ci qui au fait est le moins timide de tous, et qui a surtout un certain courage d'amour propre est bien aise que les ministres le dévancent de 24 heures et s'est décidé à rester encore aujourd'hui et peut-être plus selon les circonstances. Il n'y a point en effet et il ne peut point y avoir d'ici à quelques jours de danger réel, sur la route de Petrikau. Il n'y aura que la difficulté de l'encombrement. Pour être plus libre je fais partir mes équipages et je m'en irai quand il le faudra en traineau ou à cheval.

---

[1]) Ks. Eugeniusz do Schwarzenberga, 31. I. 1813. Réboul, II, 479. — Por. Schwarzenberg do żony, 27 i 28 stycznia 1813 Novák *Briefe des FM. F. Schwarzenberg an seine Frau* 1913, 309—310.

[2]) *Souvenirs*, 279.

Par le procès verbal de la séance du Conseil du 1-er de ce mois[1]) V. E. aura vu que le Roi de Saxe avait donné ordre à M. de Matuszewic de se rendre à Dresde et le chargeait de remettre au conseiller d'Etat Łuba le portefeuille du ministère des finances. Cet ordre a été incontestablement provoqué par M. de Matuszewic, d'après un calcul mélangé d'ambition et de poltronerie. Il est de fait que ce ministre homme d'esprit et de tête et qui dans les affaires a de la fermeté, est travaillé aujourd'hui du mal de la peur, à un degré incroyable, d'un autre côté on sait qu'il a grande envie de se trouver mêlé dans les négociations pour le cas où il viendrait à s'en ouvrir. Lorsque dernièrement la Confédération se proposait d'envoyer une députation extraordinaire auprès de S. M. l Empereur, M. de Matuszewic ne repoussait pas cette idée, mais il pensait que c'était par le Roi que la chose devait être faite et on lui a supposé le projet d'avoir cette mission, s'il pouvait entrevoir que ce fût un acheminement à devenir le plénipotentiaire en titre, le jour où on viendrait à débattre les grands intérêts de ce pays-ci[2]).

...j'ai pensé et c'est l'avis du g-al Reynier que de Petrikau qui va être notre premier séjour, nous pourrions passer à Czenstochau où nous serions sans doute assez longtemps pour recevoir des ordres de Paris même ou au moins de Dresde.

[Gen. Daendels, gubernator Modlina, przybył do Warszawy 2 lutego. Fraenkel na zlecenie Bignona wydał mu 12.000 f.[3])].

...Le g-al Reynier part aujourd'hui et porte ce soir son quartier général à Pencice. Demain il le portera à Mszczonow

---

[1]) Extrait du bulletin A. E. Pologne 333 f. 374—5.

[2]) Matuszewic pragnął usunąć się z Warszawy przedewszystkiem w obawie przed odsłonięciem rokowań polsko-rosyjskich. Z Drezna udał się do Paryża: »Il est dans le cas de soigner quelques affaires particulières et de voir son fils, et c'est là ce motif qui sera avoué dans le public«. Wysłano go z rozkazem starania się o pożyczkę i przeznaczeniem udzielenia »pożytecznych wiadomości« o kraju rządowi francuskiemu. Senfft do Justa, 14 lutego 1813, copie A. E. Saxe suppl. 9. Fryd. August do Nap. 20 lutego 1813. A. E. Saxe 83 f. 283. Nie zapominając o osobistem usprawiedliwianiu się Matuszewic prowadził pertraktacye pożyczkowe z rządem i domem Laffitte. Nota 18 marca 1813 A. D. 2760 t. LIX f. 226. Matuszewic do Senffta 20 marca ib. f. 224—5. Nota, jako memoryał, złożona Bassanie. A. E. Saxe 83 f. 301—3.

[3]) *Souvenirs*, 278.

sur la route de Petrikau. Hier il m'avait dit qu'il marchait sur Błonie, apparemment quelques considérations nouvelles dont il n'avait pas connaissance quand je l'ai vu, ont amené ce changement [1]).

Por. Réboul, II, 258—9.

590. Warszawa, 4 lutego 1813.

Wystąpienie wojska i władz polskich z Warszawy. Nowa rozmowa Bignona z Schwarzenbergiem. Rozmowa Rumigny z Schwarzenbergiem.

A. E. Pologne 333 f. 394—5. Nº 27.

Le 5-e corps s'est mis en marche hier pour Petrikau et Kalisz, et le p-ce Poniatowski ce matin. Le g-al Reynier ayant déjà quitté Varsovie hier, il n'y a plus ici que des troupes autrichiennes. Le g-al Dutaillis dont les fonctions ont cessé, se rend à Posen. Les ministres sont partis les uns avant hier au soir, les autres hier pour Petrikau. Le c-te Stanislas Potocki, président du Conseil, les a suivi(s) ce matin. Ma présence dans cette place n'ayant plus d'objet et ne pouvant plus être d'aucune véritable utilité, je vais prendre la même direction et me réunir au gouvernement...

[Schwarzenberg 3 lutego mówił o ruchach rosyjskich [2]). Brak nadziei].

Le p-ce de Schwarzenberg retourne aujourd'hui à son quartier général à Falenty et, comme ayant l'air de n'avoir pas encore de projet arrêté sur mon départ je lui demandais, si je n'aurais pas l'honneur de le revoir ici, il m'a répondu qu'il ne savait pas bien, s'il y reviendrait. Le prince ne s'explique point avec moi sur le jour où l'évacuation aura lieu. Les officiers de son état major disent que ce sera demain. Si en effet elle est aussi prochaine, il est un peu étrange de m'en faire mystère.

L'estafette d'hier est encore venue par la route ordinaire de Posen, depuis plusieurs jours je dirige sur Petrikau celles que j'expédie. Il y a sûreté et ce n'est qu'un détour de 2 ou 3 miles. Je m'étonne que le directeur de Posen n'ait pas pris le même parti. Je l'y ai engagé il y a déjà plusieurs jours...

---

[1]) Kierunek 7-go korpusu Réboul, II, 284—5 n. 2.

[2]) *Souvenirs*, 278—9.

[Rumigny, pozostający w Warszawie, otrzymał polecenie otwierania poczty przybywającej od ks. Eugeniusza i rozsyłania jej według przeznaczenia].

P. S. M. de Rumigny ayant eu occasion de passer chez le p-ce de Schwarzenberg, le prince lui a témoigné que quoiqu'il n'ait pas encore aujourd'hui plus d'information qu'hier, il voit le moment de la retraite comme tout à fait prochain, qu'il tâchera de faire une espèce d'accord pour épargner à la ville le plus de mal qu'il le pou(r)ra, qu'il se propose bien de se rendre vers Kalisz, mais qu'il sera obligé d'étendre un peu le cercle de sa marche de peur d'être coupé et qu'enfin pour s'expliquer sur ces divers objets il a envoyé au p-ce vice-roi le p-ce de Hohenlohe-Langenburg [1]).

591. Lubochnia, 5 lutego 1813.

Wezwanie ks. Schwarzenberga do odwrotu. Ostatnie z nim spotkanie Bignona. Kierunek odwrotu Austryaków. Stosunki Bignona z Austryakami. Władze miejskie. Nastrój miasta. Wyjazd z Warszawy.

A. E. Pologne 333 f. 396—9. № 28.

Après avoir expédié ma dépêche d'hier à V. E. je vis encore à Varsovie le p-ce Poniatowski et le g-al Dutaillis, qui tous deux avaient dû partir le matin, mais qui comme moi remettaient leur départ jusqu'au soir.

[Przybycie listu Schwarzenberga, który donosi, że ewakuacya nastąpi tegoż dnia. Bignon udaje się do Schwarzenberga. Rozmowa o odwrocie].

...il eut avec moi d'abord un air d'embarras et de malaise que je cherchai promptement à faire cesser en lui parlant de notre retraite comme d'une chose véritablement nécessaire et commandée par les opérations de l'ennemi. Alors il insista sur l'urgence de mon départ...

[Siły rosyjskie. Ich stanowisko. Możliwość w ciągu 6 tyg. lub 2 miesiący odepchnięcia Rosyan [2])].

La direction de sa retraite va le porter comme on l'a toujours prévu, sur la Pilica, c-à-d. sur l'ancienne frontière d'Autriche, où l'on juge bien que les russes n'iront pas l'inquièter. Cependant il m'a dit qu'il marcherait sur plusieurs lignes dont

[1]) Hohenlohe Langenburg Karol Gustaw Wilhelm, późniejszy FLM.

[2]) *Souvenirs*, 279—281 *Histoire*, XI, 213—4.

l'une serait aussi la route de Rawa et de Petrikau, en se rangeant ainsi derrière le g-al Reynier qu'il place entre lui et l'armée russe.

[Troska o zapewnienie nietykalności Warszawie i obietnica Schwarzenberga w tym względzie [1])].

Comme pendant le court espace de mes nouvelles fonctions, j'ai eu des rapports presque journaliers avec le prince de Schwarzenberg, je dois faire remarquer une fois pour toutes que, si j'ai été un peu pressant dans mes conversations pour le porter à faire en sorte de prolonger la défense de Varsovie jusqu'à l'époque du dégel ou jusqu'à l'arrivée d'incidents nouveaux qui vinssent changer la face des affaires, j'ai toujours eu soin de ne donner à mes instances que le degré de chaleur permis par les convenances et autorisé par la nature de ma mission. Mes communications avec lui n'ont eu rien qui pût ne pas lui être agréable, si non que j'avais à exprimer un voeu à l'exécution duquel il ne voulait pas voir de possibilité. Nous nous sommes quittés avec des protestations réciproques de confiance dans un changement heureux de circonstances qui ne peut pas être éloigné, et le prince m'a fait de grandes démonstrations d'obligeance et de bonne volonté personnelles.

[Rada ministrów zostawiła w Warszawie radcę prefektury w zastępstwie prefekta i prezydenta miasta [2])].

Ce dernier vint hier chez le p-ce Poniatowski lui dire qu'un homme inconnu s'était présenté chez lui pour l'engager à se rendre au devant du général russe qui s'approchait de la ville. Il n'avait point cru devoir faire arrêter cet homme, ignorant par qui il avait été envoyé, et craignant un éclat dont il aurait pu être fâché ensuite. Il demanda au prince quelle conduite il avait à tenir en cette circonstance. Le prince fut d'avis que le soir lorsque le gouverneur français et lui, p-ce Poniatowski, auraient quitté Varsovie, le président [3]) devait se rendre

---

[3]) *Souvenirs*, 280.

[1]) Rada ministrów odezwą zawiadomiła Warszawę o opuszczeniu miasta. Węgrzecki 3 lutego doniósł o objęciu nad niem władzy. Szymanowski, 5 lutego, nawoływał do spokoju zapewniając, że los stolicy »jest w trakcie robienia przez dowódcę wojsk posiłkowych austryackich«. *Gazeta warszawska* 1813, 6 lutego, dod. nº 11.

[2]) Węgrzecki Stanisław, 1765–1845, prezydent Warszawy 1794, za

auprès du p-ce de Schwarzenberg commandant en chef des seules troupes qui alors occuperaient et protégeraient encore la ville, et en lui recommandant le salut et le bien-être des citoyens s'en rapporter à lui sur la manière dont il devrait être procédé à la reception des russes. Le p-ce Poniatowski recommandait d'ailleurs au président de prendre garde de se permettre aucun acte qui pût entâcher l'honneur national, mais en même temps de présenter à la force ennemie la soumission prescrite par la nécessité, afin d'ôter aux russes tout prétexte de se mal conduire envers les habitants. L'esprit public de Varsovie avait été très mauvais, il y a quelque temps, il s'était ranimé et avait repris une couleur plus honorable dans les derniers moments. Cependant il ne serait pas impossible que pendant la présence des russes il n'y eût des gens qui se déclarassent pour eux...

[Nadzieja, że Austryacy zechcą zatrzymać Warszawę dla siebie [1]].

J'ai quitté Varsovie hier à 5 heures du soir et j'ai l'honneur d'écrire à V. E. de Lubochnia où je viens d'arriver, point intermédiaire entre Rawa et Petrikau.

Por. Réboul, II, 259, 264—5.

592. Bassano do Bignona. Paryż, 6 lutego 1813.

Rozkaz wydania broni kawaleryi polskiej.

A. E. Pologne 333 f. 411. Minute.

...M. le b-on de Serra a demandé que S. M. voulût bien fournir au duché de Varsovie des pistolets pour armer la cavalerie que l'on y lève. S. M. qui avait prévu le besoin que le duché pourrait avoir de toutes sortes d'armes, avait déjà donné l'autorisation de lui en fournir sur ce qu'elle peut en avoir de disponible dans cet état. C'est en vertu de cette autorisation que des fusils ont été fournis. Mais elle ne se borne pas aux fusils, elle s'étend à toutes les armes de quelqu'espèce que ce soit dont on peut disposer. M. le g-al Dutaillis devra donc fournir aussi des pistolets, s'il y en a, ainsi que toute autre espèce d'ar-

---

Księstwa warszawskiego i w okresie przejściowym 1814—5, sędzia apelacyjny za Król. Pol., prezes trybunału handlowego, autor wielu prac z zakresu prawa i ekonomii.

[1]) *Souvenirs*, 281—2.

mes, dont le duché pourrait avoir besoin, en ayant soin seulement de ne pas en livrer plus qu'il n'y a d'hommes présents sous les drapeaux. C'est ce que je vous invite à faire connaître à M. le g-al Dutaillis.

593. Wolborz, 6 lutego 1813.

Zmartwienia w podróży. Odwilż. Wzmocnienie wojsk austryackich. Miejsce pobytu władz polskich.

A. E. Pologne 333 f. 402—3. N° 29.

[Kuryer ks. Eugeniusza przynosi rozkazy przeciwne przyjętej decyzyi Schwarzenberga. Odwilż — ratunek Warszawy[1])].

...La grande armée russe n'oserait point passer la Vistule et le corps qui serait entré à Varsovie, serait seul sur la rive gauche de ce fleuve. Ce corps même pourrait se trouver singulièrement compromis, parceque d'ordinaire le dégel se déclarant il s'écoule avant que la débâcle ait lieu 7 à 8 jours et quelquefois plus pendant lesquels le passage sur la glace est impossible ou du moins très dangereux et que la débâcle emportant toujours nécessairement le pont de Varsovie il faut au moins 4 jours pour le rétablir. Si donc les russes jettent à Varsovie 10 ou 15 ou 20.000 hommes, il y aura nécessairement 3 ou 4 jours pendant lesquels ce corps sera séparé de toute communication avec le reste de l'armée à moins qu'il ne prenne le parti de se retirer avant de courir cette chance...

Un officier de hussards autrichien disait hier à Rawa qu'il avait passé à Cracovie 4 régiments qui viennent renforcer le corps du p-ce Schwarzenberg. Il ajoutait que toutes les troupes qui sont en Galicie, sont prévenues de se tenir prêtes à marcher 2 heures après en avoir reçu l'ordre.

Le p-ce Poniatowski qui a dû partir de Varsovie quelques moments après moi, a passé ici dans le jour et est allé coucher à Petrikau.

Le c-te Stanislas Potocki est avec moi à Wolborz dans le château de l'évêque de Cujavie. Les ministres sont à Petrikau. Cette petite ville se trouve encombrée à un degré extraordinaire et il nous sera difficile d'y séjourner longtemps. Au partir de là je crois que c'est sur Czenstochowa que nous nous

[1]) *Souvenirs*, 235—4.

dirigerons, comme un point où nous devrons être longtemps sans inquiétude et où nous pourrons attendre des instructions sur la direction ultérieure qu'il nous conviendra de prendre.

[Obiegające odgłosy o proklamacyach rosyjskich, o szlachetności rosyjskiej. Niezbyt wielkie ich powodzenie].

594. Wolborz, 7 lutego 1813.

Stanowisko ks. Schwarzenberga. Rola konfederacyi. Brak obiecanych przesyłek.

A. E. Pologne 333 f. 414—5. N° 30.

Un des courriers que j'ai expédiés avant hier au soir de Lubochnia au p-ce de Schwarzenberg pour lui porter une dépêche de S. A. I. le vice-roi, a trouvé le prince encore hier au matin à Falenty, mais il était tout prêt à monter en voiture pour aller ce même jour à 3 miles delà sur la route de Cracovie. Ce courrier m'a dit qu'autour du p-ce Schwarzenberg on prétendait que les russes étaient déjà entrés ou entraient à Varsovie ce qui est en effet probable, si les troupes autrichiennes se sont retirées le 5, comme le p-ce Schwarzenberg m'avait annoncé la veille que la chose était possible. Nous n'avons jusqu'à présent aucun avis de l'arrangement qui aura pu être fait pour la conservation des intérêts des habitants. J'attends M. de Rumigny qui a dû rester à Varsovie 12 ou 15 heures de plus que moi et qui placé sous la protection de l'état major autrichien aura pu recueillir quelque notion sur ce qui s'est passé.

L'alarme se répand déjà sur la route de Varsovie à Petrikau. Il y a des commandants de place qui ont d'eux mêmes quitté leur poste.

[Zamoyski donosi, że rada konfederacyi zamierza udać się do Krakowa i w razie potrzeby do Drezna[1]].

...La Confédération a été vouée dès le premier moment de son existence à une malheureuse nullité. Il est de fait que le ministère inquiet de voir s'élever auprès de lui une autorité qui aurait pu absorber ses pouvoirs, fit ses efforts pour lui ôter toute consistance. Dans un sens donné cette marche pouvait convenir, mais elle peut avoir été mauvaise sous d'autres rap-

[1]) Zamoyski do Bignona, kopia. 2. II. 1813. A. E. Pologne 333 f. 389.

ports. Aujourd'hui la question me semble pouvoir se reproduire non pour le jour même, mais pour l'époque très prochaine, selon toute apparence, où S. M. l'Empereur voudra redonner aux opérations militaires ce grand mouvement qui peut les rendre décisives.

[Wielu członków rady zapytuje, czy ich bezczynność wypływa z woli cesarza czy z przypadku i czy nie mogliby znowu stać się czynnymi[1]). Nie otrzymał jeszcze obiecanego miliona, ani listów wierzytelnych].

595. Wolborz, 8 lutego 1813.

Rozkazy królewskie dla rządu. Ruchy gen. Reynier. Nienawiść do Austryaków.

A. E. Pologne 333 f. 420—1. N⁰ 32.

S. M. le Roi de Saxe ayant prévu la circonstance actuelle de l'évacuation de Varsovie ordonne aux ministres par une décision qui vient de leur parvenir, de prolonger autant qu'il sera possible, leur résidence sur le territoire du duché avec la ressource de se retirer à Dresde, s'ils étaient réduits à sortir absolument du sol polonais. Cette décision royale ne résout point la question sur laquelle on avait ici quelque incertitude, c'était de savoir, si on devait ou non transporter à Cracovie le siège du gouvernement. La majorité des opinions est pour la négative ou du moins on est d'avis de ne le faire qu'à la dernière extremité. Il est ainsi vraisemblable qu'on va séjourner à Petrikau encore quelques jours et que delà on ira s'établir à Częstochowa[2]). Je crois qu'on ne tardera pas longtemps à prendre ce dernier parti. Une lettre que je reçois de M. Pannat, me porte à juger qu'en effet il vaut mieux s'y déterminer dès à présent que d'attendre à y être contraint bientôt par la force inévitable des événements. Le g-al Reynier portant son quartier général aujourd'hui 8 à Fabianice et demain à Szadek, Petrikau va se trouver complètement découvert et n'aura plus

---

[1]) *Souvenirs*, 294. *Histoire*, XI, 396—7 (nie dosłownie).

[2]) Senfft do Justa, Drezno, 8 lutego 1813 (minute). »Il (rada ministrów) a dû trouver à Petrikau un ordre du Roi de s'arrêter dans tel endroit du duché où il pourrait demeurer le plus longtemps en sûreté sous la protection des armées et, quand cela ne serait plus possible, de se rendre à Dresde de façon que les membres du Conseil en traversant un pays étranger ne prendraient que le caractère de simples particuliers«. A. D. 2760 t. LIX f. 79.

d'autre garantie que celle de quelques troupes autrichiennes qui se sont mises en effet sur la route de Rawa, mais dont la véritable destination ne nous est pas bien connue. Le bruit répandu parmi les troupes autrichiennes est que le p-ce Schwarzenberg porte dans ce moment son quartier général à Końskie. Dans ce cas la ligne sur laquelle nous sommes placés, dégarnie par la direction du 7-e corps sur Kalisz et mal protégée par le corps autrichien peut incessamment cesser d'être sûre ou du moins être exposée à des inquiétudes fréquentes qui ne permettraient pas au gouvernement de s'y maintenir. Son départ alors semblerait être une nouvelle fuite et c'est ce qu'il convient d'éviter. Il est plus décent de paraître avoir fait dès Varsovie même le choix du lieu où l'on veut s'établir, que d'avoir l'air d'être poussé de distance en distance par la nécessité du moment et d'obéir le lendemain aux mouvements militaires de la veille.

A en croire la lettre ci-jointe de M. de Pannat qui tient du g-al Reynier les notions qu'il me transmet, les cantonnements du p-ce Schwarzenberg doivent occuper les bords de la Pilica et de la Warta. On croit bien ici que les bords de la première de ces rivières seront très bien gardés par les autrichiens, mais on doute qu'ils mettent une grande importance à couvrir ceux de la deuxième. On semble même déjà persuadé et le g-al Reynier paraît être aussi de cette opinion que le prince de Schwarzenberg malgré les instructions de S. A. le p-ce vice-roi qui l'engagent à se diriger sur Kalisz, ne fera qu'en simuler l'intention sans faire d'efforts réels pour y parvenir [1]).

La haine contre les autrichiens et même aujourd'hui contre le p-ce Schwarzenberg qu'on avait toujours voulu personnellement épargner, est poussée à un point qui passe toute mesure. Il est de fait que le prince a manqué plusieurs fois très formellement à sa parole. Avant mon entrée en fonction, il avait déclaré qu'il concentrerait les forces entre Modlin et Varsovie, qu'il se battrait avant d'abandonner cette place. Depuis il m'avait assuré qu'il ne l'abandonnerait qu'autant qu'un corps considérable, par ex., 30 ou 40.000 hommes auraient passé la Vi-

[1]) *Souvenirs*, 284. Ussel, 168—9, por. Réboul, II, 285—6.

stule. Il n'a tenu ni l'une ni autre de ces promesses. Les russes n'ont encore jeté sur la rive gauche de la Vistule que quelques partis de cosaques et Varsovie est évacuée. Il est difficile d'admettre que le p-ce Schwarzenberg agissant ainsi n'ait cedé qu'à sa propre faiblesse et même à l'influence seule de ses entours. Sa conduite est indigne et inexcusable, si ce n'a pas été pour lui un devoir de se conformer à des ordres absolus, si, enfin, il n'est pas un instrument obligé de la politique de son cabinet [1]).

Por. Réboul, II, 261.

596. Piotrków, 8 lutego 1813.

Przybycie Rumignego. Rozpacz Brezy. Obawy ministrów.

A. E. Pologne 333 f. 422—3. N° 33.

J'avais désiré en quittant Varsovie qu'une personne de l'ambassade pût observer encore ce qui s'y passerait jusqu'au moment de l'évacuation de cette place. M. de Rumigny se chargea avec plaisir de cette commission et M. de Broglie par dévouement et par zèle pour le service de S. M. m'a demandé la permission d'y rester avec lui. Je les y laissai en conséquence tous deux le 4 de ce mois à 5 heures du soir. L'objet que j'avais en vue, n'a pu avoir beaucoup de suite. Dès le même jour et quelques heures seulement après mon départ le p-ce Schwarzenberg fit notifier à M. de Rumigny qu'il devait songer à la retraite. Celui-ci et M. de Broglie m'ont rejoint hier à Wolborz. Ils ils (s.) m'ont donné sur ce qu'ils ont vu à Varsovie et dans leur marche, quelques détails qui ne m'ont point paru dénués d'intérêt. J'ai prié M. de Rumigny d'en rédiger un rapport que j'ai l'honneur d'adresser ci-joint à V. E. [2]).

---

[1]) Postępowanie Schwarzenberga było rezultatem otrzymanych rozkazów swego rządu. Criste *Der Beitritt Oesterreichs zur Koalition im J. 1813* Mitt. des k. k. Kriegsarchives 1880 N. F. VIII, 222 Franciszek do Schwarzenberga, 24. I. 1813. Oncken *Oesterreich u. Preussen im Befreiungskriege* 1876, I, 408 n° 14.

[2]) Rumigny do Bassany. Wolborz, 8 lutego 1813. M. le b-on Bignon a informé S. E. M. le duc de Bassano de l'ordre qu'il m'avait donné de rester à Varsovie aussi longtemps que les troupes autrichiennes occuperaient la ville. Peu d'heures après son départ M. le prince de Schwarzenberg me fit prevenir qu'il était nécessaire que je me misse également en

J'appelle l'attention du p-ce Poniatowski sur la mauvaise conduite du commandant de la place de Rawa. Le c-te Stanislas Potocki m'a communiqué hier une lettre confidentielle qu'il a reçue de M. de Breza. Ce ministre sécrétaire d'Etat a complètement perdu la tête. La lettre est celle d'un homme désesperé qui cherche à faire partager son désespoir aux autres. Non seulement il renonce à toute idée de retablissement de la Pologne, mais il voit déjà le duché anéanti, en lambeaux et devenu la proie de ses insolents voisins. J'ai remarqué avec

marche pour suivre la même direction sans attendre plus longtemps. J'appris en même temps que le prince partait de sa personne pour son quartier général près de Raszyn sur la route de Rawa, dans la soirée même. — Le 5 dès la pointe du jour je vis sur la place de Saxe des troupes autrichiennes réunies. On les passa en revue et elles se mirent en marche. Vers 10 h. je partis, je rencontrai sur la route environ 1000 hommes d'infanterie autrichienne qui marchaient par détachements de 200 et 300 hommes, ainsi que des convois appartenant à la même armée. Je les dépassai loin avant la petite place de Nadarzyn. J'y trouvai aussi M. le g-al Ferrière, commandant de la place de Varsovie, escorté de tout ce qui y était resté de gendarmes français. La route ainsi que les maisons des villages que nous avons traversés, M. de Broglie et moi, étaient encombrées de malades français et saxons entièrement abandonnés par le départ du commandant de place. Un assez grand nombre d'entr'eux avait succombé à la fatigue et à la maladie. Jusqu'à M(s)zczonow tout était assez tranquil(l)e sur les routes. On y rencontrait de temps en temps des détachements des toutes nations se dirigeant sur Rawa. Arrivé à cette station le 6 dans la matinée j'y trouvai beaucoup de troupes polonaises qui partirent dans la journée. La tranquillité regnait dans la ville lorsque vers 6 h. du soir le commandant de la place donna subitement l'ordre de faire partir en toute hâte les français, polonais et saxons tant civils que militaires sous le prétexte que l'ennemi était aux portes. L'alarme devint tellement forte que je crus devoir chercher à en connaitre la cause. Nous nous rendîmes chez l'officier qui commandait le poste. Nous trouvâmes un homme pris de vin et hors d'état d'expliquer les motifs de sa conduite. Ce fut inutilement que nous nous efforçâmes à lui en faire sentir les inconvenients. Il nous fut impossible d'en rien tirer. A 9 h. tout ce qui avait pu partir, avait abandonné la ville. Vers minuit nous continuâmes notre marche. L'alarme s'était communiquée avec une telle rapidité que tous les postes de gendarmerie s'étaient repliés sur la route. Depuis Nadarzyn nous avons rencontré de distance en distance des soldats autrichiens marchant isolément et quelques convois des malades de leur nation. Ils étaient en si petit nombre que l'on n'en peut guère tirer d'induction sur les places de marche que peut avoir tracé le p-ce de Schwarzenberg». A. E. Pologne 333 f. 424—5 por. Réboul, II, 264.

satisfaction que ces noires rêveries de M. de Breza ne faisaient point impression sur le c-te Stanislas et celui-ci a même rélevé quelques faux raisonnements que renfermait cette lettre. Par ex., il y est dit que M. l'archévêque de Malines est tombé dans la disgrâce de S. M. l'Empereur et on semble tirer de cette circonstance vraie ou fausse une conséquence fâcheuse pour les destinées de ce pays-ci. Le c-te Potocki est loin de voir les choses sous un point de vue aussi sombre et il met trop de confiance dans la puissance et la volonté bienveillante de S. M. en faveur de la nation polonaise pour ne plus croire à la possibilité d'aucun moyen de salut. Malheureusement M. de Breza ne s'est pas borné à écrire dans ce sens au c-te Stanislas. Cette lettre n'a été communiquée qu'à moi et l'effet en serait resté nul, mais il a adressé à d'autres ministres les mêmes plaintes et les mêmes lamentations. J'ai trouvé ceux-ci dans un grand abattement et ce n'est pas une chose aisée que de ranimer leur courage. Si ce que je dis de M. de Breza (et mon devoir me défendait de le taire) amenait de la part de V. E. quelque invitation secrète pour ce ministre à garder à l'avenir un peu plus de réserve, vous sentirez, Mgr., qu'il importe de donner à cet avis une tournure qui n'en decèle pas la cause précise ou qui du moins éloigne tout soupçon des communications qui me sont données par le c-te Potocki.

597. Piotrków, 8 lutego 1813.

Austryacy nie dotrzymują obietnicy w sprawie zagwarantowania nietykalności miasta.

A. E. Pologne 333 f. 426—8. Nº 34.

...On a reçu ici des lettres de Varsovie du 6 et du 7. Hier 7 au moment du départ des dernières nouvelles les russes n'étaient pas encore entrés dans la ville, mais on s'attendait qu'ils y entreraient dans l'après midi.

D'après un accord fait entre les russes et les autrichiens, la rive droite de la Vistule devait être évacuée hier à 7 heures du matin et Varsovie à 9 heures. Vers midi les autrichiens qui étaient en armes sur les places ne se mettaient point encore en mouvement pour partir. On sent bien malheureusement que ce n'était qu'un simple retard dont il n'y avait rien à conclure.

Le 6 un corps russe a passé la Vistule à Bielany et s'est porté sur la route de Błonie. Ce corps se composait d'infanterie et de cavalerie et avait de l'artillerie. C'est par Wola que les russes paraissaient vouloir faire leur entrée dans la ville.

Nous apprenons avec douleur que le p-ce de Schwarzenberg n'a tenu aucune de ses promesses à l'égard de la convention qu'il s'engageait à conclure en faveur des habitants. Nous venons de recevoir ici copie de deux lettres écrites par le g-al Siegenthal[1]), l'une au président de la ville de Varsovie, l'autre au général russe qui se disposait à y entrer[2]). Tout s'est ainsi réduit de la part des autrichiens à une simple invitation aux russes d'user de ménagements envers la place qu'on leur abandonne...

Les nouvelles reçues de Varsovie portent que les russes ont insisté sur la reddition de Modlin. Je ne comprenais pas d'abord ce que cela voulait dire, mais en rapprochant plusieurs lettres où ces phrases se trouvent, je vois qu'en effet il faut entendre que les russes ont jeté en avant cette insolente prétention et que le p-ce de Schwarzenberg leur répondant qu'il n'avait aucun droit de traiter sur ce point, ils en auront fait un prétexte pour ne vouloir donner les mains à aucun accommodement. Il est d'ailleurs malheureusement trop visible que le prince n'a pas mis un grand intérêt à obtenir aucune garantie en faveur de la ville et des habitants...

Por. *Souvenirs*, 285. Réboul, II, 265.

598. Piotrków, 9 lutego 1813.

Pułki litewskie. Komisya litewska.

A. E. Pologne 333 f. 432—4. N° 35.

...On avait bien ébauché à cet égard [dotyczy pułków litewskich] un projet de réorganisation dans les bureaux du p-ce Poniatowski, mais ce projet n'était point achevé et n'avait pas même un commencement d'exécution. Le prince le fit suspendre

[1]) Siegenthal-Bersina Henryk, 1762—1831, major 1796, oberst 1799, organizator 3 p. ułanów w Krakowie 1801, gen. major 1805, FML. 1809, dowodzący dywizyą w korpusie posiłkowym 1812, dowódca komenderujący w Slawonii 1813, gen. kawaleryi 1827, wiceprezydent Hofkriegsrathu.

[2]) Siegenthal de Węgrzeckiego, 6 lutego 1813, kopia. A. E. Pologne 333 f. 413 do Miloradowicza t. dn. ib. f. 412 *Gazeta warszawska* 1813 n° 13.

et les choses en sont restées là. Quelques uns des colonels des régiments se sont rendus à Posen. Ils ont obtenu des à comptes sur leur solde. Les autres ne s'étant point ainsi présentés eux mêmes n'ont rien reçu jusqu'à présent. Puisqu'il est évident par la lettre de V. E. du 31 janvier que la conservation des cadres et des n-os des régiments lithuaniens est toujours dans les vues de S. M., je crois devoir me permettre de représenter au p-ce major général que comme on n'avait cru devoir maintenir la réduction de ces corps que parcequ'on la croyait déjà consommée, il semble qu'il ne doit pas y avoir lieu aujourd'hui à l'effectuer, puisqu'elle n'a pas eu lieu jusqu'à présent, en sorte que les intentions exprimées par les lettres de V. E. se trouveront remplies [1]).

Le g-al Etienne Grabowski, vice-président du Comité militaire en Lithuanie, eût convenu à merveille pour suivre les affaires de ces troupes et veiller à leur administration, mais comme il est général au service du duché de Varsovie le p-ce Poniatowski vient de le nommer commandant de Częstochowa.

Le p-ce Giedroyć avait suivi le grand quartier général français à Koenigsberg, mais on ne sait depuis ce qu'il peut être devenu. On suppose, s'il ne s'est pas égaré, ou n'a pas été pris, qu'il aura pu se rétirer à Danzig. Il ne reste de généraux lithuaniens disponibles que le g-al Niesiołowski [2]), lequel a quitté Varsovie il y a une quinzaine de jours, pour se rendre à Posen. Je pense qu'il serait dans l'intérêt de ces troupes que ce général en eût l'inspection, qu'il fût leur intermédiaire auprès de S. A. le p-ce vice-roi et qu'il s'occupât de leurs besoins. Je vais l'y faire inviter par M. le c-te Sierakowski, le seul des membres de la Commission de gouvernement de Lithuanie qui ne se soit pas éloigné de moi jusqu'à ce jour. Le c-te Alex. Potocki nous a quittés pour faire une course sur les frontières de la Galicie et peut-être jusqu'à Léopol où des intérêts de fortune l'appellent un moment, mais il a promis de venir nous rejoindre bientôt au lieu que le gouvernement du duché aura choisi pour sa résidence provisoire.

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 299.

[2]) Niesiołowski Ksawery, ur. 1772, gen. brygady w r. 1794 i od 1812 do 1818, inspektor piechoty i pospol. rusz. lit. w 1812—3.

Vous m'aviez fait l'honneur de m'annoncer, Mgr., le prochain envoi du décret impérial par lequel les régiments lithuaniens ont été mis à la solde de S. M. l'Empereur. Ce décret ne m'est point encore parvenu.

Trois des régiments d'infanterie font partie de la garnison de Modlin, ce sont ceux des colonels Chodkiewicz, Giełgut et Biszping[1]).

Les régiments de cavalerie de Rajecki et Tyszkiewicz sont auprès de S. A. I. le prince vice-roi et appartiennent à son armée. Le reste marche avec le 5-e corps.

Je vois que V. E. aurait désiré que les membres de la Commission de gouvernement de la Lithuanie au lieu de se séparer, comme ils l'ont fait, eussent continué à présenter un corps uni, prêt à reprendre son activité dès que les circonstances pourront le permettre. J'ai bien fait dans le temps tous mes efforts pour empêcher leur séparation, mais à l'époque où elle a eu lieu, si je ne pouvais pas douter des dispositions bienveillantes de S. M. en leur faveur, j'ignorais toute l'étendue des bienfaits que S. M. I. se proposait de leur accorder et je n'avais rien à répondre aux allégations de gêne pécuniaire et d'embarras domestiques de plusieurs d'entre eux. La vérité de ces allégations m'était connue et il y aurait eu une sorte de rigueur injuste à les forcer de rester à Varsovie, lorsque le cours des opérations militaires faisant craindre une évacuation plus ou moins prochaine ils me représentaient la difficulté qu'il y aurait pour eux à se tirer d'affaire dans le cas possible d'une retraite brusque et précipitée. Au fait le seul des membres de la commission dont la conduite soit peu excusable, est le c-te de Tyzenhaus qui s'est rendu à Vienne[2]). L'événement a justifié les inquiétudes des autres et je ne doute pas qu'aussitôt que je pourrai leur indiquer un lieu fixe, où ils doivent se rendre, ils n'y reviennent tous au 1-er signal. Les sentiments patriotiques de M. le c-te Sołtan sont dès longtemps connus par d'honorables épreuves. Quant à M. Prozor et Jelski, ce dernier étant dangereusement malade et craignant avec raison les embarras d'une nouvelle retraite, M. Prozor qui lui donne

[1]) Por. Réboul, II, 222.

[2]) Por. *Souvenirs*, 297—8.

les soins de l'amitié a dû partir en même temps que lui. Je ne crois pas, Mgr., dans l'état d'incertitude où nous sommes nous mêmes aujourd'hui sur la résidence où nous devrons nous arrêter, devoir leur faire encore aucun appel pour le moment, mais dès que cet état aura cessé, je suis bien sûr qu'au premier mot que je leur dirai des intentions de S. M., ils se réuniront tous auprès de moi...

[Proponuje dać członkom rządu litewskiego legię honorowe].

593. Piotrków, 9 lutego 1813.

Nowe żądania żywności przez ks. Eugeniusza. Wyczerpanie kraju. Nominacya komisarza polskiego. Stosunek ks. Józefa do Schwarzenberga. Zajęcie Warszawy.

A. E. Pologne 333 f. 435—7. Nº 36.

Des lettres de M. l'intendant général et du préfet de Posen ont informé le Conseil des ministres que S. A. I. le p-ce vice-roi demande qu'il soit pourvu dans ce département à la subsistance de 35.000 hommes d'infanterie et 3.000 de cavalerie qui doivent y arriver sous peu de jours. S. A. I. annonce en outre que 5 jours après l'arrivée de ces troupes il viendra de plus dans ce même département un autre corps de 15.000 hommes d'infanterie. Ces nouvelles qui ne peuvent que causer une véritable joie aux ministres en leur offrant l'espoir du prochain affranchissement de leur pays, les inquiètent dans un autre sens par la difficulté qu'ils trouveront à faire vivre les corps dont il s'agit. Ils représentent que deux départements seuls vont être chargés de toute la masse des consommations, celui de Posen et celui de Kalisz, et, si pendant quelque temps encore ils peuvent supporter ce fardeau, on ne peut s'empêcher de prévoir un moment très rapproché où cette possibilité n'existera plus. Dès à présent il est plusieurs branches de service auxquelles le pays n'est point en état de satisfaire, celui de la viande qui ne peut se faire que par contrats, celui de l'eau de vie qu'on est obligé de faire de même, et celui des fourrages pour lequel manqueront les moyens de transport à moins que le transport ne soit payé. On établit ainsi en principe dans le Conseil des ministres que pour assurer ces 3 parties du service de l'armée, il faut traiter avec des fournisseurs et comme à l'état présent des choses la perception des impôts étant

nulle les caisses du trésor sont absolument vides, on en conclut que les dépenses relatives à ces divers objets doivent retomber au compte de l'intendant général et on s'adresse à moi pour faire des représentations dans ce sens à V. E. et à S. A. I. le p-ce vice-roi. Quoique je ne puisse pas méconnaître ce qu'il y a de fondé dans ces allegations, je ne puis pas convenir avec les ministres que déjà on en soit réduit à une penurie de ressources telle qu'ils la supposent, et je les encourage à faire tous les efforts qui dépendent d'eux pour répondre aux demandes qui leur sont adressées. J'ai pensé, Mgr., qu'il pourrait être utile qu'il y eût auprès de S. A. I. un des membres du gouvernement, conseiller d'Etat ou autre fonctionnaire public, qui fût spécialement autorisé à prendre sous les ordres de S. A., toutes les mesures d'approvisionnement que le pays peut permettre sans avoir besoin d'attendre d'instructions du ministère. Le Conseil a partagé cette opinion, mais il a été embarrassé pour le choix de ce commissaire. Le p-ce Poniatowski a proposé comme très propre à cette commission, M. le général Woyczyński, dernièrement gouverneur de Thorn et pour le moment sans activité qui a une grande connaissance des moyens du pays et pourra sous ce rapport rendre d'utiles services, mais en même temps le prince a insisté de nouveau pour que j'appelle toute l'attention de S. M. l'Empereur sur la nécessité de faire prendre dès à présent de grandes précautions pour l'époque où des forces considérables seront rassemblées sur le territoire du duché de Varsovie. Les départements de Łomża, Płock, Thorn, Bromberg, Varsovie et Lublin vont être épuisés par les armées russes. Les procédés de l'ennemi à ce sujet sont fort alarmants. Là où il existe des magasins, au lieu de les mettre en consommation, les russes y apposent le scellé et se font nourrir par les habitants, en sorte qu'il est vraisemblable que leur intention à l'égard des magasins déjà formés est ou de les emporter, s'ils le peuvent, ou de les brûler en cas de retraite. Les départements de Posen et de Kalisz ont à fournir aux besoins de l'armée française et bientôt à ceux du 7-e et du 5-e corps. Il ne reste ainsi de libres que ceux de Radom et Cracovie que vont occuper les troupes autrichiennes et d'où le transport présente de grandes difficultés. Ces observations me paraissent, Mgr., dignes en effet d'être prises en

sérieuse considération et je regarde comme un devoir de les soumettre fidèlement à V. E....

[Głęboki żal ks. Józefa do Schwarzenberga z powodu obłudnego postępowania].

Il vient d'arriver un employé du ministère des finances qui a quitté Varsovie avant hier à 4 h. d'après midi. Les russes n'y étaient pas entrés encore, mais la députation de la ville s'était rendue a Wola au devant du général qui commande le corps destiné à occuper cette place. Au retour de la députation on avait publié par ordre du général russe que les habitants étaient invités à être tranquilles et sans crainte, qu'on respecterait leurs personnes et leurs propriétés et qu'ils ne devaient avoir d'inquiétude ni pour le moment de l'entrée des russes, ni pour celui de leur sortie, s'ils étaient dans le cas de se retirer ultérieurement. Cet employé assura avoir bien entendu la publication dont il s'agit, et notamment la dernière circonstance relative à l'hypothèse de la sortie des russes. Si le fait est exact, on peut juger par là que ce n'est pas sans quelques sentiments d'effroi que les russes se montrent de nouveau à Varsovie et que le souvenir du passé fait encore sur eux une vive impression [1]...

600. Bassano do Bignona. Paryż, 10 lutego 1813.

Przepisy postępowania przy wypłacaniu miliona.

A. E. Pologne 333 f. 446. Minute.

En adressant au ministre du trésor impérial une ordonnance de 2 millions de francs pour régulariser le versement de pareille somme fait en billon de Piémont au trésor du duché de Varsovie à valoir sur le subside accordé à cet Etat par S. M. I., je lui en avais en même temps adressé une autre d'un million de francs et je l'avais invité à faire verser entre vos mains cette seconde somme destinée au même emploi.

---

[1]) *Souvenirs*, 285 *Histoire*, XI, 390. Odezwa Węgrzeckiego, donosząca o przyszłem wkroczeniu Rosyan i o spokoju, 6 lutego *Gaz. warsz.* 1813. 9 lutego n° 12, Opis wejścia 15 lutego n° 13. Michailofsky-Danilefsky *Denkwürdigkeiten aus dem Kriege von 1813* 1837, 10—12. Kutuzów do żony. 28. I. 1813 (st. st.) Русская старина 1872, V, 690 ks. Eugeniusz do Napoleona, 8. II, 1813 Ducasse *P-ce Eugène*, VIII, 340. Réboul, II, 267—270.

Ce ministre m'écrit[1]), que le 29 janv. dernier il a donné l'ordre au payeur à Varsovie de la tenir à votre disposition. Mais l'ordre de la comptabilité et la facilité du service exigent que les payements se fassent sur des mandats délivrés par vous et non sur vos quittances. Ces payements seront donc faits par le payeur lui-même; ils le seront sur vos mandats aux personnes que vous aurez désignées, et le payeur retirera des parties prenantes et les pièces justificatives indiquées par ces mandats et les quittances. Je vous invite, M. le baron, à vous conformer à cet égard aux intentions du ministre du trésor imperial.

Lors de la remise au trésor du duché de Varsovie des 2 millions en billon de Piemont, M. le c-te Matuszewic en donna quittance au payeur. Cette quittance désigne le nombre de pièces de chaque espèce de monnaie et la valeur nominale de chacune. Mais elle indique aussi la valeur réelle et intrinsèque du versement total estimée d'après un essai fait à l'hôtel des monnaies de Varsovie à 1.661.436 francs $59^{8}/_{9}$ c. Peut-être par cette précaution, le ministre des finances du duché a-t-il voulu se réserver les moyens d'élever la prétention lors du réglement de comptes, de n'y faire figurer ces monnaies que pour leur valeur intrinsèque[2]).

M. le c-te Mollien[3]) m'écrit qu'une telle prétention serait d'autant moins fondée que le trésor du duché les a tarifées au taux auquel le trésor de France les lui a données, et qu'elle ne saurait être admise, parceque le trésor impérial ne les a données que pour la valeur pour laquelle il les a reçues lui-même dans ses caisses et que de plus il a eu à supporter les frais de transport de Turin à Varsovie lesquels se sont élevés à plus de 3% de la valeur des sommes transportées.

Vous voudrez bien, M. le baron, lorsque l'occasion s'en présentera, parler dans ce sens au ministre des finances du duché, afin qu'il ne s'élève aucun doute sur cet objet.

---

[1]) 2 lutego 1813 A. E. Pologne 333 f. 382—3.

[2]) Kopia pokwitowania 19 grud. 1812. A. E. Pologne 333 f. 384.

[3]) Mollien Franciszek hr. minister skarbu, 1758—1850.

601. Piotrków, 10 lutego 1813.

Trudności związane z użyciem monety piemonckiej [1]. Utrata wartości. Umowy co do dostaw. Proponowane środki zmiany jej wartości obiegowej. Trudności w reorganizacyi armii. Postępy tej reorganizacyi.

A. E. Pologne 333 f. 448—451. N° 37.

...Cet argent [moneta piemoncka] est en effet comme billon beaucoup meilleur que le billon national et sa valeur intrinsèque n'a qu'une différence de $16^3/_4$% avec l'argent courant de Prusse. On a donc eu l'espoir de lui donner cours pour sa valeur nominale, c.-à-d. sur le pied de l'argent courant. On a senti que pour cet effet il était nécessaire que les émissions en fussent ménagées et faites sur divers points, une monnaie étrangère non connue ne pouvant manquer quoique bonne en réalité de tomber bientôt en discrédit, si on en émet une somme un peu forte dans un même moment et dans un même lieu. En procédant de cette manière l'émission faite par le ministère des finances n'a été que de 872.542 florins 10 gros, soit 538.067 fcs. $97^7/_9$ c. Le reste existe encore en caisses soit à Cracovie, soit ici, soit à Kalisz et Posen où il a été mis, depuis quelque temps par ordre du Roi à la disposition du ministère de la guerre. A Varsovie son cours se soutenait assez bien attendu qu'on pouvait l'échanger à l'hôtel des monnaies contre du billon national. On en frappait une partie en billon du duché et on trouvait du bénéfice dans cette opération vu la bonne qualité du titre de cette monnaie. Varsovie perdu, ce double expédient a cessé d'exister et l'emploi de cet argent devient tous les jours plus difficile.

Les sommes qui existent en caisse sur divers points ont déjà toutes leur destination pour le service de l'armée. La direction de l'administration de la guerre a fait des marchés pour des objets d'habillement, d'équipement et pour la remonte, en affectant leur payement sur ces caisses, mais on voit avec inquiétude naître de nouveaux embarras résultant des circonstances. Des fournisseurs commençant à faire leurs livraisons et étant dans le cas de recevoir un à compte en cette sorte de monnaie refusent de les continuer, si on ne leur donne pas

[1] Co do strat Księstwa, por. Wielhorski do Bignona, 23. II. 1813 Askenazy *Wielhorski*, 65. *Souvenirs*, 300 (nieco inaczej, niż w depeszy).

d'autres valeurs. Déjà plusieurs l'ont fait et d'autres ont déclaré la même intention d'avance. Il a fallu composer avec eux et quelques uns ont consenti que l'argent de Piémont entrât pour un tiers dans les payements à leur faire. D'un autre côté, comme à Varsovie cette monnaie avait encore une sorte de circulation par la faculté de l'échange, on en avait donné de certaines sommes aux régiments pour se fournir d'effets de chaussure et autres articles qu'ils étaient chargés de se procurer eux mêmes. Plusieurs d'entre eux n'ayant point eu le temps de remplir cet objet ne peuvent plus maintenant tirer parti des fonds qui leur étaient faits. Ils se plaignent ou bien de ne pouvoir faire usage de cet argent en aucune manière ou de ne trouver à l'employer que moyennant une perte considérable, en sorte que dans ce dernier cas, les corps n'auront reçu du gouvernement en valeur réelle que des sommes bien inférieures à ce qui leur a été compté en valeur nominale. Le p-ce Poniatowski et le g-al Wielhorski ont appelé sur cet objet toute l'attention du Conseil. Il a été question de réduire l'argent dont il s'agit, et de ne lui donner cours que pour sa valeur intrinsèque, mais outre que ce serait sanctionner par un acte public le tort fait à ceux à qui on l'a donné, sur le pied d'argent courant, il est à prévoir qu'une démonétisation operée dans le moment où nous sommes, augmenterait encore le mal et ferait tomber le cours usuel de cette monnaie même au dessous du cours légal qui serait cependant à sa valeur réelle. On n'a point vu de parti plus sage que d'arrêter d'abord d'employer une partie de cet argent au payement de la solde, parceque répandu ainsi en détail il pourra circuler encore; en suite de n'obliger les fournisseurs à en recevoir qu'une partie que l'on combinerait le mieux qu'il se pourrait pour l'avantage du trésor avec d'autres modes de payement, enfin d'autoriser la direction de la guerre et les régiments à consentir dans leurs marchés à une réduction de fait sur le cours légal, mais sans que cette réduction puisse aller au dessous de la valeur intrinsèque de manière que la pièce émise légalement pour 20 gros ne puisse pas être comptée pour moins que 17.

V. E. juge que d'après cette manière de procéder qui est en effet la plus prudente dans les circonstances actuelles, l'écoulement de la monnaie de Piémont n'a pu et ne peut que

s'opérer avec beaucoup de lenteur et qu'il en résulte de grands embarras, pour la réorganisation de l'armée. On applique en conséquence à ce service tout ce qui se recouvre sur le pays même et depuis que cette somme de 2 millions de francs a été accordée par S. M. I., il a été effectivement consacré aux dépenses de l'armée 4 à 5 millions de florins provenant des recettes du trésor. Il est sensible par là que, si on avait voulu mal user des secours donnés par l'Empereur, si on n'avait pas cherché à en faire l'usage le plus utile et, par conséquent, le plus conforme à ses véritables intentions, on pourrait très bien me présenter aujourd'hui des tableaux de l'emploi de la totalité de ces 2 millions, mais sans en avoir tiré au profit du service militaire tout le parti que peut seul en faire obtenir une émission successive, partielle et mesurée. Cependant, Mgr., V. E. en m'annonçant le nouveau secours de 2 millions de francs que S. M. l'Empereur accorde au gouvernement du duché, me prescrit d'exiger au paravant un compte détaillé qui prouve que les sommes données antérieurement ont été appliquées au service exclusif de l'armée. En m'attachant à la lettre de cet ordre, je devrais tenir en réserve les 2 millions de francs dont le premier est déjà mis à ma disposition par la lettre de V. E. du 31 janvier pour ne me dessaisir de ces fonds qu'après l'écoulement total de la monnaie de Piémont que l'on a reçue de S. M., mais il me semble, Mgr., que ce serait agir contre le véritable esprit de ce même ordre, contre la pensée même de S. M. qui ne demande cette précaution que pour avoir la certitude de l'exacte application de ces fonds à l'usage auquel elle les destine. Or S. M. a cette certitude par les comptes justificatifs de l'emploi d'une somme beaucoup plus forte pour le service militaire et par la continuation de l'emploi de toutes les recettes du pays à ce service. L'armée est, comme elle doit l'être, la 1-re pensée du gouvernement. On ne s'occupe que d'elle, on ne songe qu'à elle, puisqu'au fond le duché n'existe qu'en elle. Tous les genres d'obstacles se réunissent pour contrarier sa réorganisation, l'envahissement du pays par les russes, les entraves mises par les troupes alliées à l'action de l'autorité polonaise dans les départements encore libres et, enfin, avec une grande pénurie de fonds des difficultés sans nombre produites par la nature même des valeurs, argent et papier

qu'a dernièrement accordées S. M. I. Je m'étais proposé, Mgr., de vous soumettre exactement tous les 10 jours un tableau du progrès de la réorganisation de l'armée, du recrutement, de la marche de la recomposition et de l'équipement des corps. Je n'ai pu jusqu'à présent à cause de l'agitation des circonstances presser trop vivement le ministère de la guerre de me fournir ces informations, mais je vais cependant tâcher de me les faire remettre ici et je m'empresserai de les communiquer à V. E. Le préposé du payeur général à Varsovie n'ayant point d'instructions sur le lieu où il doit se retirer et diriger les équipages à sa disposition, m'a prié de lui donner des ordres ou du moins des conseils. Dans ce moment la plus grande besogne dont il soit chargé, est la remise qu'il aura à faire sur mes mandats des fonds accordés au gouvernement du duché de Varsovie. Il est à désirer que ces fonds ne soient pas trop éloignés du 5-e corps aux besoins duquel il doivent être consacrés. Le 5-e corps se rend à Kalisz, mais Kalisz pouvant se trouver dans la ligne d'opération, ce n'est point un endroit où l'on doive placer une caisse. Le lieu le plus rapprôché et le plus sûr m'a paru être Glogau et c'est là que j'ai engagé le payeur à faire venir ses fonds. D'après un arrangement qui convient ici, on pourra même lui épargner l'embarras du transport pour une partie de la somme, des fournisseurs du duché ne demandant pas mieux que de recevoir leur payement à Berlin où se trouve le payeur général, je suis convenu ainsi avec ce préposé du payeur général que sur mes mandats il délivrera aux parties prenantes des délegations sur Berlin.

602. Piotrków, 10 lutego 1813.

Wiadomość o konkordacie przesłana 25 stycznia [1]).

A. E. Pologne 333 f. 452. N° 38.

...On s'est réjoui de cet heureux dénouement des différends de la France avec le S. Père parcequ'en y voyant une garantie de plus du maintien de la tranquillité intérieure de l'Empire on y trouve en outre une sorte d'indication de la volonté que l'on aime à croire à S. M. I. de se livrer bientôt tout entier à l'achèvement de ses grandes entreprises au dehors...

---

[1]) Akt konkordatu ogłoszony. *Moniteur* 14 lutego 1813 n° 45.

603. Piotrków, 10 lutego 1813.

Rosyanie zajęli Kutno, Kłodawę i Sempolno. Ruch ks. Poniatowskiego ogałaca z wojsk dep. lubelski. Promocye generałów.

A. E. Pologne 333 f. 453—4. N° 39.

...M. de Serra aura rendu compte à V. E. des promotions qui ont eu lieu dans l'armée du duché. Le p-ce Sanguszko, le g-al Krasiński, le p-ce Sułkowski[1]) et le g-al Haucke ont été nommés généraux de division, les colonels Weyssenhof[2]), Rautenstrauch[3]) et Toliński[4]) ont été nommés généraux de brigade. On a fait quelques remarques sur la rapidité de l'avancement du p-ce Sułkowski, mais on lui rend généralement la justice qu'il s'est partout très bien conduit tant en Espagne où il a commandé un régiment, que dans la dernière campagne où il a été blessé deux fois en combattant de la manière la plus brillante...

604. Piotrków, 11 lutego 1813.

Spotkanie 7-go korpusu z Rosyanami. Nieporozumienia z władzami polskiemi. Krytyczny pogląd na gen. Reynier. Pragnienie zmiany w armii austryackiej. Znaczenie odwrotu rady ministrów.

A. E. Pologne 333 f. 462—4. N° 40.

Une lettre du g-al Reynier, datée d'avant hier 9 et adressée au p-ce Poniatowski porte que l'avant-garde du 7-e corps a eu le 8 une rencontre avec des hulans et des cosaques à Łęczyca, qu'il y aura eu sans doute le 9 à Dombie un petit engagement dont on n'a point encore le rapport et qu'une autre affaire d'avant-garde sera aussi probablement nécessaire pour que le 7-e corps établisse ses postes sur la Warta[5]).

---

[1]) Sułkowski Antoni, 1785—1836, ordynat rydzyński, pułk. 9 p. piech. 1809, gen. brygady 1810, gen. dywizyi 1813, po śmierci ks. Józefa naczelny wódz korpusu polskiego, gen. dyw. i gen. adjutant ces. Aleksandra do 1818, marszałek sejmów w. ks. poznańskiego.

[2]) Weyssenhof Jan, 1774—1848, w służbie od r. 1789, pułkownik 1808. gen. brygady 1813, dywizyi 1827, dowódca całej jazdy 1831. *Pamiętniki*, 1904.

[3]) Rautenstrauch Józef, 1780—1842, pułkownik sztabu głównego 1809, gen. brygady 1813, gen. dywizyi 1827, generał adjutant 1816, rosyjski gen. leutenant i członek rady admin.

[4]) Toliński Józef, 1764—1823, pułk. 1 p. huzarów, gen. bryg. 1813, szef sztabu głównego K. P.

[5]) Réboul, II, 286.

Le g-al Reynier se plaint qu'un sous-préfêt et le commandant de place de Widawa ont fait arrêter M. le c-el de Ryssel chargé de l'approvisionnement du corps saxon[1]). Il ajoute qu'il les ferait punir d'une manière exemplaire, s'il n'était pas déjà éloigné de ce point. Le p-ce Poniatowski lui a répondu que pour le commandant de place il va sur le champ lui faire rendre raison de sa conduite, mais qu'à l'égard du sous-préfêt, il le dénonce à l'examen sévère du gouvernement, ne croyant pas avoir par son titre de commandant du 5-e corps le droit de sévir de lui même contre une autorité civile. Cette lettre et cette réponse font voir à V. E. que d'un côté on traite un peu trop le pays comme un simple théâtre de guerre sans égard pour l'autorité nationale et que de l'autre on est blessé de cette espèce d'oubli qui devient plus sensible de jour en jour. Je dois dire aussi que longtemps on a mis beaucoup d'espoir dans le gén. Reynier et que tandis que la défiance se manifestait malheureusement avec trop de publicité sur les sentiments des autrichiens, on aimait à se reposer sur l'appui d'un général français à qui l'on croyait assez de vigueur pour arrêter par la force de son exemple et par la puissance d'une volonté énergique, l'espèce de désertion régulière de l'armée autrichienne. Cet espoir qu'on avait fondé sur le g-al Reynier étant entièrement disparu, on a été disposé à le juger trop faible, trop porté à la condescendance envers le p-ce Schwarzenberg dont il semblait adopter toutes les opinions sur l'impossibilité de défendre Varsovie, tandis que les polonais ont régardé l'évacuation de cette place comme un abandon volontaire, comme une perfidie politique, dont ils ne comprennent pas qu'un français puisse être dupe. Les évènements ne semblent que trop justifier cette manière de penser des polonais. Il est incontestable que le prince Schwarzenberg aurait pu tenir encore longtemps à Varsovie et déjà aujourd'hui par le changement de tempé-

[1]) Ryssel Antoni Fryderyk, 1773—1833, chorąży saski 1791, adjutant Bevilacqu'a 1801, oficer sztabu 1809, sous inspecteur aux revues, intendant polowy 1812, intendant i dowódca brygady 1813, przerzucający się na stronę koalicyi, znienawidzony za zbytnią usłużność wobec Repnina zmuszony jest wyjść ze służby saskiej, wstępuje do pruskiej. Znany ze swych zdzierstw, patrz sąd przeciwny Exner *Der Antheil der k. sächs. Armee am Feldzuge gegen Russland 1812* 1896, 76.

rature qui se soutient, l'armée russe, si elle n'avait aucun point de passage assuré pour le retour, n'oserait point jeter un corps considérable sur la rive gauche de la Vistule. Ce n'est pas tout. Si le p-ce de Schwarzenberg eût agi de bonne foi, les intentions de S. M. l'Empereur étant qu'il fît sa retraite sur Kalisz, on ne l'aurait pas vu faire à loisir toutes ses dispositions pour prendre la route la plus longue de manière à trouver dans l'intervalle des obstacles qui l'empêchent de suivre la direction indiquée. Il peut avoir été prudent au g-al Reynier d'avoir dégagé son corps de l'enchevêtrement où il était avec le corps autrichien, et de s'être pour son compte rétabli en liaison plus immédiate avec la grande armée, mais les polonais lui en veulent d'avoir eu l'air d'approuver tous les mouvements du p-ce Schwarzenberg, d'avoir par là tué la confiance et anéanti jusqu'à l'idée de sauver Varsovie où l'on se persuade que le 7-e corps seul avec ce qui s'y trouvait de polonais et surtout avec l'aide du peuple aurait suffi pour arrêter l'armée russe. En voyant aujourd'hui que ce n'est pas sans inquiétude que les russes entrent dans la ville toute abandonnée qu'elle est à elle même, on est aux regrets de n'avoir pas tenté de donner l'essor à l'ardeur patriotique des habitants dont l'esprit était excellent au moment du départ, mais comment l'eût-on fait quand tout sentiment national était comprimé par la présence du corps autrichien et lorsqu'on ne trouvait dans le général français que réserve, discrétion et froideur? c'est ici, Mgr., le langage des polonais que je repète, c'est leur opinion dont je rends compte. Les hommes les plus modérés ici reprochent seulement au g-al Reynier d'avoir trop ménagé le corps qu'il commande, d'avoir fait passer avant tout la pensée de conserver le peu de troupes qui lui restent, esprit de conservation, qui lui a fait sacrifier Varsovie à la crainte de perdre quelques milliers d'hommes de plus...

Je me fais un devoir de combattre des préventions sans doute mal fondées dont le progrès ne pourrait que nuire au succès de la cause commune...

[Polacy pragnęliby, aby wojsko austryackie otrzymało innych generałów i żeby zaczęło się od odwołania ks. Schwarzenberga[1]).

[1]) W Piotrkowie nie wiedziano jeszcze o odwołaniu ks Schwarzen-

[Ks. Poniatowski rusza 12 do Sieradza. Brak zupełnie wiadomości o ruchach austryackich].

J'ai jugé aussi convenable et le p-ce Poniatowski m'y a aussi engagé d'envoyer quelqu'un auprès du g-al Reynier pour apprendre, s'il est lui-même instruit des intentions du corps autrichien, si ce corps reste en liaison avec le 7-e et enfin si d'après la ligne qui sera ou ne sera point établie, la ville de Petrikau offre une sûreté suffisante pour demeurer encore quelque temps la résidence du gouvernement...

Le Conseil des ministrés désire rester au centre du pays aussi longtemps qu'il est possible. A mesure qu'il s'éloigne, les fonctionnaires publics quittent leur poste, les ressources du territoire abandonné lui échappent et chaque pas fait en arrière amène des pertes en recettes financières et en moyens de recrutement.

Por. Réboul, II, 318—9.

605. Piotrków, 11 lutego 1813.

Miejsce pobytu rządu. Odwołanie ks. Schwarzenberga. Postępowanie Austryaków.

A. E. Pologne 333 f. 465—7. N° 41.

[Niepokój z powodu nie nadejścia sztafety].

...L'ordre de S. M. le Roi de Saxe veut que le gouvernement reste sur le territoire du duché le plus longtemps qu'il sera possible. Cet ordre est d'accord avec le voeu individuel des ministres qui mettent un grand prix à ne pas quitter le sol polonais, qui voyent leur existence bien plus compromise ou du moins pour le moment bien ternie, s'ils sont obligés de chercher un asyle dans une cour allemande et qui, enfin, regarderaient ce parti extrême, comme le précurseur d'un avenir plus douloureux encore. Tous sont d'accord que le coin de territoire où l'on devra être le moins exposé à un déplacement prochain, est Czenstochau ou enfin Cracovie. Cette direction est ainsi celle

---

berga, o czem Pannat donosił Bassanie już 10 lutego z Warty A. E. Pologne 333 f. 447. 11 z Kośminka pisał Pannat: »En quittant l'armée le p-ce de Schwarzenberg a dit qu'il espérait et désirait être envoyé sous peu de jours à Paris«, ib. f. 460. Aubernon ze Lwowa pisał 9 Bignonowi, że prawdopodobnie ks. Reuss obejmie stanowisko wodza korpusu posiłkowego ib. f. 439 (kopia).

qu'il est indispensable de prendre pour répondre aux ordres du Roi et c'est celle que l'on se dispose à suivre. Cependant pour ne point m'écarter non plus des vues exprimées par la lettre de V. E. [du 31 janvier], je rendrai compte à S. A. I. des motifs et des ordres qui ont dirigé cette marche, en lui demandant de m'instruire, si cette marche n'est point contraire aux intentions de S. M.

Dans le moment même où j'écris à V. E., je reçois des rapports qui me font craindre que ce poste-ci ne soit pas tenable encore plus d'un jour ou deux. Des partis de cosaques devant être aujourd'hui à Rawa, ils pourraient être ici dans deux jours et la prudence ne nous permet pas ainsi d'y rester. Il n'y aurait qu'une circonstance où la chose fut possible, c'est dans le cas que le corps d'armée autrichien se mît en rapport avec celui du gén. Reynier de manière à couvrir cette ligne, mais même dans ce cas à moins d'avoir ici des troupes du 5-e ou du 7-e corps, on ne pourrait pas être bien tranquille. Ce ne serait pas pour le gouvernement une garantie très sûre que la présence de troupes autrichiennes qui peuvent à chaque minute faire des mouvements dont personne n'est prévenu. Il y aura, cet après midi, Conseil des ministres. Je prévois qu'on va y parler de départ que ce sera pour demain ou après demain, et que c'est la route de Częstochowa que l'on arrêtera de prendre [1]).

V. E. verra que les divers rapports ci-joints datés de lieux différents donnent tous la nouvelle du départ du p-ce Schwarzenberg pour Vienne [2]). En la supposant vraie, on voit avec regret ici qu'il ait laissé le commandement au g-al Frimont. On aurait préferé de le voir entre les mains du g-al Frelich, celui des généraux autrichiens en qui on ait le plus de confiance, non qu'on le croie plus porté qu'un autre pour le système français, mais parcequ'on le regarde comme un homme loyal qui tient à l'honneur militaire de son pays et qui faisant la guerre voudrait la faire de bon jeu et avec franchise.

On prétend que la débâcle de la Pilica pourra avoir lieu dans 2 ou 3 jours et on croit que celle de la Vistule pourrait

---

1) *Souvenirs*, 285, *Histoire* XI, 390.

2) *Souvenirs*, 288, por. Réboul, II, 314. Ussel, 171.

suivre 5 à 6 jours après. A la vérité le froid a été vif et prolongé en sorte que la glace a beaucoup d'épaisseur, mais c'est le gonflement des eaux qui soulève les glaces et décide la débâcle...

Les rapports des préfets et sous-préfets s'accordent à présenter la conduite des troupes autrichiennes comme plus oppressive et plus vexatoire que ne pourrait l'être celle des russes même. Partout ils font une consommation de tout genre de denrées dans une disproportion effrayante avec leur nombre réel, partout ils enlèvent les chevaux et les voitures. Ils découragent les habitants par les bruits faux qu'ils répandent, arrêtent la marche de la conscription et neutralisent l'action de l'autorité publique. Un fait particulier mandé par le conseiller d'Etat Taczanowski envoyé en mission extraordinaire dans le département de Radom donne un échantillon des écarts que les troupes autrichiennes se permettent sur 20 points différents. Ce fait se trouve rapporté dans le procès verbal de la séance du Conseil d'hier, dont la copie est ci-jointe [1]. L'hôpital autrichien qui était à Sandomir, est transferé à Cracovie.

606. Piotrków, 11 lutego 1813.

Synowie hr. Tyzenhausa pod odpowiednim pozorem udali się do Drezna [2]. Aleksander Potocki jakoby w interesach materyalnych pojechał do Lwowa. Stan. Potocki.

A. E. Pologne 333 f. 468—9. N° 42.

...Léopol est une espèce de foyer où se trouvent plusieurs personnages connus comme dévoués à la Russie. A leur tête est le c-te Severin Potocki, puis encore un c-te Mostowski,

---

[1] »Des rapports du dép. de Radom annoncent que des parties de cette armée parcourent le pays, y jettent la consternation et le découragement, débitent des nouvelles alarmantes. L'on cite entre autres la conduite d'un détachement, lequel a rencontré le 7 dans le district de Radom une colonne de conscrits d'Opatow, qu'il a dispersée en leur représentant qu'on les sacrifiait aux russes, qu'on les menait à leur perte, et que l'ennemi était maître de Radom. Cette conduite des autrichiens a abattu le département; la rentrée des impôts, les levées et toute l'organisation en souffre considérablement, les habitants se dispersent, les transports deviennent journellement plus difficiles et tout y fait craindre une dissolution prochaine«. A. E. Pologne 333 f. 458. Por. *Souvenirs*, 291.

[2] *Souvenirs*, 298.

frère du ministre de l'intérieur du duché et dont nous avons vu l'épouse à Vilna. On a beaucoup eu et de tout temps en Pologne l'habitude des négociations secrètes pour se ménager avec tous les partis. Il ne serait pas bien étonnant que la famille des Potocki ne songeât aussi à prendre ses précautions pour tout évènement. Quoiqu'il en puisse être, le c-te Stanislas fait bonne contenance jusqu'à ce jour, il tient à son rang, à sa position actuelle, et si, en définitif, il devait jamais songer à sa sûreté, il sauverait jusqu'au dernier jour les apparences.

607. Piotrków, 11 lutego 1813.

Zbyt pośpieszny odwrót gen. Reynier. Frimont dowódcą korpusu posiłkowego. Decyzya rady ministrów. Pruski kuryer. Lajard.

A. E. Pologne 333 f. 470—1. N° 43.

M. de Rumigny que j'avais envoyé auprès du g-al Reynier, me rapporte en ce moment une réponse dont il résulte que ce général sait bien, comme nous, que la division Siegenthal arrivera le 13 à Petrikau, mais qu'ainsi, que nous, il ignore combien de temps elle y restera. M. le g-al Reynier ajoute que le gouvernement du duché ne peut pas continuer son séjour dans une ville qui sera près des avant postes. Les lettres qu'il écrit au p-ce Poniatowski, sont plus alarmantes encore: il est si pressé de pourvoir à la sûreté de son corps que se rapprochant avec précipitation de Kalisz, il ne sait pas, s'il pourra tenir cette position assez longtemps pour y attendre les troupes polonaises qui partent demain de Petrikau. Le p-ce Poniatowski est surpris et affligé de la rapidité de la marche du 7-e corps et véritablement ce n'est pas sans raison qu'il s'étonne de voir qu'avec un corps tout composé de recrues, comme celui qui est sous ses ordres, on le laisse en arrière sans faire aucun effort pour favoriser sa jonction avec la grande armée [1]. Le p-ce vice-roi et le g-al Reynier mandent tous deux que les russes font un mouvement, mais ni l'un ni l'autre ne sait encore, si ce mouvement est dirigé sur Posen ou sur Kalisz, ni l'un ni l'autre ne sait, s'il n'y a encore que des partis de cavalerie ou bien, s'il y a en effet un corps considérable qui ait passé la Vistule. Ce doute cessera bientôt et c'est là le point important

[1]) Por. Réboul, II, 288—9.

de la question, s'il n'y a pas encore une grande masse de troupes qui ait déjà passé la Vistule. Ce passage n'aura pas lieu aujourd'hui. Le commencement du dégel s'y oppose et il n'est pas à croire que les russes voulussent s'aventurer entièrement de ce côté-ci en n'ayant pour toute ressource que le pont de Varsovie. D'après les inquiétantes nouvelles venues du g-al Reynier et de S. A. le p-ce vice-roi, le p-ce Poniatowski au lieu de marcher sur Sieradz, comme c'était son projet, va réunir toutes ses forces à Sokolniki d'où il marchera à Kalisz, s'il trouve la route encore libre, ou bien d'où il retrogradera en masse sur Częstochowa, si le chemin est intercepté...

[Potwierdzona wiadomość o zmianie dowódcy korpusu posiłkowego [1]). Postanowienie rady ministrów udania się do Częstochowy.

Przybycie kuryera pruskiego, który udawał się do Schwarzenberga [2]). Vandernoot z rozkazu Bignona rozmawiał z nim i zdał o tem sprawę [3])].

J'ai été bien aise du résultat de cette sorte d'enquête afin de dissiper les inquiétudes mal fondées que déjà on se formait ici.

Dans la discussion qui a eu lieu ce matin à l'égard de la retraite que doit choisir le gouvernement, les opinions ont été très partagées. On a parlé ouvertement de la possibilité que l'on voit, à être au moins paralysé par l'influence autrichienne. En definitif, on a été d'accord qu'il faut faire tête à l'orage, éviter à tout prix d'être obligé de sortir du territoire du duché et courir toutes les chances de l'arbitraire du pouvoir en Autriche. Le fait est qu'on ne craint pas beaucoup ce prétendu arbitraire de pouvoir ou du moins qu'on ne craint pas qu'il se porte à des voies de fait et à des violences, mais on s'attend que l'action du gouvernement sera fort entravée, qu'elle sera rendue nulle et que l'autorité civile jouera un rôle désagréable dans le conflit perpétuel qu'elle sera dans le cas d'avoir avec l'autorité militaire autrichienne.

[1]) *Souvenirs*, 289.

[2]) *Souvenirs*, 287 nieco inaczej, niż w depeszy.

[3]) Według raportu Vandernoota kuryer Zeuner mówił, że »est chargé d'apprendre de lui (Schwarzenberg) ce qu'il a intention de faire, jusqu'où il veut se replier et ce qu'il connaît des projets de russes et leurs forces«. Dodał »pour vous avouer la vérité nous sommes un peu embarrassés en Prusse, mais nous attendons de voir quelle conduite tiendra l'Autriche et c'est d'après elle que nous nous règlerons«. A. E. Pologne 333 f. 472—3.

J'envoie à Posen M. le chevalier Lajard. Il connait bien notre position ici. Je ne puis pas tout écrire à S. A. le p-ce vice-roi et M. Lajard pourra répondre à toutes les questions que S. A. jugera bon de lui faire...

608. Piotrków, 12 lutego 1813.

Kwestya utrzymania pułków litewskich.

A. E. Pologne 333 f. 485—6. N° 44.

...comme les régiments lithuaniens éprouvaient des besoins auxquels il était urgent de pourvoir, le p-ce Poniatowski avait été autorisé par le Conseil des ministres à disposer en leur faveur à titre de prêt d'une somme de 100.000 florins. Le prince ne leur a encore donné qu'un à compte sur cette somme. V. E. a vu par le procès verbal de la séance du Conseil des ministres du 10 de ce mois[1]) qu'il a été demandé 20.000 florins pour les officiers lithuaniens réunis à Petrikau, afin de leur fournir les moyens de se rendre à Kalisz. On a eu égard à cette demande et le p-ce Poniatowski s'est chargé de remettre cette somme sur celle de 100.000 florins dont l'emploi n'a encore été fait qu'en partie. J'ai cru, Mgr., devoir laisser suivre cette marche plutôt que de faire moi-même des remises de fonds aux régiments de Lithuanie ce qui eût créé un travail de comptabilité de plus, tout à fait sans utilité, puisqu'il eût fallu prendre cet argent sur le million pour lequel un crédit m'est ouvert et le porter au gouvernement du duché en déduction sur cette somme.

Vous remarquerez aussi, Mgr., dans le même procès verbal que le remboursement du prêt de 20.000 florins demandé est hypothequé sur la caisse lithuanienne à Cracovie. Il existe en effet aujourd'hui à Cracovie une somme d'environ 100.000 florins venue de la Samogitie et qui a été remise à la Commission de gouvernement. Vous jugez bien que la Commission fera concourir cette somme à l'entretien de ses troupes[2]).

[Dotąd nie nadszedł dekret o wzięciu Litwinów na żołd francuski].

Il est une remarque que me font les lithuaniens eux mêmes, et cette remarque est tout à fait désintéressée, c'est qu'il

---

[1]) A. E. Pologne 333 f. 458—9.

[2]) Por. Iwaszkiewicz *Litwa w r. 1812* 1913, 315.

ne convient pas que ces régiments reçoivent une paie plus forte que celle de l'armée du duché de Varsovie. Cette assimilation sera une économie pour la caisse impériale et un bienfait ici. L'inégalité de paie entre les militaires de la Lithuanie et ceux du duché, aurait deux sortes d'inconvénients: un inconvénient actuel, en rendant les derniers jaloux de la faveur faite aux autres, et un inconvénient pour l'avenir, en accoutumant les lithuaniens à une paie qui devrait nécessairement être réduite un jour...

609. Piotrków, 12 lutego 1813.

Systematyczne łupiestwa austryackie[1]. Złe postępowanie 7-go korpusu. Łagodne postępowanie Rosyan.

A. E. Pologne 333 f. 487—8. N° 45.

...c'était [we Widawie] à l'occasion d'un certain nombre de boeufs irrégulièrement enlevés dans le pays. M. le g-al Reynier a poussé les choses plus loin qu'il ne l'avait écrit. Il a envoyé arrêter ce sous-préfêt par 12 soldats; lorsque celui-ci est arrivé et voulu se justifier, le général lui a dit qu'il n'avait pas le temps de l'entendre et, comme il devait partir, il a ordonné qu'on l'amenât à sa suite. Dans le même temps des troupes se sont rendues dans une terre appartenante à ce sous-préfêt, y ont tué 70 pièces de bétail et fait le plus grand dégât dans les propriétés de ce fonctionnaire public. Assurément on ne peut voir là qu'une vengeance particulière, mais si le soupçon n'en peut pas atteindre le g-al Reynier, le mal a cependant été fait par des troupes sous ces ordres. Une députation de Widawa est venue hier soir porter ces plaintes au Conseil des ministres On s'est adressé à moi en m'invitant à intervenir dans cette affaire. J'ai écrit à M. le g-al Reynier la lettre dont V. E. trouvera ci-joint copie[2]).

Tandis que les autrichiens et le 7-e corps excitent ainsi le mécontentement partout où ils passent, un esprit contraire dirige l'armée ennemie. Jamais elle n'a été maintenue dans une discipline aussi sévère, jamais le soldat russe n'a été aussi peu exigeant. On dirait qu'il y a une sorte de fatalité qui tende

---

[1]) *Souvenirs*, 291—2 *Histoire*, XI, 394.

[2]) Bignon do Reynier, kopia, 11 lutego 1813. A. E. Pologne 333 f. 482.

à rendre moins pénible pour les habitants la présence de leurs ennemis que celle des troupes dont ils doivent attendre leur salut[1]...

610. Bassano do Bignona. Paryż, 13 lutego 1813.

Miejsce pobytu rządu zależy od ks. Eugeniusza.

A. E. Pologne 333 f. 495. Minute.

...Je ne réponds aujourd'hui qu'à la question que vous m'avez faite sur le lieu où il convenait que le gouvernement se portât en cas de retraite. Je dois m'en rapporter entièrement à cet égard à l'opinion du p-ce vice-roi. Je vous prie de la lui demander et de vous y conformer, en ayant soin toutefois de me rendre compte de la détermination qui sera prise. Il n'y a aucun inconvénient à ce que vous vous mettiez en correspondance avec le vice-roi sur tous les objets qui peuvent intéresser l'armée.

611. Piotrków, 13 lutego 1813.

Postępowanie Austryaków. Ruchy ks. Józefa. Podejrzenia co do Reynier. Powrót kuryera pruskiego. Brak wiadomości z Warszawy. Wyjazd pań polskich z powrotem do Warszawy.

A. E. Pologne 333 f. 496--9. N° 46.

...Parmi les faits à la charge des autrichiens que l'on mande du département de Radom et qui sont mentionnés dans ce procès verbal[2], il en est un qui mérite confirmation. On prétend qu'il est arrivé et qu'il a été découvert une voiture chargée d'aigles autrichiennes. Leur destination est toute simple selon ceux qui annoncent cette nouvelle, c'est de marquer de nouveau les limites du territoire autrichien, c.-à-d. de servir à désigner ses anciennes limites comme redevenues sa nouvelle frontière.

[Plan ks. Poniatowskiego ruszenia do Sokolnika, o ileby nie udało się przerwać zapory rosyjskiej, zamierza ruszyć na Śląsk. O ile się to nie uda, zwróci się do Częstochowy. Straty jego oddziału[3])].

...On se dit que si dès le 13 janvier, le gén. Reynier fai-

[1]) List Wilsona, 21. I. 1813 (st. st.) Записки И. Ак. Н. t. 43. 445 n° 326.

[2]) Z 12 lutego. A. E. Pologne 333 f. 492—3.

[3]) *Souvenirs*, 286 *Histoire* XI, 392.

sait préparer de vivres à Opoczno, il est bien évident qu'il ne comptait pas faire à Varsovie un très long séjour.

[Powracający z obozu austryackiego Zeuner odwiedził Bignona i mówił, że Austryacy udadzą się nad Pilicę [1])].

J'ai parlé à cet officier M. le capitaine Zeuner du bruit qui courait ici du départ prochain du Roi de Breslau pour Neiss(e). Il m'a assuré que ce bruit qui avait été répandu à Breslau même, était de toute fausseté.

A en croire M. de Zeuner les russes seraient arrivés à Francfort sur l'Oder, et les troupes prussiennes qui occupaient cette position auraient été obligés de se retirer à cause de l'infériorité de leurs forces.

[Ani ministrowie, ani generałowie nie otrzymują żadnych wiadomosci z Warszawy [2])].

Les ministres partent ce matin pour Częstochowa. Je vais aussi les suivre. Nous ignorons, si Częstochowa sera tenable longtemps. La chose dépendra de la manière dont s'établiront les troupes autrichiennes. Il arrive ce soir ici 4 bataillons de la division du g-al Siegenthal...

[Bignon będzie wysyłał dwie lub trzy sztafety tygodniowo].

P. S. La princesse Dominique Radziwiłł et Mad[e] la c-tesse Przezdziecka nous ont suivis à Petrikau. Mais aujourd'hui ces jeunes dames nous quittent pour retourner à Varsovie. Leur retour est affaire de calcul. On espère qu'elles pourront y ménager les intérêts de fortune de leurs maris.

612. Częstochowa, 14 lutego 1813.

Twierdza. Stan finansów. Stan wojska. Nastrój Austryaków.

A. E. Pologne 333 f. 508—9. N° 47.

J'ai quitté Petrikau hier avec le Conseil des ministres et je viens d'arriver à Częstochowa. D'après d'anciens états de situation, je devais croire ce fort dans le meilleur état possible. On me dit maintenant qu'il manque beaucoup de choses à l'approvisionnement de siège. J'irai demain matin vérifier les faits par moi-même et tâcher de faire pourvoir à tout ce qui peut s'effectuer encore. Le g-al Wielhorski directeur de l'administra-

---

[1]) *Souvenirs*, 287.

[2]) Por. Niemcewicz, I, 434.

tion de la guerre est encore en arrière. Tourmenté perpétuellement par de violentes attaques de goutte, il a peine à faire face aux diverses parties de service dont il est chargé et obligé, comme il l'est, de donner une croyance aveugle aux rapports qu'on lui fait, il est exposé à de fréquentes erreurs. C'est cet état de souffrance habituelle du fonctionnaire responsable joint aux embarras multipliés d'un moment d'évacuation et aux fatigues que lui cause le voyage, qui m'a empêché jusqu'à ce jour de mettre plus d'instance à me faire fournir des tableaux de la situation militaire actuelle du duché. Pour peu que nous ayons quelques jours de tranquillité ici, ces tableaux me seront remis et j'aurai l'honneur de les faire passer à V. E.

Le conseiller d'Etat qui fait pendant l'absence de M. Matuszewic les fonctions de ministre des finances, M. de Łuba m'a communiqué une note des fonds livrés au ministère de la guerre par le trésor depuis le 10 décembre[1]. La somme ne laisse pas d'être considérable et il semble qu'ici on eût pu faire beaucoup avec 6.499.919 florins de Pologne, mais il y avait un grand arriéré et il a fallu en acquitter une partie au moins pour obtenir de nouveaux crédits. De malheureux arrangements faits avec de bonnes intentions ont tourné au détriment de l'administration. La direction de la guerre avait traité dans les principales villes, surtout à Varsovie, pour des livraisons de draps et d'effets d'équipement. Dans un pays qui n'est pas riche, il faut donner quelques avances aux entrepreneurs dans ces sortes de marché. Varsovie étant perdu(e), les livraisons à peine commencées n'ont pu avoir leur cours, les effets qui étaient en confection, sont perdus et ce qui est pire encore, on n'a presque pas de moyen de les remplacer ailleurs. A Kalisz il existait aussi une certaine quantité d'effets d'habillement et d'équipement. Le p-ce Poniatowski s'y rendant avec son corps comptait pourvoir aux besoins de sa troupe sur cette partie d'effets qu'il espérait y trouver, mais voilà que le nouveau mouvement de retraite qui s'exécute, se fait avec tant de promptitude qu'on doit craindre que Kalisz ne soit abandonné

[1] Extrait des sommes que le trésor du duché de Varsovie a employé pour le service de l'armée depuis le 10 décembre 1812 jusqu'au 10 février 1813. A. E. Pologne 333 f. 510.

par le gén. Reynier avant que le 5-e corps n'y arrive. Pour parer cette chance fâcheuse, le p-ce Poniatowski a envoyé de Petrikau l'ordre de faire évacuer sur Glogau ce qui se trouvait d'effets militaires à Kalisz[1]), mais aura-t-on eu le temps de tout mettre en sûreté? la chose est douteuse. Au milieu de toutes ces pertes que fait chaque jour le gouvernement du duché et notamment le ministère de la guerre, pertes causées par les évacuations successives de territoire qui ont lieu, il est tout simple qu'il s'élève un cri de ressentiment contre les chefs militaires auxquels on impute ces évacuations. On a en horreur le p-ce de Schwarzenberg et son nom sera maudit à jamais en Pologne; on crie un peu contre le g-al Reynier que l'on accuse d'un excès de déference pour le système autrichien et d'une circonspection extrême pour la conservation de son corps. Il n'y a que le p-ce vice-roi en qui l'on croit voir un véritable ami, un généreux protecteur, quoiqu'il soit obligé aujourd'hui de faire lui-même un mouvement retrograde. On sent qu'il ne le fait que par nécessité et on est convaincu qu'au contraire il aurait marché en avant, s'il eût été mieux secondé.

Dans les districts que je viens de parcourir, les sous-préfêts ont fourni leur contingent sur la première levée de 25.000 hommes ainsi que les hommes à cheval qu'ils avaient à livrer. Ils vont s'occuper de leur contingent pour la levée supplémentaire de 15.000 hommes qui a été dernièrement demandée. Par malheur on n'avait pas mis assez d'activité à faire exécuter ces lois dans les départements qui devaient tomber au pouvoir de l'ennemi.

Un agent qui suit le mouvement de l'armée autrichienne écrit le 11 d'Opoczno que le g-al Frimont devait y arriver le 12 pour aller le 13 à Końskie où le quartier général paraît devoir faire quelque séjour. Selon cet agent ceux des officiers autrichiens qui ne prétendent pas que l'Autriche veuille se remettre en possession des provinces qu'elle a cédées au duché de Varsovie, disent que comme la France s'est chargée de la paie de l'armée autrichienne pendant la guerre et que l'Emp. Napoléon n'a point tenu cette promesse, on prend comme na-

[1] Ks. Eugeniusz do Napoleona, 15. II. 1813 – Ducasse *P-ce Eugène*, VIII, 359.

tissement de cette dette la portion du territoire du duché qui se trouve entre la Pilica et la Vistule sauf à rendre ce territoire après l'arrangement des intérêts pécuniaires.

Por. Réboul, II, 321—2.

613. Częstochowa, 15 lutego 1813.

Stan twierdzy Częstochowa [1]).

A. E. Pologne 333 f. 511—3. N° 48.

J'ai visité ce matin le fort de Czenstochau. Il n'y existe en effet aucun approvisionnement de siège. Le commandant de cette place avait mis en consommation pour les troupes de passage le magasin même de réserve et aujourd'hui tout est épuisé. Le c-te Stanislas Potocki président du Conseil s'étant arrêté à quelques milles d'ici, le g-al Wielhorski qui fait fonction de ministre de la guerre voyageant lentement à cause de son état de maladie, le ministre de l'intérieur, M. Mostowski étant aussi en arrière, il n'est encore arrivé ici jusqu'à présent que le ministre de la justice, le ministre de la police et le conseiller d'Etat qui remplace le ministre des finances. Sans attendre l'autorisation vu l'importance du temps, le ministre de la justice c-te Łubieński avec qui je me suis entendu. donne de suite au sous-préfêt [2]) l'ordre de faire réunir promptement dans la forteresse les divers articles d'approvisionnement nécessaire pour une garnison de 800 hommes pendant 3 mois. D'après les renseignements que nous avons pris, cet ordre pourra être rempli sous peu de jours...

[Według złożonego przez Malleta raportu [3])] ...la forteresse est entièrement à l'abri d'une surprise. Pour la prendre il faudrait employer de l'artillerie de siège: il faudrait au moins 10 à 12 pièces de 24; il faudrait un travail préalable de près de 15 jours pour arriver à un point d'où l'on pût battre la brèche; il faudrait, vu l'épaisseur des fortifications, au moins 48 heures. Tout cela demande du temps et occuperait un petit corps de troupes. Il n'est ainsi guère probable que la place soit attaquée de cette manière.

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 289.

[2]) Podprefekt częstochowski Stanisław Nieszkowski.

[3]) A. E. Pologne 333 f. 519—520 (kopia) — 13 lutego 1813.

Cette place n'est encore aujourd'hui que ce qu'elle était autrefois. Les travaux commencés depuis l'existence du duché de Varsovie n'ont point été poussés avec vigueur et jusqu'à ce jour ils ne sont point en état d'être défendus.

La place a besoin de 25 à 30 pièces de canon et il ne s'y en trouve que 8. Heureusement on en a fait filer ici une vingtaine dont le 5-e corps était embarrassé. Il y a ainsi moyen de l'armer complètement. Dès que le g-al Wielhorski arrivera et nous l'attendons à chaque minute, je l'inviterai à donner des ordres à cet effet.

Le commandant actuel du fort est un homme sans moyens[1]. Je vais demander son changement.

Les colonels Mallet et Bontemps mettront dans la place deux bons officiers pour les armes du génie et de l'artillerie.

Ces deux colonels viennent de recevoir du g-al Rożniecki, chef de l'état major du 5-e corps, l'information que Kalisz ayant été évacué par le 7-e corps et le p-ce Poniatowski n'ayant pu aussi faire sa jonction avec le g-al Reynier, le prince a pris le parti de retrograder et de diriger sa marche sur la Pilica. J'ai mandé à V. E. que telle était d'avance l'intention du p-ce Poniatowski, s'il ne pouvait pas arriver assez tôt pour se réunir au 7-e corps. Le prince ordonne de faire filer sur Cracovie les dépôts qui avaient dû s'arrêter à Czenstochau ainsi que les armes d'infanterie qui se trouvent dans le fort. Il y a 8 à 10.000 fusils qui vont être expédiés demain et après demain, pour cette destination. Le préfêt de Kalisz s'est retiré à Wieluń, d'où il va venir ici. Il mande en date d'hier 14 que le corps russe qui marche sur Glogau est de 7.000 hommes d'infanterie et de 13.000 de cavalerie. C'est hier 14 que les russes ont dû entrer à Kalisz.

Comme d'après ce nouvel état des choses il ne paraît pas que nous puissions séjourner plus de 5 à 6 jours à Czenstochau où va se retirer au moins en partie le 5-e corps, les ministres qui sont ici, penchent beaucoup à continuer leur marche pour Cracovie et ils sont presque décidés à partir dès demain matin, si, comme ils le supposent, c'est aussi l'avis de leurs collègues qui vont sans doute arriver dans le courant de

[1]) Górski Antoni, pułk. artyleryi pieszej, por. Gembarzewski, 216—7.

la journée. Au fond, si l'on ne peut pas faire ici un séjour d'une quinzaine, il est tout à fait indifférent qu'on s'y arrête un jour ou deux, ou qu'on ne s'y arrête pas du tout...

614. Częstochowa, 15 lutego 1813.

Sposoby rozbudzenia entuzyazmu polskiego.

A. E. Pologne 333 f. 514—5. Nº 49.

On prétend dans ces contrées-ci qu'il serait possible d'y ranimer l'ancien enthousiasme national, en prenant quelques moyens populaires, comme, par ex., l'apparition de Kościuszko, venant se réunir à la confédération et prêter encore son nom à la cause de sa patrie. On sait que maintenent il y a peu de secours à attendre de son esprit et de sa tête, mais son nom peut être utilement employé. Si ce n'est que l'ombre de lui-même que l'on peut faire marcher contre les russes, cette ombre est sacrée, surtout pour le peuple, et on est peuple ici dans toutes les classes. C'est dans ce département de Cracovie que Kościuszko a conservé le plus de partisans et il serait temps encore à l'envoyer de ce côté-ci. Il faut aux polonais des occasions d'élan, des circonstances particulières qui donnent de l'essor à leurs âmes. Elles s'engourdissent bientôt, si elles ne sont remuées de temps en temps par quelque trait nouveau qui mette leurs passions en jeu. Aujourd'hui il y a un abattement auquel on cède un peu trop, mais c'est un état penible dont on voudrait sortir. On se dit que le mal est à son comble, qu'il doit avoir un terme et que le moment de la revanche est près d'arriver. J'ai déjà eu l'honneur de prier V. E. de vouloir bien juger, s'il ne serait pas possible de donner une existence, de l'activité et une influence utile à la Confédération qui presque dès sa naissance soit par sa propre faute, soit par une volonté étrangère a été réduite à un état de nullité absolue. Le vieux p-ce Czartoryski n'y a paru que dans quelques séances de représentation qui n'ont produit aucun effet. Il n'a été qu'une marionette inactive, fatiguée de son rôle et pressée d'en être quitte. Kościuszko est aussi, dit on, un acteur usé, une vieille machine, qui n'a plus guère de ressort, mais peut-être y aurait-il moyen d'en tirer un meilleur parti. Enfin, si ce n'est pas une mesure à prendre, c'est du moins une chose digne d'examen. Son adoption ou son rejet peuvent tenir à des questions qui ne sont pas décidées

encore et sur lesquelles il ne m'est pas permis d'avoir une opinion...

[Postępowanie Austryaków wydaje się warunkiem, sprzyjającym temu podniesieniu entuzyazmu].

615. Częstochowa, 15 lutego 1813.

Rada ministrów postanawia ruszyć dalej. Zdania austryackie o odwrocie.

A. E. Pologne 333 f. 516—7. N° 50.

Le c-te Stanislas Potocki et M. Mostowski viennent d'arriver. Le pauvre g-al Wielhorski déjà très souffrant au moment du départ a été forcé de s'arrêter dans un village entre Petrikau et Radomsk. M. Mostowski a appris sur sa route que le p-ce Poniatowski se repliant de notre côté est arrivé hier avec son état major à Pajęczno, d'où il viendra ici aujourd'hui même ou demain, selon toute apparence. Le prince avait déjà fait commander des voitures de réquisition dans la direction de Częstochowa. Le Conseil des ministres est toujours disposé à partir pour Cracovie, mais il envoie aujourd'hui un courrier au p-ce Poniatowski pour lui demander, si l'intérêt de l'armée n'exige pas quelques mesures d'urgence pour lesquelles il soit bon que le Conseil reste à Czenstochow un jour ou deux de plus. Nous aurons demain au matin la réponse du prince, s'il n'arrive pas lui-même aujourd'hui...

Pour éviter toute mésaventure à leur retour elles [Radziwiłłowa i Przeździecka] se sont adressées aux généraux autrichiens et c'est M. Mostowski, oncle de M-me Przeździecka, qui a été leur intermédiaire Le g-al Andrassy[1]) lui disait le 13 au matin que le p-ce Poniatowski n'irait pas loin sur la route de Kalisz, attendu qu'il y avait un corps russe de 14.000 hommes qui devait déjà se trouver auprès de Sieradz. Ce même général disait encore à M. Mostowski que le gouvernement du duché faisait très bien de se retirer sur Częstochowa, que les russes ne viendraient pas de ce côté à moins que le p-ce Poniatowski ne les y attirât. Il ne garantissait pas cependant que cette route fût longtemps sans être inquietée, attendu que les autri-

---

[1]) Andrassy Dawid, 1762—1813, major 1805, oberst 1809, za bitwę pod Podubnem gen. major.

chiens se proposaient bien de garder les points de Sulejow et de Rozpra, mais pas plus loin. J'emploie ici les termes qu'on m'a cités. C'est le p-ce de Hohenzollern [1]) qui vient remplacer le p-ce Schwarzenberg dans le commandement...

616. Bassano do Bignona. Paryż, 15 lutego 1813.

Aprobuje udzielony Daendelsowi zasiłek. Nakazuje wypłacać rządowi polskiemu sumy niezbędne. Żąda dokładnych danych o wojsku polskiem.

A. E. Pologne 333 f. 528. Minute. Note: en chiffre.

...Vous continuerez, M. le baron, de mettre à la disposition du gouvernement du duché de Varsovie les sommes qui peuvent lui être nécessaires, en vous conformant toutefois aux instructions que je vous ai données par ma lettre du 14 janvier dernier. Vous trouverez dans la caisse du payeur de Posen les moyens de pourvoir à ces dépenses.

Je désire avoir des renseignements très détaillés sur la situation actuelle de l'armée du duché et en général connaître votre opinion sur les ressources qu'elle offre et sur ce qu'il est encore possible de faire dans l'état actuel de choses.

617. Częstochowa, 17 lutego 1813.

Ks. Józef przybył do Częstochowy. Jego plan. Przewidywania zdrady austryackiej. Siły korpusu polskiego. Podróż Lebzelterna do obozu rosyjskiego [2]. Postępowanie Bauma w Krakowie. Zamknięcie dostępu do Warszawy. Zajęcie dep. lubelskiego. Odjazd ministrów.

A. E. Pologne 333 f. 533—7. № 52.

Le p-ce Poniatowski est arrivé hier en cette place. Une partie de son corps le suivra, mais toutefois sans presser ce mouvement. Pour le moment il a encore ses avant-postes à Sokolnik, ses cosaques polonais à Wieluń et dans cette direction sa cavalerie régulière presque toute derrière la Warta et son infanterie à Kłobucko et autres points de la même ligne. Les explications qu'il m'a données sur les motifs de sa marche rétrograde, ses conjectures sur ce qui peut en être la suite, me

[1]) Hohenzollern Hechingen Fryderyk Franciszek Ksawery, 1757—1844, FML. dywizyjny dowódca kawaleryi, wojenny gubernator zach. Galicyi, dowódca II korpusu armii 1809, naczelnik armii rezerwowej w Galicyi 1812, prezydujący w Hofkriegsrath 1825, marszałek polowy 1830.

[2]) *Souvenirs*, 303.

paraissent n'être pas sans intérêt ni sans justesse. Avant d'arriver lui-même à Sokolnik, il savait l'évacuation de Kalisz et sa jonction avec le 7-e corps était ainsi devenue impossible. Il restait savoir s'il devait ou non entrer en Silésie et se diriger sur Breslau, mais à cet égard le g-al Reynier lui avait écrit qu'on ne pouvait pas prendre cette route. Le prince en me citant cette opinion du g-al Reynier qui l'aurait seule empêché de tenter cette voie, ajoutait que marcher sur Breslau eût été une chose un peu hasardeuse, que s'il avait rencontré quelques difficultés pour le passage, il eût été désagréable d'être obligé de se frayer un chemin de force, outre qu'il n'est pas sûr qu'il y eût réussi; puis venait subsidiairement, mais comme raison, je n'en doute pas, très influente, le désagrément de montrer aux prussiens des troupes qui n'en sont presque pas, des soldats, qui n'ont point l'air de l'être, étant la plupart encore vêtus de leurs habits de paysans et tout à fait étrangers au service militaire. Au reste, le prince trouve dans la position obligée qu'il a prise, plusieurs côtés avantageux. Quand même il se serait réuni au 7-e corps, il n'aurait pu, d'ici à quelque temps et c'était l'intention du prince vice-roi, que se placer derrière ce corps, comme derrière un rideau pour s'occuper à exercer sa troupe, à l'habiller, à la rendre enfin capable de servir plus tard. Ce qu'il aurait fait sous la protection du g-al Reynier, il le fera sous celle du corps autrichien que sa présence va embarrasser peut-être et qui aimerait beaucoup mieux le voir loin de là que de l'avoir à ses côtés. Les russes jusqu'à présent n'avaient presque rien devant les troupes autrichiennes. Ils se contentaient d'y envoyer quelques centaines de cosaques: aujourd'hui sans avoir grand chose à craindre du corps polonais, ils seront cependant obligés de le faire observer un peu et, par conséquent, d'affaiblir la masse qui s'avance sur l'Oder,en détachant un corps quelconque vers la Pilica. Dans le cas où un corps ennemi un peu considérable marcherait contre le prince, celui-ci fera sa retraite sur Cracovie ne croyant pas que les autrichiens laissent les russes s'avancer derrière eux, enfin, il mettrait les autrichiens entre lui et les russes, ce qui pourra être fort gênant pour les uns et les autres, en admettant que la politique actuelle de l'Autriche soit, comme ici tout l'annonce, de contrarier la France ou du moins de se

dispenser de lui être utile sans toutefois avoir assez de hardiesse pour se déclarer contre elle. En cas qu'il fût poursuivi très vivement, il pourrait encore se retirer sur la rive droite de la Vistule dans un petit espace de terrain qui appartient au duché entre Cracovie et Wi(e)liczka où il serait difficile de le forcer. Une autre chance favorable se présente. S'il n'est point pressé très vivement, il pourra s'occuper de l'organisation de ses troupes et les former, tirer parti des ressources du pays que les autrichiens auraient voulu se réserver seuls, et en définitif se trouver placé de manière à pouvoir au commencement d'une campagne nouvelle, lorsque la grande armée reprendrait l'offensive, marcher par Zamość, prendre ce qu'il y a de vieilles troupes dans cette place et se jeter en Volhynie où les russes sont tout a fait à découvert, n'y ayant que des recrues hors d'état d'agir. Tels sont, Mgr., les points de vue plus ou moins justes sous lesquels le p-ce Poniatowski voit sa situation du moment. Il n'a pas eu le choix. Force lui a été de prendre la route qu'il a prise, mais la chose étant bien examinée il cherche à s'expliquer, s'il doit s'en réjouir ou s'en affliger, si c'est un bien ou un mal pour la cause commune. Il est sans doute une supposition dans laquelle il jouerait gros jeu, ce serait celle d'une défection complète de l'Autriche et de la Prusse ou seulement de l'une de ces puissances. Assurément alors son corps serait furieusement compromis, mais tout en pensant mal des sentiments de ces deux nations on croit que les cabinets n'auront pas assez d'audace pour hasarder une levée de bouclier quoiqu'ils puissent en avoir la veiléité; qu'ils n'auront de courage que ce qu'il en faut pour offenser l'Empereur par des mouvements équivoques sans oser lui faire tout le mal qui serait en leur pouvoir et qu'ainsi de cette fluctuation de leur volonté, de cette indécision de leur conduite il naîtra des circonstances qui rendront à S. M. I. toute l'étendue de son ancien ascendant, toute la puissance de sa suprématie qui n'aura été contestée un moment que pour se rétablir avec plus de vigueur et d'éclat.

Le corps du prince de notre côté est encore de 10 à 12.000 hommes et peut-être plus, en comptant toutes les armes. Il y aurait 15.000 hommes à en croire le chef de l'état major, le g-al Rożniecki, mais cela me paraît un peu exagéré. Nous

attendons toujours le g-al Wielhorski resté malade en arrière. On sent la nécessité de lui donner un adjoint ou un suppléant et il en a été question hier. Dans l'état où l'on se trouve, il faut que le chef de l'administration militaire eût toute sa tête et toute sa liberté de son esprit pour se tirer des embarras de toute espèce que l'on rencontre...

...M. de Baum qui de Varsovie s'est rendu à Cracovie directement, est toujours cité dans les rapports qu'on reçoit de cette ville, comme y débitant des bruits fort étranges au moins de la part d'un agent accrédité. Il parle aujourd'hui de médiation armée, d'une médiation que la cour appuyera de 15.000 hommes. Dans le même moment d'autres rapports font paraître tout d'un coup sous les armes 60.000 prussiens agissant dans le même esprit [1].

...On ne reçoit aucune lettre et il n'arrive personne de Varsovie. Il faut que la clôture soit des plus sevères ou que la frayeur soit portée au plus haut point.

Lublin est de nouveau occupé par les russes. Ce n'est plus le g-al Muschin-Puszkin qui commande de ce côté: il doit s'être rendu à Varsovie et avoir laissé à sa place le g-al Rath. Celui-ci écrit au préfêt du département, prince Jabłonowski, pour l'engager à revenir à son poste. Le préfêt a répondu, comme il le devait, à cette invitation. J'ai l'honneur d'adresser à V. E. copie de cette lettre et de la réponse [2]. V. E. verra que les russes continuent à affecter beaucoup de modération à l'égard des habitants.

...Quelques uns des ministres sont déjà partis hier au soir pour Cracovie. Les autres partent ce matin. Je vais prendre aussi la même route et c'est delà sans doute que j'écrirai ma première lettre à V. E.

Por. Réboul, II, 320—2, 324—5. Ussel, 291—2.

618. Kraków, 19 lutego 1813.

Podroż z Częstochowy. Porozumienie austryacko-pruskie. Pierwsza wiadomość z Warszawy. Żądania austryackie.

A. E. Pologne 333 f. 545—5. Nº 53.

[1] Por. *Souvenirs*, 301.

[2] Rath à Jabłonowski, Piaski, 30 janv. 1813 A. E. Pologne 333 f. 538, Jabłonowski à Rath, Opatow, 13 fevr. f. 539 (copies).

Les ministres ont quitté Czenstochow le 16 pour se rendre ici. Je me suis mis en route avec eux, mais comme ils cheminent très lentement à cause de l'extrême difficulté des routes, je les ai devancés et je ne les attends guère que demain.

[W Siewierzu 16 dowiedział się o przejeździe majora austryackiego wracającego z Wrocławia [1]].

[Przybył pierwszy emisaryusz z Warszawy, który przyniósł wiadomość o ustąpieniu Siegentala z miasta i zajęciu go przez Miłoradowicza [2]].

Le corps autrichien semble vouloir ne plus garder même les bords de la Pilica. On ne sait maintenant où il doit s'arrêter.

Le préfêt de Cracovie vient de recevoir l'invitation de faire préparer des subsistances à Miechow où le g-al Frimont doit transporter son quartier général. L'aile droite de son corps doit être à Opatow. Dans la disposition où l'on est de douter de la bonne foi des généraux autrichiens, on suppose deux motifs à cette marche et ces deux motifs ont l'un et l'autre quelque chose d'hostile. L'un serait d'empêcher le p-ce Poniatowski de venir placer le 5-e corps derrière la ligne gardée par eux, mouvement qui l'aurait mis à l'abri de toute poursuite; l'autre d'ôter au prince la faculté de recruter son corps dans les départements de Radom, de Lublin et même dans celui de Cracovie. Cette perpétuité de retraite sans terme de la part des autrichiens a encore un fâcheux resultat de plus, c'est d'enlever au gouvernement tout moyen d'action administrative et toute espèce de ressources financières...

619. Bassano do Bignona. Paryż, 20 lutego 1813.

Zachęca do podtrzymywania zapału. Żąda szczegółowych informacyj. Litwini. Uwagi o liście Aleksandra i o Brezie.

A. E. Pologne 333 f. 572—3. Minute.

...Je me refère aux instructions que je vous ai précédemment données sur l'emploi des sommes que S. M. consent à mettre à la disposition du duché. Elles doivent être particulièrement appliquées à l'armement, à l'équipement des troupes; et, en faisant les dispositions nécessaires pour que les secours que vous avez à distribuer, soient effectifs et remis à propos,

---

[1]) *Souvenirs*, 292. *Histoire*, XI, 395.

[2]) *Souvenirs*, 285.

vous prendrez toutes les précautions convenables pour vous assurer de leur emploi (sic).

L'envoi d'un commissaire du duché près du vice-roi pour veiller aux approvisionnements ne peut avoir que de bons résultats. Vous ne sauriez trop presser le gouvernement de faire tous ses efforts pour fournir aux besoins des troupes. Ne négligez aucun des moyens qui vous paraitront propres à l'encourager et à soutenir son zèle dans ces circonstances difficiles. Engagez le à faire jusqu'au dernier moment tout ce qui permettrait l'état de choses, et, s'il arrivait que les événements le forçassent à quitter le territoire du duché, vous l'inviteriez à suivre les intentions du Roi de Saxe en se retirant à Dresde.

Je vous prie de me transmettre de nouveau l'état détaillé de la situation actuelle du 5-e corps et celui des levées qui ont été faites.

Je vous invite de recueillir de détails exacts sur ce qui s'est passé à Varsovie lors de l'entrée des russes et depuis cette époque. Faites en sorte d'entretenir le plus d'intelligences possible dans la partie du duché occupée par l'ennemi. Il n'y a aucun inconvénient à multiplier à cet égard le nombre de vos agents.

Je partage votre opinion quant à la réunion des membres de la Commission de Lithuanie. Elle ne peut avoir que des résultats avantageux, mais dans la circonstance actuelle cet objet n'est point d'un intérêt pressant.

La demande de la décoration pour eux sera faite en temps opportun.

Ce n'est point en vertu d'un décret que les régiments lithuaniens ont été mis à la solde de la France. Un ordre de S. M. envoyé au ministre du trésor, à l'intendant général et au vice-roi y a suppléé. Je n'ai pas encore reçu de renseignements exacts sur les forces actuelles de ces régiments. Je vous prie de faire en sorte de me transmettre de positifs.

Vous m'avez adressé avec votre N° 34 une lettre annoncée, comme ayant été écrite par l'Emp. Alexandre au c-te Rostopchin. Cette lettre doit être apocryphe et l'Empereur de Russie n'a pu écrire de telles choses. Je désirerais que vous prissiez quelques informations à cet égard.

Vous pouvez être assuré qu'il ne sera fait usage qu'avec

précaution de l'avis que vous m'avez donné des communications indiscrètes de M. Breza.

620. Kraków, 20 lutego 1813.

Pogląd na Austryę. Stan dep. krakowskiego. Nastrój wojska rosyjskiego. Przypuszczalny plan korpusu posiłkowego. Rozkazy ks. Eugeniusza.

A. E. Pologne 333 f. 546—9. N° 54.

Le c-te Stanislas Potocki et le ministre de la police viennent d'arriver et vont être suivis des autres ministres...

La poste de Varsovie pour Cracovie n'a été interrompue qu'un moment: on a reçu hier des lettres et la gazette de Varsovie...

[Według wiadomości z Drezna dwór austryacki traktuje z Francyą o nowe przymierze za pewne ustępstwa, według wieści z Wiednia usiłuje uzyskać neutralność i nawiązuje stosunki z Aleksandrem i Anglią].

L'esprit de ce département [de Cracovie] est très bon. La levée de cosaques est de 1300. Il en a déjà été envoyé 800 au p-ce Poniatowski. Le reste est prêt de même à être mis à sa disposition.

La débâcle de la Vistule s'est faite à Cracovie. il y a déja 2 ou 3 jours, mais à quelques milles d'ici les glaces se sont arrêtées et le mouvement à été suspendu. Il est à croire cependant que partout maintenant le passage de cette rivière doit être devenu dangereux.

[1] Un voyageur qui a traversé une partie de l'armée russe, mais sans pouvoir donner d'informations de détail sur sa composition, assure qu'elle ne s'avance si loin qu'avec beaucoup de regret; que la plupart des généraux et des officiers sentent qu'on les a beaucoup compromis en leur faisant passer la Vistule et qu'ils n'ont nullement ce ton de confiance et d'orgueil qu'on se serait attendu à leur trouver dans les circonstances actuelles. Il dit que l'infanterie est un mélange d'habits de paysan ou d'uniformes de toutes couleurs parmi lesquelles la couleur verte est celle qui se remarque le moins. Quant à la cavalerie, malgré tout le soin qu'on se donne pour la conserver en faisant souvent marcher les cavaliers afin de mé-

[1] Ustęp zakreślony ołówkiem, dopisek ręką Bassany: Extrait d'une lettre de M. Bignon. Cracovie, le 20 fevrier.

nager les chevaux, elle a encore assez d'apparence, mais les chevaux cependant sont fatigués et feraient peu de resistance au moment où il faudrait agir...

...Il se présente ici une question très délicate. Le corps auxiliaire retrogradant sans cesse, on est tenté de croire qu'il finira par sortir tout à fait du duché, en laissant le p-ce Poniatowski exposé seul avec une troupe toute composée de recrues aux attaques de l'ennemi, si toutefois les russes ne craignent pas de trop s'affaiblir, en détachant un corps de ce côté. Dans le cas de cette évacuation du duché par les autrichiens et de la marche d'un corps russe sur Cracovie, quel parti le p-ce Poniatowski devrait-il prendre? s'il était évidemment hors d'état de résister seul à l'ennemi, on pense qu'il ne devrait pas hésiter à suivre le mouvement des autrichiens et à se jeter en Galicie. Les autrichiens le permettraient-ils ou bien ne voudraient-ils pas au moins qu'en y entrant il deposât ses armes, et devrait-il se soumettre à une telle condition? le p-ce Poniatowski n'est point avec nous, ce sont des autorités civiles qui se font d'avance ces questions sur des hypothèses qui ne sont peut-être pas fondées, mais qui du moins sont possibles. C'en est assez, Mgr., pour que je les mette sous les yeux de V. E. En admettant que le cas de la question se présente en effet, il se peut qu'il s'écoule d'ici à ce moment là assez de temps pour qu'on pût recevoir de Paris des directions sur la conduite à tenir dans une circonstance semblable. M. le ch-er Lajard est arrivé hier et m'a remis une lettre de S. A. I. le p ce vice-roi par la quelle S. A. I. m'exprime à l'égard de la marche à suivre par le gouvernement du duché dans sa retraite les mêmes intentions que S. M. le Roi de Saxe. L'avis de S. A. I. est, comme celui du Roi, que les ministres doivent rester sur le territoire du duché aussi longtemps qu'il sera possible, et, s'ils étaient obligés d'en sortir, se retirer à Dresde. En traversant la Silésie aussi rapidemment qu'il l'a fait, M. Lajard n'a pu recueillir que peu de renseignements sur l'esprit des habitants et sur les armements du pays. Il lui a paru cependant, d'après ses conversations avec des officiers et des employés prussiens, que l'esprit public en Silésie n'était pas aussi mauvais qu'on le croit ici. En général, dans les classes inférieures on craint l'entrée des russes sur le territoire prus-

sien. On ne voit pas ce que le pays pourra y gagner et si on est disposé à trouver onéreuse l'alliance avec S. M. l'Empereur, d'un autre côté on ne se dissimule pas combien pourraient être funestes les suites d'une alliance contraire. Les recrutements et les levées de chevaux s'opèrent avec activité conformément aux derniers décrets du Roi. On envoie les hommes et les chevaux par petits détachements aux dépôts des corps et sous escorte.

Le Roi a fait passer son haras particulier à l'extrêmité de la haute Silésie...

Por. Réboul, II, 325.

621. Kraków, 21 lutego 1813.

Dymisya ks. Sanguszki. Konstanty Czartoryski. Al. Potocki. Baum. Poniatowski i Frimont.

A. E. Pologne 333 f. 574—7. N° 55.

[Sanguszko przysłał swą dymisyę z Tarnowa[1]). Mokronowska usiłuje go obronić wpływem otoczenia. Wyrozumiałość Bignona[2]].

...J'écrivais dernièrement à V. E. que le p-ce Constantin Czartoryski au lieu de rejoindre son régiment restait à Sieniawa sous prétexte de maladie. On me dit depuis quelques jours qu'il est en route pour se rendre à son poste. Je vous ai aussi mandé, Mgr., qu'à notre départ de Varsovie le c-te Alexandre Potocki prévoyant que Cracovie serait le lieu de retraite du gouvernement, m'avait fait connaître qu'il s'y rendrait en faisant un petit détour, étant obligé de prendre sa route par Léopol où des affaires pécuniaires l'appelaient pour un moment. Pendant que nous étions à Czenstochow, nous avons appris qu'il était tombé malade à Opatow, dans le dépt. de Radom où il se trouvait encore. Le c-te Stanislas lui a envoyé une estafette pour l'engager ou bien à ne pas faire le voyage de Léopol ou bien à l'accélerer de manière à se réunir à nous le plus tôt possible. Il semble que ce soin du c-te Stanislas ait pour but d'empêcher qu'on ne puisse supposer au voyage de

[1]) Sanguszko pisał także do Bassany z Krakowa 12. II. 1813, donosząc o konieczności powrotu do swej rodziny. A. E. Pologne 333 f. 484 por. Sanguszko *Pamiętnik*, 137—8.

[2]) *Souvenirs*, 335—7 [w depeszy niema mowy o wpływie ks. Adama].

son fils un objet qui ait quelque chose de suspect. La crainte du soupçon peut quelquefois justifier le soupçon même, mais j'avoue à V. E. qu'en général je crois d'assez bonne foi tout ce qu'il y a ici d'hommes dans les grandes places. Je pense bien que le jour où ils seraient persuadés que tout pût être perdu sans ressource, chacun d'eux chercherait à sauver quelques débris du naufrage, mais malgré leur disposition naturelle à l'inconstance, les polonais sentent que ce n'est pas, lorsqu'on est rangé une fois sous les drapeaux de S. M. l'Empereur, que le changement peut être excusable et au fond ils me paraissent avoir la conviction que toute espérance du rétablissement de la Pologne fût elle anéantie, de grands intérêts politiques mettant même S. M. l'Empereur dans le cas de renoncer à ce projet, S. M. I. n'abandonnera jamais les hommes qui ont marché dans les voies de la France, et que sa main puissante les défendra toujours des vengeances du pouvoir, ennemi.

Vous connaissez déjà suffisamment, Mgr., le mauvais esprit dont se montre constamment animé M. de Baum. C'est lui qui se plait le plus à fortifier l'opinion d'un changement de sytème de sa cour et à inspirer des inquiétudes sur les suites de ce changement. Comme on prévoit ici la possibilité de l'évacuation prochaine du duché par le corps auxiliaire, on se demande ce que deviendront les troupes polonaises et si elles pourront ou non suivre la même route. M. de Baum a grand soin de faire dire et de dire lui même dans la société qu'en une telle conjecture le corps polonais ne pourrait pas entrer dans la Galicie autrichienne ou que s'il y entrait, ce ne serait qu'en déposant ses armes [1]...

Il se trouve que le p-ce Poniatowski se proposait de son côté de faire cantonner une partie de son corps à Olkusz et environs dans le même moment que le g-al Frimont assignait ce canton à la division du g-al Frelich. Le p-ce Poniatowski soupçonnant la possibilité de cette coïncidence sans connaître encore les dispositions effectivement ordonnées par le g-al Frimont a envoyé auprès de ce général un officier d'état major pour l'informer des mouvements du 5-e corps. Aujourd'hui

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 301.

même il vient de passer ici un officier autrichien qui porte au p-ce Poniatowski la réponse du g-al Frimont. On a une sorte d'inquiétude sur la nature de cette réponse. C'est un désir tout naturel que de vouloir de préférence voir des troupes polonaises occuper Cracovie et ses environs. On se croirait dans une position un peu douteuse, si les autrichiens se portaient en force sur cette place de manière à se retirer quand ils le voudraient, en laissant le p-ce Poniatowski exposé seul à la poursuite des russes. Il y a des gens qui répandent qu'en pareil cas les autrichiens pour ôter au p-ce Poniatowski la possibilité de les suivre ne manqueraient pas de couper les ponts sur la Vistule. Ces bruits étant répétés quelque fois par des hommes fort sensés d'ailleurs, mais timides, j'ai soin de leur faire sentir combien il est peu raisonnable de croire la cour de Vienne et surtout l'Empereur d'Autriche capable d'autoriser un acte semblable qui serait en effet une véritable déclaration de guerre commencée par la plus lâche des trahisons. Tandis que quelques personnes croient la réponse du g-al Frimont contraire aux intentions du p-ce Poniatowski et ont peur que cet incident n'ait de mauvaises suites, d'autres prétendent que le g-al Frimont a reçu hier un courrier de Vienne qui a déjà tout changé et que le meilleur accord va s'établir entre les polonais et les autrichiens d'après l'adhésion plus entière de l'Autriche aux vues de S. M. l'Empereur Napoléon. Nos doutes sur cet objet seront probablement éclaircis sous peu de jours et nous attendons ce moment avec une vive impatience. C'est du parti qu'adopte la cour de Vienne, que dépend la prolongation du séjour du gouvernement à Cracovie. Si les autrichiens se retiraient tout à fait et que les russes se portassent de notre côté avec une force contre laquelle le p-ce Poniatowski ne fût point en état de se défendre, la prudence ordonnerait aux ministres de quitter le terrain et de partir pour Dresde. On est déjà à se demander de toutes parts pour combien de temps nous sommes ici. Je combats de toutes mes forces, mais en vain cette disposition des esprits. On ne pourra être rassuré que par la certitude, si on doit l'avoir en effet, d'une impulsion nouvelle donnée à la politique de l'Autriche dans le sens des intérêts de ce pays et de la France...

622. Kraków, 22 lutego 1813.

Żądanie zmiany w administracyi funduszów. Tłumaczenie postępowania Austryi przez Bauma. Wiadomości przyniesione przez Henryka Lubomirskiego.

A. E. Pologne 333 f. 584—5. N° 56.

...Le directeur de l'administration de la guerre désire qu'au lieu de délivrer des mandats sur Glogau où s'est retiré le payeur de Varsovie, je puisse en donner soit sur Berlin directement soit sur Breslau ce qui conviendrait encore mieux ici. J'écris au payeur général qui est à Berlin pour savoir, s'il peut se prêter à un arrangement qui évite quelques unes des difficultés dont on se plaint ici...

[Baum opowiada, że Austrya wycofuje swoje wojska, aby dać dowód, że nie pragnie utrzymania dawnych granic [1])].

[Przybyły z Wiednia ks. Henryk Lubomirski przywiózł wiadomość, że za cenę nowych ofiar Austrya weźmie czynny udział wespół z Francyą].

623. Bassano do Bignona. Paryż, 23 lutego 1813.

Żąda szczegółowych wiadomości.

A. E. Pologne 333 f. 595. Minute.

...Je vous invite à continuer de me faire connaître avec exactitude les événements de toute nature qui pourront survenir, toutes les mesures qui sont ou seront prises dans le duché, les dispositions de ses habitants, enfin tout ce qui peut intéresser le service de S. M.

624. Kraków, 23 lutego 1813.

Zapytania ks. Józefa co do przyszłego kierunku swego korpusu. Korespondencya Bignona z Wiedniem. Rada konfederacyi. Trudności służby wywiadowczej.

A. E. Pologne 333 f. 596—9. N° 57.

...Par cette lettre [ks. Józefa] [2]) comme de l'aveu même de M. de Baum on voit que c'est sans aucune espèce de motif militaire, même sans prétexte plausible que le corps autrichien fait son mouvement actuel qui semble au prince devoir se suivre jusqu'à Cracovie et même au delà. Vous jugerez sans

[1]) *Souvenirs*, 301.

[2]) Poniatowski do Bignona, Pilica, 21 lut. 1813 kopia. A. E. Pologne 333 f. 578—9.

peine, Mgr., de l'embarras où doit en pareil cas se trouver le 5-e corps. Le p-ce Poniatowski demande, s'il pourrait au besoin se jeter soit en Silésie soit en Autriche. Je n'ai aucune donnée officielle pour lui répondre, mais je viens d'apprendre que les postes prussiens sur la frontière ont reçu de leur gouvernement l'extrait d'un article d'une convention qui doit avoir été conclue avec S. M. l'Empereur d'après lequel la haute Silésie doit avoir été déclarée neutre et le passage interdit à nos troupes sur cette partie de territoire. Jusqu'à présent du côté de l'Autriche, il ne nous est connu rien de semblable. Voilà tout ce que je puis pour le moment répondre au p-ce Poniatowski. Comme il est possible, Mgr., que les autrichiens trament assez longtemps encore la position nouvelle qu'ils vont prendre, et que le p-ce Poniatowski n'étant point trop vivement poussé soit encore en état, même après leur retraite éventuelle, de garder cette frontière, je crois que V. E. aurait le temps de me faire connaître quel serait dans une telle extrémité le parti le plus convenable que le p-ce Poniatowski dût adopter...

Le prince m'engage à me procurer par mes relations avec l'ambassade de S. M. en Autriche quelques notions sur ce qui intéresse la position de son corps. Je sais qu'en général il ne convient pas que les légations de S. M. aient des relations très intimes entre elles, mais il est des moments d'urgence qui peuvent rendre utile ce qui serait habituellement dangereux.

V. E. a vu par le procès verbal de la dernière séance du Conseil des ministres que le conseiller d'Etat Łuba se rend à Vienne pour y terminer des arrangements relatifs aux salines de Wieliczka. Je crois pouvoir profiter de son départ pour mettre l'ambassadeur de S. M. au courant de la situation des choses ici[1]), en laissant à sa prudence de juger s'il doit ou non me donner directement quelques informations qui puissent servir de règle à la conduite qu'aurait à tenir le 5-e corps dans le cas extrême dont une juste prévoyance doit admettre même le prompt développement[2])...

---

[1]) Obszerny list Bignona do Otta przedstawiający całą sprawę, 24 lutego 1813 A. E. Autriche 394 f. 189—190, por. Ussel, 293.

[2]) *Souvenirs*, 301—2.

Je vais m'occuper conformément à l'invitation du p-ce Poniatowski à faire réunir les hommes isolés de la division Durutte qui se portent sur Cracovie, et je leur ferai joindre le bataillon français qui se trouve dans la brigade du g-al Gablentz [1].

Vous avez été précédemment informé, Mgr., que le conseil général de la Conféderation voulant envoyer une députation auprès de S. M. I. a demandé d'abord l'assentiment du Roi de Saxe et a envoyé pour cet effet le conseiller d'Etat Linowski à Dresde. M. Linowski mande au Conseil que l'avis du Roi est que l'on doit s'assurer auparavant, si l'envoi de cette députation sera ou non agréable à S. M. I. Comme dans ce moment même M. Matuszewic se rend à Paris par ordre du Roi, S. M. engage le conseil de la Confederation à lui donner commission de faire à cet égard les démarches convenables...

...depuis l'entrée des russes sur le territoire du duché il est devenu extrêmement difficile, pour ne pas dire impossible de continuer le service secret avec quelque succès. Le zèle des agents n'est plus le même. Non seulement ils se plaignent de n'être pas secondés efficacement par leurs compatriotes, mais ils craignent les dénonciations et ils s'y voient trop souvent exposés par les démarches qu'ils sont obligés de faire pour nous transmettre leurs rapports. Ainsi de trois agents que j'employais, deux refusent de continuer le service, le 3-me a une correspondance de peu d'interêt. Tant que le pays sera occupé par les russes et que nous serons placés à une extremité du duché, je vois avec peine que ce n'est pas de moi que l'on peut attendre des informations très satisfaisantes et je crois, en conséquence, devoir restreindre les dépenses qui ont eu lieu jusqu'à ce jour pour cet objet, puisque maintenant elles sont presque tout à fait en pure perte. Il y aurait d'ailleurs ici une sorte de double emploi, outre que la difficulté est augmentée par la concurrence, M. Vandernoot qui est employé par M. Lelorgne [2]) pour ce service, se retirant sur les mêmes points que la légation de S. M. [3]).

---

[1]) Gablentz, dowódca kaw. 7 korpusu 1812, później gen. lieut. i gubernator Drezna, um. 1835.

[2]) Agenci Vandernoota i ich rachunki A. N. AF. IV. pl. 6099.

[3]) Lelorgne d'Ideville Elżbieta Ludwik Franciszek, 1780—1852, audytor

Le g-al Rożniecki chef de l'état major polonais qui vient d'arriver à l'instant, me dit que le g-al Frimont montre au p-ce Poniatowski la disposition de s'entendre très amicalement avec lui sur les cantonnements à prendre.

Le g-al Gablentz qui se trouve avec sa brigade séparé du 7-e corps et qui s'était réplié d'abord sur le 5-e corps s'est dirigé sur les avant-postes autrichiens.

Por. Réboul, II, 325.

625. Kraków, 24 lutego 1813.

Wielu z Polaków, korzystając z amnestyi, powraca. Ks. Adam Czartoryski nie doczekawszy się paszportu we Lwowie udał się do Sieniawy[1]).

A. E. Pologne 333 f. 607—8. N° 58.

626. Kraków, 26 lutego 1813.

Stan sił i funduszów rządu warszawskiego.

A. E. Pologne 333 f. 619—621. N° 60.

J'ai l'honneur d'adresser à V. E. une lettre qui m'a écrite le g-al Wielhorski, accompagnée de divers tableaux, présentant la situation actuelle de l'armée du duché de Varsovie. Cette lettre (N° 1) expose les circonstances qui ont entravé l'effet des mesures prises par le gouvernement tant pour le recrutement de l'armée que pour sa réorganisation[2]).

Le tableau N° 2 fait connaître la force existante au 15 du présent mois et en porte l'effectif à 18.537 hommes[3]). Comme il rentre chaque jour des recrues des départements de Cracovie et de Radom, c'est à peu près sur un total de 20.000 hommes que l'on peut calculer les besoins. L'effectif en chevaux de toute arme est de 6125. Dans ce nombre il faut comprendre la levée de cosaques polonais dont on a formé un 5-e escadron attaché à chaque régiment de cavalerie. D'après la

---

Rady Stanu, sekretarz-tłumacz, szef biura wywiadowczego podczas kampanii 1812, baron 1813, referendarz stanu 1830, deputowany.

[1]) W raporcie z 25 lutego Bignon donosił, że ks. Adam został wezwany do Warszawy, gdzie go oczekują i gdzie spodziewają się także ces. Aleksandra. A. E. Pologne 333 f. 611 n° 59.

[2]) Wielhorski do Bignona, 23 lutego 1813. A. E. Pologne 332 f. 602—3. Askenazy *Wielhorski,* 65.

[3]) Etat 15 lutego A. E. Pologne 333 f. 624.

lettre du g-al Wielhorski, cette levée d'un homme à cheval sur 50 feux n'aurait donné que 2500 chevaux, mais il ne porte en compte que ce qui a été remis au ministère de la guerre du duché et ne fait point mention des autres levées au moins aussi nombreuses qui ont passé immédiatement à la disposition du g-al Reynier ou de S. A. I. le prince vice-roi.

Le total des dépenses déjà faites pour la réorganisation de l'armée monte, d'après le tableau ci-joint N° 3 [1], à la somme de 3.282.719 florins de Pologne auxquelles il faut ajouter 352.983 florins spécialement affectés au service de l'artillerie, suivant le tableau N° 4 [2], ce qui forme 3.635.702 florins, soit 2.242.016 fcs. 23 cs.

L'ensemble des dépenses régulièrement établies qui ont eu lieu pour la réorganisation de l'armée ayant dépassé les 2 millions en argent de Piémont accordés par S. M. l'Empereur, rien ne m'empêche de donner des mandats pour le million mis à ma disposition par V. E., mais la difficulté de nos communications avec Glogau où s'est retiré le payeur de Varsovie devient une grande contrariété qui ôte au ministère au moins pour quelques moments l'usage de ces fonds dont il serait si important pour lui de pouvoir tirer parti sans retard. Le dernier courrier d'estafette qui est arrivé ici le 23 de ce mois, m'assure avoir vu entre Glogau et la poste suivante de ce côté-ci des cosaques russes poursuivre des cosaques polonais de nouvelle levée faisant partie du 7-e corps. Il dit aussi avoir vu de l'infanterie russe passer l'Oder dans des bâteaux et il ne s'est mis en sûreté qu'en changeant de chemin. Dans ce moment des mandats sur Glogau sont une valeur morte que les fournisseurs ne veulent point prendre en payement. D'un autre côté on suppose que le payeur général qui était à Berlin, aura dû en partir à l'approche des détachements ennemis qui ont marché sur cette ville. La ressource de s'adresser au payeur général se trouve également interdite jusqu'à un changement de position. Dans cet état de choses, on va tâcher d'obtenir de quelques maisons de banque d'ici des avances dont le remboursement sera hypothequé sur ce million de fcs.

---

[1]) A. E. Pologne 333 f. 622.

[2]) A. E. Pologne 333 f. 623.

dont des circonstances accidentelles empêchent de disposer dans le moment même. J'aurai soin, quelque arrangement qu'on fasse, de ne m'écarter en rien sur ce qui concerne l'ordre de la comptabilité des instructions que j'ai reçues de V. E....

627. Kraków, 27 lutego 1813.

Komisya litewska, prócz Tyzenhauza i Al. Potockiego, jest w Krakowie, pełna wdzięczności za pomoc. Bignon proponuje wypłacać po 1000 fr. pensyi miesięcznej Ogińskiemu, który towarzyszył cesarzowi do Moskwy, i Horainowi.

A. E. Pologne 333 f. 634—6. N° 61.

628. Kraków, 27 lutego 1813.

Memoryał rady ministrów do króla. Zupełny brak środków.

A. E. Pologne 333 f. 637—9. N° 62.

J'ai l'honneur d'adresser ci-joint à V. E. la traduction d'un mémoire[1]) que le Conseil des ministres croit devoir soumettre au Roi pour lui faire sentir la position extrêmement fâcheuse où sera bientôt réduit le gouvernement, si dans le dénuement absolu de ressources intérieures qu'il éprouve chaque jour de plus en plus, il n'a pas l'espoir de secours étrangers. Dans l'état où nous sommes ici, le gouvernement n'ayant plus d'action que dans le département de Cracovie et dans une partie de celui de Radom, portion du territoire occupée d'ailleurs par les troupes autrichiennes et les troupes nationales qui réunies forment un total de 55.000 hommes et 17.000 chevaux, il est sensible que ce serait un faux calcul que d'espérer pouvoir encore obtenir quelques recettes d'un arrondissement aussi fatigué et que toutes les mesures coactives qu'on voudrait employer à cet effet, seraient des actes d'une rigueur aussi odieuse qu'inutile. Cependant les besoins sont considérables. Il est des articles qui ne peuvent être fournis au corps auxiliaire et au corps polonais que par de contrats. Il est encore quelques autres dépenses administratives également nécessaires. Le ministère de l'intérieur porte le tout ensemble à 712.112 florins par mois, soit 439.135 fcs. $73^1/_3$ cts...

---

[1]) Mémoire du Conseil des ministres, Kraków, 26. II. 1813 A. D. 1. 2760 t. LIX f. 161—6, to samo w kopii. A. E. Pologne 333 f. 626—31, por. Wielhorski do Poniatowskiego 24. II. Askenazy, 66.

Les dépenses pour lesquelles le ministère de la guerre réclame des fonds sont présentées sous deux titres principaux, celles de première mise et celles de service mensuel. Les dépenses de 1-re mise, en prenant pour base un corps de 20 000 hommes, sont évaluées à 6.124.289 florins, soit 3.776.646 francs 88 1/3 cts. Les 2 millions de francs dernièrement accordés par S. M. l'Empereur et auxquels on n'a pas touché encore forment déjà un important à compte sur cette somme. Le fonds nécessaire pour le service de chaque mois est de 1.305.097 florins, soit 804.809 fcs. 81 2/3 cts. Si le corps autrichien conserve les cantonnements qu'il occupe, et s'il n'augmente pas, en marchant plus avant, le cercle de possession actuelle du gouvernement du duché on ne peut attendre presque aucune rentrée sur les impôts et le ministère de la guerre n'aura aucun moyen de pourvoir aux besoins des troupes. Cette somme demandée pour service courant par le ministère de la guerre et celle reclamée de même par le ministère de l'intérieur donnent une dépense mensuelle de 2.017.209 florins, soit 1.243.945 fcs 55 cs.

Pour faire face à tous ces besoins tant de service courant que de première mise le ministère des finances n'a en caisse qu'une somme de 500.000 florins de Pologne, soit 308.333 fcs 31 2/3 cs.

La seule autre valeur qui existe à la disposition de ce ministère est une quantité de 90.000 quintaux de sel qui se trouve déjà exploitée à Wieliczka. Cette quantité de sel devrait donner 7 à 800.000 florins dans les temps ordinaires. Des acquéreurs qui se présentent, offrent à peine la moitié de cette somme, mais cette perte sur le prix serait le moindre mal que présenterait un tel marché. Il en résulterait plus tard divers autres inconvénients plus contraires encore aux interêts de l'administration...

...En ce moment il semble qu'on doit s'attacher aux questions générales. En définitif le gouvernement du duché n'a presque plus de territoire et n'a plus d'argent. Cependant il existe un corps de troupes d'à peu près 20.000 hommes. Ce corps est tout ce qui reste de l'armée du duché, mais il peut être le noyau d'une armée nouvelle qui se levera à la voix de S. M. l'Empereur aussitôt que le sol du duché sera évacué par l'ennemi. J'ignore, Mgr., si S. M. I. croira devoir acquiescer

à tout ce qui est présenté comme nécessaire dans le mémoire ci-joint, mais il est difficile que S. M. n'en accorde pas du moins une partie. Les ministres ne sont pas sans de vives craintes sur les suites que pourrait avoir le mécontentement des troupes. Malheureusement la discipline n'y a jamais été très sévère et on se rappelle que dans la guerre de la dernière révolution, les caisses publiques furent pilléés par les mêmes hommes qui auraient combattu avec courage pour la défense de leur patrie. Peut-être la position du gouvernement, rélégué à l'extrême frontière de son territoire, pressé entre la Prusse et l'Autriche dont les intentions lui sont également suspectes, autorise-t-elle jusqu'à un certain point ses inquiétudes et l'instance de ses demandes.

629. Kraków, 28 lutego 1813.

Pogląd na Austryę i Prusy. Patrol polski na Śląsku.

A. E. Pologne 333 f. 649—650. N° 63.

[Bignon zatrzymuje numer *Gazety warszawskiej* zawierającej uwagi nad 29 biuletynem w. armii].

...Les inquiétudes sont toujours les mêmes à l'égard de la Prusse et de l'Autriche. De la part de cette dernière puissance on ne craint point une levée de bouclier, une déclaration de guerre formelle: on craint seulement la durée d'une alliance passive, la démonstration d'une amitié prétendue, démonstration fausse du moins quant aux effets et enfin la continuation de ce rôle de force auxiliaire qui n'a d'action que pour dévorer le territoire du pays allié sans rien faire pour le couvrir ni le défendre. On va plus loin en ce qui concerne la Prusse [1]. Comme une position aussi équivoque aurait trop de dangers pour elle, on présume qu'elle ne peut pas se dispenser de donner bientôt à sa conduite militaire une couleur plus déterminée. On est fâché que le Roi à la loyauté de qui on aime à croire, soit menacé d'être réduit à se laisser emporter par l'esprit de révolte de ses sujets à un parti contraire à ses en-

[1] Pogląd na Prusy był najzupełniej słuszny. W chwili pisania tej depeszy decyzya Prus była sprawą dokonaną, a konwencya wrocławsko-kaliska podpisana 27/28 lutego Martens *Recueil des traités*, VII, 74—81 n° 255.

ragements et à ses véritables intérêts, mais dans le cas où il ne dompterait pas lui-même cette opposition audacieuse de la nation à ses volontés et à ses devoirs, on verrait ici tout en plaignant ce prince, au milieu même du mal momentané que produirait ce changement des moyens immenses de décider en suite l'Autriche à embrasser un tout autre système et de faciliter dans l'arrangement, ultérieur des destinées européennes l'heureux dénouement des plus grandes combinaisons. La confiance qu'on a dans S. M. l'Empereur et Roi non seulement ne s'affaiblit point par l'espèce de succès que semble obtenir l'ennemi, par la rapidité de ses marches non disputées et l'occupation d'une vaste étendue de territoire, mais au contraire dans cette extension des forces ennemies on aperçoit un gage de plus de la promptitude d'un retour de fortune qui tournera contre elles ces avantages d'un jour et leur fera chèrement expier tous ces petits triomphes de leur imprudent orgueil. On va même jusqu'à croire qu'il se peut que ces contrarietés contre lesquelles dans notre ignorance de ce qui se passe, nous nous récrions sans cesse, que cette inconcevable manière d'agir des autrichiens qui à nos yeux est une véritable perfidie, ne soit au fond le jeu d'une politique profonde dont nous pouvons bientôt voir éclore de grands résultats. Quoiqu'il en puisse être de plus ou moins de justesse de cette manière de raisonner, que l'on peut regarder comme générale ici, il n'y a du moins qu'une conclusion à en tirer, c'est que l'esprit est bon, que le courage qui avait été abattu d'abord, s'est retrempé par l'excès même du mal et qu'on met un espoir sans bornes dans l'appui de S. M.

Une patrouille prussienne est rentrée sur le territoire du duché, fait un mille à peu près et s'est retirée. On a envoyé en échange une patrouille polonaise sur le territoire de la Silésie à une même distance. Cette patrouille a rencontré un détachement prussien dont le commandant l'a très bien accueillie, l'a engagée à se rafraîchir à une petite ville voisine et a tenu à l'officier polonais un langage tout à fait amical, lui disant que l'armée de Silésie fera son devoir, en obéissant au Roi sans se soucier des propos et de l'esprit des habitants. Ce fait qui m'a été conté par le chef de l'état major de l'armée

du duché, le g-al Rożniecki, se trouve aussi mentionné dans le rapport ci-joint du ministre de la police...

630. Bassano do Bignona. Paryż, 1 marca 1813.

Przeznaczenie 200 tys. fr. dla oddziału polskiego pod rozkazami Reynier.

A. E. Pologne 334 f. 4. Minute.

S. M. étant informée que les troupes polonaises revenues à Glogau avec le corps du g-al Reynier se trouvaient en partie dénuées d'armes et d'habillements, a jugé à propos de pourvoir à leurs besoins en mettant à la disposition de M. le b-on de Serra une somme de 200.000 fcs. à prendre sur le crédit qui vous a été ouvert pour des dépenses de cette nature [1].

L'intention de S. M. est que les effets d'habillement et d'équipement que vous m'annoncez avoir été évacués de Kalisz sur Glogau, soient préalablement employés pour ces troupes et M. le b-on de Serra a reçu l'ordre de ne faire usage des fonds qui lui sont assignés que pour complèter les fournitures qui pourraient être nécessaires.

J'ai cru, M. le baron, devoir vous faire connaître ces dispositions et j'ai prévenu le ministre du trésor public de celle

---

[1] Bassano do Serry. Paryż, 2 marca 1813. »J'ai eu l'honneur de vous annoncer par ma lettre du 28 fevrier dernier que S. M. m'avait ordonné de mettre à votre disposition une somme de 200.000 pour fournir aux régiments d'infanterie et de cavalerie polonaise séparés du 5-e corps et dirigés sur Meissen et les environs tout ce qui est nécessaire pour les habiller, les équiper et les remonter. L'intention de S. M. est que des effets d'habillement et d'équipement qui ont été évacués de Kalisz sur Glogau, soient d'abord employés pour ces troupes. Vous voudrez donc bien vous faire informer exactement du nombre et de la nature de ces effets, la distribution en sera faite aux corps désignés et ce ne sera que pour suppléer à ce qui manquera, que vous aurez à faire usage des fonds qui sont mis à votre disposition. M. le commissaire des guerres... a reçu l'ordre de prendre sous votre direction toutes les mesures qui pourront concourir en cette circonstance à l'exécution des ordres de S. M. — Quant aux 200.000 fr. destinés à couvrir les dépenses qui pourront être jugés nécessaires, ils seront imputés sur le crédit d'un million ouvert à M. le b-on Bignon pour les objets de cette nature et vous seront envoyés de Magdebourg par le payeur général de l'armée...« A. E. Saxe 83 f. 319 (minute), por. Nap. do Fr. Augusta, 2 marca 1813. *Corr. de Nap.* XXV, 22 nº 19649. Monthion do min. wojny (Clarke'a). Lipsk, 12 marca 1813 A. N. AF. IV. 1652 dos. 2 nº 113.

qui se rapporte à la distraction à faire sur les fonds qui vous sont affectés...

631. Kraków, 1 marca 1813.

Żądania austryackie. Pozycya wojenna korpusu polskiego.

A. E. Pologne 334 f. 9—10. N° 64.

Le p-ce Poniatowski dont le quartier général est à 3 milles de Cracovie à Krzeszowice, est venu passer quelques jours ici. La conduite des autrichiens lui semble toujours inexplicable. Le g-al Frimont, en faisant son dernier mouvement, aurait voulu que le prince se plaçât tout à fait derrière lui, dans la crainte, dit-il, que le 5-e corps, s'il se tient un peu en avant, n'attire les russes de ce côté[1]). Si le p-ce Poniatowski avait eu cette déférence, son corps aurait été pressé entre les autrichiens et la Vistule dans un espace étroit où le manque de vivres eût exigé bientôt l'évacuation totale du duché. L'apparition de quelques partis russes eût paru y contraindre les autrichiens et ceux-ci auraient entrainé les troupes polonaises avec eux. Le prince a voulu rester maître de ses mouvements et quoiqu'on ne lui ait laissé qu'une langue de terre fort resserrée, il y est du moins libre de prendre telle position qu'il lui convient. Il garde toujours le district de Czenstochow et il a fait entendre au g-al Frimont que si bientôt les troupes autrichiennes qui ont reculé si loin sans que rien les y obligeât, ne veulent point par une marche contraire regagner du territoire de manière à procurer plus de ressources aux deux corps, il sera forcé de se porter devant elles pour y chercher des moyens du (sic) subsistance n'en trouvant plus dans le terrain qu'il occupe maintenant.

Il n'existe point, jusqu'à ce jour, de corps ennemi en présence du prince. De Czenstochow à Rawa il n'entend même point parler d'incursions de partis qui aient quelque consistance. Les autrichiens prétendent qu'il arrive devant eux un corps de 8 à 10.000 hommes. Nous doutons un peu qu'il y ait autant de monde, mais nous savons que ce qui vient de ce côté est un ramas de recrues qui ne peut pas donner la moindre inquiétude. Le corps auxiliaire agissant toujours dans le

[1]) *Souvenirs*, 304. *Histoire*, XI, 402.

principe de retraite qui l'a amené au point où il se trouve, se forme aujourd'hui un prétexte nouveau qui en effet sera bientôt un motif très légitime. Resserré aujourd'hui dans un petit coin de territoire, il en épuise avec tant de rapidité toutes les ressources que bientôt le manque de vivres sera très réel et qu'à moins de se porter en avant ce qui n'est pas dans l'habitude de ce corps il ne lui restera qu'à rentrer en Galicie. Nous ignorons, si cette façon de procéder est toujours dans le système dominant de la cour de Vienne...

632. Kraków, 2 marca 1813.

Ks. Adam Czartoryski i jego wpływy.

A. E. Pologne 334 f. 19—20. Nº 65.

...On croit ici que le p-ce Adam Czartoryski a dû effectivement aller rejoindre l'Empereur Alexandre, ainsi qu'on nous avait mandé de Varsovie qu'il en avait reçu l'invitation... Le langage qu'on prête au p-ce Adam est bien dans sa manière de penser, mais comme par caractère et par une fausse gravité il affecte une grande réserve, il est douteux qu'il se soit expliqué avec tant de franchise. Il n'est pas extraordinaire que les russes aient esperé qu'à l'arrivée de l'Emp. Alexandre à Varsovie la Confédération se jetterait dans ses bras[1]. En voyant le vieux prince Czartoryski à la tête de la Confédération en qualité de m-al et le c-te Zamoyski, son gendre, y figurant après lui comme vice-maréchal et président du conseil, on a pu supposer que toute la famille, suivant l'impulsion du fils aîné, profiterait de la faveur dont il jouit auprès de l'Emp. Alexandre pour faire sa paix avec la Russie. Les choses n'en sont point venues là jusqu'à présent. Le vieux prince doit être considéré comme n'existant plus politiquement. Quant au c-te Zamoyski, comme toutes ses terres sont dans le duché de Varsovie et qu'ainsi il ne court point de risques personnels, il est à croire qu'il n'ira point gratuitement au devant du deshonneur. J'ajouterai que le conseil de la Conféderation (est) composé d'hommes, si non distingués par leurs talents, du moins

---

[1]) Do historyi pertraktacyj polsko-rosyjskich, oparta także na depeszach Bignona, praca Askenazego *Na rozdrożu* Bibl. Warsz. 1911, t. 281 s. 209—233; 417—452 t. 282, 1—43, oraz Smolka. *Polityka Lubeckiego* t. II.

respectables par leur dévouement à leur Patrie, que M. Zamoyski n'aurait pas entrainé avec lui, même en le jugeant capable d'une honteuse désertion.

[Wpływ Czartoryskiego na dymisyę Sanguszki [1]. Żal Poniatowskiego z powodu postępowania Sanguszki].

Le c te Rzyszczewski, volhynien, colonel du 12-e régiment de cavalerie du duché, marié aussi à une princesse Czartoryska soeur de l'épouse du p-ce Sanguszko, vient d'envoyer sa démission. La conduite de celui-ci est plus excusable; je crois avoir fait connaître à V. E. que la mère de ce colonel avait été enlevée de ses terres de la Volhynie et transférée fort loin sur le territoire russe.

Le p-ce Charles Sanguszko ne s'était point engagé avec éclat dans la cause de l'affranchissement de son pays. Son obéissance au rappel du gouvernement russe est peut-être par cela même moins repréhensible...

633. Kraków, 2 marca 1813.

Ządania austryackie. Wyczerpanie kasy warszawskiej. Jej potrzeby i wydatki. Ton Bauma. Powrót Al. Potockiego.

A. E. Pologne 334 f. 21—3. N° 66.

...Il a été rendu compte au Conseil [2]) que le g-al Frimont avait demandé au préfet de Cracovie de lui donner une répartition des subsistances et fourrages à fournir par ce département au corps auxiliaire en lui annonçant qu'il se chargeait de les faire rentrer. V. E. verra par le procès verbal ci-joint que le prince Poniatowski a été le premier à improuver ce mode d'action que voudrait s'attribuer le commandant du corps autrichien. Le prince est d'autant plus intéressé à y mettre quelque opposition qu'il pourrait courir risque de voir enlever toute ressource à son corps, les autrichiens dans un tel cas réservant tout pour eux-mêmes, tandis que, si c'est l'autorité locale qui agit, elle tâchera naturellement de pourvoir aux besoins de l'un et de l'autre. En acceptant la ligne d'occupation de territoire que le g-al Frimont lui a proposée, le p-ce Po-

[1]) *Souvenirs*, 336.

[2]) Extrait du procès verbal des séances, 1 marca. A. E. Pologne 334 f. 78. Por. Wodzicki *Pamiętniki* 1888, 20.

niatowski n'a pas entendu par là renoncer à tirer tout moyen de subsistances du reste du dépt. de Cracovie et de celui de Radom et il est dans l'intention de s'expliquer sur ce sujet avec le commandant du corps auxiliaire.

L'épuisement de la caisse du duché rend plus nécessaire chaque jour la prompte arrivée des secours accordés par S. M. I. D'après les formalités prescrites par le ministre du trésor pour la délivrance des fonds, d'après l'éloignement du payeur qui est à Glogau, d'après la difficulté de communiquer avec lui qui peut s'augmenter et durer quelque temps, le million de francs mis à ma disposition n'a point d'utilité actuelle pour l'armée. Il serait à désirer, Mgr., que ce million qui probablement n'existe pas à Glogau encore et qu'il faut tirer de la caisse du payeur général fût envoyé à Cracovie par les Etats autrichiens et qu'il y eût ici un préposé du payeur qui pût faire de suite la délivrance des fonds sur mes mandats. Je soumets cette demande à S. A. le p-ce major général et je le prie de donner des ordres en conséquence. J'écris dans le même sens au payeur général et je crois remplir les intentions de S. M. en tâchant d'accélerer l'application d'un bienfait dont dépend la réorganisation des troupes polonaises. Dans la gêne où l'on se trouve, il ne reste au ministère de la guerre qu'à tâcher de se procurer des avances, qu'il remboursera ultérieurement à l'aide du million de francs dont il s'agit. Quand même ce million serait arrivé, on aurait encore besoin d'un emprunt provisoire. A Varsovie c'était la direction de l'administration de la guerre qui faisait les marchés. Ce mode a mal réussi. Le temps a été perdu ainsi que quelques sommes avancées aux fournisseurs. Les livraisons n'ont point eu lieu et tous les colonels se plaignent en alléguant que s'ils avaient été chargés de s'occuper eux-mêmes de ce qui regardait leurs corps respectifs, les effets auraient été livrés et il n'y aurait point eu de pertes de fonds. Aujourd'hui donc le p-ce Poniatowski demande qu'il soit fait une répartition de fonds entre les régiments, ce moyen étant le seul qui puisse être employé avec succès à raison de la dispersion des corps et de l'incertitude des événements. Si même le million était ici, il ne pourrait pas en être disposé de cette manière, puisque je ne dois donner mes mandats que sur des pièces justificatives, constatant des fournitures

ou livraisons effectuées. Admettant que des maisons de banque de Cracovie consentent à fournir quelque argent, vous sentirez, Mgr., combien il importe que celui qui a déjà été accordé par S. M. l'Empereur arrive avec promptitude: deux millions ont été annoncés, mais il n'en a été mis jusqu'à présent qu'un seul à ma disposition. Comme celui là se trouve sur une route qui est hasardeuse et qui peut être longue, ne serait-il pas possible que le 2-d fût dirigé par une autre voie, qu'il fût par exemple envoyé par Vienne?...

On remarque que depuis quelques jours le langage de M. de Baum qui avait été très hostile jusqu'à présent, a pris une teinte plus amicale. Il a dit aujourd'hui au p-ce Poniatowski qu'il ne sait pas bien où en sont les négociations de sa cour avec la France, mais qu'on parle beaucoup de grands avantages accordés à l'Autriche qui la mettraient dans le cas de seconder efficacement les vues politiques de l'Empereur Napoléon. Selon ce qu'a dit encore M. de Baum, M. de Lebzeltern qui a été envoyé par la cour de Vienne auprès de l'Emp. Alexandre, aurait été arrêté par les avant-postes russes et ce n'est que depuis peu de jours qu'il lui aurait été permis de suivre sa route pour cette destination [1]).

[Powrót hr. Aleksandra Potockiego. Minister policyi zatrzymał *Gazetę warszawską* z 27 lutego].

634. Kraków, 3 marca 1813.

Dymisya Sanguszki. Wyjaśnienia Zamoyskiego; jego uwagi o ks. Adamie. List ks. Klementyny Sanguszkowej. Podejrzenia przeciwko Potockim. Matuszewic.

A. E. Pologne 334 f. 24—7. N° 67.

[Powszechne oburzenie na Sanguszkę].

[Zamoyski] en me donnant ce matin divers détails, les accompagnait d'observations peu favorables sur le caractère moral du p-ce Sanguszko. C'est un usage partout, mais ici plus qu'ailleurs qu'après qu'un homme de marque a fait un faux pas et que la première pierre lui a été jetée, on tombe généralement sur lui sans pitié aucune et on lui trouve une foule de torts qu'on ne voyait pas auparavant. C'est ce qu'éprouve

[1] Wiadomość fałszywa. Lebzeltern sam opóźnił swą podróż.

aujourd'hui le p-ce Sanguszko. Voilà que maintenant on l'accuse de manque de délicatesse et même de probité dans ses affaires domestiques. Je passe ici sous silence ces détails sur ses relations de famille. Indépendamment de ce qu'il peut y avoir de vrai dans ces imputations qui ne portent que sur l'homme privé, le c-te Zamoyski lui faisait un crime de s'être mis en avant avec tant d'éclat puisqu'il devait finir par une retraite aussi honteuse. Il lui reprochait de n'avoir pas plus tôt encore, immédiatement au retour de Moscou, sans attendre aucune sommation de la Russie, pris ce parti de lui-même au lieu de se mettre de nouveau en évidence en acceptant le grade de vice-régimentaire et celui de général de division. Ces remarques peuvent être justes en elles-mêmes, mais ici elles n'étaient pas produites comme simple résultat d'un raisonnement froid et désinteressé, c'était une transition pour servir si non à légitimer, du moins à pallier ce qu'il peut y avoir de répréhensible dans la conduite du p-ce Adam Czartoryski: c'était là que le c-te Zamoyski en voulait venir. Il m'a témoigné d'abord être vivement affligé du départ de son beau-frère pour le quartier général de l'Emp. Alexandre, fait qu'il prétend d'ailleurs ne connaître que par le bruit public et dont il n'a eu aucune espèce d'information ni par le prince même ni de Sieniawa. A la suite de ces démonstrations de devoir sont venues des réflexions propres à attenuer un peu cette soumission du p-ce Adam. Jusqu'à ce jour celui-ci n'a pu être dégagé du service de Russie. A la vérité pendant la dernière campagne il avait bien écrit à l'Emp. Alexandre, que, si ce monarque ne lui envoyait pas sa démission, il la regarderait comme ayant reçue et adhérerait à la confédération; mais les événements s'étant pressés et ayant pris un cours tout nouveau, le p-ce Adam se trouvant n'avoir point fait d'acte d'adhésion encore à la Confédération, mais continuant au contraire à être retenu par ses premiers liens, c'est en ce moment une nécessité malheureuse pour lui, la totalité de la fortune qui lui est affectée étant en Russie, d'obéir à l'ordre qui l'appelle, et de se soumettre à la fatalité des circonstances[1]). A ces explications que M. Zamoyski lui-même ne trouve pas bien satisfaisantes, il

[1]) Por. *Souvenirs,* 312—315.

mêlait comme cause secondaire qui aurait empêché le prince Adam de se déclarer, un incident vrai ou faux qui d'ailleurs ne fournirait jamais qu'une fort mauvaise excuse. Il prétend que sur la dernière lettre du prince à l'Emp. Alexandre il a dû arriver une réponse de ce souverain qui aurait été interceptée par V. E.[1]), que le p-ce Adam instruit de l'existence de cette réponse, aurait voulu l'attendre et que dans le temps qu'il l'attendait ainsi sans la recevoir, sont survenus dans les affaires politiques ces grands changements produits par la saison et le climat qui donnent à la marche des russes les apparences de la victoire. Vous jugerez sans doute, Mgr., qu'au fond on ne peut pas trop blâmer le c-te Zamoyski des efforts qu'il fait pour disculper son beau-frère. Son rôle est ici le plus commode de tous, puisqu'en conservant pour lui les honneurs du patriotisme il serait au besoin un appui tout prêt à la cour de Russie. Aussi j'ignore jusqu'à quel point le chagrin qu'il montre, peut être sincère. Les femmes ont en cela plus de droiture et M-e la c-esse Zamoyska me paraît bien réellement éprouver une impression pénible de la couleur de duplicité que la conduite de son frère aîné répand sur toute sa famille.

[Załącza list ks. Klementyny Sanguszkowej, 28 lutego 1813[2])].

Dans ce moment où l'on est disposé à élever des soupçons sur tout le monde, il y a des personnes qui prétendent que les terres du c-te Stanislas et du c-te Alexandre Potocki sont particulièrement épargnées par les russes et qu'il y a été donné des actes de libertation qui les garantissent de toute réquisition et autres charges militaires. Je doute que le fait soit vrai, mais quand il le serait il n'y aurait point à en tirer de conséquence. Il se peut que les russes fassent de ces ménagements pour telle ou telle personne une sorte de calcul.

[1]) Jestto najwidoczniej wzmianka o liście Aleksandra do ks. Adama z Leypun-Krasnopola, 1/13 stycznia (st. st.), który skutkiem zatrzymania Kluczewskiego przez Austryaków dostał się do rąk austryackich. Musiało powstać przypuszczenie, że przez Austryaków list ten doszedł do rąk Napoleona, jak się też istotnie stało. Zamoyski widocznie usiłuje uprzedzić ew. zarzuty przeciwko konfederacyi. List ces. Aleksandra Bignon *Souvenirs*, 322—7 *Histoire*, XI. 410 austryackie ostrzeżenia, Metternich do Bubny, 6 lutego 1813 Oncken, I, 426 nº 20, por. Askenazy Bibl. Warsz. t. 281, s. 450. Ussel, 198 i n.

[2]) W kopii A. E. Pologne 333 f. 648 *Souvenirs*, 338—9.

Il se peut encore que des gens d'affaires habiles aient su se procurer ou acheter ces sauve-gardes et cette exemption prétendue ne peut point ainsi motiver de présomption à la charge de la famille Potocki.

...Je crois, Mgr., avoir bien caracterisé son [Matuszewic] départ pour Dresde au moment, où nous quittions Varsovie en reconnaissant dans cet acte un mélange de poltronnerie et d'ambition. Tout le monde en porte le même jugement et on s'en exprime avec plus ou moins de franchise selon qu'on est avec lui dans des relations plus ou moins intimes. Le p-ce Poniatowski en a parlé dernièrement avec beaucoup d'humeur dans le Conseil des ministres: il trouve fort étrange que ce soit à l'instant où l'on a le plus besoin de toutes les ressources du ministère des finances, que le ministre se retire, aille chercher ailleurs le repos pour son compte ou suivre des idées personnellement ambitieuses, en laissant à d'autres les embarras d'une fonction qu'ils ne connaissent pas et dont les circonstances augmentent singulièrement la difficulté. M. Matuszewic est déjà suffisamment connu. Je l'ai montré plus d'une fois par ces bons comme par ses mauvais côtés. V. E. jugera bientôt, si sa mission actuelle a un véritable objet d'utilité pour son pays ou s'il n'a voulu qu'une occasion d'aller faire en sorte de gagner la confiance et la faveur, de manière à pouvoir dans toutes les chances, tirer parti des événements quelqu'ils puissent être.

635. Kraków, 4 marca 1813.

Starania króla o zapewnienie odwrotu korpusowi polskiemu. Spotkanie gen. Frimonta z ks. Józefem. Rezultaty narady.

A. E. Pologne 334 f. 30—33. N° 68.

...En voyant le p-ce Poniatowski et une brigade du corps saxon se replier sur Czenstochow, S. M. le roi de Saxe a prévu le cas où les mouvements de l'ennemi pourraient obliger ces troupes ainsi séparées de la grande armée et du 7-e corps à se jeter soit en Autriche soit en Silésie: elle a voulu en conséquence leur assurer une libre entrée dans l'un et l'autre pays et a chargé ses ministres à Vienne et à Breslau de faire la demande aux deux cours. Nous ignorons qu'elle a été la réponse du Roi de Prusse, mais celle de l'Autriche qui vient de

nous être communiquée est tout à fait satisfaisante[1]). M. de Watzdorf écrit au p-ce Poniatowski qu'à la suite des démarches qu'il a faites auprès du ministère autrichien, S. M. l'Emp. François lui a fait déclarer que »le g-al Frimont avait ordre de s'entendre tant avec lui [p-ce Poniatowski] qu'avec le g-al Gablenz sur la position à prendre en réunion avec le corps autrichien et de concert avec lui, que quoique S. M. espérât bien que le g-al Frimont aurait des forces suffisantes pour se maintenir avec ses troupes dans la partie du duché de Varsovie qu'elles occupent, le cas existant cependant où les circonstances obligeraient ce général à se replier en Galicie, il est bien entendu que les troupes polonaises et saxonnes protégées dans leur retraite par le g-al Frimont se retireraient également dans cette province autrichienne et y resteraient à la disposition de S. M. le Roi de Saxe«. Ce sont les termes mêmes de la lettre de M. de Watzdorf que je viens de citer. La communication de cette lettre donnée par le p-ce Poniatowski au Conseil des ministres a ranimé la confiance et fortifié l'espoir qu'on se plait à nourrir. Par cela seul que l'Empereur d'Autriche consent à donner asyle dans ses Etats et dans la partie polonaise de ses Etats aux troupes saxonnes et de plus même aux troupes polonaises, il est facile de conclure de ce consentement éventuel que la réalisation du fait consenti ne deviendra point nécessaire. On sent bien que l'Autriche ne verrait point avec plaisir des troupes polonaises en Galicie et que pour empêcher qu'elles ne soient dans le cas d'y chercher un refuge, on les appuiera au moins suffisamment ailleurs pour prévenir cette nécessité. Quoique ce soit une charge bien pénible d'avoir à faire nourrir plus de 50.000 hommes dans un coin de territoire aussi étroit, on aime à trouver dans la déclaration de S. M. l'Empereur d'Autriche la certitude que le gouvernement du duché ne peut plus être obligé à sortir de son territoire. Cette certitude est déjà un très grand bien, c'est comme un gain de moitié sur la grande question politique relative à la Pologne. Dès que la conservation de l'existence du duché ne peut pas être mise en doute, il n'y a plus sur le reste de limites où les imaginations se croient tenues de s'ar-

[1]) Por. Metternich do Lebzelterna, 24 lutego 1813 Oncken, II. 201 n. 1.

rêter. Cette disposition des esprits est heureuse. V. E. juge que je ne néglige rien de ce qui peut les soutenir dans cette direction [1]).

Le g-al Frimont est arrivé ici hier au soir pour s'entendre avec le p-ce Poniatowski tant sur les cantonnements à prendre que sur les mesures relatives à la subsistance de leurs corps respectifs. Non seulement le général ne songe plus à la retraite, mais il annonce même vouloir se porter bientôt en avant. Il reçoit déjà en ce moment ou va recevoir sous peu des renforts qui éleveront sa force à 35 ou 36.000 hommes. En parlant de l'intention où il est, de regagner du terrain, le g-al Frimont remet à le faire dans une dizaine de jours et il est revenu sur ce délai de 10 jours à plusieurs reprises de telle manière que cette répétition a paru au p-ce Poniatowski avoir une signification particulière. Il semblerait qu'il y aurait eu quelque convention ou au moins quelque accord verbal qui dans 10 jours devrait cesser d'être obligatoire. Cependant tout en annonçant la volonté d'agir le g-al Frimont désire beaucoup être maître de ses mouvements pour ne s'engager que quand il le voudrait et comme il le voudrait. Il a témoigné au p-ce Poniatowski que dans le cas d'une marche en avant du corps auxiliaire, il serait bien aise que les troupes polonaises fussent derrière lui, afin de n'avoir pas à craindre qu'en se hasardant mal à propos, elles ne l'obligent à en venir à quelque action dans un moment où la chose ne lui conviendrait pas. Ces idées du g-al Frimont n'ont pas été articulées aussi nettement que je les rends ici, mais selon le prince c'est bien là le sens très clair, très positif du langage que ce général lui a tenu. Il serait un peu désagréable au prince de s'enfermer avec son corps en arrière du corps autrichien. Aussi tient-il à se conserver en ligne, comme il l'est maintenant, et il a éludé avec toute la politesse possible les insinuations qui lui étaient faites à ce sujet. Le p-ce Poniatowski a d'ailleurs été très content de l'ensemble des sentiments que lui a montrés le g-al Frimont tant à l'égard des arrangements militaires à prendre que sur les ménagements à avoir pour le pays [2]).

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 302—3.

[2]) Réboul, II, 327—8.

C'était immédiatement après cette entrevue du prince avec le g-al Frimont que se tenait hier soir le Conseil des ministres, et le prince y rendit compte de tous les détails que je viens de soumettre à V. E...

Por. Ussel, 293.

636. Kraków, 5 marca 1813.

Rozkazy co do odwrotu Rady ministrów. Ks. Konstanty Czartoryski.
A. E. Pologne 334 f. 46—7. N° 69.

[Rozkazy ks. Eugeniusza zgadzają się z dawnemi rozkazami króla. 24 lutego Fr. August donosił, że udaje się do Plauen i w razie potrzeby każe radzie ministrów udać się do Ratysbony [1]].

... Le colonel prince Constantin Czartoryski est arrivé de Sieniawa pour reprendre son régiment. Selon ce qu'il dit, il n'est point certain du tout que son frère ait été appelé auprès de l'Emp. Alexandre. Le p-ce Adam voulait se rendre dans ses terres en Wolhynie. Le gouvernement autrichien lui ayant fait attendre trop longtemps son passeport, il a pris le parti de s'en passer et a trouvé moyen de franchir la frontière. De là il s'est acheminé vers Międzyborz, terre qui lui appartient, et c'est du milieu de sa route pour cette destination qu'il a écrit à sa famille. Il n'annonce pas à ses parents qu'il ait reçu aucune invitation ni ordre de l'Emp. Alexandre. On le croit ainsi rendu dans ce moment à Międzyborz. La lettre qu'on a reçue de lui est du 24 février. Ce dire du p-ce Constantin peut être vrai jusqu'à un certain point. Il se peut que le p-ce Adam ne soit pas parti directement pour se rendre auprès de l'Emp. Alexandre. Commencer par aller dans ses terres est peut-être un moyen d'excuse préparé pour l'opinion, car comment refuser d'obéir à l'ordre d'un souverain qui vous appelle lorsqu'on est sur son territoire. Au reste, il n'y a ici de doute que sur un fait et ce doute ne peut durer longtemps [2].

. . . .

[1]) Por. Bonnefons, 383 i n.

[2]) Podejrzenia Bignona były słuszne. Ks. Konstanty był pośrednikiem między spiskującemi stronami. Smolka II, 215. Askenazy Bibl. Warsz. t. 281, s. 422.

637. Kraków, 6 marca 1813.

Świętowanie imienin księcia warszawskiego. Przemówienie cesarza. Pierwszy list anonimowy odsłaniający rokowania polsko-rosyjskie.

A. E. Pologne 334 f. 48—51. N° 70.

Nous avons célebré hier ici le jour de nom de S. M. le Roi de Saxe. Le Conseil des ministres a pensé que la nature même des circonstances où nous sommes, était un motif de plus de donner quelque éclat à cette fête. C'était le c-te Stanislas Potocki à qui il appartenait naturellement de faire les honneurs de cette journée, mais il m'en a laissé le soin du moins pour la partie dispendieuse. J'ai donné un dîner de 70 couverts dans lequel, avec les ministres, les sénateurs, les généraux et colonels, les préfets et autres fonctionnaires du duché, j'ai réuni le conseil général de la Confédération, la Commission de gouvernement de Lithuanie et des hommes de marque refugiés à Cracovie de toutes les parties du territoire polonais. Je joins à cette lettre un bulletin renfermant le détail de toute la fête d'hier[1]). Il est possible qu'à l'époque où cette lettre arrivera à V. E., il convienne de donner de la publicité à un article de Cracovie dont il serait facile d'ailleurs de modifier la forme selon l'à propos du jour. Puisqu'il est question ici de fêtes et d'amusements, je dois dire à V. E. qu'au milieu des contrariétés actuelles Cracovie n'ayant pas encore beaucoup souffert, nous y avons trouvé une sorte de richesse et un train de dépenses qui n'existe plus depuis longtemps à Varsovie. La quinzaine du carneval qui s'est passée depuis notre arrivée, a été très active. Le carême venu les habitants s'arrêtent, mais voilà que les femmes demandent des soirées au ministre de France. Ici plus qu'ailleurs ces sortes de moyens agissent sur l'opinion. Indépendamment à un dîner de 15 à 16 personnes que j'ai chaque jour, je vais m'arranger pour avoir un dîner de femmes et une grande soirée chaque semaine, mais dans ce pays-ci où on n'est pas ruiné comme à Varsovie et à Vilna, les soirées se terminent par un grand souper. Tout onéreux qu'est l'usage, il faudra que je m'y conforme. V. E. ne trouvera pas mauvais

---

[1]) Bulletin A. E. Pologne 334 f. 53 por. *Souvenirs*, 305 *Histoire*, XI, 402—3.

que je parte de ces circonstances pour appeler son attention sur mes besoins pecuniaires. Je crois, Mgr., que les dépenses assez fortes que je fais sont dans l'intention de S. M. comme elles me paraissent être dans l'intérêt de la cause qui nous intéresse. Je n'hésite point ainsi à me mettre amplement à découvert, mais je dois désirer cependant de recevoir sur cet objet une prompte décision [1]).

Le discours que S. M. l'Empereur et Roi a prononcé à l'ouverture de la session du Corps legislatif a produit ici une vive impression. On s'est attaché avec plaisir à quelques mots que l'on aime à trouver très significatifs. »Les russes rentreront bientôt dans leur affreux climat« [2]). M. de Baum animé d'un esprit tout contraire, s'est chargé de commenter cette phrase à sa façon et en homme mal appris il l'a fait hier chez moi à table en s'adressant à des bons polonais que ses propos devaient nécessairement blesser. Le grossier commentateur disait à des confédérés que tout est relatif, que c'est une question de savoir, où commence pour l'Empereur de France l'affreux climat de la Russie. Il a glosé lourdement sur ce texte sans s'apercevoir qu'en parlant contre le système actuel de sa cour il était impoli avec ses interlocuteurs. D'après cette perpetuité d'inconvenance qui se fait sans cesse remarquer dans la conduite de cet agent, V. E. jugera, s'il ne conviendrait pas ou de faire recommander à M. de Baum un autre langage ou plutôt de débarrasser le duché d'un agent tout à fait ennemi qui d'ailleurs n'est d'aucune utilité pour les communications de ce gouvernement avec la Galicie...

Il a été remis hier chez moi pendant mon absence par un homme inconnu une lettre d'une écriture inconnue également dont le contenu peut mériter quelque attention. J'en adresse ci-joint à V. E. une copie littérale [3]) dans laquelle on a conservé toute l'incorrection pour n'en point altérer le sens. Les faits que cette lettre renferme, sont-ils tous vrais ou faux?

---

[1]) Réboul, II, 337. Koźmian. II. 286 *Żywot* T. Ostrowskiego, II, 312 Bibl. Warsz. t. 281, 424.

[2]) Por. *Moniteur*. 15 lutego 1813 nº 46.

[3]) Dokument datowany Tarnogród, 25 lutego 1813, z uwagami Bignona. A. E. Pologne 333 f. 612–7 *Souvenirs*, 307 8. *Histoire*. XI. 404. Senfft, 229–230 materyał częściowo wyzyskany Bibl. Warsz. t 281, 426 i n.

c'est une question sur laquelle je ne crois point devoir prononcer encore pour le moment. La vérité peut très bien s'y trouver mêlée à l'inexactitude. Cette lettre est évidemment d'un homme qui n'aime pas les personnes qu'il accuse, et par cette seule raison ses assertions doivent être suspectes. Un article particulier porte sur une des personnes attachées à l'ambassade, sur M. de Broglie. J'ignore ce qu'il peut y avoir de vrai dans l'imputation qui lui est faite. Je sais que ce n'est pas pour la première fois qu'on l'accuse d'indiscrétion. mais depuis mon entrée dans mes fonctions actuelles, je n'ai point eu lieu de me convaincre par des faits précis que le reproche soit très fondé. M. de Broglie est jeune et laborieux, il a beaucoup d'instruction, il parle bien, mais il parle beaucoup. Peut-être en effet est-il bien malaisé que quelquefois il ne parle trop. Si la chose n'est pas, elle peut être à craindre. A cette occasion, Mgr., j'avouerai à V. E. que si j'avais un avis à émettre, je penserais que M. de Broglie auditeur depuis longtemps formé déjà aux affaires administratives par plusieurs années de service comme intendant en Hongrie, en Illyrie et en Espagne pourrait être plus utilement employé comme administrateur que comme attaché à une ambassade[1]). Ce qui peut donner à M. de Broglie plus de torts apparents qu'il n'en a sans doute de réels, c'est qu'il s'est formé des relations presque exclusives avec une famille[2]) et qu'ayant débuté à Varsovie dans la carrière diplotique, n'ayant point été à ce qu'il paraît averti dès le premier moment de la nécessité d'une grande réserve, il a pu adopter des intérêts et des opinions étrangères et laisser ces opinions se manifester trop ouvertement dans son langage. A notre arrivée ici il avait le désir d'aller faire une course à Sieniawa. Je lui ai fait sentir que dans la position présente des choses je ne croyais pas devoir le lui permettre de moi-même, mais que, s'il le voulait, je demanderais cette permission à V. E. Il n'en a plus été question depuis.

638. Kraków, 7 marca 1813.

Zmiana postępowania Rosyan w Warszawie.

A. E. Pologne 334 f. 58—9. N° 71.

---

[1]) Broglie *Souvenirs* 1886, 209.

[2]) Rodzina Czartoryskich.

...Les russes commencent déjà à être las de la fausse générosité dont ils ont d'abord voulu faire parade. On est informé qu'à Varsovie où ils affectaient particulièrement une grande modération, ils ont secoué cette hypocrisie d'indulgence et qu'ils font des réquisitions d'étoffes chez les marchands pour l'habillement de leurs troupes. A Kalisz ils se sont moins contraints et y ont fait de semblables réquisitions presque à leur arrivée...

639. Kraków, 8 marca 1813.

Podziw dla ogromnych wysiłków Francyi. Pomysł powołania lekkiej jazdy w Polsce.

A. E. Pologne 334 f. 64—5. Nº 72.

Les offres multipliés de cavaliers et de chevaux qui se font à S. M. de toutes les parties de l'Empire fournissant ici un texte fréquent aux conversations, j'ai entendu plusiers fois une remarque qui me paraît avoir quelque justesse et dont sous ce rapport je crois devoir faire part à V. E. Dans les livraisons volontaires de chevaux et dans les autres moyens employés en France pour le même objet, on voit bien l'espoir de la formation d'une superbe cavalerie capable de battre partout l'ennemi, lorsqu'il se laissera engager dans des affaires sérieuses, mais on se demande s'il n'est pas à craindre que cette cavalerie, si précieuse à ménager pour un jour de combat, ne soit contrainte de s'user en escarmouches et en courses de détail contre la misérable cavalerie légère des russes. On revient sans cesse à dire qu'il serait du plus grand avantage d'avoir à opposer à l'ennemi indépendamment d'une excellente cavalerie réservée pour les occasions décisives une cavalerie legère pareille à la sienne, peu coûteuse, montée sur des chevaux de peu de prix, mais faciles à nourrir et aguerris à la fatigue, enfin des corps de vrais cosaques tels que ceux auxquels l'armée russe doit l'apparence des succès qu'elle prétend avoir obtenus. C'est d'après le sentiment de cette nécessité, d'après cette manière de juger les choses que V. E. a elle-même encouragé dans le temps l'appel général fait à la noblesse, mesure qui n'a rien produit à la vérité, mais dont on devait éspérer un meilleur résultat. C'est aussi dans ce même esprit que pour suppléer le peu de succès de la pospolite, on a ordonné

la levée d'un homme à cheval par 50 feux, disposition qui devait donner 10 à 12.000 chevaux. A raison des circonstances on n'en a guère eu que 4 à 5.000 à peu près dont moitié. jointe au 7-e corps ou à l'armée de S. A. le p-ce vice-roi, a été déjà en partie détruite et dont l'autre moitié est comprise dans le 5-e corps. Ce but que l'invasion du duché à empéché d'atteindre jusqu'à présent, il aurait encore même en ce moment des moyens d'y parvenir. L'infanterie de l'armée russe est incontestablement dans un mauvais état et l'infanterie française n'aura pas beaucoup à faire pour en avoir raison. On pourrait ainsi, à la rigueur, se passer d'infanterie polonaise. C'est surtout de cavalerie que S. M. l'Empereur aura besoin et d'une cavalerie faite pour un service rapide, perpetuel. que l'on ne craigne pas de lasser ni même de compromettre entièrement et dont on puisse faire une espèce de garde pour assurer le repos des troupes d'infanterie et de la cavalerie régulière. Cette cavalerie à la manière des cosaques. ce n'est qu'ici qu'on peut la former, ce n'est qu'ici que l'on a des hommes et des chevaux pour ce genre de service, qu'on peut fournir le tout à peu de frais et enfin qu'il est possible en 24 h. de transformer des fantassins en cavaliers. Tous les polonais, paysans et autres. ayant l'habitude et le goût de l'exercice du cheval. on n'aurait besoin que de donner ici des chevaux et des lances à l'infanterie et on aurait à l'instant, si non un corps de cavalerie brillant pour le coup d'oeil. du moins un corps d'une grande utilité [1]), en considération du genre particulier de guerre que nous avons à faire et d'ennemi que nous avons à combattre. Il n'est pas déplacé peut-être de faire mention ici de la dépense que la formation d'une telle troupe pourrait entraîner. L'habillement le mieux conditionné, l'armement, l'équipement de cheval du cosaque polonais ne coute guère que 260 florins soit 159 frcs. 10 cs. Le cheval coute 15 ducats soit 166 frcs. 50 cs., peut-être y aurait-il un peu de rencherissement dans le prix des chevaux, si on venait à en vouloir promptement un grand nombre. mais encore en payant un peu plus cher il y a apparence qu'on n'en manquerait pas. Les chevaux français ont besoin d'être dressés. les hommes ont besoin d'être exercés avant d'entrer

[1]) Por. *Souvenirs*, 25—6.

en campagne. Ici les hommes et les chevaux peuvent être mis en activité presqu'au moment même. Les chevaux venant de France seront fatigués par les marches qu'ils auront à faire pour arriver à l'Elbe. Ceux qu'on prendrait sur les lieux, seraient frais, ils seraient tout neufs, auraient toute leur vigueur et par conséquent un grand avantage sur ceux de l'ennemi. Ces refléxions, Mgr., m'ont paru vraies; elles sont au moins très plausibles. Il semble que ce serait un sacrifice d'argent bien placé que celui qui procurerait à S. M. I. 10 à 12.000 chevaux qu'elle pourrait faire agir dans 2 mois d'ici ou même plus tôt. On pourrait dès à présent s'occuper de l'espèce de métamorphose que j'indique. On pourrait en suspendant la récomposition des régiments d'infanterie la changer ou du moins changer une partie des hommes destinés à cette arme en cavalerie légère. On pourrait ensuite en augmenter le nombre en mesure que l'on regagnera du terrain. Il semble que 10 à 12.000 cosaques polonais auquels on apprendrait aisément les manoeuvres très simples que cette sorte de guerre exige, pourraient dans la campagne qui va s'ouvrir, rendre d'utiles services [1]...

640. Kraków, 10 marca 1813.

Przypadkowa rzekomo podróż ks. Czartoryskiej do Tarnowa. Znaczenie tej podróży.

A. E. Pologne 334 f. 73—6. N° 74.

...Le c-te Zamoyski vient de passer chez moi dans l'instant et m'a dit que comme son épouse avait annoncé à ses parents qu'elle partirait il y a déjà 5 ou 6 jours pour aller les voir, la princesse Czartoryska sa mère avait voulu venir à 3 ou 4 milles au devant d'elle, que ne la rencontrant point, la princesse avait continué sa route et était ainsi arrivée jusqu'à Tarnow à 8 milles de Cracovie. Sieniawa en est à 22 milles. Ainsi, selon le dire de M. Zamoyski, la princesse Czartoryska qui serait sortie de Sieniawa pour faire seulement une course de 3 ou 4 milles se serait amusée à en faire 10 ou 12 de plus tout

---

[1] W dołączonej nocie A. E. Pologne 334 f. 66 przedstawiony koszt wyekwipowania krakusa polskiego wynosi 511 złp. i pospolitego ruszenia 739 złp.

en se promenant, sans autre motif que d'aller au dévant de sa fille. Par la saison et les mauvais chemins du moment la chose semble un peu forte. Cependant il est vrai que M-me la comtesse Zamoyska avait dû partir et qu'une indisposition l'a arrêtée. Cette indisposition dure encore et elle ne peut aller joindre sa mère, ce qui met le c-te Zamoyski dans le cas d'aller à Tarnow, voir la princesse, l'engager à y attendre son épouse pendant quelques jours, si cela se peut, ou bien l'inviter à venir ici. Il est à remarquer que Tarnow est, comme j'ai déjà eu occasion de le dire, une terre qui appartient au p-ce Eustache Sanguszko, que la princesse Sanguszko y est encore et que selon toute apparence c'est en passant là que le prince Adam Czartoryski a déterminé la défection du p-ce Sanguszko son cousin. En tout état de cause, les faits tels que me les présente M. Zamoyski, ont quelque chose d'un peu louche. Assurément, il est en soi-même étrange que la princesse Czartoryska à son âge, sortant de chez elle avec l'intention de ne faire que six à 7 lieues, se décide tout à coup de gaîté de coeur à en faire 20 de plus étant accompagnée d'ailleurs de sa fille ainée, la princesse de Würtemberg et de quelques autres personnes de son intérieur. On est tenté de croire que cette course jusqu'à Tarnow n'est rien moins que fortuite, mais bien un voyage prémédité et qui a un but. Je ne veux pas, Mgr., donner à un écrit anonyme plus d'importance qu'il n'en mérite, ni préjuger une chose qui peut-être n'aura pas lieu, mais V. E. aura vu par la lettre datée de Tarnogrod jointe à ma dépêche du 6 de ce mois n° 70 qu'après avoir dit que la princesse Czartoryska et le c-te Zamoyski étaient fort inquiets de l'arrestation d'un sécretaire du prince Adam[1], la personne qui m'écrit, ajoute qu'elle ne serait pas surprise que M. le c-te Zamoyski ne cherchât quelque prétexte pour s'éloigner de Cracovie. Je ne suppose pas qu'il ait cette intention. Au moins il m'a annoncé, qu'il serait de retour dans 48 heures, mais même en ce dernier cas, il restera toujours assez évident que le voyage de la princesse Czartoryska à Tarnow et son entrevue avec lui ont eu un objet déterminé...

---

[1]) Por. w sprawie aresztowania Kluczewskiego Kwart. hist. 1911, 63—75.

641. Kraków, 11 marca 1813.

Projekt adresu do gen. Kutuzowa.

A. E. Pologne 334 f. 81—2. N° 75.

Le g-al de Rath qui commande dans le dépt. de Lublin, a voulu engager les principaux habitants de ce département à envoyer au commandant en chef de l'armée russe feldmaréchal Kutusow une adresse dont il avait lui-même arrêté d'avance la rédaction. Quoique cette adresse, telle que la dictait ce général, ne renferme au fond rien de trop déplacé et que n'autorise à la rigueur la position d'un pays occupé par des troupes ennemies, les habitants du dépt. de Lublin n'ont pas cru devoir l'adopter dans tout son contenu. Ils en ont modifié le style de manière à bien établir que dans la démarche qu'ils font, ils entendent ne pas s'écarter de leur devoir envers leur légitime souverain. Au reste, même dans le projet présenté par le g-al de Rath on ne voit pas un acte qui se rattache à des idées d'une haute politique. On n'y aperçoit guère qu'une intention de flatterie pour le m al Kutusow et c'est en même temps pour le g-al Rath une occasion d'y faire mêler son éloge. Peut-être même n'y faut-il chercher que ce dernier motif...

642. Kraków, 12 marca 1813.

Stan sił polskich. Pozycya ks. Poniatowskiego i jego stosunki z Frimontem. Trudności dla powracających Polaków.

A. E. Pologne 334 f. 85—6. N° 76.

...La position du p-ce Poniatowski devient très délicate par l'incertitude où l'on est toujours sur la conduite que tiendrait l'armée auxiliaire dans une occasion où elle serait obligée de prendre parti. Les troupes polonaises composées de recrues, mal habillées, manquant de tout et même mal pourvues de munitions, trouveraient encore dans leur dévouement des moyens suffisants pour soutenir le choc de l'ennemi, si elles étaient placées en ligne avec un autre corps; mais elles ne sont pas en état d'agir seules. Telle est la situation où se trouve le p-ce Poniatowski [1]. Il a envoyé un officier auprès du g-al Frimont pour lui faire part des informations qu'il a reçues, et pré-

[1]) *Souvenirs*, 286.

venu que, s'il se trouve pressé par les russes, il sera contraint de se replier sur les troupes autrichiennes. V. E. se rappel(le) que déjà le g-al Frimont a proposé au p-ce Poniatowski de se placer derrière lui en laissant la gauche du corps auxiliaire s'appuyer à la Silésie. Il a dû répugner au prince de s'enfermer ainsi dans un espace étroit, sous la main et discrétion absolue des troupes autrichiennes sans avoir au besoin d'autre issue que de se jeter forcément sur le territoire d'Autriche: (il) a par conséquent éludé cette proposition du g-al Frimont et a gardé les points dont il était maître. Aujourd'hui il est à prévoir que la même offre va lui être renouvelée [1]). L'accepter aurait les mêmes inconvénients et peut-être des plus grands encore. Le dépt. de Cracovie s'épuise de jour en jour; dans 3 semaines, un mois, il sera difficile que ce département suffise à la consommation des deux corps, dont il doit assurer la subsistance. Si alors le corps autrichien persistait, comme il l'a fait jusqu'à présent à ne point vouloir se battre, il faudrait qu'on se retirât en Galicie. Les troupes polonaises entrainées dans le mouvement des troupes autrichiennes seraient forcées de retrograder les premières et le dernier arrondissement que nous gardons encore du duché de Varsovie se trouverait évacué complètement sans qu'il eût été tiré un seul coup de fusils. Telle est la crainte que l'on peut légitimement avoir d'après les données antérieures. Rien en effet ne garantit que le corps autrichien se conduira autrement qu'il ne l'a fait jusqu'à ce jour. si surtout il est maître de forcer le corps polonais à suivre tous ses mouvements. Par la raison même que le gén. Frimont a peur que le p-ce Poniatowski en se trouvant engagé avec les russes ne l'oblige à sortir de son inactivité et à le soutenir. le prince doit désirer, si les russes marchent du côté où nous sommes, qu'il se présente des occasions qui obligent les autrichiens à rompre cette espèce de neutralité à laquelle ils se sont voués depuis si longtemps et à reprendre le rôle actif d'un auxiliaire de bonne foi qui ne peut sans déshonneur abandonner dans le moment du péril une troupe amie à la cause de-

---

[1]) Sprawozdanie z tej misyi gen. Rautenstraucha do Frimonta przesłał Poniatowski 15 marca Napoleonowi. A. N. AF IV. 1652 dos. 5-e nº 4. por. Réboul, II, 328.

laquelle il est associé. Je tâcherai de savoir avant l'expédition de cette lettre quelle réponse aura faite le g-al Frimont à la communication que lui a donnée le p-ce Poniatowski.

Les polonais des provinces russes qui veulent y rentrer, sont effectivement, comme je l'ai mandé, assujettis à une espèce de quarantaine. On les empêche de continuer leur route jusqu'à ce qu'il arrive des ordres supérieurs qui le permettent. La c-tesse Mokronowska, soeur du p-ce Sanguszko, m'a dit hier que le prince a été arrivé à la frontière et qu'il lui a été défendu de se rendre dans ses terres jusqu'à ce qu'il en ait reçu l'autorisation. On lui a permis d'attendre cette autorisation à Horechow, terre qui appartient à un de ses parents. On demande cette autorisation tout à la fois au gouverneur général de la province M. de Comburley, qui est à Zytomierz, et au g-al chef de l'armée, le m-al Kutusow.

Por. Ussel, 296.

643. Kraków, 13 marca 1813.

Nowy list anonimowy. List ces. Aleksandra. Znaczenie przesyłki. Podróże hr. Zamoyskiego i Al. Potockiego.

A. E. Pologne 334 f. 92—3. N° 77.

Le correspondant anonyme, dont j'ai transmis une lettre à V. E. par ma dépêche du 6 de ce mois, vient de donner suite à ses communications. La seconde lettre qu'il me fait passer, est accompagnée de diverses pièces dont la plus importante est la réponse de l'Emp. Alexandre aux ouvertures qui ont dû lui être faites par le p-ce Adam Czartoryski. Je joins ici le tout sous les N° 1, 2, 3 et 4 [1]). Je place sous le N° 5 [2]) un billet qui indique le moyen que prend aujourd'hui le correspondant pour suivre ses relations avec moi.

---

[1]) Nowy list anonima n° 1 (w kopii) A. E. Pologne 334 f. 94—5; list ces. Aleksandra 1—3. I. 1813 (st. st.) A. E. Pologne 333 f. 147 150, jako n° 2; Copie de l'instruction donnée par le ministre du trésor Matuszewic. A., jako n° 3 A. E. Pologne 334 f. 100; Copie des informations envoyées de Sieniawa après la fuite du p-ce Czartoryski ministre de Russie B., jako n° 4 ib., f. 101 — por. *Souvenirs*, 308, por. 316—331. *Histoire*, XI, 406—421. Bibl. Warsz. t. 281 s. 433 i n. Askenazy *Poniatowski*, 215—6 Smolka, II, 204.

[2]) Jako n° 5 krótka notatka o charakterze tajemniczym podpisana Jehowah, o pośrednictwie Miège'a w przesyłaniu tej korespondencyi A. E. Pologne 334 f. 102.

Il est possible, Mgr., que le correspondant anonyme se trompe dans sa manière de voir; qu'il se laisse aller à des préventions injustes et fasse de faux raisonnements, mais j'avoue à V. E. que je suis très porté à regarder comme véritable la lettre attribuée à l'Emp. Alexandre, cette lettre me paraît frappante de vérité, ou bien il faudrait supposer une grande profondeur de jugement, une parfaite connaissance des choses et des hommes à celui qui en serait l'inventeur. Je ne connais dans le duché personne qui eût assez d'habileté pour avoir rédigé une pièce si bien adaptée à la circonstance comme à l'époque où elle a été écrite et qui eût assez de souplesse dans l'esprit pour avoir donné à son langage les nuances véritables du caractère de l'Emp. Alexandre, ce mélange de volonté et d'hésitation, cette indication de ses intentions personnelles et des contrariétés qu'il craint de la part de l'esprit de la nation russe et enfin ce ton de sentiment plus individuel qu'impérial qui semble bien appartenir à ce souverain. Il y a surtout quelques passages très remarquables qui servent à expliquer des faits récents; il y en a autres dont le rapprochement avec certaines particularités que nous connaissons par d'autres voies présente une concordance très curieuse. J'ajouterai qu'en comparant le style des lettres que m'adresse le correspondant et celui de la lettre de l'Emp. Alexandre, il est sensible que leur rédaction n'est pas l'ouvrage de la même personne. Si donc cette pièce n'était pas vraie, il faudrait admettre l'existence d'une association de plusieurs individus dont l'un aurait incontestablement un talent distingué, association ayant pour but de créer une conspiration chimérique et d'imaginer une prétendue négociation qui n'aurait existé jamais, afin d'égarer l'opinion du gouvernement français sur le compte de quelques uns des principaux personnages du duché. Cette supposition n'est pas très admissible, attendu surtout que la nature des imputations faites aux sus-dits personnages n'a rien au fond qui ne soit possible et même croyable. En transmettant à V. E. copie de cette lettre de l'Emp. Alexandre, j'y joindrai les observations qui me semblent établir l'autenticité de son origine. J'en ferai autant pour les autres pièces ci-jointes, mais celles-ci ne sont comparativement que de bien peu d'intérêt. Ma lettre du 10 de ce mois informe V. E. de l'arrivée

de la princesse Czartoryska à Tarnow, de l'incident fortuit par lequel on explique cette excursion et du départ du comte Zamoyski pour aller s'aboucher avec elle. Le comte Zamoyski n'est point encore de retour.

J'ai parlé plusieurs fois dans mes lettres précédentes du voyage que se proposait de faire à Léopol le comte Alexandre Potocki. Retenu par une indisposition dans une de ses terres, il est d'abord venu nous rejoindre à Cracovie; mais il m'a dit plusieurs fois qu'il était indispensable pour lui de faire ce voyage differé jusqu'à présent. Le comte Alexandre est parti hier. Il est impossible que dans un moment comme celui-ci, je n'en fasse point la remarque. Tarnów où se trouvent la princesse Czartoryska et le c-te Zamoyski, est sur la grande route de Léopol et il n'est pas à croire que le c-te Alexandre passe là sans s'y arrêter.

D'après le même esprit d'impartialité qui me dirige, je dois revenir sur une note que j'ai ajouté à la lettre de l'anonyme jointe à ma dépêche du 6 mars. Parmi les personnes désignées comme ayant part à des menées secrètes, la lettre de l'anonyme porte Mrs. Matuszewic, Zamoyski, Stanislas etc. J'ai fait observer que j'ignore s'il ne s'agirait pas du c-te Potocki président du Conseil que l'on désigne souvent par le nom de Stanislas en supprimant le nom de famille. Je dois ajouter aujourd'hui que Stanislas est aussi un prénom du c-te Zamoyski.

L'article de la lettre de l'Emp. Alexandre qui détaille les mesures qu'il prend pour renforcer son armée, me paraît d'une grande importance.

644. Kraków, 14 marca 1813.

Powrót Rautenstraucha z obozu austryackiego. Plan Frimonta. Pozornie złe stosunki między Austryakami i Rosyanami. Złe usposobienie oficerów austryackich.

A. E. Pologne 334 f. 107—9. N° 79.

...Le retour de M. le g-al Rautenstrauch a un peu ranimé les espérances. Le g-al Frimont paraît décidé à conserver au moins pour le moment le terrain qu'il occupe, et il est encore tout disposé ainsi qu'il en avait déjà montré l'intention, à protéger le 5-e corps quoiqu'en évitant toujours de s'engager à son

occasion. Le fond des instructions de ce général consisterait à ce qu'il semble, à couvrir les troupes polonaises plutôt qu'à les secourir, et c'est dans cette manière d'envisager les choses que le g-al Frimont avait insisté plusieurs fois pour que ces troupes se placent derrière lui. Le p-ce Poniatowski jugeant aujourd'hui que cet arrangement est devenu nécessaire laisse se porter devant lui des détachements autrichiens de manière que ce soient eux qui se trouvent partout en face de l'ennemi. Il concentre à Siewerz et aux environs la plus grande force du corps polonais en faisant front à la Prusse dont la position est chaque jour plus menacante. En revanche du côté des autrichiens au moins en ce qui concerne le g-al Frimont, toutes les apparences, toutes les démonstrations sont plus favorables et plus amicales [1]...

M. de Baum ne manque pas de dire que, si les russes viennent ici, c'est que les troupes polonaises ont bien voulu les y attirer en restant découvertes, tandis qu'il dépendait d'elles de prendre bien plus tôt, comme on le leur proposait, une position où on n'aurait pu venir les chercher. Du reste, il témoigne croire que d'après la nouvelle distribution de cantonnements qui s'opère, le danger cessera et que les russes ne voudront pas ou ne pourront pas avancer de manière à forcer l'évacuation de Cracovie.

Le p-ce Poniatowski est très satisfait de la franchise que le g-al Frimont met dans ses relations avec lui et il croit pouvoir ajouter foi à sa parole. Le g-al Frimont se montre comme un homme qui ne se mêle point de juger la politique de sa cour et qui, quelleque soit la volonté de son souverain, regarde comme un devoir de la suivre dans toute sa plénitude et sans examen. Telle est du moins l'idée qu'on a prise de lui depuis qu'il est chargé du commandement du corps auxiliaire.

A cette occasion, j'ai entendu faire une remarque qui me paraît assez juste, c'est que, si dans une nouvelle campagne, l'Autriche doit figurer comme puissance auxiliaire, il est à désirer que le corps d'armée qu'elle fournira, soit commandé ou par un archiduc ou par un militaire de profession, occupé uniquement de son métier, sur qui l'influence des côteries de

---

[1]) *Souvenirs*, 343. Ussel, 296. Réboul, II, 328.

Vienne n'ait point de prise. Un grand seigneur, comme le p-ce de Schwarzenberg, fortement appuyé à la cour, peut avoir en effet mal répondu aux vues de S. M. l'Empereur d'Autriche, sans avoir rien à en craindre. Le même parti de cour dont il aura plus ou moins volontairement suivi l'impulsion, est là pour le justifier et même pour faire valoir sa conduite, tout opposée qu'elle aura pu être, aux intentions réelles de son souverain. C'est un inconvénient qui n'existera point, si le commandement est entre les mains d'un vrai soldat qui ne connaisse que son devoir, l'honneur militaire et l'exécution exacte des ordres de son maître [1])...

[Zasadnicza niechęć austryackich oficerów do Francyi. Niszczenie portretów cesarza] [2]).

645. Kraków, 15 marca 1813.

Czartoryski w Dubnie. Polityka Prus.

A. E. Pologne 334 f. 114—5. N° 80.

...Suivant la lettre de M. Aubernon [ze Lwowa] [3]) le p-ce Adam Czartoryski, après avoir séjourné un moment à Dubno, se trouve aujourd'hui à Krzemieniec. Le c-te Zamoyski, revenu hier de Tarnow, me l'a dit de même. Ainsi il reste douteux que le p-ce Adam ait fait un voyage auprès de l'Emp. Alexandre, ce qui semble certain, c'est que les projets politiques de ce souverain à l'égard de la Pologne ne sont pas bien arrêtés encore et que selon toute apparence, l'état actuel des choses sera changé avant qu'il ait tenté l'exécution des rêves de sa passagère prosperité...

...Tous ce qui nous vient de la Prusse nous représente cette puissance comme prête à éclater au premier instant. Cependant je ne sais, si je me trompe, et ce n'est pas de Cracovie qu'on peut se permettre une opinion à cet égard. Mais la vieille connaissance que j'ai du cabinet prussien, me porte à croire que malgré l'étalage menaçant de ses préparatifs, malgré la publicité de la bonne intelligence où l'on est avec la Russie, malgré l'impatience populaire qui pousse le Roi à sa perte, ce

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 289. *Histoire*, XI, 394.

[2]) *Souvenirs*, 291.

[3]) 6 marca A. E. Pologne 334 f. 56.

cabinet qui après tout finira par se perdre, différera encore le plus qu'il lui sera possible, à se déclarer et au moment où il se déclarera en cédant à une fatalité déplorable bien plus qu'à sa propre conviction, il aura déjà comme en 1806, le pressentiment des malheurs qui l'attendent[1]...

646. Kraków, 16 marca 1813.

Potwierdzenie podejrzeń. Rola Matuszewica. Podejrzenia przeciwko innym ministrom. Projekt odwrotu rady konfederacyi. Wiadomości Lajarda.

A. E. Pologne 334 f. 120—3. N° 81.

[Ks. Adam posiadał istotnie sekretarza Kluczewskiego. Długa a pozornie bezcelowa wycieczka ks. Czartoryskiej wzbudza podejrzenia].

Quelques questions très mesurées d'ailleurs que j'ai faites à des personnes dont les sentiments ne sont pas suspects, ont fortifié cette opinion. C'est M. Matuszewic que l'on regarde comme l'âme de l'intrigue que l'on suppose exister déjà depuis quelque temps, et on ne doute point que M. Mostowski n'y ait trempé. Le but de M. Matuszewic en se rendant en France paraît être de pénetrer jusqu'à quel point peuvent aller les vues de S. M. l'Empereur et Roi sur ce qui concerne le rétablissement d'un Royaume de Pologne afin de pouvoir d'après cette base donner des directions au parti de Sieniawa et consorts, en leur faisant connaître, s'il convient de presser ou de ralentir les négociations avec l'Emp. Alexandre. Sa conduite devra être tellement menagée qu'il puisse au besoin faire valoir encore auprès de S. M. I. un prétendu dévouement dont depuis plus de 6 mois il n'a plus guère que le masque, ayant en effet dès l'été dernier déjà témoigné qu'il ne croyait pas au rétablissement de l'indépendance de la Pologne par le moyen de la France[2]. On me dit qu'il n'a aucune mission spéciale pour Paris, mais que comme il a montré le désir de s'y rendre et qu'il a offert ses services au Roi, ce prince a profité de la circonstance pour le charger d'appuyer auprès de S. M. I. les reclamations de secours pécuniaires dont le duché a besoin et dont le ministre des finances peut mieux que personne établir la légitime nécessité. Ce départ volontaire de M. Matuszewic

---

[1]) Por. Cavaignac, II, 356.

[2]) Por. *Souvenirs*, 316—7, 333.

pour Paris sans aucun motif d'intérêt général, dans un moment où il convient si peu à un ministre de quitter son poste, l'envoi à Vienne d'un de ses affidés, le conseiller d'Etat de Łuba, sous le prétexte d'arrangements relatifs aux salines, arrangements sur lesquels le Conseil des ministres n'a reçu aucune communication de la part du Roi, l'interposition de M. Niemcewicz qui en suivant la cour de Saxe se trouve y être l'intermédiaire des diverses correspondances, tous ces faits dont aucun ne s'explique bien, qu'en admettant la supposition dont il s'agit, forment une sorte d'ensemble, un enchaînement d'individus qui appuyent cette interprétation. Vous aurez pu, Mgr., remarquer dès longtemps que M. Matuszewic a subjugué M. de Senfft et que celui-ci est aveuglement livré à son influence.

Le ministre de la justice c-te Łubieński vient de me prévenir qu'il envoie à Vienne, pour affaires de son département M. Kalinowski, commissaire royal dans un tribunal, et il me prie de lui donner une lettre pour l'ambassade de France. L'objet du voyage de ce commissaire doit être de faciliter l'entrée en Autriche des caisses et dépôts judiciaires du duché de Varsovie, mais au moment où nous sommes, il est possible qu'une commission publique ne serve qu'à couvrir des commissions particulières[1]). V. E. jugera sans doute qu'il peut être bon d'inviter l'ambassadeur de S. M. à surveiller la conduite de M. de Łuba et du nouvel agent qui part pour la même destination.

L'un des projets ambitieux de la maison Czartoryski en favorisant la réunion des provinces polonaises sous la domination russe est le mariage du p-ce Adam avec une grande duchesse et le rétablissement en sa faveur du duché de Courlande en une souveraineté particulière relevant de la Russie. Je ne dirai pas que cette idée soit une de celles que l'on suive en ce moment, mais je sais que c'est une des espérances dont la princesse Czartoryska s'est bercée quelquefois ou du moins un des rêves qu'elle a laissé apercevoir à des personnes de son intimité.

---

[1]) Instrukcya dla Bauma, 22 marca 1813 — pozwala na przewiezienie archiwów warszawskich przez Austryę. A. W. Russland Weisungen Fasc. 7 Baum 1813 f. 1—2.

Le c-te Zamoyski me demandait hier où le Conseil de la Confédération devrait se retirer dans le cas que l'on fut forcé de quitter Cracovie et quelle route il conviendrait de suivre. Comme ma réponse était que nous n'aurons pas de choix à faire, puisque nous devrions nous rendre auprès du Roi et par conséquent traverser les Etats autrichiens, M. Zamoyski a fait contre l'Autriche une sortie très vive. Il m'a témoigné qu'il craignait beaucoup d'avoir à en souffrir des désagréments pour son compte [1]) et il m'a répété tout ce qu'on a déjà dit souvent de ceux qu'a essuyés à Vienne le prince Henri Lubomirski.

Cette petite explosion de mauvaise humeur contre l'Autriche a peut-être aussi dans ce moment quelque chose de remarquable.

On conte un fait qu'il n'est pas inutile de rapporter ici quoique je ne puisse pas en garantir la certitude. On assure que l'anglais Wilson pendant son séjour à Varsovie a donné un grand dîner à la suite duquel il a bu au rétablissement de la Pologne par la Russie et l'Angleterre [2]). Le g-al Pahlen qui était présent, aurait été surpris et mécontent de cette indiscrétion et se serait récrié sur cette annonce prématurée d'événements qu'on ne peut pas prévoir. On ajoute que Wilson dans sa loquacité bachique aurait répliqué qu'il n'y avait pas de raison pour faire mystère des choses qui étaient décidées et convenues. Cette nouvelle a particulièrement circulé au quartier général autrichien et c'est par l'agent que j'ai de ce côté, que m'en est venue la première information.

Il est, Mgr., une circonstance particulière que me rappelle en ce moment M. le ch-er Lajard et qui vient fortement à l'appui des assertions du correspondant anonyme dont j'ai transmis les communications à V. E. Par sa dépêche du 2 janv. N° 12 M. Lajard rendait compte à V. E. de l'étonnement que

---

[1]) W instrukcyi dla Bauma, 2 kwietnia 1813 pozwolono Zamoyskiemu przejechać przez Austryę bez prawa zatrzymywania się w niej **A. W.** Russland Weisungen Fasc. 7 Baum 1813 f. 7.

[2]) Por. Wilson do Czartoryskiego, 27. II. 1813. A. Gielgud *Memoires of p-ce Adam Czartoryski* 1888, II, 243—4. *Souvenirs*, 360. *Histoire*. XI, 126 — opis Warszawy w tym czasie Wilson *Private diary of travels, personal services and public events during mission and employment with the european armes in the campaignes of 1812, 1813, 1814* 1861, I, 277—288.

lui avait marqué le p-ce Schwarzenberg du singulier langage qu'on lui tenait à Varsovie, langage qui tendait à établir que ce n'était plus de la France, mais de la Russie que la Pologne pouvait avoir encore quelque salut à espérer. C'était des personnes que le p-ce Schwarzenberg avait connues à Paris qui lui avaient tenu ces propos. Il est évident par d'autres détails de la même dépêche qu'il s'agissait de M. Mostowski. M. Lajard mandait en outre à V. E. que d'après un avis secret qui lui en avait été donné, il devait être question même dans une séance du Conseil des ministres de s'assurer des dispositions de la Russie à l'égard du duché [1]). Ces particularités s'accordent parfaitement avec le contenu des lettres de l'anonyme et semblent ainsi en confirmer l'exactitude.

647. Kraków, 17 marca 1813.

Korespondencya ks. Józefa z Frimontem. Wojska litewskie.

A. E. Pologne 334 f. 133—4. N° 82.

...Le p-ce Poniatowski après un petit séjour à Cracovie, retourne aujourd'hui à Krzeszowice à 3 milles d'ici, où est son quartier général. Hier il a cru devoir écrire d'une manière assez pressante au g-al Frimont pour le prier de s'expliquer, une dernière fois avec franchise sur ses véritables intentions [2]). Des détachements autrichiens ont déjà pris poste devant les troupes polonaises, ainsi que la chose a été convenue il y a quelques jours, mais à peine y sont ils arrivés qu'ils insistent pour que celles-ci s'éloignent encore plus, ayant l'air de craindre que leur voisinage n'attire l'ennemi. Le prince témoigne au g-al Frimont que se trouvant maintenant en ligne avec les réserves autrichiennes, il se croit en état d'agir avec elles, s'il en est besoin et que, par conséquent, il est dans la résolution de ne plus reculer d'avantage. D'après les sentiments manifestés par le g-al Frimont, le prince ne doute pas que sa réponse ne soit satisfaisante et que ce général ne fasse cesser cette simulation d'inquiétudes dont des commandants détachés se servent pour tâcher de répousser encore plus loin en arrière le corps polonais.

---

[1]) Por. Smolka, II, 204, 536.

[2]) Poniatowski do Frimonta, 16. III. 1813. Réboul, II, 482—5; 329.

Il a passé hier ici de l'artillerie qui va renforcer celle du corps auxiliaire...

V. E. m'a chargé de lui faire connaître la situation des troupes lithuaniennes. Une partie de ces troupes est venue à Varsovie. Une autre a suivi le grand quartier général français. Je vous remets ci-joint, Mgr., un état des premières dressé à l'époque où elles sont arrivées à Varsovie [1]).

Depuis ce temps elles sont comprises dans les tableaux de situation remis par le ministère du duché. Quant à celles qui se sont rendues au quartier général français, elles consistaient principalement en 2 régiments de cavalerie, le 17-e et le 19-e. C'était les plus complets de l'armée lithuanienne et ils formaient ensemble à peu près 1800 hommes et 1500 chevaux. Des détachements du 19-e régiment d'infanterie et du bataillon de chasseurs de M. Plater ont suivi la même direction. On peut évaluer ainsi d'une manière assez exacte la force générale des troupes de Lithuanie qui sont venues dans le duché, à 5500 hommes et 2000 chevaux [2])...

648. Kraków, 18 marca 1813.

Mostowski ujawnia całą robotę polsko-rosyjską [3]).

A. E. Pologne 334 f. 136—143. N° 83.

Les doutes sont éclaircis: l'incertitude a cessé sur la confiance due à mon correspondant anonyme, toutes ses assertions sont exactes; tous les faits avancés par lui sont vrais. L'aveu m'en a été fait hier par l'une des personnes inculpées, le ministre de l'intérieur, M. Mostowski.

Je ne sais, Mgr., si ce ministre était d'abord dans l'inten-

---

[1]) Według Situation au 15 janvier de ceux des régiments lithuaniens qui sont venus à Varsovie (A. E. Pologne 334 f. 135) Iwaszkiewicz, 374.

	off.	troupes	total	chev. des off.	des troup.	total
1. Etat major gl.	5	—	5	16	—	16
2. Infanterie	176	2775	2951	—	—	—
3. Cavalerie	71	369	440	177	321	498
4. Commandants de place	6	—	6	12	—	12
Total . . .	258	3144	3402	205	321	526

[2]) Por. Iwaszkiewicz, 424.

[3]) *Souvenirs*, 318, 331. *Histoire*, XI, 407; 421, obszerny wykład Askenazy Bibl. Warsz. 281, 439 i n.

tion de pousser la franchise aussi loin qu'il l'a fait, ou s'il ne voulait pas plutôt se borner pour le moment à établir comme irreprochable en principe, un système de conduite qui reconnu légitime aurait servi à justifier ultérieurement des démarches déjà consommées, mais la conversation qui s'est établie entre lui et moi, après avoir roulé longtemps sur des hypothèses, a passé par une progression insensible à des questions de fait et de l'examen d'une théorie nous sommes arrivés à une discussion d'actions positives. Longtemps encore en raisonnant sur des faits dont nous admettions l'existence, nous avons évité la désignation des personnes. A la fin toute réticence a disparu. M. Mostowski s'est nommé lui-même et avec lui M. Matuszewic. Cet entretien d'ailleurs très calme, très amical a duré plusieurs heures. Je vais tâcher d'en mettre les détails sous les yeux de V. E. en suivant l'ordre même dans lequel nous avons parcouru les divers côtés de la question.

M. Mostowski étant resté seul chez moi hier après dîner me témoigna qu'il était bien aise d'avoir cette occasion pour s'expliquer franchement sur les inquiétudes qu'il croyait qu'on cherchait à m'inspirer à l'égard de certaines personnes. Comme je lui demandai ce qu'il entendait par là, il me répondit que j'avais paru donner quelque attention au départ de M. Matuszewic pour Paris et à l'envoi de M. de Łuba et Kalinowski à Vienne. Je dois indiquer ici, Mgr., ce qui a donné lieu à cette remarque de sa part. Dernièrement, dans une causerie à la suite d'une séance du Conseil des ministres, le p-ce Poniatowski disait au ministre de la police qui fait maintenant les fonctions de ministre des finances qu'il avait peur d'apprendre aussi bientôt son départ, puisqu'il suffisait de se mêler de finances pour partir aussitôt. Ce mot du prince me parût très significatif dans se gaité et je donnai à connaître que j'avais moi-même trouvé en effet un peu étrange de voir d'abord M. Matuszewic quitter son poste dans un moment aussi délicat que celui où nous sommes, puis après de voir aussi partir de même le conseiller d'Etat qui le suppléait pendant son absence. C'est à cette circonstance que M. Mostowski faisait allusion et relevant l'espèce de surprise que j'avais montrée de ces divers départs, il a eu l'air de vouloir leur trouver une interprétation toute naturelle. Pour M. Matuszewic son principal motif est de

voir son fils. La mission de M. de Łuba à Vienne est pareillement très simple. A la vérité le Roi n'a pas donné au Conseil des ministres d'avis direct de l'objet de cette mission, mais il paraît que c'est en effet d'après un rapport financier, d'après quelque proposition de M. Matuszewic sur des arrangements relatifs aux salines de Wieliczka que le Roi a adopté cette mesure. Quant à l'envoi aussi à Vienne de M. Kalinowski c'est une affaire qui regarde le ministre de la justice et M. Mostowski a laissé la chose de côté, comme ne voulant rien connaître de ce qui concerne ce département. V. E. trouvera que ces prétendues explications de M. Mostowski ne prouvent rien sinon que c'est incontestablement M. Matuszewic qui profitant de la confiance du Roi a fait sous un faux prétexte envoyer à Vienne M. de Łuba son suppléant dans le ministère des finances, homme dont il est sûr et à qui il aura donné des instructions secrètes conformément à ses vues particulières.

De cette première question qui n'était pas le véritable point auquel en voulait venir M. Mostowski, une transition adroite l'a conduit à me faire entendre qu'il craignait que je ne prisse ombrage de quelques opinions très innocentes en elles mêmes et de certains incidents qui ne méritaient pas tant d'importance. C'était me mettre sur la voie du point auquel il voulait arriver. De mon côté je l'ai encouragé à s'ouvrir entièrement sur ces opinions dont il croit que je prends ombrage, et sur les incidents auxquels selon lui j'attache un intérêt qu'ils ne méritent pas. Ces opinions que M. Mostowski trouve très innocentes et qu'il a peur que je ne juge pas de même les voici: »nous sommes, me disait-il, dans des circonstances très déplorables et dernièrement même nous étions plus mal encore. Nous avons donc été forcés de penser à l'avenir. Nous avons eu à craindre ou d'être asservis entièrement à la Russie ou de subir un nouveau partage. Dans cette alternative que peut désirer un polonais? si la Pologne ne peut pas être rétablie par la France, il vaut mieux encore la voir rétablie par la Russie que de se courber de nouveau sous le joug de trois souverains différents. On n'est pas coupable envers la France pour avoir cette opinion.« J'ai répondu à M. Mostowski que la France sans contredit n'entendait point violenter la pensée des polonais, que dans l'alternation qu'il présentait ou d'un nouveau

partage ou du rétablissement de la Pologne par la Russie, il se pouvait qu'on eût raison de préférer cette dernière supposition, mais que je ne concevais pas, comment on avait pu en venir à se figurer les choses réduites à une telle extremité; que c'était désespérer un peu vite de la puissance française et de la protection de S. M. I. et qu'il me paraissait extraordinaire qu'une pareille hypothèse eût pu être admise sérieusement par des hommes sensés; qu'au reste chacun est maître de son sentiment et que si on le garde pour soi, ou qu'on ne s'en explique que dans l'intimité, il serait difficile que l'autorité française s'en formalisât, que pour mon compte je ne me croyais point un esprit inquisitorial et que je n'étais point homme à en vouloir à personne pour sa manière de penser sur des chances à venir qui sûrement n'existeront pas. Je sentais que M. Mostowski était disposé à parler plus clairement. J'ai voulu le voir venir, il m'a repliqué en s'étendant sur les événements terribles qui ont découragé tous les esprits et sur la pente que l'on a dû avoir à chercher dans les calculs d'une juste prévoyance une issue qui fût assurée au besoin. Il a donc été tout naturel selon lui que les polonais aient eu des pourparlers entre eux et sous le nom de polonais on ne doit pas entendre seulement les habitants du duché, car malgré tous les partages, les polonais des diverses parties de territoire sont restés frères. J'ai demandé à M. Mostowski s'il mettait aussi de ce nombre les polonais au service de la Russie. Nous commençions déjà tous deux à remarquer que nous nous comprenions très bien et il s'est alors un peu plus affranchi de la contrainte où il se tenait d'abord.

»Hé bien, m'a-t-il dit, si le p-ce Adam Czartoryski, par ex., s'était adressé à nous, à moi ou à d'autres et qu'il nous eût fait quelques questions, n'aurions nous pas dû lui lui (*sic*) répondre«? Je n'ai pas dissimulé que la chose me paraissait très délicate, que le p-ce Adam n'ayant pas accédé à la confédération, n'ayant pas même donné sa démission du service de Russie ou du moins ne l'ayant pas obtenue, je ne croyais pas que ce fût avec lui que des polonais purs, que des polonais amis de la France, que des fonctionnaires publics, que des ministres du souverain du duché eussent dû se concerter sur les destinées ultérieures de leur pays. Je mettais d'ailleurs dans ces

observations tous les ménagements convenables pour ne pas empêcher M. Mostowski de continuer ses aveux. Il les a continués en effet et il est convenu qu'il a été envoyé au prince Adam par lui et par M. Matuszewic une note des conditions que l'on désirerait voir adoptées pour base du rétablissement de la Pologne par la Russie dans le cas qu'il n'y eût plus aucun espoir de salut du côté de la France. Il a tâché de me démontrer qu'en répondant ainsi à des questions qui leur étaient faites par un polonais, par un homme dont ils connaissent les bons sentiments, ils n'avaient nullement entendu entrer en négociation avec une puissance étrangère. que la chose ne pouvait point être considérée ainsi, que même le premier article de leur réponse exprimait leur attachement à leurs devoirs envers S. M. l'Empereur Napoléon et S. M. le Roi de Saxe et qu'enfin ils n'avaient fait qu'émettre une opinion sur le dernier parti auquel ils s'attacheraient encore, si tout venait à être perdu, si leur pays devenait absolument la conquête des russes, éventualité qui heureusement ne se réalisera pas. Pour amener M. Mostowski à une explication complète, je lui demandai, comment il faudrait juger la chose, si le p ce Adam avait envoyé ses lettres à l'Emp. Alexandre et si l'Empereur y avait répondu. »Voilà précisément, m'a dit alors M. Mostowski, ce qui paraît être arrivé et on parle de l'arrestation d'un secrétaire, de surprise de papiers, mais après tout si le prince Adam a de lui même fait usage de nos confidences, nous n'en sommes point responsables. »Après ces déclarations, les faits étant ainsi avérés et reconnus quoique j'aie dû faire sentir à M. Mostowski tout ce qu'il y avait, à mon gré, de répréhensible dans sa conduite, j'ai adouci l'expression des observations que j'avais à lui faire et je lui ai témoigné que le jour où il s'est décidé à répondre au p-ce Czartoryski, il aurait dû en faire part à V. E. L'idée de cette communication ne lui est venue que depuis qu'il a vu le secret trahi par des accidents imprevus. C'est cette fatale révélation qui l'a mis dans le cas de réfléchir un peu sur la nature de sa démarche et qu'il a décidé, je n'en doute pas, à venir s'entretenir avec moi de ces mêmes détails qu'il nous avait cachés jusqu'à ce jour. C'était dès le mois de novembre, avant qu'on eût des nouvelles de l'affaire de la Bérezina, que le p-ce Adam annonçait par

ses lettres à Varsovie l'anéantissement de l'armée française et es dangers de la position de l'Emp. Napoléon. Il peignait tout les couleurs les plus noires et dans la croyance qu'on donnait aux informations transmises par lui, on accepta alors son insidieuse intervention. Je n'ai pas besoin de dire que M. Mostowski a rejeté bien loin le terme de n é g o c i a t i o n s, de propositions, ou même de simples o u v e r t u r e s, comme n'étant point applicable aux actes que lui et M. Matuszewic se sont permis. Des communications entre un conseiller intime de l'Emp. Alexandre et des ministres du duché de Varsovie ne sont, selon lui, que les épanchements du patriotisme et de l'amitié. Dès qu'il avouait les faits, je n'avais aucun motif de vouloir le forcer à convenir de leur gravité et de toute l'étendue de ses crimes. Je crois qu'il les sentait trop bien lui-même et les justifications par lesquelles il cherchait à les attenuer dissimulaient mal son repentir.

Comme M. Mostowski n'a fait mention que de M. Matuszewic, je n'ai point jugé à propos, pour ce premier moment, de le questionner sur les autres personnes qui auraient pu être dans les mêmes confidences.

Dans l'exposé que je viens de vous faire, Mgr., je me suis livré peut-être à quelques détails minutieux, mais je n'ai dû laisser échapper aucune circonstance qui peut être de quelque intérêt. J'ai voulu que V. E. vit le progrès des déclarations de M. Mostowski et les formes dans lesquelles il les a enveloppées.

Lorsque M. Mostowski a commencé avec moi cette conversation dont je viens de rendre compte, il paraît que dans la crainte des suites de l'arrestation du secrétaire du p-ce Adam, il a voulu s'assurer jusqu'à quel point j'avais connaissance des relations qu'il a eues avec ce prince. Son intention était de régler ses aveux sur le degré d'information qu'il trouverait déjà en moi: il s'est avancé, en conséquence, à mesure qu'il a reconnu que j'étais déjà au fait de ces communications et il a fini par me dire à peu près tout quand il a vu qu'il n'avait plus rien à m'apprendre.

Il est cependant une circonstance assez importante qui me frappe en ce moment et sur la quelle M. Mostowski a cru devoir se taire. Je suis fâché d'avoir à en faire la remarque. Il réduit tous ses torts, s'il convient d'en avoir, à s'être un peu

trop aveuglement livré à sa confiance dans le p-ce Adam Czartoryski par qui seul des combinaisons éventuelles faites dans la franchise d'une estime réciproque auraient été mal à propos transformées en projets que devait suivre une exécution prochaine. La lettre de l'Emp. Alexandre au p-ce Adam que je viens de relire et par laquelle ce monarque, en annonçant qu'il a reçu par le corps d'armée de Tschitschakow une pièce signée Mostowski, témoigne qu'il est sensible aux sentiments personnels qu'on lui exprime, cette lettre, qui prouve bien que l'Empereur regarde comme des propositions très formelles les idées qui lui sont soumises, se trouve malheureusement pour M. Mostowski en contradiction ouverte avec le principal raisonnement sur lequel il appuie sa justification. Par la nature seule du style de cette lettre, j'avais été porté à la croire véritable. Il me semble qu'aujourd'hui il ne peut plus rester le moindre doute sur son autenticité.

649. Kraków, 19 marca 1813.

Nowe wyjaśnienia Mostowskiego. Rada konfederacyi. Charakterystyka ministrów.

A. E. Pologne 334 f. 153—160. N° 84.

M. Mostowski est venu me voir hier pour m'entretenir une seconde fois de ce qui avait fait le sujet de la longue conversation de la veille... Il avait fait à la suite de notre premier entretien quelques réflexions sur la nature des démarches secrètes auxquelles il a pris part et dont un accident imprévu a trahi le mystère. J'ai remarqué qu'il affectait moins de les croire irrepréhensibles, et, comme avant hier, je lui avais demandé amicalement pourquoi depuis que la chose a eu lieu, il n'avait pas eu la bonne foi de s'en ouvrir avec V. E., il m'a répondu que cette idée de vous tout avouer, Mgr., lui était en effet venue plus d'une fois, que c'était dans cette intention qu'il avait demandé un congé au Roi pour aller à Paris, que dernièrement voyant le p-ce Adam Czartoryski partir pour la Russie, il avait senti plus vivement encore la nécessité de prévenir par une révélation spontanée les inconvénients qui pourraient résulter de la conduite de celui-ci; qu'il avait même rédigé un projet de lettre qu'il se proposait de vous prier, Mgr., de vouloir bien mettre sous les yeux de S. M. l'Empereur et Roi. Il m'a communiqué ces deux projets de lettre pour

S. M. et pour V. E. qui sont l'un et l'autre sous la date du 27 du mois de février et il désirait savoir de moi, s'il devait encore aujourd'hui suivre cette intention. Je lui ai témoigné que je croyais ce parti très convenable, puisqu'il devait sentir que comme c'est une obligation pour moi de faire part de ce qui s'est passé entre nous, il aura en écrivant lui-même, plus de certitude que l'on pourra moins se tromper sur ses sentiments et sur les motifs de sa conduite. Il s'est rangé à cet avis et il doit me remettre les lettres dont il est question. J'ai d'autant plus penché à lui faire prendre cette détermination qu'à la lettre pour S. M. l'Empereur dont il m'a communiqué le projet, il joint une copie des conditions rédigées par M. Matuszewic et par lui sur lesquelles on aurait désiré que fût fondé le rétablissement de la Pologne, s'il devait avoir lieu par la Russie, pièce que mon correspondant anonyme ne m'a point envoyée et qui ne sera pas encore connue à Paris, si, ce qui est possible, le ministère autrichien a gardé le silence avec le gouvernement français sur cette interceptation. Les articles principaux des bases proposées sont la réunion du duché de Varsovie, de la Lithuanie et autres provinces polonaises en un royaume dont l'Emp. Alexandre serait Roi; l'indépendance de ce royaume, c'est à dire, l'existence d'une constitution à part, constitution qui serait ou celle du duché de Varsovie ou celle du 3 mai 1791 plus ou moins modifiées, la formation d'une armée de 100.000 hommes, etc. Tous ces articles dont M. Mostowski m'a fait lecture s'accordent parfaitement avec les détails que m'a donnés mon correspondant anonyme. La première lettre de celui-ci du 25 février renferme en effet les mêmes articles et porte en outre que le prince Adam, croyant obtenir des conditions plus avantageuses que celles énoncées dans la note de Mrs. Mostowski et Matuszewic, envoya à l'Emp. Alexandre ses propositions particulières. Il est à remarquer que les propositions du p-ce Adam étaient plus patriotiques que celles des deux ministres du duché de Varsovie, puisqu'on voit par la réponse de l'Emp. Alexandre qu'il demandait pour Roi le g-d duc Michel, tandis que ces deux ministres n'hésitaient pas à se contenter d'avoir pour Roi l'Empereur même [1]).

[1]) *Souvenirs*, 318—9. ***Histoire***, XI, 407—8.

Dans cette 2-de conversation M. Mostowski reconnaissant ses torts leur a cherché plusieurs sortes d'excuses. Il ne dissimule pas que la peur est entrée pour beaucoup dans ce qui a été fait, ou du moins dans la part qu'il y a eu pour son compte, il est revenu plusieurs fois sur les rapports sinistres transmis par le p-ce Adam et les affreux présages auxquels on se livrait alors malgré soi...

[Inicyatywa do nawiązania stosunków wychodzi od Pradta[1]].

Au reste, Mgr., M. Mostowski se persuade que M. Matuszewic qui doit être à Paris déjà depuis quelque temps, vous aura fait part de tout ce qui s'est passé et aura donné à V. E. des explications dont elle aura été satisfaite.

Dans tout ce qui s'était dit avant-hier et hier entre M. Mostowski et moi, il n'avait absolument été question que de lui et de M. Matuszewic. Lorsque j'ai voulu le mettre sur la voie de nommer d'autres personnes, j'ai remarqué qu'il éludait la question. Il avait soin de répéter qu'il avait signé seul et que ce qu'il a signé n'était qu'une réponse à une lettre particulière. Maintenant il reste encore à connaître, s'il y a d'autres personnes qui aient eu la même volonté, qui aient pris part au conseil sans avoir pris part à l'action et quelles ont été ces personnes, c'est ce que je parviendrai sans doute à savoir un peu plus tard, mais dans ce moment-ci je ne devais pas chercher à arracher à M. Mostowski une communication à laquelle il est évident, qu'il ne se serait pas prêté de bonne grâce. S'il est vrai ainsi, comme le portent les lettres de mon correspondant, que M. Łubieński soit entré dans l'intrigue, on voit que toujours plus habile que les autres, il s'est tenu en déhors et n'a rien hasardé qui puisse le compromettre.

Un des membres du conseil de la Confédération est venu me consulter concernant le lieu où devrait se retirer le Conseil dans le cas de l'évacuation de Cracovie. Il me demandait s'il ne conviendrait pas qu'il suivît l'armée polonaise. Peut-être en d'autres circonstances cette idée n'eût elle pas été mauvaise, mais je crois qu'aujourd'hui il vaut mieux le cas échéant de l'abandon de Cracovie, que le conseil de la Confédération ne s'éloigne pas du gouvernement et du ministre de France.

---

[1] *Souvenirs*, 331—2. *Histoire*, XI, 423—4.

Séparé de nous on ne peut pas savoir jusqu'à quel point il pourrait être ou n'être pas accessible à une influence étrangère. J'ai répondu dans ce sens à la personne qui me consultait. J'ai été un peu surpris de cette question attendu qu'elle m'avait déjà été faite, il y a quelques jours par M. le c-te Zamoyski, président du conseil, à qui j'avais fait la même réponse...

[Wśród rady konfederacyi zastanawiają się nad tem, czy nie należałoby napiętnować ks. Sanguszkę. Bignon jest za zawieszeniem tymczasowem decyzyi].

[Mostowski jest tylko kreaturą Matuszewica].

Après une telle aventure il me paraît impossible qu'ils restent au ministère ni l'un ni l'autre. Il semble que le Roi de Saxe méconnaitrait sa dignité, s'il gardait pour ministres des hommes qui ont à son insu traité du du *(sic)* sort futur d'un pays dont il est souverain. De son côté S. M. l'Empereur et Roi ne pourrait guère mettre de confiance en de tels hommes. La question doit se réduire à savoir, si ce n'est pas une occasion à saisir pour faire un acte d'éclat, ou s'il ne vaut pas mieux les laisser tomber sans bruit en évitant même de faire remarquer leur chute. La question pourrait encore se diviser. M. Mostowski dont la faiblesse est tout le crime, peut mériter une indulgence à laquelle M. Matuszewic n'a pas les mêmes droits. De toute manière en cas qu'il convienne de porter un coup décisif à la maison Czartoryski, ce dernier doit être mis de côté comme étant aujourd'hui l'instrument de cette famille le plus habile et le plus actif.

A tout événement je dois donner à V. E. quelques indications d'hommes propres à des fonctions ministerielles. Pour le cas où il devrait s'opérer un changement, parmi les préfets, il en est un que l'on cite, comme un patriote sûr et comme un administrateur très distingué, c'est M. le c-te Garczyński, préfet de Kalisz. Ce pourrait être un bon choix pour le ministère de l'intérieur. Il y aurait encore une autre combinaison possible ce serait de faire passer au département de l'intérieur le c-te Sobolewski, actuellement ministre de la police qui est sans contrédit l'un des hommes les plus estimables du duché. Pour le remplacer au département de la police le personnage le plus en évidence est M. Kochanowski, conseiller d'Etat qui plusieurs fois a fait

les fonctions de divers ministres par *interim*. C'est un homme d'une assez grande fortune et qui ne manque pas d'habileté. Après lui vient M. Linowski, aussi conseiller d'Etat et membre du conseil de la Confédération. M. Linowski a le tort et, c'en est un ici, de n'être pas riche. Il a une mauvaise santé et on lui reproche d'être un peu atrabilaire. Il y a quelques autres personnes qui ne sont pas non plus sans talent, mais elles n'ont pas l'usage de la langue française, ce qui est ici de 1-re nécessité.

650. Bassano do Bignona. Paryż, 20 marca 1813.

Sposób przesłania pieniędzy do Księstwa. Nowa droga dla korespondencyi na Wiedeń.

A. E. Pologne 334 f. 179. Minute.

...La situation pénible où les circonstances ont placé momentanément le gouvernement du duché de Varsovie, est un des premiers objets de la sollicitude de S. M. Elle veut faire tout ce qui est en elle pour diminuer les embarras, où il se trouve par suite de l'occupation de son territoire. Toutes les dispositions nécessaires vont être prises pour faire parvenir les fonds dont l'armée du duché a besoin. A cet effet, je vais me concerter, d'après les ordres de S. M., avec le ministre du trésor pour qu'il dispose de ce qui reste libre sur le million qui est à Magdebourg et dont une partie a été appliquée aux besoins des troupes polonaises qui ont accompagné le g-al Reynier, et pour qu'il prépare avec des maisons de Vienne ou de Prague ou de tout autre lieu qui pourraient faire des remises sur Cracovie, des arrangements au moyen desquels il puisse y faire passer des fonds [1]).

Au reste nous touchons au moment où ces circonstances cesseront et où l'état actuel des choses sera changé et la perspective de l'avenir qui se prépare, doit soutenir ou ranimer le courage du gouvernement du duché.

Je vous engage, M. le baron, à me faire parvenir votre correspondance par l'ambassade de S. M. à Vienne, toutes les fois que vous n'aurez pas à votre disposition un moyen de

---

[1]) Bassano do ministra skarbu, 20 marca 1813 (minute) A. E. Pologne 334 f. 178.

communication qui soit à la fois aussi sûr et plus direct. Indépendamment des courriers extraordinaires que je puis me trouver dans le cas d'envoyer à M. le c-te de Narbonne[1]), je lui expédie regulièrement des courriers ordinaires, le 1-er et le 15 de chaque mois.

651. Kraków, 20 marca 1813.

Dzień urodzin króla Rzymu. Nastrój Polski.

A. E. Pologne 334 f. 171—4. N° 85.

[Wszystkie władze publiczne ze Stanisławem Potockim na czele, rada konfederacyi z Zamoyskim, Sołtan w imieniu komisyi litewskiej i generałowie złożyli życzenia. Ks. Józef przyjeżdża na zabawę, którą wydaje Bignon].

...je vois avec regret que la faculté de quelques hommes faibles, portés à une fausse démarche par la peur et par de mauvais conseils, peut inspirer à S. M. I. de la défiance sur la nation en général et peut-être nuire aux intentions bienveillantes de S. M. pour ce pays. Je dois dire à V. E. que jamais je n'ai vu dans le duché un meilleur esprit que celui qui règne ici dans ce moment. Tous les coeurs appellent S. M. I., tous les yeux sont fixés sur elle et personne ne doute de l'issue de la nouvelle campagne. On est seulement impatient de la voir commencer...

Il y a vraiment tant d'hommes si sincérement attachés à la France, tant d'admirateurs passionnés de S. M. l'Empereur et Roi, tant de braves prêts à se faire tuer pour S. M. et pour leur pays que je m'afflige moi-même de voir que des hommes égarés ou au moins pusillanimes déshonorent une belle cause[2])...

652. Kraków, 21 marca 1813.

Nowe wyjaśnienie, dane przez Mostowskiego. Nowa narada ks. Józefa z Frimontem.

A. E. Pologne 334 f. 180—5. N° 86.

---

[1]) Po Otto od marca 1813 ambasadorem był Ludwik Narbonne-Lara, 1755—1813. minister wojny Ludwika XVI, 1791—2, emigrant, który po wędrówkach po Anglii, Szwajcaryi, Szwabii, Saksonii powrócił do Francyi 1800 i był w r. 1809 przywrócony do stopnia leuten. generalnego, gubernator Raabu i Tryestu 1809, ambasador w Monachium, wysłany bezskutecznie w przeddzień wypowiedzenia wojny do Aleksandra, późniejszy członek kongresu w Pradze.

[2]) *Souvenirs*, 344—5.

...D'après un nouvel entretien que j'ai eu avec M. Mostowski et qu'il avait lui même provoqué, j'ai même lieu de croire qu'il se peut que M. Matuszewic n'ait absolument rien signé, cherchant à se mettre à l'abri par là de toutes les chances de responsabilité. Voici, d'après ce dernier entretien avec M. Mostowski, un nouvel exposé de fond plus précis que celui qui résulte de nos deux premières conversations. Le p-ce Adam écrivit dans le mois de novembre à M. Mostowski lui faisant un tableau effrayant des revers de l'armée française, lui présageant tous les désastres possibles et d'horribles vengeances de la part de l'armée russe dans le duché en lui demandant s'il ne pensait pas, qu'il y eût quelques moyens d'éviter la ruine dont était menacé ce malheureux pays. Vous ferez ici, Mgr., une 1-re remarque sur cette préférence qui porte le prince Adam à s'adresser à M. Mostowski qu'il connait peu et avec qui il n'a jamais eu de liaison, au lieu de s'adresser à M. Matuszewic le chef du parti et le bras droit de sa famille. Quand M. Mostowski reçut cette lettre, les circonstances étaient telles à ses yeux qu'on ne pouvait que trembler pour l'avenir. Il ne resta pas, me dit-il, sans en parler à quelques personnes et il trouva qu'on pensait, comme lui, qu'après tout il vaudrait mieux exister comme Pologne par la Russie que de subir un nouveau partage: il rédigea, en conséquence, les bases dont sa lettre ci-jointe porte copie à S. M. l'Empereur et Roi [1]) et les envoya au p-ce Adam. Un mois après, le secrétaire du prince nommé Kluczewski (c'est le même qui a été arrêté par le gouvernement autrichien) vint à Varsovie et demanda à M. Mostowski pourquoi il n'avait pas répondu à la lettre du prince. M. Mostowski fut étonné que sa réponse ne fût point parvenue à sa destination: il en fit une copie qu'il intitula copie de la réponse que j'ai envoyée à telle époque et la signer, pour copie. Cette circonstance, Mgr., de la nécessité d'une nouvelle copie de la réponse de M. Mostowski au p-ce Adam pour remplacer celle que l'on disait être perdue, paraît digne d'attention. Je crois M. Mostowski de très bonne foi en ce moment. Or il n'avoue pas qu'il ait rien adressé à l'Emp. Ale-

---

[1]) Mostowski, 20 marca pisał do Bassany (A. E. Pologne 334 f. 161) posyłając na jego ręce list do cesarza. Do listu dołączył Bases, ib. f. 162.

xandre. Cependant il paraît que ce souverain a reçu un envoi direct de Varsovie. La lettre de ce monarque, datée du 1-er janvier (style russe) jointe à mon N° 77 porte: »aujourd'hui j'ai reçu par le corps d'armée de Tschitschakow une pièce signée [1]) le ministre de l'intérieur Mostowski dans une enveloppe à mon adresse. J'en joins ici la copie«. La transmission de cette pièce n'avait pas été faite par le p-ce Adam, ni par son secrétaire. puisque l'Empereur la lui communique. Si ce n'est pas M. Mostowski non plus qui l'a fait, à qui faut-il l'attribuer? Ou bien c'est du consentement de M. Mostowski ou bien c'est à son insu que cet envoi a été fait de Varsovie à l'Empereur Alexandre. D'après mon correspondant anonyme c'est la première supposition qu'il faut admettre. C'est la seconde qu'il faut croire d'après le langage de M. Mostowski et il me serait désagréable de penser que même aujourd'hui, lorsque ce dernier a l'air d'avouer tout, il y aurait encore des restrictions dans sa franchise.

Je remarque dans les premiers avis de mon informateur anonyme que M. Matuszewic était depuis longtemps en correspondance avec le g-al Czaplic, polonais au service de Russie [2]) qui commandait une division de cavalerie dans le corps d'armée de Tschitschagow, c'est évidemment par ce canal qu'est passé la transmission faite à l'Emp. Alexandre de la pièce signée Mostowski soit que cette transmission ait eu lieu de l'aveu du signataire soit qu'elle se soit faite sans sa participation.

Vous aurez observé, Mgr., que M. Mostowski m'a témoigné qu'après avoir reçu dans le mois de novembre les questions du p-ce Adam, il ne fut pas sans en parler à quelques personnes. J'avais noté ce mot et j'ai cherché à obtenir quelques éclaircissements sur les personnes dont il avait pu être question Comme M. Mostowski y mettait de la réserve, j'ai nommé M. Łubieński et Zamoyski. A l'égard du premier il a rejeté bien loin toute idée de coopération avec lui sur quelque sujet que ce puisse être. Il m'a même à cette occasion dit un

---

[1]) N-a [Bignona] cet emploi du titre de ministre de l'intérieur dont M. Mostowski a accompagné sa signature, contredit presque toutes ses allégations et augmente beaucoup la gravité des faits.

[2]) Zaleski do ks. Adama 5. IV. 1813. Iwaszkiewicz, 421—2.

mot des communications que l'on suppose exister toujours entre M. Łubieński et le c-te Ogiński[1]) son frère, témoignant de ne vouloir pas que l'on puisse croire qu'il ait rien de commun avec ce ministre; pour le c-te Zamoyski, il n'a pas repoussé la chose de la même manière, mais il s'est borné à prétendre en général que sur le fait de la rédaction des bases susmentionnées[2]) il a agi seul, que quant aux personnes auxquelles il a parlé du dernier parti qui resterait à la Russie en cas de conquête, il n'a traité la question avec elles que comme une hypothèse sans leur en montrer l'application, comme possible à une époque prochaine et même sans leur faire voir l'intention d'en dresser un projet éventuel. Il est sensible qu'ici M. Mostowski se tient encore sur la réserve

En me donnant ces diverses explications M. Mostowski ajoutait qu'on en reconnaîtra la vérité par celles qu'on pourrait recevoir à Paris de M. Matuszewic dont il n'a pas de nouvelles et avec qui il n'a pu s'entendre sur le langage à tenir dans une circonstance comme celle-ci qu'ils étaient bien loin de prévoir. Ce propos me rappelle que suivant la première lettre de l'anonyme, la princesse Czartoryska en annonçant au c-te Zamoyski l'arrestation du secrétaire du p-ce Adam l'avertissait qu'elle se chargeait d'en prévenir M. Matuszewic... [otrzymał dziś list 1 marca].

...Je ferai connaître au gouvernement du duché que la somme de 200.000 fcs assignée par S. M. I. pour compléter l'équipement des troupes polonaises qui ont suivi le 7-e corps, doit être prélevée sur le crédit d'un million qui m'a été ouvert pour les besoins de l'armée du duché[3])...

Pour célébrer la naissance de S. M. le Roi de Rome j'ai réuni hier chez moi les autorités et les personnes distinguées

---

[1]) Nota Bignona. Le c-te Ogiński, ainsi que M. Wawrzecki, Sulistrowski et quelques autres lithuaniens ont suivi l'Emp. Alexandre et étaient dernièrement à Kalisz.

[2]) Patrz Zamoyski do Czartoryskiego, 6 grudnia Bibl. warsz. 281 s. 218—9.

[3]) »Le payeur central m'a remis deux traites l'une de 150.000, l'autre de 50.000 francs du payeur général sur le payeur à Magdebourg, avec la déclaration que ce fonds de 200.000 francs est imputé sur le crédit d'un million qui avait été ouvert à M. Bignon pour un service de la même nature«, dep. Serry, n° 46 Plauen, 20 marca 1813. A. E. Saxe 83 f. 371.

du pays. Il y a eu bal et souper, l'assemblée était d'à peu près 250 personnes. Toute la ville a été illuminée.

Avant de clore cette lettre, j'ai voulu savoir ce qui s'était passé entre le p-ce Poniatowski et le g-al Frimont [który przyjechał dnia poprzedniego wieczorem]. Le prince vient de me dire à l'instant que tout se réduit, comme je m'en doutais, à une nouvelle distribution de cantonnements, mais de plus le g-al Frimont est convenu avec lui qu'il existe entre le corps auxiliaire et les russes une convention par suite de laquelle on ne peut commencer les hostilités qu'après s'être averti 15 jours d'avance. La crainte du g-al Frimont est toujours que les polonais ne donnent lieu à quelque incident qui nuise au maintien de cette convention et le mouvement qui va se faire dans la répartition des troupes, a pour but de prévenir cette chance.

653. Kraków, 22 marca 1813.

Opuszczona uwaga Mostowskiego. Decydująca rola Matuszewica.

A. E. Pologne 334 f. 189—190. N° 87.

...Comme il [Mostowski] m'exposait que la peur de la vengeance des russes et le désir de détourner les calamités affreuses dont on était menacé, si cette nation sauvage venait à se livrer à toute sa barbarie, étaient les seuls motifs qui l'avaient porté à rédiger les articles envoyés au p-ce Adam Czartoryski, il ajoutait que je devais sentir qu'on avait été obligé d'y mêler quelques unes de ces phrases propres à flatter l'amour propre et à désarmer le ressentiment, qu'ainsi il avait fallu dire que l'Emp. Alexandre savait mieux que personne que ce n'est point par la force, mais par la clémence, par les bienfaits que l'on gagne le coeur des peuples; que les polonais auraient beau être subjugués par la supériorité militaire des russes, ils ne seraient jamais soumis, si on ne cherchait à se concilier leur affection et qu'enfin ce calcul conseillé par la politique on l'attendait de la générosité même du caractère de l'Empereur. En me contant ces détails M. Mostowski ne s'apercevait pas qu'il démentait ses premières allégations, puisque dans la rédaction du projet éventuel dont il s'est occupé, son but était de prévenir les cruautés de l'armée ennemie, puisqu'il y indiquait la marche à suivre pour rendre un jour plus assurée la soumission de la nation polonaise, puisqu'il croyait devoir y faire

entrer des expressions flatteuses pour le caractère de l'Emp. Alexandre dans l'intention de le porter à se piquer de magnanimité et d'indulgence, il s'en suit nécessairement que la pièce rédigée dans cet esprit était destinée à être portée à la connaissance de ce souverain, qu'elle était destinée à lui être transmise immédiatement et même avant la réalisation de la conquête du pays dont il s'agissait d'adoucir les suites. Ce n'était donc pas, comme M. Mostowski a voulu d'abord le prétendre, une simple réponse à des questions confidentielles, c'était bien un véritable commencement de négociation dont la chaîne vient d'être rompue par des causes accidentelles. Cette dernière déclaration de M. Mostowski explique le passage de la lettre de l'Empereur par laquelle ce prince exprime sa sensibilité sur les sentiments personnels qu'on lui témoigne. Au reste, Mgr., par ces épanchements indiscrets de M. Mostowski, par la gaucherie de sa justification, il n'est que trop démontré que dans toute cette affaire sa bonhommie a été le jouet de l'adresse de M. Matuszewic. C'est ce dernier qui est le véritable moteur de tout et il est évident même que cette trame doit avoir été tissée de longue main. En homme habile il avait pris ses précautions pour éviter d'être compromis, par malheur l'arrestation du secrétaire du p-ce Adam a trompé toute sa prudence. Ce n'est pas à moi, Mgr., de me permettre une opinion sur l'usage que l'on doit faire de la lettre de l'Emp. Alexandre, mais au lieu où je suis, je puis juger qu'il y a quelques parties de cette lettre dont la publication pourrait être d'une très grande utilité. Les hommes d'un patriotisme incertain et timide qui tout en aimant leur pays croient à la possibilité du rétablissemnt de son indépendance par la Russie, apprendraient par là à reconnaître l'absurdité d'une telle espérance...

654. Kraków, 23 marca 1813.

Wiadomości z Warszawy. Antoni Ostrowski. Moneta piemoncka. Postępowanie Rosyan.

A. E. Pologne 334 f. 192—5. N° 88.

[Tomasz Ostrowski donosi o wysiłkach Rosyan wciągnięcia Polaków do służby [1]].

[1]) *Souvenirs,* 356.

...le c-te Łubieński doit s'y [Warszawa] rendre en qualité le commissaire général. La lettre ne dit rien de plus et ne 'ait point connaître au nom de qui on entend que M. Łubieński loit exercer cette fonction...

[Antoni Ostrowski pytał, czy może pojechać do majątku żony v Galicyi].

...Je l'ai engagé à remettre ce voyage à un autre temps, e ne doute pas des bons sentiments du c-te Ostrowski. Il est ırdent et zêlé pour l'indépendance de son pays, au lieu d'avoir besoin d'être excité, c'est un de ceux qui se plaignent le plus le l'état de nullité où la Confédération a été réduite et qui nsistent sur la nécessité de lui donner une nouvelle existence. l est ainsi un certain nombre de personnes qui me font en-;endre qu'il semble que S. M. l'Empereur abandonne ce pays-ci, puisque il ne dit ni ne fait rien qui puisse soutenir les espé-rances de la nation polonaise. V. E. pense aisément que je ne néglige rien pour dissiper ces sortes d'inquiétudes, sans tou-;efois me permettre des promesses imprudentes, mais je ferai observer que si, sans compromettre les vues politiques de S. M., l était possible au commencement de la nouvelle campagne qui va s'ouvrir, de relever et de fortifier encore par quelque acte ou quelque parole de bon augure la confiance que l'on ne cesse de mettre en S M. l'Empereur et Roi, ce serait un moyen puissant d'obtenir de la part des habitants plus d'efforts et de sacrifices pour la cause commune...

V. E. remarquera qu'à Varsovie les russes ont continué une opération financière du gouvernement du duché qui con-sistait à faire frapper le billon de Piémont en billon du pays. Comme le premier, quoiqu'il perde sur la place, est en effet d'une qualité supérieure au second, il y a dans la refonte un bénefice pour la monnaie et le gouvernement y trouve encore son compte sous un autre rapport, en ce que les particuliers pouvant aller changer le billon de Piémont contre le billon polonais, le cours du premier devient nécessairement plus fa-vorable et se rapproche d'avantage du pair. La conduite des russes sur ce point est dans leur propre intérêt, puisqu'il y a beaucoup de billon de Piémont à Varsovie et qu'ainsi il leur importe d'en soutenir la circulation, mais en général il est impossible de ne pas voir dans tout l'ensemble de leur

manière d'agir un système complet de ménagement adopté par l'autorité souveraine et rigoureusement suivi par les autorités inférieures. Si c'est par suite des conditions signées Mostowski que l'Emp. Alexandre s'est attaché à ce système, l'effet momentané de cette intrigue secrète aura été heureux pour le pays, pourvu toutefois qu'au moment où les russes seront forcés d'en sortir, ils n'aient pas le loisir de donner cours à leur férocité naturelle et de se dédommager en partant de la modération involontaire à laquelle les obligent aujourd'hui les vues politiques de leur souverain [1])...

655. Kraków, 24 marca 1813.

Zamiar utworzenia rządu centralnego przez Rosyan. Ks. Adam w Warszawie.

A. E. Pologne 334 f. 207—9. № 89.

...Les russes se plaignent qu'il n'y ait pas à Varsovie une autorité centrale pour tout le duché. On y a répandu que l'Emp. Alexandre avait invité le Roi de Saxe à y nommer un gouverneur général, ajoutant que dans le cas contraire il y pourvoirait lui-même. C'est à cette occasion qu'a couru le bruit rapporté par ma lettre d'hier que le ministre de la justice c-te Łubieński devait s'y rendre en qualité de commissaire général. Depuis on parle à Varsovie de la formation prochaine du gouvernement provisoire [2]) dont on désigne les membres: ce seraient Mrs. Wawrzecki, Nowosilcow, Landskoi et le p-ce Lubecki [3]).

Dans le moment actuel les autorités polonaises continuent leurs fonctions pour agir de concert et être d'accord entre elles, leur point de réunion est chez le président du Sénat, c-te Ostrowski.

Le p-ce Adam Czartoryski est arrivé à Varsovie le 16 de ce mois. On croit qu'il se rend auprès de l'Emp. Alexandre, mais le 19 il n'était pas encore parti. Quelques lettres portent

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 356—8.

[2]) Dekret tworzący radę najwyższą 1 marca 1813 st. st. Русскій Архивъ 1871, 1570. Bignon *Souvenirs*, 358—9. *Histoire*, XI, 424 i n. por. Bojasiński *Rządy tymczasowe w Królestwie Polskiem* 1902.

[3]) Dopisek Bignona. Landskoi est gouverneur civil de Grodno, Lubecki vicegouverneur aussi à Grodno.

qu'il est appelé par l'Empereur, d'autres qu'il lui a demandé ses ordres et qu'il les attend[1])...

656. Kraków, 25 marca 1813.

Wątpliwości Mostowskiego, czy należy uprzedzić króla o porozumiewaniu się z Czartoryskim. Obawy Zamoyskiego. Wiadomości Bauma.

A. E. Pologne 334 f. 217—220. Nº 90.

Par suite des dernières conversations que j'ai eues avec M. Mostowski, ce ministre m'a consulté sur un point assez délicat à l'égard duquel ce n'est pas à moi sans doute à lui donner des conseils, mais enfin dans l'ambarras où il se trouve, il aurait été bien aise d'avoir mon avis. La question est de savoir, s'il doit ou non informer le Roi de Saxe de ses communications avec le prince Adam Czartoryski. Deux chances se présentent et on ne peut deviner laquelle se réalisera. S. M. l'Empereur et Roi donnera-t'elle quelque suite à cette affaire ou bien consentira-t'elle à la condamner à un profond oubli? telle est l'alternative dont le développement est douteux. Dans le premier cas, il serait désagréable pour M. Mostowski de n'avoir pas prévenu auprès du Roi par un aveu sincère, des révélations que ce prince pourra recevoir de Paris. Dans le second ce serait un malheur d'avoir gratuitement occupé ce respectable monarque de détails qui lui feront de la peine et dont il eût mieux valu lui épargner la connaissance. A cette occasion M. Mostowski, en me racontant que le 27 du mois dernier le Roi n'avait encore aucune notion à cet égard, m'a rapporté un mot très remarquable de ce prince. M. Matuszewic dans une conférence avec le Roi doit lui avoir fait entendre qu'il ne serait pas impossible que l'Empereur de Russie, s'il se déclarait Roi de Pologne, n'attirât à lui une grande partie de la nation polonaise et qu'il ne se formât des combinaisons dans lesquelles l'Empereur Napoléon y donnerait lui-même son assentiment. La réponse du Roi a été qu'il ne croyait pas que l'Emp. Napoléon se prêtât à un tel arrangement et il a ajouté que, si l'Empereur lui ôtait le duché de Varsovie, ce serait pour lui le coup le plus sensible et qu'il n'y survivrait

[1]) Askenazy *Polska a Europa* Bibl. Warsz. 1909, 274 s. 14, 16.

pas. Je cite exactement les termes dont s'est servi le Roi, tels que je les tiens de M. Mostowski. Vous apprécierez, Mgr., le but des insinuations que M. Matuszewic se permettait de faire au Roi et l'intention dans laquelle il voulait sonder ses sentiments. Si le Roi se fut expliqué moins clairement, peut-être V. E. eût elle vu M. Matuszewic, interprêtant à son gré quelques paroles vagues de ce prince, le présenter comme résigné d'avance à tous les événements et prêt à un abandon volontaire de tous ses droits. Lorsque c'est par M. Mostowski que sont rapportés ces propos de M. Matuszewic, on ne peut avoir le moindre doute sur leur exactitude[1])...

...Il [Zamoyski] m'a parlé hier plus clairement, il m'a dit que l'ordre était venu aux douanes autrichiennes de lui interdire l'entrée de la Galicie à lui et à son épouse. A l'en croire c'est l'effet d'un vif ressentiment que conserve contre lui la cour de Vienne de ce que dans la campagne de 1809 il n'hésita pas à se prononcer dans le sens du duché de Varsovie. Il paraît au moins aussi croyable que le gouvernement autrichien a aujourd'hui une extrême défiance de tout ce qui tient à la famille Czartoryski, puisque c'est aujourd'hui seulement qu'a lieu la défense dont le c-te Zamoyski se plaint. Je ferai remarquer à cette occasion que selon la lettre de mon correspondant anonyme du 25 février, le vieux prince Czartoryski est comme gardé à vue par les autrichiens à Sieniawa...

[Baum komunikuje odezwę króla pruskiego do ludu 17 marca[2])].

...il se permet de dire maintenant que l'Empereur d'Autriche et son ministère étant franchement liés à la cause de S. M. l'Empereur Napoléon, il n'y a plus qu'une chose à désirer

---

[1]) Mostowski nie dał żadnych wyjaśnień królowi. Manteuffel pisał do Zamoyskiego z Drezna, 18 czerwca 1813 »Ecrivez moi, je vous prie par une voie sure un mot pour justifier notre ami M. Je ne conçois pas toute son affaire. J'ai dit à ceux qui l'accusent, que je ne pouvais m'imaginer qu'avec son caractére franc et loyal, il pouvait à se reprocher une action equivoque et blâmable. Donnez moi je vous prie das éclaircissements sur sa conduite«. B. Z. 1814 f. 826. Zamoyski odpisał, że o niczem nie wie, że zresztą M. otrzymał pozwolenie na przyjazd do Drezna i sam wszystko wytłumaczy ib. f. 829.

[2]) Chodzi tu o odezwy An mein Volk i An mein Kriegsheer, 17 marca 1813 Treuenfeld *Das Jahr 1813* 1901, Beilagen, 192—4 n° 72 i 73.

c'est que l'Empereur Napoléon s'explique sur les avantages qu'il peut accorder à l'Autriche comme récompense de sa coopération ajoutant qu'alors la guerre actuelle, que réprouve la masse de la nation autrichienne, prendrait une toute autre forme et deviendrait une guerre populaire. Il ne dissimule même pas qu'il voit avec plaisir la Prusse se déclarer pour la Russie, puisque cette puissance en prenant parti contre la France offre d'amples moyens d'accomodement pour nos deux cours. A l'entendre que S. M. l'Empereur et Roi dise un mot et par ce mot on comprend sans peine ce que veut dire M. de Baum, et c'en est fait tout à la fois de la monarchie prussienne et de l'armée russe. M. de Baum marque trop peu dans le monde politique pour que son opinion soit de quelque intérêt, mais ici du moins on juge par sa nouvelle manière de s'exprimer que l'Autriche est prête à agir plus ou moins activement selon le prix plus ou moins haut que S. M. l'Empereur voudra mettre à son concours[1])...

657. Kraków, 26 marca 1813.

Nowy anonim[2]). Ks. Adam Czartoryski. Dwa stronnictwa polskie. Litwini.

A. E. Pologne 334 f. 224—7. N° 91.

...L'anonyme prétend que le parti du p ce Adam Czartoryski fait répandre que les autrichiens doivent bientôt désarmer les troupes polonaises et se saisir des ministres. Ce n'est pas d'aujourd'hui que ce bruit circule et déjà plus d'une fois on m'en a parlé avec inquiétude. Comme on a cru même qu'il était parti du corps auxiliaire ou que du moins les autrichiens se plaisaient à l'accréditer, il est arrivé au p-ce Poniatowski de dire un jour au g al Stutterheim[3]) qu'il lui était revenu qu'on parlait par le monde de faire mettre bas les armes, qu'il ne savait pas ce qu'on entendait par là, mais que selon

[1]) Por. *Souvenirs*, 300—1.

[2]) Copie litterale y compris l'orthographe d'une lettre du correspondant anonyme reçue le 25 mars 1813. A. E. Pologne 334 f. 223.

[3]) Stutterheim Józef, 1764—1831, unterleutenant 1789, oberleutenant 1793, major 1799, oberst 1807, adjutant ks. Schwarzenberga 1812, dowódca brygady grenadierów we Włoszech 1813, FML. 1815, dowódca generalny w Galicyi 1828.

lui c'était un avis donné aux gens qui avaient des armes de les serrer fortement et de doubler leurs efforts pour ne pas lâcher prise.

L'arrivée du p-ce Adam Czartoryski à Varsovie est une circonstance dont tout le monde connaît plus ou moins l'objet et sur laquelle chacun s'exprime à sa manière.

Le c-te Stanislas Potocki, président du Conseil, m'a dit que le p-ce Adam a été voir la comtesse Potocka, son épouse, qu'il lui a parlé des lettres qu'il a reçues de l'Empereur Alexandre, mais sans lui en faire connaître le contenu. Seulement la comtesse Stanislas pensait qu'il n'avait pas encore l'ordre de se rendre au quartier général russe [1]).

Le ministre de la justice, c-te Łubieński m'a annoncé que le p-ce Adam devait avoir quitté Varsovie ajoutant que les manoeuvres du prince n'étaient plus un secret, que pour lui il croyait de son dévoir de recueillir toutes les notions qu'il pouvait saisir à cet égard et qu'il en faisait part au Roi. Du reste, il croit que le p-ce Adam ayant reçu de l'Empereur Alexandre des lettres qui ne sont pas suffisamment claires, se rend auprès de lui pour lui demander des explications. M. Łubieński ne s'est point prêté à s'ouvrir d'avantage sur le bruit de la formation d'un gouvernement provisoire à Varsovie, il m'a dit qu'il n'y croyait pas dans ce moment, cependant il sait que son frère, le c-te Ogiński a quitté Kalisz et doit être allé à Varsovie. M. Mostowski m'a témoigné qu'il ne savait pas, si le prince Adam a été appelé par l'Emp. Alexandre ou si c'est de son plein gré qu'il se rend ou du moins cherche à se rendre auprès de lui.

Le conseiller d'Etat Linowski m'a fait entendre qu'il craint que je ne fasse des méprises sur le compte des personnes qui peuvent être plus ou moins dignes de confiance. J'ai besoin de l'observer un peu moi-même. On croit que M. Matuszewic avec qui il a dernièrement séjourné à Dresde, a cherché à le faire entrer dans ses vues.

Le p-ce Poniatowski sans vouloir accuser personne, s'est borné à me dire que c'était aujourd'hui le combat de l'honneur et de l'intérêt et ici, comme ailleurs, l'intérêt de fortune a une

[1]) Bibl. Warsz. 1909, II, 15—16.

rande influence sur les opinions et notamment sur les actions olitiques. Il répond de la loyauté des classes inférieures, il e garantit point celle de principales familles. L'existence de rames secrètes de la part des gens riches pour se ménager vec tous les partis est à ses yeux une chose qui resulte néessairement de l'état antérieur et de l'état actuel du pays. Il e voit de coupables que les chefs. Les autres ne sont que es dupes. Je n'avais point de motif pour rien communiquer u p-ce Poniatowski[1]). Je ne sais. s'il est ou non informé de e qui se passe, mais il s'est renfermé jusqu'à présent dans es phrases générales que je viens de rapporter.

V. E. se rappelle que j'ai eu l'honneur de l'entretenir u mauvais esprit qui règne dans les lettres écrites ici par I. de Breza. La correspondance de ce ministre secrétaire d'État ontinue à être sur le même ton et à porter l'effroi dans l'âme es personnes auxquelles il écrit ou qui ont connaissance de es lettres.

Il y a, Mgr., deux partis très distincts qui tous deux mé-tent d'être surveillés: celui du p-ce Adam auquel se joignent Irs. Mostowski et Matuszewic, et celui de M. Łubieński. Le remier a pour point d'appui à la cour de Saxe M. de Senfft ui s'est livré aveuglement à M. Matuszewic et à la maison Czartoryski dont très involontairement, sans doute, il favorise es vues et seconde les intrigues. Le second parti se rattache M. de Breza affidé de M. Łubieński et prêt à le servir en out. Ce dernier parti est plus prudent et plus adroit. M. Łuieński ne se laissera point prendre sur le fait, mais il n'y guère de doute que ses batteries ne soient dressées pour rouver grâce auprès des russes, si la fortune se déclarait pour ux. D'ailleurs dans le cas contraire, il est homme à découvrir es menées des autres et à se faire valoir à leurs dépens.

[Zmartwienie króla z powodu wysadzenia kilku łuków mostu na lbie[2]. Ogiński przyszedł do Bignona i pytał go prywatnie, czy ma wrócić a Litwę. Bignon go uspakajał nadzieją zwycięstw].

Le p-ce Ogiński, en me disant qu'il ne doute pas que

[1]) Por. Zamoyski do Czartoryskiego, 15 marca 1813 Bibl. warsz. t. 281, . 436.

[2]) Bonnefons, 386.

S. M. l'Empereur et Roi ne finisse par l'emporter sur les russes, a fondé ses observations sur l'incertitude de la durée de la guerre. S'il arrive que tout ne se termine pas dans cette campagne, la confiscation de ses terres lui occasionnera les plus grandes pertes et ces pertes l'effrayent surtout à cause de son épouse. Vous jugez aisément, Mgr., qu'en voyant le p-ce Oginski dans cet état d'irrésolution ce n'était pas à moi de rien faire pour l'en tirer. Il n'y aurait pas beaucoup à compter sur un homme qui ne prend un parti courageux que par suite d'un conseil. J'ai cru devoir ainsi l'abandonner à son propre jugement. Presque tous les lithuaniens hors les membres de la Commission de gouvernement et les militaires nous quittent les uns après les autres. Ils vont en Galicie et delà retournent chez eux par Brody...

658. Kraków, 27 marca 1813.

Baum proponuje wycofanie części wojsk austryackich. Zupełny brak kapitałów.

A. E. Pologne 334 f. 234–6. N° 93.

...le b-on de Baum doit avoir dit au c-te Stanislas Potocki que vu la rareté de subsistances qui se fait sentir si vivement, si l'on désirait la retraite d'une partie des troupes autrichiennes, il appuyerait ce voeu auprès de sa cour. Cette explication a été donnée en séance [du Conseil du 26][1]) par le c-te Stanislas à la suite d'une conversation qu'il avait eue avec moi: il a jeté ce propos entièrement sur le compte de M. de Baum, mais le fait m'était revenu d'une autre manière. On m'avait conté que cette question de la retraite d'une partie des troupes autrichiennes avait été agitée entre M. Mostowski et M. de Baum en présence du c-te Potocki qui y avait donné peu d'attention et la chose présentée ainsi avait dû me frapper un peu. Je crois au reste qu'il se peut que ce fût de très bonne foi que M. Mostowski approuvât cette idée par suite des embarras qu'il éprouve, comme ministre de l'intérieur pour l'approvisionnement du corps auxiliaire et des troupes nationales, mais lorsqu'on a réflechi sur l'importance de la question on

---

1) Traduction du procès verbal tego posiedzenia A. E. Pologne 334 f. 228–230.

reconnu qu'il avait eu tort de la considérer aussi légère-
ent...

Le payeur central de l'armée m'écrit de Leipzig en date
u 15 qu'en effet il tient cette somme de 200.00(0) frs. aux
rdres de M. de Serra et qu'en outre il a payé une autre
omme de 200.000 fcs. à M. le g-al de division Dąbrowski pour
s besoins de la division qui était à Leipzig, en sorte que sur
premier million, il ne reste plus que 600.000 fcs. dont je
uisse disposer. Il y a dans ce que m'écrit le payeur central,
n peu d'obscurité...

La réduction à 600.000 frs. de ce qui reste à recevoir sur
premier million pour les troupes qui sont ici, est un terrible
ontretemps pour le ministère de la guerre du duché. V. E. peut
iger par les états que je lui ai soumis, dans quelle dispropor-
on cette somme se trouve même avec les besoins les plus
rgents et elle conçoit sans peine toutes les lamentations que
ai chaque jour à entendre. Je ne puis véritablement, Mgr., que
ous prier de la manière la plus vive de vouloir bien faire
ccélérer l'envoi du 2d million qui a été promis. Dans un mo-
ent où tout concourt à altérer l'opinion, il est d'une grande
nportance qu'on ne puisse pas supposer que S. M. I. néglige
s troupes polonaises. L'esprit de l'armée est toujours bon et
est essentiel de le conserver. Il est douteux que le gouver-
ement ait la possibilité de faire payer la solde le mois pro-
nain; mais du moins il est indispensable qu'on puisse com-
léter l'habillement. Nous avons ici sans cesse sous les yeux le
pectacle des conscrits qui arrivent et auxquels on ne peut
onner que quelques parties seulement de ce qui est de pre-
nière nécessité. Mgr., si je mets un peu de force dans mes
rières à cet égard c'est qu'il me semble que ce prompt envoi
e fonds que je sollicite, est dans l'intérêt même de S. M. et
e peut avoir qu'un effet utile pour son service...

59. Kraków, 28 marca 1813.

Potrzeba rządu tymczasowego w Warszawie. Rola i stanowisko To-
asza Ostrowskiego. Plany Łubieńskiego. Postępowanie Rosyan.

A. E. Pologne 334 f. 244—7. N° 94.

...Le c-te Ostrowski[1], président du Sénat, étant en ce

[1]) Por. *Żywot* T. Ostrowskiego, II, 339, 493.

moment-ci le centre de l'autorité [w Warszawie], c'est à lui qu'on s'est adressé dans cette intention, mais cette tentative a échoué auprès de ce respectable vieillard. Comme on a dû chercher à lui faire entendre qu'il n'y avait plus d'espoir de salut, que par le moyen de la Russie qu'on l'a engagé à invoquer pour le pays la protection de l'Emp. Alexandre et à demander à ce souverain la formation d'un gouvernement provisoire, le vieux c-te Ostrowski a répondu que ce n'était pas à la fin d'une vie honorable comme la sienne qu'on devait attendre de lui une conduite contraire à ses sentiments et à son devoir et que si on se persuadait qu'en l'absence du Conseil des ministres il était utile qu'il y eût à Varsovie une autorité centrale, il était prêt à faire à cet égard des représentations au Roi. Tel est le fond des choses d'après des notions parvenues ici à plusieurs personnes et notamment au c-te Antoine Ostrowski, fils de celui dont il est question. Cependant ce n'est pas de son père que le c-te Antoine tient ces informations précisément telles que je viens de les rapporter.

Comme on ne manque point ici non plus de personnes disposées par zèle ou par inquiétude d'esprit à multiplier les soupçons et les défiances il en est qui prétendent que le projet de cette démarche à laquelle on a voulu déterminer le c-te Ostrowski a été arrêté chez M[e] la comtesse Stanislas Potocka entre le p-ce Adam, le g-al Pahlen, le conseiller d'Etat Kochanowski et cette dame. On va même jusqu'à dire que la comtesse Stanislas se serait rendue chez M. Ostrowski pour tâcher de vaincre sa résistance. J'avoue à V. E. que le fait ainsi présenté ne me paraît pas vraisemblable. Je trouve une forte raison pour n'y pas croire, c'est que le c-te Stanislas Potocki et son épouse n'ont rien à gagner quant à la fortune dans le changement de l'ordre de choses actuel, toutes leurs possessions étant dans le duché de Varsovie ou dans la Galicie autrichienne et qu'ils n'auraient au contraire qu'à y perdre sous le rapport de rang et de considération personnelle. J'admets très bien que si toute ressource était perdue, le c-te Stanislas chercherait à rendre sa position le moins fâcheuse qu'il serait possible, et à s'accomoder avec l'ennemi. Mais les choses n'en étant pas là, je ne le crois pas homme à aller au devant d'un déshonneur gratuit et il me semble en conséquence que l'opinion

d'un concert formé à cet égard chez son épouse à Varsovie et d'excitations faites par elle dans ce sens ne doit pas être fondée. Il n'est pas à supposer que la comtesse Stanislas qui est extrêmement timide et circonspecte, se fût permis un acte quelconque de ce genre sans l'assentiment préalable de son mari et je suis bien sûr que celui-ci n'aurait pas donné ce consentement. Je le juge ainsi, Mgr., par la connaissance que j'ai de son caractère et de son intérêt tel qu'il l'envisage lui-même[1].

Un fait qui n'admet pas de doute, c'est que les administrations locales de Varsovie, le conseiller de préfecture qui fait fonction de préfet, le président de la ville et quelques autres trouvant leur position difficile désireraient avoir une autorité supérieure sur qui portât toute la responsabilité des circonstances et qu'ils en ont émis le voeu auprès du président du Sénat. Ces administrations se plaignent que comme elles n'ont d'action que dans un seul département, il en résulte une grande inégalité dans les charges du pays et elles ont engagé le c-te Ostrowski à écrire au Roi pour le prier de nommer un gouverneur général ou une commission qui puisse donner des ordres dans la totalité du territoire occupé par les russes. Vous avez vu, Mgr., dans l'une de mes lettres précédentes que déjà le bruit avait couru que le ministre de la justice le c-te Łubieński était nommé commissaire général de Varsovie. Ce bruit est une suite évidente de la demande qu'a dû faire au Roi le c-te Ostrowski, et il paraît assez clair qu'il y a en tout ceci provocation sous main de la part du ministre de la justice. On croit qu'il agit tout à la fois et à Varsovie et à la cour de Saxe pour ménager cette nomination en sa faveur. Un de ses fils avait été envoyé par lui à Plauen, mais il est resté malade en route. Depuis nous savons que le commissaire qu'il a depêché dernièrement à Vienne, M. Kalinowski a continué sa route jusqu'auprès du Roi. Ce jeu d'ambition de M Łubieński n'a rien que de très croyable. Son but en cette occasion est évident. Placé au poste qu'il désire, avec son savoir faire et son habitude de communications souterraines, il remplirait ostensiblement tous les devoirs attachés à sa mission, mais en même temps calculant toutes les chances, il se tiendrait en mesure

---

[1]) Por. Bibl. warsz. 1909, II, 16 (19 marca).

de reparaître avec avantage dans des combinaisons nouvelles, s'il était possible qu'en définitif la fortune se déclarât contre S. M. l'Empereur et Roi. Au fait M. Łubieński est un homme habile, mais de qui il ne faut jamais rien attendre que ce qui lui sera conseillé par son intérêt et celui de sa famille.

Il n'est peut-être pas inutile de remarquer que l'un de ses fils, François Łubieński, membre du conseil de la Confédération, est dans la Galicie autrichienne au lieu d'être avec nous. Comme il m'avait dit qu'il l'attendait chaque jour, j'y faisais peu d'attention, mais j'ai cru devoir lui témoigner dernièrement un peu de surprise de la prolongation de cette absence. Il m'a assuré que ne voyant pas son fils arriver, il lui avait tout récemment envoyé un exprès pour l'engager à terminer ses affaires le plus promptement possible et à venir nous réjoindre à Cracovie.

Le g-al Pahlen, gouverneur de Varsovie continue à y faire parade de générosité et d'indulgence. Un fournisseur ayant à réclamer un payement de livraisons faites aux troupes polonaises, le général lui a fait donner en acquittement de cette dette 2 mille tonneaux de sel qui se trouvaient dans les magasins...

[Pokojowy system Rosyi [1])].

660. Kraków, 29 marca 1813.

Wiadomość o audyencyi Matuszewica. Nowe wątpliwości Mostowskiego. Stan sił wojennych według Frimonta.

A. E. Pologne 334 f. 254—7. N° 95.

Je viens d'apprendre par M. Mostowski que S. M. l'Empereur et Roi ayant accordé le 8 de ce mois une audience à M. Matuszewic, lui a parlé des correspondances secrètes qui ont dû avoir lieu ici avec l'Emp. Alexandre et qui avaient pour but le rétablissement de la Pologne par la Russie [2]). Il a paru à M. Matuszewic, d'après quelques mots de l'Empereur que S. M. est en effet bien instruite de la nature des conditions

---

[1]) Niemcewicz, II, 8.

[2]) Na posiedzeniu 104 rady konfederacyi odczytano list Matuszewica o przyjęciu go na audyencyi 8 marca. Matuszewic zapewnia o niezmiennej trosce cesarza o los Polski. — Procès verbal de la 104-e séance du Conseil g-al de la Confédération, 29 marca 1813. — A. E. Pologne 334 f. 258—9.

proposées comme bases d'un arrangement éventuel, mais S. M. et V. E. ayant témoigné qu'elles sont disposées à regarder comme apocryphes les rapports qu'on a reçus à cet égard, M. Mostowski que la lettre de M. Matuszewic n'instruit pas suffisamment de ce qui s'est passé, avait l'air de douter s'il a eu raison ou tort de me faire ses aveux et même d'écrire à S. M. I. Je lui ai donné à connaître qu'il ne devait pas s'en repentir puisque dans les renseignements qui sont parvenus au gouvernement français il doit être question de pièces signées Mostowski. A cette occasion, il m'a dit que c'est sûrement la pièce qu'il a remise au secrétaire du p-ce Adam Czartoryski en la signant seulement pour copie, que ce secrétaire aura pris sur lui d'envoyer directement à l'Emp. Alexandre. Vous remarquerez, Mgr., toutes les peines que M. Mostowski se donne pour se disculper d'avoir eu part à cet envoi direct quoiqu'il doive bien sentir qu'il n'y a pas sur ce point de justification possible...

...le g-al Frimont fait entendre que le concours plus ou moins actif du corps auxiliaire dépend de la volonté de S. M. l'Empereur Napoléon, que pour lui il a 32.000 hommes dans le duché, qu'il a fait avancer vers Oswięcim 4 régiments pris sur le corps qui est à Bielsk, qu'ayant un pont à Opatowiec il sera maître d'appeler quand il le voudra, les troupes qui sont auprès de Tarnow, que dès que S. M. l'Empereur et Roi aura 80.000 hommes on pourra commencer à agir, que le corps auxiliaire marcherait sur Lublin, en chasserait le g-al Rath et serait dans peu à Varsovie en gardant Sandomir et la Vistule, que les russes attaqués sur l'Elbe seraient obligés bientôt de retrograder sur la Warta et qu'il faudrait qu'ils se retirassent bien vite vers la Lithuanie, s'ils ne voulaient pas être entièrement coupés...

[Zgodność tych wyjaśnień z enuncyacyami Bauma].

661. Kraków, 30 marca 1813.

Aleksander zapewnia, że Napoleon dwukrotnie chciał mu poświęcić Polskę. List Matuszewica do rady konfederacyi. Podejrzenia co do intryg polsko-rosyjskich.

A. E. Pologne 334 f. 261—2. N° 96.

...La comtesse Alexandre Potocka écrit à un de ses correspondants ici de me dire qu'à Varsovie on cherche à tirer

un grand parti de ce mot de l'Emp. Alexandre pour y donner plus de poids, on le présente sous une forme tout à fait solennelle. C'est par écrit que l'Emp. Napoléon a deux fois fait des propositions dans lesquelles les polonais étaient entièrement sacrifiés et l'Emp. Alexandre le jure sur sa parole d'Empereur. Je n'ai pas besoin de dire à V. E. de quelle manière je reçois les rapports de ce genre, lorsqu'ils viennent de personnes qui ont l'air de croire qu'ils puissent avoir quelque vérité.

...M. Matuszewic a écrit en même temps [jak do Mostowskiego] au c-te Zamoyski et sa lettre à ce dernier ou du moins une lettre ostensible qu'il lui adresse, apporte les assurances les plus satisfaisantes sur la perséverance des bienveillantes intentions de S. M. envers la nation polonaise. Il mande particulièrement que S. M. conserve à la Confédération générale la haute protection qu'elle lui a accordée. Ces nouvelles, Mgr., produisent un très bon effet sur tous les esprits, même sur ceux qui n'aiment pas l'intermédiaire par lequel on les reçoit. Le public n'est pas encore dans la confidence des menées secrètes qui ont eu lieu et qui continuent à avoir plus ou moins d'activité, mais on connait le dévouement de M. Matuszewic à la famille Czartoryski. Sans avoir de preuves matérielles d'aucun fait, il y a une opinion généralement répandue aujourd'hui qu'il existe des négociations souterraines avec la Russie [1]. Le p-ce Adam en est évidemment le chef: tout le monde juge que M. Matuszewic ne peut pas y être étranger et déjà plus d'une fois il m'a été dit que c'était une chose étrange et en même temps bien malheureuse pour ce pays ci que les hommes qui sont le mieux accueillis par la France sont précisément ceux sur lesquels elle doit compter le moins. On témoigne la crainte que l'Empereur venant un jour à se désabuser sur le compte de ces mêmes personnes qu'il traite avec tant de bonté et de confiance, n'en conçoive de fâcheux soupçons sur la bonne foi de la nation entière.

J'ignore, Mgr., de quelle manière S. M. I. envisagera la

---

[1] Przypuszczenia Bignona były trafne, patrz korespondencyę Czartoryskiego z Aleksandrem 17 marca Smolka II, 218, 540—1 i działaczami Księstwa Askenazy Bibl. Warsz. 282 s. 1—43.

conduite de Mrs. Matuszewic et de M. Mostowski lorsqu'elle en connaîtra bien tout l'ensemble ainsi qu'il est exposé dans ma correspondance depuis une vingtaine de jours, mais j'avoue qu'ici il me semble que le maintien dans le ministère de deux hommes qui dès le mois de novembre dernier et même avant l'affaire de la Berezina avaient abandonné la cause de la France pour se jeter dans les bras de la Russie, me paraît une chose à peu près impossible. Peut-être une sage politique défend elle de les punir avec éclat de leur inexcusable désertion, mais la prudence semble prescrire de les tenir hors du grand mouvement des affaires, de paralyser le genre d'influence qu'ils pourraient avoir et de les anéantir graduellement sans avoir l'air de leur porter aucun coup sensible...

662. Kraków, 31 marca 1813.

Potrzeba zmian w rządzie. Potrzeby wojska.

A. E. Pologne 334 f. 266—9. N° 97.

...Le préfet du département de Cracovie est un homme de bien et un bon administrateur qui seul pourrait à tout presque sans le concours du ministère. En tout état de cause, M. Mostowski ayant demandé un congé, peut-être ne serait pas mal de satisfaire à sa demande, mais pour ne pas décomposer le Conseil des ministres, il conviendrait qu'il fût donné à ce ministre un successeur qui entrât en fonction sur le champ. Je ferai observer en même temps que l'absence de M. Matuszewic laisse aussi un vide dans le Conseil, ses fonctions étant remplies maintenant par le ministre de la police. Le p-ce Poniatowski n'étant pas toujours à Cracovie, le g-al Wielhorski étant presque constamment malade, les séances du Conseil se composent souvent de 3 ministres, celui de la justice, celui de la police et celui de l'intérieur. De trois deux sont suspects. Le seul au dessus du soupçon est le ministre de la police, le c-te Ignace Sobolewski, mais il lui manque un peu de rigueur. Cependant je dois dire à son honneur que lié autrefois avec M. Matuszewic, il s'était aperçu que sa marche n'était pas droite et il avait secoué l'espèce d'ascendant que ce dernier avait voulu prendre sur lui. Je ne puis me décider à penser mal du c-te Stanislas Potocki. Mais il est faible, crédule et facile à tromper.

Vous voyez, Mgr., que ce fond de gouvernement ne présente pas un caractère bien imposant et n'offre pas une grande garantie. Je me souviens que l'an dernier, le sénateur Wybicki avait eu quelque velléité d'être nommé au ministère de l'intérieur. C'est une tête ardente et il n'est pas toujours de sang froid le soir; mais après tout c'est un homme sûr. Il a de l'énergie et ne manque pas non plus tout à fait de moyens. Lorsque nous sommes entourés d'êtres pusillanimes, de gens qui négocient sous main et cherchent à se ménager pour tous les événements, peut-être serait-il bon de jeter au milieu d'eux quelques hommes actifs, même un peu exaltés dont la présence les contienne et les effraie. Tous les ressorts ici sont relachés ou même presque rompus. Je les ai trouvés dans cet état au premier moment de ma nouvelle mission. Ce qui a dépendu de moi pour empêcher une désorganisation plus complète encore, je l'ai fait, mais il sera bientôt indispensable de remonter la machine à neuf. Il sera nécessaire de faire entrer et dans le ministère et dans le Conseil d'Etat quelques hommes d'une forte trempe qui rédonnent de l'âme et de la vie au gouvernement...

La cavalerie du duché ayant cedé aux troupes autrichiennes les cantonnements qu'elle occupait, a passé par Cracovie, pour aller prendre ses nouveaux cantonnements. Le p-ce Poniatowski en a fait la revue. Ce ne sont que les cadres des corps. Le régiment le plus fort avait à peine deux cents chevaux. Quelques régiments en ont d'avantage, mais ils n'ont ni les objets de sellerie pour les chevaux ni les effets d'habillement pour les hommes. Il n'y a guère en bon état pour le moment qu'à peu près 3 mille chevaux.

C'est un spectacle fort triste que la situation de l'habillement des troupes, mais il y a toujours dans les militaires beaucoup d'ardeur et de dévouement. Ayant averti hier le p-ce Poniatowski que je venais de recevoir du payeur général des effets pour une somme de 600.000 fcs. il en a lui même aussitôt répandu la nouvelle qui a produit le meilleur effet. V. E. juge bien que je ne laisse point passer ici les troupes polonaises sans faire accueil aux généraux, colonels et officiers supérieurs de corps.

663. Kraków, 31 marca 1813.

Stan zasiłku dla wojska polskiego. Pomyłki w wypłacie.

A. E. Pologne 334 f. 270—3. № 98.

[Bignon otrzymał tylko 5 zleceń na 600.000 fr. Serra i Dąbrowski otrzymali każdy z osobna po 200.000 fr. Bignon przypuszcza pomyłkę, a w takim razie proponuje, co następuje].

...il serait à désirer que des ordres fussent immédiatement donnés pour que la 2-e somme de 200.000 fcs. remise mal à propos pour le même objet fût rendue à sa première destination afin de former le complement des 800.000 fcs. qu'il était dans l'intention de S. M. I. de laisser à ma disposition.

Il est encore, Mgr. un autre article qui a besoin d'éclaircissement. Le titre sous lequel le payeur central désigne les 200.000 fcs. payés au g-al Dąbrowski porte que c'est pour la division polonaise qui était à Leipzig, et celui sous lequel figurent les 200.000 fcs. remis à M. de Serra porte que cette somme est à sa disposition pour le compte du gouvernement polonais et des réfugiés lithuaniens. Cette dernière désignation est un peu vague et il n'est pas facile d'en déterminer le sens précis. Par les mots gouvernement polonais, c'est sans doute du duché de Varsovie qu'il est question. Par ceux de réfugiés lithuaniens, c'est des troupes lithuaniennes qu'il s'agit. V. E. m'ayant fait l'honneur de me mander que S. M. a pris ces dernières troupes à sa solde, il me semble qu'il y a ici une petite distinction à faire. Je dois croire que par rapport à l'habillement et à l'équipement des lithuaniens, S. M. entend que cette dépense soit imputée sur les secours accordés par elle au duché de Varsovie et cette opinion est fondée sur la lettre de V. E. en date du 14 janvier qui me disait que, si j'avais fait quelques avances à ces troupes pour le dit objet d'habillement et d'équipement, je devrais m'en rembourser sur le crédit d'un million qui me serait ultérieurement ouvert. Mon idée est ainsi que les 200.000 fcs. remis à M. de Serra étaient tout à la fois destinées et pour les troupes polonaises dernièrement séparées du 5-e corps et pour les troupes lithuaniennes qui se trouvaient antérieurement réunies à l'armée de S. A. le p-ce vice-roi d'où il resulterait que l'autre payement de 200.000 fcs. fait à M le g-al Dąbrowski serait un double

emploi. Reste ensuite une autre question, surtout à l'égard des troupes lithuaniennes, c'est celle de la solde pour ce qui concerne les troupes du duché séparées du 5-e corps. ces troupes comptant ici dans la dépense. Leur solde est arriérée, mais la dette est claire et elles sauront tôt ou tard où s'adresser. Quant aux troupes lithuaniennes, S. M. les ayant prises à sa solde, nous devons penser qu'elles sont payées par les caisses françaises, comme l'est, par ex., la légion de la Vistule, mais la totalité des troupes lithuaniennes ne peut pas toucher sa solde aux caisses françaises, pusqu'il y en a une partie ici et que nous n'avons point de payeur à notre portée. Je ne parle point des bataillons d'infanterie qui sont à Modlin. Ce sera une chose à régler plus tard selon l'événement, mais il y a ici deux régiments de cavalerie, dont l'un a 160 et autre à peu près 100 chevaux. Il y a ici en outre un certain nombre d'officiers appartenant aux corps qui ont été dissous. La commission de gouvernement de Lithuanie leur a payé la solde jusqu'au 1-er janvier, mais depuis cette époque ils n'ont rien reçu et les officiers, surtout ceux sans troupes, sont dans une situation extrêmement pénible. Dans la pensée que ces troupes doivent être payées par les caisses de l'armée, j'invite le p-ce Poniatowski à faire dresser les états de revue nécessaires pour qu'elles puissent envoyer au quartier général un officier chargé de recevoir ce qui leur est dû actuellement...

S'il y a eu un double emploi, il est très essentiel de le rectifier le plus promptement possible. Enfin, si je me suis mépris sur quelque point, V. E. aura la bonté de me le faire connaître.

L'urgence de besoin des troupes du duché, les embarras de localité et de position, l'impossibilité de rien faire sans remettre des fonds d'avance aux régiments sont pour moi des faits si bien démontrés, que je crois devoir m'écarter un peu des formalités qui m'ont été prescrites. En conséquence, ayant reçu des effets pour une somme de 600.000 fcs., je n'ai pas hésité à remettre sur le champ au g-al Wielhorski deux traites formant ensemble 250.000 fcs., m'engageant à lui remettre de même les autres fonds à mesure que je recevrai les pièces justificatives de l'emploi des premiers. Tel est l'état du pays que ces traites ne peuvent pas y être négociées. On sera obligé

d'envoyer chercher l'argent en espèces à la caisse de l'armée. Les traites sont à 10 jours de vue. Il se passera encore peut-être plus de 20 jours avant qu'on en reçoive ici le premier écu. Ces difficultés me portent à répeter à V. E. que, si pour le 2d million promis l'envoi pouvait s'en faire par opération de banque sur la place de Vienne cette voie serait à la fois la plus prompte et la plus avantageuse.

664. Kraków, 1 kwietnia 1813.

Stan. Potocki otrzymał list którego treść ukrywa.

A. E. Pologne 334 f. 275—276. N° 99.

...On m'assure que le comte Stanislas Potocki a eu de Varsovie une lettre particulière sur le contenu véritable de laquelle il garde un profond silence. A l'entendre, on ne lui mande que des choses indifférentes. Je sais qu'il fait partir un exprès pour cette ville et qu'il doit faire coudre sa réponse dans les habits du porteur. Le comte Stanislas le dit lui-même sans mystère et en même temps il veut qu'on croie qu'il ne met aucune importance à cette réponse. J'avoue à mon grand regret que tout cela me paraît un peu louche, mais peut-être après tout n'y a-t'il qu'une mauvaise apparence sans mauvaise réalité [1])...

665. Kraków, 2 kwietnia 1813.

Głosy o odwrocie Austryaków. Zdania Potockiego i komisarza przy wojsku austryackiem. Warunki odwrotu korpusu polskiego. Odjazd Brogliego.

A. E. Pologne 334 f. 278—281. N° 100.

...Ces bruits [sur la prochaine retraite du corps auxiliaire] me sont parvenus aussi, mais j'y faisais peu d'attention lorsque tout à coup j'ai vu le comte Stanislas Potocki s'en effrayer très vivement et regarder la chose comme avérée et incontestable. Voici la version qui m'est venue par lui. Un major autrichien, employé à l'état major du corps auxiliaire et qui pour le moment est ici chez sa soeur, lui a confié que, le général russe Sacken ayant sommé le général Frimont de déclarer, s'il prétendait défendre ou non le corps polonais en cas

[1]) Por. Bibl. Warsz. 1909, II, 16.

qu'il fût attaqué, le général Frimont aurait sur cette demande consulté sa cour dont il attendait les ordres pour le 2 ou le 3 du présent mois d'avril, que, prévoyant la réponse de sa cour qui serait négative, le général Frimont comptait venir prendre son quartier général à Cracovie le 7 de ce mois et évacuer ce pays-ci le 14[1]. Le comte Stanislas Potocki m'a raconté qu'il avait remonté à la source de ce bruit, qu'il avait parlé aux per-

---

[1]) Por. *Souvenirs*, 367. Wiadomości były prawdziwe. Sprawa usunięcia Polaków szykowała się oddawna. Inicyatywa wyszła z obozu rosyjskiego. Propositions du commandant en chef des armées russes, 10 marca Luckwaldt *Oesterreich u. die Anfänge des Befreiungskrieges von 1813* 1898, 374—5. Zyskała aprobatę Metternicha, który przesyła w tym przedmiocie instrukcyę Lebzelternowi, 23 marca 1813 Oncken, II, 200—1. Zakończeniem pertraktacyi była nota 29 marca, zastępująca konwencyę między Rosyą a Austryą. Bignon *Histoire* XI, 443—4. Równolegle prowadzone z Watzdorfem pertraktacye dały konwencyę 8 kwietnia o przepuszczeniu korpusu polskiego przez terytoryum austryackie Fain *Manuscrit de 1813*, I, 472—4. 25 marca austryackie władze wojskowe przesłały Frimontowi plan postępowania Réboul, II. 485—6, a Metternich przesyłał w tym przedmiocie instrukcyę Baumowi, 28 marca 1813: »...die Evakuation des Herzogtums nicht mehr problematisch ist, sondern dasselbe auf einer wirklichen Uebereinkunft mit dem russischen Kaiserhofe beruhe... Es ist leicht vorzusehen welchen Beständen die Entwaffnung der polnischen Truppen unterliegen wird (Baum musi przekonać o konieczności tego). E. Ex. wird nicht entgehen, wie nötig es sei die Behauptung dreier Brückenköpfe, unter welchen sich Krakau befindet, der Kenntniss aller bis auf den letzten Augenblick zu entziehen. Bei dergeringsten Verlautbarung der Sache würden wir polnischen Autoritäten nicht los werden... Da diese Aufkündigung ganz unerwartet scheinen muss, so werden Euer Ex. alsbald um Verhaltungsbefehle einschreiten, u. auf jeden Fall auch ohne Anfrage den Mitgliedern des Ministeriums auf ihr Verlangen Pässe zur Durchreise nach Bayern u. den konföderirten Staaten ausfertigen, wie nicht minder dem franz. Gesandtschaftspersonale ebenfalls auf ihr Verlangen nach Wien oder mit Umgehung Wiens nach den konföderirten Staaten. Es wird nicht undienlich sein, wenn Euer Ex. u. der FML. Frimont den polnischen u. franz. Behörden zu erkennen geben, dass die Massregel der Russen u. Preussen nur als eine natürliche Folge des leichtsinnigen polnischen Benehmens anzusehen sei, dass die Patrioten sich daher ihr Unglück selbst zuzuschreiben hätten, ein Unglück welchem sie sehr leicht hätten ausweichen können, wenn sie in Zeiten unserem wohlgemeintem Rathe sich hinter unserer Linie aufzustellen Folge geleistet hätten«. A. W. Russland Weisungen Fasc. 7. 1813 Baum f. 3—6 por. Criste *Mitteilungen des Kriegsarchivs* 1894, VIII, 247. Réboul, II, 331—335 Ussel, 252—3, 256—8, 297—302.

onnes même qui tiennent ces faits de la bouche du major utrichien dont il s'agit et que la chose lui a été confirmée. reste à savoir jusqu'à quel point le major autrichien que l'on ite, peut être bien ou mal informé.

La question en était là lorsqu'on a reçu du commissaire olonais placé auprès du général Frimont une lettre qui vient jouter aux inquiétudes qu'on avait déjà. V. E. en trouvera extrait dans le procès verbal de la séance du Conseil des miistres en date d'hier [1]. Par un mésentendu, je n'ai point été verti de la tenue de cette séance à laquelle ainsi je n'ai pu ssister. Mais j'ai su depuis que dans des causeries qui ont eu eu avant et après la séance, toutes les imaginations, hors celle e l'estimable M. Sobolewski, se représentaient les affaires de France dans les plus noires couleurs. On voyait l'Autriche, non prendre une part active à la guerre, au moins faire à la rance tout le mal qui dépendrait d'elle, sans se déclarer ouertement, et l'évacuation du duché semblait devoir être une es premières suites de cette disposition. Il faut convenir que s détails mentionnés dans le procès verbal ci-joint peuvent our des esprits déjà troublés être une preuve de plus du projet e retraite qu'on suppose aux autrichiens. L'envoi en Galicie es malades et des bagages paraît devoir effectivement avoir eu. M. de Baum et M. de Neumann n'en disconviennent pas: s deux agents ont ici un double langage: leur langage offiel dément les bruits de retraite et en même temps ils fortient cette croyance par des demi mots dans les sociétés partilières. Ils disent qu'il se peut que les hôpitaux soient envoyés Galicie, qu'ils ont 9000 malades et que ce n'est pas un maleur pour Cracovie et environs d'en être débarassé. Quant aux agages, il y a en ce genre un mouvement perpétuel d'effets u'on renvoie et d'autres qui arrivent. Ces explications sont onnées selon les personnes avec un air de bonne foi ou avec n air de finesse, mais toujours sans contredit avec l'intention 'augmenter les alarmes.

Je dois m'arrêter ici, Mgr., sur l'article relatif aux substances qui est allégué par le commissaire polonais comme ervant de cause au refroidissement que lui montre le général

[1]) A. E. Pologne 334 f. 277 komisarzem był Grodziski.

Frimont. Les subsistances ne manquent point. Le service n'a souffert nulle part. Le général Frimont disait lui même encore il y a quelques jours, qu'il voyait des vivres suffisamment pour six semaines[1]. On se plaint que le foin est un peu rare, mais on en a toujours et on a surtout de l'avoine en abondance. La nourritare des hommes est assurée. Si les autrichiens ont besoin du prétexte du manque de subsistances pour se retirer, nous avons encore du temps à attendre. D'ailleurs, pour peu qu'ils voulussent s'étendre sur un terrain qui est libre devant eux, ils y trouveraient de nouvelles ressources...

...D'après ce que prétend la mission autrichienne, le général Frimont doit avoir fait connaître au p ce Poniatowski que c'est ainsi. que c'est sans armes qu'il est entendu que les troupes polonaises pourraient, au besoin, se retirer en Galicie. Je me rappelle bien qu'originairement cette condition de mettre bas les armes a paru être convenue pour la brigade du général Gablenz. mais le prince Poniatowski témoigna dès lors hautement qu'il ne supposait pas que cela pût le regarder. Je n'ai point eu avis que depuis ce temps là il lui ait été fait de déclaration nouvelle sur ce point. Cependant il s'est répandu parmi les autrichiens que, si on se retirait. les polonais mettraient bas les armes. Ce bruit a bientôt couru aussi parmi les troupes polonaises. V. E. juge bien que celles-ci en ont été indignées. Un sentiment d'honneur qui peut avoir son imprudence, leur fait rejeter cette idée avec une sorte d'horreur. Je sais qu'il y a eu dans les cantonnemens des dîners entre des généraux et des colonels où, en portant des toasts, on a déclaré infâme quiconque consentirait à quitter les armes ou à les faire déposer à son corps.

J'apprends que le prince Poniatowski. qui était absent depuis trois jours pour passer la revue d'une division d'infanterie auprès de Krzeszowice, vient de revenir et que le général Stutterheim, chef de l'état major du corps auxiliaire, arrive également de son côté. Ils vont nécessairement se voir et, comme le prince me fait dire qu'il viendra dîner chez moi, je pourrai donner encore aujourd'hui à V. E. quelques éclaircissements...

[Broglie dnia poprzedniego otrzymał przeznaczenie do Wiednia[2]].

[1]) Por. *Souvenirs*, 347.

[2]) *Souvenirs*, 370.

66. Kraków, 2 kwietnia 1813.

Spotkanie ze Stutterheimem, który przybył z rana. Ks. Józef odpowiedział na zapytanie Bellegarde'a dokąd i jak chce iść. W toku rozmowy, w ciągu której Poniatowski nie ustępował z zajętego stanowiska bezwzględnego wytrwania, wyjaśniła się właściwa sprawa. Stutterheim przypomniał, e w razie odwrotu wojsko polskie będzie szło małemi oddziałami i bez broni. Ks. Józef sprzeciwił się temu, mówiąc, że ze względu na uznanie la Austryi wojsko jego pójdzie brygadami, składając broń na wozach, łących pośrodku, oficerowie zaś i podoficerowie pójdą z bronią. Ks. Józef apowiedział wizytę swoją u gen. Frimonta za dwa dni [1]).

A. E. Pologne 334 f. 282—5. N° 101.

Vyd. Réboul, II, 486—9; por. *Souvenirs*, 367 8. Ussel, 298, 350.

67. Kraków, 3 kwietnia 1813.

Zwierzenia ks. Józefa. Ujęcie sytuacyi przez Poniatowskiego. Otrzyłane od króla rozkazy.

A. E. Pologne 334 f. 288—90. N° 102.

La suite de la conversation que j'eus hier au soir avec e prince Poniatowski nous ayant conduits à parler de l'état ntérieur du duché et de la disposition des esprits qui en général est excellente, nous tombâmes insensiblement sur le maleur qu'il y aurait que la mauvaise conduite d'un petit nombre 'individus pût nuire à la nation entière. J'appris du prince que 'est lui qui a dû donner à V. E. les informations qu'elle a reues avant les miennes sur les manoeuvres des MM. Mostowski Matuszewic. Le prince ne me dit point de quelle source lui ont venus ces renseignements; mais il a vu la lettre de l'Emp. lexandre et il connait son écriture. Il faut ainsi que cette ettre, saisie par le gouvernement autrichien et rendue ensuite u prince Adam, ait été envoyée à Cracovie. Selon le prince Poniatowski, on lui avait fait à Varsovie au moment de notre épart de demi-ouvertures, et ici il a su le reste par une personne qu'il négligeait un peu et dont il s'est rapproché. Il me emble que ce doit être le comte Zamoyski Le prince m'a témoigné qu'en homme d'honneur, en militaire, et dévoué, comme l'est, à S. M. I., il avait dû donner cette communication V. E., mais qu'il croyait devoir avec moi s'expliquer d'une

[1]) Poniatowski do ks. Eugeniusza, 2 kwietnia 1813, posłane Napoleonowi, 11 kwietnia A. N. AF IV. 1651 dos. 2-e n° 349.

façon moins rigoureuse: que de vieille date, tout polonais a en quelque sorte une double conscience, qu'avant tout le polonais veut être polonais, et que, s'il ne peut point l'être par une voie, il cherche à en prendre une autre; qu'à l'époque de la retraite de Moscou on avait cru tout perdu, puisqu'on croyait perdu même l'Empereur; et qu'ainsi, sans être très coupable au moins à des yeux polonais, quelques uns avaient pu rêver à un moyen de salut, bien chimérique sans doute, mais c'était une dernière planche à laquelle on s'accrochait dans le naufrage. Il convenait que le fait était plus grave quand il s'agissait de fonctionnaires publics, d'hommes liés par des devoirs personnels à la forme du gouvernement existante. V. E. reconnaitra dans ce langage du prince la loyauté de son caractère. Incapable lui-même d'une action équivoque, voué pour la vie à son pays et à l'Empereur, il disculpe des gens qu'il n'aime pas; il n'aime pas non plus le comte Stanislas Potocki et cependant, il est convaincu que celui ci n'a eu aucune part à ces menées. Il plaint M. Mostowski dont le rôle a été celui d'un niais dans toute cette avanture. Quant à M. Matuszewic, c'est de l'ambition sans courage et du talent sans probité. Cette opinion du prince revient, au fond, à celle que présente ma correspondance [1].

[Istnieje jeszcze jeden list Aleksandra, ale bez znaczenia].

Le comte Stanislas Potocki vient de m'informer qu'il a reçu du Roi plusieurs décrets. L'un ordonne aux préfets de retourner à leur poste. Un autre porte que, dans le cas où le gouvernement serait réduit à sortir du territoire du duché, il sera établi à Varsovie une Commission centrale composée de M. le sénateur palatin comte Sobolewski, du sénateur castellan Małachowski [2] et du conseiller d'Etat Kochanowski. Tous trois sont à Varsovie en ce moment [3]. En transmettant ces

[1] *Histoire*, XI, 422.

[2] Małachowski Jan Nepomucen, 1764—1822, starosta opoczyński, poseł na sejm 4-o letni, wysłany w poselstwie do Drezna, refer. w. kor. 1792, członek izby admin., dyrektor skarbu 1807, prezez tryb. sądu najw., marszałek nadworny Księstwa, senator kasztelan 1810, senator wojewoda 1817.

[3] Senfft, przesyłając dekret (A. D. 2760 t. LIX f. 220) donosił, że został uchwalony za radą Serry: »Le Roi venant de recevoir de Cracovie l'avis qu'on songeait de la part de la Russie à faire une démarche pour engager S. M. à creer une autorité centrale pour l'administration inte-

décrets, M. de Breza, toujours empressé de donner de mauvaises nouvelles, parle d'un échec qu'aurait essuyé le général Morand dans lequel un bataillon saxon aurait beaucoup souffert...

[Ks. Czartoryski wyjechał z Warszawy 28 marca. — Bignon prosił Lubieńskiego o informacye na podstawie jego korespondencyi].

668. Kraków, 4 kwietnia 1813.

Trudności w zrealizowaniu przekazów. Wysłano płatnika dla zrealizowania tych sum.

A. E. Pologne 334 f. 297—8. N° 103.

...Le Conseil des ministres et le p-ce Poniatowski en particulier se sont occupés de l'examen de ces difficultés [związanych z zrealizowaniem przesłanych przekazów [1])] et des moyens d'y remé-

---

rieure du duché, au défaut du quoi le g-al Pahlen en serait nommé gouverneur général, N. A. M. a pensé que sans attendre une pareille démarche et se mettre par là dans le cas d'accepter ou de refuser une offre faite par la Russie, il conviendrait de ne pas négliger un moyen de pourvoir au bien du pays«... (17 marca, minute ib. f. 218). Środek ten jednak był już spóźniony.

[1]) Serra w depeszy z Ratysbony, 5 kwietnia, n° 54 wyjaśnia przyczynę podwójnego wydania sumy 200 tys. franków: »Je fis connaître à M. le g-al Dąbrowski ce qu'il avait à faire, pour me mettre en état de lui délivrer des fonds, qu'il fallait établir les besoins du corps en habillement et équipement, justifier de ce qu'ils avaient et de l'état où cela se trouvait, faire connaître l'emploi des effets que le corps avait apportés sur des transports avec lui, ainsi que le montant des réparations, passer ensuite des marchés pour le supplément et je l'invitais à cet égard, puisque cela se faisait en Saxe, à se régler sur les prix qui étaient faits en pareil cas par l'administration militaire saxonne. Je ne reçus là dessus en arrivant à Plauen qu'une réponse de M. le g-al Dąbrowski qui à l'exception de la remise de l'état de situation du personnel et cantonnements du corps dont j'ai envoyé copie à V. E., paraissait ne pas sentir l'utilité de ce que je lui avais mandé et m'indiquait des mesures d'administration nouvelle qui devaient nécessairement nous écarter du but. Je lui fis connaître que M. le commissaire Gênet était destiné à se rendre auprès de moi pour vérifier et ordonnancer les pièces qui devaient être présentées à l'appui, qu'il passerait au paravant par Leipzig et qu'il était à peu près nécessaire qu'il passât une revue stricte de l'habillement et de l'équipement existant. Durant 20 jours que j'ai resté à Plauen, je n'ai pas reçu une seule lettre du g-al Dąbrowski, ni d'un conseil central d'administration qu'il avait établi. Cependant plusieurs officiers du corps sont venus successivement à Plauen de son consentement. Aucun ne m'a ap-

dier. On a reconnu au grand regret du Conseil qu'il n'y avait d'autre parti à prendre que d'envoyer une personne de confiance

porté de lettres ni de lui, ni sur le sujet important de ce service public. Ils y sont tous venus pour des affaires particulières, demander du Roi des secours d'argent, des croix et des avancements, aucun pour l'intérêt du corps. J'appris du chef d'état major de ce corps arrivé lui-même pour sa cause particulière à Plauen qu'on m'avait écrit et envoyé des pièces justificatives. Il ne m'en apportait aucune lui-même et tandis que que (*sic*) je recevais des lettres de tout le monde de Leipzig et environs, jamais ces prétendus envois de pièces et d'états ne sont parvenus jusqu'à moi. Mais cet officier m'avoua que le général avait voulu établir une administration semblable à celle des anciennes légions qui par la confusion et le désordre de ses formes avait tant nui à la comptabilité du corps polonais en 1807 et 1808, que malgré son avis il l'avait voulu substituer à l'administration actuelle du corps qui est calquée sur la nôtre d'après les soins que nous y avons donnés à Varsovie en 1808 et 1809, et qu'il avait envoyé toutes les pièces en polonais au p-ce Poniatowski à Cracovie. Je déclarai à cet officier que jamais M. Gênet et tout autre commissaire des guerres français n'aurait admis ni voudrait admettre un pareil travail et qu'il était impossible que je pusse de cette manière et sans la remise des pièces que j'attendais toujours en vain, subvenir à leurs besoins sans contrevenir aux ordres que j'avais. Je donnai à cet officier les états de ce que coûtait l'habillement du soldat des diverses armes en Saxe à l'administration saxonne. Instruit de ce qui se passait dans les cantonnements du corps et connaissant de longue main quelques individus qui avaient été chargés de la gestion, je me doutai aisément des motifs de ces longueurs et de ces tergiversations. Le g-al Dąbrowski s'étant adressé à S. A. I. le prince vice-roi reçut de lui pour le même objet d'habillement, équipement et armement 200 mille francs en traites sur Paris. Celà lui convint beaucoup mieux que de s'astreindre à observer des formes dont le prince pouvait être autorisé à dispenser les parties prenantes. Je crois.... que cela remplaçait tout à fait la commission dont j'avais été chargé, mais la remise de 200 mille francs que le payeur central me fit en traites sur le payeur de Magdebourg ne me permit pas de continuer dans une supposition qui m'aurait déchargé de tout soin ultérieur. Mais ce que le corps avait reçu de S. A. I. rendait nécessaire une nouvelle justification pour constater jusqu'à quel point l'emploi de cet argent avait couvert les besoins et ce qui restait à faire. M. Gênet arriva à Leipzig, tomba peu à près malade et la crainte de l'ennemi lui a fait prendre depuis une tout autre route que celle de Plauen où il devait se rendre. Je n'ai rien su directement de lui. Dans l'espérance d'avoir des pièces comptables j'avais fait des dispositions pour faire réaliser à Leipzig les traites sur le payeur de Magdebourg et délivrer les mandats aux conseils d'administration du corps sur le produit des traites déposé à Leipzig. Mais à la vue de la conduite qu'on tenait et que rien ne justifiait dans le sens du bien du service et avec la perspective que le corps allait quitter incessam-

pour recevoir en espèces le montant des traites; en conséquence, on a délegué pour cette commission M. Fechner, chef de la comptabilité du département de la guerre[1]). Il est parti ce matin, emportant les cinq traites qui ont été passées par moi à l'ordre de M. le général Wielhorski, et par celui-ci, à l'ordre du porteur, et on lui a remis, pour plus d'exactitude, un plein-pouvoir par lequel le général l'autorise à recevoir le montant des traites, et à en donner quittance.

M. Fechner devra soit rapporter la somme en espèces pour le tout ou partie, soit la convertir, de même en totalité ou partiellement, en papier sur Vienne. Cette dernière opération devant entraîner encore des embarras, indépendamment de la perte inévitable qui en résulterait, j'ai invité le payeur à remettre à M. Fechner, une aussi forte somme d'or que la chose serait en son pouvoir. Je l'ai de plus engagé à ne point faire difficulté d'acquitter les traites dès leur présentation, quoiqu'elles ne soient payables qu'à 10 jours de vue.

Il est entendu ici, Mgr., que lorsque ces 600.000 frs. auront été apportés à Cracovie, cette somme sera versée dans une caisse particulière, d'où elle ne pourra être tirée, en tout ou en partie, qu'au moyen des mandats que je délivrerai sur la présentation des pièces justificatives de dépenses, établies par le ministère de la guerre, d'après la forme précédemment convenue.

669. Kraków, 5 kwietnia 1813.

Trudności w zakresie służby wojskowej. Potrzeba zmiany w ministeryum.

A. E. Pologne 334 f. 301—3. N° 104.

ment ses cantonnements autour de Leipzig, j'ai jugé à propos de ne pas compromettre les deniers de S. M. et j'ai gardé les traites intactes auprès de moi. Arrivé à Ratisbonne je reçois enfin la seconde lettre du g al Dabrowski qui m'annonce son départ de la Saxe, et sa destination pour de nouveaux cantonnements sur le Main. Du reste point de pièces, point d'états, ayant l'air de rejeter le tout sur le commissaire Gênet [qui] n'avait point paru. Je lui ai observé dans ma réponse qu'il pouvait cependant m'indiquer, s'il avait soldé tous ses marchés de Leipzig et ce que pouvaient être encore les besoins de l'habillement et d'équipement, etc. et que du moment que j'aurais les justifications nécessaires, son plus grand éloignement ne m'empêcherait pas d'aviser aux moyens de lui faire parvenir les fonds délivrables sur les lieux...« A. E. Saxe 84 f. 19—20.

[1]) Niemcewicz, II, 29.

[Bignon przez Bauma otrzymał tegoż rana list Bassany z 20 p. m., który wywarł doskonałe wrażenie].

La gêne est telle qu'on est obligé de laisser chez eux plus de 2.000 recrues qu'on pourrait tirer encore des pays conservés, si on avait le moyen de leur fournir les effets d'habillement de première nécessité. Il y a de même dans les régiments de cavalerie beaucoup d'hommes qui restent inutiles faute d'habillement pour eux mêmes ou faute de chevaux. Au malheur des circonstances générales il se joint une contrariété particulière ici en ce qui concerne la direction de l'administration de la guerre. c'est l'état presque perpétuel de maladie du général Wielhorski que des rechutes multipliées mettent souvent hors d'état d'agir pendant 8 à 10 jours consécutifs, en sorte que des travaux commencés, des dispositions qu'il eût fallu suivre, se trouvent brusquement interrompus et parfois entièrement abandonnés. C'est ce qui est cause que jusqu'à présent je n'ai pu avoir sur tout ce qui regarde le ministère et l'administration de la guerre des détails précis, des renseignements clairs. tels que je les avais obtenus de tout autre. Lorsque le général Wielhorski se rétablit un peu, il est pressé d'ouvrage pour se remettre au courant de ses affaires. Je lui parle alors de me fournir les informations que je désire: il le promet et bientôt après il est repris d'une attaque nouvelle. Trop d'insistance de ma part en de pareils moments aurait un air de dureté et j'ai ainsi le regret de ne pouvoir présenter à V. E. des états circonstanciés de la situation, de l'habillement et de l'équipement de l'armée Il me semble que l'intérêt du service militaire demande le remplacement du général Wielhorski. Outre les inconvénients que je viens de noter, il en est d'autres encore qui résultent de sa position. Un homme qui ne peut voir les choses par lui-même, que des accès de goutte obligent de temps en temps à se servir d'une griffe pour sa signature, court trop souvent le risque d'être trompé et, ne le fût-il pas, il passerait pour l'être. Le choix de son successeur n'est pas une chose facile, d'autant plus que c'est naturellement dans l'armée qu'il convient de le prendre de préférence. On parle du général Rożniecki mais, si on le met en avant pour cette place, c'est qu'on ne l'aime point dans ses fonctions actuelles de chef de l'état-major où on lui reproche

'être dur, haineux et partial. On l'attaque en outre par d'autres ôtés: on ne croit pas que le désintéressement soit un des raits de son caractère et ce soupçon auquel il est en butte, ne eut pas être une recommandation pour le poste de directeur e l'administration militaire[1]. Le général de division Woyzyński, homme très estimé et qui est d'une santé trop faible our faire campagne, serait celui que l'opinion générale appelrait le plus volontiers à ce poste si important aujourd'hui. uoiqu'il en soit du choix à faire, il faut au général Wielhorski n successeur; mais, quoique tout le monde en convienne et en explique librement en particulier, personne ne fera en séance de Conseil la proposition de le demander au Roi, peronne n'en portera la première parole et on voudrait que ce ût moi qui prisse à cet égard l'initiative. V. E. jugera que c'est ne démarche que je dois éviter par plusieurs considérations. 'e serait-il pas possible, Mgr., que l'insinuation en fût faite de aris à la cour de Saxe de manière que le Roi pût prendre e parti sans attendre une provocation de la part du Conseil? i, comme nous devons l'espérer, nous devons bientôt regagner u terrain et qu'alors le département de la guerre doive avoir n mouvement tout à la fois régulier et rapide, la prompte doption de cette mesure est indispensable...

[Ks. Józef po powrocie z Miechowa doniósł, że Frimont mówił mniej ięcej to samo, co Stutterheim].

70. Kraków, 6 kwietnia 1813.

Misya Rumignyego. Wizyta ks. Józefa u Frimonta. Ton Frimonta. h rozmowa. Stanowisko austryackie. Przygotowania w Podgórzu Znaczenie pozostawania w Polsce. Termin odwrotu według Frimonta. Kores-

---

[1]) W liście anonima, który Bignon otrzymał 12 marca, było powieziane: »Il faut craindre que l'on ne gâte pas le militaire, ce qui est d'aunt plus à surveiller que le chef d'état-major Rożniecki doit être bien réparé par M. Matuszewic et comme il est avare et peu scrupuleux dans choix des moyens pour augmenter sa fortune, il ne serait pas superflu e lui supposer la faciliter (sic) de se laisser acheter par les russes«. Do tego waga Bignona: »Le g-al Rożniecki passe en effet pour aimer l'argent. Le -ce Poniatowski était mal disposé pour lui, mais il n'a pas eu le choix un autre général pour les fonctions de chef de son état-major. Rożniecki availle à s'insinuer dans l'esprit du prince et selon toute apparence, il nira par le gouverner«. A. E. Pologne 334 f. 94.

pondencya z Wiedniem. Skargi austryackie na brak żywności i niebezpieczeństwo.

A. E. Pologne 334 f. 310—5. N° 106.

La nature délicate des circonstances où nous sommes, le vif désir et le besoin qu'a le p-ce Poniatowski de recevoir, à temps, les ordres de S. M. I. sur la conduite qu'il doit tenir dans cette pénible conjoncture, la difficulté d'une communication assez prompte avec Paris par toute autre voie que par celle d'un courrier directement expédié et qui fasse grande diligence, me déterminent à envoyer auprès de vous M. de Rumigny qui pourra revenir aussitôt et nous rapporter la réponse des V. E[1])...

Pour éclaircir plus complètement la question, [rozmowy ze Stutterheimem] le p-ce Poniatowski s'étant rendu avant-hier à Miechow chez le général Frimont m'a fait parti hier des explications qu'il a eues avec ce dernier. Craignant de ne pas porter moi-même dans le compte que je pourrais en rendre la précision si désirable sur un objet de cette gravité, j'ai engagé le prince à en écrire personnellement à V. E. et sa lettre que je vous adresse ci-joint[2], Mgr., vous mettra dans le cas de bien juger notre situation.

V. E. y verra que le langage de M. le général Frimont a été, au fond, à peu près le même que celui de son chef d'état-major; que seulement il y a eu un peu plus de bonne foi dans sa manère de s'exprimer et que, de son aveu, la chose se réduit aux termes les plus simples, savoir qu'il a ordre de tout faire pour ne point se battre et que comme il existe entre lui et les russes une convention par suite de laquelle on s'est engagé de part et d'autre à ne point recommencer les hostilités sans se prévenir 15 jours d'avance, il lui est recommandé par sa cour, en cas que les russes viennent à dénoncer l'armistice, de régler tous ses mouvements de manière que son corps se trouve tout entier et en masse derrière la Vistule avant l'expiration du dernier jour du délai convenu.

C'est pour cette chance de la dénonciation de l'armistice

[1] Rumigny miał także »rappeler quelques objets mentionnés dans mes lettres précedentes«. Por. *Souvenirs*, 370.

[2] Poniatowski do Bassany, 5 kwietnia 1813. Reboul, II, 489—491.

par les russes, que le conseil de guerre autrichien annonce lui-même comme très probable et très prochain, que l'on somme le p-ce Poniatowski de dire ce qu'il se propose de faire et où et comment il entend marcher. Le prince répond qu'il n'a point d'ordre et qu'il en demande. Il témoigne de la répugnance à céder ainsi sans résistance un terrain que, selon lui, on pourrait si aisément garder, mais on lui déclare que, s'il lui plait de s'engager dans quelque affaire, on ne le soutiendra pas. Il représente que du moins on défendra sans doute la Vistule et qu'ainsi en se plaçant dans le rayon qui appartient au duché sur la rive droite en face de Cracovie il devrait pouvoir s'y maintenir, comme les troupes autrichiennes se maintiendront sur cette ligne. On lui répond encore que, s'il était attaqué dans ce rayon, on ne se croirait pas obligé de venir à son secours et qu'on resterait au delà du rayon. Il est impossible de s'expliquer plus catégoriquement que l'a fait M. le général Frimont en cette occurrence; il a tout articulé clairement et sans restriction. Ainsi, le jour où les russes dénonceront l'armistice, il faudra que le corps polonais songe sérieusement à la retraite. L'idée de s'établir à Podgórze dans le rayon de la rive droite ne pourrait réussir qu'autant que les autrichiens s'y prêteraient et qu'ils fourniraient eux-mêmes des subsistances aux troupes polonaises. Le rayon est très étroit, n'a point de ressources et on en serait chassé par la faim au bout de quelques jours. Ayant de plus contrarié le gouvernement autrichien par une défense qui aurait amené la guerre à son extrême frontière, on aurait peut-être à en attendre quelques marques de ressentiment de plus [1].

J'apprends ce matin que général Rożniecki, chef de l'etat major du prince vient de réquérir le préfet du département de Cracovie de faire rassembler des vivres pour quelques jours à Podgórze. Comme le prince me paraît décidé à ne pas s'arrêter sur ce point, cette mesure n'est qu'une démonstration pour inquiéter les autrichiens qui verraient avec peine sans doute qu'on prît le parti de s'y défendre, parti que les forcerait ou à soutenir les troupes polonaises ou à blesser l'Empereur en les abandonnant à leurs seules forces et qui dans tous les cas

[1] *Souvenirs*, 368—9. *Histoire*, XI, 446, Ussel, 300.

attirerait l'ennemi trop près de leur territoire. L'adoption de ce parti serait un coup de tête qui pourrait être heureux, mais c'est un acte trop grave dans ses suites pour que le prince s'y porte de lui-même. Si donc S. M. I. approuvait cette idée, il serait nécessaire qu'elle voulût bien donner ses ordres en conséquence. Dans le même temps il conviendrait qu'il fût fait des démarches à Vienne pour que le territoire autrichien fournît des vivres et des fourrages aux troupes polonaises et alors il serait très probable que l'Autriche plutôt que d'acquiescer à cette nouvelle disposition, aimerait mieux laisser ses troupes, comme elles sont, sur le territoire du duché. Le but du gouvernement autrichien est, à ce qu'il paraît, sans préjuger le plus ou le moins d'activité de son concours ultérieur, de se débarrasser pour le moment des troupes polonaises dont la présence le gêne ici [1]) et il est bien urgent qu'on ne perde pas de temps pour faire changer à ce sujet les idées de cette cour, si S. M. attache quelque prix à la conservation de cette portion du territoire du duché. Ce n'est pas à moi de juger la question sous le rapport militaire, mais l'avantage pour S. M. d'avoir sur les derrières de l'armée russe un corps dévoué et plein d'ardeur, qui sera prêt à tout dès que le signal sera donné, semble mériter d'être pris en grande considération [2]). Ce noyau d'armée polonaise, qui pourrait s'augmenter si rapidement aussitôt que les circonstances nous feraient regagner du terrain du côté où nous sommes [3]), se trouvera dissous et décomposé, s'il était obligé de traverser l'Autriche et divers États d'Allemagne pour rejoindre l'armée française. La plupart des officiers, sans ressource et sans paye, auront une peine infinie à faire cette marche; le p-ce Poniatowski s'effraie d'avoir à montrer ses troupes en Allemagne dans l'état de denuement où elles se trouvent. Il y a beaucoup d'âme et de dévouement dans l'armée, mais il est bien à craindre que cette évacuation

[1]) Prawie dosłownie pisze w tej samej sprawie Bignon do Narbonne'a, 6 kwietnia 1813. A. E. Autriche 394 f. 360–3, por. Ussel, 301–2.

[2]) To był wzgląd, dla którego starano się usunąć korpus polski z Polski za wszelką cenę. Luckwaldt, 247.

[3]) Identycznie ze swego jednak stanowiska ruso filskiego zapatrywał się na armię polską Czartoryski, w liście do Aleksandra, 17 marca Smolka II, 540–1.

absolue du sol polonais ne fasse naître le découragement même parmi les troupes et que dans leur passage par les Etats autrichiens on n'en profite pour y favoriser la désertion. Hors l'armée, tous les esprits sont déjà frappés d'inquiétude et d'abattement. Peut-être, Mgr., l'intérêt de position, de localité, grossit-il aux yeux du gouvernement et des habitants l'importance de la conservation du dernier coin de territoire que nous occupons encore; mais sur les lieux, réunis dans un seul point que depuis quelque temps nous avons pu croire à l'abri de tout danger, ce seul point où se trouvent le gouvernement du duché, le conseil de la Confédération, la Commission de Lithuanie et beaucoup d'hommes sans fonction, mais attachés à leur pays est devenu pour tous ces réfugiés comme une terre sacrée qui doit être inaccessible à l'ennemi et dont l'abandon serait pour eux la plus douloureuse des calamités.

Le cas échéant de la retraite du corps polonais à travers les Etats autrichiens, il paraît que le prince sera obligé d'en passer par les conditions convenues à Vienne par M. de Watzdorf, c'est à dire, qu'on marcherait par brigades, mais en mettant les armes sur des charriots, les officiers et sous-officiers conservant seuls leurs armes.

Le p-ce Poniatowski mande sans doute à V. E. que dans son entretien avec le général Frimont, il croit avoir reconnu à une citation de la date du 15 avril échappée à ce général que ce pourrait là être le jour où l'on s'attend que l'armistice sera dénoncé. Comme les autrichiens doivent faire leur retraite dans l'intervalle de cette quinzaine à partir du jour de la dénonciation, de manière qu'elle soit terminée avant le 15-e jour, V. E. juge que les ministres et la Confédération n'attendront pas les derniers moments pour songer à leur sûreté. Je crains ainsi de voir bientôt ici une espèce de désertion générale, même peut-être avant que le danger soit certain.

...Nous croyons ici que c'est faire beaucoup que de gagner du temps [przez starania w Wiedniu] et c'est là le but de nos efforts.

[Skargi Neumanna na brak żywności].

La chose est toute simple. L'armée est entassée dans un coin. Le gouvernement autrichien refuse de laisser sortir des boeufs de la Galicie même contre payement et pour nourrir

ses propres troupes. On est ainsi condamné à enlever les boeufs à la charue dans les lieux où les troupes se trouvent et il n'est pas étonnant qu'il y ait un peu de gêne pour ce service.

A en croire M. de Baum et M. de Neumann, l'armée autrichienne est menacée, si elle ne se retire pas, de voir la Grande armée russe quitter Kalisz et marcher contre elle. Il est assez sensible au contraire que c'est un bon office que l'Autriche ou du moins le parti ennemi de la France veut rendre à l'armée russe en lui ôtant l'inquiétude d'un corps qui la gêne dans ses mouvements, surtout à une époque où elle a besoin de tous ses moyens pour la campagne qui va s'ouvrir sur l'Elbe. Au reste ces raisonnements des agents autrichiens sont ridicules après les explications franches du général Frimont.

Je crains que le mouvement de retraite des autrichiens ne soit même encore plus prompt qu'on ne l'annonce. Le bataillon de voltigeurs français qui se trouve avec le général Gablenz, a ordre de se tenir prêt à marcher par l'Autriche pour rejoindre l'armée. Le major qui commande ce bataillon, est prévenu que sa troupe sera obligée de mettre ses armes sur des chariots conduits par des autorités autrichiennes et que les troupes polonaises doivent faire la même marche et marcher les premières. Un capitaine de ce bataillon, qui est venu chez moi à l'instant pour les besoins de sa troupe, m'a montré une lettre de son commandant qui lui donne ces détails.

Je ferai ici la remarque que M. le général Frimont a récommandé le secret au p-ce Poniatowski. Cette récommandation est une mauvaise plaisanterie quand les derniers officiers du corps auxiliaire sont dans la même confidence...

Por. Réboul, II, 335—8. Ussel, 350.

671. Kraków, 7 kwietnia 1813.

Zakomunikowana radzie ministrów decyzya pozostania na ziemi ojczystej. Przygotowania austryackie do odwrotu. Niepokój.

A. E. Pologne 334 f. 321—2. N° 107.

...La déclaration qu'a faite au Conseil[1]) le p-ce Poniatowski de l'intention où il est de ne pas quitter le territoire national à moins d'en avoir reçu l'ordre soit de S. M. l'Empe-

[1]) Traduction du procès verbal, 6 kwietnia. A. E. Pologne 334 f. 317.

eur soit de S. A. I. le p ce vice roi a eu surtout pour but de ranquilliser les esprits et de prouver que le danger d'une évauation n'est pas aussi imminent qu'on a paru d'abord généralement le croire. Ce langage ferme du prince fait un bon ffet tout à la fois à l'égard des habitants et à l'égard des utrichiens. Le grand but de ceux-ci était d'amener le prince se prêter á une retraite presque volontaire. mais peut-être n lui entendant assurer que, s'ils se placent derrière la Vistule, il se retirera lui-même à Podgórze et fera tous ses efforts our s'y maintenir, ils craindront de le mettre dans une posiion où l'abandonner deviendrait une démarche fort délicate t presque un acte hostile contre la France[1]...

Cependant il est évident que les autrichiens font tous leurs fforts pour accréditer l'opinion qu'il est impossible qu'on ne arte pas bientôt d'ici. M. de Baum a retenu un appartement Wieliczka et M. de Neumann a expédié une partie de ses ffets à Vienne...

Quelques hommes de bon jugement se disent que, dans e fond, il n'est pas douteux que l'Autriche ne désire vivement e voir partir le corps polonais et de rester seule de ce côté naîtresse de donner ultérieurement tel cours qu'elle le voudra ux événements militaires, mais ils se figurent en même temps ue, n'étant pas assurée d'atteindre ce but, cette puissance peut voir encore un autre objet. c'est en menaçant de quitter une osition à laquelle S. M. l'Empereur et Roi doit nécessairement nettre une assez grande importance, de mieux faire sentir par i l'utilité de son concours et de s'en faire un titre aux yeux e S. M. pour obtenir quelque avantage de plus dans les néotiations qui peuvent avoir lieu aujourd'hui entre Paris et 'ienne...

72. Kraków, 8 kwietnia 1813.

Utworzenie rządu tymczasowego w Warszawie o charakterze przeiwnym nadziejom zwolenników Rosyi[2]. Projektowane przeciwdziałanie ej uchwale. Śmierć Gawrońskiego.

A. E. Pologne 334 f. 323—5. Nº 108.

...Il me revient que quelques uns des membres du conseil

[1]) *Souvenirs*, 370.

[2]) *Souvenirs*, 358–9. *Histoire*, XI, 424 i n.

de la Confédération veulent tirer parti de cet événement pour que le conseil donne un nouveau signe d'existence et réveille par une expression énergique des observations que cet acte fait naître, les sentiments d'orgueil national et l'amour de la Patrie qu'une suite de souffrances prolongées peut avoir amortis dans le coeur d'une partie des habitants. Il me semble qu'il ne peut pas y avoir d'inconvénient de ma part à laisser le conseil de la Confédération agir de lui-même, comme il l'entendra à ce sujet, toutefois en ayant soin de m'assurer, si la chose a lieu, que dans la publication qu'il fera, il ne compromette en rien le nom de S. M. l'Empereur et Roi.

D'après ce qu'on me dit, ceux des membres du conseil qui se disposent à faire cette proposition, s'attendent bien que ce ne sera pas une chose agréable pour le président actuel, le c-te Zamoyski. C'est peut-être un coup de parti qui peut avoir son avantage. Au reste il n'est pas sûr encore que cette idée ait des suites et je ne sais trop moi-même, si je dois beaucoup l'encourager; mais c'est déjà un bien qu'elle devienne un objet de discussion et que cette circonstance mette un peu de fermentation dans les esprits.

Le ministre de la police est chargé de faire insérer dans la gazette de Cracovie la publication de M. Landskoi. Il est question d'accompagner cette insertion de quelques notes qui seront censées être du rédacteur de la gazette. La chose peut être bonne en elle-même mais elle est délicate et veut de la prudence et de la mesure. Je verrai ces notes avant l'impression et j'en rendrai compte à V. E.

L'évêque de Cracovie, Gawroński [1]), est mort le 7 de ce mois.

673. Kraków, 9 kwietnia 1813.

Utworzenie rządu tymczasowego zawiesza dekrety królewskie. Bignon uspakaja radę ministrów. Ruchy austryackie.

A. E. Pologne 334 f. 328—330. N° 109.

...V. E. verra qu'on a fait mention dans le procès verbal [rady ministrów 8 kwietnia] de quelques mots que j'ai dits pour

---

[1]) Gawroński Andrzej, 1740—1813, jezuita, lektor króla Stan. Augusta, kanonik krakowski i koadjutor opata jędrzejowskiego, biskup krakowski 1805, senator Księstwa.

anquilliser les membres du Conseil. La chose n'avait pas ssez d'importance pour mériter cette insertion. Quelques uns es ministres qui avaient dîné chez moi hier avec le général tutterheim avaient vu que je m'étais entretenu assez longtemps vec ce général et ils étaient curieux de savoir ce que nous vions dit. La vérité est que le général Stutterheim a prétendu ue le p-ce Poniatowski avait pris à la lettre comme actuel et ositif ce qui ne lui était présenté que comme éventuel et il outait, à ce propos, qu'à Varsovie le p-ce Schwarzenberg avait arlé de sa retraite un mois avant de se retirer en effet. Je e sais pas, s'il n'y avait point un peu de malice de la part u général Stutterheim dans cette citation de l'exemple d'un areil avis donné un mois d'avance. V. E. aura remarqué dans es lettres précédentes que le p-ce Poniatowski avait cru apercevoir dans sa conférence avec le général Frimont que le du mois courant pourrait bien être le jour auquel on s'attend voir l'armistice dénoncé par les russes. Si cette idée du prince trouve fondée en effet, ce n'est pas sans intention et sans ne sorte de finesse ironique que M. de Stutterheim m'a rappelé les avertissements faits à Varsovie un mois avant l'événement. M. de Stutterheim a bien dit un mot aussi sur la difficulté qui commence à se faire sentir pour la subsistance du orps auxiliaire. Je lui ai fait observer les causes de cette gêne u'il dépend de sa cour de faire cesser, notamment la prohition de la sortie des boeufs de Galicie. Il n'a pas insisté sur ette allégation de la possibilité du manque de vivres et il même ajouté qu'il avait été question d'en faire fournir de la alicie, mais qu'il ne savait pas, si cette idée aurait des suites.

Il m'a paru visible aussi, ainsi que je l'ai rapporté au onseil des ministres, que l'établissement d'un gouvernement isse à Varsovie ne plait point aux autrichiens. J'ai été dans cas de faire cette remarque en causant avec M. de Stutter- eim et avec M. de Neumann...

Un particulier digne de confiance m'assure, comme un fait ont il a la certitude, que le caissier autrichien établi à Wie- zka fait dans ce moment transporter tous ses fonds à Bochnia que c'est la nuit que se fait ce transport. Le danger réel st trop éloigné encore pour que cette disposition eût quelque rgence. Il me semble que ces sortes d'incidents pourraient bien

être purement démonstratifs malgré l'apparence de mystère dont on les enveloppe et peut-être même à cause de cette simulation de mystère. En supposant que Cracovie doive être ultérieurement évacué, le gouvernement autrichien a du loisir de reste pour mettre en sureté les fonds qu'il peut avoir à Wieliczka sans commencer dès aujourd'hui le déplacement de ces fonds...

674. Kraków, 10 kwietnia 1813.

Surowe środki stosowane przez Rosyę przeciwko emigrantom. Podróż ks. Oldenburskiej.

A. E. Pologne 334 f. 334—5. N° 110.

Le c-te Alexandre Potocki, dont j'ai précédemment annoncé à V. E. le départ pour Léopol, s'étant rendu à Brody afin de s'aboucher avec ses gens d'affaires de la Lithuanie, écrit à son père que les russes poursuivent activement le séquestre des biens appartenants aux polonais émigrés. Pour ce qui le regarde, quoiqu'il n'habitât point ordinairement la Lithuanie, comme il y a rempli une fonction publique pendant la conquête, on va jusqu'à vouloir étendre cette mesure de séquestre aux terres mêmes de la mère de son épouse sur lesquelles il n'a aucun droit jusqu'à présent. Sa belle nièce, M-me de Tyszkiewicz, étant à Vienne, il se propose de se rendre auprès d'elle pour la déterminer à retourner en Lituanie de manière à prévenir ou à faire révoquer les actes de rigueur qu'on aurait pu exercer sur les biens qui lui appartiennent. La lettre du c-te Alexandre ne renferme rien de plus sinon que le recrutement de 8 hommes sur 500 se continue dans les provinces polonaises russes. La prolongation du voyage du c-te Alexandre en Galicie et ce projet d'un voyage prochain à Vienne sont des circonstances qui ont quelque chose de déplacé dans les conjonctures où nous sommes. Ce n'est point un moment comme celui-ci qu'il convient de prendre pour des courses d'affaires. Les hommes vraiment dévoués savent s'en abstenir. J'ai mandé à V. E. que le c-te Antoine Ostrowski, fils du président du Sénat, avait eu aussi l'idée d'aller, pour des raisons d'intérêt, en Galicie où est la fortune de son épouse. Une simple observation que je lui fis, lorsqu'il me consulta, suffit pour le porter à remettre ce voyage à un autre temps.

Un pareil avis de la séverité que mettent les russes à dresser des tableaux des terres des absents est donné à M. Prozor par son frère. Celui-ci mande en même temps que les maladies contagieuses, qui avaient déjà fait beaucoup de ravage à Vilna et qui avaient paru cesser, ont repris de nouveau un caractère très dangereux et que presque tout le monde s'est retiré à la campagne.

Des soldats prisonniers échappés de Russie rapportent qu'ils ont bien vu sur les routes des recrues en marche pour aller renforcer l'armée russe, mais que ces recrues sont encore avec leurs habits de paysans n'ayant aucune partie d'uniforme. On leur annonce qu'ils trouveront des habits à l'armée.

L'une des suppositions qui se sont répandues à l'occasion du voyage de la grande duchesse de Russie [1]), veuve du p-ce d'Oldenbourg, est que cette princesse se rend à Bade auprès de Vienne et les imaginations un peu expéditives bâtissent sur ce fondement un plan de mariage avec le prince impéria d'Autriche. Le caractère ambitieux de cette jeune princesse aide à fortifier ce bruit.

Il y a une autre version qui donne à cette princesse des vues moins élévées. On la fait descendre vers le p-ce Adam Czartoryski, qu'en échange, pour le rapprocher d'elle, on crée vice-roi de Pologne.

Je mandais dernièrement à V. E. que le p-ce Ogiński, colonel de la garde d'honneur de Vilna, m'avait paru hésiter, s'il rentrerait ou non en Lithuanie. Il s'est borné à y renvoyer son épouse et il semble maintenant très décidé à se lier à la destinée de l'armée française.

675. Bassano do Bignona. Paryż, 11 kwietnia 1813.

Sytuacya wojenna. Zachęca do nowych informacyj. Stan zasiłków.

A. E. Pologne 334 f. 347—8. Minute.

J'ai reçu aujourd'hui vos dépêches du 24 au 27 mars inclusivement. Il y avait longtemps qu'il ne m'était parvenu aucune lettre de vous. Je me suis empressé de les mettre sous

---

[1]) Katarzyna w. ks. rosyjska, żona ks. Jerzego Oldenburskiego (1810—1812), później króla Wilhelma Wirtemberskiego (1815), 1782—1819.

les yeux de S. M. Le mouvement du g-al Sacken est une chose fort importante. J'attends la continuation de cet avis.

Le p-ce de Neuchâtel part demain pour Mayence. S. M. ne tardera pas à prendre la même direction. Il est probable que nous touchons à de nouveaux événements. La Grande armée est réorganisée plus puissante et d'une fois plus nombreuse qu'au commencement de la campagne. Le développement de ces immenses forces va changer la face des choses. Je vous donnerai par le premier courrier des détails sur notre état militaire qui y compris l'armée d'Espagne et non compris la garde nationale et les troupes des divers services qui appartiennent à l'intérieur, s'élevent à 1.100.000 hommes. Dans aucun temps la France n'a eu des forces aussi considérables.

Je vous engage à redoubler d'efforts pour être informé de ce qui se passe dans le pays occupé par l'ennemi et surtout de la situation des places. Les renseignements que nous avons reçus sur Modlin. sont extrêmement rassurants. Nous voudrions en avoir de semblables sur Thorn. Danzig ne nous cause aucune inquiétude. Cependant il serait bien important d'avoir de temps en temps quelques renseignements. Si vous pourriez faire approcher quelqu'agent de la Silésie sur la Bohème et parvenir à avoir des nouvelles de Glogau, vous feriez une chose très utile. Il est important de savoir où en est l'investissement de cette place et si le siège est commencé.

Ne négligez aucun moyen d'encourager les polonais et de soutenir leur esprit. Le moment approche qui va leur donner de nouvelles espérances, persuadez leur bien qu'ils ne doivent pas cesser de compter sur l'intérêt de S. M. Je crois être en mesure de mettre à votre disposition un nouveau million [1]). Il

---

[1]) 10 kwietnia Bassano przedstawił cesarzowi raport o stanie zasiłku polskiego (A. E. Saxe 84 f. 35 Minute):

»Au mois de décembre dernier V. M. daigna accorder au duché de Varsovie un secours de 2.000.000 en billon de Piémont. Elle a destiné au même emploi 2 autres millions. A la fin du janvier elle m'ordonna d'en mettre un à la disposition de M. le b-on Bignon sur les mandats duquel il devait être payé et qui devait préalablement s'assurer que les sommes par lui ordonnancées étaient religieusement employées aux remontes, à l'équipement, à l'habillement de l'armée et au matériel de l'artillerie. De ce million il a été distrait depuis une somme de 200.000 francs, pour être employée par M. le b-on Serra à l'équipement de la di-

y a évidemment un double emploi dans la note qui vous a été envoyée par le payeur de Leipzig. Il n'a pas pu donner 200.000 fcs. au g-al Dąbrowski et une pareille somme à M. de Serra pour le même objet, ainsi votre crédit est[1])...

676. Kraków, 11 kwietnia 1813.

Rada konfederacyi odrzuciła propozycyę wystąpienia przeciwko utworzeniu rady najwyższej w Warszawie.

A. E. Pologne 334 f. 341—2. N° 111.

...On a, comme je l'avais prévu, décliné la proposition et on en a donné des raisons qui en effet ne sont pas très mauvaises. On fait observer que l'organisation d'une autorité provisoire à Varsovie n'est pas précisement un acte politique, mais que ce n'est jusqu'à présent qu'une opération purement administrative. Sous ce rapport la Confédération n'a pas encore de motif très valable pour agir et il vaut mieux qu'elle se réserve à prendre la parole au moment où quelque mesure plus caractérisée de la part de la Russie lui en fournira l'occasion

---

vision polonaise qui a suivi le g-al Reynier dans sa retraite depuis Kalisz. Le 26 janvier M. Bignon m'annonçait que l'armée polonaise se montait à environ 20.000 hommes et 6.125 chevaux et que les dépenses faites pour la réorganisation montaient déjà à 2,242.016 fcs. Un état qu'il m'adresse peu de jours après, portait les dépenses de 1-re mise pour la somme de 3.797.059 fcs., et les dépenses mensuelles du ministère de la guerre à 807.160 f. Le duché étant presque en totalité occupé par l'ennemi, les ressources propres du gouvernement sont devenus toujours moindres. Il en resulte que les secours qui lui ont été accordés, sont ou épuisés ou très près de l'être. Je propose, en conséquence, à V. M. de m'autoriser à ouvrir un nouveau credit à M. Bignon pour le 2d des 2 millions qu'elle a daigné accorder«.

[1]) Minuta depeszy urywa się w tym miejscu. Tegoż dnia Bassano pisał do Serry (minute):

»Il paraîtrait d'après une lettre que je reçois de M. Bignon qu'en même temps que le payeur de l'armée mettait 200.000 f. à votre disposition pour les dépenses du petit corps polonais, il avait versé une pareille somme entre les mains de M. le g-al Dąbrowski, ce serait un double emploi d'autant plus fâcheux que S. M. n'avait voulu disposer que de 200.000 f. et qu'elle n'entendait pas qu'aucune somme fût mise à la disposition du g-al Dąbrowski que par vous et sous votre surveillance. Donnez moi, je vous prie, le plustôt possible des éclaircissements à ce sujet. Faites moi connaître en même temps l'état actuel du corps polonais, le lieu, où il se trouve et sa situation sous le rapport de l'habillement, de l'équipement et des remontes«. A. E. Saxe 84 f. 36.

ou bien lorsque l'ouverture d'une campagne nouvelle lui permettra de le faire avec plus d'avantage. Ces raisonnements sont en eux-mêmes assez justes et assez sensibles; mais, si on n'avait pas eu ces motifs à alléguer, le c-te Zamoyski en eût sans doute trouvé d'autres, car il eût été un peu embarrassant pour lui de se porter à quelque démonstration d'éclat dans un sens absolument contraire à celui pour lequel se déclare le chef réel de la famille Czartoryski, le p-ce Adam son beau-frère. La discussion qui a eu lieu à cet égard est toujours un bien en ce qu'elle a remué les esprits et donné occasion à ceux qui ont quelque force, de se montrer de nouveau dans toute la pureté de leurs intentions et de leur dévoument pour leur pays.

677. Kraków, 13 kwietnia 1813.

Wypowiedzenie rozejmu. Obawy Austryaków co do możliwości jakiegoś coup de tête ze strony polskiej. Poniatowski opowiada rozmowę ze Stutterheimem. Zostawia list Backena, który w korpusie polskim widzi wyłączny przedmiot niebezpieczeństwa. Frimont domaga się wiadomości o postanowieniu ks. Józefa, który zażądał 24 godzin do namysłu. Narada z Bignonem[1]). Postanowienie ks. Józefa. Korespondencya z Narbonnem. Wzięcie Częstochowy.

A. E. Pologne 334 f. 357—360. N° 113.

...Demain il [Poniatowski] dira à M. Stutterheim qu'il lui répondra le 15. Nous avons quelque espoir qu'il pourrait nous arriver dans l'intervalle de bonnes nouvelles de Vienne.

...Comme il se peut que M. de Narbonne ne jugeât point le péril aussi prochain qu'il l'est en effet, il a paru au p-ce Poniatowski très important d'avertir de suite cet ambassadeur de la dénonciation de l'armistice et de lui faire sentir toute l'urgence du danger où nous sommes ici, afin qu'il tente un dernier effort auprès du cabinet autrichien, si, comme nous, il croit la conservation des positions actuelles où se trouve le corps polonais, d'un grand intérêt pour le service de S. M. Je me décide, en conséquence, Mgr., à faire partir encore aujourd'hui un officier pour porter à M. de Narbonne une lettre de moi et

---

[1]) *Souvenirs*, 370—2. *Histoire*, XI, 448, por. Réboul, II. 338. Frimont do Poniatowskiego, 11 kwietnia 1813 ib. II, 492—4. Poniatowski do Frimonta, 12. IV ib. 494—5; 13. IV. ib. 495—6.

ıne du p-ce Poniatowski[1]). Quel que soit le résultat de cette lémarche, je crois, Mgr., qu'il est dans mon devoir de la faire. C'est encore pour ce pays-ci, pour l'armée, pour le gouvernement une démonstration des sentiments de bienveillance que eur porte S. M. I. et, quand même l'effet en serait nul, l'intention aurait été connue: c'est un motif de tranquillité de plus oour quelques jours et un moyen de retarder la précipitation que beaucoup de personnes mettraient à partir, au lieu qu'elles eront retenues par la crainte d'être parties trop tôt et sans nécessité.

Le général Stutterheim a confirmé la nouvelle de la prise le Częstochow(a). Les officiers et soldats doivent avoir été renvoyés chez eux à condition de ne plus servir[2]). Le p-ce Poniatowski ne conçoit pas comment le commandant de cette place ne lui a point fait de rapport sur sa capitulation. Cet officier, le colonel Górski est un militaire estimé et on se persuade qu'il ne se sera pas rendu sans avoir fait une bonne léfense.

Nous étions convenus, le prince et moi, de laisser passer quelques jours sans ébruiter la dénonciation de l'armistice. M. de Neumann n'a rien eu de plus pressé que d'en répandre a nouvelle. Il donne à entendre en même temps qu'il est très possible que ce soit une chose concertée entre Paris et Vienne et que l'intention des deux cours soit maintenant d'agir du côté de la Bohème. S'il n'arrive de Vienne aucun ordre qui oblige le général Frimont à différer le mouvement du corps auxiliaire, le p-ce Poniatowski sera peut-être dans la nécessité le commencer le sien le 20 de ce mois...

Por. Ussel, 364.

678. Kraków, 14 kwietnia 1813.

Samowola Frimonta. Wyróżnienie prefekta kaliskiego.

A. E. Pologne 334 f. 365—6. N° 114.

...Le général Frimont a dépassé les droits de sa position

[1]) Poniatowski do Narbonne'a, 13 kw. 1813 Réboul, II, 498—9. Bignon do Narbonne'a, t. dnia A. E. Autriche 394 f. 425—7. por. Ussel, 365. *Souvenirs*, 372.

[2]) *Souvenirs*. 365—6 *Gazeta warszawska* 1813, 10 kwietnia, dod. n° 29.

en faisant arréter de lui-même sur le territoire polonais un particulier qui a déserté autrefois des troupes autrichiennes et en le faisant condamner à mort sans égard pour les cartels postérieurement établis d'après lesquels cet individu ne devait plus avoir aucun châtiment à craindre. J'en ai parlé aussi avec M. de Neumann qui s'est chargé de faire des promptes remontrances au général Frimont pour sauver ce malheureux.

La nomination du préfet de Kalisz pour diriger en chef l'approvisionnement des troupes avait blessé un peu l'amour propre du préfet de Cracovie dont le département en supporte seul presque toutes les charges. L'un et l'autre sont des hommes fort estimables et tous deux sont d'accord de travailler ensemble de manière à assurer tous les services; ils me répondent qu'ils en trouveraient les moyens; mais la question est changée et l'Autriche ne voile plus l'intention de la retraite de ses troupes de l'allégation de la disette des subsistances. C'est toujours un bien de lui avoir ôté ce prétexte qui laisse paraître à nu ses véritables motifs [1])...

679. Kraków, 14 kwietnia 1813.

Ks. Józef zyskuje odwłokę.

A. E. Pologne 334 f. 367. N° 115 à 9 heures du soir.

...le prince a trouvé un biais très raisonnable pour différer encore quelques jours à s'expliquer d'une manière définitive. Ils nous paraît incontestable ici que les autrichiens n'ont nullement envie d'abandonner Cracovie aux russes: il ne peut pas leur convenir de laisser une nation plus ou moins ennemie s'établir aussi près de leur frontière. Le prince est ainsi fondé dans la demande qu'il leur fait de l'instruire, s'il peut ou non laisser ici ses hôpitaux. Cette question produira une discussion de quelques jours et c'est un délai gagné pour recevoir des réponses de M. de Narbonne aux lettres que nous lui avons écrites. V. E. remarquera en outre que le prince se borne à promettre qu'à l'expiration de l'armistice il aura passé la Vistule Selon que les russes avanceront avec plus ou moins de forces, le prince pourra tenir quelques jours de plus ou de moins, et dans l'intervalle, nous espérons que M. de Rumigny

[1]) Por. *Souvenirs*, 346.

sera de retour ou que nous aurons reçu quelque détermination sur l'objet des lettres dont il était porteur.

Por. Ussel, 365.

680. Kraków, 16 kwietnia 1813.

Przygotowanie prowiantów. Termin ustąpienia z Księstwa. Tłumaczenie nacisku austryackiego. Powszechnie wiadome są intrygi polsko-rosyjskie.

A. E. Pologne 335 f. 7—9. Nº 117.

...le préfet de Kalisz, après avoir pris des informations sur l'état du pays à l'égard des subsistances, garantit qu'il y aurait encore assez de vivres pour nourrir les hommes jusqu'à la récolte et assez de fourrage pour les besoins des troupes polonaises et autrichiennes pendant deux mois. Si, par conséquent, l'Autriche voulait, dans ses explications avec la France mettre en avant, comme justification de la retraite de ses troupes, un prétendu manque de vivres et de fourrages dans le moment actuel, l'allégation serait de toute fausseté.

MM. de Baum et Neumann continuent à parler de l'évacuation du territoire du duché comme d'une chose inévitable et qui ne peut en aucune manière être différée d'un seul jour. Ils annoncent que le 26 de ce mois tout le corps auxiliaire aura passé la Vistule et sera même au delà du rayon. Ils prennent un lâche plaisir à répéter cette nouvelle, désolante ici pour tout le monde, malgré la peine qu'ils savent qu'on éprouve à l'entendre.

Le p-ce Poniatowski m'a parlé d'une explication fort étrange que certaines personnes voudraient donner à l'extrême désir que montrent les autrichiens d'éloigner d'ici le corps polonais. Selon ces personnes que le prince n'a pas jugé à propos de me faire connaître, les anglais qui sont à la suite de l'Empereur Alexandre presseraient vivement ce souverain de proclamer le rétablissement d'un Royaume de Pologne et ce serait la peur qu'auraient les autrichiens de voir une partie des polonais, fonctionnaires publics ou autres principaux personnages retirés à Cracovie favoriser ce plan et se rattacher à son exécution, qui porterait l'Autriche à vouloir faire passer en Allemagne et le gouvernement et les troupes polonaises. Cette supposition me paraît tirée de bien loin et c'est une singulière

façon de justifier la conduite de l'Autriche que de prétendre que c'est par bienveillance pour les polonais et afin de les garantir des séductions de la Russie qu'on les chasse de chez eux, qu'on cherche à disperser les autorités publiques et à paralyser et dissoudre l'armée. Il y a sûrement une intention malveillante dans cette interprétation, mais son absurdité est trop visible pour qu'elle puisse obtenir quelque croyance[1]).

Les communications que M. Mostowski et Matuszewic ont eues avec le p-ce Adam Czartoryski et, par suite, avec l'Emp. Alexandre ont cessé d'être un secret. On en parle de tous côtés et toutes les têtes un peu vives me demandent sans cesse, comment il se fait que M. Mostowski soit encore dans le Conseil des ministres et que M. Matuszewic soit à Paris traité avec distinction par S. M. l'Empereur et Roi. J'entends des gens qui disent avec humeur qu'il y a une fatalité chez eux qui fait que ce sont les traitres qui réussissent le mieux partout et qui finissent toujours par avoir raison.

Un voyageur qui a passé par le département de Lublin, rapporte que le g-al Rath a dit à des propriétaires de ce département qu'ils sont bien bons de se piquer d'un patriotisme ridicule, tandis que la Russie est assurée du Conseil des ministres. Assurément cette imputation de la part d'un général russe n'est pas une chose qu'il faille croire légèrement: il est de l'intérêt de l'ennemi d'accréditer cette opinion quand même elle n'aurait pas le plus faible fondement, mais on peut en conclure cependant que c'est une chose connue parmi les mi-

---

[1]) Czartoryski w liście z 29 kwietnia 1813 donosił cesarzowi Aleksandrowi, że Austryjacy przeszkadzają wszelkiemu porozumieniu pomiędzy wojskiem rosyjskiem a polskiem. Smolka II, 555, dep. Bauma, 5 maja, po wyjściu Poniatowskiego: »dass die Existenz des Herz. Warschau aufgelöst und dass endlich F. Poniatowski von dem Corps des gen. v. Sacken abgeschnitten wird, der wie H. general FML. b-on v. Frimont bei einer Unterredung mit dem gedachten russ. kais. General deutlich wahrzunehmen Gelegenheit hatte, und wie man auch sonst aus aller Äusserungen entnehmen kann mit dem Gen. v. Sacken bereits in unmittelbare Verhandlung getreten ist und wenn sie sonst über gewisse Bedingnisse einverstanden oder gen. Sacken zu Unterhandlungen mit dem poln. General en chef authorisirt gewesen wäre, den Rayon und die Stadt Krakau viel eher und williger an die Russen als an uns überliefert hätte«. A. W. Russland Berichte Fasc. 12 Baum 1813 f. 193—5.

taires russes que ces relations secrètes de quelques ministres olonais avec leur souverain et il semble qu'on ait mis quelque oin à donner à ce fait de la publicité. Il faut convenir que, ans cet état de choses, il est difficile que des ministres, maruės de cette empreinte, puissent servir utilement leur pays...

[Hohenlohe przysłany, ażeby przeprowadzić wojsko polskie. Baum oniósł, iż Frimont liczy, że korpus wyjdzie 19 kwietnia] [1].

81. Kraków, 17 kwietnia 1813.

Konwencya zawarta przez Watzdorfa. Otrzymane dnia poprzedniego sty Narbonne'a. Nowa zapowiedź Frimonta.

A. E. Pologne 335 f. 14—15. N° 118.

...La convention conclue à Vienne par M. de Watzdorf our le cas du passage des troupes polonaises à travers les Etats autrichiens [2]) n'a d'autre objet que de régler les prix qui eront payés pour la subsistance des troupes et les moyens de ransport dont elles pourront avoir besoin. Les conditions en ont peu satisfaisantes pour ce pays-ci: les prix en sont fort levés et le mode de payement très défavorable. Dans le cas e non payement en espèces, il est stipulé que les autrichiens e rembourseront eux-mêmes, en faisant vendre à l'enchère, sur a portion de sel qui revient au duché des salines de Wieczka, une quantité suffisante de ce sel pour couvrir la dette e la dépense des troupes. Cette stipulation qui abandonne au asard d'une enchère faite par les autrichiens eux-mêmes la xation du prix du sel à vendre est un acte d'une exigeance vide à laquelle il a fallu ceder et, en général, le ministère utrichien a voulu faire de cette circonstance une opération roductive et fiscale.

Nous avons reçu hier au soir, le p-ce Poniatowski et moi, es réponses de M. le c-te de Narbonne aux lettres que nous ui avions écrites le 6 de ce mois. Les explications données ar M. de Metternich se réduisent à dire que le corps auxiaire ne devra se retirer, que devant des forces évidemment upérieures, mais comme le général commandant est seul juge

---

[1]) *Souvenirs*, 372.

[2]) Konwencya 8 kwietnia 1813 Fain *Manuscrit de 1813*, I, 472—9 Bonnefons, 408 i n.

du fait et que le conseil aulique donne d'ailleurs à ce général des ordres tout autrement conçus, nous ne voyons pas que cette première démarche de M. de Narbonne ait amélioré notre position [1]).

Un avis plus important est parvenu ce matin au p-ce Poniatowski et cet avis, le g-al Frimont le lui donne comme par un retour sur une espèce d'oubli qui aurait eu lieu dans sa lettre précédente. Ce général écrit au prince qu'il croit avoir négligé de lui dire dans sa dernière lettre que les ordres de sa cour lui prescrivent de garder trois points sur la Vistule, Cracovie, Opatowiec et Sandomierz. Il est sensible que cette simulation d'oubli sur un fait de cette gravité est un jeu et que la réticence a été volontaire, à moins cependant que le nouvel ordre ne soit arrivé depuis, ce qui même est plus vraisemblable. Il se peut qu'à la suite des conférences de M. de Narbonne avec M. de Metternich le conseil aulique de guerre, sans révoquer ses dispositions précédentes, ait pris ce mode pour les modifier un peu et donner quelque chose de plus aux apparences qui n'étaient guère ménagées dans le système d'une évacuation totale du territoire du duché, y compris même le rayon situé sur la rive droite de la Vistule. Le g-al Frimont ajoute que, comme cet ordre lui a été donné sommairement, il ne comprend pas bien de quelle manière il doit suivre les détails de l'exécution et qu'il a demandé à cet égard des instructions précises...

[Ks. Józef wyraża gotowość służenia pomocą przy obronie Wisły [2]). Stanowisko rosyjskie pod Kaliszem, wnioski ks. Józefa] [3]).

...J'aime à penser que le p-ce Poniatowski conservera jusqu'au bout le degré de fermeté que sa position exige sans s'écarter toutefois des bornes d'une juste prudence. Le généraux, colonels et officiers polonais sont au désespoir. S'ils doivent se retirer, ils voudraient au moins s'être battus auparavant. Puis on apprend avec effroi que le corps du g-al Dąbrowski est réduit de plus de moitié sans avoir fait de pertes autre-

---

[1]) *Souvenirs*, 374. Narbonne do Poniatowskiego, 15. IV. 1813. Réboul, II, 499—501.

[2]) *Souvenirs*, 374—5.

[3]) *Souvenirs*, 372—3.

ent que par les marches seules. On craint avec raison le ême sort pour les troupes qui sont ici surtout en traversant n territoire où surement on ne négligera rien pour y occaonner de la désertion. Notre position est extrêmement pénible.

2. Bassano do Bignona. Paryż, 17 kwietnia 1813.

Przygotowania wojenne.

A. E. Pologne 335 f. 23—4. Minute.

M. de Rumigny m'a remis hier vos dépêches du 4, du 5 du 6 de ce mois. Il avait rencontré sur la route de Mayence M. qui a lu vos lettres. L'Empereur m'a ordonné de deander des explications sur leur contenu à M. le g-al de Schwarenberg[1]) qui n'a pu que faire des conjectures sur les dispotions que sa cour paraît avoir ordonnées. J'écris à M. le c-te e Narbonne pour qu'il obtienne, s'il en est temps encore, que s choses restent dans l'état où elles étaient au commenceent de ce mois. S. M. étant à la tête de son armée, les hostités ne peuvent tarder à recommencer et le corps auxiliaire a se trouver incessamment dans le cas de marcher en avant. ette circonstance lévera toutes les incertitudes et décidera utes les questions...

Ernouf, 523—4.

3. Kraków, 19 kwietnia 1812.

Frimont w Krakowie. Termin ustąpienia z kraju. Stosunek sił rojskich i austryacko-polskich. Brak środków żywności. Nowe starania Wiedniu.

A. E. Pologne 335 f. 32—4. N° 119.

M. le g-al Frimont est venu ici aujourd'hui, ainsi qu'il avait annoncé. Le p-ce Poniatowski a persévéré à lui dire u'il ne partirait pas avant d'avoir eu le temps de recevoir es ordres de S. M. l'Empereur et Roi, et le g-al Frimont, ne ouvant vaincre sa résistance sur ce point, est convenu de ne oint évacuer le pays avant la fin du mois, mais en exigeant ue le 29 ou 30, le prince passe dans le rayon sur la rive roite de la Vistule, si rien ne change d'ici à ce temps-là, et ue le 3 mai il commence sa retraite à moins qu'alors il ne

[1]) Ussel, 350—2. *Souvenirs*, 376—7.

soit arrivé des décisions supérieures qui donnent un autre cours aux événements. Le prince a consenti à cet arrangement et j'avoue que j'en suis fâché, mais il a ses motifs[1]...

[Frimont myśli utrzymać punkty na Wiśle bez walki][2].

Comment concilier les ordres du conseil de guerre avec les déclarations de M. de Metternich? La supériorité de forces n'est assurément pas du côté des russes. Dans le département de Lublin il y a environ 15.000 hommes dont six à sept mille de vieilles troupes et le reste n'est composé que de recrues. Du côté de la Silésie est le corps de Sacken fort de 10.000 a peu près auxquels viennent se joindre 3.000 prussiens. C'est là tout ce qui est, à proprement parler, devant nous et ce n'est pas là une masse bien inquiétante. Il est vrai que toute l'armée de Kutuzow n'a pas encore marché en Allemagne. Une partie reste sur la Warta jusqu'à ce qu'on voie ce qui se passera ici. Les autrichiens craignent de l'attirer du côté où nous sommes en y laissant exister le corps polonais. Dans un autre sens ce devrait être une raison pour que le corps polonais y demeure, puisque c'est un moyen de partager les forces de l'ennemi, mais cette manière de raisonner n'est pas celle du corps auxiliaire.

Le manque de subsistances est de nouveau vivement allegué par le g-al Frimont. Au fait ce ne sont encore que des inquiétudes pour l'avenir, car rien n'a manqué jusqu'à présent. Le p-ce Poniatowski lui a objecté qu'il fallait bien vivre au jour le jour, puisque le corps auxiliaire ne répondait jamais de rien jusqu'au lendemain et qu'on ne pouvait pas former sur aucun point des approvisionnements qu'un mouvement inattendu des troupes autrichiennes pourrait livrer aux russes le moment d'après...

[Reskrypt królewski o żywności. Sprzeczności w rozkazach austryackich][3].

Parmi les diverses combinaisons que le p-ce Poniatowski a essayées avec M. le g-al Frimont, il est tout simple qu'il lui ait dit que, dans le cas où toutes les troupes autrichiennes re-

[1]) *Souvenirs*, 374—5. *Histoire*, XI, 450.
[2]) *Souvenirs*, 373.
[3]) *Souvenirs*, 374.

passeraient la Vistule, il placerait le 5-e corps dans le rayon qui appartient au duché sur la rive droite et qu'ainsi il serait en ligne avec l'armée autrichienne pour défendre cette rivière. La réponse du g-al Frimont est que la ligne de l'Autriche ne comprend point le rayon. Le corps polonais peut s'y enfermer, s'y faire attaquer, écraser, si bon lui semble. On le laissera faire. On ne l'aidera pas.

Lorsque ce langage clair et précis de M. le g-al Frimont est si fort en opposition avec les assurances amicales de M. de Metternich ainsi qu'avec le consentement que donne l'Empereur d'Autriche à faire lui-même fournir des subsistances de la Galicie à ses troupes dans le duché, nous avons pensé, le p-ce Poniatowski et moi, que nous devions encore faire de nouvelles instances à Vienne, et nous faisons partir de nouveau un officier pour se rendre auprès de M. de Narbonne et lui porter le détail de tout ce qui se passe ici [1]). Je me persuade, Mgr., que vous approuverez cette démarche. Nous craignons que, ne supposant pas la dénonciation de l'armistice aussi prochaine qu'elle l'a été, V. E. ne nous réponde pas de suite, et nous tâchons d'obtenir quelque délai de Vienne directement.

684. Kraków, 20 kwietnia 1813.

Otrzymano list Narbonne'a z 17 kwietnia [2]), donoszący o trzech nowych ewentualnościach, które zakomunikowano natychmiast Frimontowi [3]). Francuzi w korpusie ks. Józefa.

A. E. Pologne 335 f. 37—40. N° 121.

...[do Frimonta wysłano gen. Rautenstraucha] pour faire part

---

[1]) Poniatowski do Narbonne'a, 18 kw. 1813, Réboul, II, 503—5. Bignon do Narbonne'a t. dn.: »V. E. sera sans doute révoltée de la grossière niaiserie avec laquelle on veut couvrir une mauvaise foi réelle. Il y a manière d'être perfide et cette perfidie-ci a quelque chose d'indécent et d'absurde«. Austryacy powiadają księciu »que si on l'attaque, ce sera son affaire, il s'en tirera, comme il pourra, mais qu'ils ne brûleront pas une amorce pour le sauver, ils le laisseront écraser dans son rayon, ce n'est qu'au delà du rayon qu'ils agiront et là il n'est permis au prince d'y arriver que pour s'en aller bien vite en Allemagne«. A. E. Autriche 394 f. 472—6. Por. Ussel, 369.

[2]) Narbonne do Poniatowskiego, wraz z rozkazem rady nadwornej, 17 kwietnia 1813. Réboul, II, 501—3.

[3]) *Souvenirs*, 375—6 (należy zmienić 16 na 17 kw.), por. Ussel, 366 i n.

à celui-ci de ces nouvelles arrivées de Vienne, pour lui faire sentir ce que la nature particulière de chacun de ces incidents doit apporter de modifications à l'état de choses existantes et tâcher, sinon de le faire entrer absolument à cet égard dans la même manière de penser, du moins de l'amener à se désister un peu des points dernièrement convenus entre eux, aucun accord de cette nature ne devant être nécessairement que conditionnel, puisque le prince seulement regarde comme possible, mais espère sans cesse un développement de circonstances plus favorables que celles où il se trouve aujourd'hui. M. de Rautenstrach sera de retour demain.

J'ai fait connaître précédemment à V. E. qu'il était venu ici environ 500 militaires français isolés qui ont été organisés en compagnies et que le p-ce Poniatowski a mis en subsistance dans un des régiments du duché. Il y avait en outre dans la brigade du général saxon Gablenz un petit corps français composé de plusieurs compagnies de voltigeurs et qui se trouve être maintenant d'à peu près 300 hommes. Les autrichiens qui avaient tout préparé pour la retraite du corps polonais, ont mis la brigade du g-al Gablenz sous les ordres du p-ce Poniatowski. Cette brigade a traversé hier Cracovie et s'est placée dans le rayon appartenant au duché sur la rive droite de la Vistule. Le g-al Gablenz ne demande pas mieux que de partir très vite et de se diriger sur la Bavière où sont les dépôts des troupes saxonnes. Le p-ce Poniatowski ne croit pas devoir l'arrêter et lui laisse ainsi suivre sa route; mais il nous semble au prince et à moi qu'il était dans l'intérêt du service de S. M. de réunir en un seul corps les 300 français appartenant à cette brigade et les 500 autres qui sont ici et d'incorporer le tout dans le 5-e corps en plaçant ce bataillon sous le commandement du major qui est à la tête de l'un de ces détachements. La chose s'est arrangée ainsi et de cette manière le p-ce Poniatowski se trouve avoir avec lui un bataillon français de 800 hommes qui suivra tous ses mouvements. Le prince a fait ce qui dépendait de lui pour donner à ces militaires les effets d'habillement les plus indispensables, comme chemises, souliers et quelques autres articles. De mon côté j'ai prêté, pour mon compte, une somme de 3000 fr. au major qui commande ce bataillon pour être employée à pourvoir aux besoins les plus

pressants de cette troupe, avance dont je tâcherai de me faire rembourser sur les premiers fonds qui seront assignés pour cet usage.

Je ne dois point négliger de dire que nos malades ont été traités ici avec un soin particulier, le p-ce Poniatowski leur faisant même donner dans les distributions et dans celles de vin, par exemple, le double de ce qu'on donne aux soldats polonais...

[Przypuszcza, że cesarz zatwierdzi ten środek].

685. Kraków, 21 kwietnia 1813.

Bytność ks. Radziwiłła w Krakowie, jego aresztowanie, jego rola [1].

A. E. Pologne 335 f. 44—9. N° 122.

Hier au soir vers neuf heures, on m'apprit que le p-ce Antoine Radziwiłł, mari de la princesse Louise de Prusse, que nous savions être à Varsovie depuis une quinzaine de jours, venait d'arriver à Cracovie. Presque au même moment, M. Mostowski me confirme le fait en ajoutant que le p-ce Antoine s'était, il y avait un instant, présenté chez le c-te Stanislas Potocki qu'il n'avait pas rencontré, attendu que celui-ci était chez moi, et que de là le prince avait été le voir, lui, c-te Mostowski. Leur conversation n'avait été que générale, mais le p-ce Antoine Radziwiłł n'avait pas laissé de lui parler déjà des immenses progrès de l'insurrection de l'Allemagne contre la France. Le but de M. Mostowski, en se hâtant de me faire cette confidence, était d'écarter tout soupçon d'intelligence de sa part avec le p-ce Radziwiłł. Mais n'importe, l'information était utile et je ne la négligeai point. Le ministre de la police, M. Sobolewski, se trouvait aussi chez moi dans ce moment: il sentait bien ce qu'il avait à faire. Cependant un peu de timidité l'eût retenu peut-être. Je n'hésitai point à lui prêter l'appui de mon opinion. Je passai dans mon cabinet, j'écrivis sur le champ une

[1] *Souvenirs* 360—1. *Histoire*, XI. Askenazy *Poniatowski*, 317—8. Ussel, 388—9. Wawrzkowicz *Ks. Józef Poniatowski i ks. Antoni Radziwiłł w r. 1813*. Kwart. hist. 1910, 241 i n. Louise de Prusse *Quarante cinq années de ma vie* 1911, 339 (1 maja). Hardenberg do Metternicha, 18 kwietnia 1813 Oncken, I, 447 n° 28. List do Czartoryskiego, 23 kwietnia kluczem Bibl. warsz. 282, 27—29. Poniat. do Narbonne'a, 22 kw. Réboul, II, 510—1, oraz II, 340—3, por. Smolka II, 219 n.; 557. Senfft, 219—220.

lettre par laquelle je témoignai à ce ministre que. l'arrivée du p-ce Antoine Radziwiłł, sujet prussien, méritant une attention particulière dans un moment où la Prusse a déjà fait des mouvements hostiles contre le duché de Varsovie, l'intérêt du moment me semblait exiger que le p-ce Antoine fût retenu dans la maison où il loge sous la surveillance d'un gendarme jusqu'à ce que le Conseil des ministres pût prononcer sur ce qui le concerne. Ma demande eut aussi son effet. Voulant porter la chose à la connaissance du Conseil des ministres, j'ai prié M. le c-te Stanislas Potocki de convoquer le Conseil pour ce matin à 10 heures, ce qui a eu lieu. Ce matin, d'assez bonne heure, le ministre de la police est venu chez moi et m'a communiqué un billet du p-ce Poniatowski par lequel le prince. en lui déclarant que c'est lui qui est cause que le p-ce Radziwiłł est entré à Cracovie, l'engage à le laisser continuer son voyage, ne voulant pas avoir l'air de l'avoir attiré ici pour le faire arrêter. J'ai répondu à M. Sobolewski que. comme nous allions dans un instant nous rendre au Conseil, la chose s'expliquerait avec le p-ce Poniatowski et que tout s'arrangerait sans doute d'une manière qui n'aurait rien pour lui de désagréable. Un moment après le p-ce Poniatowski est venu lui-même et m'a parlé avec sa franchise et sa loyauté naturelles. Voici le fait. Le p-ce Antoine Radziwiłł lui a écrit de la frontière autrichienne, de Mogielany. que passant tout près de lui. il serait bien aise de le voir. il lui proposait de faire un petit bout de chemin de ce côté-là de manière à le rencontrer sur la route. Le p-ce Poniatowski n'a songé d'abord qu'à ce qu'il y aurait d'étrange d'aller ainsi sur la grande route à la rencontre du p-ce Radziwiłł et il lui a proposé de venir lui-même à Cracovie. »C'est, me disait le prince, une véritable étourderie de ma part et depuis que je m'en suis aperçu, j'ai pensé que je pourrais en tirer parti pour causer un peu avec le p-ce Antoine et voir quels sont les projets de son parti et ses espérances. Du reste, ajoutait le p-ce Poniatowski. en vous avouant cette petite sottise dont je conviens très fort, entre nous deux, vous jugez qu'il me serait désagréable d'en faire mettre l'aveu au protocole du Conseil des ministres«. J'ai dû avoir égard. Mgr., à ce langage si sincère et si vrai du p-ce Poniatowski. Il a été convenu qu'il allait faire dire au p-ce Antoine Radzi-

will de partir le plus tôt possible. Celui-ci en effet a quitté Cra-
covie quelques heures après. Le Conseil qui était convoqué pour
10 heures s'étant assemblé, nous avons été d'accord de ne point
faire mention au procès-verbal de ce qui concernait le p-ce
Antoine Radziwiłł. Je savais que quelques personnes voulaient
se récrier sur ce qui avait été fait. J'ai commencé par exposer
les motifs de ma conduite et, quoique je ne doute pas que
S. M. ne l'approuve pas toute entière, j'en dirai un mot ici.
Le p-ce Radziwiłł est né polonais, mais le pays où il est né
était soumis à la Prusse lorsqu'il s'est marié à une princesse de
cette famille. Depuis que le duché de Varsovie existe, le p-ce
Antoine n'a rien fait pour être considéré comme citoyen de
cet Etat. Il est ainsi sujet prussien dans toute la force du terme.
Une raison qu'on peut alléguer en sa faveur, c'est qu'il a accédé
à la Confédération. La Confédération de Pologne n'est point le
duché de Varsovie et l'accession d'un sujet étranger à la Con-
fédération ne le naturalise point citoyen du duché. Quoique
polonais et confédéré, étant sujet d'un prince en guerre avec
le duché de Varsovie il ne peut, dans cet état de guerre, être
envisagé que comme ennemi, sinon de la Pologne, du moins
du duché dans son existence actuelle. J'ai développé ces idées
principales et je les ai bien établies, comme ne pouvant être
réfutées. Aussi n'a-t-on pas contesté que j'ai eu le droit de faire
ce que j'ai fait, mais M. Mostowski a prétendu que le ministre
de la police avait eu tort de satisfaire à ma demande sans en
avoir référé au Conseil. Ici le c-te Stanislas Potocki à qui on
avait fait sa leçon, a témoigné qu'il lui était sensible que la
chose eût eu lieu sans que le ministre de la police lui en eût
fait part. M. Sobolewski, pour calmer le petit amour propre du
c-te Stanislas, lui a dit qu'il avait passé chez lui hier au soir,
mais qu'il ne l'avait point trouvé. J'ai cru devoir repousser et
le raisonnement de M. Mostowski et la prétention du c-te Sta-
nislas. J'ai rappelé qu'autrefois moi-même j'avais été le pre-
mier à vouloir faire passer toutes mes communications par la
voie du président, mais qu'il était reçu au contraire que, chaque
ministre ayant sa responsabilité à part pour son département,
le ministre de France devait s'adresser à chacun d'eux en par-
ticulier pour ce qui regardait leurs attributions respectives;
que, s'il y avait des circonstances où un ministre pouvait, avant

de me répondre, en référer au Conseil, ce n'était pas dans des affaires de haute police que ce principe pouvait être admis; que, dans un moment où il peut être essentiel de se saisir d'un homme dangereux, il serait contraire à tout esprit d'ordre public que le ministre de la police dût suspendre son action pour en délibérer auparavant, que la marche à tenir en pareil cas est d'agir d'abord et d'en rendre compte ensuite, attention que j'avais eue moi-même, puisque j'avais demandé, à cette occasion, la convocation du Conseil. Il m'a paru important, Mgr., de m'exprimer avec quelque fermeté sur ces points fondamentaux dont dépend ici l'influence du ministre de S. M. et, en montrant le plus grand respect pour l'autorité du gouvernement, de faire sentir que je ne suis pas homme à me dessaisir des droits qui appartiennent à mon caractère. Le p-ce Poniatowski n'était pas présent à ces explications. Il n'était venu au Conseil qu'un peu plus tard.

Dans tout ce qui s'est dit sur la question ci-dessus mentionnée il a échappé à M. Mostowski quelques phrases très remarquables qui constatent la réalité du but qu'il était tout simple de soupçonner à l'apparition ici du p-ce Antoine. Son billet au p-ce Poniatowski est un piège tendu à la bonne foi obligeante de ce dernier qui en effet a été pris pour dupe et qui maintenant n'en doute plus du tout. Si le p-ce Poniatowski n'eût pas invité le p-ce Radziwiłł à entrer à Cracovie, celui-ci aurait trouvé quelque autre prétexte pour y arriver.

Une partie de sa mission avait Cracovie pour objet: il y arrive dans le moment de la dénonciation de l'armistice, dans le moment où il est question de retraite, où les esprits sont alarmés sur l'avenir, où, par conséquent, il y a plus de moyens d'amener la dissolution de la Confédération et du ministère. M. Mostowski a avoué très franchement que cette apparition du p-ce Antoine à Cracovie était une folie très fâcheuse, une lubie inconcevable, qui ne pouvait que compromettre beaucoup de personnes et des personnes qui selon lui ne le méritaient pas: il se citait lui-même, comme étant l'une des premières personnes chez qui le p-ce Antoine s'était rendu, ajoutant qu'il ne savait pas si le prince aurait été plus habile ailleurs qu'avec lui, mais que pour son compte il ne lui avait entendu dire que des choses absurdes, incapables de pervertir

personne. V. E. remarquera en passant qu'il faut avoir un peu de front pour tenir devant moi en séance ce langage assuré que tient M. Mostowski après les aveux qu'il m'a faits en particulier.

J'ai revu de nouveau le p-ce Poniatowski et celui-ci, toujours franc et loyal, m'a conté quelques propos du p-ce Radziwiłł. Le p-ce Radziwiłł lui a parlé avec jactance des forces des prussiens et des russes, des révoltes de l'Allemagne, de l'accord de l'Emp. Alexandre et du Roi de Prusse qui se sont entendus pour le bonheur de la Pologne [1], et de l'espoir qu'on a de voir bientôt entrer tout à fait dans les mêmes plans la cour de Vienne à qui on ferait obtenir ailleurs d'autres compensations. En réponse à l'étalage pompeux de toutes ces idées chimériques dont le p-ce Radziwiłł regarde le succès, comme infaillible, le p-ce Poniatowski l'a renvoyé à la première bataille.

C'est un fait incontestable que le p-ce Radziwiłł est venu ici pour agir dans le sens du p-ce Adam Czartoryski et de cette tourbe ou trompée ou trompeuse qui croit à la possibilité du rétablissement d'un royaume de Pologne par l'Emp. Ale-

[1]) Articles séparés et secrets traktatu kalisko-wrocławskiego brzmiały:

»Art. I. La sûreté entière et l'indépendance de la Prusse ne pouvant être solidement établies qu'en lui rendant la force reelle qu'elle avait avant la guerre 1806, S. M. l'Emp. de Toutes les Russies qui avait à cet égard dans ses déclarations officielles été au-devant des voeux de S. M. le R. de Prusse, s'engage par le présent art. secret et séparé à ne pas poser les armes aussi longtemps que la Prusse ne sera point reconstituée dans des proportions statistiques, géographiques et financières conformes à ce qu'elle était avant l'époque précitée. Pour cet effet S. M. l'Emp. de T. les R. promet de la manière la plus solennelle d'appliquer aux équivalents que les circonstances pourraient exiger pour l'intérêt même des deux Etats et à l'agrandissement de la Prusse toutes les acquisitions qui pourraient être faites par ses armes et les négociations dans la partie septentrionale de l'Allemagne à l'exception des anciennes possessions de la maison d'Hanovre. Dans tous les arrangements il sera conservé entre les différentes provinces qui doivent rentrer sous la domination prussienne l'ensemble et l'arrondissement nécessaires pour constituer un corps d'Etat indépendant«.

Art. II. »..garantit... avec ses possessions actuelles plus particulièrement la vieille Prusse à laquelle il sera joint un territoire, qui sous tous les rapports tant militaires que géographiques lie cette province à la Silésie«. Martens. VII. 79–80. W ten sposób tymczasowo załatwiono traktatowo sprawę polską.

xandre. A son arrivée ici, le p-ce Radziwiłł a couru de maison en maison présenter l'appât de ses grossières séductions et de ses gigantesques espérances. Il a passé chez le c-te Stanislas Potocki qu'il n'a pas vu, et surtout chez MM. Zamoyski et Mostowski avec lesquels il a eu une longue conférence. On me dit que ce matin le c-te Zamoyski a perdu la tête et a tenu des discours insensés, lorsque, se présentant chez le p-ce Antoine, un gendarme lui a refusé l'entrée de son appartement. Cette petite imprudence de M. Zamoyski sera pour lui demain un sujet de repentir et je ne suis pas embarrassé pour le ramener à la raison.

Le p-ce Antoine Radziwiłł est venu ici par Breslau; il a gagné le territoire autrichien et nous est revenu par la rive droite de la Vistule. Il est sorti par le même chemin et, selon ce qu'il a dit, il se rend à Vienne. Il n'est pas à croire qu'il soit chargé d'une mission bien importante, mais il va intrigailler autour du ministère et se jeter là au milieu de tout ce qu'il y a de polonais dans cette résidence et tâcher de leur faire adopter ses opinions et ses vues.

En définitif, Mgr., je ne crois point avoir à me repentir de ce que j'ai fait. Cet acte de vigueur que j'ai regardé comme un devoir, a eu l'approbation générale, hors seulement celle de quelques personnes qui, peut-être n'étant pas complètement sûres d'elles mêmes, redoutent tout ce qui peut arracher le masque à l'hypocrisie et à la mauvaise foi. L'effet populaire en a été excellent par la haine qu'on a pour tout ce qui tient à la Russie.

Lorsque le p-ce Antoine s'est plaint au p-ce Poniatowski du traitement qu'il éprouvait, alléguant qu'il était polonais et confédéré, le p-ce Poniatowski lui a répondu: »convenez seulement, d'après ce que vous venez de me dire à moi-même, que si vous êtes polonais et confédéré, vous ne l'êtes nullement à notre manière et qu'ainsi le gouvernement ici a bien fait de vous arrêter, mais comme c'est un peu de ma faute que vous y êtes venu, je ne veux pas que la chose ait de suite. Vous désiriez me voir, à ce que vous dites. Hé bien, vous m'avez vu. Ainsi maintenant partez et ne vous plaignez pas, c'est ce que vous avez de mieux à faire«...

686. Kraków, 22 kwietnia 1813.

Odpowiedź Frimonta na przedstawienie Poniatowskiego. Plan odwrotu. Oczekiwanie postanowienia cesarskiego.

A. E. Pologne 335 f. 57—9. N° 123.

...Ces nouvelles circonstances sont absolument inconnues à M. le g-al Frimont.

1° Aucun ordre ne lui est parvenu qui l'ait engagé à tenir plus longtemps. Il fera ainsi ses mouvements de retraite, comme il l'a déjà annoncé, et le p-ce Poniatowski sera obligé de quitter Cracovie et de se mettre dans le rayon sur la rive droite de la Vistule le 28 de ce mois.

2° Il n'a point été donné avis à M. le g-al Frimont de la demande du renouvellement d'armistice qui doit être faite directement à l'Empereur Alexandre. Si, à cette occasion, il reçoit de nouvelles directions, il s'y conformera. Dans le cas contraire, il poursuivra le mouvement déjà arrêté.

3° Aucune instruction du conseil de guerre ne l'avertissant qu'il doit suspendre sa retraite jusqu'à ce que les courriers expédiés à Paris par MM. de Metternich et de Narbonne aient pu rapporter des réponses, tout cela est pour lui comme n'existant pas et ne peut influer en rien sur sa conduite. Il continue aussi à ignorer que S. M. l'Empereur d'Autriche ait consenti à lui faire fournir des vivres de la Galicie et il se plaint des difficultés qu'il éprouve à ce sujet dans le duché [1]).

[Ma rozkaz »besetzen« trzy punkty, a »nicht zu behaupten«] [2]).

Il est une circonstance particulière qui nuit beaucoup à l'énergie des résolutions que le prince pourrait prendre. Les munitions de guerre lui manquent. Il n'en a tout au plus que pour une affaire ou deux. L'infanterie n'a pas plus de 60 cartouches par homme et l'artillerie n'est approvisionnée encore que dans une proportion inférieure.

Si la retraite a lieu, voici dans quel ordre le prince compte la faire. Le 29 ou le 30, le corps polonais sera rendu dans le rayon de Podgórze sur la rive droite de la Vistule. Le 4 mai partira la 1-ère brigade; la 2-e, le 6; la 3-e, le 8; la 4-e, le 10 et la 5-e, le 12. Ainsi il y aurait encore le 11 du mois prochain

1) *Souvenirs*, 376.

2) *Souvenirs*, 373.

un détachement du 5-e corps sur le territoire polonais de manière que si, dans l'intervalle, l'intention de S. M. l'Empereur était que l'on restât ici, il serait facile de faire rétrograder les brigades parties quelques jours au paravant et de rentrer sur le territoire du duché de Varsovie, en supposant toutefois que le corps auxiliaire dût agir dans le même systême...

[Spodziewane decyzye cesarza. Bignon donosi o wszystkiem Narbonne'owi, pisze mu o pobycie Radziwiłła w Krakowie] [1].

L'incorporation de la garde lithuanienne dans le premier régiment de lanciers a fait ici une sensation défavorable. L'intérêt personnel en souffre et les plus honnêtes gens ne peuvent se défendre de s'en plaindre. Ils ont d'abord regardé cette opération comme une sorte d'indice que S. M. ne voulait plus prendre d'intérêt à rien de ce qui concerne la Lithuanie. Je combats ces fausses interprétations et je tâche de leur faire envisager la chose comme naturelle, purement militaire et sûrement indépendante de toute combinaison politique [2]. V. E. sait que le fils de M. le c-te Sołtan, aujourd'hui prisonnier, est chef d'escadron dans ce régiment lithuanien. Je le recommanderai, en temps et lieu, à la bonté de V. E....

Ussel, 391—2.

687. Kraków, 23 kwietnia 1813.

Zwierzenia Łubieńskiego. Stosunek ogółu do Rosyi. Jej zwolennicy.

A. E. Pologne 335 f. 62—4. N° 124.

...J'ai su et à n'en pas douter que c'était M. Łubieński, ministre de la justice, qui avait pris plaisir, un moment avant la séance où il en fut question [areszt Radziwiłła], à piquer l'amour propre du comte Stanislas [3]. Hé bien, hier chez moi, M. Łubieński m'exprimait la satisfaction particulière avec laquelle il avait vu cet événement: il me parlait de l'excellente impression qui en était résultée dans le public où il y avait une exaspération très prononcée contre les gens qui, après l'affreuse ex-

[1]) Bignon do Narbonne'a, o bytności Radziwiłła. Kopia, załączona do depeszy 25 kwietnia 1813 A. E. Autriche 394 f. 536, oryginał ib. f. 572.

[2]) W tym samym przedmiocie, z prośbą o utrzymanie odrębności i przedstawieniem trudności pisał 22 kw. 1813 Sołtan do Bassany. A. E Pologne 335 f. 60—1.

[3]) Por. depeszę n° 685.

érience du passé, voudraient de nouveau soumettre la nation olonaise au joug de la Russie et, attaquant d'une manière ominative le c-te Zamoyski, il plaignait la Pologne du maleur d'avoir un tel homme à la tête du conseil de la Confédération. Il ajoutait que c'était là ce qui le faisait presque douer, si, dans le cas de la retraite, il vaut mieux que le conseil e la Confédération nous suive ou se sépare. M. Łubieński poussé plus loin ses explications, il m'a dit qu'il avait bien emarqué que je devais être instruit depuis quelque temps des rames qui avaient lieu et qu'il croyait même que nous en vions été, lui et moi, informés à peu près à la même époque, ue pour lui dès le commencement de mars il en avait donné onnaissance au Roi. V. E. se rappellera que, dans les premières notions qui me sont parvenues sur cette affaire, le c-te Łubieński se trouvait lui même mis en scène comme partie active. i en effet il y a pris une part quelconque, on voit qu'il l'a ait avec adresse de manière à ne pouvoir en être convaincu à devenir, au contraire, quand il le voudrait, l'accusateur des utres. Cet homme est vraiment un abîme de fausseté, mais il st habile et, lorsqu'il est bien lié à une cause par son intérêt, peut rendre des services très essentiels.

Ce que me disait M. Łubieński de l'irritation de l'opinion opulaire contre les partisans de la Russie est exact. On est i polonais dans toute la pureté de l'expression et il n'y a qu'une oix contre l'excès d'imprudence qui avait porté le p-ce Radziwiłł à se montrer à Cracovie pour y prêcher une doctrine qui 'est nullement celle des habitants. Enfin le c-te Zamoyski lui nême est venu aussi chez moi hier chercher l'occasion de me ire quelques mots sur ce qu'il y a de ridicule dans le voyage u p-ce Antoine Radziwiłł à Vienne et sur l'effronterie qu'il vait eue de paraître ici. V. E. connaît le c-te Zamoyski. C'est n maladroit qui fait des sottises gratuites, lorsqu'il pouvait rendre un rôle honorable qui d'ailleurs eût toujours été sans anger pour lui, puisqu'il retrouvait, à tout événement, la famille de son épouse dans le parti contraire; mais enfin, ayant outes ses propriétés dans le duché, il serait trop hasardeux our lui de se déclarer contre la France par des actes publics: 'est ainsi un homme qui doit ostensiblement figurer sous nos

drapeaux quoiqu'il ait des intelligences secrètes avec le parti ennemi.

M. Zamoyski et M. Mostowski sont signalés, sont en quelque sorte montrés au doigt comme les aboutissants du système russe à Cracovie. L'un et l'autre n'ont de considération, l'un, que celle qu'il tient de sa naissance et de sa richesse, l'autre que celle qu'il reçoit de sa place. Leur influence est à peu près nulle excepté sur quelques subalternes qui ont besoin de protection. M. Mostowski ne va dans aucune autre maison que celle de M. Zamoyski. Ce dernier va dans la société, mais n'y obtient que ces égards qui sont indépendants de tout mérite personnel. Un personnage qui a plus de talent et qui, sans leur être dévoué, joue un double jeu, est le conseiller d'Etat Linowski; pauvre et désirant faire fortune, ambitieux et atrabilaire, celui-ci tâche de fondre ensemble les couleurs opposées de manière à pouvoir se ranger du côté de la victoire. Je vois, Mgr., tout ce monde indistinctement, comme il convient à l'impassibilité de ma place, et je me réserve à revenir dans d'autres temps sur tout ce qui mérite ou ne mérite pas la protection et la bienveillance de S. M.

688. Kraków, 24 kwietnia 1813.

Bignon przez Wiedeń otrzymał instrukcyę Bassany z 11 kwietnia. Odebrał list Narbonne'a z 20 kwietnia, donoszący o zdaniu Metternicha co do rozpoczętego odwrotu [1]. Bezwzględny opór Frimonta. Rożniecki.

A. E. Pologne 335 f. 70—3. N° 125.

...Le g-al Frimont opposant à toutes les observations qu'on lui fait, la lettre textuelle des ordres du conseil aulique, seule règle de conduite qu'il puisse avoir, le p-ce Poniatowski ne croit pas devoir aujourd'hui hasarder auprès de lui aucune tentative nouvelle et juge à propos d'attendre au moins la réponse que rapportera demain ou après demain le courrier envoyé à Vienne. Je remarque avec peine que la fermeté du prince s'affaiblit un peu et que chaque fois que je me retrouve avec lui, j'ai besoin de quelques efforts pour le ramener au point de détermination où je l'avais laissé. Il me semble que le g-al

[1] *Souvenirs*, 377. Por. Narbonne do Poniatowskiego 20 kwietnia. Reboul II, 508—9; do Bignona A. E. Autriche 394 f. 486—7. Ussel 377.

Rożniecki devenu son chef d'état major. est une mauvaise acquisition qu'il a faite, et je crains bien, que nous n'ayons à nous en plaindre. D'ici à la fin du mois je compte sur quelque incident heureux qui rendra au prince son ancienne énergie; mais en supposant que tout tournât contre nous, je tâcherais encore que, même retirés dans le rayon sur la rive droite où il s'agit d'entrer le 29 ou le 30, nous pussions gagner quelques jours de manière à recevoir les ordres que S. M. l'Empereur et Roi trouvera bon de nous envoyer de son quartier général...

89. Kraków, 26 kwietnia 1813.

Łagodne traktowanie Polaków w Warszawie. Wzmocnienie sił rosyjskich na Wielkanoc. Kiliński[1]. Informacye od Stanisławowej Potockiej. Trudność porozumienia z Warszawą. Odgłosy z Rosyi.

A. E. Pologne 335 f. 80—1. N° 127.

...Madame la c-tesse Stanislas Potocka écrit à son mari qu'il doit être ici en garde à l'égard des autrichiens; que son neveu, le p-ce Adam Czartoryski, lui a parlé du bon accord qui existe entre eux et les russes de manière à ce qu'on n'en puisse douter; que l'évacuation du duché est une chose inévitable et qu'il ne serait pas surprenant que la cour de Vienne ne jouât ici quelque tour perfide aux membres des autorités polonaises retirées à Cracovie. Ce langage est tout naturel de la part du p-ce Adam soit qu'il croie lui même à la défection de l'Autriche envers la France, soit qu'il ait seulement en vue, dans intérêt de son parti, d'entraîner à de fausses démarches les hommes qui remplissent quelque fonction dans le gouvernement.

M-me Stanislas Potocka avait fait demander à l'Emp. Alexandre par le moyen du p ce Adam que le c-te Alfred Potocki, prisonnier en Russie et qui avait été conduit dans des provinces fort éloignées, fût ramené plus près de la frontière. Cette demande lui a été accordée.

Ce n'est que par des exprès que nous communiquons avec Varsovie en ce moment. Le g-al Frimont enlève les paquets que la poste continuait à apporter malgré les mesures prises par les russes. L'envoi en était fait sur un point intermédiaire

[1]) *Souvenirs*, 356—8.

où on y mettait un nouveau couvert qui le faisait arriver jusqu'ici. Depuis la dénonciation de l'armistice, le g-al Frimont s'est saisi de trois de ces paquets. Il a rendu le premier et a refusé la remise des deux autres sans égard pour les réclamations des ministres de l'intérieur et de la police. Le p-ce Poniatowski a été invité à faire à cet égard une nouvelle tentative.

Des lettres de la Volhynie annoncent qu'il y est question de transférer dans le fond des provinces russes les grands propriétaires dont la présence dans les provinces polonaises leur cause quelque crainte, en leur offrant d'ailleurs dans ce déplacement une sorte de compensation des propriétés qu'on leur enlève. Cette mesure s'appliquerait en particulier à ceux qui ont pris parti contre la Russie dans la dernière campagne. Le p-ce Sanguszko doit, dit-on, reçevoir des terres dans les environs de Kasan et le c-te Rzyszczewski, son beau frère, qui a aussi servi dans le duché, en recevrait auprès de Tambow. Cette nouvelle ne peut point encore être garantie.

690. Kraków, 27 kwietnia 1813.

Dywizye Bianchiego i Trautenberga zabierają ze sobą żywności na tydzień z Księstwa[1]). Austryacy zamykają korpus polski w okręgu krakowsko-podgórskim.

A. E. Pologne 335 f. 84-6. N° 128.

...Ainsi quand S. M. l'Empereur d'Autriche avait consenti à faire fournir de la Galicie des subsistances à ses troupes dans le duché, ce sont ces mêmes troupes qui en se retirant font passer des subsistances du duché dans la Galicie. Il est par trop indécent, dans un tel état de choses, que tous les jours on mette en avant le manque de vivres ici pour justifier l'évacuation du duché. Assurément, les plaintes et les réclamations qu'on peut élever à cette occasion, n'influeront pas sur les déterminations du cabinet, mais elles doivent du moins servir à ôter à la mauvaise foi ses faux prétextes et ses menteuses allégations. C'est dans ce but seul que le Conseil a chargé son président d'en écrire à M. le g-al Frimont.

Ce général opère ses mouvements de la même manière

[1]) *Souvenirs*, 347.

qu'il les avait annoncés au p-ce Poniatowski et dans peu de jours nous allons être resserrés dans Cracovie, en sorte que le 5-e corps devra entrer dans le rayon sur la rive droite de la Vistule le 29 de ce mois. Nous attendons à chaque minute le retour de l'officier que j'ai expédié à Vienne le 18...

Vous jugez, Mgr., dans quelle anxiété nous devons être. C'est surtout du quartier général de S. M. qu'il peut nous venir des nouvelles de salut. Notre crainte est qu'elles ne viennent un peu trop tard.

Le procès verbal ci-joint[1]) fait connaître encore à V. E. que, même malgré les dispositions qui vont resserrer 15.000 autrichiens aux portes de Cracovie et les troupes polonaises dans le rayon de Podgórze, des vivres sont assurés pour les uns et les autres pendant une quinzaine...

691. Kraków, 27 kwietnia 1813.

List Frimonta z 26 kwietnia. Korespondencya pomiędzy sztabem polskim a austryackim. Broglie. Prośba Bignona o mianowanie go radcą stanu.

A. E. Pologne 335 f. 90—2. N° 129.

Le p-ce Poniatowski vient de me communiquer une lettre du g-al Frimont en date d'hier 26. Ce général insiste vivement pour que tous les mouvements de retraite antérieurement convenus s'exécutent d'une manière exacte attendu que, selon lui, il devient instant qu'il prenne ses précautions pour mettre ses bagages en sûreté et il parle d'un défilé dont le passage lui cause quelque inquiétude. Cette affectation de craintes qu'on n'a pas, ne prouve rien autre chose sinon que le corps auxiliaire ne veut pas perdre une minute pour quitter le territoire du duché de Varsovie et que, si le g-al Frimont n'ose pas précipiter sa marche plus qu'il ne l'a promis, il ne veut pas surtout donner un jour de répit au prince de plus que ce qui a été consenti d'abord. Le prince en répondant au g-al Frimont lui dit qu'il se rend garant de son passage par tous les défilés possibles attendu qu'il ne peut exister ici en aucune manière pas même l'ombre du moindre danger pour le corps autrichien. Le contenu de cette lettre du g-al Frimont nous

[1]) Procès verbal des séances du Conseil des ministres, 26. IV. 1813. A. E. Pologne 335 f. 82.

paraît d'un mauvais augure sur les déterminations qui peuvent avoir été prises ou se prendre en ce moment à Vienne, d'autant plus qu'il est arrivé hier un courrier, et une estaffette au quartier général, de Miechow et. d'après ce langage, nous devons croire qu'il faut que l'un ni l'autre n'aient apporté d'ordres qui suspendent les dispositions de retraite commencées en ce moment.

Une autre circonstance nous fait plus mal conjecturer encore de la nature des avis que M. le g-al Frimont peut-avoir reçus de Vienne, c'est l'insolent persifflage d'une lettre que M. le g-al Stutterheim, chef de l'état-major du corps auxiliaire, vient d'écrire à M. le g-al Rautenstrauch [1]). Les deux états-majors se communiquant habituellement les informations qu'ils reçoivent, M. de Rautenstrauch a envoyé au g-al Stutterheim le rapport d'un officier de la garnison de Modlin fait prisonnier dans une sortie et ensuite échappé des mains de russes. Ce rapport... a fourni à M. de Stutterheim l'occasion de se permettre dans sa réponse quelques traits ironiques où l'on voit plus de méchanceté que d'esprit et plus de grossiéreté que de finesse. Le p-ce Poniatowski m'en ayant fait part, nous avons été d'avis que, sans relever vivement cette espèce d'injure, il ne devait pas cependant la laisser tomber tout à fait: il a adressé au g-al Frimont copie de la lettre de M. de Stutterheim en lui disant qu'il s'abstenait de la caractériser et qu'il en laisse le soin à sa sagesse...

[Broglego, który przybył 23 z Wiednia, Bignon zatrzymał i wysyła obecnie z powrotem z depeszami do Narbonne'a. Wobec wakansu w Radzie stanu po nominacyi St. Marsana na stanowisko senatora prosi o nominowanie go radcą stanu].

Por. Ussel, 392.

692. Kraków, 28 kwietnia 1813.

Tragiczna pozycya korpusu polskiego. Dekrety przywiezione przez Rumignego. Rozkazy dla Poniatowskiego i Frimonta. Odpowiedź Frimonta. Tłumaczenia z powodu ściągania żywności.

A. E. Pologne 335 f. 95—7. Nº 130.

...La crise devient chaque jour plus alarmante pour nous

---

[1]) Kopia tego listu, z 26. IV. 1813, załączona do depeszy A. E. Pologne 335 f. 83.

t la persévérance de l'Autriche à faire rentrer sur son terri-
oire le corps auxiliaire met le p-ce Poniatowski dans la plus
ruelle alternative ou de ce décider à une retraite qui serait
our lui le comble du malheur, ou d'encourir la plus grave
esponsabilité. Toutes les démarches de M. de Narbonne n'ont
u rien obtenir du cabinet autrichien, sinon que le p-ce Po-
iatowski pourrait sans s'inquiéter du mouvement rétrograde
u corps auxiliaire, rester, s'il le croyait convenable, sur la rive
auche de la Vistule et s'y établir, comme il le jugerait à pro-
os, en demeurant toujours maître de se retirer, au besoin,
travers l'Autriche. Dans le cas où le p-ce Poniatowski entre-
ait dans le rayon sur la rive droite, il lui serait loisible de
'y maintenir aussi longtemps qu'il croirait devoir le faire et
lui serait même fourni des vivres par les autrichiens. On sent
ue cette dernière promesse n'offre pas une grande sûreté, puis-
u'il dépendra chaque jour ou du gouvernement même ou de
es agents les plus subalternes d'interrompre, en alléguant des
aisons bonnes ou mauvaises, cette livraison de subsistances.

Peu de moments après que je venais de recevoir par
'ienne la lettre de V. E. du 17. M. de Rumigny est arrivé
n'apportant une lettre du 20 que m'a écrite de Mayence M. le
-te Daru par ordre de S. M. l'Empereur. Cette lettre était accom-
agnée de deux décrets impériaux, l'un relatif au corps du
-al Dąbrowski que S. M. prend à sa solde [1]), et l'autre ayant
our objet de mettre à ma disposition un 4-e million de francs
our les besoins de l'armée polonaise. La retenue de 400.000
rancs faite sur le 3-e million a été rectifiée et reduite à 200.000,
n sorte que sur ce million il revient 800.000 francs au mini-
tère de la guerre du duché de Varsovie [2]). M. le c-te Daru

[1]) Dekret 18 kwietnia 1813. Skałkowski *Supplément à la correspon-
lance de Napoléon I.* 1908, 30–2.

[2]) Dekret Napoleona. Moguncya, 20 kwietnia 1813. A Mayence, le
0 avril 1813. Napoléon, Empereur des Français, Roi d'Italie, Protecteur de
 Confédération du Rhin, Mediateur de la Confédération Suisse, etc. etc.

Nous avons décreté et décretons ce qui suit:

Art. 1. Independamment des trois millions que nous avons autorisé
otre ministre des relations extérieures à mettre à la disposition du b-on
Bignon, notre ministre plénipotentiaire, pour être donnés à titre de secours
 l'armée du duché de Varsovie et qui consistent en deux millions de
onnaie du Piémont et un million en monnaie d'argent, un 4-me million

m'annonce que S. M. m'autorise à disposer librement de ces fonds de la manière la plus convenable pour le bien de son service, pourvu qu'ils soient appliqués à la réorganisation de l'armée polonaise. V. E. juge bien que je mettrai tous mes soins à ce que les intentions de S. M. soient fidèlement remplies.

[Rumigny przywiózł dwa listy dla Poniatowskiego: żeby nie składał broni pod żadnym pozorem [1]), oraz że otrzymają niedługo rozkaz on i Frimont wypowiedzenia rozejmu z Rosyą [2]). Taki sam list otrzymał Frimont. Rautenstrauch udał się z Rumignym do Frimonta, który po przeczytaniu listu majora generalnego odpowiedział, że jak otrzyma rozkazy, to ich posłucha, a tymczasem nie przerwał odwrotu] [3]).

---

sera mis à la disposition du b-on Bignon par notre ministre des relations extérieurés savoir 500.000 f. qui seront pris sur le million porté en distribution dans le décret de distribution du mois de mai, 500.000 f. qui seront mis en distribution dans le décret du mois de juin et payés par urgence

Art. 2. Sur le 3-me million la somme de 400.000 f. ayant été mal à propos retenue par le payeur pour les secours donnés à la division Dąbbrowski et le b-on de Serra, notre ministre plenipotentiaire, à Dresde n'ayant été autorisé qu'à faire payer 200.000 f. et n'ayant effectivement fait payer que cette somme, la somme restante de 200.000 f. sera retablie de suite au crédit ouvert au b-on Bignon qui par ce moyen aura sur ce 3-e million 800.000 f. à sa disposition.

Art. 3. Sur le 4-me million 500.000 f. seront expédiés en or par la caisse n⁰ 1 à Mayence, savoir 250.000 f. par le Sr de Rumilly (sic) secrétaire d'ambassade et 250.000 f. par le premier officier que le major général expediera à Cracovie.

Art. 4. Ces 500.000 f. seront couvert sur le champ par une ordonnance de notre ministre des relations extérieures et remplacés sur le champ par notre ministre du trésor dans la caisse de réserve de Mayence n⁰ 1.

Art. 5. Les autres 500.000 f. seront affectés sur les fonds qui seront accordés par le décret (de) distribution du mois de juin Notre ministre du trésor en fera les fonds en or dans la caisse de réserve n⁰ 1 à Mayence, pour être expédiés par les officiers qui seront envoyés à Cracovie.

Art. 6. Nos ministres des relations extérieures et du trésor impérial seront chargés de l'exécution du présent décret qui sera communiqué au major général. Napoléon.

Expédié le 20 avril au major général, à M. Bignon et le 23 du dm. aux ministres des relations exterieures et du trésor impérial. A. N. AFIV pl. 6116. 20 avril 1813 n⁰ 2.

[1]) Berthier do Poniatowskiego, 20 kw. 1813, 6 heures du soir X. *Registre d'ordres du m-al Berthier* 1909, I, 29.

[2]) Berthier do Poniatowskiego 20 kw. 1813 (potwierdza także dyspozycye co do francuskich oddziałów) *Registre d'ordres du m-al Berthier*, 28.

[3]) *Souvenirs*, 378. *Histoire*, XI, 457.

Les lettres de M. de Breza ne font chaque jour qu'augmenter ici les inquiétudes. En annonçant le départ du Roi pour Prague, il ajoute qu'on s'attend, que l'Emp. d'Autriche s'y rendra également pour la fin du mois et il laisse entrevoir comme très possible la chance d'une entrevue prochaine entre ces souverains et l'Emp. Alexandre qui est en ce moment à Dresde...

[Frimont wyjaśnia, że Austryakom należy się tygodniowa żywność] [1].

Ussel, 405—6.

693. Kraków, 29 kwietnia 1813.

Konferencya Poniatowskiego i Frimonta. Propozycya Frimonta zajęcia Krakowa i nowego zawieszenia broni do 10 maja. Domaganie się walki. Dyskusya nad tem w Radzie ministrów. Niepokój.

A. E. Pologne 335 f. 103—7. N⁰ 131.

...Cette conférence [Frimonta i Poniatowskiego] a eu lieu en effet [zrana 29]. Elle a été vive de part et d'autre et a fini par une sorte de transaction qui a donné du moins quelques jours de répit au corps polonais avant qu'il doive se mettre en marche pour une retraite définitive à travers les Etats autrichiens. Il serait superflu de rapporter ici tous les raisonnements pour et contre mis en avant des deux côtés. Toutes les allégations du général autrichien tendaient à grossir la force des troupes russes qu'il a devant lui et à démontrer la réalité de la disette de vivres. Le p-ce Poniatowski soutenait avec succès les deux opinions contraires. La disette de vivres est si peu vraie qu'ajourd'hui même la préfecture de Cracovie s'engageait envers le g-al Frimont à lui garantir des fournitures régulières de vivres et de fourrages pendant 15 jours, proposition que ce général a rejetée en disant qu'il était fatigué d'être à charge à ce malheureux pays. Quant à la supériorité des troupes russes, le g-al Frimont lui même n'insiste que faiblement sur ce point, se bornant à dire qu'il lui est défendu de courir les risques d'aucune affaire, attendu surtout qu'il suppose que les troupes russes qui sont en présence pour le moment, recevront sous peu des renforts considérables. Cependant malgré toute sa disposition à exagérer la force actuelle de l'ennemi, il ne la porte qu'à 25.000 hommes en réunissant ensemble le corps du g-al

[1] *Souvenirs*, 347.

Rath, le corps du g-al Sacken et un petit corps prussien que l'on prétend arriver en ce moment du côté de Częstochowa. V. E. juge bien que ces discussions entre le p-ce Poniatowski et le commandant du corps auxiliaire n'étaient qu'un préambule de pure forme pour arriver à des explications plus franches et plus précises. Le g-al Frimont a fini par avouer à peu près que ce n'est au fond ni le manque de vivres ni les forces de l'ennemi qui l'obligent à la retraite et, comme s'il eût voulu faire un grand acte de générosité et d'obligeance envers le prince, il lui a fait une proposition dont celui-ci a dû, quoiqu'à regret, se contenter pour le moment. Voici en quoi cette proposition consiste. Demain 30, le corps autrichien se place sur la rive droite de la Vistule. Le corps polonais passe de même dans le rayon appartenant au duché, mais deux bataillons autrichiens occuperont Cracovie. Un détachement d'autrichiens de 30 hommes à cheval restera en vedette à Krzeszowice à 3 milles d'ici. Si ce détachement est attaqué par les russes, il se repliera sur un petit corps d'infanterie placé en arrière pour le soutenir. Alors paraîtra un parlementaire qui demandera une suspension d'hostilités jusqu'au 10 du mois prochain. Il est à remarquer que le g-al Frimont a parlé de cet accommodement en homme sûr de son fait et qui n'avait pas à cet égard le moindre doute. Il affectait de ne s'y déterminer que comme à un parti qu'il prenait sur sa responsabilité et par lequel il donnait au prince une grande preuve d'intérêt personnel. L'état pénible où nous sommes et l'espoir de voir naître sous peu des incidents qui pourront l'améliorer, ont déterminé le p-ce Poniatowski à profiter de l'offre qui lui était faite, et c'est là le point où nous en sommes aujourd'hui.

[Rumigny zawozi rezultaty konferencyi Narbonne'owi. Radość w sztabie austryackim z powodu wzięcia Torunia] [1]).

Le Conseil des ministres avait chargé hier le p-ce Poniatowski de s'assurer auprès du général Frimont, si le gouvernement pouvait sans danger continuer encore quelque temps son séjour à Cracovie. Ce général a répondu qu'il ne voulait en être garant que jusqu'au 1-er de mai. Le gouvernement

---

1) *Souvenirs*, 379.

doit ainsi songer à se transporter dans les 24 heures sur la rive droite de la Vistule.

Il y avait eu ce matin une séance de Conseil, mais qui avait été de peu d'intérêt attendu que le p-ce Poniatowski n'y a point paru. J'ai été prévenu qu'il y en aurait une ce soir et j'en reviens dans ce moment[1]).

Tous les membres du Conseil ont été d'accord en un point, c'était à combattre la résolution prise par le p-ce Poniatowski d'évacuer la rive gauche de la Vistule sans avoir tiré une amorce contre les russes et d'aller de lui même se resserrer dans un coin d'où il ne pourrait guère sortir pour marcher en avant, mais seulement pour se rendre en Allemagne à travers les Etats autrichiens. C'est la première fois que j'ai vu sur une question aussi grave une parfaite unanimité de la part du Conseil. J'ai témoigné pour mon compte que je ne voulais pas exprimer d'opinion, que je ne me permettais pas d'en avoir une sur un point de cette importance; mais je n'ai pu dissimuler au prince que chaque jour j'entendais émettre le voeu de voir l'armée faire quelque chose pour l'honneur militaire avant de se décider à quitter le sol polonais et que si une opinion populaire ne doit pas influer sur les déterminations du commandant d'un corps, elle peut du moins le porter à examiner la question sous tous ces points de vue et à essayer, s'il n'y a pas moyen de contenter cette opinion du moins en partie. Je dois dire ici à V. E. que généralement on accuse le généraux Rożniecki et Rautenstrauch, les principaux conseillers du prince, de faiblesse et de timidité. Le premier, le g-al Rożniecki, passe pour ne pas manquer de savoir faire, mais on l'a toujours considéré comme bien peu hardi et très éloigné de toute entreprise un peu audacieuse. M. de Rautenstrauch connait peu la guerre et ne l'a faite que dans les bureaux. Le public, les généraux, les colonels, les soldats tous sont mécontents d'une retraite que n'a précédée aucun effort pour se défendre. J'ai cru devoir ne pas laisser ignorer au prince cette espèce de réclamation de l'opinion populaire dont il ne se doute pas et dont les autres ministres lui ont parlé aujourd'hui pour la première fois. Le prince Poniatowski a discuté la question

[1]) Sprawozdanie w tłumaczeniu A. E. Pologne 335 f. 100—2.

avec ses collègues. J'ai écouté les débats. On est resté de part et d'autre dans l'avis qu'on avait exprimé d'abord.

Le prince a mis sur le tapis une hypothèse qui aurait pu dernièrement être admissible. C'eût été qu'il eût fait une pointe sur Varsovie et se fût jeté à Modlin où il eût trouvé un renfort de 6 à 8.000 hommes, un camp retranché, des vivres et des fourrages. De là il eût pu se rendre presque maître du cours de la Vistule et inquièter beaucoup les mouvements de l'ennemi. Depuis la prise de Thorn, cette chance n'existe plus. Les troupes qui assiègeaient cette place, ont dû refluer sur Modlin. Ainsi avec les obstacles de la route, le prince, s'il tentait cette entreprise, y trouverait des grandes difficultés en arrivant sur le lieu même. Ce serait courir le risque de sacrifier totalement son corps et c'est ce que son devoir ne lui permet pas de faire[1].

Au reste le g-al Frimont déclare qu'il est prêt à prendre l'offensive dès qu'il en recevra l'ordre. Nous attendons avec impatience que cet ordre arrive.

[Spodziewany przyjazd z Wiednia oficera z wiadomością o decyzyi Austryi].

Vous concevez sans peine, Mgr., quelle agitation doit en ce moment règner à Cracovie. La conduite du corps auxiliaire autorise toutes les craintes, les membres du gouvernement de Lithuanie tremblent de s'arrêter sur le territoire autrichien et se proposent de le traverser avec le plus de rapidité possible. Le Roi de Saxe doit être en ce moment à Prague et c'est là que je serai peut-être obligé de séjourner à moins que V. E. ne me donne des ordres contraires. Cependant je ne crois pas devoir insister pour que la commission lithuanienne aille s'y établir. Le projet de ses membres est de gagner Bayreuth et Nurnberg et de s'adresser de là à V. E. Tous ceux d'entre eux qui sont ici, prennent cette même direction. Ce sont MM. les c-tes Sołtan, Sierakowski, Jelski, Prozor, le sécretaire de la commission Kossakowski et le maire de Vilna Horain. Le c-te Alexandre Potocki est toujours à Léopol, mais il annonce l'intention de venir incessamment se réunir à ses collègues. Il ne

[1] *Souvenirs*, 380—1 Askenazy *Poniatowski* 226, 318.

manque ainsi de tout le gouvernement lithuanien que M. de Tysenhaus qui s'est retiré à Vienne dès le mois de janvier...

Por. Ussel, 406.

694. Kraków, 30 kwietnia 1813.

Odmowa Sackena na propozycyę Frimonta[1]. Korpus austryacki przechodzi przez Wisłę[2]. Działalność rady konfederacyi.

A. E. Pologne 335 f. 108—10. N⁰ 132.

...Depuis quelque temps c'est une question agitée parmi les membres du conseil de la Confédération que de savoir s'ils nous suivront[3]. Ils sont ici au nombre de 8. Il est convenu que la réunion de cinq membres suffit pour que le conseil puisse délibérer. Il s'agit en conséquent de conserver cinq membres réunis et c'est ce que tâchent de faire les hommes les plus dévoués du conseil, tandis que le parti contraire, M. Zamoyski et M. Linowski, font tous leurs efforts pour le dissoudre. Rien n'est encore décidé jusqu'à présent, mais l'intrigue ennemie est très active et il est possible qu'elle l'emporte.

Ussel, 407

[1]) *Souvenirs*, 379.

[2]) *Souvenirs*, 379—80.

[3]) Bignon do Zamoyskiego. Cracovie, 17 avril 1813. »Plusieurs des membres du conseil de la Confédération m'ont fait l'honneur de me demander ce que je pense qu'ils doivent faire dans le cas où le territoire du duché de Varsovie viendrait à être entièrement évacué. Lorsqu'antérieurement on a déjà été dans le cas de regarder cette évacuation comme possible, j'ai cru devoir prendre les ordres de ma cour sur la conduite personnelle que j'aurais à tenir en cette circonstance dans l'ordre de mes relations avec les divers corps et autorités qui se trouvaient dans la même position. La réponse que j'ai reçue, en me prescrivant de ne point me séparer du gouvernement du duché, me faisant en même temps connaitre qu'il était considéré comme entendu que le conseil de la Confédération se rendrait au même lieu qui serait indiqué pour retraite au gouvernement, la lettre de M. le duc de Bassano à cet égard ne mettait aucunement en doute que tous les membres du conseil étroitement unis par un même sentiment ne fussent disposés à suivre cette destination. Dans un moment où les inquiétudes se renouvellent sur la possibilité d'une evacuation prochaine du coin de territoire du duché que nous occupons encore, il m'a paru M. le c-te, qu'il était de mon devoir de vous donner cette communication dont je vous prie de vouloir bien faire part au conseil«. B. Z. 1814 f. 806.

695. Kraków, 1 maja 1813.

Wyczekiwanie rozkazów. Nowa konferencya z Frimontem. Sprzeczności w instrukcyach dla ks. Józefa. Usiłowania austryackie wpędzenia korpusu polskiego w położenie bez wyjścia. Stronnictwo rosyjskie.

A. E. Pologne 335 f. 113—117. Nº 133.

...ce courrier [zapowiedziany przez rozkaz majora generalnego] n'arrive pas et le corps auxiliaire, rentré sur le territoire autrichien et fondu avec d'autres troupes, cesse d'être un corps ayant une destination déterminée. Il est incontestable qu'aujourd'hui, si l'ordre du p-ce major général arrivait, le g-al Frimont répondrait que, vu le changement de sa position, il ne peut s'en dispenser d'en référer à sa cour.

Nous attendons toujours aussi le retour de l'officier que j'ai envoyé à Vienne le 18 du mois dernier et que M. de Narbonne a retenu pour nous transmettre par lui quelque nouvelle décisive. Il n'est que trop à prévoir que les lenteurs du cabinet autrichien à répondre aux instances de M. de Narbonne et les embarras multipliés qu'on suscite ici aux troupes polonaises, ont toujours pour but d'accélérer leur retraite ou de la faire commencer du moins de manière que dans les discussions qui pourront avoir lieu, on ait un prétexte pour mettre cette question de côté et refuser d'y revenir.

Ce matin le g-al Frimont qui avait hier fait tous ses efforts pour éviter la rencontre du p-ce Poniatowski, est parti de très bonne heure sans l'avoir vu et s'est transporté hors du rayon d'où sont également sorties toutes ses troupes. Il ne reste ici, du corps auxiliaire, comme je le mandai hier à V. E., qu'un bataillon d'infanterie et un régiment de cavalerie qui couvrent Cracovie jusqu'au 3 inclusivement. Hier le p-ce Poniatowski et le g-al Frimont avaient eu une conversation un peu vive; le prince allègue la défense qu'il a de poser les armes, et les déclarations de M. de Metternich à M. de Narbonne que le corps polonais étant toujours maître de ses mouvements trouvera, au besoin, un passage ouvert à travers les Etats autrichiens, tandis que le g-al Frimont objecte que ses instructions fondées sur la convention conclue par le ministre de Saxe à Vienne qui a stipulé le mode de marche des troupes polonaises, portent que l'infanterie mettra ses fusils sur des charriots et que, si elle

veut entrer avec ses armes, si elle veut entrer à la suite d'un choc avec l'ennemi, on lui fermera le chemin dans l'une et l'autre de ces conjonctures [1]. D'après cette différence d'ordres, reçus des deux côtés, le prince Poniatowski, poussé à bout, a dit au g-al Frimont que, le moment de crise venu, il verrait où le risque serait le moins grand pour lui et qu'il choisirait alors où il devrait passer, mais que, comme il a ordre de conserver ses armes, ou il périra ou il se fera jour les armes à la main soit à travers le corps du g-al Sacken soit à travers le corps auxiliaire lui-même selon que la chance lui semblera le plus ou le moins périlleuse. Le prince remarque que le g-al Frimont, qui jusqu'à présent avait montré une sorte d'affection d'égards pour atténuer l'odieux de ce que la réalité de sa conduite peut avoir pour les troupes polonaises, a lui-même quitté ce ton de ménagement et d'obligeance et se renferme sèchement dans la lettre des ordres du conseil aulique sur lesquels il ne peut admettre aucun accommodement...

[Sprzeczność pomiędzy postanowieniami konwencyi sasko-austryackiej a rozkazem Berthiera z 20 kwietnia].

Comme les déclarations du prince ont été cathégoriques, le g-al Frimont a demandé des ordres à Vienne, mais on ne pourra guère les avoir que pour le 6 ou le 7 de ce mois. Le général Frimont ne couvrant Cracovie avec le détachement qu'il y a laissé encore que jusqu'au 3, le g-al Sacken annonce qu'il commencera l'attaque dans la nuit du 3 au 4. Nous n'avons donc en ce moment que 2 jours francs et nous pouvons être attaqués après demain dans la nuit.

Le p-ce Poniatowski croit bien qu'il pourrait faire quelque défense dans le rayon. Le terrain est assez favorable, mais en admettant même les chances les plus heureuses dans le premier moment les russes se renforceront de troupes bonnes ou mauvaises. Les vivres manqueront au bout d'un certain temps et dans l'intervalle que fera l'Autriche? Sans connaître ici les secrets de la politique, on sait que l'Empereur d'Autriche lutte seul contre la volonté générale de sa nation. Qu'il soit entraîné à changer de système et voilà le corps polonais placé entre deux feux et destiné à périr jusqu'au dernier homme, car ja-

[1]) *Souvenirs*, 379.

mais le prince ne voudrait consentir à une lâcheté. Je dois ici, Mgr., appuyer sur ce point. Il est évident qu'on cherche à le placer dans une position où il ait à choisir entre le désespoir et une transaction odieuse. Il a dit lui-même au g-al Frimont, qu'il espérait qu'on avait trop bonne opinion de lui pour prétendre l'amener à une capitulation à la manière du g-al York, et tout me porte à croire que les russes et les autrichiens sont d'accord dans cette intention. Il est incontestable que, si le prince était capable de forfaire à l'honneur, on le laisserait attendre les événements. Aussi, quoiqu'on lui ait suggeré l'idée d'un armistice, il est très éloigné de cette pensée. Un délai de 10 ou 12 jours pourrait lui être utile. Un armistice d'un mois ou 6 semaines serait dangereux et ne peut pas convenir à l'Empereur. Le prince rejette ainsi sans hésiter cette voie qui eût pu lui être offerte pour gagner du temps. Il en a cru voir un autre moyen qui serait préférable et c'est celui qu'il prendra selon toute apparence. Il est sensible que les autrichiens mettent quelque prix à empêcher les russes de passer la Vistule et par conséquent que, si le prince consent à leur en laisser la défense à eux seuls, ils la défendront ou plustôt dans ce cas là il n'y aurait point lieu à se battre, les russes bien sûrement alors n'attaquant pas. La chose est délicate. Le prince voudrait être de moitié avec eux dans la défense, mais c'est ce qu'ils ne veulent pas, prétendant que la présence des troupes polonaises attirerait des hostilités que l'Autriche entend prévenir à tout prix. Il s'agirait donc pour le p-ce Poniatowski de laisser relever la première ligne de ses postes par des postes autrichiens et de rester en suite derrière eux, mais toujours dans le rayon. Ce parti est pénible. Le prince fait bien tous ses préparatifs avec des démonstrations contraires. On dispose tout pour brûler le pont de Cracovie, mais comme il est vraisemblable qu'il n'obtiendra plus rien du g-al Frimont, il se propose d'aller le voir demain et il en reviendra par nécessité à cette insinuation qu'il avait écartée d'abord. De cette manière nous gagnerons quelques jours. On recevra de Vienne une réponse sur le refus qu'a fait le prince de faire mettre bas les armes à ses troupes pour leur marche dans les Etats autrichiens et, si on consent à ce que les troupes gardent leurs armes, si nous ne recevons du quartier général de S. M. aucune

direction nouvelle, si de Vienne aucun avis ne porte le prince à tâcher de se maintenir ici, si enfin les instances des commandants autrichiens continuent à faire craindre une rupture, le prince pour sauver au moins une partie de son corps finira malheureusement par être contraint de consentir à la retraite.

Le quartier général du g-al Sacken est à Krzeszowice à 3 milles de Cracovie. Les avant-postes sont à un mille d'ici. Tout est morne et abattu dans la ville, hors quelques uns de ces misérables qui déjà sont vendus aux russes par leurs liaisons avec le p ce Adam Czartoryski et de ces misérables il y en a partout, même dans les fonctions les plus élevées. On dirait que M. Mostowski regarde l'excès du malheur de son pays, comme un bien, y trouvant ainsi une sorte de justification de son recours aux russes dès le premier moment de nos calamités. M. de Rumigny me raconte qu'à Paris M. Matuszewic est en très bonne posture. S'il a pu tromper ainsi des yeux exercés et pénétrants, c'est le triomphe de l'audace et de la trahison.

Je ne puis pas douter que l'une des causes principales qui déterminent la conduite du prince est la crainte qu'il a de voir l'intrigue travailler à désorganiser son armée et cette intrigue c'est celle du parti russe, des affidés des Czartoryski. L'esprit des troupes est excellent jusqu'à ce jour, mais ce pays-ci est un pays de trames secrètes et celui où un changement de parti et d'opinion est la chose la plus commune. De quelque manière que le prince eût fait la guerre, même en obtenant des avantages momentanés, il aurait vu ses forces s'affaiblir chaque jour, tandis que l'ennemi se serait fortifié et le dénouement pour lui ne pouvait qu'être malheureux. C'eût été une ressource de moins pour l'Empereur. Si on est forcé à la retraite, ce sera toujours, en faisant la part de la désertion, un corps de 12 à 13.000 hommes que le prince pourra conduire à la Grande armée et dans ce corps il y a 5000 chevaux.

Je vous soumets, Mgr., toutes les perplexités du p ce Poniatowski. Il est impossible d'être plus loyal et plus dévoué à l'Empereur. Il me semble aussi que sa conduite a été la mieux assortie aux circonstances.

P. S. Depuis que cette dépêche est écrite, j'apprends qu'il y a eu un mésentendu sur un point très essentiel entre le

p-ce Poniatowski et le g-al Frimont. Le g-al Frimont consent à protéger le rayon et répond de tout, mais à condition qu'il y aura de la part du prince un commencement de retraite et que sa première colonne entrera sur le territoire autrichien.

696. Podgórze, 2 maja 1813.

Zalimitowanie konfederacyi[1].

A. E. Pologne 335 f. 120—5. N° 134.

...Ce conseil [Rady konfederacyi] est essentiellement mal composé, il ne renferme que peu d'hommes de quelque mérite mais d'un caractère au moins suspect et quelques autres animés de sentiments très purs, mais dont le talent n'égale point les bonnes intentions. Dans une telle composition l'intrigue

[1]) *Souvenirs*, 361—4. *Histoire*, XI, 426—8 jest streszczeniem depeszy niniejszej, ale tak różnym w ocenie sytuacyi, że należało ją podać. Protokuł posiedzenia 110-ego 30 kwietnia w tłumaczeniu A. E. Pologne 335 f. 111—2. Odezwa rady konfederacyi 30 kwietnia, *Gazeta krakowska* 1813, 2 maja, dod., n° 35. Zamoyski do Bignona, 3 maja 1813 przesyłając tłumaczenie tej odezwy A. E. Pologne 335 f. 133—4. Uwagi Bignona nad odezwą: »Indications des observations principales qui ont été faites sur le contenu de la pièce ci-jointe. *A.* Il est inutile de dire qu'on ne peut trouver dans les environs d'asile convenable. Il est un asile naturel qui n'a pas besoin d'être indiqué, c'est le lieu où se trouve le duc de Varsovie, le membre le plus distingué de la Confédération. *B.* Il est tout simple que les séances soient suspendues pendant le passage d'une residence dans une autre; mais n'est ce pas déclarer que la Confédération est dissoute de fait que d'annoncer à la nation polonaise que les membres du conseil sont convenus de se séparer et de se retirer où bon leur semblera. Même en voulant le faire, il serail superflu, il est même dangereux de le publier. *C.* Par qui sera-t-elle avertie? et s'il est un moment où la réunion des membres du conseil pût être utile, il faudra donc attendre un mois, peut-être plus et laisser échapper une circonstance heureuse où le conseil eût pu rendre de grands services à la patrie. *D.* Quels sont ces réglements? à qui les impute-t-on? est ce aujourd'hui le moment d'accuser et contre qui se dirige l'accusation? est-ce contre l'Empereur, le Roi ou seulement le ministère du duché? contre qui que ce soit, la plainte est inopportune. *E.* Cette déclaration du conseil équivaut à une renonciation absolue à tous ses devoirs. Dire qu'on n'attend plus rien que d'un changement de circonstances n'est-ce pas montrer une indifférence criminelle pour le bonheur de son pays et un lâche oubli des obligations dont on s'était chargé?« A. E. Pologne 332 f. 520—1. Por. Koźmian II, 395 i n. Ostrowskiego *Żywot*, II, 340. Askenazy Bibl. warsz. 282 s. 36. Rembowski. 239.

beau jeu. Un coup de parti est facile et c'est ce qui vient le se faire à la honte et au désespoir des vrais polonais. Dans une séance brusquement convoquée, une proclamation a été ue, vivement appuyée par deux hommes sans pudeur et adoptée par trois hommes faibles, ce qui a formé une majorité de cinq membres contre trois. Ces derniers ont fait consigner au procès verbal leur protestation, mais l'acte ayant passé les moteurs le l'intrigue en ont pressé l'effet de manière à en rendre la révocation impossible. La pièce a été imprimée avant que j'ai pu parvenir à en avoir la traduction. Je joins ici un exemplaire de cette pièce...

J'ai parlé dans ce sens [instrukcyi 31 stycznia] aux membres du ministère et à ceux du conseil de la Confédération. Ces derniers étaient très partagés d'avis entr'eux. Ils sont ici au nombre de 8, deux autres sont absents. L'un est resté dans le duché, l'autre est en Allemagne. Ceux qui nous ont suivi à Cracovie sont:

le c-te Zamoyski, connu de V. E., homme vain et sans caractère, capable de courir à un déshonneur gratuit, et c'est ce qu'il fait dans le moment;

l'évêque de Vigry, Gołaszewski[1], animé des meilleurs sentiments, mais sans moyens et de ces gens de bien faits pour favoriser par leur faiblesse le succès des manoeuvres des fripons;

le conseiller d'Etat Badeni homme qui a fait fortune en administrant les terres des grands seigneurs, devenu riche en conservant sa réputation de probité, mais accoutumé à une sorte de déférence envers les familles influentes, à peu près même caractère que celui de l'évêque de Vigry;

le conseiller d'Etat Linowski, celui de tous qui a le plus de talent, pauvre et voulant devenir riche, fier d'avoir été recherché depuis qu'il croit pouvoir jouer un rôle, dénonciateur auprès de moi de MM. Mostowski et Matuszewic, aussitôt que le secret de leur correspondance a été connu, et de fait marchant sur la même ligne, livré depuis quelque temps au parti des Czartoryski contre lequel il se dechaînait précedem-

[1] Gołaszewski Jan Klemens, 1748—1820, biskup wigierski od r. 1805, senator Księstwa i Królestwa, członek rady konfederacyi K. Pol. 1812.

ment et devenu dans le conseil de la Confédération la cheville ouvrière du parti;

l'abbé Skorkowski, le c-te Antoine Ostrowski, Wężyk[1], poète très estimé, tous trois jeunes, pleins d'ardeur et d'exaltation, désirant peut-être de se distinguer, mais désirant de le faire par des moyens honorables;

François Łubieński[2], l'un des fils du ministre de la justice, ayant servis en France et au fond voué à notre cause, mais instrument docile dans les mains de son père, se ménageant entre les deux opinions et se tenant à l'écart, lorsqu'il faut se prononcer, absent depuis quelques jours pour être en dehors de ce qui se passe en ce moment.

Aux membres du conseil qui viennent d'être nommés il faut joindre le secrétaire qui a voix déliberative, le maître des requêtes Koźmian[3], homme de lettres, sans fortune protégé par les Czartoryski et dévoué à leurs intérêts. D'après cet aperçu V. E. voit que ce n'est pas d'un corps ainsi composé qu'on pouvait attendre des mesures bien calculées ni de grands résultats, à moins que dès le principe un esprit éclairé et ferme ne lui eût donné le mouvement. Je n'ai trouvé à Varsovie quand j'y suis revenu, dans le conseil de la Confédération qu'une machine usée et sans ressort, un *caput mortuum* sans moyens de fait et sans puissance d'opinion. Cependant c'était une ombre, un fantôme qu'il fallait conserver. On est venu à Cracovie, mais ici il était évident que plusieurs des membres du conseil s'arrêteraient ou du moins se disperseraient, s'il fallait quitter le sol natal. C'est ce que voulaient éviter les trois membres purs et actifs, Mrs. Skorkowski, Wężyk et Ostrowski. La chose n'était pas aisée d'après la disposition individuelle des autres membres du conseil. L'évêque de

[1]) Wężyk Franciszek, 1785—1862, poeta, poseł na sejm 1811, członek rady konfederacyi, senator kasztelan 1831, prezes krakowskiego tow. naukowego.

[2]) Łubieński Franciszek hr., 1784—1826, kap. gwardyi ces. Napoleona, członek rady konfederacyi, deputowany na sejm Księstwa.

[3]) Koźmian Kajetan, 1771—1856, poeta, referendarz stanu 1809, sekretarz rady gen. konfederacyi 1812, później radca stanu (1818, 1821) prezes delegacyi admin., dyrektor gen. administracyi, kasztelan 1829. *Pamiętniki* 1858—1865, 3 t.

'igry est un viellard peu riche, prétendant qu'il ne pouvait lus voyager d'avantage, mais déclarant qu'il ne resterait point ur un territoire occupé par l'ennemi. Le conseiller d'Etat Baleni est un ancien polonais, qui en conserve le costume, ne arlant ni allemand ni français et craignant d'aller jouer un ôle désagréable en Allemagne, du reste assurant aussi qu'il ie restera pas dans le duché tant que les russes l'occuperont. I. Linowski se disant manquer de fonds et mettant en avant es devoirs de père de famille qui le retiennent, celui-ci se ropose de rester à Cracovie. Des huit membres du conseil l n'en est ainsi que cinq qui puissent continuer à le former ar leur réunion. M. Zamoyski ayant annoncé trop souvent qu'il e rendrait auprès du Roi pour pouvoir s'en dédire, trois des autres nembres y étant très décidés, il ne restait qu'à y faire venir I. Łubieński fils qui a donné sa parole d'honneur de suivre ses ollègues, si sa présence était nécessaire pour former une majoité. Tout cela était convenu. Le parti russe voulait l'empêcher t il y a réussi à peu près. Il a fait plus. Non seulement il herche à empêcher la réunion, mais il annonce par sa prolamation qu'elle cesse d'avoir lieu pour un temps et que chaun de ses membres va où l'appellent ses convenances personelles, en attendant des circonstances plus heureuses.

Voici de quelle manière la chose a réussi. Avant hier 30 au soir, le conseil est convoqué. M. Linowski lit un projet de proclanation sans qu'il eût été arrêté au paravant qu'il en serait fait ine. Le projet est combattu vivement. La séance est orageuse t dure jusqu'au milieu de la nuit. L'évêque de Vigry et M. Baleni n'y voient que l'avantage de se retirer où ils le voudront, e qui est leur seul désir et ils votent pour l'adoption. Le lenlemain dès que l'on connait le contenu de la proclamation qui a été arrêtée, la douleur est dans l'âme de tous les honiêtes gens. On accourt chez moi de toutes parts. On me prit d'intervenir pour empêcher une telle publication. MM. Sołtan Sierakowski[1]) me supplient de ne pas rester inactif et m'acompagnent chez le c-te Stanislas Potocki pour le faire agir avec moi, ce que j'ai désiré pour que ce ne fût pas le ministre de France seul qui parût exercer une influence personnelle en

[1]) Por. Niemcewicz, II, 33—7. Iwaszkiewicz, 316.

cette conjoncture. Nous avons été, le c-te Stanislas et moi chez M. Zamoyski. On a répondu qu'il n'y était pas. Peu de temps après il m'a fait prévenir qu'il se proposait de passer chez moi avec le conseiller d'Etat Linowski. Ils sont venus en effet et M. Zamoyski m'a donné une traduction de la proclamation arrêtée la veille. Je lui ai communiqué les observations qu'elle faisait naître dans l'opinion publique. Je l'ai engagé à convoquer une nouvelle séance du Conseil et à remettre le projet en délibération puisqu'il était à désirer que sur une matière semblable, il y eût une sorte d'unanimité. Il me l'a promis. Cette promesse a été une fausseté de plus. Au moment où MM. Zamoyski et Linowski étaient chez moi, on pressait l'impression et peu après on m'a fait témoigner qu'il n'était plus temps, que déjà la pièce était imprimée et mise en circulation. V. E. verra dans toute cette conduite une résolution bien prise, un système fixe et suivi dans lequel M. Linowski a été le principal acteur. M. Zamoyski seul n'eût pas été assez fort pour pousser la chose jusqu'à sa complète exécution. Linowski y a mis la fermeté d'un homme qui se démasque et qui sent le besoin de payer d'effronterie et d'impudence. Ces deux personnages seuls peuvent être considérés comme flétris dans l'opinion. Les trois autres ne sont que des hommes faibles et entraînés.

Dans le moment actuel il n'est peut-être pas bien nécessaire que le conseil de la Confédération existe nullepart, mais il était inutile d'annoncer au public la séparation même temporaire des membres qui le composent. Les honnêtes gens craignent que cet acte ne nuise à la nation polonaise dans l'esprit de S. M. l'Empereur. Il en résultera peut-être un avantage pour eux, c'est que, s'il vient un moment où il convienne à S. M. I. de mettre en mouvement un conseil de Confédération, S. M. sera libre d'en former un qui soit plus capable d'agir utilement pour l'intérêt de la cause commune.

Le projet de la dissolution du conseil de la Confédération est depuis longtemps dans les vues des affidés du p-ce Adam. C'est en partie pour agir dans ce sens que le p-ce Antoine Radziwiłł est venu se montrer dernièrement à Cracovie. Le but est rempli en partie, mais l'esprit national n'en a point souffert et il me paraît ici dans ce moment meilleur que jamais.

P. S. L'un des objets que s'est proposé le parti russe en faisant prendre au conseil de la Confédération la détermination d'autoriser chacun de ses membres à se retirer où il lui convient, est, en suspendant l'activité du conseil, de donner les moyens soit au vieux p-ce Czartoryski soit au c-te Zamoyski son suppléant de le convoquer ultérieurement où bon leur semblera, et d'amener au besoin la majorité des membres à favoriser ou sanctionner les opérations que la Russie pourrait vouloir tenter à l'égard du duché de Varsovie.

Je ferai encore à V. E. une remarque qui est une preuve de plus de la perfide intention des moteurs de cette démarche du conseil. Outre qu'on n'aurait pas dû précipiter l'impression d'une pièce semblable, la publication du moins aurait dû en être retardée jusqu'au moment où il serait constant que l'on quitte le territoire du duché. Nous entrons dans le rayon sur la rive droite, mais des circonstances imprévues peuvent ou nous permettre de nous y maintenir quelque temps ou même nous ramener sur la rive gauche et dans l'un et l'autre cas, il n'y avait point d'urgence à publier comme une chose positive l'évacuation absolue du territoire du duché qui peut encore être incertaine...

697. Podgórze, 2 maja 1813.

Książę Józef zdobywa odroczenie terminu odwrotu. Nowe warunki odwrotu. Tragiczne położenie.

A. E. Pologne 335 f. 126—8. N° 135.

...Aujourd'hui après de longs propos dans lesquels on est resté de part et d'autre dans ses allégations précedentes le prince a demandé au g al Frimont de le couvrir jusqu'au 10 promettant alors de commencer sa retraite, si dans l'intervalle il n'a point reçu l'ordre d'agir autrement et que de leur côté les autrichiens continuent à déclarer qu'ils ne veulent que défendre leur frontière et la défendre seuls, dans lequel cas la retraite du prince deviendrait justifiable, puisqu'alors, outre la persévérance du gouvernement autrichien à lui refuser tout concours, il serait chassé ou prêt à être chassé du lieu où il est, par le manque de vivres. Dans cet intervalle on aurait eu des réponses de Vienne sur le refus du prince de consentir à ce que son infanterie mette ses fusils sur des charriots et

on saurait à quoi s'en tenir. Quoique le g-al Frimont ait déjà été refusé directement dans cette demande d'une prolongation d'armistice jusqu'au 10, comme le p-ce Poniatowski déclare qu'il va se battre et défendre la Vistule et que l'Autriche met cependant quelque prix à ce qu'il ne se commette pas d'hostilités sur la rive droite, ce qui établirait les russes dans le rayon, le g-al Frimont s'est chargé d'être comme l'intermédiaire du prince et de faire connaître ses intentions au g-al Sacken. Il compte avoir promptement la réponse de ce général et il en fera part demain matin au prince.

Celui-ci ne sait trop ce qu'il doit attendre de cette démarche. Il n'espère pas que le g-al Sacken accorde un répit jusqu'au 10, ni même que les autrichiens mettent aucun intérêt à le lui faire obtenir jusqu'à cette époque, mais il croit qu'ils pourraient bien tâcher de lui faire gagner 2 ou 3 jours, c.-à-d. jusqu'au 6 ou 7 pour avoir le temps de recevoir les réponses qu'ils attendent sur la question du passage avec ou sans armes[1]. Dans le cas d'une négative absolue de la part du g-al Sacken, le prince a dit au général Frimont qu'il espérait bien qu'on n'enfreindrait pas la promesse faite par M. de Metternich de donner passage aux troupes polonaises soit qu'elles se battent ou non, et même quand elles se retireraient en combattant. Le g-al Frimont ne s'y refuse pas, mais il déclare expressément que dans ce cas là, comme en tout autre, on ne passerait que conformément aux termes de la convention conclue à Vienne, c.-à-d. par brigades et l'infanterie sans armes et qu'il employerait toutes ses forces pour faire exécuter la convention. Ainsi voilà le prince dans le cas où il serait forcé dans le rayon par les russes qui trouveraient les autrichiens lui barrant le passage et lui proposant de passer par brigades et sans armes. Que faire en une si cruelle position? des deux côtés le mal est extrême. Le prince n'ose encore se décider. aujourd'hui. Il attend pour prendre un parti quelle sera la réponse du g-al Sacken sur la proposition dont le g-al Frimont est l'intermédiaire...

Por. Ussel, 408.

[1] *Souvenirs*, 381—2.

698. Podgórze, 3 maja 1813.

Niepowodzenie Latoura. Odmowa Sackena, który przysłał Rochechouarta z propozycyą rozpuszczenia wojska polskiego. Wobec nieprzejednanego stanowiska decyzya ks. Józefa ustąpienia z Księstwa[1] Projektowany plan odwrotu. Stanowisko, jakie zająć musi Bignon.

A. E. Pologne 335 f. 137—141. N° 136.

...Cette proposition dont M. de Latour a été l'organe n'a point réussi auprès du g-al Sacken, mais celui-ci a cru qu'il y avait lieu pour lui à faire une contreproposition et il a envoyé avec M. de Latour, le chef de son état major, M. de Rochechouart, pour faire au p-ce Poniatowski quelques ouvertures. M. de Rochechouart s'est annoncé comme venant complimenter le prince de la part du g-al Sacken, mais le prince, ayant témoigné que comme il n'a point cherché à avoir de rapports avec le g-al Sacken, il ne pouvait pas se prêter à une démarche qui l'obligerait à y répondre, s'est dispensé de recevoir M. de Rochechouart et a prié M. de Latour de lui faire connaître les offres que le général russe jugeait à propos de lui faire. Ces propositions étaient aux yeux de M. de Latour lui même d'une nature si étrange qu'il avait peine à se décider à les faire connaître au prince dont il sentait bien que la délicatesse serait blessée...

[Propozycya Sackena. Odpowiedź ks. Józefa. Postanowienie odwrotu o ile Frimont zaczeka 4 dni[2]. Przychylna odpowiedź Frimonta[3]].

...Le mouvement rétrograde du corps polonais commencera le 7. Il s'opérera en 5 colonnes qui marcheront en 5 jours consécutifs. Le prince trouve cet ordre de marche plus avantageux que de laisser un plus grand intervalle entre chaque colonne. Par cette détermination le prince croit servir mieux que de toute autre manière les véritables intérêts et même au fond les vues réelles de S. M. l'Empereur, en conservant le noyau d'une armée qu'une lutte inutile de quelques moments aurait pu promptement désorganiser, et de bons cadres qui remplis un peu plus tard redeviendront encore et l'honneur de

[1] Por. Smolka II, 229—230.

[2] Frimont natychmiastowo doniósł o tem Sackenowi z widoczną radością, 3 maja Réboul, II, 512.

[3] *Souvenirs*, 382—3.

leur pays et d'utiles coopérateurs pour l'armée française. C'est surtout le malheur de perdre sans aucun fruit un fonds de cavalerie qui en y comprenant les cosaques n'offre pas moins de 5000 chevaux qui a concouru à porter le prince à cette résolution...

Mgr., j'apprends que M. de Serra n'a pas cru devoir suivre le Roi de Saxe à Prague. Je crois qu'il faut distinguer le Roi de Saxe du duc de Varsovie[1]. En conséquence, je déclare ici que c'est à Prague que je me rends d'après l'instruction qui m'avait prescrit déjà antérieurement de ne point me séparer des ministres du duché et de me rendre auprès du Roi avec eux. Cependant, Mgr., comme il pourrait se faire que des circonstances qui me sont inconnues pussent vous porter à revoquer cet ancien ordre, je suivrai lentement cette direction, afin de pouvoir recevoir encore en route des instructions nouvelles de V. E. La plupart des ministres voyageront avec leurs équipages et leurs propres chevaux, et je pourrai naturellement faire comme eux. Si S. M. I. jugeait, que je ne dusse point aller séjourner à Prague, je demanderai la permission de profiter de cet intervalle d'inactivité pour faire une course en France oû m'appellent des affaires fort intéressantes pour moi. Je serais d'ailleurs prêt à revenir, au premier mot de V. E., au poste où daignerait me rappeler S. M. l'Empereur.

J'ignore absolument l'état de nos rapports actuels avec l'Autriche. C'est, comme V. E. en a été elle même un terrible exemple, un pays où tout peut être à craindre. Je remets en conséquence à M. Lajard [którego wysyła jako kuryera] pour la faire parvenir au département des relations extérieures la partie politique des archives de la légation de S. M. dans le duché de Varsovie. Quant à cette partie volumineuse d'archives qui n'a rien de secret, ni d'une importance marquée, j'ai saisi l'occasion d'une offre qui m'a été faite par M. de Baum pour envoyer les caisses renfermant ces papiers avec une partie de mes effets dans une terre qui lui appartient en Galicie où un

[1] Istotnie Fryd. August przerzucając się na stronę Austryi zupełnie wyraźnie i ostatecznie (Bonnefons, 413) jednocześnie w stosunku do wojska polskiego zachował stanowisko lojalne. 2 maja w liście do ks. Józefa określał swoje stanowisko (Богдановичъ: Александръ I 1869, IV. прил. 37

employé de la chancellerie de l'ambassade reste pour veiller à leur conservation...

Ussel, 408. Handelsman *Studya historyczne* 1911, 184 n.

699. Bassano do Bignona. Paryż, 4 maja 1813.

Donosi o dekretach 18 i 20 kwietnia. Każe przesłać dane o użyciu nowego kredytu.

A. E. Pologne 335 f. 151. Minute.

700. Podgórze, 4 maja 1813.

Wyjaśnia sprawę uchwały rady konfederacyi. Komisya litewska.

A. E. Pologne 335 f. 152—3. № 137.

...M. Zamoyski devait demander des passeports à M. de Baum pour le conseil de la Confédération en masse en annonçant l'intention de se réunir dans un lieu déterminé. Il est évident que l'on ne voulait faire une demande ainsi conçue que pour avoir un refus de M de Baum puisqu'il serait insensé de croire que l'Autriche voulût en ce moment donner un asile au conseil réuni de la Confédération générale de la Pologne. On voulait par là se créer un motif pour justifier ce qu'on a fait depuis sans avoir à en alléguer aucune excuse. Ayant bien jugé l'intention de cette démarche, je fis témoigner à M. Zamoyski que comme le Roi avait ordonné aux ministres du duché de voyager comme particuliers en se rendant auprès de lui, il me semblait que les membres de la Confédération devraient agir de même. Le c-te Zamoyski se désista de sa démarche projetée, mais il n'en est pas moins parvenu à l'objet qu'il avait en vue...

Dans une dernière séance tenue avant hier à Podgórze les membres de la Commission lithuanienne ont pris l'engagement mutuel de ne point se séparer et de rester toujours au complet. [Brak tylko Tyzenhauza, którego Kossakowski chce namówić do powrotu, jadąc przez Wiedeń, i Al. Potockiego, o którego powrocie zapewnia Stanisław Potocki][1].

C'est à Nuremberg que les membres de la commission ont cru d'abord devoir se rendre [za radą Bignona]. Le séjour de l'Autriche ne leur a point semblé être un asile bien sûr pour

[1]) Por. Iwaszkiewicz, 316 - 7.

eux, ils ont préféré être dans un pays appartenant à la Confédération du Rhin et le parti parait en effet être le plus raisonnable. Là ils attendront les ordres de V. E. La conduite que tient dans ces pénibles conjonctures la commission de gouvernement de la Lithuanie est la condamnation de celle du conseil de la Confédération générale. Ce contraste a frappé tous les esprits et on regrette bien que le conseil de la Confédération n'ait pas été composé d'une majorité d'hommes aussi pures et aussi estimables[1]).

701. Podgórze, 4 maja 1813.

Rozmowa Frimonta z Poniatowskim. Plan wojenny Austryi. Ułatwienia w sprawie odwrotu. Niezadowolenie Sackena z nowej sytuacyi. Ustąpienie rządu z Podgórza. Zajęcie Wieliczki przez Austryaków.

A. E. Pologne 335 f. 154—8. N° 138.

D'après ce qui avait été convenu hier entre le g-al Frimont et le p-ce Poniatowski par l'intermédiaire de M. de Latour, deux régiments autrichiens de la division du g-al Bianchi sont venus ce matin relever les troupes polonaises qui se trouvaient encore à Cracovie, celles qui gardaient le pont et le faubourg de Podgórze où nous sommes, et les extrêmes bords de la Vistule. Le g-al Frimont a passé à Cracovie pour se rendre auprès du g-al Sacken et lui faire agréer le nouvel arrangement. En s'y rendant il a témoigné au p-ce Poniatowski qu'il était bien sûr que le g-al Sacken en aurait beaucoup d'humeur, et il prétendait que sa position avec ce général russe à qui il faisait perdre tant de temps ici, lorsqu'il sait que ses ordres l'appellent sur l'Elbe, était devenue très embarrassante, mais enfin c'est par dévouement pour le prince que le g-al Frimont, à l'entendre, se prête à cet excès de complaisance. Vous jugez sans peine, Mgr., que le p-ce Poniatowski montre à M. le g-al Frimont tout juste le degré de reconnaissance que mérite une si rare générosité. Dans cette dernière conversation le p-ce Poniatowski a remarqué que ce général a vivement à coeur de trouver moyen d'empêcher les russes d'entrer à Cracovie, et il est évident que c'est là un des points

[1]) *Souvenirs,* 364. Protokuł posiedzenia 1 maja załączony do niniejszej depeszy. A. E. Pologne 335 f. 118.

qui lui sont recommandés par ses instructions. A tout événement et quelque parti que plus tard elle doive prendre, la cour de Vienne cherche à garder aujourd'hui quelques points principaux qui la mettent en état de déboucher à volonté, dans le duché de Varsovie. Nous apprenons qu'à Opatowiec où ses troupes avaient repassé la Vistule, le g-al Frimont vient de renvoyer de l'artillerie sur la rive gauche. Il a encore un autre pont à deux milles d'ici du côté de Tyniec. Ce sont ainsi de têtes de pont que l'Autriche se ménage, profitant de la médiation qu'elle exerce entre les deux parties belligérantes pour arracher à l'une et à l'autre. sans avoir besoin de quitter son rôle actuel d'inactivité, des concessions à son avantage [1]. Du reste, le g-al Frimont s'est montré très accommodant sur diverses demandes que lui a faites le prince pour le cas où Cracovie viendrait à être occupé par les russes. On a dû laisser dans les hôpitaux les malades qui sont absolument intransportables. Le g-al Frimont s'est engagé à obtenir qu'ils ne fussent pas prisonniers de guerre. Le prince lui recommandant des officiers malades restés chez les habitants, le g-al Frimont a répondu qu'il les sauverait, dût-il les emporter sur ses épaules. Quant aux malades qu'on n'a pu placer dans le rayon, comme le rayon sera occupé par les autrichiens, les malades à mesure de leur rétablissement pourront aller rejoindre l'armée polonaise. Le p-ce Poniatowski laissera des officiers pour les former en détachement et les lui ramener. On fait au prince les déclarations les plus formelles que dans les Etats autrichiens des ordres les plus sévères sont donnés non seulement pour empêcher que pendant la marche du corps polonais on ne favorise la désertion. mais pour que les magistrats et les habitants remettent d'eux mêmes les déserteurs. Quant à la question de mettre bas les armes la chose se modifie de telle manière qu'elle n'a véritablement rien qui ressemble à un désarmement. D'abord il y a exception entière pour la cavalerie qui conserve tout son armement, sabres, pistolets et lances, l'infanterie en défalquant les malades et l'artillerie ne présente guère que 7000 hommes. Le prince double ses bataillons et multiplie par là du double le nombre des officiers et sous-officiers de ma-

[1]) Por. *Souvenirs*, 385.

nière que sur ces 7000 hommes il y en aura près de 3000 qui seront armés et les autres marcheront ayant leurs fusils sur des chariots qui seront au milieu de leurs propres colonnes. Si le gouvernement autrichien met de l'obstination à ne pas vouloir permettre qu'un corps étranger passe complètement armé sur son territoire, il est impossible d'apporter au moins à cette prétention plus de modifications et d'adoucissements[1].

Le rentrée des autrichiens à Cracovie a dans un sens été agréable aux habitants en ce qu'un délai de chaque jour, de chaque heure, semble pouvoir apporter ici des changements dans l'état présent des choses et qu'on aime à espérer la prompte nouvelle de quelque grand événement militaire capable de ramener l'Autriche à des dispositions plus amicales, mais d'un autre côté un bruit que les autrichiens se plaisent eux mêmes à répandre, fait une douloureuse impression, c'est qu'ils y rentrent pour n'en plus sortir. Une conversation maladroite du président de la ville avec M. de Latour contribue beaucoup à fortifier ce bruit. Celui-ci a demandé à ce colonel, si, malgré le retour des autrichiens il devait, comme on le lui avait dit la veille, aller encore au devant du g-al Sacken. Sur la réponse négative de M. de Latour, le président a fait quelques questions indirectes concernant la durée du séjour que les autrichiens feraient dans la ville, sur quoi M. de Latour a repliqué qu'il n'en savait rien, que peut-être ce serait pour 10 heures, peut-être pour 10 jours, peut-être pour toujours. Ce mot répété a fait naître partout la crainte que les autrichiens ne songent serieusement en défendant aujourd'hui Cracovie de l'occupation des russes à s'en assurer de nouveau la possession pour eux mêmes, ainsi que celle du territoire cedé par la paix de 1809...

[Niezadowolenie Sackena z nowego odroczenia][2].

Le g-al Sacken s'était approché de Cracovie, mais il est retourné à Krzeszowice qui en est à 3 milles. Le g-al Rath qui venait d'un autre côté, n'en est qu'à un mille dans un village nommé Mogiła.

---

[1] *Souvenirs*, 383.

[2] *Souvenirs*, 382.

J'ai l'honneur de remettre ci-joint à V. E. copie du procès verbal de la séance du Conseil des ministres en date d'hier 3[1]. Comme au moment de la séance qu'avait eu lieu de très bonne heure, on ne pouvait pas savoir qu'elle serait l'issue des pourparlers du prince Poniatowski avec le g-al Frimont, le Conseil voulait se placer dans un point du rayon plus rapproché de la frontière autrichienne. En effet, si les russes étaient entrés à Cracovie, comme il n'y a que le pont entre la ville et le faubourg de Podgórze, il eût été déplacé que le gouvernement restât ainsi sur la foi des autrichiens à la portée d'une carabine et exposé à un coup de main.

Sous prétexte de mieux garantir Wieliczka de toute chance d'irruption ennemie les autrichiens y ont envoyé 2 compagnies et ont fait relever les sentinelles polonaises. Le prince s'en est expliqué avec le g al Frimont qui, en convenant qu'il a cru devoir renforcer ce point, s'est défendu d'avoir donné l'ordre de relever les fonctionnaires polonais, déclarant ne vouloir pas porter la moindre atteinte aux droits du duché. Cependant la chose subsiste. Le commissaire polonais a fait sur les lieux des représentations auxquelles on n'a donné que des réponses vagues. le gouvernement pense que ce n'est pas le moment de faire grand bruit de cette affaire d'autant que les autrichiens professent vouloir respecter ses droits. Ils allèguent d'ailleurs une circonstance dont ils se font un titre de plus à veiller spécialement sur la conservation intacte de Wieliczka. C'est que le payement des frais qu'occasionnera en Autriche le passage du corps polonais, est hypothequé sur la portion de sel que produit pour le duché l'exploitation commune des salines.

702. Podgórze, 5 maja 1813.

Na ponowne żądania Bignona Zamoyski przesłał tłumaczenia protokułu posiedzeń rady konfederacyi (n° 89-105), których nie przesyłano mu od dłuższego czasu.

A. E. Pologne 335 f. 160 N° 139.

703. Podgórze, 5 maja 1813.

Niepokój ogarniający ks. Józefa z powodu ruchów wojsk austryackich. Obawa otoczenia i odcięcia korpusu przez wojska austryackie[2]. Zu-

[1] A. E. Pologne 335 f. 132.

[2] *Souvenirs*, 383—4.

pełny brak wiadomości od Narbonne'a od 24 kwietnia. Intrygi w wojsku. Przygotowania do odwrotu. Stan sił polskich, plan odwrotu. Nieporozumienia austro-rosyjskie.

A. E. Pologne 335 f. 161—5. N° 140.

...il semble très probable que l'Autriche qui met une grande importance à éloigner d'ici le corps polonais, traîne en longueur et diffère toute explication, afin que le mouvement de retraite de ce corps étant commencé cette affaire ne puisse plus être remise en discussion, ce qui sera une difficulté de moins pour elle dans le choix du parti qu'il peut lui convenir d'adopter. J'avoue que c'est là en effet mon opinion. Je ne puis croire que l'idée dont on a peut-être par malveillance frappé le p-ce Poniatowski, puisse avoir de fondement. Au reste, quoiqu'il arrive, V. E. sait bien qu'un corps commandé par le prince est incapable d'une lâcheté et que la brave troupe qui est sous ses ordres peut tout perdre hors l'honneur.

Le prince est revenu encore avec moi aujourd'hui sur les manoeuvres qu'on emploie pour corrompre l'esprit de l'armée. Il remarque que parmi les chefs l'intrigue n'est pas sans quelques succès, mais la masse est bonne et toute dévouée à l'Empereur. Cependant les circonstances sont telles que, si sa marche à travers les Etats autrichiens n'est pas trop malheureuse, ce sera un bien d'avoir pu sauver de la désorganisation dont il est menacé ici, un corps qui tout faible qu'il est, renferme encore la fleur de la jeunesse polonaise et la partie de la nation la plus généreuse et la plus capable de sacrifices.

Comme le g-al Frimont a déclaré ne pas vouloir porter atteinte aux droits du gouvernement du duché dans le rayon, le prince au milieu des chances de toute espèce qui l'environnent, croit devoir laisser ici un commandant militaire, ce qui l'autorise à placer sous sa garde de gros bagages, des armes surabondantes et diverses sortes d'objets dont le transport occasionnerait d'énormes dépenses, causerait beaucoup d'embarras et qu'il vaut mieux, s'il n'y a point d'acte ouvertement hostile à craindre de la part de l'Autriche, sauver en les laissant ici qu'en les transportant à grands frais au milieu de l'Allemagne.

Une vingtaine d'hommes de la pospolite ont déserté la nuit dernière et se sont sauvés à Wieliczka où on les a reçus.

Le prince en a fait porter des plaintes. On lui a répondu que sans attendre ses réclamations, il avait été donné des ordres pour rendre les hommes. les armes et les chevaux. Cette pospolite telle qu'elle a été levée, n'est pas bonne dans sa totalité. La levée, par ex., du département de Radom est très mauvaise. Dès qu'on sera en marche, le prince se propose de l'incorporer dans la cavalerie régulière, c'est le meilleur moyen d'en tirer parti. Il s'agit ici de la pospolite. c.-à-d. de la levée des gentilshommes qui tous se sont fait remplacer, et non pas de la levée des hommes à cheval ou cosaques qui peuvent devenir une fort bonne troupe.

J'ai l'honneur d'adresser ci joint à V. E. un état de l'ordre de marche de l'armée avec sa division en 5 colonnes qui partiront les 7, 8, 9, 10 et 11 de ce mois. C'est par la crainte d'être coupé et d'avoir à essuyer des avanies en Autriche que le prince a désiré que les colonnes se suivissent jour par jour. Cet état présente un total de près de 16.000 hommes et près de 6.000 chevaux équipés. Il y a en tout plus de 8000 chevaux en y comprenant ceux des officiers et ceux qui n'ont point encore d'équipement[1]).

[Załącza itinerarium z Kalwaryi do Neuhaus][2]).

S. M. l'Empereur a décrété que chacun des officiers d'état

[1]) Situation des troupes polonaises divisées en cinq colonnes.

N-os des colonnes	Noms des généraux commandants	Etat des colonnes — hommes			
		officiers supérieurs	officiers subalternes	troupe	chevaux armés
1°	Tolińskí g-al de Brigade	29	142	1832	1100
2°	Kamieniecki g-al de Div.	33	216	3740	1250
3°	Biegański g-al de Brigade	50	197	3154	1128
4°	Krasiński g-al de Div.	16	152	2193	1112
5°	P-ce Sułkowski «	27	173	3906	1086
	Totaux . . .	155	880	14.825	5.676

A. E. Pologne 335 f. 167.

[2]) Itinéraire A. E. Pologne 335 f. 169.

major qui serait envoyé en mission à Cracovie devrait apporter avec lui une somme de 250.000 fcs. et sur les fonds mis à ma disposition pour l'armée polonaise. Le meilleur moyen d'empêcher la désertion en route[1] est de faire en sorte. que le soldat touche exactement sa paie. Puisque l'intention de S M. est que l'argent qu'elle donne soit employé de la manière la plus utile pour son service. il serait d'un grand intérêt de diriger sur la route que le prince va suivre. des envois de fonds qui pussent être employés du moins en partie au payement de la solde. V. E. a su que sur le premier million il m'a été adressé des traites pour 600.000 fcs. Un homme sûr a été expédié pour toucher cette somme et la rapporter. Il y a un mois qu'il est parti. On a eu une seule fois de ses nouvelles et c'était peu de jours après son départ. On est tranquille sur sa probité, mais on craint qu'il ne lui soit arrivé quelque accident. Enfin sur ce que S. M. accorde, les 250.000 fcs. qu'a apportés M. de Rumigny, sont la seule chose effective, qu'on ait touchée jusqu'à présent.

[Bianchi mówił o niezadowoleniu Austryi z powodu zbyt wielkiego zbliżania się Rosyan do Krakowa][2].

704. Podgórze, 5 maja 1813.

Narada ministrów. Projekt pozostawienia zastępcy cywilnego. Zamiar pozostania w Księstwie. Faktyczna neutralność Krakowa.

A. E. Pologne 335 f. 177–9. № 141.

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint le procès verbal de la séance du Conseil des ministres en date d'hier 4[3].

---

[1]) Łubieński do Brezy, 3 maja 1813: »Jeszcze z ziemi ojczystej piszę i tylko od Krakowa Wisła mnie przedziela. [Te]dy wojska nasze stąd ustempować zaczną 7 t. m. i tak codz[iennie aż do] 11 wychodzić kolumnami będzie (s.) przez pięć dni. Xiążę z ostatn[iemi] wychodzi. Zniknie zatem reprezentacya wojenna, tem bardziej powinna zostać reprezentacya króla i Pana naszego i my się z tego [kawałe]czka ziemi nie powinni ruszyć. chyba przymuszeni albo za wy[raźnym] rozkazem królewskim. Nie wiem, jak się rozmyślą moi koledzy, ja to zaproponowałem. Boję się o wojsko, tu byliby się bili z [wielką] ochotą, niechce im się iść przez Niemcy, dezercya będzie wielka, dzisiejszej nocy 17 złapano, nie wiem wielu uciec mogło«. B. K. 4000.

[2]) *Souvenirs*, 385.

[3]) Extrait du bulletin des seances du Conseil du i mai 1813. A. E. Pologne 335 f. 159.

V. E. y verra que comme le rayon du territoire appartenant au duché sur la rive droite de la Vistule ne paraît pas devoir être occupé par l'ennemi, mais gardé par les autrichiens, le gouvernement a décidé qu'il y laisserait un administrateur civil et un commandant militaire. Pour ce qui concerne l'établissement d'un commandant militaire, c'était déjà une chose arrêtée par le p-ce Poniatowski. Lorsqu'il a été fait mention dans la séance du Conseil de la nomination d'un agent civil muni des pouvoirs du gouvernement pour régir en son nom le territoire conservé, il s'est élevé une question très délicate, c'est de savoir, si tant qu'il reste un pouce de terrain qui ne soit pas tombé au pouvoir de l'ennemi et que sur ce terrain il y a encore un officier avec le titre de commandant polonais, le gouvernement lui même ne doit pas y prolonger son séjour. J'ai laissé examiner cette question sans exprimer un avis, la chose se présentant à mes yeux sous plusieurs faces différentes. En principe la proposition est juste. Il y aurait même dans l'adoption d'une telle résolution une belle apparence de noblesse et de fierté. Ce pourrait être un parti très sage, si le ministère était composé d'hommes qui fussent tous d'un caractère ferme, intègre, incapable de versatilité et inaccessible à la séduction. Par malheur, il n'en est pas ainsi. Au lieu où nous sommes, on peut admettre la supposition que le Roi de Saxe viendrait à faiblir dans son alliance avec l'Empereur, que par rapport à la Saxe du moins, ce prince tenterait quelques démarches pour parvenir à une sorte de neutralité. Si cela arrivait, ne serait-il pas à craindre qu'ici on ne prétât l'oreille à des propositions de même nature, si surtout la campagne ne s'ouvre point par des coups d'éclat et que (si) S. M. n'ayant pas encore réuni tous ses moyens ne marche d'abord que pas à pas dans sa nouvelle carrière, les partisans de la Russie redoubleront d'activité pour dissoudre tout ce qui faisait partie du système français. En ce cas, il serait peut-être difficile de garantir la fidélité de tous les membres du ministère. V. E. a vu quelles propositions le g-al Sacken a eu l'impudeur de faire parvenir jusqu'au prince Poniatowski. Il paraît certain que le parti russe aurait désiré amener le prince à quelque accommodement de cette espèce. L'un des moyens par lesquels on voulait y arriver

était de compromettre son corps dans une lutte désavantageuse afin d'y faire naître le mécontentement et d'en préparer la dissolution. C'était M. Mostowski, le plus poltron des hommes, M. Łubieński le plus équivoque des êtres qui parlaient le plus haut d'honneur militaire, de mort honorable et de tous les genres de malheurs à braver plutôt que de quitter sans se battre le sol de la Patrie. Ce peut bien n'être pas un faux soupçon que de croire qu'ils auraient été contents de voir les troupes du duché, après quelques actions honorables, s'affaiblissant chaque jour même par des succès, reduites bientôt ou à se dissiper ou à consentir à quelque transaction qui les eût au moins neutralisées jusqu'au développement de la campagne actuelle. Ce sont encore aujourd'hui ces deux mêmes hommes, MM. Łubieński et Mostowski que je vois sur la nouvelle question dont M. Łubieński est le promoteur, affecter la plus grande répugnance à quitter le sol natal, à s'éloigner d'un poste où ils croyent que l'honneur les retient encore. Il est affreux de supposer que cette énonciation des sentiments les plus généreux peut n'être que l'effet d'un calcul et n'avoir pour but que de voiler des intentions peut-être douteuses jusqu'à ce jour, prêtes à prendre caractère selon les événements et les intérêts personnels. Cette supposition est pénible. Cependant je ne dois pas le dissimuler à V. E., elle est très permise en ce moment. Une considération de prudence semble devoir empêcher le gouvernement de prendre le parti de rester dans le rayon quand même il y aurait unanimité d'opinion et que toutes les opinions seraient également pures et franches. Cette considération est le peu de sûreté qu'aurait ici le gouvernement. Les autrichiens gardent le rayon militairement, mais ils ne sont pas avec les russes dans cet état de surveillance active nécessaire pour fermer le passage à tout parti qui voudrait tenter un coup de main un peu audacieux. Ainsi en supposant que le gouvernement maintienne dans le rayon sa résidence provisoire, qui peut répondre qu'un détachement ennemi ne se donnera pas le plaisir de venir enlever quelqu'un de ses membres? La Vistule n'est pas très guéable encore, mais il y a plusieurs points où la cavalerie pourrait passer très aisément. Bientôt ce passage sera plus facile encore et à supposer qu'un accident semblable arrivât, les autrichiens, l'eus-

ent-ils même favorisé, pourraient toujours se défendre de ne avoir pas prévenu. Ils gardent la Vistule et sauront bien arêter un corps d'armée qui voudrait la franchir. Ils ne peuvent as donner de garantie contre une surprise, un enlèvement et ls ne sont pas obligés d'être toujours sous les armes pour le on plaisir de quelques personnes à qui il convient de rester lans cet arrondissement.

Cette question, Mgr., se débat ainsi entre les membres lu Conseil. La majorité toutefois paraît résolue à se rendre uprès du duc de Varsovie et c'est là l'opinion qui sans doute 'emportera. On se dit que le Roi de Saxe fût-il capable de changer de système comme Roi, ce que même on ne croit pas, e Duc ne sera pas infidèle...

[Bignon o mało co nie spotkał się z Rochechouartem w Krakowie][1].

705. Bassano do Bignona. Paryż, 6 maja 1813.

Dyspozycye w sprawie 5-ciu kompanij francuskich, znajdujących się v Księstwie.

A. E. Pologne 335 f. 186. Minute.

Il se trouve à Cracovie cinq compagnies de voltigeurs franais, commandées par un major qui a reçu l'ordre d'y réunir es militaires français qui seraient en état de sortir des hôitaux de cette ville. où il y en avait un nombre assez conidérable.

Comme les troupes manquent de souliers, chemises et utres effets indispensables, le ministre de la guerre désirerait que vous voulussiez bien prendre les ressources convenables our pourvoir à leurs besoins les plus pressants, et il m'annonce u'il a invité le ministre du trésor impérial à mettre à votre lisposition les sommes nécessaires tant pour l'équipement des roupes dont il s'agit, que pour les mettre dans le cas de suivre a destination qui en sera donnée.

Je ne puis que vous inviter à déférer à la demande du ninistre de la guerre et je vous prie de m'informer de ce que ous aurez fait à cet égard.

Por. Ernouf, 533.

---

[1] *Souvenirs*, 385—6 (nie wymienia w depeszy Mokronowskiej).

706. Podgórze, 6 maja 1813.

List Narbonne'a z 2 maja. Obietnice austryackie. Słabe strony stanowiska ks. Józefa, korespondencya z Frimontem. Zdanie Bianchiego o znaczeniu ludu.

A. E. Pologne 335 f. 181—4. N° 142.

...dans un ordre qu'il a obtenu [jak donosi Narbonne 2 maja][1]) pour le général Frimont 1° de faire fournir des subsistances au corps polonais pour autant bien entendu que l'état des magasins en laisserait la possibilité; 2° de venir aussi au secours du prince sur le fait du manque de munitions. Voilà, si l'on peut ajouter foi à ces promesses, deux difficultés de moins pour le p-ce Poniatowski. C'était bien là en effet deux des motifs qui contribuaient à l'empêcher de courir les risques d'une défense, mais ce serait s'abuser que de croire que ces obstacles sont levés par l'ordre donné au g-al Frimont. Ce général doit procurer aux troupes polonaises des subsistances autant que la chose lui sera possible, mais quelle sera la mesure de la possibilité là où la bonne volonté n'existe pas? on doit pareillement favoriser les achats du prince pour qu'il puisse s'approvisionner lui-même. L'embarras pécuniaire du gouvernement ne laisse aucune ressource à cet égard outre qu'il est incontestable que malgré les déclarations faites à M. de Narbonne et l'ordre donné au g-al Frimont, les agents d'exécution du gouvernement autrichien s'arrangeraient pour empêcher le prince de trouver ces mêmes objets que l'on ordonne de lui fournir. A l'égard des subsistances, par ex., le g-al Frimont avait déjà eu soin de nous assurer qu'il n'y avait en Galicie dans notre voisinage des vivres pour nourrir son corps que pendant 7 jours Or il est arrivé dans ces mêmes parages 15 à 16.000 hommes de plus. Nous pouvions juger ce qu'on répondra au prince, s'il demande en vertu de l'ordre dont il s'agit, des subsistances pour son corps.

Au reste, Mgr., en admettant que la volonté du gouvernement autrichien soit ferme et sincère, en admettant ce qui n'est pas probable, qu'elle fût exécutée, les deux motifs mentionnés ci-dessus ne sont pas les seuls qui aient déterminé le

[1]) Por. Narbonne do Caulaincourta, 2 maja 1813. A E. Autriche 395 f. 16.

rince au parti de la retraite, et ses principales raisons subsitent toujours. J'en résumerai ici quelques unes des principales:

1° disproportion de ses forces avec celles qu'a déjà ou ue pourrait avoir bientôt le g-al Sacken;

2° augmentation perpétuelle du corps de Sacken et affaiblissement inévitable des troupes polonaises même avec les hances les plus heureuses;

3° inexpérience de la majorité du corps polonais assez dévoué pour se conduire bravement à côté de troupes aguerries, nais trop étranger aux chances de la guerre pour agir seul;

4° persévérance des autrichiens à déclarer qu'ils ne prêeront pas le moindre secours aux troupes polonaises en cas qu'elles s'engagent avec les russes, et menaces répétées de la part du g-al Frimont de ne pas souffrir l'entrée des polonais sur le territoire autrichien autrement que d'après le mode prescrit par la convention de Vienne;

5° activité des manoeuvres tendantes à altérer le bon esprit des troupes et dont l'effet serait également dangereux soit que ces troupes restent ici sans être inquiétées soit que marchant contre les russes elles fussent dans le cas d'éprouver quelque échec.

Vous voyez, Mgr., qu'indépendamment du manque de munitions et de vivres les bonnes raisons ne manquaient pas au prince pour adopter le parti de la retraite. Ces raisons auraient suffi seules, mais le prince m'informe en ce moment que les nouvelles promesses de la cour de Vienne à l'égard des vivres et des munitions n'étaient qu'un évasif qu'on ne se charge point de réaliser. Le prince Poniatowski a senti le besoin de s'exprimer d'une manière précise avec le g-al Frimont. Il lui a écrit une lettre formelle à laquelle celui-ci a répondu avec la même franchise. Je joins ici, Mgr., copie de l'une et de l'autre [1]. Il résulte de la réponse du g-al Frimont qu'il ne peut faire fournir de vivres, qu'il ne peut faire fournir de munitions et enfin à peu près qu'il n'y a plus de corps auxiliaire. Tout prouve que le parti de la retraite adopté par le prince est au fond ce qu'il y a de plus raisonnable...

[1] Poniatowski do Frimonta, Prohocin, 5 maja 1813 kopia. A. E. Pologne 335 f. 172. Frimont do Poniatowskiego, Krzywaczka, 6 maja (kopia) ib. f. 173.

[Bianchi po obiedzie u Bignona 5 maja wygłaszał zasady rewolucyjne. Obecnie, mówił on, jest ruch narodów, a nie dynastyj][1].

Ussel, 408.

707. Podgórze, 7 maja 1813.

Początek odwrotu korpusu polskiego. Podstępna polityka Austryi. Jeszcze stanowisko Frimonta. Uzasadnienie postanowienia.

A. E. Pologne 335 f. 187—9. N° 143.

...V. E. a pu se convaincre que du côté du gouvernement autrichien c'était un parti pris de tout faire pour réduire le prince Poniatowski à l'entière évacuation du duché et elle aura remarqué avec quelle effronterie on s'est joué de M. de Narbonne. Ainsi le 2 de ce mois on remettait à cet ambassadeur copie d'un ordre qu'on prétendait avoir donné au g-al Frimont, par lequel il était enjoint à ce général de fournir au prince Poniatowski des vivres et des munitions et le 6 ce général déclarait par écrit au prince qu'à l'égard des vivres il lui était impossible de lui en procurer, attendu que ses magasins suffisaient à peine aux besoins de ses troupes et que pour ce qui concerne les munitions, d'abord il n'en avait pas reçu l'ordre et qu'ensuite, l'eût-il reçu, il serait absolument hors d'état de le remplir. Le p-ce Poniatowski avait profité de la circonstance pour demander au g-al Frimont une explication également par écrit sur le secours qu'il pourrait attendre des troupes autrichiennes dans le cas où il serait attaqué et le g-al Frimont n'a pas balancé à répondre qu'il ne pourrait lui donner aucun secours, son premier devoir étant d'empêcher la guerre de se porter en Galicie. Je ne sais, si ces déclarations cathégoriques du g-al Frimont seront approuvées à Vienne; elles ont du moins ici l'avantage de bien faire connaître les intentions véritables de cette cour. Sur la foi des assurances que lui donne le cabinet autrichien, sur la production des fausses instructions qu'on lui montre et qu'on n'envoie pas en effet, M. de Narbonne aura exprimé à V. E. l'opinion qu'il dépendait du corps polonais de se maintenir ici. C'est une cruelle obligation pour moi d'avoir eu à mander le contraire. J'ajouterai que je regarde

[1] *Souvenirs*, 386—7. *Histoire*, XI, 439—440 w depeszy z tonem potępienia (mériteraient une peine capitale).

resque comme un devoir de justifier l'adoption de ce parti, i déplorable en lui même, comme étant toutefois dans ce moment le moindre des deux maux dont le prince avait devant ui la triste alternative. Quoique la responsabilité d'une opération militaire doive appartenir exclusivement au commandant en hef qui la conduit, il est tout simple qu'on se figure qu'un ministre de France placé où je suis, n'a pu être étranger à ce qui s'est passé sous ses yeux. Quelleque soit la manière dont S. M. l'Empereur envisage la conduite du p-ce Poniatowski, je lois craindre qu'on ne se trompe sur la mienne. Le parti que personnellement j'aurais adopté, qui convient le mieux à mon caractère et que mon imagination aurait choisi, eût été celui le l'audace. La froide raison ne l'aurait pas approuvé, mais il urait pu être légitimé par le succès. Le prince Poniatowski levait-il s'y résoudre? Il a hésité quelque temps, mais dans ce as il eût fallu prendre l'offensive, au lieu de se borner à défendre Cracovie, il eût fallu se jeter dans le pays, chercher se faire un passage pour gagner Modlin, seul point d'appui où il eût pu se soutenir: en ce cas il aurait fallu se résoudre sacrifier ses dépôts et toutes les ressources amassées depuis quelque temps n'ayant pas assez de forces pour pouvoir en même temps les couvrir et marcher ailleurs. Dans ce cas là encore il eût fallu des munitions et on en manque. Enfin la prise de Thorn qui a laissé un corps russe disponible, eût multiplié les risques de cette détermination avantureuse. Pour qu'elle pût réussir, il aurait fallu qu'elle eût été adoptée avec cette sorte d'enthousiasme qui en ne voulant pas voir les dangers réels parvient quelque fois à les diminuer en effet. Telle n'a point été dans le premier moment l'inspiration du prince Poniatowski et cette confiance qu'il n'avait pas de lui même, ce n'est jamais le raisonnement qui la donne dans des conversations inofficielles où je l'ai parfois excité à un coup de tête, en lui faisant entrevoir, à ma manière, la possibilité d'une éclatante issue. Il finissait par me dire que, si je voulais en prendre les risques sur moi, si je consentais à en répondre devant S. M. l'Empereur, il était prêt à tout hasarder, mais que comme chef militaire chargé de la direction d'un corps il devait agir autrement. V. E. jugera qu'alors mon rôle était tracé. Le parti d'audace eût-il été le meilleur, il ne m'appartenait pas

de forcer la main au prince pour le contraindre à l'embrasser et d'ailleurs jamais on n'exécute bien un projet auquel on ne s'est pas décidé par sa propre conviction. Depuis que nous en étions venus à ces termes, le prince et moi, comme il n'y a point d'être plus loyal au monde que lui, comme j'ai la certitude que quelle que fût sa résolution, il ne prendrait jamais que celle qu'il croirait la plus conforme aux vrais intérêts de S. M. l'Empereur, je me suis borné, depuis, à examiner avec lui plus froidement le pour et le contre de la question sur laquelle il avait à se déterminer. C'est ce que V. E. aura vu par la suite de ma correspondance dans les derniers dix jours qui viennent de s'écouler. J'ai dû, Mgr., revenir ici sur cet objet...

708. Podgórze, 8 maja 1813.

Pochwycona korespondencya Frimonta i Rochechouarta, dowodząca łączności między obu obozami [1]. Rozkaz cesarski przysłany przez Serrę. Uzasadnienie niemożności rzucenia się w głąb Księstwa.

A. E. Pologne 335 f. 190—2. Nº 144.

...Une lettre de M. de Serra en date du 1-er et que j'ai reçue par la même voie [przez Wiedeń] méritait une toute autre attention. M. de Serra me mande, que je dois faire connaître au prince Poniatowski que l'intention de l'Empereur est que dans aucun cas il ne dépose les armes, que S. M. préfère, si le prince reste avec ses seules forces, qu'il fasse une guerre de partisan [2]. Le prince était chez moi quand cette lettre est arrivée. Je la lui ai communiquée aussitôt. V. E. sait son respect pour les volontés de l'Empereur. Il s'est demandé sur le champ à lui-même ce qu'il y avait à faire, ce qu'il pouvait faire en conséquence de ce nouvel ordre. Déjà deux de ses colonnes sont sur le territoire autrichien. Y avait-il lieu à faire arrêter leur marche, à les faire revenir, à sommer de nouveau le g-al Frimont de lui fournir des vivres et des munitions de guerre et à se replacer ici en position de commencer les hostilités ou d'attendre leur

[1] *Souvenirs*, 388—9.

[2] Caulaincourt do Serry, 28 kwietnia 1813 A. E. Saxe 84 f. 94 (minute) Norvins *Portefeuille de 1813* 1825, I. 245—6 (pod błędną datą 20), por. tenże do Narbonne'a, 26 kwiet. ib. 243, por. Ussel, 409.

eprise? dans toutes ces idées qu'y a-t-il de possible, de raisonable. d'utile? le prince les a débattues longtemps. Il n'a vu ans ce coup hardi aucune autre chance que d'embarrasser les utrichiens et peut-être de les pousser à quelque acte d'éclat ui les compromît envers l'Empereur, mais sans qu'il en reultât actuellement rien de bon pour le service de S. M. J'ai ngagé le prince à suspendre sa détermination et lui ai dit ue j'irais le voir dans le jour à son quartier général et m'en nformer définitivement. Je l'ai en effet revu ce soir et je l'ai rouvé tout à fait affermi dans sa première résolution[1]). Il emble difficile de réfuter ses raisonnements. Je dois les exoser ici.

Lorsque S. M. l'Empereur fait savoir qu'en aucun cas, le rince ne doit déposer ses armes, il paraît bien évident que S. M. ne connaît pas les détails du mode de passage qui a été églé, mode d'après lequel on ne peut pas dire que les troupes léposent les armes en effet, puisque la cavalerie garde la toalité de siennes et que tout se borne à ce qu'une partie seuement de l'infanterie mette ses fusils dans des charriots qui ncore sont au milieu de ses colonnes. La honte attachée à un lésarmement n'existe donc pas ici et l'honneur militaire des roupes polonaises est pleinement sauvé.

S. M. l'Empereur préfère, dit M. de Serra, si le p-ce Poiatowski reste avec ses seules forces qu'il fasse une camagne de partisan. Il est malheureusement trop tard auourd'hui pour que le prince puisse le tenter. Incertain sur ce qui se passait entre Paris et Vienne, sans ordres directs de S. M., circonvenu ici par le corps auxiliaire, le prince depuis plusieurs mois n'est pas maître de ses mouvements, forcé à se nettre dans le rayon de Podgórze, abandonné ensuite par les utrichiens, il ne lui restait qu'à se retirer. Admettons qu'auourd'hui le prince suspende sa retraite, qu'il rappelle les deux colonnes déjà parties et qu'elles viennent se réunir à son corps. Qu'arrivera-t-il? le prince pourrait-il faire une guerre de parisan, comme l'a supposé S. M. l'Empereur? aujourd'hui la chose l'est plus possible. Resserré dans le rayon, il n'a qu'un seul bassage, il faut qu'il débouche par Cracovie. Mais la chose est

[1]) *Souvenirs*, 389—90. *Histoire*, XI, 460.

elle praticable? l'un des principaux avantages du corps de Sacken est d'avoir beaucoup d'artillerie. Des gentilshommes nous ont assuré avoir vu et compté 50 pièces de canons. Les rapports des agents envoyés en observation lui en ont donné quelque fois plus. Supposons qu'il n'en ait que les deux tiers, c'est plus qu'il n'en faut pour arrêter une troupe jeune, dans laquelle il n'y a pas plus de 3000 hommes de vieux soldats. Supposons encore que le prince parvint à s'ouvrir un chemin à travers le corps de Sacken, ce qui n'arriverait qu'en perdant la moitié de son monde et en sacrifiant tous ses dépôts, que ferait-il avec le reste et surtout manquant de munitions? Tout ce qu'il pourrait donc faire aujourd'hui à la rigueur. d'après la lettre de M. de Serra, serait de rentrer dans le rayon et de tâcher de s'y maintenir. Mais pour combien de temps? si dans 7 à 8 jours il est obligé de partir de nouveau, n'aura-t'il pas de beaucoup empiré sa situation? le seul avantage, qu'il pourrait y avoir à rester ici quelques jours de plus, ce serait la possibilité de recevoir l'avis de quelque grande bataille qui déterminât les autrichiens à une autre conduite, mais dans ce cas S. M. l'Empereur pourrait faire donner au prince, même s'il est en route, ordre de changer de direction et de se porter par la Bohême soit sur la Silésie, soit sur la Saxe selon le point où il pourrait être le plus utilement employé. Enfin. si les succès de la campagne ne sont pas éclatants dès son ouverture et que les grands coups soient réservés pour les mois de juin et juillet, ne vaut-il pas mieux que les 5 ou 6000 chevaux que le prince emmène avec lui aillent rejoindre promptement la grande armée plutôt que de rester à se détruire en détail pour arriver ensuite trop tard? Je dois répéter encore, Mgr., parceque le prince en est convaincu, que le point où nous sommes est mauvais pour ses troupes sous le rapport de la disposition morale des hommes, que d'un côté les autrichiens. de l'autre les russes travailleraient par des faux frères à corrompre l'esprit des militaires et qu'enfin, s'il n'y a pas à craindre de trahison ouverte, on doit être en garde contre l'action secrète de l'intrigue favorisée par le découragement si facile à faire naître parmi des hommes à qui le gouvernement ne peut faire fournir ce qui leur est dû et ce qui leur est même indispensablement nécessaire.

Tels sont, Mgr., les différents points de vue sous lesquels le p-ce Poniatowski considère sa position. Mon premier désir doit être qu'avant tout il exécute ce qui me paraît conforme aux vues de S. M. et assurément il n'a pas lui même d'autre pensée, mais placé entre deux chances, très hasardeuses, il prétend choisir celle pour laquelle se déciderait, selon lui. S. M., si elle connaissait tous les genres d'obstacles contre lesquels il a à lutter et qui lors même qu'il voudrait se porter à un coup de désespoir, rendraient ce désespoir inutile et n'aboutiraient qu'à ruiner sans gloire et sans profit ce dernier noyau d'armée qui est en même temps le dernier noyau de la nation polonaise...

709. Podgórze, 9 maja 1813.

Nowa narada ministrów w sprawie pozostania w Podgórzu. Niepewność Austryaków. Rola Bignona.

A. E. Pologne 335 f. 195—7. N° 145.

...La nouvelle qu'on reçoit du voyage de l'Empereur d'Autriche à Prague, le but que l'on suppose à ce voyage, la crainte que l'on a de voir le Roi de Saxe engagé d'abord à une entrevue avec l'Empereur de Russie et peut-être amené à se séparer de la France, sont des circonstances nouvelles qui ont porté le Conseil [ministrów] à revenir sur cette discussion [o pozostaniu w okręgu podgórskim].

Comme après tout, si ce parti n'était point approuvé soit par S. M l'Empereur soit par le Roi de Saxe, nous pourrions recevoir bientôt des ordres contraires. il ne peut guère y avoir d'inconvénient à en faire l'essai. Le premier point est de s'assurer, si la chose est possible. C'est encore un futur contingent douteux que de savoir par qui sera occupé Cracovie. En cas que les autrichiens gardent cette ville, nous pourrions nous mêmes rester dans le faubourg de Podgórze où nous serions couverts par eux. S'ils quittent Cracovie et se bornent à défendre la Vistule, rester à Podgórze serait impossible, puisqu'il n'y aurait que le pont entre les russes et nous et qu'un peu de négligence ou de complaisance de la part d'un poste autrichien pourrait à chaque instant nous exposer à une surprise. Mais nous pourrions nous porter un peu plus loin et toucher en quelque sorte la frontière autrichienne de manière à y pouvoir entrer de suite en cas de besoin. A tout événement le

Conseil des ministres a été d'avis, comme V. E. le verra par le procès verbal ci-joint de la séance d'hier [1], de ne s'occuper de la question du départ de Podgórze qu'au moment où les autrichiens devraient évacuer Cracovie et pour l'un et l'autre cas de faire une démarche auprès du g-al Frimont à l'effet de lui exprimer l'intention où est le Conseil de demeurer sur le territoire du duché de Varsovie aussi longtemps qu'il y aura un pouce de terrain où les russes n'aient pas pénetré, en demandant à ce général l'exécution des promesses qu'il a déjà faites de respecter et de faire respecter dans le rayon les autorités polonaises. On a pensé qu'il serait utile que j'appuyasse cette demande auprès du g-al Frimont sous le rapport de son titre de commandant du corps auxiliaire. Je ne vois point, Mgr., que cette démarche de ma part ait rien de déplacé. Comme l'Autriche a mis une grande importance à faire partir d'ici l'armée polonaise, il est vraisemblable aussi qu'elle serait bien aise de voir s'en éloigner le gouvernement. C'est peut-être une raison de plus pour que le Conseil ne doive pas s'y prêter de bonne grâce et ne se déterminer à ce parti qu'autant qu'il ne pourra pas faire autrement. Nous allons écrire aujourd'hui au g-al Frimont. Il est curieux de voir quelle sera sa réponse.

Tout est dans la conduite des autrichiens fausseté pûre et perfidie. Après deux jours d'instances d'un côté et de retards de l'autre on a rendu 4 chevaux et pas un seul homme [2 uciekinierów, których Austryacy obiecali oddać sami]. Le prince s'en est plaint avec beaucoup de vivacité. La meilleure excuse que lui a donnée le g-al Bianchi, est que sur ces choses là il a beaucoup de peine à se faire obeir par sa troupe...

[Rewolucyjne poglądy Bianchiego] [2].

M. de Serra m'écrit, Mgr., qu'en cas d'événement l'ordre de S. M. est que je la rejoigne. Voilà bien l'armée polonaise partie, mais si le gouvernement peut rester ici, dois-je le quitter? Je ne le crois pas devoir faire du moins pour le moment. J'attendrai à cet égard des instructions de V. E.

---

[1] A. E. Pologne 335 f. 194.

[2] *Souvenirs*, 387.

'10. **Podgórze, 10 maja 1813.**

Przybyły dnia poprzedniego zrana Łubieński przywiózł wiadomość o zwycięstwie pod Lützen. Listy Brezy i Senffta osłabiają wrażenie zwycięstwa [1]. Łubieński przywiózł list Berthier do Poniatowskiego [2]. Bignon, który udał się do obozu, ponowił żądania, przesłane przez Serrę. Poniatowski nie zmienił swego postanowienia.

A. E. Pologne 335 f. 198—9. N⁰ 146.

Por. Ussel, 436.

711. **Podgórze, 11 maja 1813.**

Korespondencya rady ministrów z Frimontem.

A. E. Pologne 335 f. 205. N⁰ 147.

...Cette démarche [3]) avait un double objet, l'un de prier M. le g-al Frimont de faire porter dans la défense du rayon un degré de surveillance qui offrît au gouvernement une pleine et entière securité, l'autre d'engager M. le g-al Frimont dans le cas où le rayon devrait être évacué à vouloir bien en prévenir le gouvernement au moins 24 heures au paravant. Je remets ci-joint à V. E. copie de ma letttre au g-al Frimont et copie de sa réponse [4]). Vous verrez, Mgr., que les deux demandes adressées à ce général par le président du Conseil ont été rejetées l'une et l'autre. Le g-al Frimont déclare qu'il ne peut garantir une entière sûreté au Conseil des ministres attendu qu'il ne laisse qu'une force peu considérable dans le rayon et quant à l'invitation qui lui était faite de vouloir bien, dans le cas d'une évacuation, en avertir le Conseil 24 heures auparavant, il répond que la faible portion de troupes qui restera ici, devra se tenir toujours prête à partir deux heures après en avoir reçu l'ordre. en sorte qu'il n'y a pas possibilité de donner au gouvernement un semblable avis 24 heures d'avance. V. E. juge par quelle importance la cour de Vienne met à éloigner d'ici non seulement l'armée. mais encore l'administration polonaise. Le Conseil des ministres est encore indécis sur le parti

---

[1]) *Souvenirs*, 390 (data błędna 10).

[2]) Nap. do Berthier, 2 maja *Corr. de Nap.* XXV, 295 n⁰ 19943.

[3]) Potocki do Frimonta, 9 maja. Frimont do Potockiego, 10 maja Réboul, II. 513—4.

[4]) Bignon do Frimonta, 9 maja 1813 A. E. Pologne 336 (minute). Frimont do Bignona, 10 maja tamże, por. Ussel, 410—1.

qu'il prendra, mais ne se décidera à partir qu'à la dernière extremité [1]).

712. Podgórze, 11 maja 1813.

Przyjazd Sokolnickiego [2]). Bytność Sokolnickiego u Frimonta. Decyzya Frimonta.

A. E. Pologne 335 f. 209—210. N° 148.

Le g-al Sokolnicki est arrivé hier apportant de la part de S. M. au p-ce Poniatowski et au g-al Frimont l'ordre de marcher en avant. Il descendit chez moi où se rendit également peu de temps après le p-ce Poniatowski. Malgré toutes les difficultés que le prince prévoyait du côté du commandant du corps auxiliaire, il prit sur le champ le parti de faire arrêter la marche des troupes polonaises et de le notifier au g-al Frimont en lui annonçant qu'il attendait sa détermination pour règler avec lui ce qu'il y avait à faire, afin d'effectuer l'opération qui leur était prescrite par l'Empereur. Le prince expédia dans mon cabinet et sa lettre pour le g-al Frimont et l'ordre pour les généraux commandant les colonnes de s'arrêter là où elles se trouvaient. J'ai l'honneur de remettre ci-joint à V. E. sous le N° 1 copie de cette lettre du prince au g-al Frimont [3]). Cependant le g-al Sokolnicki se rendit hier au

---

[1]) *Souvenirs*, 394.

[2]) Napoleon do Sokolnickiego 2. V. 1813 Kwart. hist. 1909, 383. Berthier do Poniat. 6 maja *Registre d'ordres*, I, 85. Dep. Serry, Praga, 7 maja: »Le g-al Sokolnicki est arrivé ici à 2 heures après minuit. Il désirait voir le Roi, avouant qu'il n'en n'avait pas l'ordre, mais l'heure était indue et il ne pouvait lui apprendre que moins de ce que la cour de Saxe savait en gros des événements militaires jusqu'au 3 le soir. Je me chargeais de remplir ses devoirs auprès du Roi. Le plus important était qu'il ne perdit pas de temps pour se rendre à Cracovie. Il n'en n'avait pas mal déjà perdu par des détours, qu'il a crû être obligé de faire, n'étant arrivé ici que le 5-e jour de son voyage. Cependant sans me rien dire il a passé le reste de la nuit à aller trouver M. de Senfft, M. Breza et des officiers polonais qui sont ici. Il n'est parti qu'à 9 heures du matin«. A. E. Saxe 84 f. 117 Fr. August do Poniatowskiego, 8 maja Réboul, II, 513. *Souvenirs*, 391, 392—3. Ussel, 409—11. Réboul, II, 347—8. Askenazy *Poniatowski*, 230, 320 i n. Sokolnicki, 237—41, 435—6. Raport Sokolnickiego, 11 maja Skałkowski *O cześć*, 251—2 Grabowski *Mémoires militaires* 1907, 21.

[3]) Poniatowski do Frimonta, 10 maja Réboul, II, 514.

soir auprès de ce dernier et s'acquitta de la commission dont il était chargé. Le compte qu'il en rend lui même directement à S. M. doit me dispenser d'entrer dans de grands détails à cet égard. Voici sommairement ce qu'il m'a dit. Le g-al Frimont n'a point, il est vrai, méconnu les ordres de S. M. l'Empereur et Roi. Il n'a point nié que le corps auxiliaire ne continuât d'être à la disposition de S. M. I., mais il a déclaré que malgré la meilleure volonté qu'il aurait d'agir, la chose est pour lui materiellement impossible, que la dislocation déjà effectuée de son corps ne lui laisse plus moyen de le réunir, que s'il voulait mettre en jeu le peu de troupes qu'il a, ce serait en montrant des forces inférieures compromettre les frontières autrichiennes, ce qui lui est défendu sous la plus sérieuse responsabilité, que ses instructions sur ce point sont tellement rigoureuses qu'il payerait de sa tête leur infraction, enfin qu'il n'est que commandant provisoire du corps auxiliaire, qu'il l'est à regret étant obligé d'entrer souvent dans toutes sortes de discussions qui ne lui conviennent pas et que tout ce qu'il peut faire sur la question du jour est d'en référer au véritable commandant en chef, au p-ce de Schwarzenberg. En conséquence, il a expédié un courrier à Vienne, mais il persiste à exiger que les troupes polonaises continuent leur marche à travers les Etats autrichiens, menaçant, dans le cas contraire, de retirer à l'instant tout ce qui reste de troupes ici et de ne pas laisser un seul homme ni à Cracovie, ni dans le rayon de Podgórze. Tel a été en substance le langage tenu par le g-al Frimont au g-al Sokolnicki. C'est dans ce même esprit qu'est conçue la réponse du g-al Frimont à la lettre du p-ce Poniatowski. Par cette réponse ci-jointe n° 2 [1]), V. E. verra que ce général sans faire aucune mention des ordres de l'Empereur à l'occasion desquels le prince lui avait écrit, se borne à déclarer qu'il ne peut rien changer à ses déterminations précédentes; il y répète qu'une partie du corps auxiliaire a déjà quitté la Galicie et cesse d'être sous ses ordres et que le reste suivra, si le prince arrête la marche de ses troupes, c.-à-d. que par cela seul qu'il resterait une brigade polonaise dans le rayon, les troupes autri-

[1]) Frimont do Poniatowskiego, Krzywaczka, 11 mai 2 h. du matin. A. E. Pologne 335 f. 213 (kopia).

chiennes en partiraient de suite et laisseraient à cette brigade le soin de s'y défendre comme bon lui semblerait, que des ordres conditionnels sont déjà donnés à ce sujet au g-al Bianchi. Après une déclaration aussi précise, il ne restait au prince qu'à poursuivre le mouvement commencé ou bien en 24 heures le corps de Sacken qui est aux portes de Cracovie, entrait dans le rayon, ce qui eût été sacrifier la colonne non encore partie, les malades et les objets non évacués encore. En conséquence, le prince a prévenu le g-al Bianchi que la dernière colonne des troupes polonaises qui avait dû partir aujourd'hui, se mettrait en route demain. Le prince aurait bien voulu que ses troupes, une fois placées sur le territoire autrichien eussent pu y rester stationnaires jusqu'à ce qu'on reçoive de nouvelles de Vienne, mais c'est ce qu'il est impossible d'obtenir. et bon gré, mal gré, il faut qu'elles continuent leur marche. On leur aurait refusé des subsistances; on eût dans l'intervalle favorisé encore plus la désertion et tout affreux qu'il est de s'éloigner d'ici, lorsque tout espoir de retour n'est pas entièrement perdu, il a fallu se soumettre à cette triste nécessité...

[Biuletyny rosyjskie o zwycięstwie[1]. Wiadomości złośliwe Senffta[2]. Rozkaz Bianchiego wysłania deputacyi do wojska rosyjskiego][3].

713. Podgórze, 12 maja 1813.

Wiadomość o zwycięstwach. Rozkaz królewski. Wahania ks. Józefa. A. E. Pologne 335 f. 214—6. N° 149.

Hier au soir le p-ce Poniatowski est arrivé chez moi avec l'heureuse nouvelle de la continuation des succès éclatants obtenus par les armes de S. M. l'Empereur et Roi. La lettre du Roi de Saxe au prince[4]) ne contenait point de détails et parlait seulement d'une victoire signalée, remportée par l'Empereur, sur les ennemis et de la retraite précipitée de ceux-ci vers l'Oder, mais ce peu de mots suffisait pour remplir de joie ici tous les coeurs polonais et ranimer tous les courages. L'effet en fut naturellement tout contraire pour les autrichiens. Le g-al Bianchi qui se trou-

---

[1]) *Souvenirs*, 392.

[2]) Senfft do Poniatowskiego, Praga. 7 maja. A. E. Pologne 335 f. 211. *Souvenirs*, 391.

[3]) *Souvenirs*, 395.

[4]) z 8 maja Réboul, II, 513.

vait chez moi pour me faire sa visite d'adieu, au moment où y arriva le prince, dissimula mal l'impression pénible que faisait sur lui cette nouvelle. Comme c'était une lettre du Roi même que le prince apportait, il n'y avait pas à contester l'exactitude de la chose, mais on la trouvait bien extraordinaire après tous les avis russes et prussiens qu'on avait eu jusquelà. Une lettre de M. Breza au c-te Stanislas Potocki nous a donné quelques notions particulières dont j'ai fait faire de suite un extrait qui paraîtra aujourd'hui dans la gazette de Cracovie [1].

La même lettre du Roi de Saxe recommandait au prince Poniatowski de suspendre, s'il en était encore temps, son mouvement de retraite et de tâcher de prendre l'offensive. V. E. juge bien que c'est là aussi la 1-re pensée qu'a eue le prince; mais après avoir bien examiné sa position, il a trouvé la chose impraticable. Il ne restait plus ici que sa dernière colonne qui est partie ce matin. S'il eût voulu faire retrograder les premières, à l'instant même les russes avertis par les autrichiens seraient entrés dans le rayon. Ils y auraient écrasé tout ce qui s'y trouvait, et empêché le retour du reste. A la faible distance où nous sommes des cantonnements de Sacken, les russes peuvent être ici en 2 heures de marche, tandis que la 1-re colonne des troupes polonaises est aujourd'hui à sa 5-me journée d'éloignement. Suspendre le départ de la dernière colonne était

---

[1] Podobnież smutne było usposobienie zwolenników Rosyi. Mostowski do Zamoyskiego, 12 maja 1813: »... Rozmyśliwszy się nad okolicznościami [wiadomości o zwycięstwach Nap.] znajduję, iż lepiej, że Pan jestes w Pradze, niż tu, bo już się u nas nosy bardzo zadzierają i radbym bardzo mógł także być tam z Panem: zgryzoty tu będzie kupa. Radziłbym postarać się o dobre pożycie z kawiarzem tamtejszym [Serrą], bo w Niemczech kawa rzadko dobra, kiedy nie obstalowana. Dobrze byłoby także dać się wysłać w jakiej delegacyi do Joachima [Napoleona], tam się wytłumaczyć jasno i żądać, aby tu lepszego kawiarza postanowiono, a z resztą powiedzieć to, co rozmyślenie dobre wskaże i za nas zaręczyć. List przyłączony proszę oddać. X-żę wczoraj rano odebrawszy poprzedniczym kurjerem list do mnie, oddał go Rautenstrauchowi jadącemu tu; ten mnie nie widziawszy oddał go Stasiowi Grabowskiemu, który przyszedł do mnie w wieczór z płaczem, że go zgubił. Rautenstrauch powiada, że na adresie poznał rękę Szczepańskiego [Matuszewica]. Lubo pewny jestem, iż tam nic ważnego nie było, jednakże żal mi zwłaszcza listu od żony mojej, który tamże być musiał. Racz wszelako za okazyą Szczepańskiego o tem ostrzedz«. B. Z. 1814 f. 811—2.

ainsi courir une chance très dangereuse, mais il s'est présenté à l'esprit du prince une autre idée qui avec beaucoup d'inconvénients pouvait aussi avoir ses avantages. Cette idée a été entre nous l'objet d'une longue discussion. Du moment où la totalité des troupes polonaises va se trouver sur le territoire autrichien et, par conséquent, hors d'atteinte, le prince ne pourrait-il pas fort de l'ordre de l'Empereur apporté par le g-al Sokolnicki, fort de l'ordre du Roi arrivé hier, fort enfin des victoires de S. M. I. déclarer au g-al Frimont que les divers ordres qu'il a reçus lui prescrivant de prendre l'offensive de concert avec le corps auxiliaire, il s'arrête pour agir conjointement avec ce corps, que comme le g-al Frimont a témoigné au g-al Sokolnicki qu'il ne méconnaissait point les ordres de S. M. I., mais qu'ayant les mains liées il en réferait au véritable commandant en chef, au p-ce Schwarzenberg, le corps polonais ne pouvait pas s'éloigner, lorsqu'il est possible chaque jour que le corps auxiliaire reprenne son activité, que le p-ce Schwarzenberg agisse d'une tout autre manière que son suppléant et qu'enfin des résolutions prises à Vienne changent l'état provisoire où s'est placé le g-al Frimont d'après des instructions antérieures. Ce coup serait un peu hardi, même hasardeux peut-être, mais il semble qu'on peut aussi y voir un côté favorable. Au point où nous sommes, grâce aux triomphes de S. M., le g-al Frimont n'oserait pas se porter à un coup d'éclat, dans la crainte de compromettre sa cour. La nouvelle des victoires de l'Empereur étant arrivée à Vienne dans l'intervalle, il ne serait pas étonnant que le corps auxiliaire qui fait le mort aujourd'hui, ne ressuscitât bientôt et les troupes polonaises seraient toutes prêtes à marcher avec lui soit pour revenir sur Cracovie soit pour se porter sur la Silésie ou la Bohème. L'immobilité du corps polonais, sur un terrain d'oú on met beaucoup d'importance à l'écarter, accélérerait la détermination de la cour de Vienne dans un sens ou dans l'autre, détermination qui se fera longtemps attendre, si le p-ce Poniatowski s'éloigne et s'achemine vers la Bavière quand l'armée française va être déjà entre l'Elbe et l'Oder. Ces apparences de la possibilité d'un résultat satisfaisant plaisaient au p-ce Poniatowski. D'un autre côté il était retenu par des probabilités contraires. S'arrêter sur un territoire que l'on peut presque considérer comme ennemi,

n'est ce pas s'exposer sinon à un éclat dangereux du moins à cette foule de petites tracasseries qui ne manquerait pas de lui susciter une haine d'autant plus active qu'elle est forcée de se contraindre? ne serait-ce pas donner volontairement beau jeu aux manoeuvres des embaucheurs autrichiens? aujourd'hui le mal est fait. La marche est commencée. L'Empereur en est instruit. N'est-il pas plus sage d'attendre que S. M. juge elle-même ce qui lui convient le mieux soit de faire agir à Vienne, si elle le trouve à propos pour faire retrograder le corps polonais en lui procurant les ressources et munitions de guerre dont il a besoin, soit de donner à ce corps ordre de changer de direction et de se porter par un chemin plus court sur un point où il puisse être employé utilement. Le parti qu'il s'agissait de prendre, a paru au prince Poniatowski trop délicat pour se décider avec précipitation. Il m'a quitté sans avoir encore de projet fixe. Aujourd'hui il vient de m'envoyer copie d'une lettre qu'il a reçue dans la nuit de S. A. le p-ce major général en date du 4 [1]) et m'annonce qu'il passera chez moi dès qu'il aura fait défiler sa dernière colonne...

Por. Ussel, 409.

714. Kęty, 13 maja 1813.

Austryacy pragnęli usunięcia Bignona z Podgórza. Groźby. Rozkaz posłania deputacyi. Stanowcze żądanie opuszczenia okręgu. Postanowienie ministrów. Kroki przejściowe. Nowa rozmowa Bignona z ks. Jozefem. Jego korespondencya z Frimontem. Ostateczne stanowisko Poniatowskiego.

A. E. Pologne 335 f. 217—22. Nº 150.

C'est du territoire autrichien et à 9 milles de Cracovie que j'écris aujourd'hui à V. E. Je ne m'attendais pas encore hier au matin à un aussi brusque départ. C'était un parti pris de la part des autrichiens. Il a fallu céder à la nécessité. V. E. a vu par ma correspondance précédente et même par des lettres du g-al Frimont que ce général, s'il ne promettait pas de garder Cracovie, avait témoigné qu'il ferait ses efforts pour y parvenir ou que du moins il continuerait d'occuper le rayon de Podgórze. Depuis qu'il a vu que l'intention du Conseil des ministres était de rester sur ce coin de territoire aussi longtemps

---

[1]) Réboul, II, 512.

que l'ennemi n'y pénétrerait pas, il a voulu à tout prix nous en chasser. Je ne dois pas dissimuler que les autrichiens laissaient entendre assez ouvertement que c'était surtout le ministre de France qu'ils étaient bien aises d'éloigner delà, mais en attribuant cette volonté aux russes qui ne voudraient pas souffrir qu'un agent de l'Empereur Napoléon continuât de résider dans ce voisinage, il est incontestable que les autrichiens désiraient mon départ et celui du Conseil des ministres aussi vivement que les russes. Depuis quelques jours ils avaient voulu nous porter à nous retirer de nous mêmes en nous inspirant des inquiétudes sur notre sûreté: ils disaient et nous faisaient redire que les russes avaient le projet de me faire enlever et, comme cette peur n'agissait pas sur moi, on a dit la même chose à l'égard du c-te Stanislas Potocki. Nous avons tenu bon contre ce manège. On a été obligé d'en venir à d'autres moyens. Hier matin le g-al Frimont passa à Cracovie, pour avoir une entrevue avec le g-al Sacken. A son retour il prévint le préfet qu'il devrait envoyer ou le soir ou ce matin de bonne heure une députaiton au g-al Sacken qui ferait son entrée dans la ville. Le g-al Frimont ajouta même qu'il ne se proposait pas de garder le rayon et ayant l'air de plaindre les habitants il ajoutait qu'ils devaient s'en prendre à l'obstination du prince Poniatowski et du ministre de France, que si les troupes polonaises s'étaient retirées, il y a déjà 15 jours, comme on le leur avait offert, les autrichiens auraient gardé non seulement Cracovie, mais même tout le département. La franchise du g-al Frimont est maintenant une chose admirable, mais il paraît qu'en tenant ce langage hier il avait un peu d'humeur d'avoir été amené lui-même à quitter Cracovie qu'il aurait mieux aimé fermer entièrement aux russes, que selon toute apparence il espère bien réoccuper bientôt, mais qu'il lui est désagréable de céder même pour un moment. Pendant que cela se passait, des régiments autrichiens qui étaient à Cracovie en partaient, d'autres y rentraient. C'était un mouvement inexplicable. Tantôt il me revenait de l'état major autrichien que l'on tiendrait encore 4 à 5 jours à Cracovie et que comme il était inévitable que Sacken serait obligé de partir pour aller renforcer l'armée russe, on aurait sauvé à Cracovie le désagrément d'une occupation même passagère. Tantôt on me faisait

ire que le g-al Sacken menaçait d'entrer de force et qu'on erait obligé à la retraite[1]). Tous ces coups d'épingle d'une néchanceté basse prouvent à V. E. à quel point est envenimé 'esprit des chefs des troupes autrichiennes et combien il est etit dans ses moyens. Enfin à 6 heures du soir un officier l'état-major, l'un des faiseurs à la manière de M. de Latour rient me voir et me prévenir que décidément le lendemain aujourd'hui 13) les autrichiens quitteraient Cracovie à 6 heures lu matin et que les russes y entreraient à 10 heures. Il ajouta que le surlendemain (c'est à dire, demain 14) les autrichiens vacueraient de même le rayon de Podgórze. Il me disait tout implement qu'il est fort indifférent pour l'Autriche que les usses passent, si bon leur semble, la Vistule, parcequ'on est ien assuré qu'ils ne violeront pas les frontières de la Galicie t que comme ils mettaient une très grande importance à occuper la totalité du territoire du duché de Varsovie[2]), le g-al Frimont ne pouvait pas s'y opposer attendu que le plus impératif des ordres qu'il a, est de ne pas donner lieu au moindre cte d'hostilité[3]). Cet officier ne disconvenait pas que la préence seule de 25 autrichiens devant Cracovie aurait suffi pour rrêter le g-al Sacken qui de son côté craint beaucoup de lesser la cour de Vienne, mais il y avait cependant une chance courir et le g-al Frimont n'en veut courir aucune. Il est difficile de lever le masque plus complètement. C'est un officier l'état-major du corps auxiliaire qui me parlait ainsi. J'ai nformé aussitôt le Conseil des ministres du message que j'avais eçu. On a été d'avis qu'il n'y avait plus à balancer pour une rompte retraite. On a jugé de même qu'il serait peu sûr de ouloir aller même pour quelques jours à Wieliczka. On est onvenu de partir sans délai. La plupart des ministres voyageant avec leurs propres chevaux, on a fixé le 25 de ce mois our l'époque où l'on sera réuni à Prague. Comme malgré la léclaration que font les autrichiens de vouloir évacuer demain e rayon de Podgórze, il est possible qu'en nous voyant partis

---

1) *Souvenirs*, 395. *Histoire*, XI, 462.

2) 1 maja 1813: »Russland will zwei grosse Reiche und zunächst in Polen die Weichsel« *Aus den Papieren* Th. von Schön 1876, IV, 13.

3) *Souvenirs*, 395–6. *Histoire*, XI, 463.

ils le conservent, le Conseil des ministres a délégué tous les pouvoirs administratifs dans cet arrondissement au commissaire du gouvernement du duché qui réside à Wieliczka. Si les autrichiens évacuent en effet le rayon ce n'est que pour nuire aux polonais, en livrant aux russes les malades qui y sont dans les hôpitaux, les quantités de sel dont on n'a pu disposer jusqu'à ce jour, et les autres objets que l'on n'a pas pu emporter. Il est difficile de pousser plus loin la volonté de faire du mal et de laisser paraître plus grossièrement le lâche plaisir qu'on y trouve.

Le même officier d'état-major qui était venu chez moi, s'entremit pour arranger avec le préfet une espèce de convention par laquelle le g-al Sacken s'engagerait à ménager les habitants et à respecter les établissements publics. Dans le préambule de cette convention, cet officier avait placé un considérant fondé sur la protection promise au pays par le gouvernement provisoire du duché. Le préfet m'ayant hier au soir fait communiquer cette pièce, je l'ai engagé à faire supprimer cet article du préambule qui emporte une reconnaissance du gouvernement provisoire du duché qu'on ne peut pas exiger de lui[1]).

---

[1]) Opis wejścia Rosyan *Gazeta krakowska*, 1813 16 maja, nº 39. Grabowski do Bignona, Podgórze, 14 maja: »Le lendemain de votre départ d'ici le 13 les autrichiens ont quitté Cracovie à 7 heures du matin. A 8 heures nous avons vu les premiers cosaques sur le bord de la Vistule. A 10 heures le corps du g-al Sacken est entré à Cracovie. Il est composé de cosaques, de chasseurs à pied et d'infanterie prussienne, en tout 5000 hommes. On s'est accordé sur tous les points de la convention qui était proposée par le président de la ville, excepté ce qui touche les malades qui sont réputés pour prisonniers de guerre. Le g-al Sacken est logé au faubourg, le général autrichien Pflacher, commandant à Podgórze, a fait barricader le pont à 10 heures et on a placé 2 canons au milieu de pont. Cependant le passage du pont n'était pas tout à fait défendu et nous avons eu des nouvelles de la ville jusqu'au soir. Tout y était tranquille. A 5 heures du soir un parlementaire russe s'est présenté en demandant le major autrichien Lauer. Celui-ci après son retour a informé le g-al Biegański que les russes voulaient occuper le rayon, mais que le g-al Frimont lui a ordonné de s'y refuser et de défendre le passage du pont. Il a assuré le g-al Biegański qu'il peut rester tranquillement à Podgórze et qu'il espère qu'au bout de quelques jours les russes quitteront Cracovie, où il pourra retourner sous peu. Aujourd'hui la brigade du général autrichien Pflacher sort d'ici et il ne reste qu'un

...Le Prince a été chez moi hier presque tout le jour re-urnant en tout sens les chances pour et contre [w sprawie wrotu korpusu polskiego, który wyszedł cały]. Quoiqu'il ait la con-ction de n'avoir agi dans tout ce qu'il a fait jusqu'à ce ur que de la manière la plus conforme aux véritables in-rêts du service de S. M., il craint beaucoup que S. M. ne con-issant pas bien l'horrible gêne de sa situation n'ait porté de conduite un autre jugement et peut-être cette crainte était-e une des causes qui le portaient à tenter le coup un peu rdi dont il est question. Cependant ce qui se passait dans journée, les preuves multipliées que nous donnaient les au-chiens du rédoublement d'animosité, qu'a excité en eux la uvelle des victoires de S. M. l'Empereur, la bassesse hai-use de leurs procédés, toutes ces circonstances qui démon-ent trop évidemment qu'il n'y a rien qu'on ne puisse craindre leur part, ont décidé le prince à ne point donner à sa dé-arche un caractère tellement tranchant qu'il fût obligé de mpre tout à fait en visière avec le g-al Frimont. La lettre 'il a écrite à ce général était très ferme quant au fond et ès ménagée dans les formes. Le g-al Frimont en a été d'a-rd tout étourdi. Il a voulu avoir l'air de craindre que le corps lonais eût l'intention de couper le mouvement des troupes i arrivent en ce moment de la Galicie, pour se porter en ande hâte sur la Bohème, puis enfin s'étant calmé il a fini r dire que le p-ce Poniatowski était bien maître de s'arrêter, l le voulait, mais qu'il serait impossible qu'il fût fourni des bsistances et surtout des fourrages à son corps[1]).

taillon d'infanterie et un escadron d'hussards pour garder le pont qu'ils cupent de 2 côtés et qu'ils disent vouloir défendre. Dans ces circonstan-s je me suis déterminé de rester à Wieliczka et d'attendre les événe-nts. Si les russes quittent bientôt Cracovie, j'y retournerai et je tâcherai nformer V. E de tout ce qui s'y passera...« (kopia). A. E. Pologne 335 f. 232.

[1]) Poniatowski do Frimonta b. d. Réboul, II, 516. Frimont do niatowskiego, Krzywaczka, 13 maja 1813 ib., 517. Ussel, 411—2. Austryacy awiali się, że ks. Józef zechce wrócić do Podgórza, »so wäre, pisze mi-teryum do Bauma 15 maja, den gen. Sacken im Geheim zu verständi-n. dass er sich auf dem entgegensetzten Ufer nicht gänzlich zu schwä-en habe, vor wir ganz sicher sein werden, ob Poniatowski seinen Marsch rklich fortsetzen wird«. Nakazuje zakomunikować o tem Frimontowi. W. Weisungen Russland Baum 1813 f. 14.

Comme on lui a déclaré qu'on chercherait les moyens de s'en procurer en les payant, il s'y refusait encore, mais ensuite il a paru y consentir avec l'intention évidente d'y mettre des entraves. Il a en outre allégué comme une considération contraire au projet du prince la marche de 4 brigades autrichiennes qui sont en effet arrivées dans la même direction et dont la première est aujourd'hui à Kalwarya où était hier la dernière colonne du corps polonais. Il a mis en avant avec l'air de la menace que les troupes polonaises et les troupes autrichiennes étant dans le cas de cantonner ensemble. il ne répondait pas de ce qui arriverait et qu'il mettait tout sur la responsabilité du p-ce Poniatowski. Dans sa conversation avec le g-al Rautenstrauch, porteur de la lettre du prince, il a parlé du corps auxiliaire comme devant être à ce qu'il paraît en Bohême où va se rendre le p-ce Schwarzenberg.

Nous n'avions pas le loisir d'attendre à Podgórze cette réponse du g-al Frimont. Comme à la suite de cette réponse, qu'elle que fût sa nature, nous devions avoir à écrire au quartier général de S. M. et à Vienne, le p-ce Poniatowski m'engagea à me rendre à son quartier général d'où nous ferions aujourd'hui cette expédition. C'est de là en effet que j'adresse ce rapport à V. E.

La réponse du g-al Frimont a paru au p-ce Poniatowski mériter une attention sérieuse. Les deux inconvénients allégués par ce général ne sont que trop réels, danger du manque de vivres, danger du contact des troupes autrichiennes et des troupes polonaises.

Par rapport aux vivres on s'est adressé aux commissaires du cercle qui veulent de l'argent comptant et qui en outre ne répondent de rien. Il est certain que des ordres secrets feraient manquer les vivres et les fourrages. D'ailleurs, si on emploie à cet usage le peu d'argent qu'on a, il n'en restera plus pour payer un peu de solde en route ce qui cependant est essentiel pour la conservation du corps.

Quant au contact des troupes polonaises avec des troupes autrichiennes, le prince peut craindre qu'on ne profite de ce mélange momentané pour lui enlever beaucoup d'hommes par la désertion et ensuite. s'il y avait des rixes qui allassent un peu loin, que la faute n'en fût toujours rejetée sur lui

omme en ayant fait naître l'occasion outre qu'après une aven-ure de cette espèce sa marche dans les Etats autrichiens ne ourrait qu'être plus pénible et plus contrariée.

En balance de ces inconvénients, le principal avantage erait d'embarrasser un peu la cour de Vienne et de rester plus portée de rentrer dans le duché par Cracovie, mais les jour-ées d'étapes que font les troupes en ce moment, sont extrême-ient courtes d'après cette fatale convention conclue à Vienne. ujourd'hui c'est une circonstance heureuse, puisqu'on s'éloigne ntement; les troupes doubleraient volontiers les étapes, si elles evaient revenir sur leurs pas [1]).

Dans le cas, Mgr., où S. M. l'Empereur et Roi donnerait ı prince Poniatowski l'ordre de rentrer dans le duché par racovie ou bien de se porter sur quelque autre point où il 'y aurait pas de troupes françaises, il serait nécessaire que M. fît obtenir du gouvernement autrichien que l'on fournît ıx troupes polonaises des munitions de guerre et, si on devait éjourner quelque temps dans le rayon, que l'on procurât aussi our ce temps là des moyens de subsistances malgré les ordres onnés de Vienne, selon du moins qu'on l'assurait à M. de arbonne, pour que le g-al Frimont satisfît sur ces deux points p-ce Poniatowski. Le g-al Frimont a nié, comme l'a vu V. E., ı'il eût reçu ces ordres. Il ajoutait à l'égard des munitions guerre que quand même l'ordre lui parviendrait, il ne pour-ıit pas le remplir, son parc étant en route pour la Moravie. ous avons vu hier tout près d'ici un approvisionnement énorme munitions. Telle a été sur tous les points la bonne foi des ıtorités autrichiennes. Le p-ce Poniatowski attend avec im-atience dans sa route les ordres de S. M.

15. Cieszyn, 14 maja 1813.

Bignon pozostaje przy obozie głównym. Ludność galicyjska wszędzie dośnie przyjmowała wojska warszawskie. Ucisk ludności przez wojska ıstryackie (dywizya Mohra). Sposób przemarszu.

A. E. Pologne 335 f. 230—1. N° 151.

...J'ai vu marcher les colonnes polonaises. La presque to-lité de l'infanterie a ses armes et on ne met que quelques

[1]) *Souvenirs*, 396. Ussel, 412.

fusils pour la forme sur des voitures. Les officiers autrichiens qui accompagnent les troupes, s'en sont plaints d'abord, mais ils finissent par être obligés de le souffrir.

716. Cieszyn, 15 maja 1813.

Przyszedł list Serry, nakazujący zatrzymać wojska w Krakowie. Ks. Józef postanowił zatrzymać wojsko w obozie do 19, czekając na odpowiedzi od cesarza i Narbonne'a[1]. Stan finansów. Żądania wysłane do Wiednia.

A. E. Pologne 335 f. 233—6. N° 152.

...Les cantonnements du prince seront le 19. la 1-re colonne à Prerau, auprès d'Olmütz et la dernière à Friedek près Teschen. Dans un mouvement retrograde, la dernière colonne devenant la 1-re, le corps n'aurait point fait de fausse route et serait toujours à portée de se diriger dans tel sens que l'ordonnerait S. M. I.

Une grande difficulté existe toujours. C'est la nécessité fâcheuse où l'on sera de consommer en achat de subsistances et de fourrages le peu d'argent qui reste pour fournir des effets de chaussure et de temps en temps un peu de solde à la troupe. Par une fatalité malheureuse sur tous les fonds que S. M. l'Empereur a bien voulu accorder il n'est réellement parvenu ici que les 250.000 fcs. rapportés par M. de Rumigny, secrétaire de l'ambassade de S. M. L'article 4 du décret impérial daté de Mayence le 20 avril porte que sur le 4-e million, 500.000 fcs. seront envoyés, savoir 250.000 par M. de Rumigny (ce sont ceux qu'on a reçus en effet, comme je l'ai dit plus haut) et 250.000 par le premier officier que le major-général expédiera à Cracovie. Deux officiers ont déjà été depuis expédiés par S. A. le prince major-général sans que l'un ni l'autre ait été chargé d'aucune somme. L'art. 5 porte que les 500 autres mille francs seront de même remis à des officiers envoyés à Cracovie avec dépêches. Cependant rien n'arrive.

Sur le 3-e million, il revient 800.000 fcs. à raison de la déduction de 200.000 fcs faite en faveur du corps du g-al Dąbrowski. A compte de ces 800.000 fcs. il m'a été adressé 600.000 fcs. en traites sur le payeur de la guerre. Un agent du mi-

[1]) *Souvenirs*, 396—7. *Histoire*, XI, 464.

nistère polonais s'est rendu auprès des caisses françaises pour réaliser ces traites, mais on n'en a rien touché jusqu'à présent et nous n'avons même encore aucune espèce d'avis à cet égard. Une grâce que nous conjurons en conséquence S. M. I. de nous faire, est de vouloir bien ordonner qu'il soit remis à l'officier porteur de cette dépêche une de ces sommes de 250.000 fcs. qui devaient être expédiées par les premiers officiers d'état-major qui seraient envoyés au p-ce Poniatowski ou à moi et de faire suivre promptement les autres envois conformément aux dispositions du sus-dit décret. Jamais l'application des secours déjà accordés par S. M. l'Empereur ne peut être d'un plus grand intérêt qu'aujourd'hui pour le service même de S. M.[1]).

[Równocześnie wysyła ks. Józef list do Wiednia].

...pour obtenir les points suivant savoir que:

1° il soit fourni des munitions de guerre au prince par le g-al Frimont ainsi que l'a promis M. de Metternich (on a vu par mes lettres précédentes que copie de l'ordre donné au g-al Frimont à été remise à M. de Narbonne et que ce général a nié l'avoir reçu);

2° qu'il soit fourni aux troupes polonaises pendant qu'elles seront stationnaires, soit ici, soit dans le rayon de Podgórze, si elles y rentrent, des subsistances et fourrages payables d'après les principes de la convention conclue à Vienne, c.-à-d, en sel, ou que du moins, si le gouvernement ne veut pas en fournir, il favorise les achats;

3° que le prince puisse selon l'ordre qu'il recevra de S. M., suivre sans retard la direction que S. M. lui prescrira et qu'en conséquence les officiers et commissaires autrichiens qui accompagnent la marche des troupes polonaises, fassent fournir sur la route que les troupes prendront, les vivres, fourrages et voitures nécessaires sans avoir besoin d'en référer à des autorités supérieures;

4° qu'il soit fourni des moyens de transport pour les munitions de guerre cédées par l'Autriche jusqu'à la frontière du territoire autrichien par quelque côté que les troupes doivent en sortir;

---

[1]) Por. surowe słowa nagany z powodu niewykonania tego rozkazu Nap. do Mareta, 13 maja *Cor. de Nap.* XXV, 338 n° 20004.

5º enfin, que le prince puisse au moment de quitter le territoire de l'Autriche rassembler ses colonnes à la dernière station pour déboucher avec ses forces réunies sur le territoire où il aura ordre de se porter[1]).

Nous sommes tellement accoutumés à tout ce que la malveillance peut imaginer de tracasseries et de chicanes que si on n'apporte pas de Vienne des ordres absolus, sur tous ces points, aux généraux et commissaires autrichiens, le prince aurait encore certainement à batailler avec eux sur chacun de ces articles.

[Wszyscy życzą powrotu do Krakowa. Wiedzą, że Austryacy natychmiastowo zawiadomią o tem Rosyan].

Le p-ce Poniatowski écrit à S. A. le prince major-général dans le même sens que j'écris à V. E. Nous allons attendre impatiemment les réponses du quartier général. Quelle que chose que S. M. ordonne, elle sera obéïe, mais je ne puis trop répéter à V. E., combien il est essentiel d'avoir des fonds pour acheter au besoin les subsistances et fourrages refusés par l'Autriche et pour pouvoir donner un peu de paie à ce corps très bon, mais tout neuf dans lequel il n'y a pas plus de 3000 vieux soldats.

717. Cieszyn, 16 maja 1813.

Upadek Senffta. Stronnictwo rosyjskie i jego intrygi w kraju. H. Lubomirski. Łubieński. Kandydaci do ministeryum.

A. E. Pologne 335 f. 237—240. Nº 153.

La chûte de M. de Senfft a été un coup extrêmement sensible pour les Czartoryski et les autres défectionnaires[2]). Abattus, comme ils le sont déjà, par les victoires de S. M., ils auraient trouvé dans l'appui de ce ministre auprès du Roi de Saxe des moyens de replâtrer leur lâche conduite et peut-être même de conserver leurs fonctions actuelles. C'était la crainte qu'avaient toujours les véritables polonais, ceux qui ne veulent et n'attendent leur salut que de la France. On me disait sans cesse avec inquiétude que puisque M. Matuszewic malgré les

---

[1]) Poniatowski do Narbonne'a, 14 maja Réboul, II, 518—520. Ussel, 412.

[2]) Bonnefons, 423 i n. Ussel, 438 i n. Flathe *Geschichte von Sachsen* 1873, III, 350 i n. por. *Souvenirs*, 391—2.

preuves irréfragables qu'on a eues de sa trahison, était parvenu à se maintenir dans une sorte de crédit à la cour de France, il reviendrait sûrement encore reprendre sa place dans le gouvernement et protéger tout ce qu'il y a de personnes le plus opposées à l'Empereur ou paralyser, comme il le faisait dans les derniers temps de son activité ministerielle, les mesures que pourrait réclamer le service de S. M. M. de Rumigny à son retour de la mission que je lui avais donnée à Paris, m'a rapporté qu'il semblait que V. E. n'avait pas vu du même oeil que j'avais dû le voir au point où j'étais, la correspondance de M. Mostowski, ministre de l'intérieur, et Matuszewic, ministre des finances avec le p-ce Adam Czartoryski et par suite avec l'Emp. Alexandre, correspondance avouée et reconnue par M. Mostowski dont j'ai adressé à V. E. les explications justificatives présentées par lui même à S. M. l'Empereur et Roi, correspondance qui avait pour objet d'offrir dès le mois de novembre dernier le trône de Pologne à l'Emp. Alexandre et qui portait dès lors à ce prince les conditions auxquelles on désirait qu'il acceptât cette couronne. Il semblerait, d'après ce que m'a dit M. de Rumigny, qu'il aurait manqué quelqu'une de mes lettres à V. E. Cependant je n'ai reçu aucun avis du ministère qui m'ait informé que la suite de mes numéros ait été interrompue.

Tandis que M. Matuszewic dont la poltronnerie égale la fausseté, après avoir lié la partie et donné le mouvement aux différents ressorts qui devaient faire réussir son plan, s'est mis lui même en dehors de l'action locale et a été chercher, contre toute chance de revirement, sa sûreté personnelle à Paris, les manoeuvres ont continué tant à Varsovie qu'à Cracovie pour gagner les principaux personnages du gouvernement et pour dissoudre le ministère et le conseil de la Confédération générale. On a vu venir pour cet objet à Cracovie le prince Antoine Radziwiłł qu'au bout d'une heure j'ai fait arrêter et que j'ai fait chasser dans les 24 heures. On a vu enfin malgré la résistance active des vrais polonais le triomphe momentané de ce parti dans le dernier acte du conseil de la Confédération générale où la faiblesse de quelques membres estimables, mais timides, malgré la protestation de 3 hommes énergiques a fait adopter une détermination et une proclamation qui prononçaient

la dissolution de fait de la Confédération générale. J'ai transmis à V. E. par mes lettres des premiers jours de ce mois la pièce dont il s'agit, et des détails sur les circonstances qui ont accompagné son adoption. L'opinion publique s'est révoltée contre cet acte et a flétri les deux auteurs, le c-te Zamoyski et M. Linowski.

Ces deux derniers, ainsi que MM. Mostowski et Matuszewic sont les 4 personnes le plus en évidence que l'on doit considérer comme les fauteurs principaux du parti russe, comme les correspondants et coopérateurs du prince Adam Czartoryski. Malheureusement M. de Senfft, lié aux Czartoryski par des intérêts pecuniaires, était entré dans leurs vues politiques et s'était laissé influencer par cette côterie. Je l'avais vu avec regret et je l'avais depuis près de 2 ans fait connaître à V. E. Cette liaison a été en effet une des causes de sa perte. Les 4 personnages que j'ai désignés aujourd'hui de nouveau, sont déjà suffisamment signalés par mes lettres précédentes, mais lorsque la marche victorieuse de l'Empereur va le conduire sous peu sur les bords de la Vistule, il m'a paru de mon devoir d'appeler encore une fois l'attention de V. E. sur le danger qu'il y aurait à laisser figurer à la tête du gouvernement à Varsovie 2 hommes, comme M. Mostowski et Matuszewic, qui sont aujourd'hui proclamés tout haut par leurs compatriotes comme traîtres envers leur pays et envers l'Empereur[1]). Je vois déjà

[1]) Bignon raz jeszcze powrócił do tej samej sprawy przedstawiając w memoryale ogólnym, ujmującym wszystkie podane poprzednio szczegóły, historyę pertraktacyj. Choć umieszczony jak gdyby pod datą 20 marca w A. E. Pologne 334 f. 164—70, memoryał ten został prawdopodobnie napisany natychmiastowo po przybyciu Bignona do Drezna. Jako nie dodający żadnych nowych danych został pominięty w wydawnictwie naszem. Równocześnie z Bignonem pisze Mostowski usiłując uratować swoje stanowisko w liście do Zamoyskiego. Cieszyn, 17 maja 1813. »Przyjachawszy tu, dowiedzieliśmy się, że król wyjachał do Drezna, niemając zatem po co już wędrować do Pragi, siedziemy, czekając na dalsze rozkazy, po które posłano. To pewnie z 8 lub 10 dni zabierze. Nie mogę zgadnąć na pewno, co Pan dalej przedsięwziąłeś lubo stale mniemam, iż zawsze najlepiej mu będzie do króla udać się, a nawet (jeśli dalsze wypadki wojenne będą szczęśliwe na stronę naszą) i do kwatery głównej, gdzie prosto Panu Joachimowi się wytłumaczyć ze wszystkich plotek krakowskich; zapewnić, że sposób myślenia wszystkich jest jednostajny, i choć w przypadku nieszczęścia przewidzieć się mogącego usiłowano może uchronić kraj i majątki od zguby powszechnej, to

commencer les intrigues pour excuser leurs démarches et atténuer leurs torts. Assûrément, je ne demande pas contre eux des mesures de rigueur, mais je dois dire que pour le service de S. M. l'Empereur, pour l'intérêt de ce pays-ci qui ne peut être sauvé que par S. M., il ne convient pas de laisser entre les mains d'hommes qui ont offert la couronne de Pologne à l'Emp. Alexandre, l'exécution de mesures de gouvernement dont l'effet doit être si important pour le succès même des opérations militaires. J'ajouterai que l'opinion nationale en serait affligée et qu'on verrait avec douleur les amis de la Russie obtenir aux dépens des vrais polonais la faveur de la France et la confiance de S. M.

Le p-ce Henri Lubomirski, dont j'ai déjà eu plusieurs fois occasion de parler, est arrivé de Vienne ici depuis quelques jours pour se rendre à Sieniawa. De bonne foi dans ses conversations avec moi sur les fautes qu'a commises dans cette dernière époque la famille Czartoryski, sur l'aveuglement impardonnable surtout du c-te Zamoyski qui n'a pas même l'excuse d'un calcul de fortune, puisque toutes ses terres sont dans le duché de Varsovie, le p-ce Lubomirski m'a demandé avec assez de franchise, si je ne croyais pas qu'il y eût moyen de faire oublier ces erreurs d'une politique maladroite que l'événement a trompée. Il aurait même désiré savoir, si la famille Czartoryski ne pourrait pas encore se produire en 1-re ligne et avec avantage. Je me suis borné à lui répondre que ce

jednak nie odmieniło ani zdań ani ducha niczyjego, że podejrzenia i oskarżania w ostatnich czasach czynione i zachęcane największą szkodę w opinii by przyniosły, gdyż powoli i koniecznie majętnych obywateli odstręczając, zostawiłyby tylko tych, co nic do stracenia, a wszystko do spodziewania się mając w zamąceniu ogolnem pochlebstwami i kłamstwem czyniących imieniem Joachima uwodziliby; że w samej rzeczy już tylko tacy są słuchani i że w tem najbardziej przez szlachetniejsze postępowanie i dobrańsze osoby zaradzenia potrzeba. Takie i podobne otwarte wyłożenie rzeczy, krajowi i nam wszystkim największe dobrodziejstwo wyświadczyłoby... Odpisz do żony, adresuj do mnie, postaram się go pewnie przesłać. Kraków zajęty 13-go, a Podgórze według podobieństwa miało być równie zajęte 15-go lub 16-go. Korpus 5-ty ciągnie dalej, jak pierwej. Donieś mi czy widziałeś musztardę »Senffta« i co o niej sądzisz?... Radzę szczerze uprzedzić w Dreznie i dalej przyjazd kawiarza, bo potem byłoby trudniej i poźno«... B. Z. 1814 f. 813-4.

qu'il y a de mieux à faire, est sans contredit de prendre un système tout contraire à celui qu'on a suivi depuis quelque temps, que j'ignorais jusqu'à quel point S. M. pourrait rendre sa confiance à des personnes qui n'y ont pas répondu, mais que jamais on ne devait douter de la générosité et de l'indulgence de S. M. I.

Si parmi les hommes qui sont entrés en négociation avec le parti russe je n'ai point nommé le ministre Łubieński, ce n'est pas que je le croie en effet exempt de toute manoeuvre de ce genre. Il y a de fortes présomptions qui autorisent à croire qu'il a été en relation suivie avec le sénateur Ogiński, son frère, mais plus adroit et plus prudent que ses collègues, M. Łubieński n'a rien hasardé qui pût le compromettre et comme je l'ai dit dernièrement, il s'est trouvé en état d'être lui même l'accusateur auprès du Roi de Saxe de MM. Mostowski, Matuszewic et Zamoyski. Dans ce moment M. Łubieński agit auprès du Roi pour être nommé commissaire général dans le duché à mesure que nous réoccuperons le pays et avant que le gouvernement ait pu reprendre son activité.

Puisque j'ai cru devoir, Mgr., revenir aujourd'hui sur l'inconvénient qu'il y aurait à laisser dans le ministère du duché de Varsovie MM. Mostowski et Matuszewic, je dois peut-être aussi dire un mot des hommes que l'on regarde comme le plus propres à les remplacer. Pour le ministère de l'intérieur, le c-te Garczyński préfet de Kalisz, homme très estimé du Roi de Saxe et de ses compatriotes aurait pour lui l'approbation générale. Un homme habile pour le ministère des finances n'est pas facile à trouver. M. Matuszewic de qui on espérait beaucoup, n'a lui même montré dans ce poste aucun talent véritable et l'a laissé gouverner, comme il l'était auparavant, par ses sous-ordres. L'homme le plus pur du ministère actuel est le ministre de la police, c-te Sobolewski, ce serait lui qui du moins dans le moment conviendrait le mieux pour cette place. Une grande question se présente c'est de savoir, s'il ne serait pas utile de profiter de l'instant où toutes les autorités publiques ont perdu leur action dans le duché, pour en opérer une refonte complète et établir un ordre de choses nouveau qui quelqu'il fût, plairait plus à la nation que ce qui existe. Ne serait-il pas à propos de fondre ensemble le gouvernement et le con-

seil de la Confédération générale? n'y aurait-il plus lieu à faire entrer dans ce système nouveau la Commission de gouvernement de Lithuanie ou du moins quelques uns de ses membres comme par ex. le c-te Sołtan, homme entouré de l'estime universelle[1])...

[1]) Saski pogląd na sprawę. Manteuffel do Justa. Drezno, 7 sierpnia 1813. »...Un parti polonais doit avoir fait des propositions à l'Emp. Alexandre pour l'établissement d'un royaume et de faire Czartoryski fils vice-roi. L'Empereur doit avoir donné une réponse évasive se référant à la constitution du royaume (s.) qui permet bien une incorporation, mais pas l'établissement d'un royaume séparé. Ce plan doit déjà avoir été tramé avant la retraite de la Berezina. Matuchewsky, Mostoki (s.) y doivent être tout impliqués. Le p-ce Schwarzenberg à intercepté toute la correspondance et l'a envoyée à Vienne. L'Emp. François l'envoya officiellement à son beau-fils Celui-ci en a rit, en en parlant, ainsi que de Matuchewski avec mépris, disant de ce dernier qu'il faisait le valet de Czartorinski. Matuchewsky s'est rendu plus tard à Prague où à ce que je crois le Roi lui fit écrire qu'il devait se rendre à Carlsbad. Sobolewsky doit avoir eu connaissance de cette affaire, mais a omis de la dénoncer, chose peu excusable pour un ministre de police. Enfin, outre le ministre de la guerre qui a toujours joui d'une réputation irréprochable, Lubienski et M. sont censés être à présent les meilleurs patriotes, eux qui cependant ont été autrefois calomniés. Pour me procurer des lumières sur cette affaire, j'ai écrit à Zam. qui se trouve aussi à Carlsbad. Celui m'assure que M. demande à présent de savoir la cause de son accusation et qu'un homme de son caractère ne peut pas être faux. Cependant je suis étonné d'apprendre que Z. même demande un congé auprès de Roi pour retourner dans le duché et faisant entendre que si ses fonctions comme sénateur y devraient mettre des entraves qu'il offre s'en démettre. D'après mon opinion l'on ne doit condamner personne sans l'entendre. Cependant l'esprit des polonais nous est bien connu. Leur soi-disant patrie passe chez eux sur toute autre considération. Mais l'on a vu très souvent que sous cette idée se cache l'égoisme, l'intérêt, l'esprit de parti, l'inconstance et c'est là qu'ils n'épargnent aucun moyen et même les plus mauvais leur paraissent des vertus. Ils mesurent alors la valeur de leurs actions d'après les resultats et ils paraissent ou comme patriotes ou comme traitres, suivant le parti qui garde le dessus. Voilà l'opinion que je me fait e d'eux et je suis tenté de croire qu'il peut y en avoir parmi eux qui sous d'autres conjectures auront des sentiments honnêtes et sincères envers nous, mais qui peuvent ensuite dans les circonstances actuelles devenir aussi nos ennemis ouverts, ou cachés. Voilà pourquoi je n'ose prendre le parti d'aucuns. Il y a plusieurs personnes qui plaignent les polonais, ils ont tout sacrifié pour réunir leur patrie et ne peuvent pas y parvenir. Les autorites supérieures françaises, même ceux qui protégent fort les polonais (vous saurez déjà de qui je parle) se restreignent et ne font

718. Cieszyn, 17 maja 1813.

Korpus posiłkowy przestał istnieć. Gen. Sokolnicki.

A. E. Pologne 335 f. 242—4. N° 154.

...Cette réponse[1]) est très importante en un point, c'est qu'elle notifie la cessation d'existence du corps auxiliaire. Le g-al Frimont annonce qu'il a reçu une autre destination et renvoie le prince vers le commandant général de la Moravie. Ce commandant de la Moravie est l'archiduc Ferdinand qui est à Brünn. Le prince Poniatowski mettant comme de raison beaucoup de prix à obtenir du gouvernement autrichien les subsistances dont il a besoin afin de ne pas consommer pour cet usage le peu d'argent qu'il a encore à sa disposition, profite d'un conseil que le g-al Frimont lui donne et s'adresse en conséquence à l'archiduc Ferdinand. Il envoie aujourd'hui à Brünn un officier de son état major...

[Cesarz polecił zostawić jednego z audytorów w Czechach dla śledzenia armii nieprzyjacielskiej. Nie mając już żadnego, Bignon sprawę tę dał do wypełnienia Vandernotowi oraz innym oficerom pod władzą Sokolnickiego]...

[Sokolnicki niechętny ks. Józefowi, oddany cesarzowi i Czartoryskiemu uchodzi za śledzącego postępowanie Poniatowskiego].

Skałkowski *O cześć imienia*, 250—1 n.

719. Cieszyn, 19 maja 1813.

Rozkaz przyniesiony przez Rumignego. Projekt powrotu do Krakowa. Decyzya księcia. Korespondencya z Narbonnem. Brak amunicyi i żywności. Ruch korpusu polskiego.

A. E. Pologne 335 f. 245—8. N° 155.

M. de Rumigny est arrivé ici hier apportant au prince Poniatowski une lettre de S. A. le p-ce major-général qui le

rien paraître sur leur sort futur. Mais c'est cela même qui les rend inconsolables. Le 3 août les polonais qui se trouvaient ici ont donné un diné de plus de 60 couverts à l'hôtel de Pologne. Le duc de Bassano et le c-te Daru etc. y ont assisté, mais pas le b-on de Serra. Je n'ai pas encore pu apprendre la cause pour laquelle il n'y était pas venu«. Tłumaczony list (prawdopodobnie interceptowany). A. N. AF IV. 1666 n° 33.

[1]) Ks. Józef zwrócił się do Frimonta o prowianty. Frimont odpisał (Krzywaczka, 16 maja), że w tej i w innych sprawach odsyła do ks. Hohenlohego, attaché à sa personne en qualité de directeur de sa marche.

prévient que l'intention de S. M. est que le corps polonais réjoigne, le plus promptement possible, la grande armée à moins que sur la nouvelle des victoires de S. M. le prince ne soit décidé à retourner à Cracovie[1]) [ks. Poniatowski miał zamiar wracać do Krakowa i czekał tylko na nowe rozkazy].

...Quoique S. A. mande au prince Poniatowski de rejoindre la grande armée, quoique déjà un courrier envoyé à M. de Narbonne ait mis cet ambassadeur dans le cas de s'entendre avec le ministère autrichien sur la marche du corps polonais vers Zittau, quoique le Roi de Saxe ait donné au prince l'ordre de suivre cette dernière direction et au ministre de Saxe à Vienne l'ordre de concourir à en préparer les moyens, il a été évident pour le prince que S M. préférerait infiniment de voir les troupes polonaises rentrer dans le duché de Varsovie, que la nouvelle indication de marche n'est qu'un pis aller auquel S. M. I. n'a consenti qu'à regret. Ce matin il m'est arrivé des lettres de Podgórze portant que Cracovie est évacuée et qu'il n'y restait le 18 de ce mois que quelques cosaques. Aussitôt après la réception de ces lettres, je me suis rendu chez le prince qui de son côté avait des nouvelles à peu près semblables. Dans son désir de répondre aux intentions de S. M. l'Empereur, il a eu aussitôt la pensée de marcher vers Cracovie et il aurait voulu pouvoir le faire sur le champ, mais sans le consentement de l'autorité autrichienne la chose est impossible, puisqu'on refuserait partout les vivres, les fourrages et les moyens de transport et que sans doute ce serait déplaire à S. M. elle-même que de blesser l'Autriche par un procédé hardi qui d'ailleurs pourrait avoir une mauvaise issue. Ne pouvant pas songer à un mouvement aussi rapide, le prince s'est cependant décidé à prendre cette direction, si la cour de Vienne ne s'y oppose pas. Cette détermination du prince est de sa part un acte très marqué de dévouement pour S. M. l'Empereur. Il croit que c'est bien là ce qui entre le mieux dans les vues de S. M. et il le fait, mais pour me servir de ses propres termes, il suit les mouvements de son âme et non les calculs de sa raison. Enfin sa résolution étant bien prise, il a ex-

[1]) Berthier do Poniatowskiego, 14 maja Réboul, II, 518. Caulaincourt do Narbonne'a, 14 maja Norvins *Portefeuille,* I. 350--1. por. Narbonne do Poniatowskiego, 16 maja Réboul, II, 520—1.

pédié ce matin un de ses aides de camp à Vienne. Il en rend compte lui-même à S. A. le major-général et il lui adresse copie de la lettre qu'il a écrite à M. de Narbonne. De mon côté j'ai écrit dans le même sens à cet ambassadeur et la chose m'a paru assez importante pour envoyer à Vienne M. de Rumigny [1]). Je regarde comme très probable que le cabinet autrichien fera des difficultés pour permettre au corps polonais de retourner sur ses pas. Ce cabinet ne manquera pas sans doute d'objecter que S. M. I. ayant fait demander elle même par son ambassadeur qu'il soit ouvert aux troupes polonaises une route qui les rapproche de la grande armée, que cette même demande ayant été faite par S. M. le Roi de Saxe, que les arrangements relatifs à cet objet étant peut-être même déjà arrêtés, on ne peut pas d'après ce que l'on nommerait un caprice du prince Poniatowski changer ce qui aurait été convenu et lui faciliter une direction différente de celle qui aurait été déterminée la veille. Ces objections de la part de la cour de Vienne sont naturelles à prévoir. Je vais au devant d'elles dans ma lettre à M. de Narbonne, mais il serait possible que cet ambassadeur se laissât aller à les admettre, dans cette conjoncture il m'a paru que M. de Rumigny qui a eu l'honneur de voir S. M. l'Empereur et d'entendre de la bouche de S. M. le déplaisir que lui a causé la retraite des troupes polonaises, pourra mieux faire sentir à l'ambassadeur de S. M., combien il doit faire d'efforts pour assurer le succès de la demande actuelle du p-ce Poniatowski. M. de Rumigny s'est chargé avec empressement de cette commission et il y mettra sûrement le zèle propre à le faire réussir.

V. E. a vu par mes lettres précédentes que 2 grandes difficultés avaient embarrassé le prince et avaient contribué à sa retraite: le manque de vivres et le manque de munitions de guerre. Ces contrariétés subsistent toujours, son approvisionnement en munitions de guerre est extrêmement médiocre et ne suffirait guère que pour une affaire ou deux, mais, s'il peut avancer un peu dans le pays, il espère y trouver quelques ressources. Le manque de vivres serait toujours un obstacle pres-

---

[1]) Poniatowski do Narbonne'a, 19 maja A. E. Autriche 395 f. 157—8. Bignon do Narbonne'a, t. dn., ib. f. 155—6.

que invincible, si les russes avertis par les autrichiens allaient se reporter aussi sur Cracovie et chercher à lui fermer le passage en sorte qu'il fût contraint de s'arrêter dans le rayon. Aussi dans nos lettres à M. de Narbonne nous prions vivement cet ambassadeur d'insister pour la réalisation des promesses qui lui ont déjà été faites sur ces deux points. Il n'est pas douteux que les russes ne soient promptement informés du mouvement du p-ce Poniatowski, si on le laisse en effet reprendre la route qu'il vient de parcourir, et il doit s'attendre à les retrouver à Cracovie ou dans le rayon même, mais il y a cependant lieu de croire que l'ennemi vivement occupé ailleurs ne pourra pas envoyer contre lui des forces bien considérables. Le prince n'ose pas se flatter que la présence de ses troupes sur le territoire du duché y produise d'effet insurrectionnel, attendu l'épuisement trop vrai de tous les propriétaires, mais enfin il fera en ce genre tout ce qui est humainement possible...

[Książę pojechał do Neutitschein, cały korpus zatrzymał się i czeka na przyjazd kuryerów].

...La première colonne de cette division [de Bianchi] est arrivée aujourd'hui à Teschen au moment où la dernière colonne du corps polonais venait d'en partir. Ce général est venu chez moi et y a trouvé le prince Poniatowski. Il paraissait vouloir sonder les intentions du prince qui lui a laissé croire qu'il attendait les lettres de Vienne pour se diriger sur Zittau. Quoiqu'il y ait ici 2 routes, et que le g-al Bianchi dût d'abord aller par Troppau, ce qui laissait les troupes polonaises à sa gauche, il a laissé entendre qu'il prendrait la même route qu'elles. Tout ce que l'on peut imaginer de tracasseries et de chicanes, le prince l'éprouve chaque jour. Des militaires autrichiens, des habitants du pays cherchent à faire déserter les soldats polonais. Cependant la désertion est bien moins considérable qu'on eût pu le craindre...

Ussel, 413.

720. Cieszyn, 21 maja 1813.

Narbonne donosi, że Austrya pozwoliła zachować broń, co było zresztą tylko uznaniem faktu. Zgoda na zmianę kierunku w Wiedniu i trudności na miejscu. Trudności sytuacyi.

A. E. Pologne 335 f. 254–5. № 156.

...La même lettre de M. de Narbonne annnonce que la cour de Vienne ayant prévu le cas d'un changement de direction à donner aux troupes polonaises. M. de Bubna a reçu des instructions qui le chargent d'acquiescer sur ce point aux désirs de S. M. D'après cette déclaration faite par le cabinet autrichien, il semble que les commissaires qui conduisent les colonnes auraient dû ne point faire de difficultés pour leur procurer des vivres dans les lieux où il est nécessaire qu'elles s'arrêtent. afin d'attendre les ordres relatifs à la nouvelle direction qu'elles vont inévitablement recevoir, il en est tout autrement: dans le moment où M. de Narbonne transmet au prince Poniatowski ces informations favorables. le p-ce de Hohenlohe, placé auprès de ce dernier pour accompagner sa marche. lui présente une lettre de l'archiduc Ferdinand, datée du 18, par laquelle l'archiduc lui notifie qu'en conséquence d'instructions reçues de Vienne sous la date du 16 S. M. l'Empereur d'Autriche est déterminé à ne consentir ni à un séjour ni à un changement de direction pour les troupes polonaises. Ainsi le même jour 16 où M. de Metternich faisait à l'ambassadeur de S. M. les communications dont je viens de parler, on expédiait de Vienne à l'archiduc Ferdinand des ordres fondés sur un principe formellement contraire[2]. A la vérité on pourrait dire qu'il est très possible, que le conseil aulique de guerre ne fut pas instruit encore des déterminations du cabinet politique, mais cette objection tombe attendu que ce n'est pas du 16 seulement que date la détermination du cabinet à cet égard, mais que c'était au contraire une résolution déjà prise au moment du départ de M. de Bubna. Il est à espérer que les courriers que nous avons envoyés à Vienne, auront fait cesser ces con-

[1]) Bubna v. Littitz Ferdynand, 1768—1825, oberst 1801, przewodniczący dep. wojskowego Hofkriegsrathu 1805, użyty do negocyacyj pokojowych, FML. 1809, w dyplomatycznej misyi w Paryżu i Dreznie 1813, dowódca awangardy armii głównej, potem 1 lek. dywizyi, gen. gubernator Piemontu 1814, ambasador w Turynie 1815, dowódca 2 korpusu we Włoszech, gubernator Lyonu 1815, dowódca komenderujący w Lombardyi, uśmierza rewolucyę 1821 w Turynie.

[2]) Ferdynand do Poniatowskiego, Brno. 19 maja 1813 kopia. A. E. Autriche 395 f. 159. Hohenlohe do Poniatowskiego. Neutitschein, 20 maja. kopia ib. f. 160.

radictions, mais en attendant le p-ce Poniatowski pour ne pas aisser marcher son corps dans un sens qui l'éloigne tant de a grande armée que de Cracovie, l'ayant rendu stationnaire depuis avant hier 19, est réduit à employer pour le faire vivre es fonds qu'il a en caisse et qui lui seraient nécessaires pour tant d'autres besoins si pressants[1]. Nous sommes tellement accoutumés à des chicanes sans fin de la part des autrichiens que nous sommes portés à croire que ce n'est pas sans malveillance d'intention qu'ont été donnés le 16 de ce mois à l'archiduc Ferdinand ces ordres qui en contrariant les déclarations de M. de Metternich obligent le p-ce Poniatowski à des réclamations nouvelles dont l'effet quelque heureux qu'il puisse être, ne réparera pas pour lui le mal que lui font les sacrifices pécuniaires auxquels on l'oblige.

Le division du g-al Bianchi, partagée en 4 brigades, passe ici pour se rendre en Bohême. Les 2 premières brigades ont pris leur route par Troppau et par conséquent ne se trouveront pas en contact avec les troupes polonaises.

Tous les ministres du duché de Varsovie sont ici en ce moment, mais si les troupes polonaises ne marchent pas sur Cracovie quelques uns d'entre eux profiteront du moment de repos qu'ils auront avant de pouvoir rentrer dans le duché pour aller aux eaux en Bohême où ils seront à proximité du Roi et tous prêts à obéir au premier ordre...

[Bignon pojutrze jedzie do Neutitschein].
Ussel, 414.

721. Cieszyn, 22 maja 1813.

Przyszła wiadomość o szczęśliwej wyprawie garnizonu Zamościa.
A. E. Pologne 335 f. 249—251. N° 157.

722. Neutitschein (Nowy Jiczyn), 24 maja 1813.

Niepowodzenie starań w Wiedniu. Ministrowie. Rumigny.
A. E. Pologne 335 f. 266—7. N° 158.

Les tentatives que le p-ce Poniatowski a cru devoir faire à Vienne pour obtenir la permission de marcher sur Cracovie,

---

[1]) Poniatowski do Narbonne'a, Altitschein, 20 maja 1813 A. E. Autriche 395, 161 por. *Souvenirs*, 397.

ont complètement échoué. M. de Rumigny qui s'était rendu lui-même auprès de M. de Narbonne pour tâcher de faire donner aux troupes polonaises cette direction comme la plus conforme aux intentions de S. M. l'Empereur, nous a fait part et rendra compte à V. E. de l'inutilité des démarches qu'a faites à cet égard l'ambassadeur de S. M. Les demandes relatives à un changement de route afin de faire arriver le corps polonais le plus promptement possible sur Zittau n'ont eu elles-mêmes qu'un demi succès. La nouvelle route qu'a été tracée, est encore très longue et fait perdre un temps précieux en marches inutiles. Quoique M. de Narbonne ait déjà sans doute envoyé cet itinéraire à V. E., j'ai l'honneur d'en joindre ici une copie nouvelle avec l'indication de l'époque où les troupes polonaises quitteront le territoire autrichien [1]. Demain 25 les colonnes vont se mettre en mouvement. C'est de Prerau, où elle est en ce moment, que part la première colonne. Elle ne sera rendue que le 19 juin à la frontière de la Saxe.

Comme il n'y a plus aucun espoir de rentrer dans le duché de Varsovie autrement qu'à la suite de la grande armée, les ministres vont se rendre à Dresde. Je les ai laissés hier à Teschen en leur promettant de les instruire de suite de la direction définitive que suivrait leur armée. Je les en informe aujourd'hui, mais je partirai moi-même d'ici sans les attendre. Un ordre antérieur de S. M. l'Empereur m'ayant prescrit de le rejoindre, je compte ainsi, Mgr., me trouver dans 5 ou 6 jours auprès de V. E....

[Prosi o odznaczenie, naprz. o order dla Rumignego].

723. Bassano do Bignona. Lignica, 28 maja 1813.

Starania o zmianę kierunku korpusu polskiego. Zwycięstwa cesarza. Życzliwość dla Bignona.

A. E. Pologne 335 f. 268. Minute.

...Vous avez appris par M. de Narbonne que la nouvelle démarche faite par le p-ce Joseph pour reprendre la direction de Cracovie n'a pas pu réussir et qu'une nouvelle direction en avait été donnée au corps polonais pour rentrer en Saxe par

---

[1]) A. E. Pologne 335 f. 265. por. Réboul, II. 522. *Souvenirs*, 397. Ussel, 414.

Toeplitz. J'ai écrit depuis pour demander que le corps polonais fût dirigé sur Schweidnitz [1]). J'attends le résultat de cette démarche que M. de Narbonne fera connaître au p-ce Poniatowski. Jusqu'à ce que ce prince en soit informé, il continuera sans doute sa marche afin de ne pas s'exposer dans tous les cas à de nouveaux retards. Envoyer moi je vous prie le plus tôt possible l'état de situation le plus récent de son corps. S. M. a continué sa marche victorieuse. Elle est depuis 2 jours en Silésie. Notre quartier général n'est aujourd'hui qu'à 8 milles de la capitale. Notre gauche doit être sur l'Oder. Le commandant de Glogau avait annoncé depuis quelque temps qu'il serait délivré le 28. Il paraît qu'il ne s'est guère trompé. Les renseignements que nous recueillons dans le pays sur Stettin et Custrin sont extrêmement favorables. D'après une des dernières gazettes de Liegnitz la garnison de Custrin aurait fait réellement une sortie très heureuse.

Il n'y a eu à la grande armée ces jours derniers que des affaires d'avantgarde non signifiantes. L'ennemi recule toujours devant nous.

S. M. continue à se porter à merveille.

Nous sommes ici dans une fort grande ville. Le peuple y est fort tranquille. Je parcours les rues avec sécurité et toutes les boutiques sont ouvertes.

Je ne sais, M. le baron, où j'aurai le plaisir de vous revoir. C'est sera un bien véritable pour moi.

---

[1]) Bassano do Narbonne'a, Świdnica, 28 maja 1813 A. E. Autriche 395 f. 202, kopia odpowiedzi Metternicha, 31 maja: »...2° quant à la marche du corps polonais sur Schweidnitz S. M. a la conviction que quand cette demande lui a été adressée du quartier général on doit ne pas avoir été informé de la position actuelle des armées russes et prussiennes, position qui rend cette marche impossible. S. M. fera prendre dès qu'elle sera rendu en Bohême, des mesures pour diriger la marche du corps polonais vers un point plus rapproché de la position actuelle de l'armée française en autant que cette direction pourra se combiner avec les dispositions relatives aux armées autrichiennes. Si M. le p-ce Poniatowski veut envoyer un officier à Prague, il pourra y être informé des mesures qu'il aura été possible d'adopter. Rien ne devra cependant arrêter la marche du corps polonais sur la route d'étape convenue actuellement d'autant plus que l'armée devra toujours gagner la gauche de la Moldau sur le seul point où il y ait un pont«... ib. f. 224.

724. Lignica, 2 czerwca 1813.

O potrzebie natychmiastowego wprowadzenie w życie kwietniowego dekretu cesarza.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 5. Rapport à S. E. M. le duc de Bassano sur la nécessité de donner un prompt effet au décret impérial du 20 avril qui accorde des secours à l'armée polonaise.

Le corps polonais sous les ordres du p-ce Poniatowski, déduction faite du détachement des lanciers de la garde et d'un bataillon français qui se trouvent momentanément joints à ce corps présente en chevaux les quantités suivantes, savoir:

en chevaux d'officiers 1669 }
» de troupes 5492 } 7.161.

D'après l'état qui m'a été remis le 24 du mois de mai dernier, ce total se compose de:

	chevaux d'officiers	chevaux de troupes	total des chevaux par arme	
Etats majors	374	40	414	
Gendarmerie	19	64	83	
Cavalerie régulière . .	765	3376	4141	cavalerie 5566 chevaux
Cosaques polonais . .	161	1264	1425	
Infanterie	127	111	238	
Artillerie	108	531	639	
Corps du génie . . .	63	10	73	
Pontonniers	9	—	9	
Ouvriers	6	4	10	
Sapeurs	22	12	34	
Equipages militaires .	11	74	85	
Ambulance	4	6	10	
Total . . .	1669	5492		

Total général 7161 chevaux.

Le p-ce Poniatowski désirant répondre aux vues de S. M. voudrait pouvoir augmenter de 2000 chevaux la force de sa cavalerie, ayant sous sa main soit de vieux cavaliers soit d'au-

res hommes prêts à être mis à cheval sur le champ et il trouvé des fournisseurs qui se chargent de lui en faire la livraison dans un très bref délai. Toute la difficulté consiste à en assurer le payement. Le prince est occupé en ce moment à traiter avec ces fournisseurs comptant sur les fonds promis par le décret impérial du 20 avril.

Sur le 3-e million accordé par S. M. au duché de Varsovie 600.000 francs m'ont été envoyés en lettres de change dont il a fallu faire recevoir le montant à Mayence, partie a été reçue en argent et partie en traites sur Vienne.

La distraction de 200.000 francs faite en faveur du corps du g-al Dąbrowski ayant été ordonnée ou sanctionnée par S. M. l'Empereur il ne reste plus au duché de Varsovie à recevoir sur ce 3-e million que 200.000 francs dont je suis autorisé à réclamer la remise. Cette dernière somme de 200.000 francs est entre les mains de M. le b-on de Serra qui n'ayant point reçu de communication officielle du décret du 20 avril ni aucun autre ordre qui le mette dans le cas de s'en dessaisir, croit devoir la retenir provisoirement. Il est à souhaiter que S. E. M. le duc de Bassano veuille bien lui donner les instructions convenables à cet effet et comme originairement c'est moi qui dois toucher cette somme pour en disposer en faveur de l'armée polonaise il est nécessaire qu'il soit donné à M. de Serra une permission, spéciale d'en faire lui-même le versement entre les mains du p-ce Poniatowski ou du caissier délegué par le prince pour cette opération.

Sur le 4-e million 250.000 francs ont été apportés par M. de Rumigny. Les 250.000 autres complétant la 1-re moitié devaient être portés par le premier officier d'état major qui serait envoyé au p-ce Poniatowski, comme courrier extraordinaire. Cette première moitié était affectée sur la distribution de fonds du mois de mai.

Les 500.000 francs formant la 2-de moitié doivent être compris dans le décret de distribution du mois de juin.

S. M. l'Empereur approuvant et commandant l'augmentation de la cavalerie polonaise, le p-ce Poniatowski prie S. M. de vouloir bien ordonner que les fonds déjà effectivement accordés par elle soient promptement mis à sa disposition.

L'achat de 2.000 chevaux, à 350 francs par tête de cheval.

ce qui est le meilleur prix que l'on puisse espérer, exige une somme de 700.000 francs.

Sur les fonds que le prince a déjà touchés, il a fait fournir à ses troupes quelques uns des articles d'équipement les plus indispensables. Il a fait payer des à comptes de solde et il est obligé de continuer ce dernier payemement (sic) aussi longtemps surtout qu'il sera en marche sur le territoire autrichien.

La suspension de la marche du corps polonais qui a eu pour objet d'empêcher ce corps de s'éloigner de sa destination véritable, a été une occasion de dépense attendu qu'il a fallu payer les vivres et fourrages pendant 4 jours ce qui a formé une somme de près de 100.000 francs d'après les prix arrêtés par la convention conclue avec la cour de Vienne. Les commissaires autrichiens n'ont consenti à faire cette fourniture que moyennant de l'argent comptant.

En considération de ces diverses circonstances la prompte exécution des dispositions du décret du 20 avril est du plus grand intérêt pour l'armée polonaise. Le p-ce Poniatowski m'a en conséquence invité à la réclamer pour lui de manière qu'ayant la certitude de trouver ces fonds à Dresde, lors de son passage de ce côté, vers le 20 de ce mois, il puisse dès aujourd'hui et sans perte de temps procéder à des achats de chevaux et faire accélérer la confection des articles de première nécessité dont ses troupes sont encore dépourvues.

Je ne puis trop recommander à l'attention de S. E. M. le duc de Bassano ces réclamations qui portent sur des objets d'urgence et me paraissent vivement intéresser le service même de S. M. I.

725. Drezno, 7 czerwca 1813.

Wiadomości otrzymane z Krakowa o postępowaniu Austryaków. Stan sił polskich i ich potrzeby.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e nº 12 i 13.

[Według listu z Krakowa z 24 maja]. Le 22 mai il est arrivé à Cracovie un intendant russe, nommé Averin, délegué par le gouvernement provisoire établi à Varsovie et accompagné de 3 agents de police avec quelques autres subalternes...

Cet intendant a demandé que toutes les armes appartenantes à l'Etat soient remises à sa disposition;

que toutes les armes des particuliers soient livrées également, mais contre un payement qui sera d'un rouble 5 kopeck pour chaque fusil et de 20 kopeck pour chaque pistolet;

que tous les prisonniers russes soient rendus et que l'on fasse rechercher et rendre de même 100 d'entre eux qui ont déserté;

que les fonds de toutes les caisses où il se trouvera plus de 2000 roubles, soient envoyés à Varsovie.

Il a demandé en outre l'arrestation de diverses personnes que l'on suppose se trouver à Cracovie ou environs...

L'intendant russe Averin a débuté par questionner le préfet c-te Wodzicki sur les dispositions des habitants. Celui-ci a répondu qu'on obéirait à la force, mais que les russes ne devaient rien exiger de plus. Ce fonctionnaire était au moment de partir et il est parti en effet. Les administrateurs qui le suppléent, ont cru devoir gagner du temps tout en ayant l'air de ne point vouloir se refuser aux demandes de l'intendant russe.

La communication entre Cracovie et Podgórze continue à être gênée sans être tout à fait interdite. Le g-al Frimont assure toujours que le rayon ne sera cédé aux russes qu'autant qu'ils tenteraient des moyens hostiles pour l'occuper. Quant à Wieliczka, l'Autriche n'en permettra jamais l'entrée à aucune force ennemie. D'après ces déclarations les autorités polonaises ont fait transporter à Wieliczka les caisses existantes encore à Cracovie et à Podgórze.

M. Averin semble fort embarrassé de sa position et quoiqu'il fasse répandre qu'il doit arriver à Cracovie une garnison russe, l'opinion est qu'il n'y séjournera pas lui-même bien longtemps. On s'attendait à le voir partir d'un jour à l'autre.

Le bruit courait que les autrichiens occuperaient la ville aussitôt après son départ.

On disait que les généraux autrichiens avaient des ordres cachetés qu'ils n'ouvriraient que le 24 au soir. Cependant le 25 au matin, au moment où m'ont été expédiées les lettres dont je rends compte, il ne s'était encore rien passé de nouveau.

M. de Baum est revenu à Podgórze le 24 mai.

J'ai écrit le 26 du mois dernier à mes correspondants de Podgórze d'envoyer des agents dans le duché pour s'assurer, s'il était vrai que le corps du g-al Tolstoi que l'on disait être de 90 bataillons, fût en effet déjà rendu à la hauteur de Kalisz. La correspondance par les postes d'Autriche n'est rien moins que sûre. J'ignore si les lettres qu'on pourra m'écrire par cette voie me parviendront et si les miennes pourront de même parvenir à leur destination. M. le duc de Bassano ne croirait-il pas qu'il fût utile d'envoyer quelqu'un de ce côté pour conserver par là des communications avec le duché de Varsovie, ne pourrait-on pas du moins hasarder des envois d'estafettes? Les autrichiens pourraient dans ce cas lire les lettres, mais il est très vraisemblable cependant qu'ils ne les intercepteraient pas. Je prie S. E. de vouloir bien me donner ses ordres sur ces questions que j'ai l'honneur de lui soumettre [1]).

Notes sur le corps polonais [2]).

Force.

La force exacte du corps polonais, d'après l'état, qui m'a été remis le 22 mai dernier, défalcation faite du détachement

[1]) Por. także wiadomości z Podgórza 31 maja i 4 czerwca. A. N. AF IV. 1665 nº 149. A. E. Pologne 335 f. 295—6, 28 i 30 czerwca A. N. AF IV. 1650 dos. 4 nº 30 (informatorami byli Abramowicz i Grabowski).

[2]) Noty powyższe są zdaje się odpowiedzią na list Napol. do Mareta, z Lignicy, 6 czerwca, który nakazywał przesłać szczegółowe dane o stanie potrzeb polskich. Było to w związku z wzięciem korpusu polskiego na żołd Francyi. Dekret Napoleona, 7 czerwca 1813. *Kwart. hist.* 1912. 476 nº 31. Łącznie z tem cesarz przepisywał zasady przyszłej organizacyi, ktorej projekt posyłał ks. Józefowi *Corr.* XXV, 423—4 nº 20091. Cesarz, w którego imieniu Berthier 7 czerwca przesłał całą sprawę Poniatowskiemu (*Registre d'ordres*, I, 178—9), czekał na odpowiedź księcia. Nap. do Mareta, 6 czerwca *Corr.* XXV, 424—6 nº 20092. Na tych notach oparł się w swym raporcie z 11 czerwca Bassano. »...Je me bornerai aujourd'hui à soumettre à V. M. des considérations utiles au bien du service. Un inspecteur aux revues a été déjà envoyé pour constater la force des différents corps. Cette disposition met à l'abri de toute erreur sur ce point important. Il y aura toutefois une question à examiner. V. M. accordera-t-elle aux troupes polonaises la solde française? je ne le pense pas. Leur accordera-t-elle la solde fixée, par les réglements du duché de Varsovie, conformément à l'état ci-joint où les sommes sont converties en francs? cette solde

des lanciers de la garde impériale, et du bataillon français qui s'y trouvent joints en ce moment, était en hommes présents sous les armes à la dite époque, de

officiers	942	12 708
troupes	11.766	

auxquels il faut ajouter en hommes détachés ou à l'hôpital

officiers	46	2.403
troupes	2.357	

total général

officiers	988	15.111.
troupes	14.123	

La disproportion qui se trouve entre le nombre des officiers et la force de la troupe vient à la fois de l'incomplet des régiments du duché de Varsovie et de la mise en subsistance dans ces régiments d'un grand nombre d'officiers lithuaniens.

Habillement.

La situation de l'habillement n'a jamais pu m'être fournie d'une manière précise. L'état perpétuel de maladie du ministre directeur de l'administration de la guerre m'ôtait la possibilité de me montrer exigeant et le p-ce Poniatowski lui-même n'a

---

se rapproche de la solde française, mais il y a à observer qu'à raison de la pénurie des finances du duché les payements ne se sont faits depuis longtemps qu'avec une assez forte réduction. Quant à ce qui concerne le matériel, le zèle de M. Bignon ne peut suppléer aux connaissances de détails qui lui manquent, et soit que l'administration polonaise demeure chargée de passer les marchés et les corps de la confection de l'habillement, soit que les marchés doivent être passés sous la direction de l'autorité française et que les effets confectionnés doivent être remis aux corps, il paraît indispensable dans les deux cas qu'un commissaire des guerres ou un commissaire ordonnateur français concourre avec M. Bignon ou pour passer les marchés ou pour diriger et surveiller les opérations«. A. N. AF IV. 1650 dos. 5-e nº 16. Istnieje nadto projekt Bassany, proponującego nowy pobór i przedstawiającego nowe na to środki. A. E. Pologne 335 f. 269 - 270. Projekt i uwagi nad nim Skałkowski *O cześć imienia*, 180 - 8, dekret z 27 czerwca, tenże *Supplément*, 34 - 42, pozostająca z tem w związku korespondencya Napoleona z Maretem, 16 czerwca Brotonne *Dernières lettres*, II, 392 nº 2014 i 17 czerwca ib. 399 nº 2034; 24 lipca *Corr.* XXV, 498 nº 20178, z Berthier 16 czerwca ib. 451 nº 20128.

peut-être jamais eu sous les yeux un tableau général à jour fixe de cette partie de service. Le corps polonais passant à la solde de S. M. l'Empereur, il serait, je crois, nécessaire qu'un inspecteur français en fît la revue pour établir sa véritable situation.

Armement.

Les fusils ne manquent pas, il y en a même un excédent de 10.000 qu'on a laissé auprès de Wieliczka pour épargner les frais de transport; peut-être à cette occasion serait-il bon de décider, si ces fusils peuvent rester ainsi sous la main de l'Autriche ou s'il ne vaut pas mieux les faire venir à quelque prix que ce soit[1]).

Les sabres manquent en très grande partie aux troupes à pied.

Pour la cavalerie il manque quelques articles d'armement, mais en petite quantité.

Les régiments d'avant-garde, ou cosaques polonais n'ont pas tous un armement entier, dans ces régiments il y a beaucoup d'hommes qui n'ont qu'un pistolet.

Solde.

La solde des troupes du duché de Varsovie est à peu de chose près la même que celle de l'armée française. La commission de gouvernement de Lithuanie n'a pas voulu adopter une paie aussi forte, mais les troupes lithuaniennes étant aujourd'hui fondues dans celles du duché, il serait impossible de laisser subsister entre elles une différence de cette nature.

La somme nécessaire pour le payement de la solde du corps polonais, sort de la proportion ordinaire, relativement à sa force totale, en raison de l'excédent qui existe en officiers. Cette somme ne pourra être bien déterminée que par le moyen d'un relevé exact des grades des officiers surnuméraires.

---

[1]) Bassano do Poniatowskiego, 12 czerwca 1813, minute — rozkaz sprowadzenia broni z Wieliczki. A. E. Pologne 335 f. 288. Berthier do Poniatowskiego 17 czerwca *Registre d'ordres*, I, 217. Bassano do Narbonne'a, 8 lipca (minute) poleca domagać się od rządu wiedeńskiego usunięcia trudności w sprowadzeniu tej broni. A. E. Autriche 395 f. 317.

726. Drezno, 2 lipca 1813.

Prosi o wydanie rozkazów dywizyi funduszów, ażeby mu wypłacono odrazu 73.183 f. 39²₃ c., oraz ażeby dano do jego dyspozycyi jakąkolwiek sumę i umożliwiono w ten sposób wykonanie rozkazów ministra.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e nº 34—35.

727. Drezno, 12 lipca 1813.

Starania o Litwinów.

A. N. AF IV. 1650 dos. 5-e nº 47.

...Permettez moi, Mgr, de vous représenter aussi que tous les jours des demandes me sont faites par des lithuaniens auxquels il est accordé des secours et que, faute d'argent, je suis obligé de les renvoyer d'un jour à l'autre jusqu'à ce que V. E. ait bien voulu faire mettre icì à ma disposition un fonds provisoire pour donner au moins des à comptes aux personnes qui éprouvent les besoins les plus pressants.

728. Drezno, 29 lipca 1813.

Przedstawia dwie oferty na dostawę sukna i prosi o decyzyę.

A. N. AF IV. 1650 dos. 5-e nº 83.

...Il est urgent surtout de donner suite sur le champ à celle de ces soummissions qui a pour objet la fourniture des draps de couleur, comme cramoisi, verd (s.), jaune, orange, etc. qui doivent entrer dans les uniformes, attendu que déjà une quantité considérable de drap bleu, ayant été reçue ou se recevant chaque jour, il ne manque que ces draps de couleur pour que la confection des habits soit mise en grande activité. Le soumissionnaire est le même négociant avec lequel a été conclu le marché du 19 juin et la bonne qualité des livraisons qu'il a faites jusqu'à présent, lui mérite toute confiance. Je mets sous vos yeux, Mgr., des échantillons de ces draps pour lesquels il s'agit de traiter et un état comparatif des prix demandés avec ceux portés par le tarif français[1])...

---

[1]) Już poprzednio Bignon nieraz pisał w tym przedmiocie, naprz. z raportu lipcowego (bez daty): »Voici les marchés que l'on propose.

1º Marché pour 40 fourgons, 1 prolonge et une forge avec ses outils. La voie qui m'a paru la plus sûre pour bien opérer à cet égard a été de m'entendre avec le directeur saxon de l'arsenal de Dresde qui a bien voulu

Je dois de nouveau vous représenter, Mgr., que presque tous les soumissionnaires dans le moment actuel veulent des avances et j'ai l'honneur de rappeler à V. E. que les fonds qui avaient été mis à ma disposition, sont épuisés [1]). Si à mesure que les livraisons s'effectuent sur les marchés déjà faits les payements n'ont pas lieu exactement il est également inévitable que les entrepreneurs suspendront leurs fournitures. Je ne puis ainsi que prier V. E. de vouloir bien faire ouvrir sans délai de nouveaux crédits, puisque sans cela il sera impossible de procéder aux nouveaux marchés qui restent à conclure et que l'exécution de ceux déjà passés se trouverait nécessairement interrompue [2]).

729. Drezno, 30 lipca 1813.

Ponawia prośbę przedstawioną w imieniu Rożnieckiego w liście 26 lipca, a obecnie powtórzoną przez ks. Poniatowskiego (w liście z 28 lipca) o wypłacenie 321.403 fr. $31^2/_3$ c. pour des chevaux, harnachements, bottes, bottines et souliers dont la livraison à été faite à Zittau.

A. N. AF IV. 1650 dos. 5-e n° 84.

---

charger un officier de s'en occuper en détail. Les fourgons revenaient au gouvernement à 115 et 120 thalers, mais ils étaient faits dans ses ateliers et il y avait une partie de dépenses à sa charge. On nous a demandé d'abord 136 thalers et on veut en avance un tiers de la somme totale. Ce n'est point ici un grand entrepreneur qui est mis en jeu. Ce sont des ouvriers avec lesquels il faut traiter séparement. Après avoir marchandé avec eux, l'officier saxon les a fait consentir à recevoir leur payement en papier en portant le prix du fourgon de 136 à 139 thalers. Cette bonification est bien au dessous de la perte actuelle, mais c'est toujours une opération désagréable. Cependant que faire? le marché n'est pas signé encore, comme nous ne pourrons pas espérer que l'on puisse ultérieurement traiter avec plus davantage, il me semble qu'il n'y a pas à balancer.

2° On propose un marché pour les schakos. Je joins ici cette proposition. (Propozycya Pawłowicza. A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 88; propozycya co do furgonów, 29 czerwca n° 89. Pierwsza na sumę 32.946 tal., druga 5 954—12). Les prix en ont été débattus par l'état major polonais. Ils sont déjà fort élevés comparativement avec ceux de France et il faudra les augmenter encore pour déterminer les ouvriers à recevoir du papier en payement au lieu d'espèces sonnantes. On me demande, si l'on doit passer outre et procéder à la conclusion de ces marchés moyennant cette augmentation«. A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 86.

[1]) Por. także obszerny raport Chevillarda, z 29 lipca 1813. A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 82, por. *Kwart. hist.* 1912, 478—481.

[2]) Daru do Bassana, 31 lipca A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 97.

730. Drezno, 9 sierpnia 1813.

Stan oddziału Dąbrowskiego.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e nº 94.

V. E. m'a fait l'honneur de me renvoyer une lettre de M. le c-te Daru [1]) renfermant le compte de l'emploi de la somme de 200.000 francs avancée le 16 mars dernier à la division polonaise commandée par M. le g-al Dąbrowski. J'ai examiné ce compte d'où il resulte, ainsi que vous l'a mandé M. le c-te Daru, que cette somme a été réduite à 193.875 francs par l'effet de la perte du change et qu'au 15 juin époque où ce travail a été arrêté par M. Marcotte de Forceville, inspecteur aux revues, il devait rester en caisse 15.544 f. 21 c. que le conseil d'administration a déclaré avoir été employés à des dépenses dont il ne pouvait encore produire les pièces justificatives. Je vais exiger du conseil d'administration la remise d'un compte définitif avec toutes les pièces qui doivent l'appuyer afin de régulariser tout ce qui est relatif à cette dépense.

En adressant ce travail à V. E. M. le c-te Daru y a joint un état de la situation de l'habillement et de l'équipement de la même division à l'époque du 5 juin dernier [2]). D'après cet état qui présente le détail de tous les effets existants et de tous ceux qui manquent encore avec les prix du tarif français, il faudrait encore pour y pourvoir une somme de 388.521 fr. 57 c. Cette reclamation est régulière, l'état des effets que l'on demande étant vu et vérifié par l'inspecteur aux revues, mais comme on voit par une lettre de M. le c-te Beugnot datée de Dusseldorf du 8 juillet [3]) qu'il a fait récemment des avances pour la division de M. le g-al Dąbrowski, il semble nécessaire de s'assurer en quoi consistent ces avances avant d'accorder les 388.521 fr. 57 c. demandés.

Il reste encore à Dusseldorf un dépôt dépendant de la division de M. le g-al Dąbrowski, composé de 187 hommes de cavalerie à monter, équiper et habiller. De plus on y attend des recrues pour porter la division au complet. Ces hommes resteraient sans utilité, si on ne travaillait à les mettre en état

---

[1]) Rachunek z 15 czerwca ib. nº 99.

[2]) Stan wyekwipowania, 5 czerwca A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e. nº 98.

[3]) Do Daru, ib. nº 96.

d'entrer en campagne. M. le c-te Beugnot désire en conséquence être autorisé à faire pourvoir aux dépenses qu'exigent la rémonte, l'habillement et l'équipement de ce dépôt et cette proposition paraît être parfaitement dans les intérêts du service de S. M. Le c-te Daru vous ayant remis, Mgr., cette lettre [1]) comme portant sur un objet qui concerne votre département, V. E. jugera sans doute convenable de s'occuper à faire accorder à M. le c-te Beugnot l'autorisation dont il a besoin.

731. Drezno, 11 sierpnia 1813.

Stan korpusu Poniatowskiego, dywizyi Dąbrowskiego, legionu nadwiślańskiego i piechoty polskiej. Ich utrzymanie, ich potrzeby.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 100.

...La situation du corps commandé par le p-ce Poniatowski se trouvait jointe au travail ordonné par S. M. l'Empereur et que j'ai transmis à V. E. par ma lettre du 8 de ce mois [2]). Comme je n'en ai pas conservé de double, je ne puis, Mgr., vous en remettre copie, mais l'effectif de ce corps, suivant cette situation, était au 1-er août de 11.935 hommes, officiers non compris.

Quant à l'effectif de la division du g-al Dąbrowski et de la légion de la Vistule, je ne puis mieux le faire connaître à V. E. qu'en lui renvoyant ci-joint la situation de ces deux corps qui lui avait été adressée par S. A. S. le p-ce major général, et qu'elle avait bien voulu me communiquer [3]). J'ai eu entre les mains l'extrait d'une revue du 4-e régiment d'infanterie polonais passée à Wittenberg le 1-er juillet dernier par l'inspecteur Lemonnier. Cette revue portait à 983 hommes la force de ce régiment, officiers non compris.

Voila pour ce qui est de l'effectif des corps polonais. Quant à leur solde, j'ai recueilli chez le payeur général quelques renseignements, d'après lesquels il aurait été payé, savoir:

---

[1]) 23 lipca. A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 95.

[2]) W wykonaniu rozkazu cesarskiego z 5 sierpnia 1813 *Corr. de Nap.* XXVI, 6—7 n° 20.331.

[3]) Situation du corps polonais aux ordres gu g-al Dąbrowski à l'époque du 5 juillet 1813. (Voir table p. 623).

Régiments	Présents sous les armes				Détachés				au Dépôt			aux hôpitaux		Effectif		Observations
	hommes		chevaux		hommes		chevaux									
	officiers	troupe	d'offic.	de troupe	officiers	troupe	d'offic.	de troupe	officiers	troupe	chevaux	officiers	troupe	hommes	chevaux	
Corps du g-al Dąbrowski: Comp. d'art. et du train	8	158	20	206	—	2	—	—	—	3		—	2	173	226	
2 rég. d'inf. 2 bataillons	51	719	20	8	3	2	—	—	3	76	—	—	5	859	28	
14 » » » »	55	626	20	6	2	7	—	—	4	123		—	15	832	26	
2 rég. de lanciers 4 escad.	40	614	102	592	5	55	12	64	9	253	91	—	146	1122	861	
4 » » » »	42	572	117	570	—	—	—	—	9	244	26	—	165	1032	713	
Totaux . . .	196	2689	279	1382	10	66	12	64	25	699	117	—	332 (s.)	4018	1854	
Légion de la Vistule. Régiment d'infanterie de la Vistule (situation au 19 juillet)	23	435	30	59	26	858	-	—	.	—	—	—	41	1383	89	La légion de Vistule qui était composée de 4 régim. d'infant. a été réduite à un seul régt.

(AN. AFIV. 1650 dos. 4-e nº 102).

au corps du p-ce Poniatowski pour un mois	353.550	fr.	70	c.
à la division Dąbrowski pour le mois de juillet	79.689	»	—	«
à la légion de la Vistule pour le mois de juin	34.460	»	99	«
au 4-e régt. d'infanterie pour le mois de juin	12.031	«	05	«
total . . .	479.731	fr.	74	c.

C'est ainsi une somme de 479.731 f. 74 c. qui est nécessaire pour la solde des troupes polonaises pendant un mois, mais les divers corps éprouvent des mutations journalières, il s'en suit que cette somme peut être plus ou moins forte suivant ces mutations.

Il me reste maintenant à satisfaire V. E. sur le désir qu'elle m'a manifesté d'avoir quelques renseignements sur les besoins de ces divers corps.

Le travail relatif à ceux du corps commandé par le p-ce Poniatowski a été remis à V. E. par ma lettre du 8 de ce mois. Elle a dû trouver pareillement ceux de la division Dąbrowski parmi les papiers qu'elle m'a fait l'honneur de me communiquer et que je lui ai renvoyé le 9 de ce mois. Ceux de la légion de la Vistule me sont jusqu'à ce moment tout à fait inconnus. Il n'en est pas de même du 4-e régiment d'infanterie. L'extrait de revue dont j'ai fait mention ci-dessus donnait l'indication des effets nécessaires pour completer l'habillement et l'équipement de ce régiment. Une partie de ces effets lui a été délivrée à Magdebourg par les magasins militaires et le col. Cichocki [1]) qui commande ce corps, est venu à Dresde pour solliciter des fonds à l'effet de pourvoir à l'achat des objets qui lui manquaient encore. J'ai par une lettre en date du 26 juillet soumis à V. E. sa réclamation et d'après votre autorisation, Mgr., j'ai délivré à ce colonel un mandat sur le payeur de la somme de 4.735 f. 22 c. dont il avait besoin, en sorte que ce régiment n'a plus rien à réclamer.

732. Drezno, 20 sierpnia 1813.

Stan zasiłków dla wygnańców litewskich.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 129.

---

[1]) Cichocki Michał, pułk. 9 puł. piech. 1810, mianowany dowódcą 4 puł. 1813, złożonego z pozostałości puł. 4, 7 i 9-go.

J'ai eu l'honneur de rendre compte à V. E. par mes lettres des 21 mai, 28 juillet et 18 août des payements faits jusqu'à cette dernière époque aux refugiés lithuaniens. L'état et les pièces justificatives joints à ces lettres s'élevaient:

pour celle du 21 mai à	44.012 fr. 30 c
pour celle du 28 juillet à	12.750 » — »
pour celle du 18 août à	33.500 » — »
Total . . .	90.262 fr. 30 c.

M. le c-te Abramowicz, compris pour une somme de 1000 francs par mois dans les payements que j'étais autorisé à faire, n'a reçu de moi que le traitement de janvier et février. Il a dû recevoir celui des autres mois des caisses de V. E. Vous avez en outre, Mgr., fait faire des payements à Paris à M-me. de la princesse Giedroyć. Le premier crédit ouvert pour les secours à donner aux lithuaniens qu'était de 100.000 fr., étant déjà epuisé, il est ainsi indispensable que V. E. veuille bien en faire ouvrir un nouveau.

Je dois vous faire observer, Mgr., que les membres de la commission de gouvernement à chacun desquels S. M. l'Empereur a bien voulu accorder un traitement fixe de 3.000 fr. par mois, en témoignant la plus vive reconnaissance de ce bienfait de S. M. I. avaient presque tous espéré pouvoir se dispenser d'en faire usage. S'étant flattés que les événements militaires auraient pu les ramener plus tôt dans leur patrie, ils avaient tâché de se procurer des ressources particulières par des emprunts qu'ils comptaient pouvoir incessamment rembourser. La prolongation de leur exil par suite de la conclusion de l'armistice, en différant l'époque de leur retour dans leur patrie, les a mis dans le cas de ne plus hésiter à réclamer l'application des dispositions bienveillantes de S. M. I. en leur faveur. Trois des membres de la commission de gouvernement, les comtes Sołtan, Tyzenhaus et Sierakowski n'ont reçu jusqu'à ce jour qu'un seul mois de traitement. MM. Prozor et Jelski ont reçu celui de deux mois.

Si la décision de S. M. qui accorde 3000 fr. par mois à chacun des membres de la commission doit avoir son effet, il faudrait pour complèter ce payement jusqu'au 1-er du mois d'août une somme de 84.000 fr.

M. le gén. Kossakowski n'ayant reçu son traitement que pour 4 mois, on lui doit encore à raison de 1500 fr. par mois une somme de [ ]. V. E. a vu par les divers états qui lui ont été soumis que j'ai cherché à restreindre la dépense sans toutefois m'écarter des intentions de S. M. l'Empereur. J'ai borné ainsi autant qu'il a dépendu de moi, le nombre des personnes auxquelles il y a lieu de faire un payement régulier.

La lettre de V. E. dans laquelle étaient nominativement désignées les personnes qui avaient suivi S. M. l'Empereur à Moscou, ne faisait point mention du p-ce Ogiński, colonel de la garde d'honneur de Vilna, lequel cependant était de ce nombre. Cet oubli vient sans doute de ce qu'au moment où cette lettre me fut écrite, V. E. ignorait qu'il eût suivi l'armée française. Comme cet officier nous rejoignit en effet au près de Varsovie et que dans sa fuite il était accompagné de son épouse, je le portai pour une somme de 1000 fr. par mois dans la dépense.

J'y ai compris pour la même somme M. le c-te Horain, maire de Vilna, qui s'est retiré avec nous et qui est venu jusqu'à Dresde avec son épouse et plusieurs enfants.

Deux ou trois autres propriétaires lithuaniens, MM. Święcicki, Bogorski et Hankiewicz vivement récommandés par la commission de gouvernement ont reçu aussi diverses sommes, le premier sur le pied de 500 fr. par mois et les deux autres par approximation à raison de 250 fr.

Il est encore une autre classe de lithuaniens qui se trouvait en droit de profiter de la munificence de S. M. I. Ce sont les généraux et colonels, les colonels de la gendarmerie et autres officiers qui ayant été séparés de l'armée française et poussés vers Cracovie avec le corps polonais, ne pouvaient recevoir de secours que par la légation de France. Ces militaires sont entrés dans les compagnies de gardes d'honneur formées au 8-e corps par les ordres de S. M. et se trouvent par conséquent portés pour leur traitement ultérieur sur les états de ce corps à dater du 1-er juin dernier. Une partie d'entr'eux a reçu son traitement jusqu'à cette époque. Il semble juste aussi que les autres soient traités de la même manière. V. E. sera sans doute d'avis que j'adresse à l'inspecteur aux revues français placé auprès du 8-e corps un état des payements de

cette nature que j'ai faits afin d'une part d'éviter un double payement à l'égard de quelques personnes et de mettre celles qui n'ont rien reçu ou qui n'ont reçu qu'une partie de ce qui leur revient, dans le cas de réclamer le reste. Le nombre des personnes qui doivent rester à la charge du département des relations extérieures semble ainsi pouvoir se réduire de la maniere indiquée dans l'état ci-joint sous la lettre A.

La somme portée dans cet état pour les principaux personnages dont le traitement a été réglé par une décision impériale, est de 18.500 fs. V. E. a approuvé le traitement de 1000 fr. par mois qui a été payé au p-ce Ogiński et celui de pareille somme payée à M. Horain. Il reste à déterminer ce qui pourrait être assigné à MM. Święcicki, Hankiewicz, Bogorski et à la famille Gielgud[1]).

Vous jugerez, Mgr., si vous devrez faire acquitter de suite la totalité de l'arriéré dû aux membres de la Commission de gouvernement ou s'il devra leur être payé seulement des à comptes, mais dans ce dernier cas, il serait à désirer vû la position embarrassante où ils se trouvent, qu'un premier à compte ne se fît pas longtemps attendre. Je prie également V. E. de vouloir bien me mettre à même d'acquitter le plus promptement possible ce qui reste dû à M. le g-al Kossakowski dont la situation est extrêmement gênée par l'obligation où il a été, de s'équiper afin de pouvoir suivre le quartier général de S. M. l'Empereur.

733. Drezno, [początek] **września 1813.**

Dekret 12 sierpnia[2]) dotyczy tylko korpusu Poniatowskiego.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 134 s. d.

---

[1]) W nocie A. (A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 130) proponuje wypłacać Święcickiemu i Giełgudowej po 500 fr., a Hankiewiczowi i Bogorskiemu po 250 fr.

[2]) Dekret z 12 sierpnia 1813 postanawiał zmniejszenie wydatków na wyekwipowanie 8-go polskiego korpusu o $^1/_3$, do 430 tys. fr.; le grand et le petit équipement nie będą wykonane przez umowy (marchés); korpus kupi wszystkie przedmioty wobec czego otrzyma natychmiastowo gratyfikacyę 22 fr. na głowę w kawaleryi i 16 fr. w piechocie; suma na koszta czapek będzie zmniejszona do 100 tys., braki będą dostarczone z magazynów armii; koszta wyekwipowania koni zmniejszone do 100 tys., przed-

M. le c-te Daru a renvoyé dernièrement à V. E. diverses demandes formées par les troupes polonaises qui sont sous les ordres de M. le g-al Dąbrowski. Ces troupes adressent en ce moment des demandes de même nature à M. l'intendant général et je vois par une lettre de celui-ci qu'il considère les troupes dont il est question, comme étant comprises dans l'ordre de S. M. du 12 août dernier. M. le c-te Dumas se trompe en ce point, puisque l'ordre de S. M. en déterminant la quotité des dépenses qui doivent être à la charge du département des relations extérieures, ne les applique qu'aux besoins des régiments polonais ramenés de Cracovie par le p-ce Poniatowski. Quant aux autres troupes de la même nation déjà réunies au paravant à l'armée française, il semble que S. M. qui n'a point fait de fonds pour elles à V. E., entend que ces corps continuent à être, comme ils l'ont été jusqu'à ce jour, au compte de l'administration de l'armée. Si vous voyez la chose ainsi, Mgr., il sera nécessaire que vous veuillez bien vous en expliquer avec M. le c-te Daru et M. le c-te Dumas et leur remettre les diverses réclamations qui vous ont été adressées par M. le c-te Daru lui-même d'après la supposition antérieure qui avait placé les dépenses relatives à la totalité du 8-e corps, y compris la division Dąbrowski, le 4-e régiment polonais et le régiment de la Vistule, dans le budget du ministère de V. E...

734. Drezno, 16 września 1813.

Poniesione przez korpus polski straty w zakładach w Plauen, Goschitz i Gitersee. Koszta odszkodowania.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 144.

...V. E. remarquera dans l'état n° 1[1]) que la perte en argent s'élève à 9.933 f., mais sur cette somme celle de 1648 f.

---

mioty z tem związane, oraz dla koszar będą dostarczone przez magazyny armii, wydatki remontu określa na 500 tys. fr.; ogólny zaś budżet 8-go korpusu na 1.500.000 fr. w budżecie min. spr. zagr. Fabry *Lettres de l'Emp. Napoléon du 1 août- 18 oct. 1813* 1909, 56—7 n° 134 *Kwart. hist.* 1913, 477—8 ordre oddający Dąbrowskiego pod rozkazy Girarda, 12 sierpnia. Norvins *Portefeuille de 1813*, 1825, II, 265.

[1]) Etat des pertes faites par les dépôts du 8-e corps dans la journée du 23 août en hommes, chevaux et argent, of. 11, żoł. 111, koni of. 52, żoł. 228 — ib. n° 145.

70²/₃ c. est la seule qui provienne des fonds accordés par S. M. l'Empereur. Le reste existait antérieurement dans les caisses des corps.

Vous savez, Mgr., que j'ai été dans le cas de mettre à la disposition des conseils d'administration une somme de 50.000 f. pour être employée au frais de confection sauf à en compter ultérieurement. Ces 50.000 f. avaient été répartis pour cet objet (sauf de même un règlement de compte ultérieur) entre les dépôts des diverses armes. Lorsque S. M. l'Empereur a ordonné la réduction des dépenses et que les frais de confection ont été calculés d'une manière précise, il y a eu une restitution à faire par les corps qui tous avaient reçu quelque chose en trop dans les avances. Cette restitution n'avait point été effectuée encore par le dépôt du, régiment d'avant-garde, lorsque sa caisse a été enlevée. Cette caisse renfermait, outre les 1.648 f. 70²/₃ c. dont il s'agit, 5.936 f. 29¹/₃ c. appartenant au corps, en sorte que ce régiment n'a plus aucun moyen de restituer ce qu'il avait reçu en trop pour les frais de confection. V. E. jugera sans doute que cette perte devra être affectée sur le fonds de réserve.

L'évaluation des matières dont la perte est énoncée dans l'état nº 2[1]) s'élève à une somme de 67.586 f. 95³/₄ c.... Les corps qui ont à souffrir de ces pertes, espèrent que S. M. I. voudra bien en ordonner le remplacement. Le fonds de réserve établi par l'ordre du 12 août offre les moyens de satisfaire à cette demande. S. M., en affectant à des dépenses déterminées une somme de 1.320.000 f., a laissé en dehors 180.000 f. pour les dépenses qui n'auraient pas été comprises dans le sus-dit ordre ce qui porte à 1.500.000 f. le credit de V. E.

Sur cette réserve de 180.000 f. tombent d'abord deux dépenses prescrites par S. M. l'Empereur, celle relative aux caissons d'artillerie et celle de harnachement pour le même service, savoir

---

[1]) Etat des matières et objets confectionnés, tirés du magasin de Dresde par les dépôts de cavalerie du 8-e corps et qui ont été enlevés par l'ennemi le 23 août dans les villages de Plauen, Goscic et Gitersee nº 146 i 147.

40 caissons, 1 prolonge, 1 forge et 7 cries	23.338 f. 67 1/4 c.
748 harnais et 46 harnachements de sous-officiers	60.302 f. 88— c.
Il faut y ajouter les dépenses du magasin général et autres faites par l'ordonnateur du 8-e corps, montant à . .	2.000 f. — c.
	85.641 f. 55 1/4 c.
Reste ainsi	94.358 f. 44 3/4 c.

L'évaluation des effets d'habillement perdus s'élevant comme nous l'avons dit à . . . . . 67.586 f. 95 3/4 c. et la perte en argent étant de . . . . . 1.648 f. 70 2/3 c. ce qui forme un total de . . . . 69.235 f. 66 1/6 c. il reste encore même après le remplacement opéré un excédent de 25.122 f. 78 7/12 c.

Vous sentirez, Mgr., combien les corps que la journée du 23 août a privés d'une grande partie de leurs ressources, attendent avec impatience une décision favorable. La perte est tombée particulièrement sur le 3-e régt. de lanciers et sur le 13-e de hussards en sorte que ces deux régiments resteraient seuls dans un dénuement presque complet, tandis que les autres jouiraient des bienfaits de S. M. l'Empereur.

Je n'ai point négligé de faire des recherches pour m'assurer, si l'accident qui a eu lieu, ne provenait point de commandants des dépôts eux-mêmes. Il m'a paru que c'est l'ordre de l'autorité supérieure qui a manqué en effet au moment où il aurait été nécessaire et que les officiers polonais n'ont d'autre tort si militairement ce peut en être un, que de n'avoir pas prévenu cet ordre.

735. Drezno, 20 września 1813.

Konieczna potrzeba wypłacenia żołdu Polakom.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e nº 158.

V. E. connaît la situation du 8-e corps. Les troupes polonaises coupées de toute communication avec leur pays n'en peuvent tirer aucunes ressources et les officiers surtout n'ayant pas eu le temps lors de leur retour dans le duché de Varsovie de réparer les pertes de la campagne précédente, n'ayant en outre reçu depuis que de faibles à comptes sur leur paie se

trouvent réduits à un état de dénuement des plus déplorables [1]. Il paraît, Mgr., que dans ce moment le payement de la solde est suspendu en général pour toute l'armée. Je ne me permettrai pas de demander une exception pour le 8-e corps, le soldat polonais pouvant tout aussi bien que le soldat français supporter cette privation momentanée, mais pour les officiers la question n'est plus la même et la détresse, la misère même où les officiers polonais se trouvent par suite de circonstances qui leur sont particulières, me porte à croire que V. E. ne se réfusera pas à faire valoir aux yeux de S. M. l'Empereur les considérations qui réclament en leur faveur un acte spécial de la bienveillance de S. M. Le payement d'un mois de solde pour les officiers serait pour eux à l'heure qu'il est, un bienfait des plus précieux et ne pourrait que fortifier ce dévouement et cette ardeur brillante dont ils ne cessent chaque jour de donner des preuves. Un mois de solde pour les officiers du 8-e corps exige une somme de 60 à 80.000 fcs.

736. Drezno, 25 września 1813.

Prośba o dostarczenie krawców.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 159.

M. le g-al Paszkowski [2] m'informe [3] que tous les efforts faits jusqu'à présent pour accélérer la confection de l'habillement du 8-e corps sont restés presque sans effet attendu que tous les tailleurs de la ville ont été mis en réquisition par l'administration de l'armée française. S. M. l'Empereur daignant admettre dans sa garde un bataillon de grenadiers polonais [4])

---

[1]) Woyczyński do Mareta, Lipsk, 17 września 1813, przedstawiając stan gwardyi honorowej polskiej ludzi 176, koni 215, skarży się, na zupełną nędzę, zwłaszcza oficerów, którzy obowiązani są płacić za wszystko sami. A. N. AF IV. 1650 dos. 4 n° 150—1.

[2]) Paszkowski Franciszek, 1778—1856, w legionach 1797, pułk. 1807, gen. brygady 1812, adjutant służbowy króla saskiego.

[3]) Gen. Paszkowski, jako komendant zakładu polskiego, miał specyalną rolę w formowaniu nowych pułków polskich, patrz rozkaz cesarza z 29 sierpnia 1813 Fabry *Lettres de l'Emp. Napoléon*, 119 120 n° 307.

[4]) Art. 12 i 13 rozkazu 14 września nakazywał utworzenie batalionu gwardyi polskiej Fabry *Lettres*, 164 n° 443, cesarz wziął pułk ten na swój żołd. Nap. do Daru 19 września ib. 172 n° 466.

et S. A. le p-ce Poniatowski mettant un juste amour propre à ce que ce bataillon puisse être promptemement habillé et reçoive un habillement entièrement neuf, il est à désirer, que l'administration de l'armée veuille bien céder momentanément une partie de tailleurs qu'elle a mis en réquisition ou bien qu'elle permette que l'habillement du susdit bataillon soit confectionné dans ses ateliers.

L'une ou l'autre de ces demandes semble ne point devoir souffrir de difficultés, puisqu'il s'agit d'un corps qui a l'honneur de faire partie de la garde impériale.

[Liczy, że na zaproszenie Bassany Daru wyda odpowiednie rozporządzenie].

737. Drezno, 27 września 1813.

Ogólny stan wydatków 8-ego korpusu.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 172.

Le p-ce Poniatowski désirant donner au bataillon de grenadiers polonais que S. M. veut bien admettre dans la garde impériale un habillement qui soit autant qu'il sera possible, de la même qualité que celui des autres bataillons de grenadiers du même corps, je crois devoir de vous rendre compte de l'emploi qui a été fait jusqu'à présent des fonds accordés par l'ordre du 12 août pour les besoins des troupes polonaises et faire connaître à V. E. quels sont les moyens dont il reste à disposer pour cet usage:

S. M. l'Empereur a accordé:

pour l'habillement	430.000 f.
pour grand et petit équipement .	190.000 »
pour coiffure	100.000 »
pour harnachement	100.000 »
pour remonte	500.000 »
pour fonds de réserve	180.000 »
	1.500.000 f.

Habillement. Les 430.000 f. alloués pour cet objet sont déjà dépensés ou vont l'être tout à fait par quelques payements qui restent encore à faire.

Grand et petit équipement. Sur les 190.000 f. alloués pour cette partie, il y a eu à faire une retenue de 126.306 f. $45^1/_2$ c. pour remboursement de la valeur des effets livrés en

nature. Le reste s'emploie sur les mandats de l'inspecteur aux revues Chévillard.

Coiffure. Cette partie absorbe en entier les 100.000 f. qui ont cette destination.

Harnachement. Sur les 100.000 f. alloués il n'a été dépensé jusqu'à ce jour que 72.730 f. Il reste ainsi 27 270 f. disponibles. Ce fonds devait servir à payer des harnachements qui devaient être livrés d'après des marchés faits par le p-ce Poniatowski. Les entrepreneurs ayant renoncé à leur marché, les livraisons n'ont pas eu lieu.

Remonte. Sur les 500.000 f. accordés je n'ai été dans le cas de délivrer d'ordonnances que jusqu'à la concurrence de 354.084 f. Il reste ainsi une somme de 141.916 f. (sic). J'ai constaté que depuis le payement des dernières ordonnances que j'ai délivrées, il n'a point été fait de nouvelle reception de chevaux.

Fonds de réserve. Il est plusieurs dépenses ordonnées par S. M. l'Empereur pour lesquelles il n'avait point été affecté de fonds, comme aussi quelques dépenses prévues qu'il a été indispensable de porter sur ce fonds de réserve, savoir:

pour 40 caissons, 1 forge de campagne, 1 prolonge et 7 cries	23.338 f.	$67^1/_4$	c.
pour 748 harnais d'artillerie et 46 harnachements de sous-officiers . . .	60.302 »	88	»
pour frais d'emmagasinement et autres dépenses faites à l'occasion de l'habillement par l'ordonnateur en chef	2.000 »	—	»
plus perte en espèces faite dans la journée du 23 août sur laquelle il a été donné des détails par ma lettre du 16 de ce mois	1.648 »	$70^2/_3$	»
Total	87.290 f.	$25^{11}/_{12}$	c.
Il reste ainsi	92.709 f.	$74^1/_{12}$	c.

En réunissant les diverses sommes non employées jusqu'à ce jour, nous trouvons le résultat suivant:

reste sur le harnachement	27.270 f.	—	c.
sur la remonte	141.916 »	—	»
sur le fonds de réserve	92.709 »	$74^1/_{12}$	»
Total	261.895 f.	$74^1/_{12}$	c.

Par ma lettre du 16 j'ai eu l'honneur d'inviter V. E. à faire en sorte de procurer aux divers régiments qui ont perdu dans la journée du 23 août une partie de leurs effets, le remplacement de cette perte dont l'évaluation suivant le tableau joint à la dite lettre s'élevait à 67.586 f. $95^{3}/_{4}$ c. Dans le cas où ce remplacement serait accordé, il resterait 194.308 f. $68^{4}/_{12}$ c. C'est sur cette somme que devrait s'effectuer l'habillement du bataillon de grenadiers destiné à entrer dans la garde. Pour qu'il puisse y être procédé conformément aux désirs du p-ce Poniatowski il est nécessaire d'obtenir préalablement une décision de l'Empereur qui autorise à employer pour cet objet spécial les sommes qui restent disponibles sur les divers services, à moins que S. M. ne préfère accorder pour y faire face un supplément de fonds à joindre au 92.709 f. $74^{1}/_{12}$ c. existant encore sur la réserve [Prosi o decyzyę cesarza].

738. Drezno, 28 września 1813.

Bignon przedstawia opis kosztów umundurowania batalionu 800 grenadyerów polskich, nie wliczając kosztów czapek, które najlepiej sprowadzić z Francyi [1]). Nota co do kosztów według normy umundurowania infanteryi polskiej [2]). Potrzeba prędkiej decyzyi cesarskiej.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4 n° 161.

...[Gdyby korpus 8-y miał sam dostarczyć umundurowanie, może dać tylko ubrania i schako].

...Pour ce qui concerne les schakos, il y aurait un petit changement à y faire, la plaque de cuivre qui y est portant le n° des régiments auxquels ils étaient destinés.

A l'égard des habits il y en a encore en confection de 15 à 1600, mais la coupe en est faite et il n'est pas vraisemblable que sur ce nombre il y en ait 800 qui soient de taille de grenadiers. Peut-être ne s'en trouvera-t-il que 4 ou 500 plus ou moins qui soient de cette taille...

---

[1]) Nota co do kosztów według normy francuskiej ubranie 126.428 f. 32 c. petit équipement 45.800, grand équipement 21.600, ogółem 197.028 f. 32 c. (sic) ib. n° 162.

[2]) Nota co do kosztow według normy polskiej: ubranie 59.824 f., gr. équipement 10.776, petit équipement 37.968, ogółem 108.568 f. n° 163.

739. Drezno, 28 września 1813.

Koszta utworzenia awangardy kozaków polskich.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 176.

Vous m'avez chargé de prendre des renseignements sur la dépense qu'exigerait la formation d'un régiment d'avant-garde composé de 800 chevaux. J'ai l'honneur de remettre ci-joint à V. E. sous le n° 1 un état du prix auquel s'éléverait chaque article de l'habillement et équipement d'un cosaque polonais et du harnachement de son cheval [1]). Cet état a été dressé par les conseils d'administration de la cavalerie du 8-e corps sous la direction de M. le major Korytowski [2]), lequel a présidé à l'organisation du régiment de cette arme qui existe déjà...

Quant aux 800 chevaux pour lesquels il faudra traiter, il m'a déjà été remis une première soumission qui porte le prix de chaque cheval à 320 f. et fixe à 6 semaines le dernier terme de la livraison. Il est à croire qu'il sera possible d'obtenir encore un prix plus avantageux...

Une question importante à décider, Mgr., est de savoir quel est le lieu où devra se former le régiment d'avant-garde, où devra se confectionner l'habillement et le harnachement de ce corps et où devra se faire la réception des chevaux. Il est nécessaire que S. M. veuille bien faire connaître ses intentions sur ce point...

V. E. jugera sans doute à propos de demander un supplément de crédit pour faire face aux dépenses qu'exige l'exécution des nouveaux ordres de S. M. [3]).

740. Drezno, 29 września 1813.

Bignon poleca Kossakowskiego, jako les fonctions dont S. M. l'Empereur avait daigner me charger à Vilna me faisant un devoir de veiller

---

[1]) Według tego Etat des frais — koszt wyekwipowania jednego człowieka wynosiłby 263 f. 98 c., a ogólny koszt 211.186 f. 66 c. — ib. n° 173.

[2]) Korytowski Michał, szef szwadronu p. 6 jazdy 1808, p. 15 jazdy 1809, major p. 16 jazdy 1812, później 3 jazdy 1813, pułkownik 3 p. ułanów 1818—1831.

[3]) Na podstawie tego memoryału Bassano 30 września przedstawił cesarzowi raport i dwa projekty rozkazu, uwzględniające bądź pozostałości kredytu min. spr. zagr., bądź też funduszu 500 tys. fr. Na zakład (dépôt) nowego pułku przeznaczono Erfurt. A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 168—170.

encore aujourd'hui à ce qui peut intéresser les réfugiés lithuaniens. Gen. Kossakowski niema żadnego orderu polskiego. Pragnąłby go otrzymać. Bignon prosi o pośrednictwo Bassany u króla, ponieważ Kossakowski, jako Litwin, nie jest poddanym Fr. Augusta.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 165—6.

741. Drezno, 1 października 1813.

Stan kredytu polskiego i koszta utrzymania wojska polskiego [1].

A. N. AFIV. 1650 dos. 4-e n° 181.

1-er crédit ouvert par décret impérial du . . . en argent de Piémont	2.000.000 f.
par décret du . . un 3-e million	1.000.000 »
par décret du . . un 4-e million	1.000.000 »
par autre décret	950.000 »
	4.950.000 f. [2].

D'après un état du 22 juillet le total de la solde des officiers du 8-e corps pour un mois s'élève à 79.806—70.

742. Drezno, 4 października 1813.

Spis osób proszących o pozwolenie na powrót do kraju.

AFIV. 1650 dos. 4-e n° 184.

---

[1] Była to odpowiedź na żądanie Napoleona, z 1 paźdz. wystosowane do Bassany. Cesarz chciał zapłacić żołd za dwa miesiące i pensyę nadzwyczajną dla ks. Józefa. Brotonne *Lettres inédites,* 506 n° 1244. Bassano oparł się na nocie Bignona w swem zapytaniu wystosowanem do Daru (lub Dumasa) z 2 paźdz. »S. M. est dans l'intention de faire payer 2 mois de solde aux officiers du 8-e corps. Elle demande à combien monte cette dépense par mois et si le ministre a des fonds pour y pourvoir? D'après un état du 22 juillet le total de la solde des officiers du 8-e corps s'élève pour un mois à 79.806 f. 70 c., ainsi la dépense pour deux mois serait d'environ 160.000 f. L'Etat de situation ci-joint des crédits [nota Bignona] ouverts au ministère des rel. extr. pour les dépenses polonaises présente un restant disponible de 750.000. S. M. juge convenable de faire payer au p-ce Poniatowski son payement extraordinaire Le p-ce Poniatowski a reçu dans le courant du mois de 7-bre le payement en traites sur Paris de ses divers traitements. Ce payement a été fait sur un réliquat d'environ 38.000 f. restant sur les 400.000 f. qui avaient été envoyés à Zittau pour la solde«. A. N. AF IV. 1650 dos. 4-e n° 180 (minute). W rozkazie 3 paźdz. (art. 5) cesarz kazał wziąć pensye polskie z funduszu min. spr. zagr. Fabry *Lettres,* 228 n° 643.

[2] Por. Situation des fonds 15 déc. 1813. *Kwart. hist.* 1912 482—3, n° 3.

J'ai eu l'honneur de faire part hier à V. E. du désir que témoignent plusieurs personnes du duché de Varsovie de rentrer dans leurs foyers. Il ne m'avait d'abord été fait mention que de quelques femmes seulement, mais j'ai eu lieu de reconnaître depuis qu'il y a plusiers particuliers dont quelques uns étaient employés dans l'administration qui se proposent de prendre le même parti, si la permission leur est accordée. M. de Breza à qui ces individus s'étaient adressés, m'en a remis une liste nominative que j'ai l'honneur de transmettre ci-joint à V. E.[1]) Le motif allégué par ces divers individus pour justifier leur demande est l'état de dénuement où ils se trouvent réduits et qui ne leur permet plus de prolonger leur séjour dans les pays étrangers.

743. Drezno, 4 października 1813.

Nowa stopa zorganizowania awangardy polskiej.

A. N. AF IV. 1650 dos. 4 nº 186.

[Propozycya dostawy koni po 275 fr.].

J'ai cherché aussi, Mgr., à procurer une diminution de prix sur la dépense du harnachement. Cette dépense était portée à raison de 130 f. y compris le petit équipement du cheval. M. le g-al Paszkowski a trouvé des fournisseurs qui se chargent de cette entreprise à raison de 110 f., si la livraison doit avoir lieu à Erfurt. Comme il est dans l'intention de V. E. de proposer cette ville pour lieu de la formation du nouveau régiment d'avant-garde, cette offre peut se trouver dans le cas d'être acceptée.

D'après ces différents rabais la mise sur pied d'un régiment de cosaques de 800 hommes se trouverait réduite aux sommes suivantes:

---

[1]) Według tej listy żądały pozwolenia na powrót: Gajewska z córkami, Rembielińska ze szwagrem, Zabłoccy i Grądzki, Lipscy, Kożuchowska i Oberfeld, Szołdrska i Ign. Skórzewski, kasztelanowa Jaraczewska, insp. poczt z Bydgoszczy Służewski, starościna Chłapowska z córkami, Chłapowska z córkami i Bieliński, Kalinowski, Fiszer, Langner i Zacharkiewicz, radcy min. spraw., Gliński radca i Lastowicki sekr. min. pol., Czyżewski i Barankiewicz urzędn. min. skarbu i Rościszewski, radca pref. warsz. — ib. nº 185.

à raison de 133 f. 81 c. par homme	
habillement y compris le grand et petit équipement et le prix de la lance avec flamme	107.048 f.
800 chevauxà raison de 270 f. par tête de cheval	216.000 »
harnachement y compris le petit équipement du cheval à 110 f. par cheval	88.000 »
	411.048 f.

avoir pu en faire aucun usage, la dépêche de Mr Daru relative à la liquidation des créances de notre gouvernement sur le duché de Varsovie; affaire qu'il seroit en sorte impossible déterminer de quelque tems; quand même le Roi et le ... de Saxe seroient encore ici. Mr Serra trouvera ici cette dépêche avec les autres papiers de la Résidence.

Mr le Comte Stanislas Potocki, l'un des trois sénateurs que le Roi de Saxe envoye en députation à Paris partira sous peu de jours pour sa destination. Les deux autres, Mrs les Comtes Dzialinski et Bielinski, ont déjà pris les devants et l'attendent à Posen.

A mon arrivée à Dresde, Monseigneur, j'aurai l'honneur de faire passer à Votre Excellence le tableau des dépenses que m'a causées mon voyage à Varsovie. Elle y verra qu'elles auront dépassé de beaucoup le credit de 15000 fr que l'Empereur avoit bien voulu m'ouvrir pour cet objet. Elle aura peut être la bonté de la prendre en considération. J'attendrai ensuite, avec une confiance entière ce que Sa Mté Impériale daignera prononcer en conséquence.

Je suis avec respect

Monseigneur

De Votre Excellence

Le très humble et très obéissant serviteur

Bourgoing

Podobizna pisma Rezydenta J. F. Bourgoing.

Załączniki.

I. Depesze Bourgoinga (26. XI. 1807—7. II. 1808).

744. Warszawa, 26 listopada 1807.

Pobyt króla w Warszawie. Stosunek do niego ludności polskiej [1]. Odjazd Vincenta. Objęcie przez Bourgoinga oficyalnych czynności.

A. E. Saxe 77 f. 197—9. Nº 52.

...M. Vincent part ce matin pour Paris. Il se charge même de porter cette dépêche jusqu'aux frontières de l'Empire français, et c'est pourquoi, Mgr., je me sois abstenu de la chiffrer. Quoiqu'il ait été l'organe de quelques décisions qui ont paru un peu sévères et quoique on se plaigne de lui (seulement sous ce rapport), je puis assurer V. E. qu'il emporte l'affection du grand nombre et l'estime de tous. En mon particulier je regrette infiniment de ne pouvoir profiter plus longtemps de ses lumières et de sa société. Avant hier, M. le c-te de Bose m'envoya pour lui de la part du Roi son maître une boîte d'or garnie de brillants et portant le chiffre de S. M. Ce témoignage de bienveillance n'a dû surprendre ni lui ni moi. Cependant M. de Breza me l'a fait remarquer avec une sorte d'affectation, comme pour me donner à entendre qu'on était sans rancune. J'ai répondu froidement que nous n'avions pas attendu moins de la justice du Roi envers un agent de l'Empereur qui avait servi son souverain avec autant de loyauté que de zèle.

C'est après demain, Mgr., que j'ouvrirai ma maison (conformément aux ordres que V. E. m'a fait passer) en donnant une grande assemblée aux principales personnes des deux sexes et des 3 nations. Peu de jours après je réunirai à dîner suivant les intentions de S. M. I. des polonais de différents partis. Je

[1] Handelsman *Studya historyczne* 1911, 235—9.

répéterai ces invitations deux fois par semaine pendant mon séjour dans cette capitale...

745. Warszawa, 30 listopada 1807.

Podejrzenia Davout co do intryg polskich. Bourgoing ich nie podziela. A. E. Saxe 77 f. 200—4. N° 53.

...Ce pays déjà si bien connu par l'Empereur et les principales personnes qui ont eu l'honneur de l'accompagner ici, ce pays, Mgr., est plus que jamais le théâtre des cabales, on s'y agite dans tous les sens pour exalter ses affidés, pour décréditer ses adversaires, pour influer sur les choix du nouveau souverain. Mais je dois rendre au Roi de Saxe et à son ministre la justice de dire qu'ils n'omettent rien pour se mettre à l'abri des influences de l'esprit de parti.

Le [1]) m-al Davout prétend que déjà l'un et l'autre sont circonvenus par le parti Poniatowski et qu'à leur insu ce pays-ci va s'organiser conformément aux vues de l'étranger. Je vous avoue, Mgr., que je ne partage pas encore cette inquiétude Le Roi et son ministre écoutent toutes les opinions. recueillent des lumières de tous côtés et je les vois disposés à se prononcer pour ceux qui leur paraîtront réunir le plus le talent, l'integrité et au moins les apparences soutenues du dévouement quelque soit d'ailleurs le parti auquel ils ont tenu ou paraissent tenir encore. Le m-al Davout a eu ces jours derniers une scène extrêmement vive avec le g-al Dąbrowski et a voulu que j'en fusse témoin. Il a rendu compte directement à l'Empereur et S. M. va se trouver à portée d'apprécier les sentiments d'un général qu'il a comblé de bienfaits, et le Roi ee Saxe qu'il en a aussi informé, en a conçu une forte indignation dont suivant M. le c-te de Bose S. M. aura beaucoup de peine à contenir l'expression. Mais comme ce prince est naturellement calme et réservé, il se borne à témoigner par beaucoup de froideur au g-al Dąbrowski, combien son étrange conduite lui déplaît. La leçon qu'il a si bien meritée, ne paraît avoir qu'un inconvénient c'est que le ressentiment qui lui en restera, va le jeter dans le parti Poniatowski auquel il avait été jusqu'ici odieux. Dejà je me suis aperçu d'un rapprochement entre eux, mais la sagesse du

[1]) En chiffre.

Roi déjoue toutes ces petites manoeuvres, et j'ose espérer que tous les partis se réuniront dans l'affection qu'il ne peut manquer d'inspirer...

746. Warszawa, 3 grudnia 1807.

Nominacya deputacyi. Zajęcia króla. Neipperg. Wrangel.

A. E. Saxe 77 f. 206—8. Nº 54. Une note au crayon: Députation.

...Le Roi de Saxe avait choisi ce jour [l'anniversaire du couronnement de Napoleon] pour nommer la députation qu'il se propose d'envoyer porter à l'Empereur l'hommage de sa reconnaissance. Pendant le dîner M. le c-te de Bose que son indisposition retient encore chez lui me notifia officiellement que le choix de S. M. était tombé sur MM. les c-tes Stanislas Potocki, Działyński [1]) et Bieliński, tous trois membres de l'ancienne commission de gouvernement, tous trois personnellement connus de S. M. l'Empereur et Roi...

[Bal u Davout, na którym był obecny król].

Ce monarque continue à employer tous ses moments de manière que son séjour à Varsovie, s'il est aussi court qu'on l'annonce, laisse à ses nouveaux sujets bien peu de choses à désirer. Il paraît que S. M. ne partira pas sans avoir fait ses principaux choix. On en juge par celui des trois députés qu'elle envoie à Paris. Comme elle croit convenable qu'ils soient revêtus du titre de sénateurs et qu'ils partent incessamment, on présume et M. le c-te de Bose me l'a donné à entendre, que le Roi de Saxe nommera du moins encore avant de quitter Varsovie ces premiers dignitaires de l'Etat. S. M. s'occupe aussi de l'exécution d'un autre article important de la Constitution, de celui sans lequel le gouvernement ne peut prendre une marche régulière, je veux parler de l'organisation des six départements du duché et de la nomination des préfets et sous-préfets, et je sais, Mgr., que ce prince ne néglige aucun des moyens qui pourront lui faire de bons choix.

Le c-te de Neipperg [2]), commandant du cordon autrichien

---

[1]) Działyński Fr. Ksawery hr., 1756—1819, poseł na sejmy 1786, 1788, zastępca prezesa rady najw. narod. 1794, członek Komisyi rządzącej 1807, senator wojewoda Księstwa i Królestwa.

[2]) Neipperg Adam, hr., 1775—1829. oberstleutenant 1805, dowódca

en Galicie, vient de temps en temps faire des apparitions dans cette capitale. Il s'y trouvait ces jours derniers, lorsque M. le m-al Davout et moi nous nous préparions à célébrer l'anniversaire du couronnement de l'Empereur. Nous lui avons demandé, s'il voulait prendre part à cette solennité. Nous étions bien aises de donner en présence des polonais, sujets de trois puissances, cette preuve de plus de la bonne intelligence qui règne et doit continuer à règner entre notre Empereur et celui d'Autriche et de remplir ainsi une des intentions de S. M. I. et R. que V. E. a bien voulu me faire connaître. M. le c-te de Neipperg s'est prêté avec empressement à notre voeu. Il est même revenu tout exprès de sa résidence habituelle pour assister à mon dîner et à la fête de M. le maréchal.

[Major Wrangel[1]) prosi Bosego o audyencyę, twierdząc, że jest upoważniony do rozpoczęcia kroków w celu przywrócenia dobrych stosunków z Prusami].

Pod znakiem Napoleona, 7.

747. Warszawa, 12 grudnia 1807.

Niezadowolenie. Rola Brezy.

A. E. Saxe 77 f. 212—4. N° 56. En chiffre.

...Plus d'un noble polonais murmure tout bas de ce succès pour lequel le Roi est très bien secondé par deux de ses ministres polonais et par M. de Bose, mais a été sourdement contrarié par M. de Breza et son parti. Sa malveillance assez mal déguisée dans cette circonstance a confirmé les préventions de M. le m-al Davout contre ce ministre secrétaire d'Etat. Elles sont si fortes, Mgr., qu'il affirme que Frédéric Auguste malgré sa sagesse et ses excellentes intentions ne peut manquer d'être égaré quand de retour à Dresde il ne connaîtra plus les affaires de son duché de Varsovie que par un organe aussi suspect. D'après cela il me presse de ne rien épargner pour le faire remplacer. J'en ai déjà parlé plusieurs fois à M. de

---

kordonu granicznego 1806 do paźdz. 1808, gen.-adjutant arc. Ferdynanda 1809, posel w Sztokholmie 1811, tym. dowódca 2 lek. dywizyi 1813, FML. 1813, kochanek Maryi Ludwiki, podniesiony przez nią do najwyższych godności parmeńskich.

[1]) Wrangel Fryderyk Henryk, 1784—1877, poźniejszy pruski feldmarszałek, secondo lieutenant podczas kampanii 1806—7.

Bose. Ce ministre me répond qu'il suffit que Frédéric Auguste en ait l'éveil; que sa sagacité le met à l'abri des pièges, que jusqu'à présent S. M. n'a qu'à se louer des lumières et du zèle de M. de Breza qu'un changement subit qui ne serait pas motivé par un mécontentement personnel porterait un caractère de versatilité peu conforme à cette constance refléchie dont un règne de 40 ans avait donné tant de preuves. Ces raisons, Mgr., m'ont paru sans replique et je m'abstiendrai d'insister sur le déplacement de M. de Breza jusqu'à ce que j'en aie reçu l'ordre formel...

748. Warszawa, 14 grudnia 1807.

Trudności związane ze zwołaniem sejmu. Donataryusze.

A. E. Saxe 77 f. 217–8. № 57.

...Le Roi de Saxe a bien voulu par l'organe de M. le c-te de Bose me faire proposer cette question[1]. J'ai répondu que j'étais moi même sans données pour la résoudre, mais qu'il me semblait que S. M. concilierait ses scrupules avec la nécessité de la très prochaine convocation de diétines, si elle y convoquait les habitants du duché de Varsovie qui étaient incontestablement ses sujets, et se bornait à y inviter ceux des domaines des donataires. S. M. m'a fait repliquer qu'elle ne pouvait admettre cette distinction, que si les habitants des domaines concédés n'étaient pas ses sujets, elle ne pouvait ni les inviter ni les convoquer, sur quoi, Mgr., d'après l'insistance de M. le c-te de Bose, interprète de son souverain, et l'urgence des circonstances qui ne permet pas d'attendre la décision de l'Empereur, j'ai cru pouvoir répondre que les premières explications de S. M. I. portaient seulement que les domaines des donataires devaient être exempts de toutes réquisitions, de toutes compétences et ne subir d'autres charges que celles qui seraient déterminées par S. M. l'Empereur et Roi, que la participation à l'exercice de la souveraineté était un droit, un honneur, mais non pas une charge, qu'ainsi il me paraissait que S. M. ne pouvait pas hésiter à convoquer aux diétines et aux assemblées communales ceux même des habitants de son duché de Varsovie qui se trouvaient établis dans les domaines des dona-

[1] Położenie donataryuszów, por. *Pod znakiem Napoleona*, 15–16.

taires français, d'autant que les intentions de l'Empereur étaient assûrement que le Roi de Saxe accélérât l'organisation du gouvernement de ses nouveaux Etats.

M. le c-te de Bose m'a assuré que le Roi son maître se contenterait de cette explication et que S. M. allait en conséquence faire procéder à la convocation des diétines et assemblées communales[1]).

La difficulté qui a pensé arrêter ce monarque, n'est pas à beaucoup près, Mgr., la seule à laquelle donnent et donneront lieu l'interprétation de la constitution du duché de Varsovie et les décisions encore incomplètes de l'Empereur relativement à l'état politique et civil des domaines concédés par S. M. I. Chaque jour, MM. les donataires m'en proposent dont ils ne trouvent la solution ni dans la convention de Dresde, ni dans ce qu'ils connaissent des intentions manifestées par l'Empereur, ni dans l'arrêté pris par le Roi de Saxe le 30 octobre dernier et qu'il m'est impossible de résoudre malgré les renseignements que M. Vincent m'a laissés. Il est bien à désirer, Mgr., que son successeur arrive ici muni des instructions qui nous ont manqué et sans lesquelles malgré la bonne volonté du Roi de Saxe et même celle des ministres de son duché, bien des choses resteront dans l'incertitude au préjudice de la marche des affaires générales, du recouvrement des impôts, de l'administration de la justice, de l'établissement de la force publique et même au préjudice des intérêts des donataires. Messieurs les membres de la députation que le Roi de Saxe envoie à l'Empereur, seront chargés par S. M. de demander à son auguste protecteur diverses interprétations tant sur la constitution que sur l'existence politique des donataires français dans le duché de Varsovie, mais il s'élévera toujours mille petites difficultés de détail tant que S. M. I. n'aura pas prononcé

[1]) Wypis z protokułu sekretaryatu stanu, Drezno, 27 kwietnia 1808 (kopia): »Na zapytanie Rady pod dniem 17 marca roku teraźniejszego odpowiadając, 1° żadne umowy tyczące się stosunków szczególnych X. W. z innymi dworami dotąd nie są zawarte; 2° żadnej wątpliwości nie podpada, iż generałowie francuscy z posesyów swoich mają być uważani, jako obywatele czynni do klasy szlachty należący i tychże praw używający«. A. G. W. XVII, 33 f. 9.

formellement sous quel point de vue doivent être considérés les domaines concédés.

749. Warszawa, 21 grudnia 1807.

Zajęcia króla. Wyczerpanie skarbu. Deficyt. Żądania Daru. Trudności położenia. Jeńcy polscy. Wrangel.

A. E. Saxe 77 f. 224—5. N⁰ 59.

...Le budget du duché pour l'année 1808 se prépare sous les yeux de S. M. et avec son concours. Elle a ordonné la traduction du Code Napoléon en langue polonaise. Mais ce qui occupe surtout ce monarque, ce qui lui donne j'en suis témoin, les plus graves sollicitudes c'est le soin d'assurer les subsistances de la triple armée qui se trouve dans son duché de Varsovie. Elles existent en nature pour plusieurs mois quant aux grains et aux fourrages; mais les viandes nécessaires ne se trouvent pas dans le pays: il faut de l'argent comptant pour acheter des bestiaux au dehors, et le gouvernement est à cet égard dans les plus grands embarras. Je ne puis trop répéter à V. E. que la pénurie du trésor est extrême. En vain le Roi renonce en totalité à sa liste civile. En vain on presse le recouvrement des impôts et l'on vide les caisses publiques. Le duché de Varsovie est menacé pour l'année prochaine d'un déficit effrayant, et les moyens d'emprunter sont à peu près nuls[1]. Sur ces entrefaites M. l'intendant général sans doute par ordre de l'Empereur presse le règlement des comptes de notre gouvernement avec le duché de Varsovie et par là ajoute encore à la perplexité du Roi de Saxe. Il vient de me recommander avec insistance d'accélérer le payement des sommes dont liquidation faite le gouvernement du duché doit se trouver débiteur et par sa lettre du 13 il m'annonce qu'il n'attend que ma réponse pour délivrer des ordonnances sur le duché de Varsovie pour la somme de trois millions. Je n'entrerai, Mgr., dans aucun détail sur cet objet pour lequel M. Daru correspond directement avec S. M. I., je me bornerai à dire à V. E. qu'ayant eu hier un entretien avec M. le c-te de Bose relativement aux demandes urgentes de M. l'intendant général, ce ministre en a été atterré. M. le m-al Davout était témoin de

[1] Por. Skałkowski *En marge de la correspondance*, 26—7.

cet entretien et a pu s'apercevoir de la vive émotion de M. de Bose. Il ne se permet pas, et moi bien moins que lui, d'avoir un avis sur les dettes dont M. Daru réclame le prompt payement. mais mieux que moi encore, il peut être convaincu de l'impossibilité absolue où est le duché de Varsovie de les acquitter en ce moment. Quand elle n'existerait pas, cette impossibilité, Mgr., je serais sans moyens de forcer ce gouvernement à les reconnaître avant que l'Empereur ait prononcé sur les observations que M. le c-te de Bose a faites à M. Daru et que celui-ci mande avoir transmises à S. M. I.

D'ailleurs dans 6 ou 7 jours, je dois quitter Varsovie. Il me serait impossible même d'ébaucher cette épineuse discussion et je suis obligé de l'abandonner à M. Serra...

Le ministre de la guerre par ordre du Roi m'a prié de faire connaître par votre entremise, Mgr., à S. M. l'Empereur et Roi la situation pénible de 18 à 20 officiers polonais qui ont été faits prisonniers par les anglais à S-te Eufemia dans la Calabre le 1-e juillet 1806 et qui ont été transportés à Lichtfield où ils attendent impatiemment le moment de rentrer dans leur patrie régénérée pour lui consacrer leurs services. Le Roi de Saxe désirerait beaucoup que leurs voeux fussent exaucés et que S. M. I. daignât songer à eux quand elle effectuera un échange de prisonniers[1].

[20 grudnia Wrangel zgłosił się w sprawie nawiązania stosunków pomiędzy Saksonią a Prusami do Bourgoinga, który odpowiedział, że może w tej sprawie tylko napisać do Napoleona. Wieczorem Bourgoing mówił o tem z królem, który pragnie nawiązania stosunków, ale czeka na postanowienie cesarza]...

Por. *Pod znakiem Nap.*, 25.

750. Warszawa, 24 grudnia 1807.

Wyjazd Bourgoinga. Utrzymanie wojska.

A. E. Saxe 77 f. 226. N° 60.

...Mon départ va laisser en souffrance bien des affaires dont quelques unes sont assez importantes, mais je ne crois pas, Mgr., devoir prendre sur moi de prolonger mon séjour

[1] Lista 16 oficerów, dołączona do listu ks. Józefa do króla z 17 grudnia 1807. A. E. Saxe 77 f. 232–3.

à Varsovie sans un ordre formel de l'Empereur qui a daigné me faire prescrire par V. E. de ne pas me séparer de la personne du Roi de Saxe...

Le Roi de Saxe va partir avec la consolation d'avoir pourvu aux subsistances de l'armée jusqu'au retour de la belle saison. Ce monarque a eu hier matin un long travail avec ses ministres réunis et au défaut d'autres ressources á employer pour faire les fonds de cette dépense (qui pour l'achat du bétail coûte sept mille ducats par jour). S. M. s'est décidée à y consacrer tout le quartier prochain de sa liste civile [1]. Ses ministres qui sont venus dîner chez moi à l'issue de leur travail, étaient encore attendris de cet effort généreux qui a paru ne rien coûter à ce vertueux monarque.

Pod zn. Nap. 25.

751. Warszawa, 28 grudnia 1807.

Wrażenie wywołane pobytem króla.

A. E. Saxe 77 f. 228. Dechiffrement.

...Les journaux diront qu'elles [le roi et la reine] ont excité un grand enthousiasme, que leur départ a causé les plus

---

[1] Davout do Bourgoinga, Skierniewice, 15. I. 1808. protestuje przeciwko temu, że mięso na utrzymanie wojska kosztuje 7 000 dukatów dziennie: »il suffit de montrer qu'avec cette somme, aux prix du marché passé avec l'entrepreneur on achète plus de 400.000 rations de viande, ou, s'il y avait une consommation aussi énorme par jour, pour un corps d'armée de trente et quelques mille hommes, il faudrait que le général en chef et l'ordonnateur fussent des sots, s'ils n'étaient pas des fripons... Encore dois-je observer que pour porter le montant des dépenses de toute espèce à la somme de 7.000 ducats par jour, on avait évalué en argent les fourrages, les grains, les bois qui sont fournis par voie de réquisition ou par les domaines publics, enfin on voulait évaluer ce que coûterait l'armée en supposant qu'on fût obligé de tout acheter, et lorsque cet aperçu a été fait, on comptait sur la division de dragons du g-al La Houssaye, sur la division de cavalerie du g-al Pajol et sur la division d'infanterie du g-al Gudin. Ces troupes sont sorties du duché, ce qui fait sur la consommation une diminution de près de 20.000 rations de bouches et 10.000 rations de fourrage«. A. E. Pologne Suppl. 16 f. 187 Viala do Bourgoinga, Warszawa 22. I. 1808. »Ce calcul des 7.000 ducats a fait du bruit ici, on a exigé un rapport là dessus signé par les autorites administratives polonaises. M. Kochanowski m'a dit qu'il avait dit a M. de Bose que le duché de Varsovie dépensait cette somme pendant que toute la grande armee était sur son territoire. M. le maréchal se plaint de la mauvaise foi etc.« ib. f. 199.

vifs regrets; la vérité est, Mgr., qu'il y a eu tant de tiédeur dans l'accueil qu'elles ont reçu de la part des polonais, que les ministres et autres personnes qui ont vu le Roi, rendent hommage à ses vertus, mais qu'en général on eût désiré en lui une affabilité plus universelle. Pour une nation vive et impétueuse, il a paru trop lent et trop réservé, mais les gens sages croyent qu'il faut plutôt s'en féliciter que s'en plaindre. Plus tard sans doute on lui rendra justice, mais jusqu'à présent ce prince recommandable sous tant de rapports n'a inspiré à la plus grande partie de ses nouveaux sujets qu'une froide estime[1].

752. Drezno, 9 stycznia 1808.

Wierzytelności francuskie w Księstwie. Nadzieja króla Żądania Daru Wierzytelności pruskie.

A. E. Saxe 77 f. 234—6. Nº 63.

...Une autre affaire qui est pour le Roi de Saxe, pour ses ministres et pour moi un sujet des graves sollicitudes, c'est celle des créances de notre gouvernement sur le duché de Varsovie. M. Daru m'en a écrit plusieurs fois avec une énergie presque menaçante, comme si je pouvais être responsable des difficultés que le gouvernement du Roi de Saxe a opposées passagèrement à la reconnaissance de ces créances et des délais qui en ont été la suite. Dans une dernière lettre du 4 de ce mois, que j'ai reçue ce soir, M. l'intendant général désapprouve que j'ai laissé parmi les papiers de la résidence de Varsovie ceux qui sont relatifs à cette liquidation, afin que M. Serra puisse les y trouver à son arrivée, et il craint qu'il n'en résulte de nouvelles lenteurs. Je pourrais lui répondre que dans la place que j'ai l'honneur d'occuper je ne reçois des ordres que de l'Empereur et de ses ministres et que V. E. ne m'a pas fait passer une seule ligne d'instruction sur cet objet. Mais je me bornerai à lui prouver que ses alarmes sont gratuites. Je recueille ici même, depuis mon arrivée, le fruit des représentations très pressantes que j'ai faites avant mon départ de Varsovie sur la liquidation de nos créances. J'en ai déjà parlé au Roi lui-même, à M. Breza son ministre secrétaire d'Etat pour le duché et à M. le c-te de Bose. S. M. sans entrer en détail

[1]) Bonnefons, 239—240.

s'est contenté de me dire avec sa sérénité ordinaire, qu'elle ferait tout ce qu'elle pourrait pour déférer aux demandes de l'Empereur, mais que d'après toutes les marques d'intérêt qu'elle avait reçues de ce grand monarque, elle était bien sûre de trouver en lui un créancier indulgent. Ses deux ministres ont été beaucoup plus explicites. Après être convenus que la plus grande partie des articles de la créance que M. Daru était chargé de faire valoir ne pouvait donner lieu à aucune contestation, ils m'ont assuré qu'avant leur départ de Varsovie, les mesures avaient été prises pour qu'on fît d'une manière quelconque honneur aux ordonnances que M. l'intendant général était à la veille d'émettre pour la valeur de 3 millions, que l'état des finances du duché ne permettait pas qu'elles fussent acquittées en argent comptant, mais qu'on prendrait des arrangements avec les porteurs de ces ordonnances qui étaient pour la plupart sujets du Roi de Saxe et que pourvu qu'elles fussent revêtues de leurs quittances, M. Daru devait être content et qu'ainsi nous serions lui et moi, à l'abri de tout reproche. Je ne manquerai pas, Mgr., de donner de la suite à ces promesses et d'insister sur leur prompt accomplissement.

Il est une 3-me affaire au succès de laquelle je sais indirectement que l'Empereur prend un grand intérêt et que je n'ai pu faire conclure avant mon départ de Varsovie, c'est celle des créances du Roi de Prusse sur le duché, lesquelles S. M. I. s'est réservées par la convention de Dresde. Il ne manquait plus pour en assurer la rentrée dans les caisses impériales que de faire signifier à chacun des débiteurs du Roi de Prusse qu'ils n'eussent à payer qu'entre les mains d'un agent avoué par le gouvernement français. Toutes ces diverses créances au nombre de 6 à 7 cents avaient été reconnus par M. Daniel, commissaire de l'enregistrement envoyé à cet effet par M. le ministre des finances. Il y avait autant de significations imprimées qu'il y a de débiteurs. Il ne s'agissait plus que de les faire porter à chacun d'eux par des huissiers et M. le c-te Łubieński, ministre de la justice pour le duché, avait promis à M. Vincent de nous prêter son entremise pour cet objet, mais lorsque j'ai envoyé à ce ministre les liasses de ces significations, en réclamant l'effet de sa promesse, il m'a répondu par écrit que la démarche que j'attendais de lui, était trop ma-

jeure pour qu'il crût se la permettre sans avoir pris les ordres du Roi, son maître. S. M. venait de partir et l'affaire s'est trouvée ajournée jusqu'à son retour à Dresde. J'ignore sur quoi peuvent porter les tardifs scrupules de M. Łubieński, mais je ne tarderai pas à le découvrir et à tâcher de faire disparaître au plus tôt cet obstacle imprévu...

Pod zn. Nap. 25.

753. Drezno, 13 stycznia 1808.

Noty Bourgoinga, związane z żądaniami Daru. Uwzględnienie tych żądań przez rząd saski. Choroba Bosego. Pogląd króla na sprawy finansowe Księstwa.

A. E. Saxe 77 f. 237—8. N° 64.

Depuis le départ de ma dernière dépêche, j'ai passé deux notes très pressantes à M. Breza, l'une conforme aux explications verbales que nous venions d'avoir sur les dettes du duché de Varsovie, l'autre concernant les créances du Roi de Prusse sur ce duché, et elles ont produit leur effet.

M. Breza le jour même qu'il les a reçues, les a mises sous les yeux du Roi dont le bon esprit a été frappé des raisons que j'y ai fait valoir. En conséquence, il va être pris des mesures pour que les porteurs des ordonances de M. Daru, jusqu'à la concurrence de trois millions, obtiennent sinon de l'argent comptant, du moins des arrangements tels qu'ils pussent en toute sûreté quittancer les ordonnances. Je me suis empressé d'en prévenir M. Daru et de calmer ainsi ses inquiétudes. J'espère donc que ni lui, ni moi n'aurons encouru à cette occasion les reproches de S. M. I. ainsi qu'il l'avait craint.

Quant aux mesures à prendre pour que les débiteurs du Roi de Prusse dans le duché apprennent légalement qu'ils auront désormais à compter avec S. M. l'Empereur et Roi, j'ai tellement insisté sur leur urgence que le Roi de Saxe va faire passer à son ministre de la justice à Varsovie l'ordre de seconder les démarches qu'avait préparées M. Daniel. L'exécution de cet ordre éprouvera toutefois une modification. Quant aux fonds qu'on prétend que le Roi de Prusse avait employés à doter des écoles, il paraît d'après ce que M. Breza m'a donné à entendre, qu'on la suspendra pour cet article seulement jus-

qu'à ce que l'Empereur ait prononcé. M. Daniel me mande à la vérité de Varsovie que sur l'état des débiteurs auxquels il a des notifications à faire parvenir, se trouvent plusieurs personnages importants qui ont pu concevoir l'espérance de faire tramer en longueur cette mesure, parcequ'il pourrait en résulter pour eux la nécessité de payer plus tôt qu'il ne conviendrait à l'état de leur fortune. Tels sont un proche parent du ministre de la justice, M. Łubieński qui doit 110.000 francs, et le p-ce Joseph Poniatowski, débiteur de 444.000, l'une et l'autre somme exigible après un avertissement de 6 mois. Mais le Roi de Saxe est trop sage. trop dévoué à S. M. I. pour céder à ces considérations particulières. Il laissera sans doute aux intéressés le soin d'invoquer de l'indulgence de l'Empereur de plus longs termes pour le remboursement, s'ils en ont besoin. et c'est dans ce sens que je compte m'en expliquer avec M. Breza.

[Choroba Bosego nie pozwala mu chwilowo zajmować się sprawami państwa].

Le Roi de Saxe ne se ressent nullement des fatigues de son voyage. Il ne s'est jamais mieux porté. Les embarras de plus d'un genre que lui a donnés son séjour à Varsovie. ne semblent point l'avoir découragé. Je ne dirai pas. Mgr., qu'il se résigne à la nouvelle tâche qui lui a été confiée, quoiqu'elle lui paraisse un peu pénible. Je dirai plutôt qu'il s'y complait. Au dernier cercle S. M. voulut bien m'en entretenir d'elle même. »J'espère, me dit ce monarque, qu'avec de la constance j'en viendrai à bout. J'ai recueilli à Varsovie bien des matériaux que je mets en ordre. Les bases pour la formation des assemblées communales, pour la convocation des diétines ont été posées avant mon départ. J'attends le travail de mon ministre de l'intérieur pour la nomination de 60 sous-préfets qui doit être faite avec maturité, pour la circonscription des départements et des districts. Quand ces mesures préliminaires auront été prises je m'occuperai de la convocation de la diète, mais je ne puis encore en déterminer l'époque. Il n'y a que l'article des finances qui me cause de vives inquiétudes, mais avec le concours de mes ministres, avec les efforts que les circonstances commandent aux sujets de mon duché. surtout avec l'appui de l'Empereur qui ne m'aban-

donnera pas au moment de la crise, j'espère triompher aussi de cette difficulté«.

[1]) Cette dernière phrase du Roi m'a rappelé, Mgr., l'idée que je pris la liberté de vous soumettre dans ma dépêche nº 46 et de vous répéter dans celle nº 51...

Pod zn. Nap., 25, 27.

754. Drezno, 20 stycznia 1808.

Dekrety o ściąganiu sum pruskich. Donataryusze.

A. E. Saxe 77 f. 245. Nº 66.

...A l'audience qui a suivi de près la réception de ses deux décrets[2]), le Roi de Saxe m'a dit qu'il espérait que l'Empereur y verrait une nouvelle preuve de son désir d'accélérer et de décider favorablement les affaires auxquelles s'intéressait S. M. I. Ce prince a ajouté que les ministres de son duché allaient employer tous les moyens possibles de satisfaire les porteurs des ordonnances de M. Daru qui s'élèvent à la somme de 3.400.000 fr., que par là les deux principaux articles de nos créances, savoir le million prêté et la valeur de sels cédés par l'Empereur se trouveraient a(c)quittés. Quant aux autres, Mgr., comme celui des objets de timbre et le prix de l'artillerie cédée par l'Empereur, il paraît qu'on attendra pour statuer sur leur remboursement que S. M. I. ait prononcé sur les observations faites par M. de Bose à M. Daru et transmises à l'Empereur par M. l'intendant général.

La phrase qui termine le second de ces arrêtés a trait à quelques unes de ces anciennes créances qui proviennent dit-on de certains fonds que ce prince a fournis pour doter des établissements d'éducation et sur lesquels le Roi de Saxe désire avoir un rapport détaillé qui donnera peut-être lieu à quelques représentations de S. M. à l'Empereur. Voilà, Mgr., ce que M. Breza m'a fait entendre, mais les notifications, dont il s'agit.

[1]) En chiffre.

[2]) Nakazujące rozesłać przez sądy na żądanie władz francuskich uwierzytelnień do ściągania długów pruskich oraz nakazujące ministrom uiszczenie długów najważniejszych (miliona pożyczonego komisyi i wartości udzielonej soli), 13 stycznia 1808.

ne s'en feront pas moins à tous les débiteurs du Roi de Prusse sans distinction.

Le Roi de Saxe a bien voulu aussi me parler de cette inégalité dans la répartition des impositions du duché, sur laquelle j'avais exprimé quelques alarmes à son ministre. S. M. m'a dit à ce sujet, avec onction, que son désir bien prononcé était qu'il n'y eût pas dans ses nouveaux Etats une seule mesure dont les compagnons de gloire de son auguste bienfaiteur pussent avoir à se plaindre, qu'en conséquence ses ministres allaient recevoir l'ordre très précis de n'employer qu'un seul mode d'établir l'impôt territorial pour tous les contribuables...

755. Drezno, 26 stycznia 1808.

Nieporozumienie pomiędzy Davoutem i Łubieńskim z powodu ogłoszeń o ściąganiu długów pruskich.

A. E. Saxe 77 f. 249—51 nº 67.

...Vous savez, Mgr., que, sans attendre l'arrêté du Roi de Saxe du 13 de ce mois, le ministre de la justice avait fait notifier aux débiteurs du Roi de Prusse qu'ils eussent à ne payer qu'à la personne qui leur serait indiquée [1]. M. le m-al Davout n'a pas cru cette démarche suffisante. Il voulait que les ministres fissent donner encore plus de publicité à cet avis en le faisant insérer dans la Gazette de Varsovie, et comme ils ont allégué qu'il leur fallait pour cela l'autorisation du souverain, M. le maréchal a cru que les intérêts de S. M. I. pourraient souffrir de ce retard et a obligé le gazetier de placer dans sa feuille un article qui répète l'avis en ces termes:

»à la réquisition du gouvernement français, le département de la justice notifie à tous les débiteurs du Roi de Prusse, de la banque royale de Prusse, ou de tout autre établissement royal de Prusse qu'ils ne peuvent se libérer légalement, soit en principal, soit en intérêts pour cause de dettes hypothéquées sur des terres situées dans le duché de Varsovie qu'entre les mains des personnes qui seront ultérieurement désignées par S. M. l'Empereur Napoléon ou par S. M. le Roi de Saxe«.

[1] Por. notę Łubieńskiego. A. E. Pologne Suppl. 16 f. 188.

Ce n'est que par M. Breza que j'ai appris hier au soir que cette insertion avait eu lieu. M. de Bose l'ignorait ce matin et paraissait persuadé que M. le maréchal Davout, toujours rempli d'égards pour le Roi de Saxe, ne la provoquerait pas sans l'aveu de S. M. Il s'est trompé dans son calcul, mais s'il en éprouve de la surprise, ou il la dissimulera ou il l'exprimera avec beaucoup de ménagement, parcequ'il fait ainsi que le Roi son maître profession d'une profonde estime pour M. le m-al Davout. Quant à M. Breza il m'a été facile d'interprêter son silence. Si l'un ou l'autre de ces ministres me parle de l'article en question, ma réponse est toute prête. Il s'agissait de mettre à couvert les intérêts de l'Empereur, de prévenir les inconvénients que pouvait entrainer les lenteurs, peut-être affectées, des ministres du duché, et le Roi de Saxe ne peut qu'approuver une démarche qui a eu de pareils motifs...

[Potrzeba ochrony towarów francuskich w Księstwie].

Pod zn. Nap., 26.

756. Drezno, 3 lutego 1808.

Ułatwienie pobytu Serze w Dreźnie. Pogląd króla na sytuacyę.

A. E. Saxe 77 f. 256 nº 70.

...Il y avait longtemps qu'un étranger n'avait été traité ici avec plus de distinction [1]). M. le c te de Marcolini qui est à peu près inaccessible pour les membres du corps diplomatique admet comme italien et comme ancienne connaissance M. Serra à son intimité, et il cherche à lui procurer tous les agréments que peut offrir cette résidence, M. le c-te de Bose que sa lente convalescence tient encore éloigné de toute société, fait aujourd'hui un effort pour M. Serra et lui donne à dîner en très petit comité. Ce ministre et M. de Breza ont eu avec lui quelques entretiens confidentiels dont on a paru réciproquement satisfait et qui assurent d'avance à M. Serra le succès de sa mission à Varsovie [2]).

[1]) Patrz t. I, 54—5 nº 31.

[2]) Z depeszy Bourgoinga z 31 stycznia 1808: »Je cherche surtout à le rapprocher de M. de Breza, avec lequel il aura désormais beaucoup de points de contact. J'ai cru convenable pour plus d'une raison, Mgr., qu'ils se connussent personnellement. M. Serra qui a de la sagacité, pourra ainsi apprécier par lui même un ministre, honoré jusqu'ici, de la confiance du

Le Roi à son dernier cercle en me parlant de cette mission voulut bien me dire qu'il espérait que grâce aux mesures qu'il avait prises, M. Serra la trouverait moins épineuse qu'elle ne l'eût été peut-être il y a quelques mois. »Ce n'est pas, ajoute S. M., que toutes les difficultés soient levées du moins pour moi. J'ai étudié de mon mieux le pays que j'ai été appelé à gouverner, et je me suis convaincu que ma tâche ne sera pas facile à remplir, mais le courage ne me manquera pas, surtout si comme je n'en doute pas, l'Empereur continue à m'accorder son appui. Je suis occupé à dresser un tableau succint de l'état dans lequel j'ai trouvé le duché de Varsovie, des charges dont il est grevé, des ressources qu'il présente. Il sera fini dans peu de jours et je me propose de le mettre sous les yeux de S. M. I. Il sera fidèle, mais ne paraîtra pas séduisant. La différence actuellement existante entre les recettes et les dépenses indispensables en fera l'article le plus inquiétant. On m'avait d'abord parlé d'un déficit de 7 millions de florins, à l'examen, je l'ai trouvé beaucoup plus fort. Mais j'espère que des améliorations dans quelques branches des revenus et surtout les opérations de la prochaine diète me mettront à même de le combler«. J'osai parler au Roi de Saxe d'un emprunt, de la vente de quelques biens du domaine. »Fort bien, me repliqua S. M., mais où trouver des prêteurs ou des acheteurs. J'ai voulu recourir au premier expédient, il ne m'a pas réussi. Quant au second, j'observe que dans le duché de Varsovie il y a de riches propriétaires qui se soucient peu d'agrandir leurs domaines et peu ou point de capitalistes qui veillent devenir propriétaires. Il faudra bien recourir à d'autres ressources«...

757. Drezno, 7 lutego 1808.

Odjazd Serry do Warszawy. Koniec zastępstwa.

A. E. Saxe 77 f. 258 nº 71.

M. Serra a repris hier matin le chemin de Varsovie. Il voulait partir dans la nuit du 5 au 6, mais M. le c-te de Bose, lui ayant fait exprimer le regret de ne pas pouvoir lui faire

---

Roi de Saxe mais contre lequel il trouvera à Varsovie de fortes préventions parmi les personnes les plus devouées à l'Empereur«. A. E. Saxe 77 f. 254.

avant son départ une communication intéressante, M. Serra s'est déterminé à attendre le moment de son lever pour se mettre en route. Il s'est trouvé à 8 h. à la porte de ce ministre et est parti de chez lui. Je présume que M. de Bose lui aura fait prendre lecture de ce tableau du duché de Varsovie dont parle ma dernière dépêche.

M. Serra se trouvant accrédité auprès du Roi de Saxe, correspondra directement avec M. le c-te de Bose sur les affaires du duché de Varsovie. Je ne m'en mêlerai donc désormais qu'autant qu'il aura besoin de mon entremise ou que V. E. m'en donnera l'ordre...

II. Memoryały Serry w sprawach budżetowych.

758. Warszawa, 4 czerwca 1808.

Szczegółowa odpowiedź na instrukcyę 27 lutego — co do stanu finansów Księstwa Warszawskiego.

A. E. Pologne 324 f. 446.

...J'ai répondu à la première de ces questions[1]) par ma lettre du 3 mai et les pièces à l'appui qu'elle renfermait.

Pour la seconde le travail qui est ici annexé prouve que les revenus du duché pour l'année 1808 s'élèvent à fl. 31.500.000 (francs 20.500.000) au lieu de 14.000.000 francs ou 21.000.000 florins, comme V. E. les a vu annoncés dans le tableau qu'elle indique. Le ministère des finances dans son premier travail avec moi les avait portés à 29 millions et demi de flor.

La dépense qui avait été supposée de 43 millions de florins ou de 29 millions de francs et que m'avait été présentée par les ministres réunis pour une somme totale de 41 millions après en avoir cependant séparé un surcroit de quatre autres millions qui sont employés dans le service extraordinaire de l'armée, a été également réduite à fl. 31.500.000 (fr. 20.500.000). Il y a même une réserve de plus d'un demi million.

Pour la 3-ème question la partie du travail que regarde

---

[1]) Odpowiedź na pierwszy punkt instrukcyi 27 lutego była nadesłana, 3 maja 1808, polegała na dwuch etatach, sformułowanych przez komisarza ordonatora Chambona, do których Serra dodał swoje observations. Etat pierwszy obejmuje koszt utrzymania wojska francuskiego, obliczony za 7 miesięcy, począwszy od września 1807 i wynoszący 2.914.816 f. 5 c. A. E. Pologne 324 f. 501—504 (13 kwietnia). Etat drugi przedstawia koszt miesięcznego utrzymania wojska francuskiego w Księstwie na stopie z 1 kwietnia 1808 i wynoszący 700.000 f. Oba etaty odesłano Daru. Uwagi Serry A. E. Pologne 324 f. 415—6.

l'état de la guerre vous fera connaître que si on l'avait évalué à 22.000.000, il se réduit à 19 millions et demi environ pour une armée qui serait au complet de 40.000 hommes.

D'après la paix de Tilsit elle a été souvent beaucoup plus faible de 32 mille hommes, elle ne les a guère dépassé, elle est aujourd'hui de 32 à 33 mille. Elle se réduira encore dans les 6 derniers mois 1808 de ce que S. M. prendra à sa charge à la suite de la convention.

Mais en toute hypothèse le matériel n'y est pas calculé pour les branches les plus dispendieuses, comme les substances militaires. les armements, les hôpitaux et l'habillement. Tout cela a été fait jusqu'à ce jour et se fera encore jusqu'au moment où la diète sera assemblée, et délibérera par service extraordinaire.

Il m'est démontré que les dépenses totales pour le service d'une armée du duché au complet de 40.000 hommes et sur le pied de guerre s'élèveront à 50 millions de florins, savoir à 37 millions environ de francs. Cela au reste n'est point surprenant, puisque je ne trouve pas (quoiqu'on en a dit dans le temps), que les traitements et la solde soient au dépens de ce qui a lieu pour notre armée, que les officiers sont très multipliés et que l'habillement est plus coûteux qu'en France. Je ne crois pas me tromper de beaucoup en disant qu'une armée de cette force coûte en France sur le pied de guerre 40 millions. Si S. M. désire que je lui remette par l'entremise de V. E. les tableaux de la composition actuelle de l'armée du duché, je les ai tous prêts...

I. Memoryał o stanie skarbu warszawskiego [1]).

A. E. Pologne 324 f. 447—459. Datowany 1 juin 1808.

Exposé préliminaire.

J'ai dû entrer, Mgr., dans un examen approfondi de toutes les branches de l'administration qui régit le duché de Varsovie depuis le mois de mai 1807. Il était impossible de répondre autrement aux questions que V. E. m'a chargé de résoudre, sans m'exposer à le faire d'une manière qui m'aurait

[1]) Por. Żółtowski, I. Budżet według obliczenia polskiego Skałkowski, 267.

ôté toute espérance d'obtenir son approbation. Ce n'était pas par des notions vagues, par des recherches imparfaites ou par des répétitions bien inutiles de ce qui avait été présenté directement en ce genre à S. M., que j'aurais cru d'avoir rempli ses intentions. J'ai pensé que j'aurais du moins mérité son indulgence, si le travail qui m'était recommandé, recevait toute la perfection dont mes faibles lumières et mon zèle pouvaient le rendre susceptible. J'ai senti de suite, que pour y réussir je me serais vainement adressé à l'administration séante à Varsovie, quelque bien disposée que j'eusse pu la trouver à seconder ce qui ne pouvait avoir d'autre but que l'avantage du duché. Des pouvoirs limités, le manque d'instructions, le sentiment de l'amour propre m'auraient arrêté dès les premiers pas. J'avais besoin surtout d'inspirer une grande confiance. Je m'adressai directement à S. M. le Roi de Saxe, qui m'avait autorisé spontanément à le faire, lorsque je le croirais convenable aux grandes vues de son puissant allié et à ses propres intérêts. Ce prince sage et éclairé a pressenti de suite les bienfaits que S. M. l'Empereur et Roi pouvait et voulait lui faire. Il a connu le service signalé qu'on pouvait lui rendre et apprécié l'intention d'une démarche franche et respectueuse. Des ordres, sans la moindre restriction, ont été transmis au Conseil d'Etat. Je reçus en même temps que lui (le 2 avril) les duplicata de ces dispositions, et M. le comte de Bose, en me les envoyant, me fit connaître toute la satisfaction que le Roi son maître éprouvait de satisfaire à ma demande. L'ordre du travail fut bientôt fixé. J'engageai les ministres à former l'état de leur département, et à le discuter ensuite avec moi dans des séances réglées. Des conférences ont eu lieu avec chacun d'eux dans des jours différents. Deux jours furent donnés au ministre des finances pour séparer encore l'examen de la dépense d'avec celui de la recette; et je réservai le dernier jour de la semaine pour le comité des subsistances qui est chargé du service extraordinaire de l'entretien des troupes.

Personne n'avait moins de droit que moi de présumer de ses forces. J'appelai autour de moi des citoyens que l'opinion publique me désignait comme très recommandables. Suivant le genre de connaissance que je crus découvrir en eux, j'emmenai deux d'entr'eux aux conférences avec les ministres. Cette

disposition réunissait le double avantage de m'instruire de ce qui pouvait tenir aux localités et aux formes indigènes et celui d'intéresser bien d'avantage le public à la réussite de mes efforts. M. l'ordonnateur et M. l'inspecteur aux revues du 3-me corps, m'ont aidé de leurs lumières, dans le travail que j'ai fait avec le ministère de la guerre. Une grande difficulté m'attendait du premier abord. Il n'existait pas d'organisation bien distincte des ministères.

Chacun agissait pour lui et donnait l'étendue qu'il voulait à ses attributions. De là beaucoup de confusion et plus de vague et d'inactivité dans tout. Je connus bien mieux cette vérité que j'avais pressenti dès mon arrivé(e) à Varsovie, et c'est qu'une administration neuve encore, qui n'avait pas l'habitude du travail et qui n'avait pu l'avoir depuis treize ans de domination étrangère, n'avait su que se traîner imparfaitement sur les errements du système prussien. Les temps antérieurs avaient été plus remarquables par les traits de patriotisme et de courage, par de grandes divisions et de grands malheurs, que par l'esprit d'ordre et des institutions bien entendues en administration.

La guerre avait interrompu le système d'administration prussienne, auquel on revenait en même temps que l'on reprenait les anciennes idées. Certes, les habitants du duché ne regrettaient pas de grands efforts et de nombreux sacrifices, au milieu desquels la volonté seule de l'Empereur leur avait rendu l'existence politique, mais le Roi, mais les gens éclairés du pays voyaient avec inquiétude que ces sacrifices, dont l'emploi eût pu être mieux dirigé, et dont la continuation devenait tous les jours moins possible, n'empêcheraient peut-être pas le vaisseau de l'Etat de faire naufrage au port. La comission provisoire du gouvernement qui dans des circonstances difficiles avait marché du jour au lendemain, annonça à la suite d'un travail très imparfait sans doute, un grand déficit dans le premier tableau de finances qui a été envoyé à Paris. Elle laissa un héritage embrouillé, et un pesant fardeau à supporter à l'administration ministerielle qui lui a succédé. Dans ces nouvelles mains la dépense s'est agrandie et la recette n'a pu que souffrir davantage des vices d'une administration, à laquelle on ignorait encore

comment on y en substituerait une meilleure. Le second tableau que la cour de Saxe a dû présenter à Paris de la situation financière du duché, est la preuve de ce que j'ai l'honneur d'avancer à V. E.

Les ministres m'ont communiqué les états qu'ils ont dressés sur mon invitation. Puisqu'ils ne s'écartaient pas essentiellement des vues qu'ils avaient exposées jusque là au Roi, il aurait été malheureux pour moi de devoir m'y rapporter. Je les ai engagés à les refaire La plupart des ministres ont adhéré aux observations que je leur ai faites, et ont fini par goûter un plan où l'on envisageait uniquement la chose publique. Ordre, clarté, division ont été ma devise. Des formes simples ont remplacé des arrangements compliqués. Des centaines d'articles remplissaient les tableaux divers, que chaque ministère a déroulés sous mes yeux. J'ai tout vu par moi-même. Mon but a été de faire en sorte que toutes les parties du service public fussent assurées, jusqu'au moment où la Diète sera assemblée et elles le seront, si le Roi veut prescrire la marche qui a été tracée, et en commander l'exécution entière.

J'ai partagé l'administration générale de la fortune publique en service courant, en service extraordinaire et en arriéré. Cette division était essentielle, et, si le Roi l'ordonne, sous peu il est encore possible d'y ramener les choses, malgré l'extrême confusion avec laquelle elles ont été conduites jusqu'à ce jour. Mon travail repose, il est vrai, en partie sur les nouveaux bienfaits avec lesquels S. M. l'Empereur et Roi a déclaré de venir au secours du duché. Il était peut-être dans son intention d'avoir ces données d'avance pour adopter ses dispositions paternelles aux véritables besoins de l'Etat qu'il protège. Mais deux mois ont à peine suffi pour mettre en ordre ce qui ne l'était pas, et pour vérifier d'immenses détails. Ainsi le génie aura dirigé de lui-même la bienfaisance et j'aurai pu lui rendre l'hommage de montrer qu'il avait assigné la juste mesure du remède que le besoin exigeait.

Bilan général.

Service courant.

Ce premier tableau présente ce que l'on cherchait vainement depuis longtemps, c'est de mettre la dépense au niveau

de la recette. Il aurait dû être dressé, approuvé et prescrit par le souverain, lorsqu'au mois de décembre sa présence a rempli ses nouveaux sujets des plus grandes espérances, mais il n'en recevra pas moins une application exacte, si le souverain l'adopte avant la fin de juillet. Ce qui a été dépensé avec une confusion constante dans tous les services, et sur une échelle disproportionnée, aura l'effort d'un crédit provisoire auquel on ajoutera les suppléments qui sont déterminés par les crédits totaux de l'armée. Beaucoup de parties de l'ordre judiciaire et administratif n'ayant été remise en activité que du premier mai, les crédits de trois ministères au moins ne seront pas employés en totalité. Il restera un excédent plus ou moins considérable à appliquer au service extraordinaire.

Dépense.

Cette partie a été examinée dans ses moindres détails. Il en est résulté plusieurs millions d'économies.

Quoique les employés et il y en a encore beaucoup trop ne rendent pas tous les services qu'on aimerait à en obtenir, les traitements sont maintenus sur un pied équitable. Par la plus juste des considérations, la réduction ne s'est pas étendue jusqu'à la composition de l'armée. On s'est borné à présenter l'état de ce ministère avec plus de détails, dans l'espérance qu'il pourra être retouché de main de maître. Toutes les parties prenantes ont été contrôlées avec le service du trésor public ou plutôt avec l'apurement des opérations de la caisse générale, car telle est encore l'imperfection de la méthode que j'ai trouvée en pratique ici.

Recette.

Il était plus difficile de connaître avec précision les produits de la recette. Les termes de comparaison manquent presque en entier, puisque le gouvernement actuel n'a pas encore un an d'existence, et que les états de l'administration qui avait précédé, ne seront bien connus que lorsqu'on aura vérifié les dépôts des archives apportés de Berlin. Cependant, sans outrepasser les moyens purement administratifs, j'ai porté la recette à un million et demi au-dessous de ce qu'on l'avait évaluée. Si le Roi adopte de nommer un directeur général de l'admi-

nistration des biens fonds de l'Etat, s'il fait choix d'un homme probe, actif et intelligent, ce seul article peut ajouter près de trois millions à la fortune publique.

La régie des sels a également besoin d'être mieux administrée. Il lui faut un fonds permanent en approvisionnement ou en valeurs pour les achats au-dehors de cinq à six millions. Elle en avait au moins les $^2/_3$ par la cession que l'administration française lui a faite des sels qui se trouvaient dans les magasins prussiens. Du moment que ce fonds aura été mis au complet et à la libre disposition de cette régie, les bénéfices annuels s'élèveront à cinq millions.

Service extraordinaire.

Cette partie a été également examinée. Tous les matériaux du tableau à présenter sont préparés. Du moment que la convention qui a dû être faite entre les deux souverains sera connue et les moyens d'exécution auront été indiqués, on pourra transmettre cet état avec autant d'exactitude que celui du service courant, et comme un supplément à celui-ci. Outre l'excédent de la recette du service courant on pourra y appliquer la moitié de ce que la diminution de l'armée du duché à la charge du pays permettra d'épargner pour le ministère de la guerre dans l'année 1809.

Arriéré.

Les seuls titres en sont connus. On peut dire que la liquidation n'en est faite que pour les créances de la France à la charge du duché, et pour lesquelles M. l'intendant général a délivré des ordonnances qu'on n'a pu encore acquitter.

Il n'était pas hors de propos de soumettre au jugement de V. E. les principes qui m'ont dirigés et les moyens que j'ai employés pour entreprendre et achever cet ouvrage. Les tableaux qui suivent, en présentent l'ensemble et les développements. J'ai pu me tromper: j'ai cherché à ne pas l'être. Mais je puis dire que j'ai senti profondément tout ce que les volontés de l'Empereur me prescrivaient en cette occasion.

Bilan général ou budget de l'administration du duché de Varsovie année 1808.

Service courant.

Dépense	Florins	Recette	Florins
Liste civile à la charge de l'Etat	3.500.000	Contributions directes (Etat F)	8.399.412-12-7
En biens nationaux y affectés fl. 3.500.000		Biens et forêts du domaine, revenu annuel	6.797.174-6-8
Ministères:			
de la justice (Etat A)	2.461.400	Compensation sur l'affectation des biens cédés à la liste civile (Etat G)	459.751
de l'intérieur (Etat B)	6.900.000		
de la guerre (Etat C)	14.200.000		
des finances (Etat D)	3.250.000	Contributions indirectes (Etat H)	14.559.662-10-3
de la police (Etat E)	550.000		
Réserves	638.600	Epices des procès et jugements (Etat I)	1.000.000
		Recettes extraordinaires (Etat K)	284.000
	31.500.000		31.500.000

Tous les comptes sont en florins de Pologne qui valent de $^3/_5$ à $^2/_3$ de franc, monnaie de France.

Service extraordinaire.

Est le sujet d'un travail séparé qui sera présenté à la suite et réglé d'après les bases que les nouveaux bienfaits de S. M. l'Empereur et Roi autoriseront à établir.

Arriéré de l'année 1807, avec l'état des dépenses et les recettes de mai de cette même année.

Cette troisième partie ne peut être présentée dans son ensemble et dans ses détails que d'après le travail de la chambre

des comptes que le Roi vient de créer ou les ordres qu'il donnera pour entreprendre et fixer cette liquidation générale.

A) Etat de la dépense du ministère de la justice pour 1808.

Titres	Valeur	Remarques
	florins	
Ministére	151.850	
Officiers près la Cour de cassation	26.800	
NB. C'est le Conseil d'Etat qui compose la Cour. La dépense du Conseil est sur l'état du ministère des finances.		
Cour d'appel	334.400	Cet article pouvait être réduit d'un tiers environ, si l'on avait borné la Cour à deux sections au lieu de trois, comme cela suffisait.
Cours criminelles	239.400	
Tribunaux de 1-re instance .	798.000	
Tribunaux de commerce . .	30.000	Ne seront pas établis dans cette année. Les candidats ne sont pas encore présentés.
Justices de paix	818.450	Cette institution a parfaitement réussi. On a prétendu qu'il n'y a pas assez de gens instruits des lois et des coutumes; ce qui a fait multiplier les adjoints aux juges de paix et surcharger la dépense de cet article.
Dépôt des anciens archives .	36.000	
Ecole de droit	16.500	
NB. Ceci n'est que provisoire, l'établissement doit être transporté à l'Université, le fonds de l'instruction publique en fera les frais.		
Frais de justice pour les absents et les pauvres . .	10.000	Assignation utile et bien faisante, qui n'était point connue dans ce pays et qui devra être sagement administrée.
Somme totale . . .	2.461.400	

B) Etat de la dépense du ministère de l'intérieur et des cultes. Exercice 1808.

Titres	Valeur	Remarques
	Fl. gr.	
A) Ministre et bureaux .	194.250	
B) Compétences, pensions d'indemnité au clergé catholique et aux anciens usufruitiers des domaines	2.327.316 1/5	Cet article est susceptible de réduction tous les ans par l'extinction successive des pensions viagères civiles. Les pensions ecclésiastiques qui font la plus grande somme de l'article resteront
C) Secours au clergé protestant et schismatique .	84.060	
Secours à la chambre d'instruction publique . . .	344.247	C'est un secours que le ministère donne pour l'éducation publique à une direction qu'il surveille et qui a en outre un revenu annuel provenant des fonds qu'elle gére. Il est encore insuffisant.
Secours à l'agriculture et à l'industrie en primes, récompenses et gratifications	246.035	
D) Entretien des maisons nationales, des ponts principaux, des prisons et maisons de force et subsistances des détenus	610.000	
E) Institution sanitaire près du ministre	47.000	
F) Préfectures et sous-préfectures, et objets d'intérêt général que ces administrations exécutent d'après les instructions du ministre .	1.816.120	
G) Administration générale des domaines et forêts .	1.030.972	Si l'on veut empêcher la dévastation des forêts, augmenter le produit des biens nationaux, maintenir la réduction de frais qui est portée ici à près de la moitié et la porter plus loin, il est indispensable de confier cette partie à un directeur en chef qui communiquera avec le ministre et travaillera avec le Roi. Le ministre le désire.
	6.700.000 1/5	

Titres	Valeur	Remarques
	Fl. gr. 6.700.000 $^1/_5$	
H) Dépenses extraordinaires qui se rapportent en grande partie à l'article précédent	200.000	Les frais jusqu'à ce jour dans les domaines et forêts se sont élévés jusqu'à ce jour au-de là de 2.100.000 fl. Les compétences qui sont l'indemnité due et payée par l'Etat aux anciens usufruitiers 2.327.316 fl. L'impôt foncier qui est nul ou se compense dans ces propriétés . . . . 500.000 fl. 4.927.316 fl. Le revenu étant à peine de 5.900.000 la dépense l'absorbe d'un million près.
Somme totale . . .	6.900.000 $^1/_5$	

C) Etat de la dépense du ministère de la guerre exercice an 1808. (Voir table p. 668—9).

Le département de la guerre coûterait par an, si l'armée du duché était au complet au pied de création en 39.777 hommes sans la gendarmerie, l'organisation du génie et l'habillement, solde	19.400.000
Subsistances sur le pied de campagne de l'armée française aux prix actuels à observer sur les denrées	27.100.000
Valeur totale . . .	46.500.000
Il ne coûtera l'année prochaine la partie de l'armée à la charge du duché se réduisant à 22.000 hommes que solde	12.000.000
Subsist. sur le pied de camp. de l'armée française	15.000.000
Valeur totale . . .	27.000.000

Rémarques. Puisque ce ministère absorbe à lui seul la moitié de la rente publique environ, le bien de l'Etat exige

Titres	Exercice des 1-ers six mois	Exercice des six derniers mois	Valeurs totales	Remarques
Ministre et bureaux de la guerre, état-major général et état-major de chaque légion	—	—	1.000.000	Consultez les etats A—A. B—B.
Personnel de la guerre.				Le bienfait, que S. M. l'Empereur et Roi accorde au duché en prenant à sa charge l'entretien d'une partie de cette armée, donne lieu à la division des deux exercices sur quatre articles de ce tableau.
Infanterie 12 régiments } Solde, habillement et frais d'accessoire des corps	4.888.801	3.259.367	8 148.168	
Cavalerie 6 » } Solde, habillement et frais d'accessoire des corps	1.371.004	914.000	2.285.004	
Artillerie, sapeurs et train.				
Bataillons d'artillerie . . . . Compagnies de sapeurs . . . . Compagnies du train	419.200	279.467	698.667	
Génie (n'est point organisé) 6 capitaines	—	—	24.000	
En activité: Colonel — 1 lieut. colonel } 83.280 Capitaine, 6 lieutenants }				
Invalides et vétérans.				
Invalides 1 Compagnie 142 hommes . . Vétérans 1 » 180 » . .	78.940·10²/₃ gros 84.728·26		163.669·6²/₃	
Gendarmerie — n'est pas encore créée ni organisée. Bataillon — 389 hommes force effective par année				
Total . . .			12.319.508	

Titres	Exercice des 1-ers six mois	Exercice des six derniers mois	Valeurs totales	Remarques
			12.319.508	
Matériel.				
Service de santé	112.900	78.900	191 800	On a porté dans les états du service extraordinaire tout ce qui appartient particulièrement aux hôpitaux militaires.
Ecoles militaires élementaires	--	—	258.485	A Thorn et à Kalisz elles sont suffisantes pour l'objet autant que pour l'instruction d'une armée de trente à quarante mille hommes. Un prytanée et une école polytechnique sont désirés généralement.
Frais d'entretien des casernes et de l'arsénal	—	—	721 212	Il s'agit de cinq grandes casernes qui peuvent contenir de dix à douze mille hommes et qui sont à Varsovie. Cet article est susceptible de réduction.
Achat de la poudre pour les exercices .	—	—	259.458	
Frais d'entretien annuel du matériel de l'artillerie	-	—	162.162	
Masse annuelle de remonte	—	—	287.375	
Subsistances militaires sont faites par service extraordinaire et par un comité indépendant jusqu'à ce que l'assignation de fonds ordinaires et reguliers fassent rentrer cet objet dans les attributions de l'administration de la guerre.				
Hôpitaux militaires il en est de même comme à l'article précédent.				
Total . . .			14.200.000	

que la comptabilité en soit réglée. On y réussira qu'en partant d'une base fixe et qui se réduit à ce que le Roi ordonne, que le pied de l'armée soit maintenu au maximum de ce qu'il a été depuis la prise de possession du duché et dont on déduira les corps qui seront employés ailleurs d'après la convention. Il ordonnera également que le trésor n'acquittera la solde que sur cet effectif, sans cela toute liquidation, toute solde équitable de l'arriéré, tout système de finances deviennent impossibles.

D) Etat de la dépense du ministère des finances.

Titres		Appointements	Remarques
Sénat		15.000	Les sénateurs n'ont pas de traitement, on n'en a accordé qu'au secrétaire.
Conseil d'Etat		167.100	
Secrétariat d'Etat à Dresde		100.000	
Ministre, bureaux et administration centrale à Varsovie		257.400	Tout s'est fait jusqu'à ce jour dans ce département avec la plus grande confusion et suivant les formes de l'administration prussienne, très compliquée et très dépensière. On a substitué le système français moins étendu encore comme les circonstances locales semblaient le permettre.
Administration dans les départements		718.000	
Objets généraux, comme:			
Réparations et bâtisses	137.157		
Indemnisations	30.400		
Entretien des boucheries	36.000		
Bonifications	21.600		
		225.157	
Gages des employès aux douanes, accises, régie du sel et inspection des frontières		1.467.343	
		2.950.000	

Titres	Appointements	Remarques
	2.950.000	
Administration des postes Administration de la loterie*)		Il y a un directeur général qui administre et verse au trésor le produit net après avoir déduit tous les frais de l'administration et le traitement des employés. *) Il en est de même comme à l'article précédent.
Frais imprévus et extraordinaires	300.000	
	3.250.000	

Les employés dans l'administration des contributions indirectes auront droit à une quotité de remise sur l'excédent des rentrées présumées d'après le produit de l'année précédente. Cette remise leur sera allouée sur la décision du ministre et le tableau de répartition qui sera approuvé par le Roi.

E) Etat de la dépense du ministère de la police.

Titres	Appointements	Remarques
Ministre et bureaux	140.000	
Police des départements:		Cette police faite en partie par le ministre et en partie par les officiers municipaux de la ville, est dans la plus grande inactivité. Les plus grands désordres en seraient la suite, sans la police militaire. On a donc établi une préfecture de police à Varsovie.
Ville de Varsovie	135.000	
Villes et districts des six départements	142.000*)	*) Etait actuellement nulle
Députation des logements f. 40.586.		Les frais sont portés dans le service extraordinaire.
	417.000	

Titres	Appointements	Remarques
	417.000	
Secours aux hôpitaux de Varsovie, état actuel . . . . . . 64.584½ addition 5.415½	70.000	Il a paru que l'Etat devait étendre ces secours de bienfaisance à tous les départements.
Aux chefs-lieux des cinq autres départements	30.000	Il existe une espèce de service gratuit à cet égard.
Frais pour l'établissement des ustensiles contre les incendies et gratifications au corps des pompiers	35.000	La chambre des assurances contre incendies donne des gratifications. Dès que un corps de pompiers sera définitivement établi, ce fonds sera augmenté.
Total . . .	552.000	

F) Contributions directes.

	Valeurs en		
	Florins	gros	deniers
Impôt territorial des six départements . .	3.782.308	2	1
» » des districts de la Nouvelle Silésie	273.048	27	5
Impôt territorial sur les terres appartenantes au clergé	269.795	10	2
Impôt sur les cheminées	3.234.963	7	—
Impôt de capitation sur les juifs	341.279	7	1½
Produit d'arpentage (dit *Łanowe*)	8.624	23	—
Subside de charité	13.199	16	1
Produit des moulins	6.551	15	—
Impôt sur les boucheries dans les campagnes	7.111	17	1½
Contribution des biens nationaux donnés en héritage par le Roi de Prusse	258.880	20	2
Impôt du quart, conservé d'après l'ancien gouvernement de Pologne	140.652	—	2
Produit de louages des maisons à Varsovie et des autres petites fermes	62.997	16	3
Total . . .	8.399.412	12(s.)	7

G Compensation sur l'affectation des biens cédés à la liste civile.

Cet article exige plutôt quelques développements que des calculs. La constitution en accordant au Roi la moitié de la liste civile en biens du domaine a voulu qu'il en devint propriétaire usufruitier, et administrateur indépendant. Il est même convenable que S. M. sur la totalité de ces biens ait le choix de ceux qui resteront affectés ensuite d'une manière irrevocable à la liste civile.

Mais cette disposition et ce choix doivent se régler sur la véritable valeur des biens et le revenu intrinsèque au moment de l'affectation. Or l'opinion générale et l'expérience qu'en ont fait et font tous les jours MM. les donataires français, prouvent unanimement que les baux actuels faits par l'administration prussienne ne peuveut être la juste mesure de cette évaluation. Si S. M. choisissait des biens dont le bail actuel échoit dans le mois courant, elle les recevrait sur le pied du nouveau bail, qui selon toutes les apparences dépasserait d'un tiers l'ancien. L'état se libérerait envers la liste civile avec la cession de deux tiers des biens qu'il aurait abandonnés suivant les baux anciens. Il ne semble pas équitable que l'augmentation déjà existente, ou la plus-value actuelle des biens soit au profit de la liste civile par cela seul que le Roi aura choisi des biens dont les baux n'échoient pas encore, ou parce que son intention manifestée de choisir tels ou tels biens qu'on devrait affermer de nouveau, empêche de le faire. Si au contraire l'on prenait absolument pour base l'augmentation présumée d'un tiers du revenu, la liste civile serait dans le cas d'éprouver une diminution de revenu sur quelques années des fermages actuels qui ne sont point tenus à leur terme, ou de supporter des frais d'indemnité à accorder aux fermiers actuels qui feraient place aux nouveaux avant le temps. D'ailleurs tous les nouveaux baux pourraient peut-être ne pas s'élever d'un tiers au-dessus des anciens. On a donc pensé qu'en établissant le revenu des biens du domaine à un cinquième au-dessus des baux qui on(t) existé jusqu'à ce jour, il n'y aurait pas de lésion réelle pour les intérêts de S. M.

L'État obtiendrait un retrait sur la partie des biens qui

avait été désignée comme devant faire partie de l'assignation de la liste civile. Ces biens affermés jusqu'à ce jour pour f. 3.259.711 donnent lieu, d'après la base indiquée, à la compensation de 459.751 f.

C'est la suite d'un principe d'équité qui ne pouvait pas être invoqué en vain auprès du Roi. S. M. l'Empereur et Roi en l'approuvant aura augmenté les motifs de la juste confiance des sujets du duché envers leur souverain, ce qui est d'un plus grand poids encore, que l'augmentation d'un demi million à peu près en recette pour un Etat qui a grand besoin d'économiser ses ressources.

H) Contributions directes.

	Valeurs en		
	Florins	gros	demies
Produit des douanes	4.541.592	—	—
» de l'impôt sur la consommation .	1.499.166		—
» de l'impôt sur les boucheries . . .	1.496.706	—	—
Taxe sur les boucheries	55.800		—
Produit des accises	1.099.169	7	—
Peines fiscales	13.857	—	—
Produit du papier timbré et de cartes . .	1.057.929	16	1
Produit net du pont de Varsovie	140.519	15	—
Contribution pour l'entretien des magistrats ruraux de justice	82.838	4	1
Profit net sur la vente du sel	3.600.000	—	—
Produit de la loterie	120.962	—	—
Produit net des postes	560.714	27	1
Recettes accidentelles	76.261	10	2
Augmentation des produits effectifs de plusieurs articles ci-dessus, d'après le relevé de six mois	215.046	19	10
Total . . .	14.559.662(s.)	10	3

I) Epices des procès et jugements.

Le tarif établi à ce sujet par l'administration prussienne

produisait des sommes considérables. On était persuadé à Varsovie que cette branche de revenu public payait alors largement la plus grande partie de ce que coûtait l'ordre judiciaire. Il y a peut-être un peu d'exagération dans cette opinion. Les recherches qui ont été faites par des instances réiterées de ma part n'ont pu me faire connaître encore que très imparfaitement ce que l'administration actuelle a pu toucher jusqu'au 20 avril dernier. Les anciens tribunaux sont en retard à ce sujet: les nouveaux ne sont pas encore au fait de cette gestion. Les circonstances depuis mai 1807 ont surtout rendu l'administration de la justice moins active que de coutume. Cependant sur les données que j'ai rassemblées à ce jour, je suis autorisé à porter cet objet à un million de florins.

K) Recettes extraordinaires.

On n'a compris dans les recettes extraordinaires qu'un seul article. C'est la taxe, dite d'habitation, et de nourriture que payent les juifs domiciliés et venant dans la ville de Varsovie. Ils doivent payer un florin par tête et par jour. C'est pourquoi je penche à croire que le produit de fl. 284.000 est au-dessous de ce qu'il devrait être.

Cet impôt est perçu par la ville qui était chargée des frais de police et dont elle va être déchargée par l'établissement d'une direction ou préfecture de police. Il est juste qu'il soit versé dorénavant dans la caisse du receveur général, puisque le trésor va acquitter cette dépense.

La police qui régle différents offices publics, et délivre beaucoup de passe-ports, peut encore en retirer des avantages pour le compte du trésor, par des licences et le timbre, ce qui sera infiniment préférable au système actuel, où elle préleve des sommes dont on ne connait pas la mesure et la quantité. Il en résulterait une addition considérable à cet article, qui dans sa totalité acquitterait tout le crédit annuel du ministère de la police.

759. Warszawa, 30 lipca 1808.

Odpowiedź na § 3 instrukcyi 27 lutego 1808 — o stanie służby nadzwyczajnej roku 1808. Stan zaległości.

A. E. Pologne 324 f. 505—511.

J'ai l'honneur de remettre à V. E. la troisième partie du rapport qu'elle m'avait enjoint de lui présenter d'après les intentions de S. M. sur l'état des finances du duché de Varsovie. Cette partie comprend le service extraordinaire de l'année 1808. S. M. pourra remarquer avec satisfaction qu'au moyen de ses bienfaits, et avec une comptabilité telle qu'il est à désirer que ce pays adopte pour son propre bien, cette dépense accessoire et provenant de l'administration de la guerre sera acquittée. La rentrée des fonds que les propriétés rurales ont fourni pour réquisition, pour l'entretien des troupes remplit cette destination. Je joins à cet envoi une feuille de supplément à l'état du ministère de la guerre On avait supposé d'abord que la partie des troupes du duché que S. M. prend à sa charge dépasserait le nombre fixé par la convention de Bayonne. En supprimant huit mille hommes sur le tableau de l'exercice de la guerre pour les derniers six mois 1808, l'état effectif restant à vingt cinq mille hommes au lieu de vingt deux mille, occasionne cette différence. Mais il est également expliqué que la même recette suffira à couvrir cette addition de dépense.

Pour embrasser tout ce que S. M. pouvait désirer connaître sur la situation financière du duché je devrais présenter encore une quatrième partie. C'est l'arriéré de l'an 1807, sa liquidation et fixation avec les moyens d'éteindre cette dette. Il m'est impossible d'assigner au juste l'étendue de ce débit. L'administration actuelle du duché ne la connait pas. Ce sera l'ouvrage des commissions de liquidation et de comptabilité que le Roi a créées. Les membres pour la plupart ne sont point encore nommés. Elles ne sont point en activité. Les notions que j'ai pu recueillir sont imparfaites sans doute et je ne dois pas oser de présenter des vagues aperçus. Mais j'ai la conviction que le fonds des créances prussiennes doit être suffisant pour faire face à tout l'arriéré. C'est au gouvernement ducal à employer avec activité et intelligence une grande ressource qu'il doit à la générosité de S. M. En attendant il pourra être agréable à S. M. d'embrasser d'un coup d'oeil les charges et les ressources de ce pays et de conclure que la situation n'est rien moins qu'affligeante, qu'avec une bonne administration elle peut être telle que sa bienveillance a voulu la rendre...

Service extraordinaire.

Exercice 1808.

Dépense	Florins	Recette	Florins
Crédits extraordinaires en vertu du décret royal du—au ministre de l'intérieur	2.450.000	Liquidation de ce qui reste dû par l'administration de la grande armée pour l'entretien et subsistances du 3-me corps depuis son entrée dans le duché jusqu'au 30 juin 1808 payable en bons dits du Roi de Saxe représentant la valeur des créances prussiennes cedées par S. M. l'Empereur des Français Roi d'Italie à S. M. le Roi de Saxe Duc de Varsovie. Valeur en francs d'après un calcul très approximatif 4.029.816 05.	6.534.837
V. l'état A.			
Au ministre de la guerre	2.500.000		
V. l'état B.			
Au ministre des finances	4.500.000		
V. l'état C.			
Au ministre de la police	50.000		
V. l'état D.			
Frais et dépenses des liquidations	100.000		
		V. l'état E.	
		Liquidation de ce que doit S. M. le Roi de Saxe d'une manière très rapprochée pour l'entretien et subsistance de la première division saxonne depuis son entrée dans le duché jusqu'au 1 juillet.	3.065.163
		V. l'état F.	
Total . . .	9.600.000	Total . . .	9.600.000

Etat A.

Le ministre de l'intérieur est chargé d'une dépense extraordinaire dans le courant de l'année 1808 comme suit:

	Florins
Pour les fortifications de Prague, Modlin, Serock en raison de francs 60.000 par mois fs 720.000	1.167.567
Pour les hôpitaux militaires de l'armée française et saxonne. Cette dépense a été calculée approximativement à florins 1.514.761 $^{2}/_{3}$. Elle n'aura lieu que pour la moitié, l'entretien de ces deux corps étant à la charge de leurs gouvernements respectifs depuis le 1-er juillet	757.380
Casernes, entretien et effets de casernement. Cette dépense est évaluée à florins 658.893 $^{4}/_{5}$. Ce sont des maisons de particuliers qu'on est censé de louer, mais il paraît qu'il y a beaucoup de loyers qui ne sont pas exigés. Ainsi elle est réduite pour le moins à	525.053
Le ministre justifiera de ces dépenses à la fin de l'année	2.450.000

Etat B.

Les premiers corps de l'armée du duché avaient été levés par répartition sur le nombre des habitations dans quatre départements. Pour les premiers frais, pour l'habillement et pour le harnachement on avait taxé ceux qui devaient fournir les hommes dans une proportion basée sur l'impôt des cheminées. Des souscriptions volontaires et d'autres secours avaient mis en état les conseils de l'administration de remplacer les premiers effets que la campagne et une mauvaise confection avaient dégradés ou anéantis. Cependant au 1-er janvier 1808 une quantité de soldats se trouvaient manquer en tout ou en partie de la première mise d'habillement. Il est indispensable d'en faire les fonds au ministre sauf à ce qu'il justifie devant la chambre de comptabilité de l'emploi des fonds perçus pour cet objet dans l'année précédente. Le ministre de la guerre faisait monter cette créance à la charge du trésor à plus de cinq millions. Mais il calculait le supplément d'effets d'habillement sur le pied nominal de l'armée et non sur l'effectif.

Il a assûré lui-même que l'on pourrait habiller les soldats à meilleur compte qu'il ne l'avait établi d'abord. Enfin il a reçu

ou a dû recevoir des soldes de la réquisition d'habillements de la partie des quatre départements, qui y avaient contribué, et le prorata des deux autres départements qui occupés par l'ennemi lors de la création de l'armée n'avaient rien donné.

Toutes ces déductions étant faites, le déficit pour cette partie ne saurait s'élever au delà de la somme qui a été portée à 2.500.000 fl.

Etat C.

Le ministère des finances a dû supporter une charge extraordinaire provenante (de) la nécessité où il s'est trouvé de fournir des moyens subsidiaires au comité des subsistances.

Cet établissement qui a rendu de si grands services en assurant les subsistances de l'armée depuis le 16 septembre 1807 au 30 juin 1808 a rempli cette tâche au moyen:

1° des réquisitions qui ont été frappées sur la totalité des propriétés rurales en prenant pour base l'impôt foncier, et exigeant pour la réquisition entière de l'année cinq fois l'impôt.

2° des denrées en nature qui lui ont été délivrées par l'administration française et dont la valeur ou la quantité sont décomptées sur ce que le comité a employé de fonds ou fourni en rations pour le 3-me corps de la grande armée.

3° des secours en argent qu'il a également reçu de la caisse de l'armée française sur des ordres de M. le maréchal Davout. Ces sommes sont également décomptées de ce qui lui sera dû à ce titre de la liquidation que la convention de Bayonne a prescrite.

4° des fonds que le trésor lui a donné successivement sur des décrets spéciaux du Roi et l'assignation faite par S. M. en forme de prêt d'une partie de sa liste civile pour l'achat des boeufs. Cela a été nécessaire parceque l'épizootie et les suites de la guerre avaient épuisé le pays et mis hors d'état de fournir les boeufs par réquisition et parce que les retards à rassembler les réquisitions, les difficultés, la cherté des transports (ont) exigé que les autres services pour la place de Varsovie et sa nombreuse garnison soient faits par des marchés à prix d'argent.

Le trésor a justifié d'avoir donné au Comité des subsistances depuis le 16 septembre 1807 au 15 avril 1808, savoir:

		Exercice 1807	Exercice 1808
Pour les vivres-viandes	2.837.717	1.418.858½	1.418.858½
Vivres pain et fourrage	1.459.249	729.624½	729.624½
Bois de chauffage	361.949	180.974½	180.974½
Frais de bureau et dépense du comité	137.000	68.500	68.500
Depuis le 15 avril jusqu'au 30 juin 1808 sur tous les services ci-dessus . . .	—	—	2.016.085
D'autres comptes pour les frais, dépenses et autres objets non liquidés . .	—	—	85.957½
Total de la dépense extraordinaire du ministère des finances			4.500.000

Depuis le 30 juin au 31 décembre de cette année le comité des subsistances n'est plus à la charge du trésor, puisque les administrations française, saxonne et celle du duché fournissent à cette dépense.

Etat D.

On a établi à Varsovie une députation des logements militaires sous la surveillance du ministère de la police. Le ministre a établi la dépense annuelle à florins 40.876, Comme il est difficile de le fixer au juste d'avance et qu'on pourrait être dans le cas de faire quelques frais pour cet objet dans les autres chefs lieux de département il est pour juste d'en assigner le montant à flor. 50.000.

Etat E.

La liquidation des comptes entre l'administration française qui a livré différentes denrées au mois d'octobre dernier à l'administration du duché et le comité des subsistances qui a fourni à l'entretien et nourriture du 3-me corps de l'armée depuis le 17 septembre 1807 jusqu'au 20 juin 1808 sera faite d'après les bases établies dans la convention. Elle ne peut etre exactement faite ni le résultat définitivement connu, que sur la présentation, vérification et reconnaissance des bons de rations distribuées. Mais on observe que l'on a établi sur des données

vagues un crédit présumé de cinq millions pour l'administration française outre un montant présumé de fournitures faites par le comité pour la somme de trois à quatre millions. Des données plus sûres et certainement à l'avantage de l'administration française, puisqu'elles ne comprennent pas les frais d'étape pour des militaires étrangers au 3-me corps et pour les prisonniers russes qui ont traversé le duché ni les abus qui ne proviennent pas du fait du comité, mais qu'il n'a pas moins supportés, ces données dis-je sont celles qui ont été adoptées dans le premier travail qui a été transmis à S. E. M. le ministre des relations extérieures par le résident de France à Varsovie.

Elles ont été discutées et proposées même par le commissaire ordonnateur du 3-me corps. Il en résulte de là que prenant pour base l'état de situation et des mouvements de toutes les parties composant le 3-me corps tel qu'il a séjourné dans le duché, le comité des subsistances était créancier au 1-er avril 1808 de l'administration française de la somme 2.914.816·5 fr.

Il lui restait sur les livraisons de l'administration française un dépôt en grains évalués au prix calculé d'un commun accord, soit en quantité de rations, soit en valeur de la denrée pour . . . . 600.000 «

Total de la créance du comité au 1-er avril . 2.314.816·5 fr.

En calculant que la dépense par mois des subsistances militaires du 3-me corps s'élève à 750.000 fr. ce qui est encore au dessous de ce que le rapport susmentionné a établi d'une manière très rapprochée, il est évident que cette créance provint du service fait pendant les mois de janvier, février et mars et que, par conséquent, le 1-er compte à faire jusqu'au 31 décembre se trouve à peu près balancé. Le second compte à faire et à adjoindre au premier comprend le service depuis le 1-er avril jusqu'au 30 juin. A raison de 750.000 frs. par mois, puisque dans cet intervalle de temps il n'y a pas eu de mouvements à l'étranger, cela fait une addition de 2.250.000 fr.

4.564.816 «

Sur les fonds de l'armée et d'après les ordres de

M. le maréchal il a été mis à la disposition du comité en différentes fois la somme totale de	535.000 «
Total dû par l'administration française au 30 juin dernier	4.029.816 fr.
Cette somme d'après le taux établi pour le service militaire répond à celle de florins . .	6.534.837 fr.

Etat F.

S. M. le Roi de Saxe a eu une division de ses troupes dans le duché. Elle y a séjourné depuis octobre 1807 jusqu'au mois de mai 1808. Partie à cette époque pour être remplacée en suite par une autre division, elle a laissé encore l'état major, des malades, un parc d'artillerie, des chevaux du train et quelques compagnies.

Cette division jusqu'au 30 juin a occasionné pour ses subsistances et entretien une dépense. Elle a été d'après les mêmes calculs approximatifs présumée s'élever à florins 3.065.163.

S. M. a déclaré généralement qu'il suivait l'exemple donné par S. M. l'Empereur et Roi, de rembourser au duché le montant de cet article.

On pourra même supposer sauf l'apurement des comptes ce remboursement comme déjà effectué, si le trésor qui doit à la liste civile lui passe en compte le bordereau du comité des subsistances, comme il y a lieu d'espérer que le Roi donnera son approbation à cette compensation équitable.

Supplément à l'état du ministère de la guerre.

On a déduit sur l'exercice du second sémestre 1808 un tiers de la dépense que l'infanterie, la cavalerie et l'artillerie coûteraient d'après l'effectif du 1-er semestre, parce qu'on a supposé, que le tiers de ces trois armes allait être à la charge de S. M. I. et R. d'après la convention qui allait être signée à Bayonne. Ce sont huit mille hommes qui sont réquis pour cette destination; ainsi la seconde colonne de l'état doit être reformée comme suit:

Exercice des derniers six mois.

	1-er état	2-d état	Différence	Total à imputer pour le surplus des troupes qui resteront dans le duché
Infanterie.				
Dépense de trois régiments complèts, moins les frais annuels qui étaient censés avoir été faits pour toute l'année lorsque ces régiments seront en marche	1.629.544	1.446.682	182.862	709.551
Cavalerie reste en entier.				
Il faut donc rétablir la différence de l'exercice des deux semestres	457.004	—	457.004	
Artillerie, sapeurs et train.				
Dépense d'une compagnie d'artillerie de 140 hommes et d'une de sapeurs de 200	139.733	70.048	69.685	

Ce surcroit de dépense pour la solde des 3 mille hommes provisoires qui restent dans le duché, au-delà de ce qu'on avait compté puisque sur 33.000 effectifs il en restera 25.000 déduction faite des 8 mille, au-lieu des 22.000 qu'on avait supposé en déduisant le tiers, doit être porté sur le bilan général à l'article du ministère de la guerre. qui au lieu de 14.200.000 florins devra recevoir un crédit de 15.000.000.

Le fonds de réserve et le crédit de quelques ministères[1]) qui ne peut être employé en totalité. puisque la dépense n'a pas commencé avec l'année, suppléeront au-delà de cette somme. La masse d'habillement a été réduite d'après une plus juste évaluation des prix.

[1] Sur l'état du ministère de la justice par exemple la plus grande partie de la dépense des justices de paix est comptée depuis le janvier. Elle n'a pû être en exercice avant le 1-er mai. C'est une somme de 2 à 300.000 fl. qui ne sera pas employée [dopisek Serry].

INDEKS OSÓB.

Kursywa oznacza nazwiska autorów, litera zaś n, że nazwisko podane w odsyłaczu. Druk tłusty wskazuje, że na danej stronicy mieści się nota życiorysowa. Wyjaśnienie skróceń: ag. — agent; aud. — audytor; bp. — biskup; d. — deputowany; dep. — departament; dyr. — dyrektor; dyw. — dywizya; fr. — francuski; g. — generał; g. br. — generał brygady; kr. — król; m. — minister, ministeryum; marsz. — marszałek; n. — nadzwyczajny; p. — poseł; pol. — policya; pr., pref. — prefekt, prefektura; pinsp. — podinspektor; ppr. — podprefekt, podprefektura; puł. — pułkownik; r. — rada, radca; ref. — referendarz; rz. — rząd; s. — senator; sk. — skarb; spr. — spraw; spraw. — sprawiedliwości; st. — stanu; wda — wojewoda. Pominięte skrócenia zwykłe: ks., hr., itp. Nazwiska ministrów podaję, o ile nie są odbiorcami stałej korespondencyi rezydentów francuskich z Warszawy, o ile występują jako wystawcy i odbiorcy listów, nazwiska zaś rezydentów, z wyłączeniem własnej ich stałej korespondencyi. W indeksie opuściłem imiona: Napoleon i Fryderyk August, oraz nazwiska, podane we wstępie.

ERRATA.

TOM I.

Stronica		wiersz od góry	jest	winno być
13		1	ent séjourner	vent séjourner
16		12	au duc do	au duc de
25	n. 1	2	5	7
	n. 3	12	plutût	plut tôt
35		12	etats	États
40	n. 1	6	ambasadorze	ambasadzie
43		36	que de,	que de
44		10	qui –	qui
56		23	n'ayent	n'aient
59		12	Ministère Saxon	ministère saxon
61		5	Saxe	A. E. Saxe
62	n.	2	1815	1814
63		25	ministre des Finances	ministre de finances
69		19	d'interpreter	d'interpréter
72		29	fouds	fond
	n. 1	4	radcą	radca
83	n.	4	e peuple	le peple
89	n. 1	3 i 4	Theillssa	Theylsa
91		2	intérèts	intérèts
		15	pretexte	prétexte
94		10	exemptéde	exempté de
	n. 3	15	apposes	apposés
101		12	Theils	Theyls
	n. 3		dopisać:	um. 1811
109		30	dû	du
118		21	renouveller	renouveler
122		3	denuement	dénuement
	n. 1	5	innym	innem
124		6	inaplicabilité	inapplicabilité
		32	substistances	subsistances
130		15	enoncée	énoncée
132		29	dèlai	dé
135		25	socie	

Stronica	wiersz od gory	jest	winno być
	34	l'état	l'Etat
139	31	gazete	gazette
142	18	état	Etat
147	14	états	Etats
161 n. 1	8	w służbę czynną	do służby czynnej
164	6	fonds	fond
165 n. 5		sołtyk Michał etc.	S. Teodor, kan. krak., um. 1827. Łętowski IV, 74.
167 n.	3	1813	1812
168 n. 1	1	1770	1760
	9	dopisać	M. Sokolnicki *Gen. M. Sokolnicki* 1912
171	2	instruites(!)	instruites
176		dopisać notę:	Sievers Karol Karolowicz, 1772—1856
177 n. 1	2	porucznik	podporucznik
	10	pod Moskwą	w odwrocie z pod Moskwy. Askenazy *Nowe wczasy* 1910, 154—175
182	7	craindre	craindre«
183	7	embarassante	embarrassante
n. 1	1	1751	1750
190	14	ait	ait(s.)
200	35	inconvenients	inconvénients
202 n. 1	4	kontrolor	kontroler
	w paginie	26. IV—3. VIII	26. VIII—3. IX
204	16	1808	1809
	20	novelle	nouvelle
217	17	ses	ces
224	11	réponde	répondre
237 n. 1		Thiollaz	T. Emanuel Jan Józef, adj. gener. i pułk. inf.
239	20	annuller	annuler
242	1	ils	Ils
243	17	au	aux
245	26—7	reve-venus	re-venus
246	5	aux	au
256	w paginie	556	256
	21	gouter	goûter
257	15	sous	sur
268	5	listopad	listopada
269	31	trouvés	trouvé(e)s
285	4	aujourd'hi	aujourd'hui
292	13	94 c.	94 c. (sic)
	17	48 c	48 c. (sic)
293 n. 1	2	Senfta	Senffta

Stronica	wiersz od góry	jest	winno być
295 n. 1	4	foncieres	foncières
298	24	éte	été
306	2	aux	au
	11	au(en)	(en)
315 n. 1	8	lieutenant	lieutenantem
318	2	un	au
320	8	peut-être	peut être
323		dopisać pod N° 199:	Ernouf, 296—7
325	9	quottié	quotité
348	22	fut	fût
351	29	couté	coûté
362	36	peut-être	peut être
363	24	peut-être	peut être
365	7	mistre	nistre
366	2	au	aux
371	5	état	Etat
375	37	millons	millions
396	30	ces	ses
397	37	eut	eût
409	19	wszešnia	września
419 n. 1		1813	1813, w wieku lat ok. 72
424	19	nouveaux	nouveau
425	21	ive	sive
	22	u e	une
	24	pour,	pour
	27	Senffts	Senfts
428	30	habilement	habillement
429	8	agraver	aggraver
	19	finanaes	finances
439	16	e ministère	le ministère
	25	bommes	hommes
455	38	mpô's	impôts
461 n. 2	14	bialski	bielski
464 n. 2	2	1913	1913, 145 i n.
467	20	ils	il
470	w paginie	18. XII	18—19. XII
481	33	déchainement	déchaînement
486	16	premere	première

TOM II.

7 n. 4		Souvenis	Souvenirs
14 n. 1	11	Moldavie	Moldavie
15	9	avantureuses	aventureuses
17	15	platte forme	platteforme
18	24	affuts	affûts
21	36	armements	armement

Stronica	wiersz od góry	jest	winno być
30	26	ils	il
	13	regularité	régularité
39 n. 1	2		dopisać: *Pod zn. Nap.* 166
41	33	soit	soi
47 n. 2	2	austryackiego	francuskiego
71	11	joints	joins
72 n. 1	3	zagr.	zagr. Kukiel *Próby powstańcze*, 332, albo Friese Antoni Smoleński *Publicyści animowi*, 20
109	17	qui c'est	qui s'est
110	22	fachés	fâchés
111	34	rèception	reception
112	28	depensé	dépensé
127	21	extraordinnaire	extraordinaire
137	19	radzie stanu	radzie ministrów
155	20	pareils	parents
181 n. 4	1	powstania	powołania
194	12	sécret	secret
200	17	à pour	a pour
204 n. 1	8	prié	prie
211	16	mou	mou-
	27	sâinement	sainement
213 n.	13	Oruk	Oruk (sic)
	42	un	une
216 n. 1	11	nous	»nous
	31	24 tys.	25 tys.
235	31	Srawa	Sprawa
240	15	Conseil d'Etat	Conseil des ministres
242	12	neufs	neuf
	34	Conseil d'Etat	Conseil des ministres
247	19	ropprocher	reprocher
248 n. 1	3		исторіи
265	16	dèsespérant	désesperant
272	w paginie	25. XII	25—27. XII
283	22	fncsssamment	incessamment
294	34	avee	avec
315	19	miles	milles
323	19	Tyzen-zenhaus	Ty-zenhaus
328	15	dos. 5	dos. 4
352 n.		Sta-wickiego	Sta-wiskiego
366	2	avantureuse	aventureuse
370	33	miles	milles
375	14	miles	milles
378	w paginie	7—8	8.
413	11	15.000	150.000

Stronica	wiersz od góry	jest	winno być
445	36	éspérer	espérer
462	35	nouvcau	nouveau
479	10	ambarras	embarras
482	24	cte Ogiński	prince Ogiński
511	7	á une retraite	à une etc.
514	21	nièce	mère
515	17	impéria	impérial
516	12	s'élevent	s'élèvent
517 n. 1	10	plustôt	plus tôt
539	25	intérêt	l'intérêt
544 n.	26	du dm.	du d. m.
552	20	plustôt	plutôt
554 n. 1	15	serail	serait
	17	ia	la
558	25	nullepart	nulle part
562	21	ou	où
573	16	kompanij	kompanii
577	25	avantureuse	aventureuse
587 n. 1	3	jestes	jesteś
603 n. 1	29	blus	plus
619	8, 18	dos. 5-e	dos. 4-e
620	18	dos. 5-e	dos. 4-e
630	22	rechercbes	recherches
637 n. 1	4	Chłapowska z córkami, Chła-	Chła-
653	9	ce plaindre	se plaindre
658	12	ministère	ministère *(sic)*
673	15	peuveut	peuvent
674	14	demies	deniers
676	9	pour réquisition,	par réquisition

SPIS TREŚCI.

TOM I.

TOM II.